



EMERSON  
BOOKSELLER  
101 N. 3RD ST. PHILADELPHIA  
PA.









Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa



# La Révolution

# L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A TOUS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. FR. FUNCK-BRENTANO

---

*Format in-8° écu.*

**Le Moyen Age**, par Fr. FUNCK-BRENTANO, 1 vol.

✓ **La Renaissance**, par L. BATIFFOL, 1 vol. (*En vente.*)  
(*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

**Le Grand Siècle**, par JACQUES BOULENGER, 1 vol. (*En vente.*)

✓ **Le XVIII<sup>e</sup> siècle**, par CASIMIR STRYIENSKI, 1 vol. (*En vente.*)  
(*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

✓ **La Révolution**, par LOUIS MADELIN, 1 vol. (*En vente.*)

**Le Consulat et l'Empire**, par LOUIS MADELIN, 1 vol.

Prix du volume broché . . . . . 5 fr.

---

## OUVRAGES DE LOUIS MADELIN

**Fouché**. 3<sup>e</sup> édition (PLON-NOURRIT).

**La Rome de Napoléon**. 3<sup>e</sup> édition (PLON-NOURRIT).

**Croquis Lorrains** (BERGER-LEVRAULT).

**Le Général Lasalle** (Bureaux de l'*Austrasie*, Metz).

---

*Madelin et Souss 114*



HF  
M1816rev

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A TOUS  
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION  
de **Fr. Funck-Brentano**

LA  
**RÉVOLUTION**

PAR  
LOUIS MADELIN

*Deuxième Édition.*



123871  
27/8/12

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1912

Tous droits réservés.

THE  
REASON FOR

1885

## PRÉFACE

---

Publier une histoire de la Révolution paraîtra, en l'an de grâce 1911, la chose la plus prétentieuse qui se puisse concevoir ; je ne me le dissimule nullement. Encore me sera-t-il permis de dire où se bornent mes prétentions.

Il ne s'agit ici ni d'un manuel scolaire, ni à proprement parler d'une œuvre d'érudition. Je ne saurais en effet me plier à aucun programme d'école et je n'ai, d'autre part, jamais pensé plonger dans cet océan des archives d'État dont j'ai, pour des œuvres d'une toute autre nature et d'objet plus restreint, mesuré la profondeur.

Depuis un demi-siècle, on a publié sur la Révolution — je viens encore d'en faire l'expérience — une masse formidable d'études et de documents.

Des Revues et des Sociétés se sont fondées qui n'ont eu d'autre objet que cette spéciale étude ; mais il n'est pas une revue qui ne lui ait payé un large tribut. Des très gros ouvrages aux menues publications, une magnifique librairie « révolutionnaire » s'est constituée : histoires, monographies, biographies. Les Mémoires, d'autre part, ont pullulé, les Journaux privés, les Lettres, les Notes où les témoins ont parlé, témoins de toutes les classes et de tous les partis, des ambassadeurs étrangers

aux paysans des modestes villages, et des « proconsuls » terroristes aux « aristocrates » voués au couteau et que Pierre de Vaissière vient de faire entendre. De grandes publications officielles sont en cours ou s'achèvent, comme cet énorme et précieux recueil des *Actes du Comité du Salut public* qu'a édité M. Aulard : des *Cahiers de 1789*, qui de toute part se publient, aux *Procès-verbaux du Directoire* avec lesquels M. Debidour nous mènera jusqu'en 1799, nombre de recueils nous permettent d'opposer les uns aux autres documents officiels et témoignages particuliers. J'avoue, en passant, ma prédilection pour les Lettres, document type si je peux dire, dont je me suis toujours servi de préférence aux Mémoires.

Je sais bien que beaucoup diront qu'en dépit de tant de publications, à peine l'enquête commence : je n'en disconviens pas. A peine l'enquête commence si l'on mesure ce qu'il reste à creuser ; mais si l'on considère ce qui, déjà, a été versé à l'*instruction*, celle-ci me paraît suffisamment avancée pour qu'on soit autorisé à marquer les points acquis — provisoirement.

Je ne prétends point faire autre chose. Nombre de lecteurs ne se hasardent point dans le dédale des pièces et études : je voudrais leur présenter, dans la mesure du possible, le résumé de ce qui a, depuis des années, paru sur la Révolution et les mettre en face des conclusions auxquelles ont abouti mes maîtres et mes confrères. Le bon Rollin écrivait dans l'avant-propos à son *Histoire Romaine* : « Je n'ai point dissimulé que je faisais beaucoup d'usage du travail des autres... » : c'est le travail des autres qui a fait tout le mien ; et si le lecteur veut bien y apporter quelque intérêt, qu'il ait la bonté de consulter les trop courtes bibliographies placées à la fin de

mes chapitres, et qu'en toute équité, il reporte sur tant d'excellents travailleurs tout le mérite de ce volume.

On a déjà, dans les vingt dernières années, travaillé à de fortes synthèses. Mon admirable et cher maître Albert Sorel a écrit l'histoire diplomatique de la Révolution et M. Arthur Chuquet, en une série de volumes nourris et alertes, son histoire militaire ; M. Pierre de la Gorce est en train de nous retracer son histoire religieuse ; M. Alphonse Aulard a consacré un volume considérable à son histoire politique ou, pour être tout à fait exact, à l'histoire de l'opinion sous la Révolution. Ce sont là des œuvres fort dissemblables, mais de grande valeur, qui encouragent à la synthèse.

On remarquera que je me suis surtout attaché à l'histoire politique. Je ne pouvais cependant m'y tenir ainsi qu'on m'y avait engagé : il est toujours périlleux de séparer, en histoire, des faits qui fatalement ont réagi les uns sur les autres. L'histoire diplomatique, l'histoire militaire, l'histoire politique, l'histoire financière, l'histoire religieuse, l'histoire économique, l'histoire sociale, l'histoire littéraire ne se peuvent, sans risque, traiter *ab abstracto*. Ceux qui entendent écrire sur la Révolution peuvent moins que personne se dérober à la nécessité d'étudier concurremment des faits qui s'éclairent les uns par les autres. Taine pour lequel, au surplus, mon admiration reste entière, se fût épargné plus d'une outrance, s'il eût écrit après Albert Sorel, pour ne citer que lui. Celui-ci nous montre la ville assiégée ; Taine ne nous avait dépeint fort souvent que les gestes parfois déments des assiégés démoralisés ou exaspérés, abattus ou surexcités parfois jusqu'à l'aliénation. Qui ne juge que l'historien se doit placer sur le mur de

la ville menacée et regarder tout à la fois l'assiégeant et l'assiégé. Sorel l'a compris. Ainsi est-il parvenu à une sereine équité.

Les limites de ce volume étaient trop restreintes pour que je pusse pénétrer — autrement que pour sa préparation — dans le détail des négociations et des campagnes, pas plus dans celui des crises financières, économiques et sociales. Il suffisait de ne les jamais perdre de vue pour que certains faits de l'histoire politique restassent intelligibles et l'impression finale conforme à la justice.

Je me suis efforcé en effet de rester équitable. On ne l'est jamais complètement. Mais à l'heure où je livre cette œuvre au public, il me serait impossible, en toute sincérité, de voir en faveur ou aux dépens de qui j'ai pu être partial.

J'ai d'ailleurs abordé cette délicate chronique sans aucune idée préconçue ; mes opinions sur la Révolution se sont, neuf fois sur dix, singulièrement modifiées en cours d'étude. Certes je ne me suis nullement refusé le droit de laisser voir mon sentiment sur certains faits et certains hommes ; l'indignation, la pitié ou l'admiration font parfois partie de l'équité. Mais il me semble que j'ai rendu justice à tous, même à tel personnage qu'une étude scrupuleuse me dénonçait cependant, en dernière analyse, comme un malfaiteur conscient ou non.

Il m'était d'ailleurs facile de garder ma liberté d'observation et d'appréciation. Je ne m'étais jamais senti l'autorité suffisante pour porter, même dans le for intérieur, sur un événement aussi complexe que la Révolution française un jugement catégorique. Il m'est encore plus difficile d'en formuler un très bref aujourd'hui : causes, faits.

conséquences me paraissent encore fort sujets à débats ; il y a là une série de problèmes que seuls des esprits — évidemment très supérieurs au mien — résolvent, dans un sens ou dans l'autre, avec des mots prompts et décisifs.

Le propre de l'homme est d'errer : tous les partis, composés d'hommes, errèrent. J'ai marqué les sottises. J'ai marqué aussi les crimes. A une époque d'effroyable crise, tout ce qu'il y a de trouble dans une nation remonte à la surface — « écume blanche, écume rouge » — a écrit Albert Vandal — et aussi ce qu'il y a de férocité bestiale ou de passion affreuse dans des cœurs qui jusque-là s'ignoraient. D'où ces effroyables méfaits.

A telle époque aussi, où tout se surexcite, de grands actes d'héroïsme se rencontrent que j'ai également signalés. Je ne dissimule pas d'ailleurs qu'adorant mon pays sous quelque drapeau qu'il triomphe ou succombe, j'eusse infiniment mieux aimé m'arrêter aux gloires militaires qu'aux massacres de la guerre civile. L'économie de cet ouvrage ne me permettait pas de suivre tout à fait mon envie. J'ai dû me soumettre à regret.

En somme, il est fort probable que, comme notre Montaigne, « pelaudé en toutes mains, aux Guelfes je serai Gibelin et aux Gibelins Guelfe ». J'y suis résigné.

L'année passée, presque à pareille date, mon éminent ami Albert Vandal ouvrait une série de conférences sur la Révolution française à laquelle j'avais l'honneur de prendre part.

Il disait (on excusera cette longue citation parce que personne n'avait, pour parler en ces termes, une si grande autorité) :

« ... Nos conférenciers sauront, j'en suis sûr, se tenir à égale distance des deux extrêmes : ils ne viennent ici

*ni faire un cours de révolution, ni faire un cours de contre-révolution*, ils vont envisager en historiens des événements qui appartiennent à l'histoire. Ils se garderont, j'en suis certain, des partis pris préconçus et des généralisations systématiques.

« On a comparé la Révolution à un « bloc ». Outre que le mot de bloc ne sonne pas très agréablement à mes oreilles, outre que j'ai peut-être quelque prévention contre les blocs en général, je crois pouvoir dire, sans crainte d'erreur, que comparer la Révolution à un bloc tout d'une pièce, c'est commettre l'une des pires erreurs qu'ait pu se passer un ministre, homme d'esprit. *Tout au contraire, loin d'être un bloc, la Révolution est peut-être le phénomène le plus complexe qui ait existé, c'est un phénomène essentiellement multiple dans ses causes, dans ses éléments, dans ses mouvements, dans ses conséquences.* Ses aspects sont véritablement innombrables, et si l'on a récemment et fort bien parlé du « cœur innombrable », on pourrait dire aussi bien la « Révolution innombrable ».

« Cette étonnante complexité d'aspects, cette complication, nos conférenciers sauront certainement la dégager et vous la faire sentir. Ils vous montreront les nobles élans et l'enthousiasme fécond, les progrès réalisés, l'apport de justice et de progrès qui est certainement résulté, pour la France et pour l'humanité, du grand spasme révolutionnaire. Ils sauront vous montrer aussi les doctrines mauvaises, les idées dissolvantes, les excès, les abominations, les forfaits autant que les hauts faits, et parfois aussi sans doute, s'écartant des luttes intestines, ils sauront vous reporter vers la frontière, vers la frontière violemment attaquée alors et héroïquement



défendue, vers ces camps, vers ces armées, vers ces champs de bataille où ils auront à glaner quelques-uns des plus fiers souvenirs que la France ait eu à recueillir dans son patrimoine d'honneur. »

J'ai applaudi à tels propos : j'y applaudirai toujours. Et je ne pouvais placer ce modeste volume sous de meilleurs auspices que ceux du grand historien que nous pleurons aujourd'hui, et qui, précisément, m'avait si amicalement poussé à l'écrire. Je me suis efforcé de me tenir à ses leçons et à son esprit.

Louis MADELIN.

Paris, 2 janvier 1911.

---



# AVANT-PROPOS

LA FRANCE DE 1789

---

## CHAPITRE I

L'ANARCHIE DÉPENSÈRE

« Étrennes de la France », avait dit Necker : le 1<sup>er</sup> janvier 1789, on apprenait que, quatre jours auparavant, le 27 décembre 1788, Louis XVI avait, sur le rapport de M. Necker, arrêté, en son Conseil, la convocation des États Généraux et accordé au Tiers-État une représentation double de celle des deux ordres privilégiés. C'est ce fameux *Résultat du Conseil* qui, imprimé par milliers d'exemplaires, allait, d'un bout du pays à l'autre, soulever des acclamations attendries.

Depuis cent soixante-quinze ans, le pays n'avait pas été appelé à délibérer de ses affaires. Et, par surcroît, l'opinion commune, confirmée par l'octroi anormal de cette double représentation au Tiers, était que, cette fois, il en allait délibérer comme jamais il ne l'avait fait. Le marquis d'Argenson ne prévoyait-il pas, dès 1750, que « les États (s'ils étaient réunis) ne délibéreraient pas en vain » et seraient « fort sérieux » ?

Une inexprimable émotion secoua le pays. Necker fut qualifié « délices de la nation », et le « divin rescrit » fut, par maints fonctionnaires, « inondé de larmes », tandis que tel curé en donnait, en chaire, lecture devant des fidèles « extasiés d'admiration et de reconnaissance ». Je cite les lettres. A

Paris, le *Résultat* fut bientôt sur toutes les tables de toilette et la soubrette, comme la marquise, en dissertait avec « sensibilité » et s'en louait avec « délire ».

D'où venait cette joie universelle ?

De ce que, dans un pays où tous — même les privilégiés — se tenaient pour opprimés, chacun croyait entrevoir la liberté; de ce que, dans un pays où les institutions vieilles ne fonctionnaient plus qu'en écorchant, chacun croyait entrevoir une réforme; et, de façon plus générale, de ce que, gêné par l'anarchie despotique où l'on se débattait, cette société, nourrie de philosophie, concluait avec délices qu'on allait « donner une Constitution au royaume ». Le mot, étant fort imprécis, ouvrait le champ à toutes les hypothèses et, par là, donnait satisfaction provisoire à toutes les aspirations.

\*  
\* \*

La France n'avait pas de « Constitution ». D'aucuns prétendaient qu'elle en avait possédé une qui, depuis longtemps, s'était perdue. A dire la vérité, le mot de Constitution ne s'entendait pas de notre façon : nul ne pensait alors qu'une Constitution impliquât l'octroi des institutions que nous appelons « parlementaires », et l'on ne prétendait pas que le roi Clovis eût été assisté, dans le gouvernement, par deux Chambres législatives. Mais cette Société conduite, depuis trois quarts de siècle, par les philosophes et exigeant de Dieu même ses titres à gouverner les âmes, était fort naturellement portée à chercher en vertu de quel statut un homme régnait à Versailles suivant son bon plaisir. Les *Contrats* ayant été mis à la mode par Rousseau, on entendait *a priori* que la Monarchie devait en avoir, un jour, passé un avec la Nation. Ce Contrat s'étant égaré, il en fallait faire un autre.

Plus simplement, le peuple sentait qu'on vivait moins en despotisme qu'en anarchie et qu'il ne pourrait que gagner à une *organisation*, qu'il appelait une *constitution*.

Au fond, il y avait un sentiment juste sous les théories d'en haut et les aspirations d'en bas : le sentiment que les institu-

tions, jadis justifiables, ne répondaient plus aux situations et les organes aux fonctions.

Contrat, certes, il y en avait eu un — et même plusieurs, tacites ou écrits.

Contrat entre le roi Capétien et la France ou plutôt *les Frances* qui s'étaient rangées sous son sceptre. Ces fils de Capet — incomparable lignée — n'avaient pas seulement été, durant des siècles, des chefs de guerre redoutables : leur épée s'était fait libératrice, libératrice des Communes contre les petits seigneurs, libératrice des Provinces contre les gros. Et, après avoir été *libérateurs*, ils s'étaient fait *justiciers*. « Chiefs seigneurs », ils avaient aussi été les « chiefs juges ». Le chêne de Vincennes avait projeté son ombre sur la France, parce que, disait-on, le roi saint Louis rendait, devant ce chêne, justice à la veuve et à l'orphelin. Et après avoir été libérateurs et justiciers, la France une fois faite, les rois avaient été les *défenseurs* contre l'ennemi du dehors. Or, depuis des années, on ne voit plus le roi sur les champs de bataille et si le roi, qui n'est plus chef militaire, n'est plus, d'autre part, ni le justicier de Vincennes ni le protecteur des Communes, qu'est-il ? Le contrat est lettre morte.

Rois qui de France porte corone d'or  
Preudens doit estre et vaillant de son cors.

S'ainsi nel fet dont pert France son los  
Ce dist l'estoire, coronez est a tort<sup>1</sup>.

Cela se chantait en des temps très anciens.

Lettres mortes aussi deux autres *contrats* plus ou moins tacites : ceux que le pays a passés avec les grands et les prêtres. Les uns devaient le défendre de leur épée, les autres l'assister de leurs prières. Privilèges et immunités sont le salaire de ce double service. Si les nobles sont devenus chefs de guerre médiocres, si l'on a vu un Chevert, roturier, servir mieux qu'un Clermont-Tonnerre, rien ne justifie plus le pri-

<sup>1</sup> « S'il ne fait ainsi, la France perd son honneur et l'histoire dit : il est couronné a tort ».

vilège des nobles. Et si l'on voit de hauts prélats s'affranchir du devoir de la prière dont ils touchent l'opulente rançon, le troisième contrat est rompu.

C'est en ce sens que la vieille « constitution » qui jamais n'a été écrite, est caduque.

\*  
\* \*

Le roi passe pour absolu. Rien ne fait plus sourire quiconque a étudié l'Ancien Régime, que les déclamations contre « le despotisme du roi ». Le roi est le premier esclave d'un système qu'il peut réprover, sans qu'il lui soit possible d'y toucher.

C'est un chef de parade, mais un chef-esclave, oui, esclave de sa cour, de son ministère, de la tradition et qui, parfois, aspire plus que ses sujets à une libération. Réformateur d'intention, rien ne lui est plus difficile que de réformer. Économe de caractère, il doit à la tradition de jeter l'or et (le tableau de la Cour, prodigue et âpre à la curée, est dans toutes les mémoires) il le jette sans compter dans les mains qui se tendent — ou les jupons de soie.

Ce qui augmente le désordre, c'est que, sous lui qui administre assez mal à Versailles, on administre plus mal encore dans les Provinces. On n'attend pas que j'entre dans le dédale qu'ont créé en France les superpositions de pouvoirs. Il y faudrait un volume dont la conclusion tiendrait dans un mot, toujours le même, qui, dès 1750, était prononcé : *Anarchie dépensière*. Le privilège du roi, mal justifié, s'exerçait mal.

\*  
\* \*

Peut-être les paysans se fussent-ils accommodés à la rigueur de cette anarchie, mais il était deux choses qu'ils ne pouvaient plus supporter : l'existence des privilèges et la situation financière qui, aussi bien, en résultait pour une partie :

Deux cent soixante-dix mille Français (environ) étaient tenus pour privilégiés.

La plupart disposaient des droits féodaux en nature et en argent.

Si c'était en raison des services publics jadis rendus qu'ils étaient exemptés de l'impôt, c'était comme chefs de grande culture que les nobles s'étaient réservé les avantages de l'exploitation : droits de *banvin*, de *banalité*, de *péage*, monopole du *colombier*, etc., et avaient imposé des redevances : *cens*, *cen-sives*, *carpot*, *champage*, *terrage*, *parcière*, etc., etc. Or les gros seigneurs ne sont plus chefs d'exploitation, ne résidant plus dans leurs terres et les faisant gérer de telle façon que les droits « font plus de tort à ceux qui en patissent que de profit à ceux qui en jouissent ». Peut être se fût-on entendu avec « les seigneurs » ; mais ils ne sont pas là : la cour a écrémé la noblesse de province. On a certes exagéré son absentéisme, mais les grands propriétaires, pour les trois quarts, ne paraissent pas dans leurs domaines. Très humains et même humanitaires, ces nobles sont cependant plus odieux que leurs ancêtres, parce que, plus besogneux, ils doivent au train que leur fait mener Versailles, d'être plus exigeants ; là-bas, l'intendant qui, lui, n'est ni humanitaire ni humain, pressure — et fait gémir la matière pressurée.

D'ailleurs, ce qui commence à soulever le bas peuple, c'est *le principe même des droits* et cette inégalité devant l'impôt qui, plus encore que les droits positifs, révolte ouvertement. L'inégalité est si odieuse que tel cahier (celui de la Rochelle) demandera l'égalité de la peine capitale, se plaignant amèrement que l'un soit pendu et l'autre décollé.

Le Clergé — dans une situation un peu différente — excite presque autant de colère. Ne parlons que de sa situation matérielle (nous réservant d'étudier plus tard sa mentalité). Ils étaient à peu près 120 à 140.000 ecclésiastiques : environ 20 à 25.000 religieux et 60.000 à 70.000 prêtres séculiers (plus environ 37.000 religieuses).

Cent trente évêques administraient de haut l'Église de France, pourvus de diocèses fort inégaux (1388 paroisses dans celui de Rouen, 19 dans celui d'Agde) et de revenus plus inégaux encore, puisque tel diocèse rapporte 400.000 livres par an à son titulaire et tels autres ne valent que 7.000 livres à leurs chefs, « les évêques *crottés* ».

Même inégalité dans les revenus des abbayes, puisque Saint-

Waast d'Arras jouit de 500.000 livres de revenu, tandis que nombre de monastères atteignent péniblement le chiffre de 6.000 livres.

La fortune de l'Église a été exagérée : M. de la Gorce, dans la remarquable étude qu'il vient de consacrer à l'Église de 1789, dit : 2 milliards 992 millions 538.140 livres. Après examen de divers témoignages, il faut lui donner raison. Le revenu était de 85 millions, mais il était presque doublé par le produit des dîmes prélevées sur les fidèles : 80 millions environ.

Ces biens venaient des dons et legs séculaires, presque tous faits à une fin très précise :  *prière pour les défunts, assistance aux vivants*. L'Église, même en décadence, remplissait en partie ces objets : frais du culte, de l'enseignement et de l'assistance absorbaient la grosse partie des revenus fixes. Mais trop souvent cependant et depuis trop longtemps, le haut clergé avait paru oublier ou méconnaître les charges qui grevaient les bénéfices. « La décadence » de cette Église se résume, pour M. de la Gorce, peu suspect d'anticléricisme, « dans la séparation de deux choses : à savoir les biens accumulés par la libéralité des fidèles et les obligations pieuses qui ont été la charge de ces dons ». Que de bénéficiaires perdent de vue le caractère de cette fortune qui ne leur est que « confiée », et ont fini par la regarder comme une fortune personnelle !

Telle situation rend cette fortune injustifiable et plus injustifiables encore les immunités dont, par surcroît, elle jouit.

Enfin la dîme était odieuse : les Cahiers, issus de ces « paroisses » qui, en immense majorité montreront, nous le verrons, une si courageuse fidélité à l'Église un jour proscrite, nous apportent cent preuves de la haine que soulève cet impôt de la dîme. Déjà la révolte se traduisait depuis longtemps par des procès : lorsqu'en 1788, un prélat, dans l'Assemblée des notables, a défini la dîme « une offrande volontaire de la piété des fidèles », le duc de Larochehoucauld a riposté vivement : « Offrande volontaire sur laquelle il existe maintenant 400.000 procès dans le royaume ! »

Par surcroît, cet ordre si riche ne paye pas l'impôt — s'étant à la vérité *racheté* en 1710 et offrant (mais avec faculté, dont il use, de le refuser), de temps à autre, un *don gratuit*. Et enfin



la répartition même des revenus à l'intérieur de l'Église froisse et révolte. Tel évêque, comme les Rohan à Strasbourg, jette l'or par les fenêtres, mais une plèbe de 60.000 curés meurt ou à peu près de faim. Le scandale s'en augmente de ce que ces prêtres de campagne, ce sont les plus méritants (il faut lire ce que dit de cette situation le cardinal Mathieu dans son livre sur l'*Ancien Régime en Lorraine*) : 700 livres à un curé, 350 à un vicaire, tandis que tel prélat, fort inférieur en piété et moralité, touche 100.000, 200.000 et 400.000 livres de revenu. Ce prolétariat ecclésiastique n'est pas, nous le verrons, le dernier à murmurer : les catholiques les plus fidèles partagent parfois son mécontentement, tandis que « libertins » et protestants, justement aigris par des persécutions encore récentes, dénoncent, avec quelque excès, dans l'Église tout entière une Babylone, où l'or corrompateur a changé en grands seigneurs millionnaires les successeurs des apôtres du Christ.

\*  
\* \*

Nobles et prêtres pâtissent — aux yeux du peuple durement grevé d'impôts — de ne les point payer. Les impôts mal répartis exaspèrent le contribuable : on paie plus volontiers un impôt que tous acquittent. Si les nobles paient maintenant la *capitation* et l'impôt du *vingtième* (lorsque, réellement, ils les paient), les privilégiés sont tous exempts de la *taille*, et la *taille* est le plus insupportable des impôts directs. Les deux premiers écorchent, celui-là étouffe. Sur cent livres de revenu, l'impôt direct en prend 53 au taillable, et cet impôt peut tous les jours s'aggraver, puisqu'en face d'un gouvernement qui, depuis la mort de Colbert, n'a jamais su compter, la nation est encore, ce 1<sup>er</sup> janvier 1789, *taillable à merci*. Par surcroît, l'impôt trop lourd est mal réparti et levé arbitrairement ; il en paraît plus atroce. « *Délire de fiscalité !* » écrit un étranger pour résumer son impression après un voyage en France. Et ce qui le frappe, c'est l'inégalité criante qui fait payer 9 livres à 12 arpents de domaine noble et 14 à 4 arpents de terre roturière.

L'impôt indirect vient achever d'écraser les sujets du roi. On sait assez de quel poids pèse le monopole du sel, cette *gabelle* contre laquelle, plus encore que contre la taille, va se faire la Révolution de 1789 ; odieuses aussi ces *aides* qui, avec la gabelle, autorisent, par surcroît, les agents du roi à cette constante inquisition, la forme la plus haïssable de la tyrannie aux yeux de nos paysans, cette inquisition qui, allant de la huche au cellier, exaspère.

Sous le poids de cette double, triple, quintuple charge, le paysan plie : droits féodaux, dîme ecclésiastique, impôts royaux dont il supporte la presque totalité, voilà de quoi l'accabler. Son aspect est misérable. Il ne faut pas cependant s'y laisser complètement prendre. Par quel prodige d'économie ces malheureux sont-ils arrivés à dérober aux exacteurs de quoi racheter la terre ? Il est de fait que, *depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, le paysan rachète la terre* ; près d'un tiers déjà du sol est entre les mains de ce paysan français, qui joint vraiment le génie de l'épargne à l'âpre désir de la propriété. Les travaux récents ont singulièrement éclairé cette situation méconnue. Mais, loin de satisfaire le paysan, cette situation l'excite. Le jour où il serait délivré du poids écrasant que l'État et le privilège font peser sur lui, que ne pourrait-il pas ? Chez lui l'aspiration vers l'égalité, c'est l'aspiration légitime au moyen d'acquérir de plus large façon la propriété.

Le petit peuple des villes, lui, meurt de faim : il en rend fort naturellement responsable le Roi et la Cour, comme il en rendra, en 1791, responsables la Constituante et, en 1793, la Convention.

Peuple des campagnes et peuple des villes chargent le régime de sourdes malédictions. Le jour venu, incité à se « doloir », le peuple criera bien haut sa misère et sa colère.

« Tout le mal vient de ce que la France n'a pas de constitution », a écrit Turgot à Louis XVI. Lui aussi (qui n'était probablement point partisan d'une constitution à l'anglaise) entendait dire *une organisation rationnelle*. Car il n'y a pas, en 1789, mauvais système, mais *absence de système*.

Un des derniers ministres de la Monarchie adresse, à la veille de tomber, un rapport au roi qu'il faudrait citer tout entier.

« La France, y lit-on notamment, est un royaume composé de pays d'États et de pays d'administrations mixtes dont les provinces sont étrangères les unes aux autres, où certaines contrées sont affranchies totalement des charges dont les autres supportent tout le poids, où la classe la plus riche est la moins contribuable, où les privilèges rompent tout équilibre, où il n'est possible d'avoir ni règle constante, ni vœu commun; c'est nécessairement un royaume très imparfait, très rempli d'abus, et tel qu'il est, *impossible à gouverner.* »

Qui écrit? Est-ce un ministre bourgeois et réformateur, Turgot ou Necker? Non, mais un privilégié, le comte de Calonne — que viennent d'édifier simplement deux années de gouvernement.

Et cette « anarchie dépensière » paraît d'autant plus intolérable, que les esprits de plus en plus se déroberont par le « progrès des lumières » au joug de la tradition.

---

## CHAPITRE II

### LE PROGRÈS DES LUMIÈRES

La tradition était l'âme de ce régime : elle le justifiait et le soutenait seule ; il ne lui pouvait survivre. Le paysan était malheureux ; il ne l'était pas plus (peut-être l'était-il moins) qu'un siècle avant. L'artisan avait souvent faim ; pas plus souvent qu'un siècle avant. Les privilèges étaient exorbitants ; ils ne l'étaient pas plus qu'un siècle avant. Et le pouvoir, par certains côtés, *paraissait* plus fortement armé. Mais la tradition ne soutenait plus l'édifice. La philosophie l'avait sourdement miné avant de le jeter bas. Le régime — nous venons de le voir — était un corps mal bâti, mais c'était surtout, depuis des années, *un corps que l'âme abandonnait*. Comment eût-il pu vivre plus longtemps ?

« *C'est la faute à Rousseau ; c'est la faute à Voltaire* », on a raillé cette formule qui est simplement trop exclusive. « C'est la faute » à bien d'autres gens et à bien d'autres choses. Il n'en va pas moins qu'en décernant à Voltaire, puis à Rousseau, des honneurs quasi divins, la Révolution, en eux, reconnut les siens.

Parmi tant de « confessions », ouvrons celle de M<sup>me</sup> Roland. Pourquoi la fille de ce bourgeois sceptique et de cette bourgeoise dévote est-elle une sectaire de la Révolution dont, à mon sens, elle incarne toutes les grandeurs et toutes les erreurs ? Elle est née en 1754. Montesquieu va mourir ; Voltaire installé à Ferney sa « royauté » désormais incontestée et conclut avec d'Alembert alliance contre *l'Infâme* ; Duclos, élu, quelques semaines après, secrétaire perpétuel, va installer la « philosophie » dans la maison de Richelieu, où d'Alembert

lui succédera ; 1754, c'est encore l'année où Diderot adhère définitivement à l'athéisme dans l'*Interprétation de la Nature*, où paraît le 3<sup>e</sup> volume de l'*Encyclopédie*, dès lors assurée de vivre grâce aux complaisances du directeur de la librairie, M. de Malesherbes ; c'est l'année où Jean-Jacques Rousseau écrit le *Discours sur l'Inégalité*. Pendant dix ans, chaque année marquera un succès de la philosophie ; et pendant ces dix années (Sieyès et Mirabeau étant nés en 1748 et 1749) viendront au monde ceux qui feront la Révolution : Brissot en 1754, Lafayette en 1757, Mounier, en 1758, Robespierre, Vergniaud, Danton en 1759, Desmoulins en 1760, Barnave en 1761, pour ne parler que des gens marquants. Si j'ai plus spécialement choisi cette petite Manon Phlipon, future citoyenne Roland, c'est que, née à cette date fatidique, elle nous dit longuement les lectures où se forma son esprit : après Corneille qui la fit Romaine et Plutarque qui la fit Spartiate, Voltaire, d'Holbach, Helvétius, Diderot, d'Alembert, Raynal, et puis, enfin et par-dessus tous, Rousseau : « Je l'ai lu trop tard et bien m'en a pris ; il m'eût rendu folle, je n'aurais voulu lire que lui. »

Les lectures de la petite Phlipon sont celles de sa génération, de Robespierre à Desmoulins, mais aussi de l'abbé Grégoire au marquis de Lafayette. Fils et filles de grands seigneurs et de petits bourgeois s'abreuvèrent à la même coupe.

Il serait intéressant de tenter ici une fois de plus l'étude de cette passionnante question et d'en voir derechef sortir la thèse du *Disciple*. Quand les mattres s'appellent Montesquieu, Voltaire et Rousseau, les disciples Robespierre, Danton et Brissot, l'étude attire : j'ai voulu la refaire, me méfiant des formules ; j'ai suivi à travers le siècle l'œuvre de démolition idéale et j'ai, pour ma satisfaction propre, reconstitué dans le milieu moral et intellectuel où ils furent élevés chacun des vingt hommes qui, de 1789 à 1799, seront les protagonistes du drame. Tous ont reçu l'empreinte de la même philosophie, purement destructive d'ailleurs.

\*  
\* \*

Telle influence entraîne plus d'une conséquence. Préparée et faite par de beaux esprits, écrivains qui se sont crus penseurs,

la Révolution s'imprègne des idées qui, depuis cinquante ans, dominant la « république des lettres » : dogmatisme idéologique, classicisme, cosmopolitisme, humanitarisme, antichristianisme, philosophisme destructeur de toute autorité.

La Révolution sera donc idéologique et dogmatique. Écoutons parler le dernier philosophe, qui siègera dans deux assemblées révolutionnaires, mais qui, bien avant 1789, vaticine : « *Une bonne loi doit être bonne pour tous les hommes comme une proposition est vraie pour tous.* » La capitale erreur de la Révolution tient dans ce dogme, proclamé par Condorcet. Ce géomètre est dans l'espace. Lui et ses coreligionnaires, ignorants de la vraie sociologie qui se fonde sur la psychologie, se montrent ici plus ignorants encore de l'histoire.

Ne le leur dites pas. Ils vous répondront par Athènes, Sparte et Rome. Plutarque, depuis des siècles, mystifie notre pays avec ses faux Grecs et ses faux Romains. Et tous — philosophes et disciples des philosophes — sont férus de classicisme à ce point que la Révolution se fera aux noms mille fois répétés et acclamés de Harmodius, Léonidas, Gracchus, Brutus et Caton.

Elle se fera aussi au nom des lois étrangères. M<sup>me</sup> Roland se reconnaît « une âme cosmopolite ». De Berlin et de Pétersbourg, de Genève et de la Haye, de Westminster plus encore et surtout de Philadelphie, les philosophes ont rapporté le goût des nouveautés. Washington et Franklin ont été appelés Brutus et Caton : et c'est tout dire. Ils sollicitent les esprits et sèment des ferments. Le XVIII<sup>e</sup> siècle y a préparé les âmes en faisant acclamer tout ce qui a, aux yeux des novateurs, une qualité mattresse qui est de n'être point français.

Ce cosmopolitisme se nourrit d'humanitarisme. « L'Homme » apparaît : l'« homme bon » qui excite la sensibilité de ces âmes, « enivrées, écrit un contemporain, de philanthropie ». Et l'Homme — au début — apparaît fraternel : c'est pour libérer « l'Humanité » que le mouvement, qui eût pu n'être que localement réformateur, se fera démesurément révolutionnaire. Il restera — dans les formules — imprégné de « sensibilité ». Et telle disposition, générale en 1789, est de conséquence : lorsqu'en janvier 1789, Bouillé montre à Necker que le danger approche, celui-ci, qui n'en disconvient pas, ajoute « *qu'il faut compter*

sur les vertus des hommes ». Toute une école de politiques vit sur cette doctrine qui les mènera des bancs de la Constituante aux marches de l'échafaud.

Si l'homme est bon, il ne saurait être mauvais qu'il se gouverne lui-même : le mot de *république*, pris dans son plus large sens, sonne bien à des oreilles sensibles qui, par surcroît, entendent vanter les vertus des « républiques antiques ». Si personne ou à peu près ne songe, en 1789, à établir l'*institution républicaine*, Danton aura néanmoins raison, qui s'écriera : « La République était dans les esprits vingt ans au moins avant sa proclamation. » Un souffle nettement antimonarchique naît, s'enfle et se répand au cours du siècle : M. Rocquain a consacré à l'« *esprit révolutionnaire avant la Révolution* » un volume nourri de faits auquel il faut renvoyer. « Vent antimonarchiste », écrivait d'Argenson dès 1751.

Vent anticatholique aussi. Est-il utile de rappeler ici la campagne qui, depuis soixante ans, se poursuit contre « l'Infâme » ? De l'élégante indifférence de Montesquieu, on a fait du chemin jusqu'à la haine du christianisme que ne dissimulent ni Helvétius ni Holbach. Grave conjoncture, lorsqu'on pense que cette monarchie française, c'est l'Église qui l'a le plus puissamment épaulée. Le trône du Roi Très Chrétien — même lorsque le roi Très Chrétien est très mauvais chrétien — s'appuie sur l'autel. Si celui-ci vacille, le trône restera-t-il debout ? En réalité, trône et autel, toute autorité est, en 1789, parfaitement ruinée.

\*  
\* \*

Cette situation est-elle l'œuvre exclusive des philosophes et hommes de lettres du siècle ? Il serait absurde de le prétendre. Ils n'ont pas créé l'esprit classique ; il leur est antérieur, mais plus que personne ils l'ont porté à l'extrême. Ils n'ont pas inventé la constitution anglaise et (cela serait déjà plus contestable) ils n'ont pas insurgé les colons d'Amérique, mais ils ont importé l'esprit de Westminster et exalté la *déclaration* de Philadelphie. Ils n'ont pas suffi à faire naître la sensibilité humanitaire, mais ils l'ont surexcitée. Ils n'ont pas, les pre-

miers, conçu l'esprit de fronde, puisque, dès 1751, un Argenson aperçoit une révolution possible, mais si, depuis 1751, l'idée de révolution s'est élargie, étendue d'un petit groupe à toute une génération, c'est que la philosophie a ébranlé le respect jusque-là porté à l'autorité et à la tradition. Pas plus ils n'ont forgé l'athéisme, puisque, dès 1715, une petite société le professait, mais ils ont gagné à la doctrine les classes dirigeantes et jusqu'à la petite bourgeoisie.

Le peuple n'avait lu ni Rousseau, ni Voltaire, ni l'*Encyclopédie*, et le peuple murmurait, parfois même (il y a eu sous Louis XV de graves émeutes) se soulevait. Mais l'émeute trouvait encore en face d'elle un pouvoir royal que rien n'avait miné : elle ne rencontrait pas d'autre part à sa tête les tribuns et les chefs que la nouvelle génération bourgeoise va lui fournir et sans lesquels l'émeute ne se peut généraliser en révolution. Qui a énervé le pouvoir, désarmé les classes privilégiées et jeté par ailleurs la jeune bourgeoisie dans l'état d'esprit résolu, sinon les philosophes ? Que les ennemis de la Révolution les en maudissent ou que ses amis leur en fassent gloire, c'est un fait en tout cas incontesté.

La Révolution — nous l'avons vu — sortait des faits : mais comment nier qu'elle n'en pouvait sortir qu'avec le concours des « lumières » ?

---



### CHAPITRE III

#### LES CLASSES DEVANT LA CRISE

La Révolution va être beaucoup plus qu'un mouvement politique ; les *classes de la nation* s'y vont heurter toutes : nobles, bourgeois, prêtres, paysans, artisans s'affronteront. Pourquoi les uns seront-ils vaincus, les autres vainqueurs, d'autres leurrés, d'autres asservis ? Le secret de l'avenir est, en 1789, dans la *situation* et la *mentalité* de chacune de ces classes — et de celle de la Nation tout entière.

La Noblesse que, par un paradoxe historique, le roi de France épaula à l'heure où elle sombre, ne lui apporte ni une armée ni un état-major ; sa clientèle est nulle et la Noblesse elle-même incapable.

Le mot serait dur si on le prenait dans son sens le plus fâcheux. L'aristocratie n'est pas inintelligente : certains de ses membres brilleront d'un vif éclat sur les bancs de la Constituante et, par ailleurs, les centaines de « *lettres d'aristocrates* » que, pour notre fortune, Vaissière a versées au procès, dénotent chez la plupart, grands et petits, une finesse charmante servie par une plume élégante.

Elle était incapable, je veux dire *inapte à se défendre en masse comme d'ailleurs à composer avec mesure lorsqu'il le fallait*. Richelieu, complétant l'œuvre séculaire des rois, avait systématiquement abaissé les caractères parmi les descendants des *preux* ; Louis XIV avait continué. On les avait *déshabitués de l'énergie* et l'on s'était gardé de les *habituer à la politique* : on les avait courbés si positivement que, physiquement, certains gardaient — sans s'en pouvoir défaire — l'allure des révérences. Héritairement courbés, ils ne pourront se redresser devant l'orage.

Par ailleurs Louis XIV, après les Valois de Saint-Germain, les avaient arrachés à la terre et proprement *déracinés* : l'arbre qui n'a plus de racines résiste mal à la tempête. L'aristocratie française avait puisé sa force dans la terre française dont elle était issue : ces chefs d'exploitation rurale, ces maîtres d'une famille agricole avaient abandonné l'exploitation rurale et la famille agricole : fils du sol, ils avaient ainsi perdu leurs forces — comme ce géant Anthée qu'Hercule ne put terrasser qu'en le séparant de la terre sa mère. Ainsi avait fait Louis XIV quand, impérieusement, il avait exigé qu'on habitât Versailles. Alors la famille agricole avait perdu de vue et, partant, d'affection son chef. Lorsque celui-ci — à l'heure du péril — cherchera l'armée de ses anciens « clients », il les verra contre lui. Le sentiment de son impuissance excuse seul son incroyable apathie ou son indicible ahurissement.

*Courbés et déracinés*, ils étaient, par surcroît, comme tant d'autres, *atteints du mal du siècle*. J'ai déjà dit que la philosophie faisait tomber les armes de ces mains déjà trop affînées : les descendants de ces rudes barons, Bouchard de Montmorency, Foucauld de Laroche-foucauld, c'étaient les lecteurs, les amis, les admirateurs, les disciples de Montesquieu, Voltaire, Diderot, d'Alembert et Rousseau.

De la nouvelle doctrine ces nobles gens ont subi l'empreinte plus qu'homme au monde. Chez les uns, perte de la foi religieuse — avérée ; chez les autres, perte de la foi monarchique — inconsciente ; chez presque tous, *perte de la foi en leur propre droit*. M. de Castellane a groupé en un charmant livre, *Gentilshommes libéraux et démocrates*, les figures saillantes : Liancourt, Laroche-foucauld, Virieu, Castellane, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre. Ce petit volume suffirait à édifier, et sur la générosité, et sur la vanité de leur état d'esprit. Ceux-là voient dans la Révolution une fronde contre le « despotisme » des rois et le « fanatisme » des prêtres. Lorsqu'en 1791, la Révolution se retournera contre eux, ils lèveront les bras au ciel : Clermont-Tonnerre pleurera, Virieu sacrera, Liancourt essaiera de chercher des soldats au roi — beaucoup trop tard.

Divisée en deux groupes, *l'un qui va trop céder et l'autre pas*

*assez*, ébranlée dans sa foi par l'esprit du siècle, démunie de toute clientèle par la politique des rois et avilie par les exigences de la courtoisie, la noblesse française, généreuse et courtoise, ne saura que bien mourir — si, pour elle, c'était là bien mourir.

\*  
\* \*

Peut-on, à défaut de cette noblesse énermée, compter sur le clergé ? moins peut-être. Car ici l'ennemi est dans la place, et la place, aussi bien, est en grand délabre.

« L'Église n'a pas besoin de grands noms, mais de grandes vertus ! » C'est Massillon qui, au début du siècle, a jeté cet avertissement au pouvoir. Il n'a pas été entendu : trop souvent « les grandes vertus » ont été, sur la *feuille des bénéfices*, sacrifiées aux « grands noms ».

Certes, il y a, en 1789, des prélats à tous égards édifiants et je regrette de ne pouvoir, après MM. de la Gorce et Sicard, les proposer nommément à notre estime. C'est le danger de ces résumés : ils exposent, pour être concis, à être injuste. S'il y a, par ailleurs, des prélats fort scandaleux, la masse est simplement médiocre d'âme ou d'esprit. Fort souvent, en effet, il y a divorce entre l'âme et l'esprit. Louis XVI qui vient de nommer Bonnal à Clermont et Boutteville à Saint-Flour, dit en souriant : « Je viens d'envoyer le Saint-Esprit en Auvergne, le Saint à Clermont et l'Esprit à Saint-Flour. »

Masse médiocre, ai-je dit. Il est humiliant pour l'Église de 1789 que, sur 130 prélats, M. l'abbé Sicard, dans son attachant tableau, en soit réduit à nous montrer, d'un geste réhabilitateur, une quinzaine d'évêques vertueux. Et il faut bien — car il est d'une remarquable impartialité — qu'il flétrisse sans réserve les Rohan, les Loménie de Brienne, les Jarente, les Talleyrand et autres drôles. Et la plupart des hauts abbés ne valent pas mieux, avec cette excuse que la plupart, étant commandataires, au moins ne sont pas prêtres.

Le bas clergé regardait avec dépit, scandale, jalousie, ces chefs peu respectables. Depuis des années, ces curés, fils du peuple, dotés en immense majorité d'une foi robuste, s'ouvriraient

à l'esprit démocratique, parce qu'ils étaient imbus, eux aussi, dans une certaine mesure, de l'esprit philosophique.

Le bas clergé était pour les innovations. Le trait a une importance capitale : telle disposition dirigera l'événement et fera le triomphe du Tiers en disloquant l'opposition des « privilégiés ».

Rien ne vaut un petit fait ; citons, d'après M. de la Gorce, celui-ci : la découverte en Périgord de deux listes de souscription à l'*Encyclopédie* qui, sur 40 noms, contiennent ceux de 24 curés. Pourquoi les curés du Périgord eussent-ils plus souscrit à l'*Encyclopédie* que ceux de vingt autres provinces ? Ici la généralisation n'est point téméraire et l'on ne saurait s'étonner de voir le bon abbé Barbotin, dont on vient de publier les lettres, faire sa lecture de Mably. Rousseau lui-même ne les froisse pas tous : quelques-uns accepteraient volontiers pour vicaire le vicaire Savoyard.

Le régime ne les arrange guère : évêques et moines trop riches en face de curés réduits à la portion congrue ; comme par surcroît (le cardinal Mathieu nous en cite plus d'un exemple en Lorraine), les prélats, si aimables et souvent si généreux, sont parfois fort durs avec leur clergé diocésain, les « bas curés » sont, en 1789, extrêmement disposés à se jeter dans un mouvement auquel les préparent à la fois leur origine, leurs lectures et leurs rancunes.

Les élections nous les montreront fort excités, en janvier 1789, contre les évêques. « Ce sont ces b..... de curés qui nous perdront », s'écriera d'Antraigues, en mai 1789. Ce sont en effet ces « b..... de curés » qui rendront possible la Révolution. Et tandis que leurs évêques, incertains comme beaucoup de hauts privilégiés sur la validité de leurs droits et empêtrés dans leurs capes violettes, ne peuvent être pour leur cause que de médiocres soldats, ces « b..... de curés », troussant leur rude soutane de drap, vont marcher, plus violemment parfois que les bourgeois, à l'assaut du privilège.

\*  
\* \*

Ce sont eux qui feront triompher le Tiers et, avec eux, nous

abordons le camp des vainqueurs de demain : *les bourgeois*.

« Qu'est-ce qui a fait la Révolution ? disait un jour Napoléon : *la Vanité*. La liberté n'a été que le prétexte. » Le mot, trop brutal, est par là injuste ; il ne l'est pas tout à fait. M. Faguet a, dans des pages saisissantes, montré que la Révolution de 89 fut *beaucoup moins faite contre le despotisme que contre l'inégalité*. Par là elle fut encore plus sociale, que politique. Evidemment de nobles esprits ont été, chez les bourgeois, poussés par le seul culte de la liberté, Mounier par exemple, un des plus purs représentants de cette magnifique classe des bourgeois français ; aussi sera-t-il un des premiers à s'apercevoir qu'il a été dupe du « prétexte ». Les bourgeois libéraux sont rares : les bourgeois exaspérés sont légion ; les bourgeois ambitieux marchent à leur tête. Ils crient : *Vive la Liberté !* » mais ils sont Français : un Français ne se croit doté de la liberté que lorsqu'il tient le pouvoir. Au fond, presque tous veulent l'égalité à leur profit : Rivarol et Chamfort, dans deux camps différents, apportent une justification inattendue à la cruelle boutade de Napoléon : « Ce n'est pas le despotisme qui a irrité la Nation, dit l'un, mais le préjugé de la noblesse », et l'autre s'exprime presque dans les mêmes termes.

Par surcroît, la jeune génération bourgeoise a lu les bons auteurs, autant et plus que les premiers ordres. J'ai dit les lectures de Marie-Jeanne Phlipon, et qu'elles étaient celles de Robespierre, de Brissot, de Danton, de Barnave et de Desmoulins. Ils adorèrent des écrivains qui servaient leurs amères rancunes et qui, réclamant l'égalité avec Rousseau, satisfaisaient leur légitime orgueil. Que la petite Phlipon, priée chez une dame noble, ait été avec sa mère traitée à l'office, et que Barnave ait vu la sienne bousculée au Théâtre par un grand seigneur insolent, ce sont incidents décisifs qui ont laissé dans leur âme une rancune inapaisable. Beaucoup de ceux qui se montreront forcenés, ont vécu trop près de la noblesse, ont essuyé ses mépris, sa condescendance plus outrageante encore pour une âme aigrie : Carrier a été l'intendant des Miramon d'Auvergne. En 1789, ils sont exaspérés : Sieyès traite les nobles de « Cartouches ». D'ailleurs presque tous, férus de leur « bonne bourgeoisie », *n'aspirent à l'égalité que pour arriver à la domination* ; car — et c'est le

second trait qui, de 1789 à 1799, va, lui aussi, être de conséquence — *ils sont au fond tout ce qu'il y a de moins démocrates*, n'éprouvant pour le petit peuple qu'un mépris mêlé de peur. « *Type accompli du bourgeois de 89*, dit M. Meynier de La Revellière, *joignant à la haine des nobles la défiance de la foule.* » Nous les verrons à l'œuvre et cela nous dispense d'insister.

\*  
\* \*

Il faudra que ces bourgeois cependant caressent — en ces mois historiques de l'hiver de 1789, en ces semaines de campagne électorale — les très petites gens et surtout les paysans. On va donc surexciter leur mécontentement et le faire parler.

Ce mécontentement est d'ailleurs extrême. J'ai dit — en peignant leur situation matérielle — les griefs des paysans. ?Eux feraient bon marché de la liberté : ils ne rêvent ni des deux Chambres de Westminster ni d'une Constitution « républicaine » à la Philadelphie. *Ils veulent se libérer des droits féodaux et d'impôts trop lourds* et — subsidiairement — (je l'ai indiqué) ils désirent que le royaume soit mieux *constitué*. Qui les peut retenir ? La fidélité de vassaux à seigneurs : elle est morte de l'absence du seigneur. La religion ? Certes ils sont catholiques et le montreront bien : mais la dîme leur est insupportable. Aussi bien, nous savons que, deux fois sur trois, le curé est peu disposé à retenir le bras qui, dès janvier 1789, se lève, menaçant, vers le Château.

*Délivrer la terre*, voilà à quoi aspirent seulement « les vilains ». Si le roi les y aide, ce sera « le bon roi », et la terre délivrée en août 89, ils ne demanderont pas plus. Lorsque la Révolution se sera compromise à leurs yeux par les excès de la Terreur, le triomphe des « mauvais sujets » du bourg, ? l'institution du « mauvais papier » et la proscription de leurs curés, ils se tourneront vers tout régime fort qui viendra, en apportant la paix nationale, affermir les conquêtes civiles et sociales de la Révolution : quant aux libertés politiques, ils en feront bien facilement le sacrifice.

Pour l'heure, la bourgeoisie, de janvier à avril 1789, saura,

mettant de côté sa secrète morgue, intéresser ces paysans à son triomphe. Le programme de 1789, nous le verrons, sortira de la coalition, consentie par les deux classes, des aspirations de l'une et des ambitions de l'autre.

Mais, plus encore, le bourgeois saura faire servir à ses desseins la misère (qu'à la vérité il ne faut pas trop s'exagérer) du peuple des villes. La majorité en est formée de braves artisans qui, tous pareils au savetier de notre La Fontaine, se contenteraient de peu; Grégoire chante, n'amasse point et serait heureux, si on ne le ruinait en fêtes. Mais il se trouve qu'en 1789, il a très faim (j'entends la basse plèbe); il en rend responsable le régime; tel bourgeois, avocat comme Danton, médecin comme Marat ou journaliste comme Desmoulins, tenaillant sa rancune, il se laissera facilement jeter sur les Bastilles et les Palais. Au besoin, on renforcera de tristes compagnons, débris des bandes de Mandrin et autres, les ouvriers des faubourgs, et ce sera l'armée sans laquelle n'eussent pu prévaloir ni l'éloquence d'un Barnave en 1789, ni celle d'un Vergniaud en 1792. Ils ont faim depuis un siècle : ayant tenté, dix fois, de se soulever (je renvoie à M. Rocquain), ils ont été réprimés. Mais voici le terrible hiver de 1788-89 qui fait « crever le pauvre peuple » de froid et de faim. Et voici surtout que « l'épée ayant, écrit-on dès 1789, glissé des mains du roi », ce peuple trouve un pouvoir désarmé qui leur livre forteresses et châteaux.

La bourgeoisie qui, en avril 1789, a triomphé aux urnes avec l'appui des paysans, se servira des ouvriers pour défoncer les Bastilles du roi.

\*  
\* \*

La Noblesse et le Haut Clergé, incapables de se défendre, comptent sur le roi pour le faire.

Le roi peut-il le faire ?

Depuis un siècle le trône n'a plus de doctrine et, partant, plus de politique. Si la Monarchie française se déclare absolue, elle recule parfois devant ses Parlements, sans avoir su jamais quelle était, vis-à-vis d'elle, l'étendue de « leurs droits » et, par ailleurs, elle n'est pas mieux fixée sur les « droits » qu'ont — dans l'hypothèse d'une convocation — les *États* du royaume.

Depuis qu'elle a repoussé « l'offre de Colbert », si remarquablement définie par M. Ernest Lavisse, la monarchie n'a pas plus de doctrine administrative et financière que de doctrine politique. Et si l'anarchie est dans le pays — matériellement — c'est qu'elle est — moralement — dans la doctrine gouvernementale.

Pas plus le trône n'a de doctrine sociale. Sur quelle classe s'appuie-t-il ? Longtemps il s'est étayé, je l'ai dit, des « Communes ». Celles-ci, en 1789, espèrent encore que l'alliance se reformera. Il est clair que, depuis Louis XIV, le roi, « premier gentilhomme de son royaume », s'appuie sur sa noblesse, mais cependant toute sa politique, héritée des ancêtres, est de la confiner en une médiocrité qui l'affaiblit. On confie de préférence, de Colbert à Necker, le ministère à des bourgeois, quitte à leur témoigner un discret mépris. Si bien qu'on s'appuie sur une aristocratie qu'on a préalablement anémiée et qu'on gouverne avec une bourgeoisie qu'on dédaigne.

En 1789, aucun des problèmes politiques et sociaux qui se posent ne s'évoque aux yeux du gouvernement de Versailles avec une solution même hypothétique. On s'en va vers l'abîme « *le diadème sur les yeux* », dira Rivarol.

Le roi a convoqué les États et accordé au Tiers une double représentation : qu'est-ce à dire ? Si les États doivent voter *par ordres*, à quoi rime cette innovation ? Ils voteront donc *par têtes* ? Louis XVI ne sait pas, son ministère non plus. Que permettra-t-on aux États, que leur interdira-t-on ? On ne le sait pas. Défendra-t-on les privilèges ou les livrera-t-on ? On ne sait pas. Réprimera-t-on, s'il faut réprimer ? On ne sait pas, et ici j'ajouterai : on ne peut plus.

C'est qu'ainsi qu'il arrive sous un gouvernement sans boussole, l'arme, qui tremble dans une main incertaine, s'est faussée. A un pouvoir sans doctrine manque à cette heure (et déjà l'on s'en doute) la dernière ressource des gouvernements imprévoyants et menacés : la force armée.

\*  
\* \*

« Le roi n'a pas la force de tête et la force des baïonnettes »



*lui manque* », écrira, le 8 juillet 1789, un député du Tiers.

Les baïonnettes vacillaient dans les mains des soldats et l'épée même dans celles des officiers depuis le commencement du siècle. Lorsqu'à la fin de 1788, le roi a pensé — avant de féliciter Mounier — à le faire réprimer, lui et ses amis du Dauphiné, le maréchal de Vaux a écrit « qu'il est impossible de compter sur les troupes ». Six mois après, Necker, à la veille de l'ouverture des États, dira : « *Nous ne sommes pas sûrs des troupes.* » Et presque tout le secret des défaillances est là.

Les officiers n'en imposent plus à leurs hommes. On en sait les raisons. La plupart de ces officiers étaient médiocres et beaucoup ne s'étaient donné que la peine de naître, « coloneis à la bavette ».

Les sous-officiers — arrêtés dans leur ascension par l'édit de 1781 — haïssaient les bénéficiaires du nouvel état de choses. Parfois, ils s'en allaient, comme Oudinot et Massena, quelques-uns comme Murat en cassant les vitres; les autres restaient et murmuraient.

Sous eux, une armée très brave, mais dangereuse, gens trop souvent de sac et de corde recrutés au hasard, enfants perdus, enfants terribles : « *des brigands!* » dira d'eux, peut-être avec exagération, un des démocrates mêmes de l'Assemblée Constituante, leur ancien chef Dubois-Crancé.

Il eût fallu un joug de fer à une armée pareille. Et le joug, au contraire s'était relâché. Vaublanc nous montre les officiers nobles atteints comme tous l'esprit du siècle, sentimentaux, humanitaires, peu disposés à manier cette férule que, paradoxalement, le ministre Saint-Germain vient de leur mettre entre les mains.

Il y a mieux : l'armée qui, en France (je renvoie ici à M. Bord), a été le berceau de la *Maçonnerie*, apportée d'Angleterre par les régiments Irlandais, continue à en être son milieu de prédilection. Vingt-cinq *loges* militaires existent en 1789, *Parfaite Union* de Vivarais, *Saint-Alexandre* des mousquetaires, la *Pureté* du régiment de la Sarre, la *Concorde* du régiment d'Auvergne — inutile de les citer toutes. N'examinons point si, dans ces loges, sévit déjà l'esprit révolutionnaire; en tous cas l'esprit égalitaire y règne. Que le colonel s'assoie non seulement à côté, mais en dessous d'un sous-

officier, voilà ce qui peut le plus détruire la discipline. Et c'est ce qui arrive : dans la Loge *Union de Tout-Artillerie*, le vénérable n'est-il pas le sergent Compagnon, tandis que le marquis d'Havrincourt, maréchal de camp, n'en est que le délégué au Grand Orient ? On ne voit pas bien, avouons-le, Havrincourt commandant le feu au sergent Compagnon, contre un peuple qui réclame, après eux, « la parfaite égalité ».

*Tout cela aboutit à cette dissolution de l'armée à laquelle les événements vont nous faire assister, de la révolte des Gardes Françaises en juillet 1789 à celle de la garnison de Nancy en août 1790. Et c'est ce qui, autant qu'une politique incohérente, désarme le roi et le livre.*

\*  
\* \*

Classes privilégiées incapables de défendre leur privilèges, noblesse divisée et affaiblie, clergé coupé en deux et incertain de ses droits ; en face, une bourgeoisie qui aspire violemment au pouvoir par la conquête de l'égalité et de la liberté, bourgeoisie d'ailleurs énergique, intelligente, ambitieuse et âpre ; sous elle, et la portant, une plèbe rurale décidée à assauter les privilèges et, si le roi défend les privilèges, à mettre en pièces le « despotisme », et une plèbe citadine affolée par la misère et facile à exalter jusqu'à la sédition ; entre les classes qui s'affrontent, un gouvernement qui, dépourvu de toute politique, ne sait jouer son rôle d'arbitre, et qui, démuné de force, ne peut plus jouer son rôle de maître.

Cela suffit à tout faire prévoir. Qu'à ces éléments capitaux d'autres éléments se soient mêlés, cela va sans dire : éléments de toute révolution violente, *éléments troubles d'en haut, éléments troubles d'en bas*. En haut, *les meneurs* que guident des ambitions, des rancunes, des haines, qu'aigrissent des mécomptes, que poussent d'après désirs. « *Ceux qui écriront l'histoire de la Révolution*, affirme, dès 1789, un député, *ignoreront une foule de circonstances très fugitives, peu importantes en apparence, mais qui ont eu sur les événements une influence prodigieuse.* » Nous ne les ignorons pas toutes. Rien ne serait plus intéressant que d'établir ici la longue liste des meneurs qui, d'un

Lafayette à un Santerre, d'un Mirabeau à un Desmoulins, d'un Barnave à un Collot d'Herbois (j'en citerais cinquante très facilement), furent jetés dans le mouvement par des déboires ou des cupidités. En bas, parmi les *menés*, d'autres éléments troubles, cette terrible tourbe des sociétés qui repose au fond de nos cités et même de nos campagnes, et que tout mouvement ramène à la surface : « Tas d'hommes perdus de dettes et de crimes » qui, « si tout n'est renversé, ne sauraient subsister. » Et pour aller jusqu'au bout de l'enquête, il faudrait montrer l'action — aujourd'hui indéniable, encore qu'indiscutablement secondaire — des sociétés secrètes et des cabinets étrangers, d'agents mystérieux dont on aperçoit parfois la main sans la pouvoir jamais saisir. Et l'on verrait, à la lueur de cette étude (qui déborderait notre cadre), que la Révolution, presque fatale depuis cinquante ans, fut servie parfois, jusque dans ses plus généreuses heures, par divers facteurs qui n'étaient pas tous avouables.

*En réalité cette Révolution se devait faire* : nous la verrons dégénérer et sortir de son caractère primitif; il n'en va pas moins qu'elle était fatale et d'ailleurs nécessaire. Elle fut l'explosion et la revanche du plus noble sentiment qui, à mon sens, distingue l'homme : je veux dire *l'Énergie*.

Mallet du Pan, écrivait, le 17 février 1798, qu'en 1789 dans ce pays de France, « à force d'urbanité, d'épicuréisme, de mollesse, tout ce qui était riche, grand de naissance, propriétaire, homme comme il faut, était absolument *détrempé* ». L'Ancien Régime — c'est le dernier trait qu'il faut signaler — offre effectivement en 1789 le spectacle de ce qu'on pourrait appeler le *crack de l'énergie* : il était « *détrempé* ». L'énergie, jadis, avait été magnifique et générale : celle des rois qui avaient fait la France, celle des féodaux qui, pour elle, avaient bataillé, celle des apôtres qui l'avaient évangélisés. Les descendants et successeurs de ces grands hommes sont en général dépourvus de toute énergie et, par surcroît, tout étant réservé à la naissance et au privilège, ils ferment la voie à l'énergie et la compriment. Walpole, qui voit ce monde à Versailles, le juge irrémédiablement « anémié ».

Mais la France n'était pas à Versailles. *L'énergie française*

*demeurait* : elle était épandue dans l'âme de cinq cent mille citoyens. Loin de décroître, elle avait puisé dans sa compression même de nouvelles forces. Sous des hauts officiers *nés*, se morfondent des soldats au cœur de flamme ou à l'âme d'acier, tout vibrants de jeunesse et de génie guerrier ; ils seront l'État-major de Bonaparte après avoir couvert de gloire, par des travaux inouïs, la jeune République. 1768 a vu naître Murat, Mortier, Bessières, 1769 Hoche, Marceau, Ney, Soult, Lannes, Joubert — avec Bonaparte. Sous les prélats bien nés et médiocres, dont Massillon avait en vain voulu garer la France, et qui ne sauront qu'émigrer, un indomptable clergé se révélera qui, après avoir lutté pour la liberté, luttera, des greniers aux cavernes, pour la foi proscrite. Sous un gouvernement incapable, une légion de jeunes sujets s'élève, se nourrissant de ce Plutarque, « la Bible des forts », et qui, avocats, publicistes, professeurs, médecins, se sentent des âmes de feu dans des corps de bronze.

« Le ressort qui me pousse était dans mon cœur : il était comprimé ; la Révolution le dégage et je mourrai patriote », écrira Dugommier déjà quinquagénaire. Qu'était-ce de ces jeunes gens dont, écrit orgueilleusement l'un d'eux, Saint-Just, « l'âme n'était pas encore sevrée ». Les énergies individuelles et collectives, comprimées par une machine usée, la vont faire sauter et s'épancheront durant dix ans de telle façon que jamais pareil spectacle n'aura été donné au monde. Et à ce régime d'énergie se ralliera tout ce qui est jeune et fort. « *A dix-neuf ans, écrit Thiébault, entraîné en 1789, on appartient à qui attaque.* »

---

## CHAPITRE IV

### LE GOUVERNEMENT DE 1789

Le gouvernement royal a été acculé aux États Généraux ; on a dit ailleurs par quelle série d'erreurs, de mécomptes et d'échecs. M. Pierre de Ségur nous a mis en face du *Couchant de la Monarchie* ; M. Casimir Stryiński a arrêté nos lecteurs à l'*Aurore de la Révolution*. J'aperçois, en ces années 1787 et 1788, le crépuscule des Rois. Tout le monde y tâtonne : le soleil de Louis XIV a disparu ; on marche bien « le diadème sur les yeux ».

C'est cependant, en janvier 1789, ce gouvernement qui déchaîne le pays. Et après avoir, de façon générale, dit ce qu'étaient le régime, le pays et le gouvernement, il faut bien regarder en face les personnages qui vont présider aux premiers événements. La France était précipitée vers une révolution. Serait-elle courte ou longue, pacifique ou violente ? Y aurait-il réforme profonde ou subversion totale ? Cela dépend cette fois du personnel gouvernemental et de ses facultés.

C'est le roi, c'est la reine, ce sont les princes et les ministres.

*Louis XVI n'était pas de sa race*. Pieux jusqu'à la dévotion et chaste jusqu'à négliger sa femme, il était le petit-fils, non de ces Verts-Galants de Bourbons, mais de la pauvre Marie Leckzinska. Regardons à Nancy la statue de Stanislas et considérons que cet homme épais a passé sa vie à abdiquer des couronnes. Le sang de ce prince-là coule, plus que celui d'Henri IV, dans les veines de Louis XVI. Le travail, l'amour, la politique, la guerre ne l'attiraient pas ; une seule passion : la chasse et, entre deux randonnées cynégétiques, la serrurerie.

Nous avons son journal : « c'est celui d'un piqueux », a dit Taine : état de superbes « *tableaux*. » A ces chasses, il entretenait un appétit prodigieux, peut-être le seul trait qui le fit Bourbon. Cet appétit nourrissait son optimisme, en pleine crise déjà. Dès 1790, il scandalisera Gouverneur Morris : « Que peut-on attendre d'un homme qui, dans sa situation, mange, boit et dort bien, qui rit, qui est le gaillard le plus gai du monde ? »

De fait, il était gai, d'une gaieté un peu grosse, si j'en crois dix témoignages. Elle résistera longtemps aux pires mésaventures.

Lourd et d'aspect vulgaire, il n'était point sot : sur ce point on a beaucoup exagéré ; il étonnera parfois ses ministres par sa finesse ; il en est même qu'il jouera d'un tour de main. Il voyait parfois clair : mais sa bonté paralysait sa main et suffisait à empêtrer son geste. Il était d'esprit libéral et généreux : chrétien très sincère, il pratiquait avec une déplorable sérénité le pardon des injures. Il avait en outre subi l'action de son siècle et, ayant lu Rousseau tout comme un autre, tenait l'homme pour bon. On le savait bien disposé. Le jour où le vieux roi était mort, on avait tout espéré du jeune souverain ; sur la statue d'Henri IV au Pont Neuf, on avait écrit : *Resurrexit*. Hélas !

Son cœur et l'action de son temps le poussaient aux réformes libérales et humanitaires : il en avait fait de fort belles, retenons-le, sans y être en rien contraint, avant 1789. Les protestants devaient la liberté à ce catholique dévot, et, conscient « des maux de son bon peuple », il s'ingéniait, depuis quinze ans, à y porter remède. Il avait appelé au chevet du malade tous les médecins et même quelques charlatans. Lui-même s'était réformé : il laissait l'argent se gaspiller ailleurs, mais il était personnellement économe — par vertu et pour l'exemple : était-ce sa faute si l'exemple était aussi peu suivi que possible ? Il eût voulu qu'il le fût.

*Il ne savait pas vouloir* : voilà le trait saillant de son caractère. Facile à influencer, il avait, à la vérité, comme tous les hommes très bons, des révoltes incompréhensibles, subites et, parfois, se murait en une inintelligible résolution. En

thèse générale, il écoutait, souriait, se décidait rarement, « son premier mot étant pour dire : *Non* », dit un de ses conseillers, et n'agissait que sous une forte poussée, scène de courtisans affolés, objurgation ferme de la reine ou d'un ministre, incident violent qui l'impressionnait. Mais telles influences, s'exerçant en des sens divers, le ballotteront toujours. Aussi n'inspirera-t-il jamais une confiance absolue ni à sa femme, ni à ses frères, ni à ses ministres, ni à ses sujets, parce que, écrit un député, le 13 juin 1789, « il est connu qu'il n'a pas de volonté à lui ». Mais, en revanche, il ne découragera jamais ni l'intrigue de la Cour, ni l'entreprise des Assemblées, ni le mouvement populaire, parce que personne ne tient une de ses décisions pour irrévocable. Le mot qui court du salon de l'Œil-de-Bœuf aux quartiers populaires de Paris, ce sera : « Forcer la main au roi ». Sa main se laissait forcer, mais on n'était jamais sûr de la tenir. « Imaginez, disait son frère de Provence, des boules d'ivoire huilées que vous vous efforceriez de retenir ensemble. »

Au fond — et c'est la pire des dispositions — *son métier l'ennuyait*. Lisons le récit de sa captivité au Temple où il se relèvera, de si touchante façon, aux yeux de tous : cette vie de foyer, simple, réglée, ces leçons données à son petit garçon, ces repas en famille, tout cela le rendra très heureux ; on peut dire que ce malheureux prince ne trouvera le bonheur que dans cette prison. Il était fait pour la vie privée : le jour où, à Reims, il avait reçu la couronne, il avait dit : « *Elle me gêne.* » Elle le gênera toujours. Lorsqu'en 1776, Malesherbes lui a apporté sa démission : « Que vous êtes heureux ! s'est-il écrié. Que ne puis-je aussi quitter ma place ! » Ah ! qu'il était sincère !

« C'est, écrira, en 1790, Morris à Washington, un homme bon et doux qui ferait un excellent ministre pacifique dans des temps tranquilles. » Or, comme le dit Mignet, « ses ancêtres lui avaient légué une Révolution. » Sous la poussée trop forte, peut-être un Louis XIV lui-même eût-il fléchi. Faisons, pour être équitables, dans la faiblesse du roi la part de la fatalité qui le pressait. Et puis rappelons-nous qu'il ne voulut pas verser le sang français, préférant offrir le sien, avec

une grande simplicité dans l'immolation. Nous le verrons mourir, admirable dans le sacrifice. Et ici la pitié a ses droits, mais aussi et toujours la vérité.

Un roi, en effet, n'est pas là pour bien mourir : il est là pour régner. La reine disait de lui : « *Le pauvre homme !* » En 1789, tout le monde disait : « *Il est bon !* » Napoléon écrira au roi Joseph : « *Quand on dit d'un roi que c'est un bon homme, le règne est manqué.* »

En 1789, le règne est manqué. Le roi ne sait ce qu'il veut. « Il demandait conseil à tout le monde, écrit Malouet, et avait l'air de dire à tout venant : Que faut-il faire ? Que puis-je faire ? » De fait, il le fit demander à Rivarol par Malesherbes. « *Faire le roi !* » répondit Rivarol. C'était bien la dernière chose que pouvait faire Louis XVI, *parce qu'il n'était pas né roi.*

\*  
\*  
\*

A la rigueur et à son défaut, Marie-Antoinette eût pu « faire le roi ». « *Le roi n'a qu'un homme, c'est sa femme* », écrira Mirabeau. Fière et belle reine qui, en d'autres temps, eût été peut-être grande et qui acheva cependant de tout perdre. On a tout dit d'elle — beaucoup de bien et beaucoup de mal, trop de bien et trop de mal. Incapable de prudence, elle était — chose plus grave — *plus incapable encore d'oubli*. Or, qui ne sait pas oublier certaines offenses ne sait pas régner : il ne les faut pas pardonner bénévolement comme Louis XVI, il les faut systématiquement oublier. Et, ne pardonnant pas les offenses, elle ne savait pas non plus renoncer à ses amitiés : beau trait chez une femme, dangereux chez une reine — surtout si les amis abusent.

Cruellement attaquée, calomniée et déchirée par la Cour et la Famille, son caractère naturellement fier, mais primitivement confiant, primesautier et joyeux, s'en était assombri et révolté. Elle s'était alors murée dans une attitude hautaine qui acheva de la perdre. « Préoccupée d'être belle dans le danger plutôt qu'à le détourner », écrira Lafayette qui ici parle juste, elle ne le saurait détourner. N'exerçant sur son « pauvre homme » comme elle disait qu'une influence intermittente, elle



ne le pouvait pousser qu'à des actes qu'elle tenait pour actes de vigueur, mais qui, se produisant sans suites, semblaient plutôt des actes de révolte.

Les frères du roi étaient de nul secours : le comte de Provence, « Monsieur », qui sera un jour un assez remarquable roi, n'était alors qu'un bel esprit qui se piquait de philosophie, croyant plus au droit divin qu'à Dieu même, imbu des idées du siècle jusqu'au jour où Necker lui avait voulu rogner ses pensions, disposé depuis lors à pousser à la résistance, mais prudente et un peu surnoise ; d'ailleurs inférieur à son frère si l'on regarde le cœur, il lui était bien supérieur si l'on regarde le cerveau. Le roi ne l'aimait pas beaucoup, s'en méfiait, s'en sentant d'ailleurs méprisé.

L'autre frère, le comte d'Artois, plaisait infiniment plus. Très joli homme, adroit, élégant, portant volontiers la main à la garde de son épée, on le tenait pour une sorte de chevalier de la Table ronde et pour *l'épée de la Monarchie*. Parce qu'au contraire de ses frères, il était, lui, un infatigable Vert-Galant, il se fût volontiers figuré qu'il avait gagné la bataille d'Ivry. Cependant on ne connaissait son panache blanc que dans les jardins de Versailles : durant toute la Révolution, il parlera sans cesse de tirer « l'épée de ses pères » qui, jamais, ne sortira du fourreau. Tel caractère cependant le disposait à être grand pourfendeur de l'idée révolutionnaire, mais lui aussi compromettra la résistance plus qu'il ne la servira. Sa jactance parfois impressionnera le roi ; mais elle révoltera tout ce qu'il y a de raisonnable autour de lui. De cerveau fort étroit et de geste violent, c'était — s'il était écouté — un périlleux conseiller et, s'il était éloigné, un compromettant bavard.

\*  
\* \*

Si le roi écoute « la famille » d'intermittente façon, c'est de même qu'il consulte ses ministres. Ils ne lui conseilleront jamais, en 1789, les mêmes résolutions que la famille. Mais voici où est la faute : le roi ne saura jamais départager ses parents et ses ministres.

« *Le Ministère, c'est M. Necker* », écrira, le 22 mai 1789, un député... Tout roule sur M. Necker. »

Ce financier genevois, d'origine brandebourgeoise, s'était imposé par une remarquable probité morale et financière et par le succès même de ses affaires. Parce qu'il avait bien géré la banque Thelusson-Necker, on concluait que seul il pourrait éviter la faillite au royaume.

Il avait été porté par l'opinion au pouvoir, regretté lorsqu'il l'avait quitté en 1781, acclamé lorsqu'il l'avait repris en 1788. C'est que, de bonne heure, il avait ouvert, au-dessus de ses comptoirs, ce salon d'esprit dont M. d'Haussonville, son petit-fils, nous a, d'une façon si piquante et si indépendante, raconté l'histoire et dit la physionomie. Les Necker traitaient la philosophie; les philosophes, ayant parfois la reconnaissance de l'estomac, mettaient très haut leur Mécène, l'avaient poussé au pouvoir en 1781 et l'y avaient ramené en 1788.

Il n'était pas homme d'État. « Je crois, écrira Mounier un an plus tard, qu'il était par ses lumières, son zèle pour l'humanité, son esprit d'ordre et d'économie, un excellent administrateur dans les temps de calme, mais qu'il lui manquait les qualités nécessaires pour combattre les factions. » Ce qui lui manquait, c'était tout comme à Louis XVI (son petit-fils fait lui-même ce rapprochement), *l'esprit de décision*. « Il ne sait ni ce qu'il peut, ni ce qu'il veut, ni ce qu'il doit », écrira durement Mirabeau. Mirabeau était un ennemi : il est injuste. Necker a voulu quelque chose, mais qui ne suffisait plus : *il voulait faire de bonnes finances, pour ce, appeler le pays et dans le pays le Tiers-État à abolir les immunités, et lorsqu'on aurait remédié au mauvais état du Trésor public par d'utiles réformes, s'en tenir là*. « Son idéal, écrit M. de Laborie, était une sorte de gouvernement paternel où, sous le meilleur des rois, les deniers de l'État seraient gérés par un financier de premier ordre. »

« Horloge qui retarde, » disait Mirabeau : l'horloge retardait déjà en 1788.

Il pesait trop le pour et le contre : c'était une habitude de banquier; M<sup>me</sup> de Staël elle-même, qui avait pour son père le culte touchant que l'on a parfois raillé, lui reconnaît de « l'ir-

résolution ». Cependant il conseilla de bonnes choses ; mais il était incapable de faire front aux événements s'ils le débordaient. Le roi et l'Assemblée connaîtront successivement son humeur, que Malouet a ainsi définie : « Il ne savait plus gouverner, lorsqu'il était contrarié. » Par surcroît, il souffrait de l'estomac, mauvaise condition pour mener les hommes.

Rappelé en 1788, il continuait à se croire en face d'une crise financière, alors qu'il se trouvait en face d'une Révolution. Il demanda la convocation des États, comme on a recours à une réunion d'actionnaires dans un cas extraordinaire.

Le 27 décembre 1788, son rapport fortement discuté au Conseil avait été finalement approuvé : Barentin, le garde des sceaux, et Villedeuil seuls s'étaient prononcés contre ; Puy-ségur et Nivernais s'étaient abstenus ; Necker, Montmorin, Fourqueux, La Luzerne et Saint-Priest avaient voté pour la mesure. Louis XVI jeta son sceptre du côté où déjà penchait la balance.

*Le sort en était jeté, mais c'était le sort.* Aucun projet net ne se faisait clairement jour. Ni le roi ni Necker n'étaient aptes à faire front aux événements qui, dès l'ouverture de la campagne, les allaient déborder.

Ce gouvernement — le plus honnête que la France, peut-être, ait connu — était tout, excepté un gouvernement de crise.

---

## CHAPITRE V

### LES ÉLECTIONS ET LES CAHIERS

Rien de plus libéral que l'attitude de ce gouvernement et rien de plus loyal. Le 24 janvier, un règlement fut adressé aux agents du roi accompagné d'un préambule où vraiment le roi se confirmait « le bon roi » que l'on voulait. « Sa Majesté... s'est déterminée à rassembler autour de sa demeure les États Généraux du royaume, non pour gêner en aucune manière leurs délibérations, mais pour leur conserver le caractère le plus cher à son cœur, celui de conseil et *d'ami*. » Ce mot toucha profondément : nombre de cahiers y font allusion.

De l'ensemble des pièces, que M. Brette a groupées en un précieux recueil, se dégage à peu près ce *programme royal* auquel M. Aulard a consacré une de ses premières études, excellent si l'on s'y fût tenu : droit restitué à la nation de consentir l'impôt, périodicité des États, établissement d'un budget, fin de l'arbitraire ministériel en matière des dépenses, garantie, par l'abolition des lettres de cachet, de la liberté individuelle, institution par les États de la liberté de la presse, création d'États provinciaux permanents, et — ce qui était, avant tous les autres vœux, le double souhait qui s'échappait de toutes les bouches — *constitution stable et égalité de tous devant l'impôt*.

Sans doute il n'était pas parlé du mode de votation des États : mais les privilégiés étaient incités, par le rapport de Necker, à consentir au vote par têtes. Le roi attendait cette détermination « de l'amour commun du bien de l'État ». C'était clair.

Le roi appelait par surcroît tous les sujets à se plaindre. Ils n'y allaient pas manquer.

Chaque ordre voterait à part : la Noblesse suivant ses formes ordinaires; le Clergé grossi (par une innovation qui parut s'imposer) de tous les curés « bons et utiles serviteurs » qui, dit le *Résultat du Conseil*, « s'occupant de près et journallement de l'indigence et de l'assistance du peuple, connaissaient plus intimement ses maux ».

Le Tiers recevait à peu près le suffrage universel. Tout homme, âgé de vingt-cinq ans et inscrit aux rôles des impositions, était appelé à voter. « Machiavélisme », dit M. Aulard : on voulait noyer les bourgeois éclairés dans la masse ignorante qu'on tenait pour fidèle et facile à mener. Mais à Versailles, on ne lisait pas Machiavel, on lisait Rousseau : si Louis XVI et Necker accordèrent au pays le suffrage universel, c'est, nous le savons, que l'homme était vertueux, surtout celui que ne gâtait pas la civilisation. Ce qu'on peut dire, c'est que ce large scrutin déplut fort à certains bourgeois : Mounier n'en avait pas tant demandé.

Il faudrait un volume pour faire le récit de cet énorme mouvement électoral. Enorme et forcément confus, car ce premier essai d'élections ne présente pas la belle uniformité de nos modernes consultations. Dans la plus grande partie du royaume, le vote final se fit au bailliage, vote à deux, parfois à trois degrés. Alors éclate à nos yeux l'anarchie singulière du royaume : des bailliages se disputèrent des paroisses et les agents juxtaposés et superposés la présidence des assemblées.

A dire vrai, il importait assez peu que tel ou tel agent présidât, car ils étaient tous sévèrement incités par le garde des sceaux Barentin, au nom du roi, « à ne se point permettre de chercher à déterminer le choix des votants, ni de faire aucunes démarches tendant à gêner les suffrages ». Ce prodigieux garde des sceaux ne devait, sous aucun régime subséquent, trouver de successeurs, l'aventure ayant, en 1789, trop mal tourné pour le gouvernement qui l'avait tentée.

De fait, on ne relève aucun acte de pression : s'il s'en rencontre, *la pression s'exerce plutôt par les sénéchaux et lieutenants généraux (dont beaucoup, étaient candidats) en faveur des idées qui, dès janvier, paraissent en faveur : les idées de réforme.* « Très prudents en matière sociale, écrit M. Onou,

les présidents d'assemblée furent partisans des nouvelles idées politiques, hostiles au pouvoir absolu et au despotisme ministériel. »

\*  
\* \*

Le « pouvoir » (si l'on peut dire d'un gouvernement *pouvant* si peu) ne fit donc point de campagne. Par contre, ce que jusqu'en ces dernières années on ne paraissait pas penser, *d'autres firent campagne*. A lire nos vieux historiens (c'est cette sorte de mysticisme historique qui est commun à un de Maistre et à un Michelet), on pourrait penser que ces millions d'électeurs réformistes allèrent au scrutin, sous la seule action d'un esprit surnaturel (démoniaque, dirait de Maistre, et Michelet : divin), et sans qu'aucune organisation politique ait exercé sur eux son action. Par une rencontre miraculeuse, ces paysans, ces bourgeois, ces curés auraient formulé, en termes souvent identiques, des vœux unanimes.

Depuis qu'on a porté l'esprit critique dans l'étude des *Cahiers*, il n'est pas d'historien qui ne reconnaisse que, sinon une organisation centrale, du moins des organisations régionales ont agi. MM. Lesort et Sée, dans leur remarquable *Introduction aux Cahiers* de Rennes, nous font entrevoir en Bretagne « une organisation officieuse » qu'on surprend en d'autres provinces. Les *modèles* furent répandus à travers le pays : M. Bloch en a signalé dix principaux dans la généralité d'Orléans : les fameuses *Instructions* du duc d'Orléans furent utilisées dans une grande partie de la vallée de la Loire.

La diffusion de ces *modèles* coûtait cher. Qui donc, après les avoir fait rédiger, paya la propagande ? Ici la pénombre commence — sinon l'obscurité. Le biographe de Laclous, M. Dard, qui connaît bien le rôle que joue à cette époque le duc d'Orléans, écrit : « Le gouvernement ne fit pas les élections, mais les laissa faire à d'autres. »

Est-ce le Palais-Royal ?

Il se peut.

\*  
\* \*

Dès janvier 1789, l'agitation était extrême. Il serait piquant

de tracer ici le tableau des ces assemblées de paroisses, à la sacristie, à l'église, même au cimetière où les pauvres morts semblaient appelés à parler et parlèrent parfois. De ces assemblées sortaient des doléances quelquefois très sensées, quelquefois très naïves, quelques-unes même un peu burlesques, le plus souvent tragiques, qui furent portées, sous forme de *cahiers de paroisses*, à l'assemblée de bailliage où fut rédigé le cahier définitif.

Ces assemblées de bailliage elles-mêmes ne manquent pas de pittoresque : on aimerait reproduire ici la description que font de celle de Rennes, du 7 avril 1789, les éditeurs des Cahiers de la sénéchaussée ; ces 800 délégués des paroisses bretonnes paraissent fort attachés à Louis XVI, mais, à force de boire, à la santé du « bon roy », bolées sur bolées, ils finissent par inspirer aux gens sages de grandes inquiétudes. De ces bolées, autant que de la rancune qu'a inspirée l'attitude de la noblesse bretonne, sortent les députés violents qui vont fonder, à Versailles, ce fameux *club Breton*, père légitime de celui des Jacobins : les trois marquants sont Lanjuinais, Defermon et Le Chapelier qui partent de Rennes ayant au cœur « la haine du privilège » — ce qui mènera le premier à la Chambre des Pairs de Louis XVIII, le second au ministère de Napoléon I<sup>er</sup>, l'un et l'autre avec le titre de comte, le pauvre Le Chapelier ayant été trop tôt ravi à de si belles destinées par le couperet de la guillotine, aiguisée par lui.

Les assemblées du Clergé furent en thèse générale extrêmement orageuses et grosses de menaces. Du Mans, où le bas clergé coupa la parole à l'évêque, à Agen, où ils chassèrent les chanoines, et de Poitiers, où l'abbé Jallet nous montre avec joie l'évêque mortifié assis sur un bout de banc, à Angers, où le prélat offensé se retire, mêmes dispositions se relèvent. C'est de ces assemblées que sortent députés ces 208 curés qui, écrit un lieutenant général à Necker, « feront la volle ».

L'élection la plus conséquente fut celle du comte Honoré de Mirabeau. Bouillant, fumant et, comme tous les siens (« N'entendrons-nous jamais parler que de cette race effrénée des Mirabeau ! »), enflammé de passions, il avait, pour s'imposer à l'ordre de la noblesse, fait appel au « secours secret » du Ministère ; le secours lui avait été sèchement refusé par

Necker et la noblesse de Provence avait expulsé ce dangereux congénère ; il s'était alors rejeté sur le Tiers avec de magnifiques imprécations. De tels discours enflammaient les Provençaux : Aix et Marseille se le disputèrent. Lui se posait toujours en persécuté du Ministère et des privilégiés. « *Chien enragé, soit, alors élisez-moi : le despotisme et les privilèges mourront de ma morsure !* » Après une campagne littéralement triomphale, il avait été élu par les deux villes et partait, en avril 1789, pour Versailles, enivré de popularité, plein de rancune contre Necker et la noblesse, redoutable, redouté, sûr de triompher de tout, de la jalousie, de la haine et du pouvoir.

\*  
\* \*

Qu'un Mounier, un Barnave, un Lanjuinais, un Lafayette, un Rabaut, un Sieyès, un Mirabeau soient élus, croyants ou ambitieux, pleins de talent ou de prétentions, cela importait déjà beaucoup, mais surtout parce qu'ils s'appuyaient sur la masse. C'est cette masse qui, avec eux, arrivait à Versailles : la Nation, ses *Cahiers* en main.

Et il faut, pour terminer ce trop long, mais nécessaire préambule, dire un mot de ces cahiers.

Cahiers des trois ordres, cela fait des milliers de documents — 50 à 60.000, dit-on — que dépouillent avec ardeur d'excellents travailleurs. Combien sont édités ? quelques centaines. Il faut donc en parler, mais en ne concluant que provisoirement.

« Dépôt public et irrécusable de toutes les opinions et des vœux de la France », écrit le sage Malouet. Des historiens se sont montrés moins dévots : après Babeau qui n'aime pas la Révolution, Loutchisky et Wahl n'y ont vu guère que des « criaileries ».

La théorie ne se défend pas ; il ne faut en retenir qu'une chose peu contestable : tout homme est mécontent sous quelque régime qu'il vive ; si, à un moment donné, un gouvernement, si excellent soit-il, appelle des millions d'hommes à se plaindre, ils se plaindront et très fort. Si nous provoquons pareilles doléances, il n'est pas sûr que le Régime moderne apparaisse très rose.

Mais il faut savoir ce que les élus sont chargés d'exiger et



ce qui est sorti de la collaboration des paysans qui parlaient pigeons, gabelle, lapins, taille et dime, et des petits bourgeois ou des curés qui, répandant des modèles ou tenant la plume, ajoutèrent assemblée représentative et constitution politique. Si, en effet, quelques paysans rédigèrent eux-mêmes leurs cahiers dont le style pittoresque trahit assez la parfaite spontanéité, je ne suppose pas que ce soient les vilains de Vers (sénéchaussée de Nîmes) qui aient placé en tête de leurs feuillets une citation du *De Officiis* de Cicéron.

Il était d'ailleurs certaines matières où non seulement toutes les parties du Tiers, mais tous les ordres de la Nation se trouvaient d'accord. Ce sont ces vœux généraux que je résumerai rapidement.

On est fidèle au Roi, mais on veut un *roi des Français*. « *Que tous vos sujets, Sire, deviennent vraiment Français par le gouvernement; comme ils le sont par l'amour de leur roi.* »

On veut une *Constitution* sans préciser exactement partout ce qu'elle sera; elle garantira la liberté individuelle: plus de lettres de cachet et de prisons d'État (notons que le peuple n'en a jamais souffert): sur la liberté de la presse, le vœu est moins unanime. Point d'indication nette d'un régime parlementaire.

Par contre, on demande très haut l'*égalité devant l'Impôt*: « égalité des provinces, » dit le clergé du Haut Limousin, « égalité des personnes, » crient tout le Tiers et maints privilégiés même. Il faut trouver moyen de supprimer « la dette énorme » qui rend « le crédit nul », affirme la noblesse du Bauvais; il faut abolir « l'atroce gabelle », modifier le régime des aides, supprimer « l'odieuse taille » et, si l'on conserve le *Vingtième*, l'étendre réellement à tous.

*Il faut supprimer les abus de justice*, « si énormes, dit un cahier du Clergé, qu'ils font craindre à tout citoyen d'être obligé de soutenir les droits les mieux établis », et d'abord refondre les circonscriptions judiciaires, supprimer la vénalité des charges, « source de ruine pour le peuple, occasion ouverte à mille gens sans lumières... de parvenir à des offices dont dépendent les biens, l'honneur et la vie des citoyens ».

On voit parfois les ordres — Clergé compris — s'élever,

« après deux siècles et demi d'une épreuve désastreuse », contre le *Concordat* ; des cahiers réclament même l'élection des évêques ; en tous cas, une poussée se produit, dans les chambres du clergé particulièrement, contre l'ingérence de Rome. La Noblesse parfois n'hésite pas à proclamer que « les Etats sont compétents pour la discipline de l'Église ». On voit enfin (ici le Clergé ne peut obtempérer) la Noblesse et le Tiers parfois d'accord pour proposer l'affectation des biens de l'Église à des objets d'utilité publique — « à l'établissement de la justice gratuite », disent les nobles de Gien. Ceux de Montargis demandent la suppression des ordres monastiques « totale et absolue ». Et rien ne nous fait mieux saisir l'influence de la philosophie du siècle sur l'aristocratie, même la plus provinciale.

\*  
\* \*

Mais chaque ordre a ses griefs et cesse souvent de s'entendre avec le voisin. Sur *le vote par tête*, la Noblesse cependant n'est pas d'accord autant qu'on le pourrait croire : sur 200 de ses cahiers que connaît M. Champion, il n'en a compté que 39 exigeant formellement le vote par ordre ; 49 admettent des exceptions ; 24 réclament le vote par tête.

Le Bas Clergé tient beaucoup à ce qu'on restreigne le *pouvoir de l'Evêque* ; songeons que c'est sous les yeux de celui-ci que s'est débattue la question, et constatons derechef la poussée anti-épiscopale qui s'est manifestée à cette heure.

Les *Cahiers du Tiers* sont les plus importants et naturellement les plus variés, puisque gros et petits bourgeois, propriétaires ruraux, fermiers, humbles paysans, commerçants, maîtres de métier et artisans y peuvent parler. On ne saurait ici qu'en indiquer des traits. On trouve, nous l'avons vu, des cahiers qui citent Cicéron et traitent de hautes matières politiques, et d'autres où l'on se plaint tout simplement que les curés « prennent trop cher pour les mariages et les enterrements » : il en est où l'on réclame la liberté de conscience, d'autres au contraire, comme en Auvergne, où l'on conjure « un roi vertueux » de révoquer l'édit de 1787 trop favorable aux non-catholiques. Il en est qui exigent hautement le vote par tête (en immense

majorité), d'autres comme celui d'Ambert où l'on ne l'admet que s'il ne doit point paralyser les États, d'autres mêmes comme celui d'Étampes qui le rejettent. Les uns sont plus spécialement préoccupés de fonder une monarchie constitutionnelle, les autres de faire réparer « les routes détestables ». Quelques-uns réforment l'Église dans son chef et ses membres, d'autres demandent humblement que, faute de maîtres, « les sages femmes sachent lire pour instruire la jeunesse ».

Les grandes questions réunissent cependant la quasi-unanimité : *l'abolition des immunités, la réforme des impôts, la suppression des droits féodaux, l'affranchissement de la terre, la disparition de la dîme...* Étampes résume d'un cri l'opinion générale : « *Que nous serions heureux qu'on détruisit la féodalité !* »

En matière industrielle, les villes font entendre des avis partagés : M. Levasseur, prenant par exemple une soixantaine de cahiers, en trouve 44 pour *la liberté de l'industrie*, 7 pour *la réforme* et 16 pour *le maintien des corporations*. Les grandes villes industrielles sont pour le maintien. « D'ailleurs, fait remarquer André Lichtemberger, pas une réclamation d'ordre *socialiste*. » *La propriété reste sacrée* — sauf la propriété privilégiée qu'on tient pour « usurpée ».

De cette masse de revendications se dégage un cri : *Réforme ! Réforme radicale du régime*. Mais le régime est un peu vieux ; qui demande en toute sincérité sa réforme, risque fort de déchaîner une révolution. Tous n'y répugnent pas ; mais la majorité la redouterait plutôt. Qu'on les débarrasse des droits féodaux et de l'impôt accablant, et les trois quarts seraient bien heureux. « Jamais vous n'en serez débarrassés, si vous n'avez de Constitution », leur disent les bourgeois, libéraux sincères ou politiciens ambitieux. Va donc pour la Constitution !

Et le *programme de 1789* est bâti.

C'est ce formidable programme en main, que les députés, dans les derniers jours d'avril, prennent le coche pour Versailles. Sur les grandes routes de France, ces voitures roulent, amenant à Versailles ces 1600 députés disparates : grands seigneurs qui sont allés se faire élire par les chambres de la Noblesse et gentilshommes campagnards à l'aspect un peu

fruste, prélats qui, comme Talleyrand, ont enfin paru dans leurs diocèses et s'en retournent, mandat en poche, et curés au visage fermé, fort résolus à ne pas se laisser mener par « Nos seigneurs les évêques », avocats et médecins des grandes et petites villes qui, avec un mélange d'appréhension et d'arrogance, s'appêtent à réformer l'État, et humbles ruraux aux vestes de bure qui partent pour délivrer la terre.

Dès la fin d'avril, ils débarquent à Versailles : on y sourit d'avance de leurs airs empruntés.

C'est cependant une formidable avalanche qui s'abat, de tous les coins de France, sur la ville du Grand Roi.

Tout le monde n'y sourit pas. Necker est inquiet : cette formidable poussée politique et sociale déconcerte le financier. Il laisse, devant Malouet, percer son angoisse. On appelle des troupes : Morris voit, le 15 avril, 10 000 soldats qui approchent de Paris ; et il le faut bien, puisque, le 27, les dragons devront réprimer au faubourg Saint-Antoine une émeute sanglante, qui déjà révolte et alarme certains députés bourgeois, errant et se consultant sur le pavé de Versailles.

Ceux-ci montrent de l'indignation contre les scélérats de la « canaille » qui ont égorgé un brave marchand. « Loin qu'il en résulte, se hâte d'ajouter l'un d'eux, quelque défaveur pour M. Necker, il n'en devient que plus cher à la nation. »

Ce n'est pas l'avis de tout le monde : Louis XVI, ébranlé, déjà effrayé, lui aussi, par l'orage déchainé et ému par les récriminations de sa noblesse, a, dit-on, proposé au vieux Machault la place de premier ministre. Celui-ci a conseillé de garder Necker, estimant qu'il est trop tard.

A l'heure où la Nation vient demander peut-être *une Révolution*, ce malheureux gouvernement de Versailles, sans doctrine et sans résolution, hésite derechef devant *la Réforme*.

Et cela va tout perdre.

---

# LA RÉVOLUTION

---

## PREMIÈRE PARTIE

### L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

---

#### CHAPITRE I

##### LES ÉTATS GÉNÉRAUX

Mai-juin 1789

Les députés à Versailles. La procession du 4 mai. La première séance des Menus Plaisirs. Le Tiers refuse de se constituer. Négociations avec les deux autres Chambres. « Ces b... de curés ». « L'Assemblée Nationale ». Le Clergé décide de rejoindre le Tiers. L'événement du Jeu de Paume. La Séance royale du 24 juin : les Communes refusent d'obéir. Le roi cède. La réunion des Etats en Assemblée. « La Révolution est finie! »

Le vendredi 1<sup>er</sup> mai, à midi, Versailles était fort animé. La foule se pressait pour voir le « roy d'armes » de France et les quatre hérauts qui, accompagnés de hussards, s'en allaient de place en place, sur leurs chevaux richement caparaçonnés. Un arrêt : les longues trompettes sonnaient trois chamades : « De par le roy », criait un des hérauts, et il lisait la proclamation de Sa Majesté annonçant, pour le 4, la réunion des États.

Nombre de députés étaient là, oisifs et déjà mécontents. Convoqués pour le 26 avril, ils se morfondaient, allant par groupes rendre visite aux princes et aux ministres, qui ne les accueillèrent pas tous avec les mêmes égards.

Louis XVI reçut, le 2 mai, les représentants de la Nation au Palais : le Tiers, parqué dans les salles entre deux barrières, attendit, sous les regards un peu railleurs de la Cour, « trois

mortelles heures ». (Je m'inspire ici de vingt lettres écrites le soir même.) Après un défilé interminable, ils arrivaient excédés devant le roi qui, debout entre ses deux frères, ne disait mot. Les députés s'inclinaient et « faisaient demi-tour à droite ». A un seul député, le « père Gérard » revêtu de son costume de paysan breton, Louis XIV adressa la parole : « Bonjour, bon-homme », dit-il. Ce dont on complimenta fort le vieux paysan. On sortit du palais « avec quelques mouvements de nerfs ». Les députés étaient fort refroidis.

\*  
\* \*

La cérémonie du 4 mai laissa une impression meilleure. C'était une procession du Saint-Sacrement à laquelle devaient assister la Cour et les trois Ordres. Elle avait attiré tout Paris à Versailles, où les croisées se louaient trois louis. La Cour y parut magnifique : le roi dans le grand costume du Saint-Esprit, la reine étincelante de pierreries, l'entourage rutilant. La Noblesse des États arborait elle-même la veste de drap d'or et le chapeau « à la Henri IV » à panaches blancs, tandis que le haut Clergé se drapait dans ses capes rouges ou violettes ; seuls, les curés et le Tiers formaient, dans ce gala, une masse sombre, où déjà ils se fondaient ; car les ecclésiastiques portant la soutane et le manteau noir, le troisième ordre avait dû se résigner — non sans aigreur — à un uniforme noir, qui ressemblait, dit un député, « à l'habit de l'Oratoire ».

On attendit, trois heures durant, le Roi à Saint-Louis : déjà un député murmure « qu'un individu ne doit pas faire attendre une nation ». On se vengea en acclamant le duc d'Orléans qui, suivant le scénario concerté au Palais-Royal, parut, non dans les rangs de la Cour, mais dans ceux des députés. Par contre, quelques voix ayant acclamé la reine, on cria : « Fi donc ! » Il y eut un silence glacial au passage des princes. Les cierges, que chaque député tenait à la main, semblèrent, un instant, ceux qu'on allume autour d'un catafalque.

La procession s'ébranla : aux quatre angles du dais, quatre jeunes princes ; à lire leurs noms, on s'émeut : ils évoquent soixante ans de querelles civiles : Berry et Enghien, destinés l'un au couteau, l'autre aux balles, Angoulême qui, une heure,

s'appellera Louis XIX et Chartres qui sera Louis-Philippe I<sup>er</sup>.

L'évêque de Nancy, La Fare fit de son sermon une mercuriale à la Cour : les députés applaudirent ; la reine se mordit une fois les lèvres ; le roi sommeillait (faisait-il pas mieux que d'écouter ?) : Louis XIV cependant n'eût pas sommeillé et eût, le soir même, sans doute envoyé La Fare méditer à Nancy sur le danger des mercuriales.

Louis XVI, ayant sommeillé, put se déclarer satisfait : il montra un visage souriant. C'était approuver le geste de l'évêque. Les députés s'en réjouirent : « le bon roi » se réhabilitait. Point de doute qu'il ne vit les maux de son peuple, dénoncés par l'orateur sacré. Il allait, assurément, à la séance du lendemain, indiquer les remèdes et, premièrement, demander aux trois ordres de se fondre pour travailler au bien commun du royaume. Le soir du 4 mai, dans Versailles illuminé, la confiance régnait.

\*  
\* \*

Le lendemain, à 8 heures du matin, les députés pénétraient dans la salle des *Menus Plaisirs* — les *Menus Plaisirs du Roi*, cette salle où s'allait faire la Révolution ! L'appel fait par les hérauts ne prit fin qu'à une heure de l'après-midi : songeons qu'ils étaient 1.700 qui s'entassaient maintenant au pied de l'estrade tendue de velours violet fleurdelisé, où se dressait le trône sous un dais magnifique.

A 1 heure, le roi parut : tout le monde se leva et se découvrit : la reine suivait, qui occupa le fauteuil à la droite de son mari ; derrière, les ministres, parmi lesquels le garde des sceaux drapé de soie violette. Louis XVI s'assit et lut un discours assez bref, le chapeau à plumes sur la tête ; de sa grosse voix rude, il parla surtout de ses droits : s'il n'avait pas balancé à rétablir l'usage des États Généraux, lui seul était juge de ce dont ils avaient à délibérer ; il fallait essentiellement qu'on rétablît l'ordre dans les finances ; cela fait, les Etats seraient-ils périodiques et, présentement, les ordres délibéreraient-ils par têtes, ainsi que le faisait espérer la double représentation ? on ne le sut pas. Le roi assura simplement que ses sujets devaient tout attendre de ses « sentiments ». Tout cela était vague ; on se rappelle, en lisant ce

discours, la nerveuse et familière allocution d'un Henri IV aux États de 1593 : « Je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, les croire et les suivre... ; le violent amour que je porte à mes sujets, l'extrême désir que j'ai d'ajouter deux beaux titres, ceux de libérateur et de restaurateur de cet État, me fait trouver tout aisé et honorable. » Que Louis XVI n'a-t-il simplement réédité le discours de son aïeul : la salle des Menus eût croulé sous les acclamations.

On applaudit néanmoins, et d'ailleurs le garde des sceaux Barentin parut apporter quelques promesses : « tous les titres allaient se confondre dans le titre de citoyen » ; il fallait que tous fussent égaux devant l'impôt. Cela était bon ; mais il parlait si bas, d'une voix « si capucine », qu'il ne fut pas entendu du quart de ses auditeurs.

Necker, enfin, fut extrêmement inférieur à l'attente générale : son discours dura deux heures : applaudi de confiance au début, le ministre devint emphatique, se fatigua et fit achever la lecture par un commis. Rien ne satisfit personne en cet immense sermon : « Il n'a aucunement parlé de constitution et a semblé admettre la distinction des trois ordres », écrit un député mécontent, et un autre auditeur : « Après avoir entraîné le Tiers dans des opinions exagérées par son *Résultat...*, il parait se démentir. »

A 4 heures et demie, la séance était finie : en dépit de la déception générale, tel était le loyalisme encore de cette masse, qu'un cri unanime de *Vive le Roi!* s'en éleva. La reine même, acclamée pour la première fois depuis des mois, fit si gracieuse révérence, que les *Vivat* redoublèrent. Après tout, on restait simplement en suspens. La majorité du Tiers espérait qu'on verrait se dénouer pacifiquement la situation que le roi n'avait osé trancher. D'autres étaient plus pessimistes : « *Bataille engagée* », écrit un Lorrain.

Louis XVI n'avait su être, ce 5 mai, ni un Louis XIV qui tranche, ni un Henri IV qui concilie.

\*  
\*  
\*

Aussi bien, le pouvoir avait-il été aussi imprévoyant dans les menues choses que dans les grandes. Une des pires impru-



dences était — en attribuant aux deux premiers ordres des locaux pour y délibérer — de laisser le Tiers dans la salle commune des États où il faisait, conformément à ses vœux, figure d'Assemblée nationale.

Il s'y était prestement établi le matin du 6 mai, à 9 heures. Réunis, ces gens eurent quelques minutes de perplexité : tous n'étaient pas si résolus qu'on le croit communément ; beaucoup, de leur propre aveu, se méfiaient « des têtes chaudes ». Mais la plupart — très loyalistes — pensaient que si le roi n'avait pas osé se prononcer nettement pour le vote par tête, son opinion secrète y était favorable et qu'il attendait qu'on lui forçât la main. On la lui forcerait donc. Seulement, ils ne se connaissaient pas, cohue de cinq cents députés sans chefs, sans orateurs. Une même pensée jaillit cependant de cette masse : tous voulaient que les trois ordres formassent une unique assemblée, on ne se devait donc pas constituer en Tiers-état. Peut-être les deux premiers ordres décideraient-ils sans y être invités à vérifier les pouvoirs en commun. Il fallait attendre.

Quelques instants après, on apprit que la motion, effectivement faite par des libéraux dans les deux autres « chambres », était repoussée dans l'une et l'autre. Mais les chiffres n'étaient pas décourageants. Sans doute 47 gentilshommes seulement sur 188 l'avaient votée, mais 114 ecclésiastiques s'étaient montrés favorables, sur 247. Il n'y avait à déplacer là que 10 voix.

Malouet, cependant, voulait qu'on se résignât aux anciennes formes. L'Assemblée angoissée ne savait à quoi s'arrêter. Alors on vit surgir à la tribune une étrange figure, muflé puissant, coloré, ravagé, où les yeux de feu se strillaient de sang, forte encolure, geste menaçant ; un nom courut dans la masse : Riquetti-Mirabeau. Ces bourgeois tenaient en méfiance, « en état de disgrâce », dit Dumont, ce noble déclassé : on l'avait sifflé, lorsque, le 5 mai, il était venu se ranger avec le Tiers. On l'accueillait avec une froideur marquée quand, à cette heure solennelle, il escaladait pour la première fois cette tribune, dont il entendait se faire un tremplin et qui allait être, en attendant, pour lui un prodigieux piédestal. Tribun à l'instar des Gracques qu'il avait célébrés, il repoussait tout accord avec l'ordre qui

l'avait proscrit : aucune démarche ni officielle ni officieuse près des chambres privilégiées : la force d'inertie viendrait à bout des deux premiers ordres déjà divisés.

Mounier n'aimait guère ce tribun chez qui perçait un despotisme : le Tiers devait-il servir les haines de ce renégat? Le Dauphinois fit décider que des membres de l'Ordre seraient *autorisés* à se rendre près des deux « chambres » pour y plaider la cause de la réunion. Mounier lui-même prit la tête de cette députation officieuse.

Elle fut reçue avec aménité par le Clergé : à côté des curés démocrates, six prélats plaidaient, depuis plusieurs heures, la cause que venait défendre Mounier, entre autres, le vénérable Lefranc de Pompignan dont la haute respectabilité était fondée sur soixante ans d'un épiscopat sans reproches. On nomma des commissaires qui porteraient sous peu la réponse de la « chambre ».

Les nobles cependant avaient été courtois : ils écoutèrent la requête avec bonne grâce. Quelques-uns, reconduisant jusqu'à la porte Mounier et ses amis, déclarèrent : « Nos cœurs vous suivent. » C'étaient bien les gentilshommes souriants de nos pastels.

Le Tiers attendit : il ne nommait pas de président ; il voulait qu'à tout prix, on ne se constituât que le jour où les « dissidents » (les deux ordres privilégiés) viendraient « prendre leur place » dans la salle commune. Lorsque les commissaires du Clergé vinrent en députation apporter une réponse négative d'ailleurs, on affecta de les faire asseoir aux places destinées à leur Ordre : « Vos places sont libres », leur cria-t-on. Toute cette tactique fut vraiment observée par le Tiers avec une tenacité et une intelligence qui font mieux ressortir l'attitude embarrassée des autres Ordres et la médiocre politique du gouvernement.

Celui-ci s'effaçait : peut-être avait-il déjà — tant les dispositions des députés alarmaient — la pensée de chercher dans les dissentiments des Ordres un prétexte à dissoudre. Dix jours durant, on allait échanger des ambassades de « chambre » à « chambre ». Y avait-il, ce pendant, à Versailles un roi, un ministère, un Exécutif, on en pouvait douter.

Ces dix jours furent critiques : le Tiers s'aigrit, s'exas-

péra. Lorsqu'enfin le ministère proposa une mesure transactionnelle — la vérification par les commissaires des trois Ordres — le Tiers refusa ce que peut-être il eût accepté le premier jour.

L'entourage du roi trouva dans ce refus un prétexte à crier à la sédition. Louis, incertain, était tombé entre les mains des princes (il faut entendre par ce mot la reine et le comte d'Artois momentanément rapprochés). Le 9 juin, le petit Dauphin était mort. Le roi profondément affligé s'était, avec « la famille », séquestré à Marly; on en profita pour le chapitrer : le Tiers était en révolte contre « la constitution du royaume »; il le fallait réduire « à l'obéissance ». Lorsque, le 14 juin, le doyen des « Communes », Bailly, vint remettre au souverain un mémoire explicatif du Tiers, il fut reçu sèchement. « Je lirai le Mémoire du Tiers, lui répondit le roi, du ton bourru qu'il prenait lorsqu'il était ému : je lui ferai connaître mes intentions. » Cette sécheresse, volontairement désobligeante, émut fort « les Communes ».

Celles-ci croyaient à la victoire, si l'Exécutif ne s'en mêlait pas. En effet la désunion s'accroissait chez les privilégiés. Les « quarante-sept » de la Noblesse faisaient des recrues : une vive irritation en résultait dans la majorité qui sans cesse parlait de « tirer l'épée ». Les intransigeants du Clergé l'y encourageaient : le 30 mai, le cardinal de Larochehoucault, son président, recevant les délégués de la noblesse, avait dit : « Vos pères ont fondé et défendu nos églises... Vous serez aujourd'hui les défenseurs de la patrie. » Mais déjà des prélats, la veille hostiles à la « réunion », cherchaient des mesures transactionnelles. Les curés d'ailleurs faisaient rage. Un haut abbé ayant vitupéré le Tiers, un curé cria : « Taisez-vous »; et, les yeux fixés sur l'abbé Maury, « un des quarante de l'Académie », un autre déclara : « Les curés de village, s'ils n'ont pas les talents des académiciens, ont du moins le bon sens des villageois. » Jallet, un des meneurs, rabrouait les évêques. « Ici, Messieurs, nous sommes tous égaux ». L'âpre Grégoire réunissait chez lui tous les soirs 60 curés démocrates et préparait « la rupture des deux clergés ». Le Tiers connaissait ces divisions : son audace s'en justifiait et s'en augmentait.

\*  
\* \*

Le 25 mai, il avait été renforcé et confirmé par l'arrivée tardive des députés de Paris, tous libéraux résolus. A leur tête s'avancait le vénérable Bailly, « membre de trois Académies » — astronome qui s'allait jeter dans un puits. Il sollicitait cependant moins la curiosité que l'abbé Joseph Sieyès. Déserteur, tout comme Mirabeau, de son Ordre, l'abbé arrivait déjà entouré d'une auréole : pour beaucoup de députés, il était un prophète. « *Que doit être le Tiers ? — Tout !* » On serait bien reçu à moins. Il entrait avec l'assurance d'un pontife doublé d'un philosophe : ce personnage va sans cesse reparaître avec ce double caractère, du premier au dernier chapitre de cette histoire, plein de lui-même, un peu mystérieux, entouré de prestige. A cette première heure, il semblait prêt à ouvrir, avec le tabernacle de ses pensées, l'outre des tempêtes.

Ce fut Mirabeau qui annonça à l'assemblée qu'« un député de Paris » allait, le 12 juin, faire une motion grave. Sieyès parut, froid, imposant : il lut le projet d'adresse aux privilégiés, « sommés » une dernière fois de se venir réunir. Aucun membre des deux chambres « dissidentes » ne s'étant présenté, on décida de vérifier sans elles les pouvoirs de tous les députés.

La Noblesse, saisie de l'adresse, l'avait encore repoussée par 173 voix, 79 voix s'étant prononcées pour. Le Clergé avait ajourné sa réponse. Si bien que, lorsque, le 13 juin au matin, le Tiers se réunit, on vit avec une réelle inquiétude que les bancs réservés aux « privilégiés » restaient vides. Inquiétude justifiée : faute d'une seule adhésion, le Tiers restait ce jour-là ce qu'il était la veille, une « Chambre » en insurrection contre les deux autres.

Tout à coup, on entendit une rumeur à la porte de la salle, des cris, des acclamations : trois curés venaient d'entrer, trois Poitevins, Lecesve, Ballard et Jallet. Celui-ci parla : « Nous venons, précédés du flambeau de la raison, conduits par l'amour du bien public et le cri de notre conscience, nous placer avec nos concitoyens et nos frères. » Ce fut une tem-

pête de joie. « Je frappais des mains, écrit le soir Biauzat, d'une force qui me fit apercevoir que le cœur donne la bonne vivacité à nos mouvements. » On pleurait, on s'embrassait. Ces trois curés de campagne, c'était peu ; c'était tout. On savait qu'ils allaient entraîner les autres : les privilégiés étaient entamés. Il y avait un fait nouveau : « La Nation avait ici ses représentants. » Dès le lendemain, vinrent neuf nouveaux ecclésiastiques qu'on embrassa. Ce fut le premier pas de la Révolution : elle sortait ainsi des presbytères qu'elle allait dévorer.

Dès lors, le Tiers était mûr pour les audaces extrêmes. Le 15, l'appel des députés était terminé : 12 curés avaient répondu. L'assemblée se considérait, dès lors, comme représentant seule la Nation. Il fallait l'affirmer solennellement. Ce fut un débat émouvant. Le 17, un des députés lorrains proposa le nom d'*Assemblée Nationale* ; il l'appuya d'un argument qui en dit long, par sa brutalité, sur les progrès de la « sédition » : il ne fallait pas attendre pour agir la sanction royale ; « *les États-Unis avaient-ils attendu la sanction du roi d'Angleterre ?* » C'était un cri de révolte. Si personnel qu'il fût, Sieyès savait au besoin prendre son bien où il le trouvait : il saisit au vol la formule d'*Assemblée Nationale*, la fit acclamer et voter. « Enfin le grand pas est fait ! » écrit un député : par précaution, on cria « Vive le Roi ! » Mais le roi, si on le laissait « vivre », laisserait-il « vivre » l'« Assemblée Nationale ». Talleyrand qui, dès cette époque, jouait double jeu, prétend avoir conseillé à Louis XVI, le soir même, de punir « une insolente usurpation ». Mais le roi pensait que, dissoute, « l'Assemblée n'obéirait pas » : « l'on n'était pas en état de le forcer ». Des députés, cependant, croyaient la dissolution probable et faisaient leurs paquets. « Nous serons bientôt dans nos provinces », écrit l'un d'eux.

Ils eurent la surprise de ne rien voir venir. Ils s'enhardirent : le 17, ils proclamèrent que « les impôts quoique illégalement établis et perçus, continueraient d'être levés de la même manière que devant, *jusqu'au jour où l'Assemblée se séparerait* », mais que, « passé lequel jour, l'Assemblée entendait et décrétait que toute levée d'impôts qui n'avaient pas été nommément, formellement et librement accordés par l'Assem-

blée, cesserait entièrement dans les provinces du royaume ». Quatre comités étaient nommés : subsistances, vérification, rédaction et règlement. On était en pleine voie révolutionnaire.

\*  
\* \*

La Noblesse était très surexcitée : « dans un état de fermentation incroyable, rapporte un de ses membres, elle s'attendait à tirer l'épée, pensant qu'on avait le dessein de l'égorger ». Entre les intransigeants et les libéraux on échangeait des cartels; Clermont-Tonnerre ayant été chargé par la minorité de proposer de nouveau la réunion au Tiers, Cazalès parla de « déserteurs ». On vit Caylus s'élaner dans le milieu de la salle, l'épée à la main; d'un seul geste, la minorité fit mine de dégainer; le président leva la séance.

Le même jour, le Clergé discutant, l'évêque de Chartres fut très véhément dans le sens de la réunion. Le 19, la « chambre » se réunit, résolue à une décision; une foule énorme assiégeait l'hôtel des Menus; soudain une fenêtre de la salle où, au premier étage, délibérait le Clergé, s'ouvrit (il était six heures du soir); un curé parut, qui cria : « *Gagné ! gagné !* » Un « bruit de tonnerre » se fit entendre qui retentit jusqu'au Château. La foule, affolée, s'embrassait. Par 149 voix, la « chambre » avait enfin voté la réunion. La sortie fut extrêmement tumultueuse : les prélats « fusionnistes » furent saisis, portés en triomphe; ils étaient six : Vienne, Bordeaux, Chartres, Coutances, Rodez et l'abbé de Premontré : derrière eux, criant, chantant, pleurant, 143 curés et moines. « *Vivent les bons évêques !* » hurlait la foule : Lefranc de Pompignan, « patriarche qu'on aurait voulu embrasser », se rendit à la salle du Tiers : on l'acclama follement. « Nous pleurions tous... Les spectateurs mouillaient leurs mouchoirs de leurs larmes. » On ne voyait guère l'avenir : le Clergé dépouillé, puis contraint au schisme ou à la proscription — et le couvent de Carmes écla-boussé, trois ans après, du sang de ces prêtres. Cependant, les prélats « contre-révolutionnaires », insultés, couraient à Marly, où le roi était sommé de protéger *son* clergé et *sa* noblesse.

« Tout ce qui entoure la reine et le roi est pour la Noblesse et le Clergé », avait écrit, le 18 juin, un ambassadeur étranger. On se résolut à la rigueur : dans une séance royale où chacun des Ordres reprendrait sa place, le Roi leur *ordonnerait* de se tenir séparés. Le 5 mai, le roi l'eût pu faire — peut-être : le 20 juin, c'était trop tard. On avait vécu un an en six semaines.

La séance royale fut fixée au 23 : mais comme on entendait que les scènes « scandaleuses » ne se renouvelassent pas d'ici là, on fermerait la salle. Lorsque, le 20, les députés se présentèrent, ils trouvèrent donc portes closes. Les tapissiers, aménageaient la salle pour le 23 : prétexte mesquin qui faisait d'un acte déjà tardif de fermeté un geste équivoque et peureux.

Le désarroi, un instant, fut extrême ; puis un cri : « *Au Jeu de paume!* » ; la salle était proche où les princes parfois s'ébat-taient ; on y courut ; en un instant le vaste *hall*, dégarni, fut plein. Bailly, porté sur une table, présidait ; autour de l'astro-nome, la foule des députés déferlait, prête, semblait-il, aux mesures extrêmes : Sieyès voulait qu'on se transportât à Paris. Mounier expliquera, plus tard, par l'inquiétude que lui causait cette surexcitation, la célèbre motion qu'il fit alors : le député de Grenoble — jeté trois mois après dans la réaction — s'illu-sionnera sur son attitude ; libéral convaincu, il se retrouvait, en cette matinée du 20 juin, en face d'un coup d'Etat menaçant, l'homme de Vizille : l'Assemblée devait être appelée à prêter le serment « de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à *ce que la Constitution fût éta-blie et affirmée sur des fondements solides.* » Un cri immense d'assentiment salua la motion rédigée, elle se couvrit de signa-tures : des 19 curés qui, depuis huit jours, prenaient part aux séances, 7 signèrent, les seuls présents. Pas un noble — quoi qu'on ait dit — n'était là, et pas un moine, encore que, pour le pittoresque, David (dont, au surplus, le célèbre tableau est extrê-mement infidèle en bien d'autres détails) ait dessiné au premier plan la silhouette blanche du chartreux Gerle. Le Tiers, à

l'unanimité moins une voix, signa, cédant, dit Guilhermy (qui s'en frappait plus tard la poitrine), à un enthousiasme indicible. Quelques heures après, les députés, au comble de la surexcitation, répandaient dans Versailles l'exaltante nouvelle de ce serment. Tous se tenaient pour « des Brutus ».

Le comte d'Artois se crut très avisé en faisant retenir le sallsac partie. On pour fâcheuse landemain para le coup. Le curé de Saint-Louis ouvrit son église « à la Nation ». Le Tiers s'y réunit le 21 : dans ses rangs on apercevait pour la première fois deux nobles, Virieu et Blacons. Et tandis que, dans la nef où clamait l'assemblée, on leur faisait fête, les portes du chœur s'ouvrirent et l'on vit s'avancer l'archevêque octogénaire de Vienne, suivi de ses 148 collègues du Clergé. La partie se gâtait pour la Cour — à la veille même de la décisive séance royale.

\*  
\* \*

« Lit de Justice », disait-on de la future séance : on affirmait en effet que le roi était très résolu, et que Necker s'était incliné : celui-ci n'assista pas à la séance. Les princes se croyaient sûrs de la victoire ; des soldats entouraient la salle, tandis que, sombres sous la pluie, les députés, appelés par Ordre, y pénétraient. La veille, au *club* naissant des *Bretons*, on avait, au cours d'une fiévreuse délibération, décidé la résistance passive.

Le roi parut : tandis que le comte d'Artois semblait « plein de fierté », Louis « paraissait triste et morne ». Il parla : sa voix « tremblante et altérée » se fit, par moments, très rude. La déclaration était conforme en tous points aux vœux des privilégiés ; l'alliance « antihistorique », a-t-on dit justement, de la Monarchie et de la Noblesse se confirmait devant la « nation consternée ». Les États délibéreraient par *chambre séparée* ; ils délibéreraient des impôts, mais n'auraient pas à connaître « des affaires qui regardaient les droits antiques et constitutionnels des trois Ordres, la forme de la constitution à donner aux prochains États, les propriétés féodales et seigneuriales, les droits utiles et les prérogatives honorifiques des deux premiers Ordres ». Ainsi, à l'heure où se préparait une révolution contre l'aristocratie, le petit-fils de ces rois qui, des premiers



Capétiens au derniers Bourbons, avaient lutté contre la féodalité, se compromettait avec elle pour sombrer avec elle. « L'indignation » chez certains membres du Tiers, le disputait « à la douleur ».

« Je veux », avait dit le Roi. Il se fallait séparer. La veille encore, on disait : « Cy veult le roy, cy veult la loy. » La loi était-elle encore dans la bouche du Roi ? Ce fut une de ces heures solennelles où il apparaît que les temps sont révolus.

Louis XVI avait dit qu'on se devait retirer. Lui-même s'était levé et était sorti, tandis que les fanfares jouaient autour de son carosse. La noblesse triomphante, un peu troublée cependant, l'avait suivi tout entière ; le roi avait parlé : les dissidents mêmes sortirent avec leur Ordre. Le Clergé en masse s'en était allé.

Mais au centre de la salle, immobile, le Tiers demeurait « dans un morne silence ».

Soudain le grand-maître Dreux-Brézé s'avança dans son costume de gala : « Sa Majesté priait les députés du Tiers de se retirer. » Bailly, très pâle, répondit que l'Assemblée « en allait délibérer ». Derrière le grand-maître, les soldats s'étaient arrêtés à la porte : un piquet de gardes françaises et un de gardes suisses. Mirabeau vit luire son heure. Il s'avança impétueusement, roulant des épaules, les yeux injectés, terrible : « Monsieur, dit-il, allez dire à *votre maître* qu'il n'y a que les baïonnettes qui puissent nous faire sortir d'ici. » D'autres lui prêtent un discours plus lapidaire, les autres un seul mot bref.

Dreux-Brézé transmit la réponse qui sentait la poudre. Tout le monde avait les yeux fixés sur le roi. Celui-ci fit un geste las : « Ils veulent rester !... Eh ! f... qu'ils restent ! » Au fond on avait peur : « Le Roi et la Reine ressentent une frayeur mortelle, avait écrit Morris la veille, et j'en tire la conclusion qu'on va encore reculer. » En réalité, on redoutait le refus des baïonnettes.

Sieyès, cependant, n'avait pas perdu une si belle occasion de pontifier. « Vous êtes aujourd'hui, disait-il au Tiers, ce que vous étiez hier : délibérons. » Quatre-vingts curés étaient revenus. On délibéra : les précédents arrêtés seraient maintenus et la personne des députés déclarée inviolable. Le roi ne pensait guère

à les violer. Necker ayant menacé de se retirer, cela servit de prétexte à la reculade.

\*  
\* \*

Le 23 au soir, Necker restait ministre. Le lendemain, le Tiers reprenait ses séances et, derechef, le Clergé en majorité le rejoignit. Le 25, 47 gentilshommes descendirent au milieu des cris et des larmes. Lorsqu'au cours de l'appel, le duc d'Orléans répondit : « *Présent* », ce fut du délire.

La Cour restait irrésolue; tout le monde désobéissait; on parla de faire marcher la troupe; mais, écrit-on ce jour-là, « on est assuré de la défection des troupes; les gardes françaises ont déclaré *qu'elles étaient tiers état* et ne tireraient que sur les nobles et les ecclésiastiques; les officiers ne sont pas les maîtres; l'un d'eux a reçu un soufflet d'un soldat ». Louis XVI, découragé, écrivit qu'il voulait maintenant qu'on se réunît. Le 27 juin, le Clergé tout entier et, sur la lettre du roi, la Noblesse se joignirent au Tiers. Ce fut un soulagement général : on accueillit avec une déférente courtoisie les gentilshommes récalcitrants : « Estampes après la lettre », disait-on de ces retardataires. Néanmoins l'attendrissement était général. « *La Révolution est finie!* écrit-on ce jour-là. *Elle n'aura pas coûté une goutte de sang!* »

Louis XVI se croyait encore roi. Il ne l'était plus. La loi n'était plus avec le roi, ni la puissance. L'une et l'autre avaient « glissé » entre les mains de la Nation.

SOURCES. Brette. *Recueil des actes relatifs à la convocation des Etats Généraux*, 1894-1904. Aulard. *Société des Jacobins*, I, 1889. Les députés : Duquesnoy. *Journal*, 1894. Gaultier de Biauzat. *Correspondance*, 1890. Abbé Jallet. *Journal*, 1871. Sillery (dans Vaissière. *Lettres d'aristocrates*). Maupetit. *Lettres* (Rev. Rev., IX). Rabaut. *Correspondance* (Rev. Fr., 1898). Député noble anonyme. *Lettres* (Rev. Rev., II.). Virieu. *Lettres* (dans Castellane. *Gentilshommes démocrates*). Bouillé. *Lettres* (Rev. Rev., XVI) Bouchette : *Lettres*, 1909. Abbé Barbotin, *Lettres* 1911. Lofficial. *Lettres* (Nouv. Rev. Retr., 1897). P. de Vaissière. *Lettres d'aristocrates*, 1907. Gouverneur Morris. *Journal* (éd. Pariset, 1901). Idem. *Lettres* (dans Esmein. *Gouverneur Morris*), 1906. Morellet : *Correspondance*, 1898. Baron de Staël-Holstein. *Correspondance*, 1881.

Mounier. *Recherches sur les causes, etc.*, 1792. Ferrières. *Mémoires*, 1799. Malouet. *Mémoires*, I, 1868. Talleyrand. *Mémoires*, 1894. Lameth. *Appendices* de

*l'Histoire de la Constituante*, 1828. Guilhermy. *Papiers*, 1895. Bailly. *Mémoires*, 1821. Mallet du Pan. *Mémoires*, I. 1895. M<sup>me</sup> de Chastenay. *Mémoires*, 1896. Dumont. *Souvenirs*, 1832. Abbé Vallet. *Souvenirs (Nouv. Rev. Retr., XVIII)*. M<sup>me</sup> de Staël. *Considérations*, 1823. Esmein. *Gouverneur Morris*, 1906.

OUVRAGES. De Lanzaç de Laborie. *Mounier*, 1887. Néton. *Sieyès*, 1900. Chavay. *La Fayette*, 1898. Cahen : *Condorcet*, 1904. Sicard. *L'Ancien Clergé de France*, 1900. Dejean : *Un projet de discours de Louis XVI par Necker (Rev. rév., 1909)*. Aulard. *Le Serment du Jeu de Paume (Etudes, I)*. Castellanc. *Gentils-hommes démocrates*, 1875.

---

## CHAPITRE II

### LE QUATORZE JUILLET

Les troupes affluent. Le renvoi de Necker. Paris à l'été de 1789. Les bandits entrent. La famine et l'émeute. Desmoulin et le Palais-Royal. Attitude des gardes françaises. Réunion des « électeurs ». La bourgeoisie s'arme contre la populace. Le 12 juillet au Palais-Royal. Les charges de la place Louis XV. Les exploits du 13. La nuit du 13 au 14. La prise de la Bastille. La fièvre de sang. Les 14 et 15 juillet à Versailles : l'Assemblée approuve l'émeute. Le roi à l'Assemblée. Les députés et le roi à l'Hôtel de Ville. « Le Roy a-t-il signé la capitulation ? »

« Dieu des Juifs, tu l'emportes ! » s'écriait l'abbé de Montesquiou au moment où, sur l'ordre du Roi, il se rendait à la salle commune. Tel mot dénotait un médiocre enthousiasme. La Noblesse était, en majorité, fort désireuse d'une revanche. Mais le roi semblait tout à la joie : il reçut, toutes portes ouvertes cette fois, au Château la députation de l'Assemblée Nationale. « Il avait l'air de la joie : il ressemblait à un enfant dégagé de ses liens. » En réalité, il se tenait pour désarmé. « *L'épée a glissé des mains du monarque, sans qu'il s'en soit aperçu* », écrivait-on le 1<sup>er</sup> juillet. Il essayait de la ressaisir : on accumulait des troupes autour de Paris. Lameth nous a fait le tableau de Versailles où, sur la place d'armes, défilaient des troupes dans le silence de la foule incertaine.

Les députés s'en croyaient menacés : ils se comparaient, non sans quelque exagération, à des sénateurs romains sur leurs sièges curules. Ils votaient les préliminaires de la Constitution ; mais ils étaient surtout sollicités par la question des subsistances. Cette question était angoissante pour tous, pour eux surtout ; car la famine sévissant de plus bel, on allait déjà entendre crier

dans les rues que « lorsqu'on avait un roi, on avait du pain et que, depuis qu'on en avait 1300, l'on n'en avait plus. » On disait que le peuple s'agitait à Paris : peu démocrates, les gens de l'Assemblée le redoutaient, mais ils étaient entre deux peurs, car les troupes que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la Cour appelait en vue de troubles probables, les inquiétaient tous les jours davantage. Une atmosphère lourde pesait sur Versailles, que peint bien un contemporain : « période de trouble et d'obscurité », dit-il, coupée de « fausses alarmes », qui développaient « les dispositions soupçonneuses et irascibles ». Les troupes, cependant, étaient destinées à Paris plus qu'à Versailles. Le 8, l'Assemblée n'en demanda pas moins le retrait.

Une seule chose rassurait un peu ces gens inquiets : tant que Necker était là, on n'oserait toucher aux représentants de la Nation ; car Necker avait reconquis sa popularité un instant ébranlée. Or, le 11 juillet, on apprit à l'Assemblée que le roi venait de renvoyer le Genevois, « ce f.... b.... d'étranger », comme disait le comte d'Artois. Le renvoi était l'œuvre du prince et de sa cabale — « celle aussi de la Reine », écrivait le 12 le propre gendre du ministre disgracié, le baron de Staël. Les nouveaux ministres passaient — à tort d'ailleurs — pour des contre-révolutionnaires résolus : c'étaient Broglie, esprit fort éclairé, Beteuil, grand seigneur que ses antécédents eussent dû rendre populaire et Foulon, qu'on calomniait atrocement lorsqu'on lui prêtait ce sinistre propos : « Ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent du foin. » Mais on avait trop d'intérêt à calomnier les nouveaux ministres, gens « odieux », écrivait le baron de Staël — bon gendre.

A l'Assemblée, le renvoi de Necker fut un coup de foudre. « Les abominables conseillers du Roy ont enfin obtenu le renvoi » écrit, le 13, Sillery qui est un des chefs du groupe d'Orléans. C'était la note générale. Le 12 étant un dimanche, l'Assemblée ne siégeait pas : mais, le 13, dès l'ouverture de la séance, on protesta. Grégoire fut très violent : il fallait « poursuivre le châtiement des auteurs du renvoi ». On députa au roi : devant les nouveaux ministres, l'archevêque de Vienne osa lui dire, au nom de l'Assemblée « qu'elle ne cesserait de regretter l'ancien ministre et qu'elle n'aurait jamais confiance dans les nouveaux ».

Louis XVI répondit sèchement. On discuta de nouveau aux Menus Plaisirs ; on décréta la responsabilité des conseillers du roi « de quelque état qu'ils puissent être », menace au comte d'Artois. Et l'on décida de rester en permanence, à l'écoute des bruits de Paris. Le fait est qu'à cette heure, Paris était en convulsion et que l'intérêt se détournait des débats d'une assemblée, après tout impuissante, pour aller toute au drame populaire qui se jouait du Palais-Royal à la Bastille.

\*  
\* \*

Le renvoi de Necker avait trouvé à Paris les esprits déjà singulièrement surexcités : une bande y guettait l'occasion d'un bon coup à faire en tournant contre le gouvernement régulier les citoyens apeurés.

Depuis le commencement d'avril, il régnait dans Paris et ses environs une terreur d'autant plus poignante qu'elle était imprécise. Ce n'étaient certes pas les « entreprises de la Cour » qui angoissaient les cœurs. Le pays entier était en proie à cette mystérieuse *grande peur*, crise de nerfs d'une nation que les historiens ne parviendront jamais à expliquer complètement.

A Paris, la grande peur ne datait pas de juin, mais d'avril. Dès cette époque, on savait l'Ile-de-France remplie de brigands. Au printemps de 1789, les bandes avaient reflué vers Paris : on signalait partout autour de la grande ville des incendies, des pillages : les vivres étaient coupés. Parfois les bandits forçaient les barrières et se jetaient dans le grand Paris trouble, d'où la lieutenance de police, victime de l'énerverment général, ne les délogeait plus. Les bourgeois apeurés se sentaient sans défense dans ce moment critique où, l'ordre ancien s'écroulant, l'ordre nouveau n'était pas encore né.

Le peuple de Paris, qui détestait les bandits, s'offrait cependant à eux comme proie facile. La misère était effroyable, augmentée par l'anarchie. La faim porte à la tête ; l'extrême chaleur que nous signalent les lettres de juillet, loin d'abattre les courages, surexcitait par surcroît les cerveaux. Dans les jardins du Palais-Royal, « pleins comme un œuf », un jeune tribun à la figure convulsée de haine, l'âpre Camille Desmoulin excitait le

peuple par des appels à la guerre sociale. « La bête est dans le piège; qu'on l'assomme! Jamais plus riche proie n'aura été offerte aux vainqueurs! Quarante mille palais, hôtels et châteaux, les deux cinquièmes des biens de France seront le prix de la valeur. »

Cette « valeur » faisait grand peur aux bourgeois. Le gouvernement central paraissant désarmé, ils s'étaient constitués en une sorte de comité illégal, *le comité des Électeurs* à qui — nouvel indice de l'anarchie régnante — les autorités communales défaillantes avaient cédé un local à l'Hôtel de Ville. Le « comité » y délibérait tous les soirs, sans aucun mandat, fait au premier chef anarchique, mais que précisément rendaient presque légitime, et l'anarchie d'en haut, et l'anarchie d'en bas. Car c'était pour assurer la sécurité de Paris contre les successeurs de Mandrin et les amis de Desmoulins, que les électeurs de Bailly et de Sieyès se substituaient, presque avec sa connivence, au corps de ville impuissant. Et si bons libéraux qu'ils fussent, ces bourgeois étaient plus émus des réunions du Palais-Royal que des entreprises mêmes du comte d'Artois.

Un des gros soucis était, en ces conjonctures, l'attitude inouïe des gardes françaises. Ils étaient parmi les hôtes assidus du Palais-Royal : on les y régalaient ainsi que les invalides. « Le peuple, disaient ces vieux guerriers, n'avait rien à craindre de soldats ; les troupes étaient à la Nation qui les payait et non au Roi qui voudrait les commander. » Les soldats criaient, en quittant le Palais-Royal, au peuple enchanté : « Soyez tranquilles ! Faites ce qu'il vous plaira ! »

Il n'est pas étonnant que ces hommes n'aient pas tardé à dépasser toute mesure. Le 24 juin, deux compagnies refusèrent de prendre le service. Le colonel du Châtelet — type de l'officier noble détraqué par la « philosophie » — manqua gravement à son devoir : n'osant sévir, il se contenta de consigner les rebelles, puis, l'indiscipline paraissant gagner les autres compagnies, tout le régiment. Cependant, des troubles populaires paraissant probables le 28 juin, on distribua fort imprudemment des munitions à ces dangereux soldats en les prévenant qu'ils seraient peut-être appelés à rétablir l'ordre. Ils rejetèrent leurs fusils, rompirent la consigne, coururent prévenir le Palais-Royal, criant : « *Nous sommes les soldats de la Nation! Vive le Tiers État!* » Le soir,

ils rentrèrent gris de popularité et de boisson dans leur caserne : ils y furent arrêtés enfin et menés à l'Abbaye. Mais le surlendemain, sur l'appel d'un autre grand meneur populaire. Loustalot, la foule s'ameuta, courut à l'Abbaye, délivra les prisonniers et les tint au Palais-Royal sous la garde de « bons citoyens », jusqu'au jour où, sur l'intervention de l'Assemblée, le roi eut la faiblesse de gracier ces « héros » — qui dès lors se crurent tout permis.

\*  
\* \* \*

On comprend que, dans ces conditions, le ministère ait fait avancer d'autres troupes sur Paris. Le gouvernement le moins réacteur y eût été contraint. A Versailles, un député, cependant fort avancé, ne dissimulait pas, le 4, les méfaits des gardes françaises. A Paris, on se sentait si peu protégé par cette singulière garnison que, dès le 23 juin, les « électeurs » de l'Hôtel de Ville avaient décidé de former une milice bourgeoise, la future garde nationale, *non point du tout, comme l'ont cru, cent ans, tant d'historiens et la foule de leurs lecteurs, contre la Cour, mais contre les brigands* que — les procès-verbaux des « électeurs » en font foi — on redoutait avant tout. Les brigands allaient effectivement pénétrer, à Paris, dans la nuit du 12 au 13 juillet, à la terreur générale.

Ils tombaient en pleine effervescence politique facilement exploitable.

On avait appris, le 12, le renvoi de Necker : ce renvoi, à la vérité, donnait à l'accumulation des troupes dans la banlieue et au Champ-de-Mars, une signification nouvelle ; dans les salons même on était persuadé (il faut en croire Morris) que « les États allaient être dissous et la faillite déclarée ».

Le Palais-Royal parut, le 12, une mer déchaînée. L'inquiétude y était d'ailleurs plus justifiée qu'à Versailles. Si vraiment le maréchal de Broglie entendait purger la ville des éléments impurs, il n'allait pas rester grand monde dans les jardins du Palais. Tout à coup un nom, le nom alors le plus populaire, courut : Desmoulins ! Camille grimpait sur une chaise : ce grand garçon bilieux et nerveux était au comble de l'excitation ; il criait :



« Aux armes ! Pas un moment à perdre ! J'arrive de Versailles ; M. Necker est renvoyé : ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemy des patriotes ; ce soir tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes ! » Ce fut un grondement formidable : dix mille hommes investissaient le Palais ; terrible armée où fraternisaient tous les éléments de désordre. Il se fallait reconnaître : chacun attacha à son chapeau, à son habit les feuilles des marronniers. La cocarde verte fut, vingt-quatre heures, le signe du ralliement. Et l'énorme trombe humaine se jeta dans la cité affolée.

Des gens s'étaient, au cabinet des cires de Curtius, emparés des bustes de Necker et du duc d'Orléans : derrière ces trophées, le cortège s'était formé. Place Vendôme, on chassa à coups de pierres un détachement du Royal Allemand ; place Louis XV (Concorde actuellement), on se heurta à un régiment de dragons. A leur tête se trouvait le prince de Lambesc, de la maison de Lorraine, « l'atroce Lambesc » comme dit Fournier l'Américain, un des émeutiers.

On construisait alors le pont actuel de la Concorde et de grosses pierres de taille encombraient une partie de la place : la foule se jeta derrière pour se mettre à l'abri des charges probables. D'autres gagnèrent la terrasse des Tuileries. « Le sanguinaire Lambesc et sa troupe aveuglément féroce » furent singulièrement débonnaires ; dix récits en font foi. Quoiqu'ils fussent lapidés par les gens embusqués dans le chantier, ils se contentaient d'avancer sans charger. Bientôt la troupe ainsi assaillie se met au galop. « Un des soldats est renversé de son cheval. Il est fait prisonnier et d'abord fort maltraité. » Du côté des Tuileries, c'étaient les chaises du jardin qu'on jetait aux dragons : ils voulurent refouler les assaillants et, paraît-il, renversèrent un vieillard « qui ne put ou ne voulut se ranger : » il ne fut que blessé, mais fut, dûment, pour les besoins de la cause, tenu pour mort. Qu'un seul vieillard ait été renversé et qu'on en ait fait si grand état dans le camp populaire, cela indique, mieux que tous les récits contemporains, à quel point fut anodine la « répression ». Esterhazy — dans ses *Mémoires* — hausse les épaules devant

cette faiblesse. Mais Bezenval qui, au Champ-de-Mars, commandait 5 000 hommes, n'appuyait pas Lambesc. Il redoutait un affreux conflit. C'est que les gardes françaises reentraient en scène. Ils étaient sortis tumultueusement de leur caserne et s'étaient tout d'abord heurtés aux dragons. « Êtes-vous pour le Tiers ? » crièrent les gardes — « *Nous sommes pour ceux qui nous donnent des ordres.* » Ce fut la seule parole sensée de la journée. Elle fut récompensée par un feu de salve qui tua des dragons et fit reculer les autres. Un instant après, les forcenés étaient place Louis XV et se jetaient entre la foule et les dragons, tirant à balles sur ceux-ci. Lambesc eut peur de ce premier geste de guerre civile : il fit reculer sa troupe vers les Champs-Élysées ; bientôt les dragons battaient en retraite sur le Champ-de-Mars, poursuivis par les hués et les cailloux. Cette reculade livrait Paris à l'émeute.

La nuit tombait, une nuit de juillet, très chaude ; une rumeur immense s'élevait de la cité. « Les pauvres gens ont passé le Rubicon, disait-on avec effroi. La réussite ou la corde, telle doit être maintenant la devise. » Et dans cette foule déchaînée d'affreuses figures s'apercevaient.

Soudain, dans la nuit, le beffroi de l'Hôtel de Ville se mit à sonner le tocsin. Cette cloche de l'Hôtel de Ville a eu, pour les historiens de la Révolution jusque dans les dernières années, une signification très nette : elle appelait la grande ville contre le gouvernement de Versailles. Et voici que des travaux récents — et les moins suspects de contre-révolution rétrospective — nous font entendre un autre son. La cité appelait à l'aide, désespérément, parce que, dans la nuit, les bandits, redoutés depuis trois mois, l'envahissaient, pillaient les boutiques, dévalisaient les passants. Loin de vouloir renverser la Bastille, les bourgeois de l'Hôtel de Ville — libéraux de la veille — en eussent bien plutôt bâti vingt, pour y enfermer les bêtes de proie qui investissaient la ville en désarroi. C'est ce que disait le tocsin dont les lourdes notes se faisaient lugubrement entendre du faubourg Saint-Antoine à la porte de Chaillot.

Dès le matin du 13, l'agitation était extrême : une foule grouillait autour de l'Hôtel de Ville où paraissaient des figures suspectes ; un prêtre (fort dévoué aux idées nouvelles) l'abbé Rudemare peint cette cohue où l'on apercevait, dit-il, des « bêtes féroces ». Il y avait aussi là des campagnards armés de bâtons ferrés, fuyant des bandits plus ou moins imaginaires, sans se rendre compte qu'ils renforçaient les bandits très réels. On arborait encore la cocarde verte et on l'imposait à qui ne voulait pas être insulté. Des gardes françaises débandées donnaient le bras aux « vainqueurs » de la place Louis XV, mettant cependant un certain ordre dans cette anarchie.

Il était par ailleurs évident que les brigands étaient entrés dans la ville ; ils avaient pillé des boulangeries, saccagé le garde-meuble, le couvent des Lazaristes, et (vieille rancune satisfaite par les fils de Cartouche) l'hôtel du lieutenant de police. Une bande alla enfoncer les portes de la Force et y délivra de peu intéressants prisonniers qui grossirent cette terrible armée.

Ce dernier exploit parut émouvoir particulièrement la bourgeoisie : il était, de fait, caractéristique d'un mouvement où décidément la politique, suivant l'expression d'un ambassadeur, était pur « prétexte ». Le prévôt des marchands, premier magistrat de la Cité, était perplexe : c'était Flesselles, homme droit, un peu timoré. On lui demandait des armes pour la milice, mais il avait peur que ces armes s'égarassent en des mains dangereuses. Il demanda l'avis de la Cour ; elle fit attendre sa réponse qui, enfin, arriva dans la journée du 13 : on pouvait organiser et armer une milice de 12 000 hommes. Ce qui nous stupéfie, c'est que cette correspondance entre Flesselles et la Cour ait paru le lendemain, même à des esprits froids, une « malheureuse connivence », susceptible de justifier le massacre du magistrat par le peuple. Quelle subversion dans les esprits révèle l'indignation pour nous incompréhensible devant un fait aussi naturel.

Avant même que fût connue la réponse de Versailles, les « électeurs » avaient commencé à organiser leur milice : tous « ces vagabonds, gens repris pour crimes », jetaient ces bourgeois dans une vraie terreur. Étienne Charavay a résumé d'un mot leurs

dispositions à la veille même de la prise de la Bastille : « moins effrayés des projets de la Cour que de ces hommes auxquels on a déjà donné le nom de brigands, ils s'organisent en milice pour leur résister : c'est là l'unique préoccupation. *Le mouvement qui, le lendemain, emporta la Bastille, eût peut-être été réprimé par la garde nationale, si son organisation eût eu plus de consistance.* »

Il était en effet un peu tard : le 14 au matin, la milice était sans armes. D'autre part, Bezenval, sans ordres de la Cour, maintenait au Champ-de-Mars des troupes qu'un témoin nous peint « tristes, mornes et abattues », telles que deviennent promptement les troupes qu'on a laissé insulter et qu'on fait se morfondre.

En revanche, la populace s'armait : elle avait pris au garde-meuble d'étranges armes, jusqu'à « des piques sarrasines » : le matin du 14, elle se jeta sur les Invalides et s'empara de 27 canons, 1 mortier et de 32 000 fusils. D'autre part, les gardes françaises, à qui on avait persuadé que leurs officiers avaient voulu les faire sauter dans leur caserne, brûlaient de se venger. On croyait tout : les légendes du 14 juillet couraient avant même que fût prise la Bastille. Cependant la foule surexcitée cherchait un exploit à accomplir. D'ailleurs, elle voulait des armes, et à l'Arsenal, rapporte le bourgeois Pitra, on avait répondu que les poudres avaient été portées à la Bastille. Quelque bandit cria : « A la Bastille ! »

La Bastille ! Ce n'était plus guère qu'un épouvantail de féerie. Si des canons s'y apercevaient dans les créneaux, c'est qu'on y tirait traditionnellement des salves les jours de fête : depuis la lointaine Fronde, oncques boulets n'étaient sortis de ces canons. Le faubourg les voyait tous les matins : mais tel était le vertige général, qu'il leur trouva ce matin-là une allure menaçante. Il députa à l'Hôtel de Ville pour demander qu'on fit retirer les canons suspects. Les « électeurs » envoyèrent à leur tour des délégués au gouverneur de la Bastille, de Launey, aimable homme qui sourit de la plainte, en démontra l'inanité, fit d'ailleurs retirer les canons de leurs embrasures et retint à déjeuner les « électeurs » satisfaits.

Cela ne faisait pas l'affaire des agitateurs : ils cherchaient un prétexte. L'avocat Thuriot dut, sur leur requête, aller, à son tour, visiter la forteresse : Launey le reçut avec la même grâce et lui fit (c'était la meilleure réponse à tant d'appréhensions) passer en revue la petite garnison — 93 Invalides et 30 Suisses. Enfin le gouverneur, comme dernière concession, fit boucher avec des planches les embrasures veuves de leurs canons. Thuriot, à son tour satisfait, s'en alla. Mais la foule, qui déjà battait les murs, ne le suivit pas. Elle était prise de l'envie de détruire quelque chose.

Launey laissa libre l'entrée de la première cour et, ralliant dans l'enceinte extérieure sa petite garnison, fit simplement lever le pont-levis de l'avancée qui donnait accès à « la cour du gouvernement ». On affecta de croire à un branle-bas de combat ; il fallait y répondre : deux hommes s'élançèrent, dont un garde française, qui, à coups de hâches, brisèrent les chaînes du pont : soudain, il tomba. En un instant la cour fut pleine ; un témoin, mêlé à cette foule et fort peu malveillant, affirme encore qu'il ne vit là en grande partie que des « brigands » ; apercevant enfin quelques-uns des défenseurs, les assaillants tirèrent sur eux.

Le gouverneur était réellement tenu de faire tirer à son tour. Il se trouvait devant une foule, où figuraient en bonne place des émules de Cartouche, faisant irruption dans l'intérieur d'une forteresse dont il avait la garde. Il fit tirer. Le soir même — pour ennoblir la pitoyable entreprise — on colporta que le gouverneur avait fait porter des paroles de paix à la foule qui s'était avancée, confiante, et avait été mitraillée. Aucun historien n'admet plus cette légende.

La foule, d'abord épouvantée, s'enfuit, puis elle revint à la charge. L'entreprise cependant n'avancait pas : les voleurs de grand'route savent piller une ferme ; prendre une forteresse, c'est affaire de soldat.

Mais les soldats arrivaient, les gardes françaises soulevés. Leur vue suffit à démoraliser la garnison. Elle entraîna Launey désespéré à capituler : un des « bas officiers » des gardes séditieux, Élie, témoigne lui-même que la Bastille se rendit « sur la parole qu'il donna, foi d'officier français, qu'il ne

serait fait aucun mal à personne ». En dépit de quoi (à la vérité en dépit des efforts d'Élie) Launey était massacré quelques minutes après. C'était un homme : assauté, il se défendit et ne tomba que criblé ; on le déchiqueta. Le garçon cuisinier Desnot, « qui savait travailler les viandes », coupa la tête ; il s'en vantera dix ans pour obtenir une médaille. Le major de Losne-Salbray fut abattu, puis un aide-major, le lieutenant des invalides et un invalide même ; on en perdit deux autres.

On a dit assez les scènes de cannibalisme qui suivirent : sachant de quels éléments se mêlait cette foule dite parisienne, nous ne saurions d'ailleurs nous en étonner. Mais la foule parisienne elle-même se sentait maintenant prise de cette fièvre de sang si horriblement contagieuse. Tandis qu'on portait en triomphe les quelques prisonniers délivrés (quatre faussaires, deux fous et un débauché sadique), les défenseurs, traînés dehors, étaient accueillis par des cris d'anthropophages. Et tout à coup Paris, dans la terreur, vit refluer la foule hurlante au-dessus de laquelle, au bout des piques, des têtes éclaboussées de sang, les yeux mi-clos, oscillaient. La foule acclamait les brigands, leur donnant pour des années droit de cité — et déjà droit de domination.

\*  
\* \*

Les « électeurs », cependant, ignoraient, ou à peu près, ce qui se passait. Flesselles délibérait avec eux, lorsque, vers sept heures, un grand remous se produisit sur la place de Grève. On criait : « Victoire ! victoire ! » et l'on vit s'avancer les « vainqueurs » avec les dépouilles, le drapeau de la Bastille et de plus sanglants trophées. Rien ne résiste à ces vainqueurs : ils envahissent la salle, interpellent violemment Flesselles « un traître ! » complice de Launey, indigne de siéger à l'Hôtel de Ville et qu'on sortirait, s'il ne sortait. Très pâle, il sortit : il n'avait pas fait trois pas qu'il était abattu, dépecé aussitôt. Une tête de plus — quelques instants après — se promenait au bout d'une pique. « Cruautés dignes d'un autre siècle », écrivait-on le lendemain, et Thiébault qui, cependant, s'était, par

aventure, enrôlé dans l'émeute, dit : « Assassinateurs. » On finit par planter les têtes au jardin du Palais-Royal ; « les femmes et les enfants, écrit-on, dansaient autour, *poussant (sic) des regrets qu'il n'y en eût pas mille.* » On suit ici la montée de l'appétit de sang. On promenait, cependant, sur les épaules le garde français qui, le premier, était entré à la Bastille ; il portait sur la poitrine la croix de Saint-Louis arrachée à Launey.

Et déjà couraient dans la ville d'extravagantes légendes : le magistrat et le soldat fidèles devenaient pour toujours des « traîtres », les brigands qui venaient de faire le coup « des héros » ; « le peuple de Paris » avait délivré d'intéressantes victimes ; on avait trouvé dans les cachots des squelettes, dans les salles des instruments de torture et dans les archives « d'horribles mystères ». Il se fallait indigner « du perfide stratagème de l'infâme gouverneur », faisant mitrailler un peuple généreux et confiant.

Les habitants, au fond, étaient « consternés » (il faut en croire le baron de Staël dont on « vengeait » cependant le beau-père, Necker). Ils savaient ce qu'il fallait penser des « vainqueurs », « les plus grands drôles de Paris », écrira, avant peu, Mirabeau lui-même.

Mais lorsque, le lendemain, les bourgeois apprirent qu'à Versailles la journée était tenue par les députés pour « glorieuse », ils songèrent à en tirer gloire. Ces hommes qui, le soir du 13, s'organisaient contre le désordre et, le 14 encore, ne voyaient dans la prise de la Bastille qu'un « brigandage », voulurent, dès le 15, que l'entreprise eût été celle de Paris contre le despotisme. Ils se parèrent de ce qui avait été leur défaite. Mais, pour avoir le droit de s'en parer, ils firent, eux aussi, d'un acte de banditisme un geste héroïque. La garde nationale, organisée pour réprimer l'émeute, fut censée avoir fait la révolution de la liberté. Et une ère nouvelle naissait d'un prodigieux mensonge. La liberté en resta souillée à sa naissance ; et l'équivoque créée, jamais plus ne se pourra dissiper.

\*  
\*

C'est l'Assemblée qui avait, la première, forgé la légende.

Elle était restée, depuis le 13, en permanence, fort effrayée des dispositions de la Cour. Le 14 au soir, une députation « d'électeurs » arriva : ils firent « le sombre récit de la terrible catastrophe dont ils venaient d'être témoins », dit un député qui, par ailleurs, décrit la vaste salle tumultueuse, mal éclairée par quelques bougies. Ces « électeurs » avaient une peur, c'est qu'on rendit Paris responsable de la « catastrophe » ; mais au lieu de dégager de toute responsabilité l'honnête population, ils chargèrent Launey qui, dirent-ils (peut-être de bonne foi tant on le répétait depuis quelques heures) avait attiré le peuple et tiré sur les « infortunés ». L'Assemblée, fort aigrie contre la Cour, ne voulut pas voir là seulement une circonstance atténuante invoquée par Paris, mais une très légitime justification. Un cri d'indignation accueillit le récit, non point à l'adresse de ceux qui venaient de dépecer le gouverneur (les députés Wimpfen et d'Ormesson avaient cependant raconté qu'ils avaient vu les têtes), mais à l'adresse du gouverneur lui-même. Il faut lire les lettres de dix députés, écrites le 15 juillet : les plus modérés admirent « l'ordre » et « la sagesse » avec lesquels « le peuple vient de s'emparer de la Bastille ». « M. de Launey ajoute l'un d'eux, a été *condamné à perdre la tête.* » Le mot évoque un tribunal auguste. « *Le peuple a fait justice* » est d'ailleurs le refrain : « avec sang-froid, quoique sans formes », ajoute un des députés qu'on pourrait croire un mauvais plaisant.

Il régnait en réalité dans la salle des Menus un sentiment de soulagement. On ne tâterait donc pas de la Bastille puisqu'elle était entre les mains du peuple. « *Heureuse faute* qui nous a garantis des plus horribles attentats », écrit un député : c'est la note juste.

L'Assemblée restant en permanence dans la nuit du 14 au 15, le duc de Liancourt, un des nobles libéraux, se décida à aller réveiller le roi qui, naturellement, avait chassé toute la journée. Il parut étonné : « C'est une révolte, dit-il. — Non, Sire, c'est une révolution. » Louis XVI sembla ému de la « félonie » de Launey et promit de faire retirer les troupes ; il irait, dès l'aube, à l'Assemblée. On s'y exaltait ce pendant. « Oui, certes, nous serons libres, écrit, ce matin du 15, un député, nos mains ne pourront plus porter de fers. » Ce brave député, Duquesnoy,



n'en avait jusque-là porté que de fort métaphoriques — et était précisément destiné à en connaître, en l'an II de la République, à Nancy, de beaucoup plus réels.

Le roi était ébranlé ; pour l'entraîner aux concessions, on lui enverrait une députation : Mirabeau crut devoir alors la lester de grandiloquentes instructions. Ce fut une de ces prodigieuses sorties qui nous font aujourd'hui sourire, mais qui, il y a cent vingt ans, congestionnaient toute une assemblée : « les hordes étrangères » ; les courtisans « mêlant leurs danses au son d'une musique barbare », « les conseillers féroces faisant rebrousser les farines », etc.

Louis XVI survint « escorté seulement de ses vertus », si peu « tyran sanguinaire », si bonhomme en ses propos, que l'Assemblée, au comble de l'énervement, lui fit une ovation. Entre autres choses, il avait dit qu'il se rendrait le lendemain à Paris. L'Assemblée voulut y députer dès le 15. Ses délégués trouvèrent la ville dans un désordre qui les attendrit. On avait adopté, le 14, une cocarde « rose et bleue » qu'ils virent au bonnet carré d'un prêtre qui, en surplis, commandait une patrouille : un député se sent des larmes de tendresse en relatant ce détail. A l'Hôtel de Ville, lui et ses collègues furent vraiment pris de délire : l'archevêque de Paris qui, huit jours auparavant, protestait encore contre la réunion des Ordres, proposa d'aller chanter un *Te Deum* à Notre-Dame (les députés venaient d'apercevoir les membres sanglants de Flesselles et Launey). Lally-Tollendal fit ensuite, au milieu des larmes, un discours si « sublime », qu'on devait le lendemain, le prier de le répéter mot pour mot à la tribune. Et Liancourt ayant parlé du « pardon » qu'on devait accorder aux gardes françaises déserteurs et révoltés, Clermont-Tonnerre se récria sur le caractère mortifiant du mot et exalta le geste de ces braves gens qui, aussi bien, écrit un autre député, « *n'avaient pas quitté leurs drapeaux... puisqu'ils les avaient emportés.* »

La milice bourgeoisie, ayant achevé de s'organiser, s'empara, séance tenante, de Lafayette dont elle fit son commandant, tandis que les « électeurs » acclamaient Bailly, « maire de Paris ». On alla à Notre-Dame chanter le *Te Deum* devant 2000 personnes avec des « cocardes bleues et rouges ». « En

honneur, écrit un gentilhomme, ils ont l'air d'être fous ! »

Il fallait que le roi vînt mettre le sceau à la « conciliation ». Il se rendit à Paris, le 17, en carrosse accompagné des trois quarts des députés, marchant en deux lignes, deux à deux, « un duc avec un curé, un évêque avec un laboureur » : devant eux « des poissardes, sautant comme des bacchantes, portant des branches d'arbres ornés de rubans ».

À la barrière, Louis XVI trouva le *maire* (personnage illégal que le roi ne devait pas connaître) qui lui présenta les clefs de la ville : « Ce sont les mêmes qui ont été présentées à Henri IV ; il avait reconquis son peuple : ici *le peuple a reconquis son roi*. » Le mot était d'une audace inouïe ; Louis XVI, se penchant vers le prince de Beauvau, lui dit à mi-voix : « Je ne sais si je dois entendre. »

Il était cependant résigné à tout voir et à tout entendre. Car, à l'Hôtel de Ville, le petit fils de Louis XIV passa impassible devant le drapeau de la Bastille arraché à la forteresse royale. Il se dut parer de la cocarde tricolore (le blanc venait d'être, comme une politesse, glissée entre le bleu et le rouge). Le peuple approuva : « À la bonne heure : il est du Tiers. » Le comte d'Estaing très exalté se mit à prophétiser : « Sire, avec cette cocarde et le Tiers État, vous conquerez l'Europe. »

À l'Hôtel de Ville, Bailly régla toute la scène : c'est lui qui décerna la cocarde au Roi, l'installa sur le trône, donna la parole aux orateurs qui, sous couleur d'hommages au Roi, l'accablèrent de leçons. Celui-ci écoutait tout sans broncher. Lally ayant répété à plusieurs reprises au cours de sa harangue : « Le voilà, ce roi qui... Le voilà, le roi que... », on dit : « C'est l'*Ecce homo*. » La situation de Louis était horriblement fautive. « J'en fus moi-même humilié, écrit le curé Lindet grand ennemi de la Cour. Sa contenance niaise et stupide faisait pitié. » Il se tenait coi, souriant vaguement. Néanmoins on lui fit, à son départ, une ovation. On louait le Roi d'avoir travaillé à la « conciliation ». Mais le peuple, qui ne s'embarrasse point de formules hypocrites, criait aux députés : « *Le Roy a-t-il signé la capitulation ?* »

de Staël, de Malouet, Vaissière, Lameth, Dumont, M<sup>me</sup> de Chastenay. — Comte de Salmour, marquis de Gondon, Berkemoode, Simolin, Chestret, Capello (diplomates étrangers). *Lettres de juillet 1789* (*Nouv. Rev. Retr.*, juillet 1898). Thibaudeau. *Correspondance*, 1898. Mirabeau. *Correspondance avec le comte de la Marck* 1851. Abbé Rudemare. *Journal* (*Rev. Rev.* I.). Lettre de Gudin de la Ferrière. *Lettre d'un officier aux gardes françaises* (*Rev. Retr.* XI.) *Relation* de Guyot de Fléville (*Rev. Rev.* 1885). *Relation* de Pitra, 1892. Fournier l'Américain. *Mémoires* 1903. Desmoulins. *Œuvres* (éd. Claretie), 1874. Mathieu Dumas. *Mémoires* I. Thiébault. *Mémoires*, 1894. Esterhazy. *Mémoires*, 1903.

OUVRAGES. Ouvrages déjà cités d'Esmein, Laboric, Castellane, Charavay. — Taine. *La Révolution*. I, 1896. Claretie. *Desmoulins*, 1908. Funck-Brentano. *Le 14 juillet* (dans *Légendes et Archives de la Bastille*, 1904.) Flammermont. *Le 14 juillet*, 1892. *id.* *Les gardes françaises en juillet 1889* (*Rev. Fr.* 1889). Bournon. *La Bastille*, 1902. Dard. *Hérault de Séchelles*, 1907. Arnaud. *Fréron*, 1909. Fournel : *Les hommes du 14 juillet*, 1890. Comte d'Haussonville. *Le Salon de M<sup>me</sup> Necker*, 1882.

---

## CHAPITRE III

### LA DISSOLUTION D'UN PAYS

L'anarchie. Paris foyer d'anarchie; les meurtres de Foulon et Bertier. « Ce sang était-il donc si pur? » Les provinces en anarchie. La *grande Peur*. Dévastation générale. Fonctionnaires massacrés. Naissance spontanée des « Communes » : leur faiblesse en face de l'émeute.

« Anarchie spontanée », a écrit Taine : la formule a fait fortune. Elle est inexacte, si on entend l'appliquer à l'état de la France après le 14 juillet. La grande anarchie ne se déchaîne que sous l'action de deux événements, la prise de la Bastille et la nuit du 4 août : anarchie encouragée, parfois provoquée.

La prise de la Bastille était, par elle-même, un fait factieux au premier chef : il eût cependant été (peut-être) sans conséquences, s'il eût gardé son vrai caractère. Approuvé, exalté, l'acte devenait finalement gros d'anarchie. Il y eut dans les classes dites dirigeantes un moment d'inexplicable folie. C'est un député noble, jusque-là fort intransigeant, qui, le 16, écrit : « Voilà une fière et utile leçon pour le Ministère! » C'est un royaliste, fort hostile, en ses lettres précédentes, au mouvement, qui, le 18, approuve clairement la ville qui « a rompu tous les liens politiques pour rentrer dans le droit naturel » : c'est (pour nous en tenir enfin là) Gouverneur Morris, si défavorable à la Révolution avant l'événement et par la suite, qui, le 15, considère la prise de la Bastille comme « un grand modèle d'intrépidité », boit « avec le meilleur bordeaux... à la liberté du peuple français » et, le 18 encore, toutes réflexions faites, se félicite qu'on ait jeté bas ce « château diabolique ».

Si cet Américain, de sens si rassis, se rallie à la légende du

« château diabolique », Louis XVI l'y autorise : celui-ci a admis que sa statue serait érigée sur l'emplacement de la Bastille qu'on détruit activement dès le 15. Et, la mode s'en mêlant, ce ne sont point seulement de farouches démocrates, mais de belles dames qui, pour les enchasser en des parures, achètent « la livre de pierres de la Bastille aussi cher que la meilleure livre de viande ».

A Versailles, la réaction se déchaîne contre la « faction d'Artois » ; car les « factieux » du 14 juillet, ce sont les habitants du Château. Dès le 17, le comte d'Artois parti, « les écuries d'Augias sont nettoyées ». Qui écrit ces lignes ? un révolutionnaire ? non, un des contemporains sur les dires duquel s'appuient le plus volontiers les historiens hostiles à la Révolution.

Cette disgrâce achevant de donner raison à Paris, la Province tire la moralité de tant d'incidents étranges ; elle conclut que, ce qui est permis à Paris l'étant hors de Paris, il n'est point mauvais que les soldats désertent et se rebellent, que les magistrats de l'ordre ancien soient écartés et, s'ils font quelques difficultés, occis, que le peuple enfin attaque les châteaux, les « quarante mille bastilles », y mette le feu et, au besoin, y fasse brûler les châtelains. Quel riche trésor de naïveté nous découvre ce député qui, après avoir exalté l'œuvre du 14 juillet, écrit le 18 : « *L'effervescence va s'apaiser, tout va se replacer dans l'ordre, la discipline militaire se rétablira ; l'esprit national est le remède à tout.* »

\*  
\* \*

« Il n'y a plus de roi, plus de parlement, plus d'armée, plus de police », gémit, ce jour-là, un député de gauche. Mounier, sous peu, dira la grande anarchie de la France après le 14 juillet, et cent ans après, Taine mettra des chiffres et des faits sous les phrases de Mounier.

Paris reste le grand foyer d'anarchie. « Tout le monde, avoue Bailly, savait commander et personne obéir ». Chaque district (il y en a soixante) se croit un pouvoir souverain. En voici un qui s'ingère de faire saisir et ouvrir les dépêches des ministres « pour voir si elles ne contiennent rien contre la Nation », en voilà un autre qui, tout à l'heure, fera arrêter une voiture chargée

d'argent destinée à la monnaie de Limoges, « parce qu'il faut que la monnaie se fasse à Paris et non à Limoges ». La garde nationale, qui n'est déjà plus que « la peur armée », ne sait rien réprimer : elle n'est aux ordres de La Fayette que le jour où cela lui convient. « A quoi est bonne la milice bourgeoise de Paris, écrit un député (cependant avancé), Biauzat, si l'on y commet des meurtres concertés et exécutés en place publique ? » Il entend flétrir ici le meurtre de Foulon et celui de Bertier. Il faudrait citer les récits tous poignants. Foulon, arrêté à Viry, est conduit à Paris le 22 juillet : « M. de La Fayette a fait l'impossible pour le sauver, écrit-on ; mais *le peuple voulait du sang* : ils sont devenus avides de ce spectacle. » On a enfoncé les portes de l'Hôtel de Ville, saisi la victime qu'on a torturée avec « une férocité qui a révolté les cœurs les plus endurcis ». Puis ç'a été le tour de l'intendant de Paris, Bertier, gendre de Foulon, accusé d'avoir tout uniment fait son devoir, en livrant de la poudre aux soldats du roi la veille du 14, et qui a été « haché de soixante coups de sabre ». « On a porté tous ses membres en triomphe : son cœur a été offert à Monsieur le Maire à la pointe d'une épée. » On promenait, cependant, la tête de Foulon au bout d'une pique, du foin dans la bouche : les deux têtes s'étant rencontrées, on les fit se baiser : « Baise papa ! baise papa ! »

La Fayette offrit sa démission, la reprit : des députés déplo-rèrent l'événement. Barnave les devait rassurer : Le sang avait coulé ; mais « *ce sang était-il donc si pur ?* » L'abbé Jallet déclara cette parole « digne d'un Romain ». Le pays, hélas ! l'entendit : il apprit, par la bouche de ce député « généreux », qu'il y avait dans la nation un sang impur qu'on pouvait répandre. Le malheur est que le sang de Barnave devait un jour paraître si impur, que « ce Romain » connaîtra, trois ans après, le calvaire de Foulon.

\*  
\* \*

C'était là un terrible exemple : il était suivi en province. Taine (qui parfois exagère) dit vrai quand il constate que si, dans les provinces de l'Ouest, du Centre et du Midi, les explosions sont encore assez rares, par contre, en ce chaud été de 1789,

« dans l'Est, sur une bande de 30 à 50 lieues jusqu'à la Provence, la conflagration est universelle » : parmi les gens qui brûlent les châteaux, on retrouverait nombre des hommes de Mandrin. Ils se sont fait la main à Paris et ont repassé à la Province. Un provincial le prévoyait en tremblant, quand, le 14 juillet, il souhaitait que la grande ville « n'éliminât pas trop vite ses brigands ». Que peut contre eux la force armée? Si elle est fidèle, elle est méprisée. « Il y a trois mois, écrit-on, la vue d'un soldat inspirait l'effroi : on parle maintenant d'attaquer des régiments tout entiers. » Les agents du pouvoir s'effacent : le meurtre de Flesselle, Launey, Bertier, Foulon a semé la terreur parmi les administrateurs. On sait le Roi incapable, en raison de son « excessive faiblesse » (le mot s'écrit le 25 juillet), de protéger ceux qui ont du zèle à prendre le parti de son autorité ». On est lâche, afin de ne pas être lâché.

Jamais cependant le besoin d'une autorité forte ne s'est plus fait sentir. Le peuple est affamé : c'est toujours la famine qu'on retrouve au fond de l'émeute. Emile Levasseur a fort bien expliqué qu'ici la cause économique prime la raison politique : « Le blé et l'émeute », intitule-t-il un de ses chapitres. Cette famine, d'ailleurs, est, en grande partie, conséquente de l'anarchie. Les producteurs de blé le cachent, tout simplement parce qu'ils ont peur du pillage : le marché d'Etampes, où parfois se négociaient 1 500 à 1 600 sacs de blé, n'en voit apporter que 60 après l'émeute.

Le peuple affamé est aussi affolé : le bruit se répand que les brigands sortent de toutes parts. *Les brigands!* Le mot courut des faubourgs de Paris aux bourgs lointains, semant une panique sans précédent. Ce fut cette mystérieuse *grande peur* qui, à lire cent récits identiques, nous serre encore le cœur après cent vingt ans. N'ouvrons aujourd'hui que le journal d'un vigneron Comtois : « Sur la fin de juillet, s'éleva un bruit qu'il y arrivait des brigands, la plupart étrangers qui ravageaient les campagnes et brûlaient les blés, qu'ils étaient payés, disait-on, par les grands pour tout ravager tandis qu'on a vu depuis que cela venait de l'Assemblée, c'est-à-dire des factieux pour éprouver le peuple et savoir le parti que l'on en pourrait tirer ». On voit planer ici toutes les légendes qui détraquent l'opinion. Des brigands,

certes, il y en avait, nous le savons : l'écume remontait à la surface de cette nation en ébullition. Mais ils n'étaient pas partout. Il fallait qu'un cauchemar agitât le pays. Dans cette folle *grande peur*, on doit voir en effet le vertige instinctif d'un peuple au-dessus de l'abîme deviné. Ces gens eurent l'âme étreinte par un pressentiment terrible : ils allaient à d'immenses hécatombes, guerre civile, guerre étrangère, proscriptions, massacres ; ils n'en pouvaient avoir l'idée : ils en eurent le vertige. Ils étaient maintenant sans guides, sans protecteurs : les pouvoirs séculièrement tutélaires croulaient : *ils eurent peur*. Ils coururent aux armes dans tous les villages : rencontrant les brigands, ils les eussent abattus et se fussent ainsi fait les défenseurs de l'ordre ; beaucoup au contraire devinrent, dans leur énervement, les instruments d'un immense désordre. Armés, ils se rencontrèrent : des drôles — vrais brigands — les poussèrent à piller le château. Le bruit courait que le jour où seraient détruits les *papiers* des seigneurs, on ne paierait plus rien. Aucun récit d'historien ne vaut les cinquante lettres que Vaissière a publiées, lettres de petits nobles assiégés. « Mettons le feu aux armoires : s'il y a des papiers dedans, ils brûleront », crie-t-on devant le château de la Touche. On brûle les armoires, le château — parfois le châtelain.

On dévastait les bois, on ruinait « les chasses ». Après la nuit du 4 août, où nous verrons l'Assemblée jeter tout si imprudemment par terre, le pays se croira tout permis. L'esprit de braconnage s'exalte plus qu'aucun autre : « La chasse est libre ! » Deux députés d'Alsace écrivent : « Permis de chasser partout même sous les murs du château de Versailles » : un habitant de cette province témoigne que, non content de dévaster les chasses, on détruit les forêts. Le peuple, armé contre les brigands, se fait brigand.

Dans les villes, ce sont émeutes sanglantes. « A Metz, Strasbourg, Nancy, écrit-on le 1<sup>er</sup> août, troubles et mouvements » : à l'autre extrémité de la France, à Agde, l'évêque, trainé dans la rue, est obligé de signer l'acte de renoncement à son moulin : il allait être assommé. A la porte de Paris, « le maire de Saint-Denis a eu le col coupé par la cruauté des femmes du peuple qui voulaient qu'il fixât le pain à 2 sols 6 deniers », écrit, le



5 août, Vergennes. A Troyes, le maire encore est massacré d'horrible façon, et (je choisis les quatre points cardinaux) le major Belzunce, à Caen, est également mis en pièces. Les brigands sont vraiment à la tête de certains mouvements : à Besançon on signale parmi les meneurs des repris de justice. A Versailles même, le peuple — au comble de la démoralisation — arrache au bourreau un parricide qu'on allait rompre. (C'est un député révolutionnaire qui lui-même s'en indigne.) Toutes les lois humaines sont aussi en subversion.

Naturellement, pendant qu'on dévaste les bois, pille le blé, enlève le sel, on refuse l'impôt. Fonctionnaires, officiers, agents financiers, mourant de peur, se terrent.

\* \*

Il est assez explicable que, les pouvoirs défailant, on ait essayé d'organiser, à côté d'eux ou à leur place, de nouveaux pouvoirs. La bourgeoisie, si elle est favorable aux réformes, craint l'émeute. En face de l'émeute, elle se cherche. Alors, comme à Paris en juillet 1789, des « électeurs », sans mandats depuis les élections, se constituent en comité, en « *commune* ». C'est le mouvement communal de l'été de 1789. Ce sont pouvoirs irréguliers, illégaux, fruits de l'anarchie encore, mais institués contre l'anarchie d'en bas. Les membres de ces *communes* sont en majorité conservateurs ; mais ce sont tout de même magistrats d'origine révolutionnaire : leur autorité en souffre. « Qui t'a fait duc », diront-ils à un chef d'émeute. — « Qui t'a fait roi ? » leur répondra-t-il. Où est la source de leur pouvoir ? Le roi ? Il ne les a pas nommés. Le peuple ? Il ne les a pas élus pour cet objet. Ils seront donc facilement débordés par l'émeute. « Presque jamais, lit-on dans un document contemporain, une municipalité ne requerra ; elle laissera faire les plus grands excès plutôt que de faire une dénonciation dont ses concitoyens pourraient tôt ou tard chercher à la rendre responsable. Les municipalités ne sont plus maîtresses de refuser rien. »

Enfin — et les gardes nationales pensent de même — ces municipalités sont pour la Révolution, la Révolution modérée déjà presque consommée, mais sur laquelle elles ont peur qu'on

revienne. D'où une persistante méfiance vis-à-vis de la Cour, de la Noblesse, bientôt du Clergé. Et, plutôt que de provoquer par la répression, une réaction, municipalités et gardes nationales, entre les mains desquelles a glissé le pouvoir, laissent agir la deuxième équipe de révolutionnaires.

Dès lors, c'est la grande anarchie que va dénoncer Mounier. On brûle des châteaux, on dévaste des bois, on pourchasse les magistrats ; chose plus grave, on admet qu'il y a dans la nation des parias, ce sont les privilégiés d'hier qui sont persécutables à merci. « Il n'est pas, écrit-on le 27 juillet, dans le royaume un seul homme qui ne se permette d'arrêter tous ceux qu'il regarde comme suspects. »

En face d'une telle situation, le souci est grand à Versailles : souci chez Necker rentré, mais désolé ; souci à l'Assemblée : « Si on ne bâtit promptement une Constitution, écrit un député le 5 août, cette nation aimable, ce peuple sensible et loyal deviendra une horde de cannibales jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'un vil troupeau d'esclaves. » Ce libéral aperçoit, par delà les Brutus de 1793, le César de l'an XII.

L'épée ayant « glissé des mains du Roi », l'Assemblée va-t-elle la ramasser ?

SOURCES. Œuvres déjà citées de Duquesnoy, du député noble, de Morris, Jallet, Thiébauld, Mounier, Vaissière. — M<sup>me</sup> Roland. *Correspondance* (éd. Perroud), 1900. Barnave. *Lettres*. (éd. Beylie), 1906. Notes du vigneron Laviron (*Rev. Rev.*, XVI). *Documents sur l'approvisionnement de Paris, 1789-1790* (*Rev. Fr.*, II).

OUVRAGES. Déjà cités de Laborie, Taine, Dard, Cahen, Charavay. — Cosnard. *La Grande Peur dans le Dauphiné*, 1904. Levasseur. *Histoire des classes ouvrières*, I, (éd. de 1903-4). Meynier. *La Revellière-Lepeaux*, 1905. Goncourt. *La Société sous la Révolution, 1854*. Costa de Beauregard. *Le roman d'un royaliste* (Virieu), 1892.

## CHAPITRE IV

### LA NUIT DU 4 AOUT ET LA DÉCLARATION

Juillet-octobre 1789.

La double peur de l'Assemblée. « Jean Sans Terre » à la tribune. Emulation d'immolation dans la nuit du 4 août : attendrissement général : le *Te Deum* des privilégiés. — La *Déclaration*. Antinomie de la Déclaration et de la Constitution. La Terre Promise et refusée. — Craintes qu'inspire la Cour. Dispositions de la reine. — L'Assemblée « traîtresse » vote le *Veto*. On décide à Paris « d'aller à Versailles ».

L'Assemblée vivait entre deux peurs : celle de la Cour et celle de la populace. La première peur sembla, un instant, s'apaiser. Le roi s'entourait de ministres « *quatre-vingt-neuvestes* ». Passant d'un excès à l'autre, ces ministres d'un roi hier absolu étaient venus déclarer à l'Assemblée « qu'ils n'exerceraient aucune fonction publique sans son agrément ». En foi de quoi, cet exécutif si docile se mit à ne plus gouverner, laissant les députés en tête-à-tête avec la Nation.

Nous savons que, depuis un mois, celle-ci se livrait à la « canaille ». Le mot est dans les notes de députés démocrates mêmes et dénote l'horreur qu'inspiraient à l'ancien Tiers les exploits des bandes. Mais si on ne satisfait « la canaille », elle détruira tout. On la pourrait, à la vérité, prévenir en détruisant ce qui lui reste à démolir, mais un scrupule arrête ces bourgeois : beaucoup sont des juristes ; comment s'y prendront-ils pour dépouiller de « droits » séculaires noblesse et clergé ? Et, si on ne les spolie, comment satisfaire « le peuple » ? Nous voyons nos gens angoissés.

Et, soudain, le 4 août, à 8 heures du soir, au moment où s'allait clore la séance, le vicomte Jean de Noailles se lève ; on vient de lire un arrêté destiné à « calmer les provinces ». Le

vicomte prend la parole : le seul motif du peuple pour dévaster les châteaux est le fardeau onéreux des rentes et prestations seigneuriales, reste odieux de la féodalité : il faut les balayer. Le Tiers, un instant stupéfait, applaudit : ce Noailles, mais c'est toute la Noblesse venant d'elle-même tendre sa tête à la hache ; voilà la solution. On ne veut pas se rappeler que ce Jean de Noailles — cadet de sa race et par surcroît ruiné, — n'a nullement l'autorité qu'on lui prête : « *Jean sans Terre* » l'appelle-t-on dans son monde. Et d'ailleurs, voici que le duc d'Aiguillon, piqué, lui le noble révolutionnaire, de se voir distancer par Jean sans Terre, vient appuyer la proposition, d'où de nouveaux « transports » ; et nouveaux transports, quand le duc du Châtelet vient déclamer contre la féodalité.

Alors c'est un vent de folle générosité : jamais le caractère français ne se devait révéler plus inapte à la délibération, plus capable d'élans irrésistibles. Sincèrement peut-être, un Noailles se croit le droit de venir sacrifier la fortune de son Ordre. Demain un député noble — dans son *Journal* — écrira (sous cape) : « Les députés n'avaient aucun des pouvoirs qu'ils se sont arrogés. » N'importe. « Chacun, écrit un témoin, donna libéralement ce qui ne lui appartenait pas. » De fait, jamais les électeurs de Noailles ne l'avaient autorisé à les ruiner, et pas plus le clergé de Lorraine n'avait envoyé l'évêque de Nancy à Versailles pour y venir renoncer aux bénéfices de son Ordre : la Fare le fit aux applaudissements de tous. 1 700 députés « semblent fous » : on pleure, on s'étreint. C'est alors à qui se fera acclamer. L'évêque de Chartres, l'archevêque d'Aix viennent, « au nom du clergé », approuver La Fare : l'évêque de Chartres renonce au droit de chasse : il y eut, à ce moment seulement, un serrement de cœur chez les nobles. On entendit du Châtelet murmurer : « Ah ! l'évêque me prend la chasse, moi je vais aussi lui prendre quelque chose. » Ce quelque chose fut la dîme. Mais déjà la noblesse de robe était à la tribune avec Lepelletier de Saint-Fargeau, président de chambre, qui demande l'abolition des privilèges financiers : tempête de joie. Voici des curés qui offrent leur casuel : cris d'admiration : il faudra attendre au 8 août pour savoir que l'un sacrifiait 20 livres et l'autre 15. On supprime

les garennes : on supprime les banalités. « C'était un délire, une ivresse. » Le marquis de Blacons demande que les provinces abandonnent leurs privilèges : Bretagne, Languedoc, Artois, Bourgogne, Lorraine s'immolent donc.

Et lorsque tout est par terre, l'archevêque de Paris propose un *Te Deum* dans la chapelle du château, tandis que Liancourt et Lally — tous deux nobles — font proclamer Louis XVI « restaurateur de la Liberté française ».

Je suis ici les notes de six députés bourgeois : ils sont ahuris et attendris. « L'on se sentait transporté et en délire, écrit l'un, lorsque, la scène changeant de bien en mieux, nous avons vu s'affaisser et disparaître tous les grands obstacles. » Un autre balbutie de joie : « J'invoque la Divinité pour qu'elle m'inspire les expressions convenables » et un troisième : « On pleurait, on s'embrassait. Quelle nation ! Quelle gloire ! Quel bonheur d'être Français ! »

De fait, à 8 heures du matin, on avait, en une trentaine de décrets, voté le bouleversement social le plus extraordinaire que nation ait connu. « Nous avons fait en dix heures, écrit, le matin, un député, ce qui devait durer des mois. » Mais le même avouera, quelques semaines plus tard, que cette malheureuse nuit a créé à l'Assemblée une inextricable situation : car on pense bien qu'il va falloir des mois et des mois encore, pour faire quelque chose d'à peu près cohérent de ces effusions législatives.

En tous cas, lorsque l'on se rendit à la chapelle pour chanter le *Te Deum*, les députés bourgeois rassurés se disaient que « le peuple, ému de tant de générosité, rentrerait dans l'ordre ». Ils se trompaient un peu. Le « peuple » prétendra prendre plus qu'on ne lui donne. A l'examen, il faudra bien que les députés établissent des distinctions : il est tels droits qu'on peut abolir sans indemnité, ceux du seigneur souverain local, mais il en est d'autres qu'on ne peut que *racheter*, ceux du seigneur propriétaire : mais comme ces droits sont « enchevêtrés », le peuple fort simpliste ne les saurait distinguer. Ne lui a-t-on pas annoncé, le matin du 5 août, en des lettres inondées de larmes, que l'Assemblée a « entièrement aboli le régime féodal » ? « Les peuples sont pénétrés des bienfaits qu'on leur

a promis » et suivant l'expression germanique de l'Alsacien Reubell, ils refusent de « s'en dépénêtrer ». Rien ne leur fera admettre les restrictions du *Comité des droits féodaux*. Ces restrictions, le peuple les considérera comme des manquements formels à la « grande promesse ». Et malheur alors aux sages bourgeois qui, dans ce Comité, essaieront de pallier les exaltantes déclarations de Jean de Noailles et de l'évêque de Nancy : le Tiers lui-même ne chantera pas longtemps le *Te Deum*.

Quant aux nobles et aux clercs, attendris sur leur propre attitude, ils le chantent à tue tête, en cette matinée du 5 août : « *Te Martyrum candidatus laudat exercitus* ».

\*  
\* \*

La féodalité, donc, était supprimée : il n'y avait plus en France que des citoyens égaux. Il parut nécessaire de proclamer leurs droits ; peut-être, suivant le mot de Mirabeau lui-même, eût-il été plus opportun, en face des événements qui bouleversaient les provinces, pillages, incendies, meurtres, refus de l'impôt, rébellion des soldats, de « proclamer non les droits, mais les devoirs des citoyens ». Mais on avait hâte de « déclarer les droits ».

Depuis la fin de juillet, l'Assemblée travaillait à cette Déclaration. Le principe en avait été apporté de Philadelphie par La Fayette et, ce principe admis, ce fut, d'autre part, au philosophe de Genève qu'on devait demander les idées.

Logiquement, cependant, la Déclaration eût dû jaillir des Cahiers : Clermont-Tonnerre en avait tiré 41 articles fort clairs. Cela ne venait ni de Philadelphie ni de Genève, mais de notre terroir. Fi donc ! Allait-on travailler pour une seule nation ! « *Nous voulons faire une déclaration pour tous les hommes, pour tous les temps, pour tous les pays et servir d'exemple au monde !* » s'écrie un député. Les étrangers soupiraient de cette prétention, aussi bien un Morris, qui précisément vient de Philadelphie, qu'un Dumont qui sort de Genève. « Fiction puérite », dit ce dernier. Jean-Jacques en eût été lui-même effrayé.

S'inspirant de lui, la *Déclaration* devait être très démocratique. Les bourgeois — peut-être — y eussent répugné; ils furent débordés par la noblesse libérale et le clergé démocrate. C'est, dès le 1<sup>er</sup> août, un Montmorency qui avait proclamé nécessaire la *Déclaration intégrale*, appuyé par le comte de Castellane. Nous voyons des bourgeois effrayés, un M. Crinière, un M. Grandin; Mirabeau aussi estime « imprudent » de lever tout à coup « le voile »; le peuple, promptement, « abusera »; les droits de l'homme, « c'est le secret qu'il faut cacher jusqu'à ce qu'une bonne constitution ait mis le peuple en état de l'entendre sans danger ». Malouet enfin, très sagement, dira : « *Pourquoi transporter les hommes sur le haut d'une montagne et leur montrer tout le domaine de leurs droits, puisque nous sommes obligés de les en faire descendre, d'assigner des limites et de les rejeter dans le monde réel où ils trouveront des bornes à chaque pas.* » Mais un Virieu, un Lameth, un Lally, un Talleyrand, un Larochehoucauld, après Montmorency et Castellane, apportent des articles et les font acclamer, tous très démocratiques — sans parler de l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, rapporteur enthousiaste. Ils étaient sincères : peut-être y avait-il au fond inconsciente malice à prendre le Tiers au mot en le contraignant à aller tout de suite aux extrémités de la démocratie. Sans doute, Mounier fut là un des grands inspireurs; mais il subissait fortement l'influence des nobles démocrates.

La *Déclaration* fut bâtie en séance publique : deux étrangers qui assistaient à ces séances, l'Allemand Campe, le Genevois Dumont y virent le comble de l'incohérence. « Vaines disputes de mots, fatras métaphysique... Assemblée convertie en école de Sorbonne », dit Dumont. « Telle confusion, écrit Campe, le 12 août, qu'on dirait un sabbat ».

Ainsi improvisée à coups d'amendements, la *Déclaration* était, suivant l'expression de M. Aulard, presque républicaine. Elle n'était pas rationaliste : Rousseau ne le permettait pas; le Vicaire Savoyard aida le comte de Virieu à faire acclamer l'Être Suprême, à faire mettre à la *Déclaration*, comme il l'écrivait le 20 août, « l'estampille de Dieu ».

M. Aulard a, dans une de ses meilleures pages, montré l'absurde antinomie qui allait exister entre la Déclaration et la Constitution dont elle devait être le préambule. Les bourgeois en effet se préparent une revanche. « Catéchisme national », clament-ils après le vote : mais on enfermera ce catéchisme dans un tabernacle dont le voile sera avec soin abaissé : « il y eut la politique du voile. » Les hommes de 89 le baissèrent après l'avoir levé; ceux de 93 tenteront de le déchirer; ceux de 95 le recoudront; on ne l'a pas encore complètement levé. La Constitution jeta le voile. « Tous les hommes nés égaux doivent avoir des droits égaux », c'est la Déclaration — mais ils ne les auront pas, c'est la Constitution. Il eût été tout de même plus sage d'écouter Malouet et de ne pas faire monter les hommes sur la montagne pour leur montrer la Terre Promise — et refusée.



Ce qui avait, en août et septembre, entraîné l'Assemblée dans la voie révolutionnaire, c'est que la Cour lui inspirait maintenant de nouvelles craintes.

La reine s'était, de fait, jetée dans les bras des amis d'Artois. Offensée par d'effroyables attaques et alarmée par la déroute royale, elle cherchait des appuis. Elle était malheureusement incapable de conjurer l'orage par une politique habile. A cette heure déjà, la Révolution ne pouvait être arrêtée que par ceux qui l'avaient déchaînée. La Fayette, effrayé, s'offrait; Mirabeau, depuis un mois, sondait la Cour. Il eût fallu appeler au ministère l'un ou l'autre. Mais la reine ne savait pas oublier : elle les repoussait. Enragé d'être tenu à distance, Mirabeau revenait à la politique violente : « Le Roi et la Reine périront et la populace battra leurs cadavres. »

L'Assemblée est impopulaire; Marie-Antoinette croit donc l'heure venue de la réaction et compte sur la contre-révolution.

Il est certain que le peuple est mécontent; il a faim. « Le feu est sous la cendre ou plutôt sous la farine », écrit-on le 17 août. Et l'on rend responsable de la famine l'Assemblée contre



laquelle « le courant de l'opinion grossit », ajoute-t-on le 18 août.

La reine songeait sérieusement à une dissolution. Il suffirait de s'assurer la fidélité de quelques troupes. On le devinait à l'Assemblée, où de telles dispositions soupçonnées rejetaient à gauche certains libéraux modérés. La Déclaration votée, on avait commencé à discuter une Constitution. Mounier, rapporteur du Comité, la voulait conservatrice : dès août 1789, il disait à Virieu : « Nous pensons qu'il était nécessaire de nous armer de la massue d'Hercule pour écraser les abus, et il nous faudrait les épaules d'Atlas pour soutenir la Monarchie. » Une Constitution à l'Anglaise lui eût convenu : deux chambres et un pouvoir exécutif fort. Il échoua : on ne voulait ni une chambre haute ni un gouvernement fort. Les *bicaméristes* furent battus et même *écrasés* : ils se retirèrent du Comité, Mounier en tête, et la Gauche y acquit ainsi la majorité, le 13 septembre. Lorsqu'on proposa d'accorder au roi le *Veto*, l'article fut discuté avec passion.

Le Paris populaire s'empara de cette question. Des agitateurs cherchaient un prétexte : la disette pouvait, avait-on écrit, « aider et hâter une seconde révolution ». Mais rien ne vaut, pour surexciter le peuple, les mots qu'il ne comprend pas. Des tribuns de coin de rue attaquaient le *Veto*. « Sais-tu bien ce qu'est le *Veto*? Tiens, tu rentres chez toi : ta femme t'a préparé ton diner ; le Roi dit : *Veto* ; tu n'as plus rien ». L'Assemblée ayant voté le *Veto suspensif*, le peuple s'en indigna. Au début d'octobre, on entend un orateur s'écrier du haut d'une borne : « Nous manquons de pain et voici la raison : il n'y a que trois jours que le Roi a eu ce *veto suspensif* et déjà les aristocrates ont acheté des *vetos suspensifs* et envoyé les grains hors du royaume. » Les auditeurs applaudissent : « Ma foi, il a raison ! Ce n'est que cela ! »

L'Assemblée est peuplée de traîtres : « Il faut, s'écrie Lousalot, aller les arracher de leurs bancs. » Marat écrit qu'il faut les dissoudre. Comble d'infamie, cette misérable Assemblée vient d'élire président le traître Mounier, un *bicamériste* ! un aristocrate ! Mais ce n'est pas l'Assemblée seulement qui est attaquée. Le roi vient de refuser sa sanction aux décrets du

4 août, à la Déclaration et aux articles constitutionnels déjà votés, disant (sagement) qu'il faudrait mettre de l'ordre à tout cela. La Révolution va-t-elle « stagner » ? Le 4 octobre, Loustalot écrit : « *Il faut un second accès de révolution!* » La petite M<sup>me</sup> Roland qui, à Lyon, frémit d'impatience, souhaite « que la France se réveille ». Il y a une poussée. Le Palais-Royal conspu la Cour, l'Assemblée accuse de tiédeur La Fayette et Bailly. La faim aide les agitateurs : c'est la préoccupation dominante. « Allons chercher à Versailles, crie-t-on, et ramenons chez nous le boulanger, la boulangère et le petit mitron » ; par la même occasion, on assommera, en pleine Assemblée, l'archevêque de Paris qui, cela est prouvé, « a payé les meuniers pour qu'ils ne fassent pas de farine ». Des agents du duc d'Orléans, certainement, attisent le feu : « Philippe le Rouge », un instant, croit les temps révolus. On dit aussi que le club breton, le plus violent, envoie à Paris des émissaires, pratiquant, dit Sieyès, « une politique de caverne ». Mirabeau aussi pousse à la « journée », qui peut-être l'imposera comme sauveur. En réalité, ne cherchons pas trop de dessous : les Loustalot — révolutionnaires de la seconde équipe — veulent un « second accès de révolution ». Le 4 octobre, Desmoulins et Loustalot un instant divisés sont d'accord : dès lors, il ne s'agit plus que de faire *la table des griefs* pour jeter les bandes sur Versailles : le vote du Veto, l'élection de Mounier, le refus de sanction opposé avec le roi en étaient déjà de suffisants ; la Cour allait, par des tentatives, d'ailleurs incertaines, de contre-révolution, en fournir un autre. Et la faim était sous tout cela.

La reine rêvait de dissoudre l'Assemblée « impopulaire » : l'Assemblée eût voulu réduire à l'impuissance la coterie de la reine. Le peuple — j'entends le pseudo-peuple des *journaliers* — allait venir à Versailles rafiler Cour et Assemblée, jetant Mounier à bas du fauteuil et déjà « Antoinette » à bas du trône.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Biauzat, Duquesnoy, Maupetit, Mounier, Lameth, Dumont, du baron de Staël, de Morris, Morelet, M<sup>me</sup> Roland, du Député Noble. — Aulard. *Société des Jacobins. I* (1889). Vaissière. *Lettres d'Aristocrates*, 1907. Campe. *Journal (Rev. fr., 1910)*.

Ouvrages déjà cités de Levasseur, Taine, Lanzac de Laborie, Costa de

Beauregard, Haussonville, Goncourt — Sagnac. *Le Comité des Droits féodaux* (Rev. tr., 1905). L. de Chilly : *La Tour du Pin*, 1909. Mathiez. *Les journées d'octobre* (Rev. Hist., 1898-9). Bergasse. *La Déclaration* (Réforme sociale, 1908). Boutmy. *La Déclaration* (Annales des sciences politiques, 1902). De La Gorce. *Histoire religieuse de la Révolution*. I, 1909. Duvergier de Hauranne. *Histoire du gouvernement parlementaire. Introduction*, 1857.

Leite

6-10-1857

Stin

---

## CHAPITRE V

### LES JOURNÉES D'OCTOBRE

Le régiment de Flandre à Versailles. Les scènes du 1<sup>er</sup> octobre. Les femmes de Paris à Versailles : scènes de désordre à l'Assemblée. Mounier au Château. Le siège du Château. Les soldats sans cartouches. La Fayette à Versailles. « Il dormait contre son roi. » La surprise du 6 octobre. La reine menacée. Le roi va à Paris.

Dès la fin de septembre, l'arrivée à Versailles du régiment de Flandre avait éveillé les méfiances de l'Assemblée. On le disait fidèle au roi. Était-il destiné à un coup d'État ? Rien n'est moins prouvé, en dépit d'une tenace légende. M. Mathiez fait remarquer que le colonel, M. de Lusignan, siégeait à la gauche de l'Assemblée. On avait bien plutôt l'idée de protéger celle-ci contre un coup de main, et c'était la municipalité de Versailles elle-même qui, épouvantée des menaces de Paris, avait requis le pouvoir exécutif de renforcer les troupes.

Il n'en va pas moins que, le jeudi 1<sup>er</sup> octobre, une scène d'un caractère nettement contre-révolutionnaire put émouvoir les amis de la Révolution. Déjà, depuis quelques semaines (de l'aveu de Paroy, fort royaliste), les dames de la Cour mettaient une affectation puérile à arborer lys et couleurs blanches : cela était innocent, mais imprudent. La scène du 1<sup>er</sup> le parut plus encore. A la suite d'un dîner offert par les gardes du corps au régiment de Flandre et à quelques autres troupes dans la salle de spectacle du Château, « les cœurs échauffés et satisfaits », on porta les santés de la famille royale. Le roi, qui revenait de la chasse, parut soudain dans une des loges avec la reine et le dauphin. « Cinq ou six soldats de Flandre chauds de vin arra-

chèrent la cocarde bleue et rouge (j'emprunte ces détails au récit le moins suspect, celui du marquis de Vergennes), disant : « F... de l'Assemblée ! Nous dépendons du Roi seul et voulons mourir pour lui ! Reprenons donc ses livrées et nos cocardes blanches. » La famille royale s'étant retirée, les soldats, au comble de l'exaltation, se répandirent dans les cours : deux d'entre eux escaladèrent le balcon où se trouvait Louis XVI, en criant : « C'est ainsi, Sire, qu'on monte à l'assaut : nous nous vouons à votre service seul. »

Ce fut tout : c'était trop. Si l'on méditait un coup d'État, c'était le dénoncer ; si l'on n'y songeait pas, c'est en accréditer le bruit. Geste inutile de spadassin — très dangereux.

Il fut connu à Paris dès le 2. Les meneurs tressaillirent de joie ; on tenait le prétexte depuis un mois cherché. On organisa très artificiellement la journée. Puisque les femmes hurlaient la faim plus fort que les hommes, on ferait une émeute de femmes. Qui oserait tirer sur des affamées ? Et derrière les femmes, les hommes se glisseraient. Dès le 5 au matin, 10.000 femmes se déchaînaient : elles n'étaient pas de qualité supérieure : vertu et tenue médiocres ; M<sup>lle</sup> Therwagne de Marcourt, qui faisait là ses « premières armes », n'était point une Lucrèce, et la petite Madeleine Chabry, qui parlera au roi, vendait au Palais-Royal des baisers avec des bouquets. Les Halles, à la vérité, fournissaient le plus fort contingent, personnes terribles, qui étaient tantôt pour et tantôt contre le roi — toujours violemment. Pour grossir la populace « femelle », beaucoup d'hommes rasés, fardés, juponnés, des gardes françaises affublés de caracos : une grossière mascarade.

Un obscur huissier nommé Maillard prit un tambour, battit la charge, et, une heure après, 7 000 à 8 000 femmes — ou censées telles — marchaient tumultueusement sur Versailles. Thiébault, après dix autres, nous fait un tableau effroyable de cette cohue.

Ces misérables n'étaient pas parties que déjà les gardes nationaux entendaient les suivre. La Fayette, « ce sycophante » ! écrit Fournier l'Américain, refusa d'abord de marcher. « Morbleu, général, crièrent les hommes, vous resterez avec nous. » On criait au marquis indécis : « A Versailles ou la lanterne ! » Il prétextera qu'en eût marché sans lui. De fait, on voyait Four-

nier disposé à entraîner ses hommes. « Il faut emmener à Paris toute la sacrée boutique », criait-il. On l'acclamait. La Fayette se fit donner ordre par la Commune de marcher, « *vu qu'il était impossible de refuser* » : piteux considérant. Et, à 4 heures, la garde nationale s'ébranlait bruyamment, Lafayette ayant l'air de la conduire

\*  
\*  
\*

Le 5, au matin, l'Assemblée était nerveuse : depuis l'élection de Mounier (au scrutin secret), l'Extrême-gauche irritée préparait une revanche ; les députés avancés — le club breton — qui, suivant l'expression de Sieyès, « proposaient des attentats comme des expédients », étaient en relation constante avec le Palais-Royal, où travaillaient d'autre part la clique d'Orléans et les émissaires de Mirabeau. (Celui-ci caressait fort Desmoullins depuis quelques semaines.)

Ce 5 octobre, on attendait la réponse du roi touchant la sanction aux décrets. Elle arriva : Louis XVI différerait de sanctionner la Déclaration et n'approuvait que provisoirement les articles constitutionnels votés. Ce fut un *tolle* à gauche. On vint dénoncer avec indignation « les orgies des gardes du corps ». Mirabeau fut d'une violence inouïe : il stigmatiserait *les vrais coupables* à condition que *seul*, le roi fût déclaré inviolable. Et pour qu'il n'y eût pas d'équivoque sur sa pensée, il ajoutait, à intelligible voix, en descendant de la tribune, que, s'il le fallait, il flétrirait la reine. La salle houlait et, devant le scandale qui se préparait, Mounier, désolé, allait lever la séance, quand les femmes se présentèrent. Leur flot battait les murs des Menus : on en laissa pénétrer vingt, Maillard en tête ; il dénonça avec violence les accapareurs de blé ; les femmes criaient que l'archevêque avait payé les meuniers pour ne point moudre ; cet inepte grief revenait sans cesse. Des députés, cependant, avaient « l'imprudente indécence, écrit un de leurs collègues, de quitter leurs places pour aller causer avec les femmes » dont le nombre grossissait à vue d'œil. Celles-ci revenaient à leur pain. « Vos belles phrases ne nous donneront pas du pain ! Parlez-nous du pain ! » criaient-elles, tandis que des députés promettaient d'aller arracher au roi « la sanction ». Mou-

nier eut « la faiblesse », dit un député, de faire voter et de lire incontinent un décret (vain) sur les subsistances. « On a bâti le décret des grains » écrit Lindet le 6 octobre : bâclé serait encore mieux. Quant à la « sanction », l'Assemblée insistant, le président consentit, à contre-cœur, à l'aller réclamer au roi, et cédant le fauteuil à son prédécesseur, l'évêque de Langres, il gagna le Château.

Lui parti, le tumulte grandit. Toutes les femmes étaient entrées. Le bon évêque faisait de naïfs appels à l'ordre. « Nous nous f...ons de l'ordre ! Il nous faut du pain ! » criaient les poissardes. Il en arrivait de toute part. Le vicomte de Mirabeau, trouvant l'occasion bonne de bafouer ses collègues, prenait les plus jolies sur ses genoux. Elles avaient envahi l'estrade du président, dansaient, glapissaient. « Mets tes pouces sur la table, calottin. » Et l'évêque obéissait au milieu d'un effroyable éclat de rire, écrit Virieu. « Maintenant embrasse-moi ! » Il les embrassait en soupirant. Elles exigeaient l'apparition à la tribune de « notre petite mère Mirabeau » et de temps à autre parlaient de « jouer aux quilles avec la tête de ce s... abbé Maury ». Le pauvre évêque de Langres, débordé, attendit jusqu'à 10 heures du soir le retour de Mounier.

\*  
\* \*

Celui-ci avait trouvé le Château assiégé. Dès 4 heures, les femmes s'étaient engagées dans l'avenue de Paris, criant à un garde du corps : « Va dire au Château que nous y serons bientôt pour couper la tête à la reine ! » Les ministres, fiévreusement, délibéraient, n'arrachant au roi aucun ordre précis. « Il faudrait cependant prendre un parti, disait Marie-Antoinette. — Doucement, doucement ! » disait Louis. Et il ajoutait qu'on ne tirait pas sur des femmes.

Cependant, dans la brume de cette fin de journée automnale, se déployaient devant le Château, avec le fameux régiment de Flandre, ceux de Bercheny et des Trois Évêchés. Les femmes s'allèrent « poquer » contre : « Laissez-nous passer, Monsieur le garde, dit l'une d'elles au lieutenant d'Albignac. — Impossible et d'ailleurs pourquoi faire ? — Parler au roi ! — Que lui voulez-vous ? — Qu'il démissionne et tout sera fini. » On était

moins modéré en parlant de la reine : il leur fallait à chacune « rapporter quelque chose de Marie-Antoinette : « Je veux les cuisses ! — Moi les tripes ! » ; et dansant une sarabande, elles tendaient leurs tabliers.

Cependant la majorité du Conseil était fort disposée à repousser cette canaille. Mais la Tour du Pin, ministre de la guerre, tremblait à l'idée de donner l'ordre le plus anodin. D'Éstaing refusait de faire distribuer des cartouches aux soldats de Flandre. (On en avait en abondance.) Et des soldats favorables « à la nation », mettant leur baguette dans le canon, montraient aux femmes que les armes n'étaient pas chargées.

Le roi fit enfin dire de laisser passer quelques femmes : deux députations furent ainsi reçues par Louis qui leur affirma qu'il allait donner des ordres aux greniers de Corbeil et d'Étampes pour qu'ils délivrassent des grains. Mounier survint à ce moment-là.

Tout cela faisait brèche dans la muraille, déjà peu solide, qu'opposaient les soldats à l'émeute. Celle-ci devenait terriblement audacieuse. Les soldats, quoiqu'un coup de feu eût jeté bas un officier, gardaient une attitude impassible. Des gardes nationaux Versaillais accouraient, prêts à appuyer l'émeute plus qu'à la réprimer. Insultés, les gardes du corps ne ripostaient pas. Finalement un ordre du roi survint ; les soldats se devaient retirer. La garde nationale de Versailles protégerait le Château. Quelques instants après, les gardes du corps, retirés derrière les grilles, avaient peine à les défendre.

Louis XVI ne se résolvait à rien : supplié par Mounier d'accorder la sanction, il refusa, pensa fuir par Trianon à Rouen, puis céda : il sanctionnerait. Mounier reprit le chemin des Menus, semant la nouvelle : « Ah ! criaient les mégères : nous avons forcé le bougre à sanctionner ! » Elles ne savaient pas quoi, d'ailleurs.

La garde nationale de Paris, cependant, allait arriver, nouvelle complication. Après un moment d'hésitation, La Fayette avait franchi le Rubicon au Pont de Sèvres. Il arriva, à 10 heures du soir, enrubanné de tricolore.

Il alla à l'Assemblée ; il la trouva dans un effroyable désordre. Mounier revenu avait lu la déclaration du Roi. Il s'était élevé



de la foule un seul cri : « Cela nous fera-t-il avoir du pain ? » et toujours montait le cri lamentable : « Du pain ! » Le président, ému, fit chercher du pain : on apporta du vin. Une heure après, tous ces gens étaient ivres autant de cris que de boisson. C'était affreux.

La Fayette entra au milieu de cette crapuleuse orgie. Mounier l'interpella vivement : « Que venait-il faire ? — Protéger le roi », répondit le marquis. S'approchant du fauteuil, il ajouta qu'il voulait obtenir le renvoi du régiment de Flandre. Sur ce, il partit pour le Château. Il y fut froidement reçu : « Voilà Cromwell, cria-t-on. — Cromwell ne serait pas entré seul », riposta-t-il. Devant Louis XVI, il protesta « d'un ton pleurard » de sa fidélité. D'ailleurs il obtint ce qu'il voulait. Le roi se retirerait dans ses appartements (il était 2 heures du matin) ; les anciens gardes françaises, que le général avait amenés de Paris avec la garde nationale, remplaceraient les gardes du corps dans les postes du palais. La famille royale se coucha. Grand endormeur, ce « général Morphée » courut derechef à l'Assemblée et obtint de Mounier exténué (il crachait le sang) qu'il levât la séance. La foule seule resta en permanence : les députés partis, on vit les citoyennes ôter, pour les faire sécher, leurs jupons crottés. « Il se passa, ajoute un officier, entre ces gens-là des scènes peu décentes. » Cela est croyable.

La rumeur, cependant, semblait éteinte dans Versailles ; la foule bivouaquait dans les avenues. Les gardes françaises relevaient — sauf à une porte — les gardes du corps. La Fayette, à 5 heures, s'étendit et s'endormit.

\*  
\*\*

« Il dormait contre son Roi », écrira durement le lendemain Rivarol. Injuste accusation : il dormait parce que, malgré deux mois d'expérience, le marquis croyait qu'on arrête d'un geste les émeutes en leur cédant. Comment s'en étonner quand, après une expérience, celle-là de 43 ans, on le retrouvera le même en 1832.

On avait à peu près désarmé le château. A 3 heures, de

Guiche avait emmené, par Trianon, sur Rambouillet les gardes du corps — sauf un petit peloton qui gardait un poste.

Or, vers 6 heures, des groupes d'émeutiers rôdaient autour des grilles : par suite d'un malentendu, celle de la cour était sans poste et ouverte. Les bandits y pénétrèrent, armés de haches et de fusils. Les gardes du corps accourent : l'officier des Huttes parlemente ; il est entouré, acculé à la première marche de l'escalier de marbre ; ses camarades débordés reculent lentement ; ils lui crient : « Chez le Roi ! Sauvez-vous ! » Il n'en a pas le temps, il est assommé, décapité, et, en un instant, l'escalier envahi. Un garde du corps interpelle les envahisseurs. Que veulent-ils ? « Le cœur du Roi et de la Reine et leurs entrailles pour en faire des cocardes ! » vomit un brigand. Et toujours ces gens montent : les gardes du corps se jettent dans la salle du Roi, la salle de la Reine, l'Œil-de-Bœuf enfin où ils se barricadent. Avant d'y arriver, Varicourt renversé est dépecé et sa tête mise au bout d'une pique. Les appartements royaux sont élaboussés de sang. Des gardes françaises accourent pour porter secours à leurs camarades. « Prenez nos cocardes ! » leurs crient-ils. Car on était toujours censé se battre pour une cocarde.

La reine, menacée, est avertie par des gardes du corps : à peine vêtue, elle se précipite chez le roi. Les assaillants hurlent qu'ils « lui veulent faire fricasser le foie ».

Un complet désarroi règne dans le château. Voici enfin La Fayette réveillé. Il entre chez Louis XVI : il faut maintenant que celui-ci promette de partir pour Paris et de s'y établir au Louvre. Le « bon peuple » veut son roi. Il l'aura. La nouvelle court : cris de joie. Maintenant la foule est entassée dans la cour de marbre. On acclame Louis, mais on veut encore « déchirer la reine ». Il faut que celle-ci apparaisse à la fenêtre avec La Fayette. On crie : « Bravo ! » Au-dessus de la foule se balancent, dégouttantes de sang, les têtes de des Huttes et de Varicourt. La populace les emporte ; car la voici qui va se masser dans l'avenue pour faire cortège aux souverains qu'elle emmène. On attelle en effet les voitures : il ne s'agit plus cette fois d'aller à Rouen reprendre la couronne, il s'agit d'aller la perdre à Paris.

\*  
\* \*

L'Assemblée se réunit à 11 heures du matin. Mounier, blême d'émotion, est au fauteuil.

Malgré ses protestations, les motions se succèdent, fort révolutionnaires. Barnave dépose la plus mémorable : l'Assemblée suivra le roi à Paris. L'affreuse invasion de la veille, les décrets imposés par la populace, l'enceinte législative souillée par les sanies de femmes ivres, cette leçon d'hier n'a servi à rien. L'Assemblée se trouve, à Versailles, trop loin encore de ses tyrans.

Quelques heures après, le cortège s'organisait. Une foule, délirant de la joie du triomphe, s'écoulait vers Paris, chantant, dansant, vomissant des injures contre les prêtres et les nobles qu'il fallait « lanterner » à l'arrivée, agitant des branches de peuplier, et, ce qui était moins idyllique, les têtes des soldats massacrés. C'étaient, ces deux piques sanglantes, la croix et la bannière de cette fantastique procession. Des gardes nationaux, des gardes françaises, puis des gardes du corps, vaincus traînés derrière les vainqueurs et d'ailleurs copieusement insultés : ils ont voulu marcher l'épée nue, aux côtés de la voiture du roi ; on leur a fait remettre l'épée au fourreau et ils semblent ainsi aller à l'abattoir. Noyés dans la foule des voitures, le roi, la reine, le dauphin, Madame, La Fayette : « Voilà le boulanger, la boulangère et le petit mitron ! » crient les femmes. « Versailles à louer ! » lance un mauvais plaisant. On rit, on hurle, on se bouscule.

A 7 heures et demie, on arrivait à Paris. L'inévitable Bailly harangua Louis XVI. « *On l'a descendu à l'Hôtel de Ville* », dit un député. La reine avait été insultée dans toutes les rues : « les réverbères l'attendaient » ; on lui crachait d'obscènes injures. En apercevant les ministres évêques (notons que l'un des deux était le vrai promoteur de la Déclaration des droits), on criait : « Tous les évêques à la lanterne ! »

A 9 heures et demie, à la lueur des torches, les souverains arrivèrent aux Tuileries. « Le roi avait l'air radieux. La reine était en mantelet noir, en coiffe et sans rouge. Elle avait perdu

ce regard fixe et cet air altier qui la font distinguer. On a servi à souper à 10 heures. » Louis XVI, dit un autre témoin, étonna son entourage par son prodigieux appétit.

Les portes des Tuileries sur eux se refermèrent — anti-chambre de la prison du Temple.

« Il y a six gardes du corps tués, écrit-on le soir : pas un seul citoyen n'a péri. »

SOURCES. Œuvres déjà citées de Vaissière, Duquesnoy, Virieu, Fournier l'Américain, Malouet, Ferrières, Mathieu Dumas, Lameth, Barnave, Mirabeau, Mme Roland, Mme de Chastenay. — Aulard. *Société des Jacobins*, I. Legrain : *Souvenirs sur Mirabeau* (Nouv. Rev. Retr., XV). La Fayette. *Mémoire et Correspondance*, 1837-8. Cubières et Faydel. *Relations* (dans Maricourt. *En marge de l'histoire*, 1895). Kowalewsky. *Relazioni degli ambasciatori Veneziani*, 1895. Paroy. *Souvenirs*, 1895.

OUVRAGES. Cités de Mathiez, Laborie, Taine, Charavay, Castellane, — D'Aussy Loustalot (Rev. Rev., XI).

---

## CHAPITRE VI

### L'ASSEMBLÉE, LES CLUBS ET LA CONSTITUTION

« Les députés seront au Manège et les écuyers au Palais Royal ». L'Assemblée Constituante : les partis et les orateurs. La *Société des Jacobins* Intrigues de Mirabeau. Les débats de la Constitution. La Constitution de 1789-1791. Constitution anarchique et bourgeoise. Les Communes et les Départements : dépeçement des provinces. La chute des Parlements. Le branlant édifice.

« Il ne peut être question de liberté de la tribune en un endroit aussi remarquable par l'ordre et la décence », écrivait, le 7 octobre, Gouverneur Morris. Il était de ces Américains avisés qui, précisément, allaient transférer leur Congrès loin des villes populeuses, dans une cité où les députés seraient leurs maîtres, à Washington.

Les nôtres se précipitaient au gouffre. Ils siègeraient à l'Archevêché jusqu'à ce que fût prête pour eux la salle du *Manège des Tuileries*. « *Ils seront au manège*, disent les mauvais plaisants, *mais les écuyers seront au Palais-Royal* ». Mounier, croyant, moins que personne, possible la liberté des délibérations, essaya d'entraîner les modérés à une démission collective. Il échoua, se démit, tenta vainement de soulever son Dauphiné et s'émigra. La Révolution commençait à éliminer les vrais hommes de 1789, en attendant qu'elle les « dévorât ». L'ardent député de Vizille fut sa première victime.

L'Assemblée maintenant offrait son aspect définitif. Droite et Gauche se dressaient l'une contre l'autre, se disputant les cinq ou six cents indécis, qui tantôt votaient à droite et tantôt à gauche suivant le souci de l'heure.

A droite, à gauche, au centre, il y avait nombre de gens capables. Ne les jugeons pas sur leur œuvre qui fut souvent médiocre.

Dix ans après, le grand constructeur, Bonaparte trouvera parmi eux d'excellents éléments de gouvernement, d'un Lebrun, consul, à un Mounier préfet, d'un Treilhارد, conseiller d'État à un Talleyrand, ministre. Malouet (qui eût pu être aigri) avoue qu'il vit là nombre de « capacités ».

À droite, un abbé Maury s'impose, violent, trivial, tour à tour familier et terrible, souvent perspicace, malheureusement décrié ; vraie nature de plébéen, ce fils d'artisan restera jusqu'au bout le champion de la contre-révolution ; cet homme, qui n'avait pas de principes, faillit se faire assommer par ceux de son « côté ». L'abbé de Montesquiou, fin, très aristocratique, mais avec un bon sens fort exceptionnel, plaisait : « un petit serpent », disait Mirabeau. Cazalès était un admirable orateur, « parlant comme un Dieu », s'écrie un de ses collègues ; officier plein de foi, royaliste sans défaillance, sa parole distinguée, vibrante se faisait applaudir sur les bancs mêmes de gauche auxquels, aussi bien, son noble caractère imposait le respect. Malouet était peut-être, du Tiers, le seul royaliste ardent et marquant ; hier administrateur, il était — chose rare en ce milieu — d'esprit pratique, conseillant le loyalisme à l'Assemblée, le libéralisme à la Cour, à tous la modération.

C'étaient — à droite — les figures saillantes. Le reste était étrangement médiocre : le vicomte de Mirabeau, « Mirabeau-Tonneau », avait, quoique fort intelligent, pris le parti, étant de tournure excentrique, de l'être dans ses motions ; narquois ou intentionnellement violent, il s'enivrait : on ne pouvait le prendre au sérieux. Grands seigneurs offensés, petits hobereaux exaspérés, prélats pleins d'aménité, mais incapables de tenir la tribune, la Droite, que grossissaient quelques bourgeois effrayés, était en général de peu de poids. Elle s'effritera promptement. Dès l'été de 1789, Mounier constatait qu'elle n'était jamais là. Lindet se réjouissait de voir ses bancs se dégarnir dès 5 heures du soir, ce qui permettait de faire passer entre 6 et 7 les motions révolutionnaires. « Impossible, dit Mounier, qu'ils retardassent l'heure de leur repas. » Ainsi la Révolution, grâce à la désertion de la Droite, se forgera aux chandelles. Beaucoup agirent par insouciance : d'autres par peur. Ne leur criait-on pas de la gauche : « *Nous*

*vous recommanderons dans vos départements* », terrible menace au moment où les châteaux s'allumaient.

À gauche et au centre (il est difficile à cette époque de tracer les frontières des partis) on voit une autre noblesse, l'aristocratie libérale, grands seigneurs très sincèrement démocrates ou libéraux, esprits aveuglément généreux comme Lally-Tollendal « l'ange de l'éloquence », auréolé par surcroît des malheurs paternels, Clermont-Tonnerre, « tête ardente enflammée de motions philosophiques » ou Larochevoucauld-Liancourt, philanthrope convaincu et d'ailleurs admirable, qui, jusqu'à sa mort, tiendra imperturbablement l'homme pour bon. Des curés démocrates, le seul orateur marquant était l'âpre curé d'Embermesnil, Grégoire, chrétien convaincu, janséniste plus convaincu encore, tout en haines, haine de l'impie, haine du papiste, haine de la royauté, se tenant pour « évangélique », mais à la manière sombre ; du reste sincère, probe et souvent très noble. Maurice de Talleyrand, évêque d'Autun, était à l'opposé : c'était déjà « de la boue dans un bas de soie » : flaireur de vent, il en était encore, la veille des journées d'octobre, à chercher sa voie ; le lendemain, il est décidé : la Révolution triomphant, il siègera à gauche, livrera son Ordre, son Église, son roi, son âme, et se défroquera, toujours en souriant, sachant, sans jamais soulever la colère de ceux qu'il vend, vendre tout le monde, séduisant, persuasif, corrompu, improbe et poussant l'esprit de trahison jusqu'au génie. Autre prêtre, Sieyès nous est déjà connu : nous le retrouverons en évidence à telle époque postérieure et le peindrons en pied : déjà diseur d'oracles, il passe pour tenir en son vaste cerveau la régénération de l'humanité.

Un autre transfuge, à gauche, attire l'attention : Honoré-Gabriel de Riquetti de Mirabeau. Affreux, la figure ravagée, mâchée par la petite vérole, le front barré de rides, les épaules fortes et rondes, la taille épaisse, la démarche lourde, mais des yeux de flamme, une bouche frémissante de passion, et le geste terrible, il tirait parti de ce repoussant physique : « Ma laideur est une force », dit-il. Son éloquence presque irrésistible en faisait l'orateur le plus renommé de l'Assemblée qu'il domptait parfois, menait, retenait, précipitait pour une heure ; son passé presque infâme, des mœurs cyniquement dissolues, une répu-

tation, en partie légitime, de vénalité, le mépris qu'on devinait chez lui pour tous ceux qui l'approchaient, le privaient — la tribune une fois abandonnée — de toute influence durable. Généreux parfois, paresseux, voluptueux, se passionnant à tout, n'approfondissant rien, se faisant préparer des discours qui semblaient jaillir de ses entrailles, comédien que d'ailleurs Lekain et Mlle Clairon avaient formé, mais avec d'admirables vues d'État, le seul grand homme de l'Assemblée, mais qui, dans ce chaos du monde parlementaire en nébuleuse, fut une force inutile ou mauvaise, bientôt brisée d'ailleurs.

« M. de Mirabeau est la torche de la Provence, M. de Robespierre est la chandelle d'Arras. » Il est là le triste et morne avocat d'Artois. L'ancien protégé de l'évêque d'Arras est, tout de suite, allé aux extrêmes. Nous le retrouverons un jour en pleine lumière, l'âcre, orgueilleux, convaincu, honnête et pontifiant légiste qui, par une éloquence qui sent l'huile et distille le vinaigre, énerve présentement l'Assemblée jusqu'à lui arracher des rires de mépris. Lui, humilié, ulcéré, renfrogné, fait provision de haine. Avec Rœderer, politique souple destiné à servir plus d'un régime et présentement fort avancé, avec Buzot, héros de roman porté à la tribune, pétri par Rousseau et Plutarque, dévoyé par eux et par eux exalté, avec Pétion, joli garçon, de médiocre capacité et que les circonstances serviront — et desserviront un jour — étrangement, Robespierre est le pur parmi les purs. Ce quatuor constituera une extrême gauche à l'Assemblée où l'on placerait encore à cette époque ce terrible Barnave dont je dirai ailleurs l'âme de flamme dans un corps de glace et qui forme avec Duport et Lameth le fameux « triumvirat » jacobin.

Ce sont là, avec Lafayette et Bailly, les figures saillantes : mais ce ne sont point des conducteurs. L'Assemblée que ses tribunes oppriment, que les clubs font trembler, que la foule impressionne et que conduisent les événements, échappera toujours à ses leaders. Infatuée, quoiqu'en masse incapable, mettant d'ailleurs sa gloire à n'être ni disciplinée, ni conduite, elle est simplement entraînée par une masse confuse de légistes qui, les yeux fixés sur un Sinaï idéal, y cherchent la loi dans des nuages, alors qu'elle devrait sortir du sol ancestral. Sous ces vrais con-



ducteurs, anonymes et dangereux, se masse ce que Mme Roland appellera avec mépris « le tas de bûches à dix-huit livres par jour ».

À côté de cette Assemblée confuse, trop nombreuse, influençable sans être disciplinable et à la merci des poussées du dehors, la vraie assemblée conductrice des événements s'organise : *la Société des Jacobins*.

Le noyau a été le *Club Breton*, simple réunion de députés. Ses fondateurs, ce sont, avec quelques *recteurs* démocrates du pays d'Armor, les trois avocats de Rennes, Lanjuinais, Defermon et Le Chapelier. Puis la réunion s'est ouverte à Mirabeau, Sieyès, Barnave, Pétion, Volney, Grégoire, Robespierre, les deux frères de Lameth, le duc d'Aiguillon.

Voici qu'avec l'Assemblée, le Club se transporte à Paris, 7 place de la Victoire. Mais déjà une réunion plus nombreuse s'apprête à l'absorber, c'est la *Société des amis de la Constitution* qui s'organise dans le couvent des Jacobins Saint-Honoré. Tout l'état major « breton » s'y transporte. Il y trouve à la fois ses soldats et ses maîtres, petits bourgeois et artisans de Paris qui font la *Société* et qui, semblant suivre les députés affiliés, les mènent. Avant la fin de 1790, la *Société des Jacobins* sera la grande faiseuse de l'opinion. Ces onze cents clubistes de la rue Saint-Honoré (liste officielle de 1790) bientôt ne se contentent pas de mener Paris ; ils jettent les bases de cette énorme organisation qui aidera « la seconde Révolution » à se consommer. Dès le commencement de 1791, la Société aura 227 filiales en province, trois mois après 345 et, à la fin de la Constituante, 406. C'est par ces sociétés provinciales qu'elle tiendra le pays. Après l'avoir entraîné, elle le matera. Les députés prennent donc fort naturellement l'habitude de regarder non plus dans leurs circonscriptions, mais dans l'ex-chapelle des Jacobins où s'élabore l'esprit public.

Et, dès 1790, le Club sera ainsi le maître de l'Assemblée.

\*  
\* \*

L'Assemblée, tenue par le Club, pensait tenir le roi. Louis XVI semblait résigné à jouer les soliveaux. Très découragé, il espérait « mettre un terme à la Révolution » en lui

cédant. L'entourage lui-même paraissait atteint de paralysie : le comte de Provence ne conspirait plus que sournoisement contre la Révolution. D'ailleurs l'ordre n'était-il pas rétabli ? La Fayette ne le garantissait-il pas ? Seul, Mirabeau conseillait à la Cour de se méfier de l'accalmie.

Il n'était pas ministre et s'en enrageait. Tandis qu'à l'Assemblée où il voulait être populaire, il soutenait les motions parfois les plus démagogiques, il écrivait à la Cour lettre sur lettre, tantôt flattant jusqu'à la reine, « le seul homme qu'ait le roi », tantôt menaçant avec une extrême audace, clairvoyant d'ailleurs au point de nous stupéfier aujourd'hui, prédisant tout ce qui se va passer si on ne s'oppose à rien. Il voulait le pouvoir. Mais ni le roi ni l'Assemblée ne se résolaient à se donner ce tyran. Celle-ci brisa finalement ses espérances en votant — contre lui — la motion Lanjuinais qui interdisait à tout député l'entrée du ministère. La Droite vota le décret par haine de Mirabeau : de l'aveu du duc de Levis, ce fut une lourde faute. Mirabeau ressentit cruellement le coup. « Qu'on vote simplement, dit-il, que M. de Mirabeau sera exclu du ministère. » Exaspéré contre la Droite, il entendit faire payer cher à ces « stupides » ennemis leur haine aveugle et, sans cesser de s'offrir à la Cour, il redoubla ses coups contre le régime. Talleyrand, écarté avec lui, garda une attitude plus mesurée ; mais aigri par ce vote, il se faisait, lui aussi, démagogue. Tous écartés du ministère où — peut-être — ils eussent pu mettre une digue à la Révolution, La Fayette, Mirabeau, Talleyrand, désorientés, précipitaient le mouvement qu'on ne leur pouvait plus donner mission d'arrêter.

\*  
\*

Au milieu de ces intrigues, les débats se poursuivaient. La discussion de la Constitution parut close en février 1790. La réforme administrative et judiciaire, qui se vint greffer sur la réforme politique, aboutira à cette Constitution dite de 1791, parce que, revue et remaniée pendant les années 1790 et 1791, elle ne sera définitivement sanctionnée par le Roi et, partant, loi d'Etat qu'en septembre 1791.

Lorsque l'Assemblée vint à Paris, l'œuvre était déjà fort avancée. On avait déblayé, nous le savons, le terrain des propositions *bicaméristes* et accordé à grand'peine au roi le *veto* suspensif.

On le regrettait presque. Tous les jours davantage, en dépit de la soumission de Louis, l'Exécutif devenait l'ennemi. On allait l'affaiblir à l'excès ; faute explicable : les hommes de 1789 ne connaissaient pas encore les excès du despotisme populaire, pas plus les abus du régime parlementaire ; ils n'étaient pas assez clairvoyants — Mounier et Mirabeau à part — pour les prévoir. Ils ne voyaient que les excès de l'absolutisme royal. Louis XVI certes n'était pas à redouter, mais n'oublions pas que c'était contre Louis XIV que se faisait la Révolution. La Constitution de 1791 devait être, par suite d'une disposition ainsi explicable, une œuvre de réaction anti-absolutiste plus que de révolution démocratique. « Ils ont voulu gouverner le Roi plus que gouverner par lui », écrira Mirabeau.

Ne revenons pas sur le *Veto* : Mirabeau — qui alors croyait toucher au pouvoir — en avait enlevé à grand'peine le vote en s'écriant que, le *veto* rejeté, « il aimerait mieux vivre à Constantinople qu'en France ». « Je ne connaîtrais rien de plus terrible, avait-il ajouté, que l'autorité souveraine de 600 personnes. » Il ne pensait pas comme ce député qui estimait que le roi ne pouvait prévaloir, fût-ce un jour, contre l'Assemblée, car « c'est une gloire pour un roi que de partager les erreurs de son peuple. »

Louis XVI, par l'institution du *veto* suspensif, fut autorisé à ne point partager pendant trois législatures (six ans) « les erreurs de son peuple ». C'était une prérogative. Nous verrons à quoi les circonstances la réduisirent.

Le débat clos, qu'est-ce que le *nouveau* souverain ? Nouveau, oui, puisqu'on entend tout d'abord le recouronner. On conserve un roi parce que, comme le fait remarquer Rabaut Saint-Étienne, Sparte, qui était une République, en avait deux (argument qui sent son époque) : mais ce roi change de titre : ce sera le *roi des Français*. D'aucuns avaient proposé une plus radicale réforme de vocable : *Louis I<sup>er</sup>, empereur des Français*. C'étaient des gens pressés qui durent attendre

quinze ans le titre rêvé — avec un tout autre homme que « Louis I<sup>er</sup> ».

Le roi n'est plus que le suprême agent de la Nation, le premier serviteur de la Loi. La devise inscrite en tête des actes publics consacre une hiérarchie : *La Nation — La Loi — Le Roi*.

Chef suprême des armées et de l'administration, il a la nomination des très hauts fonctionnaires. Le reste lui échappe — c'est-à-dire, en somme, toute l'administration, toute la justice, toute l'armée.

Il frappe la monnaie, dirige les armées, signe des traités et — sur l'autorisation expresse de l'Assemblée — déclare la guerre. Il choisit ses ministres, les peut renvoyer, et enfin, nous le savons, s'opposer — trois législatures durant — à la loi décrétée.

En apparence, c'est un pouvoir; en réalité, c'est une impuissance. Ce petit-fils de Louis XIV, on ne lui accorde pas le quart des pouvoirs dont dispose à l'heure présente notre président à l'Élysée.

Le *Veto* sera annulé; le droit de renvoyer ses ministres nettement contesté. Le roi *abusera* aux yeux de la Nation dès qu'il *usera* des seuls droits qu'on lui a laissés.

En admettant qu'il en jouisse sans contestation, il n'en reste pas moins, en face de l'Assemblée, dans un état d'infériorité marquée — parce qu'il ne la peut dissoudre. *L'appel au peuple* lui est interdit. Dans tout conflit entre les pouvoirs, l'Assemblée aura toujours le dernier mot : elle peut atteindre le ministère — si le *veto* la vient irriter — en refusant le budget. Mais le roi ne peut atteindre l'Assemblée. Dès lors il devient forcément son esclave, son « grand-officier », dira Rivarol.

Grand-officier, si du moins il pouvait remplir son office. Il faudrait à cela deux conditions; qu'il puisse constamment rester en relation avec l'Assemblée par un ministère parlementaire, et qu'il lui soit permis de tenir réellement dans sa main les fonctionnaires qui, sous lui, doivent faire respecter la Loi.

Une des erreurs capitales de l'Assemblée a été de voter,

le 7 novembre 1789, la motion excluant du ministère ses propres membres. Le régime constitutionnel que ces gens croient instaurer, ils le faussent radicalement dès le début. Loi de circonstance dirigée contre quelques ambitieux, l'exclusion paraît bientôt, par surcroît, dogme intangible. Elle crée une cloison étanche entre les deux pouvoirs et organise le malentendu. Le décret du 7 novembre 1789 — un des articles capitaux de la Constitution — suffisait à rendre impraticable le nouvel ordre politique.

L'organisation de l'administration achevait de paralyser le souverain. Celui-ci en est le chef : cela est sur le papier constituant. Mais comment le roi pourra-t-il commander à des fonctionnaires en immense majorité élus par la Nation et, partant, à des agents qu'il ne pourra révoquer ni même suspendre ? La Constitution n'est pas encore votée que la question se pose : « Quelle conduite tenir en cas de désobéissance de la part des administrations provinciales ? demande La Fayette à Morris. Elles sont aux ordres du roi, mais étant électives, peuvent ne pas le respecter. » L'Assemblée qui a désarmé le souverain vis-à-vis d'elle-même en lui refusant le droit de dissolution, qui l'a paralysé dans son bon vouloir en lui retirant le droit de prendre des ministres dans son sein, lui interdit toute action sérieuse sur les fonctionnaires publics. « L'Assemblée, écrira Mirabeau, n'a point créé de pouvoir exécutif.... J'entends qu'il n'existe et ne peut même exister sans agents et sans organes. » L'Assemblée, qui a fait du roi son grand serviteur, ne laisse même pas à ce serviteur la possibilité de la bien servir.

\*  
\* \*

Quel est ce Législatif souverain ? Il résidera en une chambre unique, *l'Assemblée Législative*. Pouvoir méfiant, il se gare et de *l'appel au peuple* et de *l'appel au soldat* : le roi ne peut renvoyer l'Assemblée devant ses électeurs, et défense est faite à l'armée de ligne d'approcher à moins de 30 000 toises du Corps législatif.

Les députés, il est vrai, ne sont élus que pour deux ans. C'est le sacrifice à la souveraineté du peuple : sacrifice, oui ;

le travail parlementaire en sera — si la Constitution s'applique — singulièrement empêché; tous les deux ans, voici les propositions déjà étudiées remises à l'étude, voici même les lois votées d'hier interprétées dans un nouvel esprit par qui ne les aura pas votées. Et l'inconvénient s'aggravera en 1791 de la suprême disposition — suprême sottise — qui rendra non rééligibles les Constituants sortants. Nous y reviendrons.

Tous les deux ans, le Pays élit ses représentants. Quel Pays? C'est ici que les bourgeois de l'Assemblée ont *tiré le voile*. « Tous les hommes naissent égaux » : le suffrage universel paraît sortir de cette *Déclaration*; Condorcet ferait même voter les femmes.

La Constituante n'y paraît guère disposée : même parmi les hommes, il y aura lieu de distinguer.

« Tous les hommes naissent égaux » : dans un grand élan on a voté l'article : c'est Rousseau qui l'a dicté — et un peu M. de la Palisse. Mais en sortant de cette mémorable séance, les Constituants ont rouvert leur Montesquieu; ils y ont lu : « Ce ne fut que par la corruption de quelques démocraties que les artisans parvinrent à être citoyens. » Au fond, la plupart de ces gens — ceux qui auront traversé la Terreur, — trouveront leur Terre Promise dans le régime de juillet 1830. Que Duquesnoy n'a-t-il vécu jusqu'au ministère Guizot! « Il n'y a certainement de vrais citoyens que les propriétaires », écrit ce constituant libéral. Voilà qui suffit à expliquer le *marc d'argent*.

Ce *marc d'argent* fut la formule où parut tenir le système. Tout le monde est citoyen : mais il y a des *citoyens passifs* — les pauvres — et des *citoyens actifs* : les citoyens passifs ne voteront point, les citoyens actifs voteront. Même parmi les citoyens actifs, la loi du 22 décembre 1789 crée une hiérarchie. Qui paye une contribution équivalant à trois journées de travail, sera électeur du premier degré : cela donne à la base 4 298 360 électeurs — le pays légal. Éliront-ils le député? non, mais simplement les délégués qui le doivent choisir, et ces délégués ne pourront être pris que parmi les contribuables payant dix journées de travail. Seront-ils du moins — ces demi-riches — éligibles à l'Assemblée? Non point. Ne le sera

que quiconque paiera contribution d'un *marc d'argent* (50 livres) et possédera un bien foncier.

Le projet fut voté tel quel : mais l'opposition, qui avait été violente, ne désarmera pas ; pendant deux ans le *marc d'argent* sera le *Delenda Carthago* de l'Extrême-gauche. Un député du centre constate avec la plus vive irritation que le 23 janvier 1790 — un mois après le vote acquis — le marc d'argent était pour la huitième fois remis en question. Il le sera tant et si bien qu'il finira — *in extremis* — par être supprimé. Mais sera-t-il plus démocratique de décider que l'Assemblée ne sera élue que par les propriétaires ou usufruitiers d'un bien équivalent à la valeur locale de 200 à 150 journées, les locataires d'une habitation évaluée au revenu de 150 à 100 journées, les métayers ou fermiers de biens estimés à 400 journées ?

Les artisans — conformément au vœu de Montesquieu — resteront donc exclus de la Cité. Mme Roland s'en indignera dans une lettre très âpre du 28 avril 1791. Démocrate, elle avait raison ; révolutionnaire, elle avait tort. Une classe ne s'attache fortement qu'au régime qui la privilégie : l'énorme classe bourgeoise, qui va aller des banquiers de la Chaussée d'Antin aux nouveaux et tout petits propriétaires ruraux, sera le vrai rempart de la Révolution : elle lui sera reconnaissante d'avoir inscrit, aux dépens de la noblesse, l'égalité au fronton de l'édifice et de ne l'avoir établie, en fait, qu'au seul profit de la bourgeoisie grande et petite. Le vœu de notre député est réalisé : « Il n'y a de vrais citoyens que les propriétaires. »

C'est donc ce corps privilégié qui élira les 750 députés qui eux, par une étrange contradiction, pourront être pris (on le verra de reste en septembre 1791) parmi les gens les plus démunis de capitaux et de propriétés.

\*  
\*\*

Il fallait, cependant, renouveler la face de la Terre — et, pour commencer, celle de la terre française. D'un formidable revers de main, on balaya les anciens organismes, les anciens cadres, les anciennes circonscriptions de l'administration et de la jus-

tice. A l'esprit nouveau il fallait — du haut en bas — des formes nouvelles.

Un organisme était né spontanément de la Révolution : la nouvelle *Commune*. On la confirme, l'organise et, la Révolution lui devant déjà beaucoup, on la fortifie.

Ici la Constituante décentralise : chaque Commune est une petite République : elle élit ses magistrats, exécutifs et législatifs, maire, municipalité, conseil général, procureur ; elle est maîtresse de la force armée, garde nationale ; elle répartit et perçoit l'impôt. Ajoutons-y — mais sans le contrôle du pouvoir central, si despotique aujourd'hui — les pouvoirs de police et autres confiés à nos municipalités actuelles. Le procureur de la Commune est vite un petit despote.

Ces Communes resteront fort « avancées ». On a donc fait œuvre fort intelligente — au point de vue de la Révolution — en leur accordant de grands pouvoirs.

Par contre, se méfiant de l'esprit des provinces même morcelées, on en a donné de fort médiocres aux « départements ».

L'institution des *départements*, par les décrets des 11 et 12 novembre 1789, 15 janvier et 26 février 1790, fut (plaçons-nous au point de vue de l'Assemblée, le triomphe de la Révolution) un trait de génie. En morcelant le pays, on brisa toute résistance possible des provinces à la loi, faite sous l'action de Paris. La France, à la vérité, en restera désossée ; elle en souffrira et plus d'un de ses membres en restera à tout jamais perclus ; l'anémie demeurera chronique ; la tête va prendre un développement énorme. Saluons, en cet hiver de 1789-1890, d'un dernier regard nos vieux « pays » que la Révolution brise et démembre.

Voici donc 83 départements décidément organisés par le décret du 15 janvier 1790, avec leurs subdivisions, *districts* et *cantons*, et baptisés — si j'ose dire — par le décret du 26 février : noms parfois ridicules, hâtivement distribués. Lorsqu'on désigna les chefs-lieux de département et de district, il y eut de grandes querelles que trahit la correspondance de dix députés.

Départements et districts eurent des administrations élues, Directoire, Conseil général, tous pouvoirs collectifs : pour les mettre en branle dans chaque département, dans chaque



district, un procureur syndic qui est l'homme puissant, moins puissant néanmoins que le procureur de la plus petite commune. Car le *Département* est faible au regard de la *Commune* — élément d'anarchie nouveau dans cette administration singulière.

\*  
\*\*

La réorganisation judiciaire se calque sur la réorganisation administrative.

Juges élus à tous les degrés. C'est pour les Constituants un retour au droit primitif ; leur collègue Bouche n'est-il pas venu leur dire que « jusqu'à l'année 697, le peuple nommait les juges et qu'à cette époque, qui fut celle où le clergé entra aux États généraux, le peuple commença de perdre ses droits ». Qu'objecter devant une érudition si sûre d'elle-même ? Thomas Lindet, homme intelligent, écrit que le peuple va reprendre son droit usurpé par les rois.

Un des grands avantages était de supprimer les Parlements, odieux aux députés. Les « Cours » faisaient depuis six mois une opposition tantôt ouverte, tantôt sournoise à l'Assemblée. Moins patiente que les Bourbons, elle ne fit pas de lit de justice, mais brisa les parlementaires sur leurs sièges fleurdelisés.

Sur ces sièges s'assièrent d'autres magistrats : ce sont les élus du pays. Car là encore le roi n'a rien à voir : grande déchéance, car le « chief seigneur » qui était le roi était aussi le « chief juge » ; mais on déracine tout — y compris le chêne de Vincennes. Juges de paix dans les cantons, juges des tribunaux civils des districts, juges des tribunaux criminels des départements, avec jury d'accusation et jury de jugement, tous sont donc à l'élection. Près de ces tribunaux, le ministère public n'est même pas tout entier entre les mains du roi, loin de là ; le commissaire qui saisit le tribunal est à sa nomination, mais l'accusateur public qui requiert, lui aussi, est à l'élection. Elus enfin les magistrats du Tribunal de cassation — un par département — et ceux de la Haute Cour qui, à Orléans, attendra les prévenus de lèse-Majesté — beaucoup plus souvent ceux de lèse-Révolution.

\*  
\* \*

Cette œuvre énorme de réforme — unique dans l'histoire — c'est un monument, mais combien fragile et mal ordonné. J'ai dit la faiblesse inouïe du gouvernement central : le pouvoir est en haut, mais il ne vient pas d'en haut. Le gouvernement commande à des gens qui, impunément, peuvent lui désobéir puisqu'ils ne sont pas entre ses mains. En revanche, ils sont entre celles des citoyens qu'ils doivent administrer et juger — scabreuse situation.

Si tous ces citoyens votaient, peut-être sortirait-il de tout cela, malgré tout, de bonnes administrations. Mais fatigués par l'abus des élections, les hommes occupés ne vont plus voter, c'est-à-dire les meilleurs citoyens. Des politiciens locaux en profitent pour faire les élections — ou plutôt les organisations politiques, les *Sociétés*. Et lorsque, sous l'impulsion des Jacobins, elles se seront fédérées, soudain un gouvernement à côté se substituera au gouvernement en titre. Jamais l'énorme organisation des *Sociétés populaires* ne se fût emparée du pays, si elle eût trouvé en face d'elle une administration fortement constituée.

Celle que bâtit la Constituante pendant l'hiver de 1789-1790, sera infirme. On avait, ai-je dit, désossé la France ; quand on voulut rebâtir un corps nouveau, on put rassembler les os épars en une ordonnance apparemment belle, mais les muscles manquaient. Lorsque, toujours sous le régime nominal de la Constitution de 1791, la Convention se substituera au Roi, l'erreur de la Constituante sera si visible que l'Assemblée — pour obtenir du pays des soldats, de l'argent et l'obéissance aux lois — désignera ces commisaires, ces « représentants en mission » qui, précisément dans un pays démusclé, usurperont si facilement les pouvoirs proconsulaires. Ces missions inconstitutionnelles de l'an II, c'est la meilleure critique de l'œuvre de 1789-1790. Il fallut, dans ce corps mal équilibré, glisser cette extraordinaire armature qui le tint miraculeusement debout.

Dès 1791, lorsque le monument se dressera, on verra qu'il penche sur ses trop faibles fondations. « La Constitution est

telle que le Tout-Puissant lui-même ne pourrait en sortir sans créer une nouvelle espèce d'homme, » écrira Morris, le 20 novembre 1790. La Fayette lui-même sera assailli de doutes ; Mirabeau, plus brutalement, déclarera : « *La désorganisation du royaume ne pouvait être mieux combinée.* » Dès 1792, la maison se lézardera. Il faudra que la Convention — en attendant la grande reconstruction de 1800 — jette son terrible ciment romain dans les lézardes du monument de 1791.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Morris, Vaissière, Duquesnoy, Thibaudeau. Aulard (*Jacobins*), du baron de Staël, de Morellet, Mirabeau, Virieu, Talleyrand, Rabaut, Mme de Chastenay, Guilhermy, Lameth, Legrain — Thomas Lindet. *Correspondance*, 1899. Frénilly. *Souvenirs*, 1908. Lacretrelle. *Dix ans d'épreuves*, 1842. Schmidt. *Tableaux de la Révolution*, 1867-1871. Louise Fusil. *Souvenirs*, 1841.

OUVRAGES déjà cités de Goncourt, Levasseur, Cahen, Laborie, Castellane, Nêton, Esmein, Sicard — Aulard. *Les orateurs de la Constituante* (éd. de 1905). Hamel. *Robespierre*. I, 1865. Herissay. *Buzot*. Plan. *Un collaborateur de Mirabeau*, 1874. Sorel. *Montesquieu*. 1895. Frédéric Masson. *L'organisation de l'administration par la Constituante* (*Jadis*, III, 1909). Simonnet : *Le gouvernement parlementaire et l'Assemblée Constituante*, 1899.

---

## CHAPITRE VII

### LA NATIONALISATION DES BIENS DU CLERGÉ

Mécontentement général. Le clergé, jusque-là favorable, dressé contre la Révolution. Les biens d'église. La crise financière. La proposition Talleyrand. Les débats. Le vote du novembre 1789. Les biens déclarés nationaux. Le vote du 10 avril 1790. Les *Assignats*. Conséquences de l'événement. Le clergé aigri. Les discussions de l'Assemblée. Anarchie croissante dans le pays.

Le 4 février 1790, l'Assemblée avertie par son président que Sa Majesté s'allait rendre en son sein, éclata en applaudissements. Mais lorsque le roi, introduit, eût, en affirmant sa parfaite union avec l'Assemblée, approuvé ainsi les votes acquis et « clairement exprimé son mécontentement contre ceux qui tenteraient d'arrêter ou de retarder la Révolution », « ce furent, écrivent Lindet, Thibaudeau, Duquesnoy et autres députés, « transports d'amour et de sensibilité ». « Le meilleur des rois » fut remercié avec effusion.

Tant d'attendrissement venait d'une réelle inquiétude. C'est qu'à mesure que la Révolution se faisait intégrale, des mécontentements naissaient. Acclamée au printemps et à l'été de 1789 par le pays, elle déviait, écrasant par surcroît trop de monde dans ses écarts.

Chose étrange, ceux qui se montraient les moins émus étaient ceux qu'en apparence, la Révolution atteignait le plus cruellement : les nobles. Il y avait chez ces aimables gens un admirable fond d'insouciance. Ruinés par l'abolition des droits féodaux, persécutés en province, injuriés à Paris, menacés partout, nous les voyons en grande majorité sourire, dans les centaines de *lettres d'aristocrates* que Vaissière a publiées.

Qu'un député de la gauche écrive légèrement : « On a abattu quelques girouettes. On a même allumé quelques châteaux », cela indique assez quelle inconscience règne au Manège, mais ce qui étonne plus, c'est le fatalisme serein avec lequel les victimes mêmes acceptent qu'on les enfume. Cette résignation d'ailleurs ne leur sert à rien — pas même les gestes de zèle patriotique que quelques-uns esquissent. On les tient pour ennemis d'autant plus certainement qu'on les opprime. Comment croire que ces gens, si durement malmenés, ne conspirent pas ? Si, traqués, ils émigrent, c'est pour conspirer. S'ils restent, c'est pour conspirer. Et on redouble de rigueur, et toujours ils sourient.

L'hymne à la lanterne se hurle sous les fenêtres du faubourg Saint-Germain, à la lanterne,

« Des vengeances du peuple et de la liberté,  
Monument à la fois glorieux et funèbre » ;

les litanies à la lanterne se psalmodient sous les mêmes fenêtres :

Epouvantail des scélérats, vengez-nous,  
Effroi des aristocrates, vengez-nous ;

rien n'émeut ces gens menacés. L'hiver 1789-1790 est très gai. « Nous avons eu ces jours-ci des thés charmants. On s'amuse », écrit tel aristocrate voué à l'échafaud. Dans la nuit du 31 décembre, on a enterré joyeusement 1789 : les messieurs, à minuit, ont gaiement embrassé les dames. Et toutes ces têtes tremblaient sur les épaules ! On *blague* la Révolution : Mme de Simiane ayant reçu au Théâtre-Français une pomme, lancée des hauteurs où le peuple s'entasse, l'envoie à son beau-frère La Fayette. « Voici, mon cher général, le premier fruit de la Révolution qui soit venu jusqu'à moi. » Et quelle joie, lorsqu'on colporte le mot des femmes de la Halle qui, le 1<sup>er</sup> janvier 1790, sont allés porter leurs vœux à l'Assemblée : « Nos enfants, ont-elles dit, en vous voyant, vous appelleront leurs pères. » On plaisante beaucoup La Fayette et sa Garde nationale. C'est la seule vengeance. Une dame rit de son cordonnier qui, après la fameuse séance du 4 février, lui a dit : « *J'espère*

*bien que mon fils sera un jour ce qu'est aujourd'hui un maréchal de France. Ne suis-je pas major de mon bataillon ! »* On s'égayé. On a tort : ce cordonnier vient de révéler à cette noble dame une des forces qui assurent à la Révolution son triomphe. « Mon fils sera un jour ce qu'est aujourd'hui un maréchal de France ! »

La société noble n'en est pas à comprendre. Quand comprendra-t-elle ? La Révolution, lorsqu'elle n'est pas objet de raillerie, devient jouet à la mode : voici les bijoux patriotiques, les bijoux à la Constitution, les tabatières tricolores, le costume Constitution, le chapeau Révolution. Comment se plaindre d'événements qui, substituant le goût de l'antique aux anciennes modes, permet aux « marchandes de *frivolités* » de renouveler leurs étalages. Les marchands de frivolités ! Je les vois partout en cet hiver de 1789-1790 pendant lequel, sous le pic de l'Assemblée, croule la vieille France, parlements, provinces, corporations, clergé, armée.

Mais si les nobles semblent résignés, d'autres le sont moins. Les *parlementaires* se sont moins vite soumis. « Les calottes tondues en vingt-quatre heures », comme l'écrit Seneffe, se sont, une heure, rebellées. Des parlements ont protesté, celui de Rennes sur un ton très cassant, celui de Rouen larmoyant, celui de Metz patelinant. Mais on a forcé les « calottes » de Rennes à se venir excuser ; le 7 janvier, l'ancienne Fronde a dû s'humilier devant la jeune Révolution. Il en demeure une rancune sourde dans tout le monde bourgeois qui gravite autour des anciennes cours.

Certains états provinciaux ont également protesté. Des provinces ont fait mine — puisqu'on les supprimait — de se séparer. Nancy veut rester capitale de son duché ; la Corse menace d'une scission : il faut faire de Paoli, meneur de l'opposition, le chef du nouveau département. Un peu partout des jalousies se manifestent de la Province à Paris « qui absorbe tout » écrit, aigrement un député lorrain, et, dans les provinces, des villes, rejetées comme chef-lieux, aux villes privilégiées.

Partout aussi, les artisans témoignent d'un vif mécontentement. La suppression des corporations soulève de l'opposition : Marat proteste contre avec violence. L'Assemblée allait inter-

dire et poursuivre avec une extrême âpreté les « coalitions d'ouvriers », les syndicats et les grèves, comme nous dirions aujourd'hui. Par ailleurs, la misère est grande : tous les témoignages ici concordent : le blé manquant de plus en plus, le pain se fait rare et coûte cher. A Lyon, 28 000 personnes vivent de la charité publique ; à Louviers, Young voit les filatures vides. Les privilégiés sont frappés dans leur fortune, mais par une inévitable incidence, l'industrie et le commerce sont atteints — donc l'ouvrier. La Constituante a dû créer des *ateliers de charité*. En mai 1790, 11800 artisans sont à la charge de ces *ateliers* : en octobre, il y en aura 18000. Quinze millions seront dévorés, en cette année 1790, pour les entretenir. Mais les ouvriers que nourrit la Nation, ne se trouvent jamais assez nourris.

De leur côté, industriels et commerçants voient s'écrouler leurs affaires et ne cachent pas leur hostilité. Ils ont été favorables au mouvement de 1789, mais ils se trouvent le payer bien cher.

Et voici que le clergé qui, dans les derniers mois de 1789, a favorisé, lui aussi, la Révolution, est brusquement atteint et va être contraint à l'hostilité par cette terrible mesure de la vente des biens d'Église. L'incident est capital dans l'histoire de la Révolution ; elle lui vaudra des ennemis acharnés — les victimes de la vente — et des amis intéressés — ses bénéficiaires. Et c'est pourquoi il faut nous y arrêter un peu plus longuement.

\*  
\*  
\*

Le principe de cette mesure paraît bien avoir été d'ordre financier.

« Vous délibérez. Et la banqueroute est à vos portes ! » C'est encore Mirabeau qui tonne. Et il a raison. La banqueroute est aux portes. Necker s'est épuisé en expédients : les tentatives d'emprunts — l'un de 30, l'autre de 80 millions — ont échoué ; les nouveaux impôts ne se peuvent percevoir ; les dons patriotiques, encouragés par les députés qui, noblement, viennent apporter les boucles d'argent de leurs souliers, « arrachent des larmes », mais ne rapportent pas 7 millions ; la Banque d'es-

compte à laquelle on doit 155 millions, hésite à s'engager plus avant, et lorsque Necker songe à organiser une banque nationale, l'entreprise échoue faute de sécurité. Chaque jour apporte une idée et un mécompte. Des députés paraissent illuminés : « Messieurs, s'écrie soudain Wimpfen, vingt minutes d'attention, et je vous donne 600 millions. » Des vingt minutes, cependant, il ne sort pas un liard.

On était acculé. Alors ? Alors il fallait bien se résigner aux spoliations, prendre l'argent où il se trouvait : dans les coffres du clergé.

\*  
\* \*

« Les rois, lit-on dans les *Mémoires de Louis XIV*, sont seigneurs absolus... de tous les biens tant des séculiers que des ecclésiastiques pour en user comme sages économies, c'est-à-dire selon les besoins de l'État. » Les circonstances amenaient la Constituante à penser comme Louis XIV.

La fortune de l'Église était considérable ; elle avait, depuis un siècle, tenté tous les hommes d'État besogneux. Des théoriciens complaisants s'étaient trouvés pour faire tomber leurs scrupules. Constituée par la volonté des mourants, cette fortune n'était qu'un dépôt entre les mains de l'Église : « L'Église est la collection des fidèles, dira un orateur : ce ne sont point les prêtres seuls. » Or les fidèles, ce sont les citoyens. Tout cela sent fort le sophisme. En réalité, on avait besoin d'argent.

Par ailleurs un groupe, moins préoccupé des coffres de l'État, poussait à la mesure. C'était le groupe anticatholique. On n'y était pas fâché de brouiller le clergé avec la Révolution et, en ruinant l'Église, de détruire le corps ecclésiastique. Le pasteur Rabaut Saint-Etienne trahira une joie singulière au lendemain du vote. « Il (le clergé) n'est plus un ordre ! Il n'est plus un corps, il n'est plus une république dans l'empire... Les prêtres pourront marcher à la cadence de l'État. *Il ne reste plus qu'à les marier.* » Ce petit groupe, que nous verrons agir puissamment dans l'affaire de la Constitution civile, se sert de ceux qui, comme Duquesnoy, répondent simplement à toute objection : « *Avec quoi veulent-ils qu'on paie les dettes ?* »

On avait supprimé les dîmes : le clergé y avait consenti. On



espéra de lui la même complaisance. Peut-être eût-il été habile, de sa part, de prendre les devants et, pour gagner ceux que le seul déficit préoccupait, de faire, en offrant de cautionner un emprunt, la part du feu. Deux mois après, Boisgelin, le plus intelligent des prélats députés, regrettait que l'offre ne se fût pas opportunément produite; mais, dit-il, « mes respectables confrères ne sont pas sortis de la salle des Augustins » (lieu des anciennes assemblées du clergé). Une avance de 400 millions peut-être eût tout sauvé. Mais les privilégiés — nous l'avons dit — ne savaient ni se défendre ni manœuvrer.

Par surcroît, la sympathie très sincère du clergé pour la Révolution l'aveuglait. S'il ne prévoyait aucune manœuvre de guerre, c'est qu'il ne croyait pas à la guerre. Il s'assourdissait de ses *Te Deum*. Il ne pouvait se résigner à penser qu'on l'en allait payer en le dépouillant.

C'est d'ailleurs l'un des siens qui mit le feu à la mine depuis longtemps préparée. Le 10 octobre, l'évêque d'Autun, Talleyrand se glissait à la tribune. Il n'était pas tapageur : il insinua sa proposition très doucement en fin de séance : mise à la disposition de l'État des biens ecclésiastiques. Elle fut, dès le lendemain, appuyée par Mirabeau. Ce fut une des discussions les plus passionnées. Il y aurait grand intérêt à l'analyser.

Le clergé se défendit avec vivacité : il avait abandonné les dîmes qui valaient 80 millions par an : il refusait de livrer les biens, d'un revenu inférieur cependant, parce que c'était pour lui une déchéance, l'acheminement à la servitude, et par surcroît un abus de confiance : libre à l'évêque d'Autun de livrer les biens des morts. Maury combattit là contre avec passion, Sieyès avec fermeté; Boisgelin fit, avec raison, remarquer que les biens n'avaient pas été donnés à l'Église, mais à diverses institutions, abbayes, cures, hôpitaux, collèges pour des objets précis : le 31 octobre, il jeta du lest, offrit d'avancer 400 millions. Il eût mieux valu accepter : la Nation allait faire une mauvaise affaire; La Fare en effet observait que le pays assumerait de lourdes charges, œuvres d'enseignement et d'assistance qu'alimentaient les biens menacés. Le Chapelier répondit que le clergé n'exerçait « qu'une stérile et dangereuse charité propre à entretenir l'oisiveté et le fanatisme. » « La

Nation, au contraire, établira dans ces maisons de prière et de repos des ateliers utiles à l'État où le pauvre trouvera sa subsistance avec le travail ; *il n'y aura plus de misérables que ceux qui voudront l'être.* » Rappelons-nous que cette parole était prononcée il y a cent vingt ans.

Ce Le Chapelier laissa percer l'idée qui guidait tout un groupe : certes le déficit l'occupait, mais, par ailleurs, « *il était impolitique que les grands corps eussent des propriétés* ». Ce fut cependant Mirabeau qui enleva le vote.

Grégoire et une vingtaine de curés se prononcèrent pour la motion Talleyrand : malgré quoi, tant « on voyait avec peine, dit un des votants, que la propriété des biens appartint à l'État », la motion mettant à la disposition de la Nation la propriété ecclésiastique ne fut votée que par 368 voix contre 346, 40 députés s'étant abstenus et 300 étant absents, presque tous de la droite et du centre.

\* \*

Trois milliards à peu près étaient ainsi mis entre les mains de l'État. Necker en était presque encombré. Sa conscience répugnait à cette mesure et d'autre part la liquidation de cette fortune, en immense majorité foncière, lui paraissait très difficile. On allait jeter sur le marché une masse de biens, à l'improviste, dans un moment d'insécurité. Cela n'entraînerait-il pas une formidable dépréciation de la propriété ? Pour gagner du temps, le Génevois tomba malade.

Le Clergé ne désespérait pas. Peut-être lui laisserait-on la propriété des biens, sur lesquels on se contenterait de faire les prélèvements nécessités par les besoins du Trésor.

Cet espoir lui devait être enlevé le 10 avril 1790. A cette date, Prieur de la Marne demandait que les biens ecclésiastiques fussent déclarés *nationaux*. C'est au cours de ce débat que Boisgelin fit un dernier effort de conciliation. Il proposa que la fortune ecclésiastique servît simplement de gage à un emprunt. Mais déjà les sentiments de la majorité étaient devenus plus hostiles au clergé lui-même : menacé, celui-ci montrait à la Révolution des dispositions moins favorables qu'en 1789 ; on

prévoyait une rupture. Et lorsque dom Gerle, moine démocrate qui avait voté la confiscation, vint naïvement proposer à l'Assemblée la célèbre motion proclamant le catholicisme religion d'État, il souleva un *tolle* d'indignation sur les bancs où il siégeait. C'est à cette occasion que Mirabeau parla pour la première fois du balcon d'où Charles IX avait arquebûsé les huguenots. La motion fut repoussée par 495 contre 400, et, le 16 avril, l'Assemblée votait la *nationalisation*. Elle avait comme contrepartie l'établissement d'un *budget des cultes*. « Dernier coup porté au clergé », écrit avec raison un député de la gauche. La mesure en effet faisait singulièrement déchoir, au point de vue moral, les successeurs de Bossuet et de Fénelon. En outre, elle les faisait dépendants de l'État ; celui-ci se croira promptement le droit de punir, par la privation de traitement, le « mauvais curé » ou le « mauvais évêque » — s'entend celui qui ne voudra rendre à César que ce qui est dû à César.

Une grosse question restait ouverte. Comment allait-on *réaliser* ces biens ? La vente en était difficile : insécurité générale et scrupules religieux l'entravaient. Les municipalités parurent d'utiles intermédiaires. Celle de Paris marcha la première. Bailly offrit d'acheter 200 millions les biens de 27 maisons religieuses ; on accepta et on étendit la mesure aux autres communes. Celles-ci payèrent en billets municipaux ayant pour gages les biens acquis. Mais puisque ces billets étaient imposés aux créanciers de l'État, mieux valait après tout émettre directement du papier-monnaie, garanti par les trois milliards de biens ecclésiastiques. Ce furent les fameux *assignats*. L'assignat représente primitivement sa valeur en *biens nationaux* ; il a cours forcé et quiconque en possède se peut payer en biens. Et voilà qui va faciliter l'énorme opération que représente ce déplacement, sans précédent, de propriété. Dès le 10 janvier, on apercevait clairement le résultat moral de cette mesure. « Les assignats, écrit Thomas Lindet, ne tarderont pas à être dispersés et *quiconque en sera porteur deviendra malgré lui le défenseur de la Révolution*. » Cette opération, dira en avril le rapporteur, « va lier tous les citoyens à la chose publique ».

Le débat eut lieu les 10, 15, 16 et 17 avril. La Droite combattit l'institution qui consacrait à jamais et consommait la

vente des biens d'Église : la malveillance rendit Maury prophète, car il prédit à l'assignat une destinée orageuse et la banqueroute finale. Mais Pétion ne fut pas moins bon prophète lorsqu'il déclara : « Le bienfait des assignats sera d'assurer la Révolution. » Ne parlant pas la même langue, ils avaient raison tous les deux : l'assignat faillit ruiner la France et « assura la Révolution ».

Le 17 avril, la loi était votée qui donnait au nouveau papier la valeur d'une monnaie.

\*  
\* \*

L'opposition fut très forte dans le pays. Le clergé fulmina en chaire contre quiconque oserait acquérir les « biens de l'Église ». Et dès l'abord l'assignat en fut terriblement discrédité.

Sans doute, la vente des biens nationaux aura pour conséquence, nous le verrons, de créer à la Révolution de solides défenseurs, ceux qu'elle enrichira : mais la mesure, en obligeant le législateur à salarier le prêtre, le liera d'une façon bien gênante, le mettant pour de longues années dans l'impossibilité, sans commettre un évident déni de justice, de séparer l'Église de l'État. Et nous allons voir sous peu telle conséquence aboutir à l'absurde système de la Constitution Civile.

Dès cette heure, une autre conséquence est de détacher la grande masse du clergé de cette Révolution qu'il avait beaucoup plutôt favorisée que combattue et que presque partout il avait acclamée. Les curés les plus dévoués au nouveau régime (Grégoire lui-même, quelques jours) en restaient décontenancés. A leur adhésion enthousiaste, on répondait par la spoliation, déjà accompagnée de mots outrageants. N'était-ce pas une amie du parti triomphant qui écrivait : « Faites vendre les biens ecclésiastiques : jamais nous ne serons débarrassés des bêtes féroces, tant qu'on ne détruira pas leurs repaires. » Condorcet, peu suspect de tendresse pour le clergé catholique, estimera — un an après — que l'opération a été menée « sans équité et sans prudence » et que faisant des prêtres « des victimes », on a aliéné une force à la Révolution.

La dissolution des ordres religieux allait — peu de semaines après — exaspérer leur rancune.

Est-il étonnant qu'atteint et blessé de toutes les façons, le clergé ait aigrement protesté, que certains mandements se soient faits acrimonieux vis-à-vis des « hommes pervers » et de leurs « monstrueux excès » et que quelques évêques, comme l'évêque de Tréguier, en soient venus — ce qu'on n'avait pas vu jusque-là — à anathématiser la Révolution tout entière et à souhaiter que, de la France « réveillée », s'élevât un cri général « pour réclamer nos anciennes lois et le rétablissement de l'ordre public » ?

Beaucoup de citoyens, nous l'avons vu, sont prêts à entendre cet appel. L'Assemblée, qui, par ailleurs, montre le plus grand mépris pour les « malheureux cahiers », devenus « vrai conte de fée » et outrepassés jusqu'à être méconnus, soulève tant de mécontentements qu'il lui faut, dès février 1790, adresser au pays une proclamation pour se justifier. « Réveille-toi, Louis. Il est temps, il est plus que temps de te montrer Bourbon », crie-t-on au roi. Et c'est pourquoi le parti de la Révolution a voulu que Louis XVI vint, le 4 février, à l'Assemblée, et c'est pourquoi on l'y a acclamé avec un sincère enthousiasme ; car le roi, comme le disait triomphalement à M<sup>me</sup> de Beauplan son cordonnier, en se déclarant « chef de la Révolution », semble endosser son œuvre et l'imposer sans réserves.

\*  
\* \*

L'Assemblée continua donc. « Elle fait chaque jour des pas vers la raison », écrit un de ses membres. C'étaient des pas d'ataxique. Depuis six mois, elle travaillait confusément : discussion de la Constitution, réforme de l'administration, organisation des municipalités, débats sur le déficit, les biens ecclésiastiques, la Corse, l'armée, les colonies, l'émancipation des noirs, le régime de la presse, la réorganisation des contributions, les subsistances, sans parler de 150 séances remplies par des incidents imprévus. Elle avait travaillé « à tâtons », dit Lindet peu suspect, faisant chevaucher les discussions les unes sur les autres, interrompant une délibération

sur l'armée par un débat sur les moines ou une discussion sur l'esclavage. En février 1790, on se débattait encore dans les embarras qu'avait causés la précipitation avec laquelle on avait agi dans cette nuit du 4 août, « funeste sous bien des rapports », écrit un député de la gauche. Parfois l'Assemblée, grisée ou lasse, trébuchait dans les ruines qu'elle faisait.

Les ministres maintenant lui renvoyaient toute affaire, l'engageant, dit Lameth, dans un dédale « dont elle ne pouvait se dégager ». Elle redoutait les « affaires » et les provoquait : elle les traitait confusement. « Les cartes sont tellement mêlées dans ce tripot-ci, écrivait Mirabeau, il est si difficile de jouer un peu systématiquement... qu'après une déperdition d'esprit et d'activité dont chaque journée est très fatiguée, on se retrouve au même point, c'est-à-dire au centre du chaos. » Cependant « l'anarchie, écrit un ministre étranger, semble se propager dans tout le royaume. » Elle vient de haut.

L'été venu, l'Assemblée continuait à tourbillonner. « La chaleur est extrême, écrit-on en juin ; l'Assemblée aurait pourtant bien besoin de glace pour calmer son effervescence. » Parfois elle se rendait ridicule, accueillant par exemple à sa barre très gravement « une députation de tous les peuples de la terre, Indiens, Arabes, Arméniens, Égyptiens, etc. », « ambassadeurs sans patente », écrit un député même de la gauche, parmi lesquels le baron de Crussol reconnaît un nègre au service d'un ami qui, moyennant finance, « fait l'Africain ». Ayant légiféré pour l'Univers, il lui était agréable d'être félicitée par l'Univers — même un Univers frelaté.

La Cour ne faisait rien pour résister au mouvement qui emportait l'Assemblée. Le comte de Provence, ayant poussé Favras à comploter, l'avait brusquement abandonné et laissé pendre. Tel fait décourageait les ardents. Mais, par ailleurs, le roi n'encourageait en rien les « politiques » qui volontiers eussent enrayé le mouvement. Il payait Mirabeau pour le conseiller et ne suivait pas ses conseils. La Cour restait inerte, inactive, sans boussole, désavouant les révoltes, mais rebutant les concours, éloignant Necker qui partit subrepticement, tenant à distance La Fayette désorienté, redoutant Mirabeau prêt à la servir, résigné à tout subir, grands sacrifices et petites

mortifications. Une seule vengeance : mettre tous les jours l'Assemblée en face de la Révolution qu'elle sert : tête-à-tête gênant.

\*  
\* \*

Le pays — pendant qu'on lui faisait une Constitution — n'obéissait plus aux lois. « Mandrin peut aujourd'hui, écrit-on, devenir roi d'une ou même de plusieurs provinces. »

Il faudrait derechef faire le tour de la France. A Paris, les districts tiennent en échec la Commune elle-même et la Commune l'Assemblée. Le Midi est dans un état d'extrême surexcitation : de Lyon à Toulouse, le ferment révolutionnaire fait bouillonner les plus impurs éléments ; à Toulon, la populace s'est, en décembre 1789, soulevée contre le commandant de la marine, d'Albert de Rions, qu'on a forcé la municipalité à jeter au cachot ; à Marseille, c'est, en mars 1790, une révolte des *nervi* qui ont entraîné contre la troupe la garde nationale et ont assommé M. de Bausset, un officier. A cette occasion, La Fayette a dénoncé l'anarchie du royaume « de Strasbourg et Nîmes » ; et le mieux serait de reproduire ici son discours.

N'osant réprimer, l'Assemblée n'admet pas, d'autre part, que le roi réprime. Et d'ailleurs voici que la répression paraît impossible, car, à son tour, l'armée, quelques mois incertaine, se révolte et entre en convulsion.

SOURCES. Œuvres déjà citées d'Aulard. (*Jacobins*), Morris, Dumont, Duquesnoy, Lameth, Vaissière, Rabaut, Mounier, Thomas Lindet, Mirabeau, Biauzat, abbé Rudemare, Mallet du Pan, Mme Roland, Esterhazy. — *Impressions d'un garde national normand*. (Rev. Fr., 1908). *Journal d'une bourgeoise*, (Mme Jullien) (publié par Lockroy, 1394). Bouillé. *Mémoires*, 1797.

OUVRAGES déjà cités, de Sicard. I., Levasseur. Neton. Esmein, Cahen, Charavay, de Chilly — Jaurès. *Histoire Socialiste. La Constituante*, 1904. Marion. *Vente des biens nationaux*, 1908. Vialay. *Vente des biens nationaux*, 1908. Stourm. *Les finances de l'Ancien régime et de la Révolution*, 1885. Gomel. *Histoire financière de la Constituante*, 1896. Lichtemberger. *Le Socialisme et la Révolution*, dans *l'Œuvre Sociale de la Révolution*, 1901. Sagnac. *La propriété et les paysans* (ibidem). Sciout. *Histoire de la Constitution civile*, 1872.

## CHAPITRE VIII

### LA RÉVOLTE DES SOLDATS ET LA FÉDÉRATION

L'armée fermente. Les officiers débordés. La Fédération. La fête de l'Amour. Elle a dans l'armée un effet dissolvant. La révolte de Nancy. L'armée alarme et fait désirer la guerre.

Dès le 20 février 1790, l'Assemblée s'était posée une question qui, à travers un siècle agité, a gardé une tragique actualité : « Quand et dans quelles conditions le militaire doit-il tirer sur les citoyens ? » Le militaire, ce pendant, résolvait fort simplement le problème, en répondant : « Jamais » : il était infiniment plus disposé à pactiser avec l'émeute qu'à la réprimer.

Le vieux Kellermann dira : « C'est à l'armée de ligne que la Révolution est due. » Il entendra par là que l'armée, pouvant peut-être étouffer la Révolution, ne le voulut pas.

J'ai dit de quoi se composait cette armée : soldats fort mal famés, gens de sac et de corde que Dubois-Crancé, officier d'extrême gauche cependant, appellera « brigands » à la tribune, sous-officiers brutalement arrêtés dans leur carrière et dont la jalousie est légitimement surexcitée, officiers fort divisés, les uns désireux d'avancer en pratiquant le démagogisme ou en le favorisant, les autres, révoltés par la Révolution, mais complètement désarmés ou par leur propre faiblesse ou par celle de leurs hauts supérieurs, à commencer par le roi. Les *Lettres d'aristocrates* de Vaissière, dont beaucoup sont signées d'officiers, ne nous livrent guère des âmes de prétoiriens : une tristesse amère s'en dégage, en grande partie causée par un sentiment légitime d'impuissance. « Ils ont,



écrit le capitaine Désiles, le 21 juin 1790, lutté tant qu'il ont pu. » Mais ils sont moins déconcertés par l'insolente insubordination des troupes que par la délation qui sévit dans le corps même des officiers.

En outre, ils se savaient, je le répète, toujours exposés à être lâchés. La Tour du Pin, ministre de la guerre, vaillant soldat de la guerre de Sept Ans, était un homme honnête, courtois, *sensible*, mais, dit Esterhazy, « faible et gouverné par son fils, démocrate forcené » : de ces gens qui essayent d'éteindre les incendies avec une éponge. On l'avait passée, cette éponge, sur les exploits des gardes françaises, et, dès le 13 août, Noailles, peu suspect de réaction, avait, en termes timides d'ailleurs, signalé l'indiscipline qui partout se développait. L'Assemblée avait répondu en nommant le Comité chargé de faire « une armée nouvelle ». Cela avait paru un encouragement de plus pour l'armée ancienne à se dissoudre.

Après octobre 1789, le ferment avait travaillé et jusqu'en juin 1790, avait fait des ravages qui, ça et là, se trahissaient. De ci de là, en effet, une révolte éclatait, s'apaisait par des concessions, se réveillait naturellement et finalement restait impunie, génératrice de nouvelles rebellions.

Une des plus caractéristiques fut celle du Royal Champagne à Hesdin où un jeune officier de dix-neuf ans, dont le nom devait devenir célèbre, Nicolas Davout (alors d'Avoust) se mit à la tête des sous-officiers et des soldats contre son colonel, le somma de « rendre des comptes », le fit ou le laissa insulter : le régiment ayant reçu, le 15 mai 1790, l'ordre de quitter Hesdin où il était soutenu contre ses chefs par la garde nationale, protesta, refusa et eut le front de réclamer près de l'Assemblée. A la vérité, celle-ci se déclara « douloureusement surprise ». Mais, le régiment refusant obstinément d'obéir à son colonel et de partir, elle céda. Dès lors et pour de longs mois la garnison de Hesdin est en pleine anarchie, hâfoue ses officiers, n'obéit qu'au jeune lieutenant d'Avoust et donne au pays un exemple qui partout est suivi.

On pourrait en effet percevoir à travers la France le mouvement qui — de janvier à juillet 1790 — révèle une dissolution complète de la discipline, montrer les *dragons de Lorraine*

pillant, à Tarascon, la caisse du régiment et déposant leurs officiers, *Auvergne* se mutinant au Quesnoy, *Colonel-général* à Lille, *Penthièvre* à Rennes, *Guyenne* à Nîmes, *Vivaraïs* se soulevant entre Béthune et Verdun pour regagner la garnison dont on a voulu l'éloigner, *Vexin* obligeant ses officiers, accusés de vouloir empoisonner leurs hommes, à manger avec eux, *Royal Marine* enjoignant à ses chefs de partir, *Beaune* réclamant, sous prétexte de comptes exigibles, 11 000 livres, *Forez* 39 000, *Poitou* 40 000, *Salm-Salm* 44 000, *Châteauvieux* 201 000, *Beauce* 240 000, arrachant aux officiers des billets et de l'or, *Touraine* s'insurgeant, à Perpignan, refusant de reconnaître l'autorité des sous-officiers fidèles, assiégeant le domicile du colonel vicomte de Mirabeau, accouru en toute hâte et qui, après avoir essayé de parlementer avec sa rude bonhomie, se voit contraint, pour se frayer un passage, de mettre la main à l'épée. En ce printemps de 1790, vingt régiments ont maltraité, outragé, menacé, dépouillé leurs officiers. Et tout à l'heure, à Nancy, trois régiments vont jeter en prison des officiers supérieurs — vraie insurrection que la seule énergie du lieutenant général de Bouillé empêchera de tourner en guerre civile.

Que fait l'Assemblée? Elle est très émue et, à chaque révolte, « douloureusement surprise ». Cette surprise nous surprend. En dix lettres, La Tour du Pin, qui d'ailleurs ne sait qu'écrire, lui a signalé l'anarchie militaire, cité des faits révoltants d'indiscipline, et, le 4 juin notamment (il faut retenir ce propos), signalé comme un redoutable événement « la formation de *cette démocratie militaire, espèce de monstre politique qui a toujours fini par dévorer les empires qui l'ont produit* » ; l'Assemblée applaudit, mais ne prend aucune mesure : car est-ce prendre une mesure que de « supplier le Roi de punir avec sévérité toute désobéissance aux lois militaires » ? La Constituante serait bien heureuse de laisser à l'odieux Exécutif l'impopularité de la répression — quitte à la blâmer le lendemain. La preuve en est que lorsqu'un cas précis est soumis aux députés, ils faiblissent et lâchent.

N'est-ce point « la faute des officiers » ? Si, à Valence, des soldats ont livré leur chef, des Voisins, à la populace qui l'a

égorgé — comme jadis Belzunce à Caen, c'est, a écrit un illustre publiciste « la faute au pouvoir exécutif qui laisse en place les officiers ennemis de la Révolution. » Le 4 juin, Robespierre a tout rejeté, à la tribune, sur les officiers contre-révolutionnaires : on désire les forcer à la démission. « Il sera difficile, a écrit Lindet le 14 juin, d'entretenir la discipline tant que dominera l'ancien corps des officiers. Ce serait bien le cas pour eux, d'une démission collective. » Et cela est évident, si l'Assemblée continue à rester dans une attitude équivoque. Mieux vaudrait, comme l'écrit Mirabeau, « licencier franchement l'armée du Roi et en former une sur les principes de la Révolution ». Au moins enlèverait-on aux soldats indisciplinés leur prétexte. En attendant, l'Assemblée n'ose pas dompter « le monstre » dénoncé par la Tour du Pin et ne peut l'ama-douer. Elle s'y essaie cependant : les soldats seront appelés à députer à la Fédération du Champ-de-Mars : là, dans les doux épanchements de la fraternité, ils comprendront qu'ils ont tort de traiter en ennemis des chefs qui leur tendent les bras et d'affliger l'Assemblée qui, maternellement, les convie à Paris.

\*  
\* \*

La Fédération ! on ne parlait plus — en juin 1790 — que de cet événement proche : la Fédération Nationale mettrait le sceau à ces unions spontanées qui se formaient partout, à ces *fédérations* qui groupaient les bourgs, les corps, les cités, les provinces. Dans les demi-ténèbres menaçantes où l'anarchie plongeait ce malheureux pays, les mains se cherchaient à tâtons : le lien qui avait uni cette nation, c'était le Roi ; le lien se relâchait, menaçait de se rompre ; l'instinct de la conservation nationale poussait ces pauvres gens à s'agglomérer. C'était aussi le souffle d'une généreuse fraternité ; on a tant abusé de cette formule qu'on est porté à en sourire ; mais dans la France de 1789, ce sentiment était sincère ; ces mains qui se cherchaient dans la crainte s'unirent dans l'amour. Le mouvement partit de l'Ouest : le 26 octobre 1789, quinze communes bretonnes se fédéraient ; à l'autre bout du pays, en Dauphiné, le 29 novembre, quatorze villes pactisaient ; et partout, au cours de l'hiver,

les bourgs se tendirent la main. La Constituante menaçait, en brisant les corps et les provinces, d'émietter la France ; ce pays admirable — spontanément — refaisait son unité. Lorsque des centaines de communes se furent unies, des provinces à leur tour se « fédérèrent » : le 15 février 1790 — date à retenir, car le mouvement eut grande importance — les délégués de la Bretagne et de l'Anjou se réunissaient à Pontivy « déclarant solennellement qu'ils n'étaient ni Angevins ni Bretons, mais citoyens du même Empire ». L'Assemblée, qui craignait vaguement le mouvement, entendit le canaliser. On convoqua à Paris les délégués des gardes nationales qui représenteraient les fédérations en une grandiose cérémonie. Les délégués arrivèrent dès le commencement de juillet. On vit alors à quel point la province — derrière ces clubs révolutionnaires — restait loyaliste.

Les délégués en effet arrivaient pleins d'un naïf amour pour le roi. Ceux de la Touraine, reçus par Louis XVI, lui offrirent une bague qu'Henri IV avait portée. Les Bretons — qu'on représentait comme des révolutionnaires ardents — se jetèrent en pleurant aux pieds du roi ; le chef de la délégation lui offrit son épée : « Elle ne se teindra jamais que du sang de vos ennemis, Sire ! » Louis l'embrassa : « Je n'ai jamais douté de la tendresse et de la fidélité de mes chers Bretons. Dites-leur bien à tous que je suis leur père, leur frère et leur ami. »

Le souverain subissait l'entraînement de tendresse généreuse, parfois un peu niaise que, de toute part, faisait naître la préparation de la fête.

C'est devant des gradins de gazon que grandes dames, moines, harangères et bourgeois avaient de leurs mains élevés en face de l'autel de la patrie, et où tout Paris s'entassait, que se déroula la cérémonie. Elle a été maintes fois décrite : l'Évêque d'Autun montant à l'autel, revêtu des vêtements sacerdotaux, célébrant la messe, entouré de 400 prêtres qui, sur leurs aubes blanches, portent des ceintures tricolores, et mitre en tête, crosse en main, bénissant l'oriflamme de la garde nationale et les quatre-vingt-trois bannières des départements.

La Fayette depuis la veille avait pris la tête du mouvement : ce fut sa fête. Il s'avança vers l'autel, y placa son épée et

prononça le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. L'ivresse devint folie : le commandant de la garde nationale fut saisi par les jambes, porté en triomphe.

Le président de l'Assemblée, de Bonnay, prêta à son tour un serment de fidélité que tous les députés répétèrent, mais le public resta froid devant ses représentants. On les persifla : ils avaient paru encadrés entre une troupe de vieillards et une troupe d'enfants. « Royal Pituite et Royal Bamboche », dit la foule. En revanche Louis XVI fut acclamé ; on cria : « Vive le Roi ! » plus fort que « Vive la Nation ! ». Il n'alla pas cependant à l'autel ; c'est debout devant son fauteuil qu'il dit : « Je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par acte constitutionnel de l'État à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par moi. » Ce furent de nouveaux cris : la reine, enlevée par ces acclamations, éleva dans ses bras le futur Louis XVII : « Voilà mon fils, il se réunit ainsi que moi dans les mêmes sentiments. » Ce fut une frénésie : les bannières s'inclinèrent ; les salves grondèrent. On était dans l'azur : un délégué disait qu'il avait entendu le roi dire « qu'il verserait au besoin, s'il était nécessaire, son sang pour défendre la Révolution ».

Il y eut le soir grande illumination : pendant qu'à Notre-Dame, 600 musiciens exécutaient la « *Prise de la Bastille, hierodrame*, paroles du roi David », on dansait sur l'emplacement de la Bastille détruite. « Tous généralement sont ivres d'amour pour le Roy et la famille royale », écrit-on le 16 juillet.

De fait, la journée donnait fort à songer. Mirabeau — à ce moment enragé contre La Fayette — regrettait que cela eût tourné à l'apothéose de ce « Gilles César » : il eût fallu que le roi arrivât à cheval, en « général de la Fédération », qu'il allât de son trône à l'autel où l'auraient porté « les bras de ces hommes dont on veut le menacer, tandis qu'ils respirent le monarchisme ».

Néanmoins la journée avait été bonne pour le Roi : tous les témoignages concordent sur ce point. L'Assemblée « crottée » avait prêté à rire : Mirabeau le déplorait. Demain on chantera :

Fallait voir nos députés  
 Dont quelques-uns faisaient la moue,  
 C'étaient de vrais culs crottés  
 Qui se traînaient dans la boue.

\*  
 \* \*

Il était logique que, la Cour n'ayant pas su « tirer parti » de la Fédération, la Fédération se retournât contre elle. Elle fut particulièrement désastreuse pour les soldats délégués par l'armée. Le Club les avait caressés et, en les caressant, on leur avait avec soin tracé leurs nouveaux devoirs : se méfier de leurs officiers — « aristocrates » avérés — et, même au risque de désobéir au roi, ne tremper sous aucun prétexte leurs mains dans le sang français — celui de leurs chefs excepté. « Cette fête, écrivait Bouillé, a empoisonné les troupes. » Dès le lendemain le Régiment de la Reine se mutine à Stenay sous prétexte que les officiers veulent livrer la ville aux Autrichiens. Mais c'est là trouble léger à coté des événements de Nancy.

L'Assemblée à laquelle la Tour du Pin a, le 6 août, dénoncé « ce torrent d'insurrections militaires », a enfin, le 16, voté un décret prescrivant la répression. Le roi envoie à Nancy M. de Malseigne pour inspecter les comptes. Il est immédiatement assauté, saisi par les Suisses, forcé de mettre l'épée à la main pour sortir de la caserne. Mais derrière lui sortent les soldats qui assiègent, la menace à la bouche, l'hôtel du commandant d'armes. Malseigne, poursuivi d'autre part, se réfugie à Lunéville. De la Noue, le commandant d'armes, arrêté chez lui, est traîné, blessé, dans un cachot, ainsi que plusieurs officiers supérieurs, et enfin Malseigne, saisi par les troupes de Lunéville et livré par elles aux rebelles de Nancy, rentre le 30, captif injurié, aux cris de « A la lanterne ! »

La Fayette, devant « le débordement général », avait entraîné l'Assemblée à passer de la menace à la répression. Bouillé, commandant la place de Metz, fut chargé de réprimer cette « révolution militaire ». Il réunit 90 bataillons et 104 escadrons et marcha sans plus attendre sur Nancy. Il eut raison

d'agir vite ; déjà, devant les objurgations de Robespierre, l'Assemblée faiblissait, votant un ordre du jour fort équivoque de Barnave destiné à ralentir la marche de Bouillé.

Celui-ci était déjà à Nancy : après une affaire assez chaude à la porte de Stainville où furent, avec le vaillant Desiles, tués 56 de ses hommes, il avait pénétré au cœur de la ville, au milieu d'une fusillade continue qui coûta encore la vie à 400 de ses soldats et à 40 officiers. L'insurrection était étouffée.

Il fallait songer aux sanctions. Les Suisses furent, en vertu de statuts spéciaux, livrés au jugement de leurs officiers : 33 furent exécutés, 41 condamnés aux galères qui, avant deux ans, seront portés en triomphe dans les rues de Paris. Les soldats des deux autres corps n'attendirent pas si longtemps l'absolution. Les commissaires envoyés par l'Assemblée entendirent qu'on passât l'éponge, « faisant beaucoup de mal par leur extrême indulgence ». Mais déjà, au Manège, on gardait rancune à Bouillé (d'abord félicité) d'avoir trop vite exécuté les rebelles, et avant trois mois, le pauvre La Tour du Pin lui-même sera jeté bas.

Cette défaillance réduisait à néant l'effet qu'on eût pu tirer de la répression. Partout les soldats revenus de la Fédération avaient semé des ferments qui se développaient. De Besançon à Cahors, de Rennes à Huningue, on voit, en ces mois d'août et de septembre, les soldats entrer violemment en conflit avec les officiers. Il est si manifeste que « la force militaire se dissout », que certains députés de droite et de gauche en viennent à souhaiter secrètement une guerre dans l'idée qu'elle forcera les soldats à tourner contre les ennemis de la patrie des passions vraiment impossibles à réprimer. Il est vrai que d'autres — et c'est la majorité — moins optimistes, tremblent devant la perspective d'une guerre avec l'Europe à l'heure où l'armée semble en complète décomposition. Or, en cet automne de 1790, la question se pose. L'Europe et la Révolution — sans qu'aucune des deux soit encore résolue à attaquer l'autre — s'affrontent et se mesurent. La fête de la Fédération, célébrée dans une ivresse d'amour universel, menace d'avoir de terribles lendemains.

SOURCES. Œuvres déjà citées d'Aulard (*Jacobins*), Vaissière, Thomas Lindet, Mirabeau, Biauzat, Lameth, Bouillé, Frénilly, Louise Fusil, Paroy, Thiébault, Esterhazy. — *Rapport de l'attaché Saxon* (*Rev. Rev.*, IV). *Lettre d'un délégué de Bordeaux* (*Rev. Retr.*, XIII). *Impressions d'un garde national normand* (*Rev. Fr.*, 1908). Girardin. *Souvenirs*, 1828. Mme de Tourzel. *Mémoires*, 1893.

ŒUVRES déjà cités de Chilly, Charavay, Meynier — Clartie. *Desmoulins*. 1908. Tiersot. *Les fêtes et les chants de la Révolution*, 1903.

---



## CHAPITRE IX

### LA GUERRE OU LA PAIX?

L'Europe et la Révolution. L'Europe de 89. Son erreur au sujet de la France en général et singulièrement de la Révolution. Divisions de l'Europe : la Question d'Orient ; la Question de Pologne. La Pologne nous sauvera six ans. Catherine II. L'empereur Léopold. Les *possessionnés* d'Alsace. « La France renonce aux conquêtes. » L'affaire d'Avignon. L'Europe se ramasse en 1790, mais hésite. Léopold attend l'appel de Louis XVI.

« Nous aurons bientôt une Constitution, nous avons du blé, a écrit, le 5 juillet, un Constituant, mais mon avis est que la guerre emportera notre blé, notre Constitution et nos assignats. » L'idée hante à cette époque — leurs lettres trahissent le fait — nombre des députés. L'heure était arrivée où il leur fallait porter leurs regards loin des murs du Manège et des frontières mêmes de la France. Jusque-là, ils avaient, à travers maintes difficultés, bâti leur monument, en tant de ses parties chimérique. Mais un nouveau facteur se posait : le facteur extérieur. Le bruit commençait à s'accréditer que l'Europe s'allait mêler des affaires de France : bruit menaçant, souci formidable par tous les partis. Car à tout esprit éclairé il apparaissait clairement que la guerre forcerait la Révolution ou à reculer ou à s'exagérer — double danger qui devait particulièrement alarmer les hommes de 1789.

Longtemps, on s'est posé la triple question : Pourquoi *l'Europe monarchique* n'a-t-elle pas étouffé dans l'œuf la Révolution qui l'allait menacer ? — Comment la coalition, tardivement formée entre tant de puissances, a-t-elle pu être tenue en échec par ce seul pays de France, livré à l'anarchie, abandonné par ses chefs militaires et conduit par un gouvernement à tant d'é-

gards si neuf? — Par quel miracle enfin l'Europe à peine déconfite se désunit-elle devant la Révolution à peine victorieuse, au point d'entrer en composition avec elle, pour se dépecer de ses propres mains au bénéfice de la France nouvelle?

La solution au triple problème, c'est Albert Sorel qui l'a trouvée, en faisant à la veille, puis au lendemain de la Révolution, son tour d'Europe où il nous faut le suivre un moment.

\* \* \*

Pourquoi « l'Europe » est intervenue tardivement, maladroitement, et, en dernière analyse, malheureusement? *Pour l'unique raison qu'il n'y avait pas d' « Europe ».*

La vieille république chrétienne du moyen âge n'existait plus. A la politique égoïste et féroce d'*agrandissement* tout avait été, depuis quatre siècles, sacrifié : communauté de religion, liens de famille, solidarité monarchique, et les plus solennels serments d'alliance et d'amitié.

Il n'y avait plus de *droit* : la force primait tout ; le succès des coups de force avait rompu tout lien entre les princes « chrétiens ». Hier — pour ne nous en tenir qu'à cet exemple — c'était la Pologne que dépeçaient deux souverains « philosophes », Frédéric II et Catherine II, et une princesse « apostolique », Marie-Thérèse. L'Europe ne possédait plus que ce que Metternich appellera un jour « des entrailles d'État ». Lorsque cette Europe se décidera à marcher « contre la Révolution » dira-t-elle, ce ne sera nullement pour obéir à la solidarité monarchique, mais dans l'espoir de trouver à l'ouest du Rhin une nouvelle Pologne à démembler : on ne secourra « le bon frère » Louis XVI, que lorsqu'on le croira si à merci, qu'il lui faudra payer de quelques provinces l'intervention de ses « bons frères ».

« La cause des rois ! La cause des dynasties ! » cela se dira hypocritement en 1792 : mais la Révolution n'alarme ni ne scandalise l'Europe en 1789 et 1790 : elle la réjouit plutôt. Les princes l'assimilent à tort à une *révolte* qui va affaiblir un pays redouté et détesté, la France. Or la politique constante de l'Europe a été d'encourager sans vergogne la révolte

des peuples contre les princes. Elle prit la Révolution pour un accident analogue à telle révolte de la Hongrie ou de la Belgique contre l'Empereur. Elle ne prévint pas la force d'expansion que devait prendre le mouvement français : ce ne sera qu'après cinquante ans d'expérience, que Metternich dira plaisamment : « Lorsque la France est enrhumée, l'Europe éternue. »

L'Europe n'était d'ailleurs pas plus scandalisée qu'alarmée. Elle était blasée sur les attentats aux couronnes. Candide avait rencontré hier à Venise dix souverains détronés. Le régicide même du 21 janvier ne manquera point de précédents : Catherine II ne régnait que pour avoir fait égorgé Pierre III, son époux, et Voltaire l'en avait louée ; la première reine amenée à l'échafaud, ce n'est pas Marie-Antoinette, mais Marie Stuart, et c'était Élisabeth qui l'y avait jetée, Élisabeth dont tous les princes avaient recherché l'alliance, y compris Jacques d'Écosse, fils de la victime ; Cromwell, qui avait fait couper le cou à son roi, avait vu le roi de France solliciter son amitié. Le sang des rois n'était plus sacré pour les rois.

Ayant, par ailleurs, employé à leurs desseins les instruments les plus vils et toléré les plus féroces exécutions, l'Europe se trouvait, moralement, désarmée devant la Révolution. Elle ne pouvait s'insurger contre au nom des principes. Elle n'en avait qu'un, la raison d'État ; telle disposition semait précisément entre les princes cette incurable méfiance qui, longtemps empêchera toute coalition et qui, après avoir rendu fragile celle qui se sera un jour nouée, la déliera si promptement.

\*  
\* \*

Cette réciproque méfiance n'eût peut-être pas suffi, toutefois, à retarder l'intervention, si les souverains ne s'étaient rencontrés quelques années dans une même pensée : pour eux, la France s'allait dissoudre, nation naguères redoutable et redoutée.

La France, c'était en effet « l'insolente nation ». Mais l'Europe l'identifiait à ses rois. Dans une certaine mesure, l'Europe avait raison. C'était bien la politique vraiment admirable des Capétiens qui, en neuf siècles, avait fait la France. Les princes avaient

toujours voulu et rêvé une France plus grande encore et toujours plus grande. L'Europe tenait cet *impérialisme* pour le rêve d'une dynastie inlassablement ambitieuse : la dynastie garrottée ou déchuë, la France évidemment s'enfermerait en de plus médiocres desseins.

Quelle erreur ! Si les Capétiens avaient conduit la France si loin, c'est que la France, si je peux dire, portait ses princes, du petit peuple à la bourgeoisie patriote d'où sont issus légistes ambitieux de Philippe le Bel et conseillers impérialistes de Louis XIV.

Les hommes de 1789 sont en grande majorité des légistes sortis du même milieu que les conseillers des Valois et des Bourbons. L'esprit humanitaire de 1789, certes, est opposé à toute conquête ; mais l'esprit de 1789 ne saurait longtemps prévaloir contre l'instinct qui toujours poussera la nation vers les limites naturelles. Dès 1748, d'Argenson avouait que « la populace » rêvait de grandes conquêtes. Or la populace se soulève. Elle se laissera très volontiers amener à appliquer derechef la vieille politique royale — parce qu'au fond, les rois n'ont jamais fait que pratiquer la politique nationale.

Mais l'Europe voyait mal, étant mal informée. La grandeur de la France avait été, depuis tant de siècles, servie avec tant de tenacité par ses souverains qu'elle semblait liée à leur propre grandeur. Puisque le roi était affaibli, la France allait l'être. Elle allait disparaître comme facteur du complexe problème européen : loin donc de faire taire les ardentes querelles qui, en 1789, divisaient les membres de l'Europe, la Révolution, en leur donnant du côté du Rhin un sécurité trompeuse, les incita à poursuivre ces querelles. Rien ne montre plus la décrépitude de la vieille Europe que cette pensée imbécile.

\*  
\* \*

« C'est dans le Nord et l'Orient de l'Europe, écrit Albert Sorel, que se produisit la crise qui, de 1789 à 1795, anima les uns contre les autres les grandes puissances de l'Europe, déclara l'antagonisme de leurs prétentions, fit éclater leurs rivalités, démontra le vice de leur droit public, détourna jusqu'à la fin

de 1791 leur attention des affaires de France, retarda longtemps leur coalition, la paralysa dès quelle fut formée et finit par la briser. »

La Russie s'était, depuis un siècle, jetée dans le « concert européen » et contribuait à le détraquer. D'asiatique cette puissance voulait devenir européenne et de continentale maritime. Deux mers s'offraient à elle, la mer Noire et la mer Baltique : la Turquie et la Suède lui fermaient ces deux mers, et, par ailleurs, la Pologne lui barrait la route de l'Europe civilisée. Les successeurs de Pierre I<sup>er</sup> entendirent détruire les trois barrières, et Catherine II, qui régnait en 1789, le voulait avec violence. En 1789, après avoir démantelé la Pologne maintenant à moitié dépecée, elle guettait le roi paladin de Stockholm et l'homme déjà « malade » de Constantinople. Cette terrible souveraine avait dû admettre au premier partage de la Pologne la Prusse et l'Autriche : elle rêvait de dévorer sans elles le reste du malheureux pays, mais surtout elle entendait les exclure de tout partage, lorsque Suède et Turquie paraîtraient mûres à leur tour, pour l'absorption. Elle désirait donc occuper ailleurs ses copartageants aux dents aiguës. Elle ne vit pas tout de suite l'intérêt que présentait à cet égard la Révolution, mais, en 1791, elle aperceva clairement l'utilité de cette diversion : la Révolution à réprimer et subsidiairement quelques provinces françaises à s'annexer, voilà qui inciterait les deux puissances allemandes à se porter sur le Rhin : ce faisant, elles lui abandonneraient Vistule, Baltique, Danube, Balkans. Ce plan machiavélique n'échappera jamais complètement aux Allemands : d'où leurs hésitations à porter sur le Rhin toutes leurs forces.

En 1789, Catherine était en guerre avec la Turquie : l'Autriche était son alliée, mais la Prusse et l'Angleterre étaient, par Pétersbourg, véhémentement soupçonnées de soutenir sous main l'heureuse résistance des Osmanlis. Pensant exploiter l'anglophobie française, la tzarine avait proposé à Louis XVI une alliance contre Albion, que Versailles avait déclinée : d'où la rancune de Catherine contre les Bourbons, d'autant plus vive que la campagne tournait médiocrement. La Prusse, cependant, enchantée tout à la fois d'enrayer la marche des

Russes qu'elle redoutait et d'être désagréable aux Autrichiens qu'elle détestait, allait jusqu'à exciter des troubles en Pologne.

L'échiquier européen était ainsi, en 1789, le théâtre d'une partie compliquée. Si, dès l'abord, les révolutionnaires de Paris avaient paru vouloir intervenir dans la partie, brouiller les pions et, à plus forte raison, s'ils avaient fait mine de s'emparer de l'échiquier, peut-être eût-on suspendu la partie pour écraser ces gêneurs. Mais, tout au contraire, la Révolution qui paralyse le jeu français, va proclamer solennellement son intention de ne plus jouer son rôle dans aucune partie. Elle s'attirera alors de la part des joueurs un mépris qui, deux ans, fera son salut : à peine distraits, en juillet et octobre 1789, par les événements qui troublent Paris et Versailles, les joueurs s'étaient remis avec des regards menaçants à leur jeu.

Ces troubles français satisfirent donc l'Europe. Si les peuples saluèrent avec joie la chute de la Bastille, les rois ne virent que leur « bon frère de Versailles » affaibli. La France « s'anéantissait », écrivait l'Autrichien Mercy : elle « était perdue sans ressource », disait Catherine II. Quant au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, que l'alliance austro-française inquiétait et énervait depuis longtemps, il ne vit, dans la disgrâce de l'« Autrichienne », qu'une excellente occasion de miner l'œuvre de Choiseul et sans vergogne entra en relations avec les meneurs de l'Assemblée. Georges III et, sous lui, Pitt en Angleterre tirèrent simplement des faits la conclusion qu'un roi qui défendait si mal ses forteresses faubourg Saint-Antoine, n'était plus guère à craindre — s'il était à plaindre : les Français ne seraient pas de sitôt à Anvers.

L'indifférence de l'Europe fut plus troublée par la Révolution belge qui, le 20 octobre 1789, dressa contra la domination autrichienne le Brabant et Liège : là aussi d'ailleurs la main de la Prusse, plus que celle de la France, s'apercevait. La « république belge » ayant envoyé des ambassadeurs à l'Assemblée française, celle-ci, sur les avis énergiques de Mirabeau — alors grand pacifiste — refusa de les épauler et Louis XVI ne les reçut pas. En revanche, Joseph II, apercevant clairement l'action de la Prusse, de l'Angleterre et de la Hollande dans les événements des Pays-Bas, ne songeait qu'à

châtier, avec les rebelles, leurs perfides alliés lorsqu'il mourut le 20 juillet 1790.

Léopold, son successeur, était de tempérament moins irritable. Grand-duc de Toscane, il avait lu Machiavel dans le palais Pitti. C'était un prince diplomate. Il promit le pardon aux Belges; puis il fit habilement savoir à l'Angleterre que, le cas échéant, il aimerait mieux céder la Belgique à la France que de reconnaître son indépendance. Pitt frémit : il pesa sur la Prusse qui abandonna les Belges. Le 26 juin 1790, Frédéric-Guillaume reçut à Reichenbach les envoyés de l'Autriche, ceux de la Hollande et de l'Angleterre. On le pria de se désintéresser du sort des Pays-Bas, et déjà on lui laissait entrevoir qu'une commune campagne contre la France permettrait à la Prusse de s'arrondir. Comme, à la même heure, Catherine II se rapprochait, à Verèla, du roi de Suède, grand ami de Marie-Antoinette, il parut qu'en cet été de 1790, l'Europe, longtemps divisée, se concentrait. La Révolution ne lui faisait pas encore peur, mais elle apercevait maintenant dans une intervention une diversion ou une solution à ses querelles : la Russie y voyait une façon d'occuper les Allemands, les Allemands une manière de satisfaire leurs appétits et, partant, de régler leurs procès aux dépens d'un peuple divisé.

..

Les prétextes d'intervention ne manquaient pas. Si l'attitude correcte de l'Assemblée dans l'affaire belge en avait supprimé un, deux ordres de questions forçaient le nouveau régime à entrer en contact — et tout de suite en conflit — avec deux puissances : le Saint-Empire et le Saint-Siège. Avec l'un, c'était l'affaire des « possessionnés d'Alsace », avec l'autre l'affaire d'Avignon.

La destruction de la féodalité avait atteint dans leurs droits nombre de petits princes allemands possessionnés en Alsace. Ils avaient refusé de se soumettre à la loi de dépossession et en avaient appelé aux puissances allemandes, garantes des traités de Westphalie. C'était en septembre 1789. Les puissances, alors occupées ailleurs et divisées entre elles, avaient réservé la ques-

tion tout en en saisissant pour la forme le cabinet de Versailles. Montmorin, ministre des affaires étrangères, avait transmis à l'Assemblée la protestation des « possessionnés » : le 28 avril 1790 seulement, la Constituante décida que des indemnités seraient payées aux plaignants ; ceux-ci demandaient plus : se fondant sur la parole de Louis XIV, lors de la réunion de l'Alsace, ils exigeaient une dérogation, en leur faveur, aux décrets du 4 août. L'Assemblée écartait cette prétention ; la parole de Louis XIV ne la liait pas.

D'ailleurs elle admettait qu'une ère nouvelle s'ouvrant, aucune parole royale ne la liait. On le vit bien quand un conflit éclatant, sur ces entrefaites, entre l'Angleterre et l'Espagne, celle-ci fit appel au cabinet des Tuileries en vertu du *pacte de famille*. L'Assemblée se refusa à accepter les conséquences de l'alliance : elle chercha, il est vrai, un principe sur quoi s'appuyer (on sait qu'elle était de principes). Robespierre qui, sans cesse bafoué, cherchait une occasion de se relever, vint le lui apporter. « Il faut déclarer que la France renonce aux conquêtes, qu'elle regarde ses limites comme posées par les destinées éternelles. » Si pacifiste que fût Mirabeau, il était trop avisé pour ne pas montrer en face de cette prodigieuse sottise toute son inquiétude. On ne pouvait renoncer à avoir une politique extérieure, à tenir son rang, à préparer la guerre tant que l'Europe resterait armée. « Jusque-là, s'écriait, le 20 mai, le député d'Aix, *la paix perpétuelle demeure un rêve et un rêve dangereux, s'il entraîne la France à désarmer devant une Europe en armes.* » Mais déjà le curé Rollet a répondu : « Que toutes les nations soient libres comme nous et il n'y aura plus de guerre. » Et, dès lors, le pacifisme versa dans son ornière, l'antimilitarisme : Cazalès, ayant fait une magnifique déclaration patriotique, dut s'en venir ensuite excuser devant les huées. Plus de diplomates ! plus de soldats ! plus d'alliances immorales avec les rois ! Et c'est d'enthousiasme qu'on vota la célèbre motion du 22 mai qui, pour être à jamais inscrite au fronton du monument Constituant, devait devenir le titre VI de la Constitution : « *La Nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes.* »



Mirabeau avait, dans un nouveau discours, dont le sens prophétique nous édifie sur son pénétrant génie, montré l'absurdité d'une telle déclaration et son inanité. Mais si clairvoyant prophète qu'il fût, pouvait-il apercevoir, dans une sanglante et rayonnante vision, Jemmapes et la Belgique conquise avant deux ans, Fleurus et la Hollande occupée avant quatre ans, Millesimo et le Piémont dépouillé, Rivoli et l'Autriche forcée sur ses terres, les Pyramides et l'Égypte soumise, Marengo et Hohenlinden, l'Italie tout entière envahie, Austerlitz, Iéna, Sommo-Sierra, Wagram et la Moskowa, Bruxelles, Amsterdam, Mayence, Milan, Venise, Rome, Naples, Vienne, Berlin, Madrid, Varsovie, Moscou, l'Europe entière foulée, pour leur plus grande gloire, par les soldats portant la cocarde tricolore, sous l'étendard du 14 juillet. « La Nation renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes. »

\*  
\* \*

« L'Assemblée estimait donner un grand exemple de désin-terressement : elle s'en enorgueillit avec sincérité, écrit Sorel. L'Europe jugea que la France donnait un grand exemple de faiblesse, elle s'en félicita. » L'ambassadeur français écrit que Londres retentissait de ces mots : « L'Angleterre n'a plus rien à redouter de la part de la France et peut, sans scrupules et sans craintes, s'arroger la suprématie dans les deux mondes. » Pour une fois, l'Angleterre fut ici, dans sa crédulité, plus naïve encore que la France dans sa sincérité. L'Europe entière ne vit plus dans ce pays qui se désarmait qu'une proie. Cette première crise de pacifisme, excitant les appétits des voisins et faisant tomber leurs craintes, devait donc hâter la guerre.

Or l'affaire des possessionnés était toujours là, prétexte possible pour l'Empire à intervenir. L'affaire du Comtat Venaissin en créait un autre. Le Comtat était au pape, souverain de Rome : le 11 juin 1790, les Avignonnais gagnés par l'esprit révolutionnaire de leurs voisins, chassèrent le légat et, se constituant en commune, s'offrirent à la France. Les vrais hommes de 89 opposèrent aux adversaires de Rome, qui, naturellement,

poussaient à l'annexion, la fameuse motion du 20 mai interdisant les conquêtes. Et tout de suite, on vit l'inanité ou l'hypocrisie de la formule. L'Extrême-gauche se récria en effet : on ne *conquerrait* rien ; Avignon se donnait, on accepterait ; c'est Robespierre même qui fit ce *distinguo* — et ce *distinguo*, c'était une formidable brèche ouverte au principe posé. Le Roi fut, le 20 novembre 1790, invité à envoyer des troupes à Avignon.

La motion de mai, dès lors, était par terre : à Paris grouillait tout un monde cosmopolite, réfugiés allemands, suisses, italiens qui « offraient » leur pays ; ils étaient « les ambassadeurs du genre humain ». Par ailleurs, encouragés par un Desmoulins, par exemple, ils fomentaient des troubles au delà de nos frontières, et de ces troubles pouvait sortir telle émeute, telle révolte qui permettrait à tel canton de « s'offrir » à la France en même temps qu'à la Liberté. Et voici qu'à l'automne de 1790, l'Europe jusque-là dédaigneuse, puis simplement attentive, commençait à prendre peur.

Elle se tournait vers l'Empereur qui, frère de Marie Antoinette et sollicité par les possessionnés d'Alsace, avait entre les mains deux prétextes d'agir. Mais lui, froid calculateur, disait qu'on ne pouvait rien entreprendre sans un appel direct des Tuileries : le roi de France acceptait la Révolution, devait-on être plus royaliste que le roi ?

Mais voici que, tout d'un coup, l'appel va partir des Tuileries. Louis XVI sincèrement rallié à la Révolution, pour la première fois se révolte là contre. C'est que ce n'est plus sa dignité de roi, mais sa conscience de chrétien qui maintenant est en jeu. La Constituante vient de commettre l'incommensurable faute qui va avoir d'incalculables conséquences : la Constitution civile du Clergé. De cette boîte de Pandore tous les maux vont sortir, le divorce définitif entre le clergé catholique, même le plus libéral, et la Révolution, la persécution religieuse grosse de la guerre civile et la soudaine volte-face du roi encourageant la guerre étrangère. Car, plus même que des affaires d'Alsace et d'Avignon, la guerre sortira, par une inévitable incidence, de ce geste fatal, la guerre, si redoutée en octobre 1790 par les amis éclairés de la Révolution.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Thomas Lindet, Mirabeau, Desmoulins, Campe, Baron de Staël, Dumont, La Fayette. Mallet du Pan — *Papiers Rostopchine* (*Archives Woronzoff*, VIII), 1876. *Lettres de Catherine II à Grimm*, 1873, *Mémoires du Comte de Bray. La Révolution et la Politique des puissances européennes*, 1911.

OUVRAGES. Sorel. *L'Europe et la Révolution*, t. I et II, 1897 et 1901. Sybel. *Geschichte der Revolutionszeit*, t. I, 1877. Stanhope. *William Pitt* (trad. Guizot), 1862. Geffroy. *Gustave III*, 1867. D'Arneth. *Joseph II und Léopold*, 1896. Ferrand. *Histoire des trois démembrements de Pologne*, 1820. Frédéric Masson. *Bernis*, 1884.

## CHAPITRE X.

### LA CONSTITUTION CIVILE

« Nous avons le pouvoir de changer la religion » L'Assemblée et l'Eglise catholique : les *Morts qui parlent*. Rome et la Révolution. « Réforme évangélique ». Le Rapport Martineau. Pourquoi on n'a pas séparé l'Eglise de l'Etat. La théorie de Voltaire. La nouvelle Eglise. On refuse de causer avec Rome. Angoisses de Louis XVI. Il promulgue la loi. L'Eglise de France oppose la force d'inertie. L'idée naît du serment. Vote du 27 novembre 1790. La prestation du serment : échec de la Constitution civile. Le sacre des évêques jureurs. Louis XVI reieté à la contre-révolution.

« L'Eglise est dans l'État : nous sommes une Convention ; nous avons le pouvoir de changer la religion. » C'est, dans la séance du 1<sup>er</sup> juin 1790, Camus qui l'affirme, Camus naguère avocat du Clergé. Janséniste exaspéré, Camus est amené, pour venger Port-Royal détruit, à l'extrémité de la doctrine ultra étaticiste en matière religieuse. Un député dira : « Trois mots latins ont perdu la France : *Veto*, *Deficit* et *Unigenitus* » : Camus entend faire repentir le Pape de Rome de sa bulle *Unigenitus*. Aussi bien, il semble que l'heure est venue pour Rome de rendre des comptes. Gallicans et jansénistes entendent mortifier Rome qui les mortifia. En eux parlent les morts de Port-Royal. Et d'autres morts s'agitent en un Rabaut-Saint-Étienne, ceux qui, depuis que Calvin et Luther se sont insurgés, ont dénoncé la « grande prostituée ». Quelle naïveté que de chercher pourquoi, voulant réorganiser et réformer l'Eglise de France, l'Assemblée ne s'adressa pas à Rome ! Pour Camus, janséniste aigri (Mathieu Dumas dit : « le zèle extrême inconsidéré de quelques jansénistes »), pour Grégoire, gallican extrême, pour Rabaut, pasteur du désert en qui revivent huit générations persécutées,

la grande affaire est précisément de chasser Rome des affaires de France. Un « patriote » écrira plus tard : « La Constitution civile *surprise au parti patriote par l'esprit de secte.* » Cette assemblée, qui croit aller à l'avenir, est conduite à la pire faute par la coalition de haines séculaires. Les morts parlèrent vraiment dans cette Assemblée ; ils la firent trébucher.

\*  
\*  
\*

Le clergé ne la gênait plus guère. Certes l'enthousiasme de 1789 baissait dans ses rangs les plus humbles. Ce n'est cependant qu'en octobre 1790, que l'évêque d'Embrun écrira à Bernis : « Les curés... *commencent* à s'apercevoir qu'ils ont été des dupes. » Certains évêques — comme Boisgelin — en dépit de la nationalisation des biens, restaient fidèles aux principes de 89. J'en pourrais en citer dix preuves. Menacés déjà de la Constitution Civile, beaucoup encore officieront aux fêtes de la Fédération — jusqu'à un Conzié, évêque d'Arras, rejeté demain par la persécution dans les conseils des princes émigrés.

Pie VI, pontife que nombre d'échecs rendait prudent, s'était cependant contenté — à chaque atteinte portée par l'Assemblée au domaine ecclésiastique — de gémir sans fulminer.

La Révolution était ainsi singulièrement favorisée. Les curés qu'elle avait dépouillés continuaient à chanter *Te Deum*, et la Papauté, souvent plus chatouilleuse, se taisait. La noblesse, ne trouvant pas d'appui dans les populations catholiques, semblait se résigner à tout subir ; et l'Europe, assurément attentive, n'obtenait de l'Empereur aucune démarche. Enfin Louis XVI, précieux souverain, se courbait sous la Loi et devant la Nation.

Il eût fallu — en juin 1790 — s'arrêter, s'en tenir aux résultats acquis, restaurer l'autorité, garder la liberté conquise, et rallier aux principes triomphants la nation entière. Mais telle attitude ne faisait nullement l'affaire de ceux qui entendaient pêcher en eau trouble et qui, pour ce, voulaient qu'elle restât trouble, et pas plus celle des terribles sectaires qui pensaient profiter du moment pour venger tant de gens, de l'amiral de Coligny aux nonnes de Port-Royal. La Constitution Civile fut pour ceux-ci l'arme des vengeances désirées, pour ceux-là l'outre des tempêtes nécessaires.

\*  
\* \*

En apparence, c'était une réforme évangélique : à entendre certains de ses promoteurs, il fallait revenir aux temps apostoliques où le peuple élisait ses pasteurs. Ces temps, à la vérité, étaient mal connus, — et les conditions où se faisaient de telles élections. En tous cas, le peuple chrétien primitif n'existait plus ; comment le reconstituer ? Il eût fallu bannir, au préalable, de la Cité qui allait voter, les protestants et les juifs qu'on venait précisément d'y faire entrer — et la masse des libres penseurs. Argument méprisable, il est vrai, pour un homme qu'anime le « vrai esprit de l'Évangile » !

Réforme administrative aussi, et des moins condamnables, si elle restait modérée. « Nous voyons, dira le rapporteur, des diocèses qui ne comprennent pas plus de 80, 60, 50, 40, 20 et même 17 paroisses, tandis que d'autres en renferment 500, 600, 800 et même 1 400 ». L'esprit géométrique des Constituants était froissé. Tout ne devait-il pas d'ailleurs être ramené au cadre rigide (et artificiel) du *département* ? Pour qui réfléchit il y a — avouons-le — quelque chose d'un peu comique à voir se mêler à cette « réforme évangélique » cette considération si parfaitement césarienne : plier un diocèse à une circonscription civile. On voulait ramener l'Église « aux Catacombes », mais à des catacombes tirés au cordeau par Dioclétien.

Réforme politique enfin ! Le Concordat serait aboli, « concordat profane et scandaleux », s'écriera le vertueux Mirabeau, conclu « entre un pape immoral et un despote à l'insu de l'Église et de l'Empire » pour partager « entre deux usurpateurs les droits et l'or des Français ». Il y aurait beaucoup à dire sur ce jugement — au moins sommaire — de l'œuvre de 1515. Mais le fait est qu'elle était devenue odieuse !

Le 29 mai 1790, les débats s'étaient ouverts sur la proposition de constitution civile rapportée par Martineau. Six semaines, ces débats s'étaient déroulés — sans cesse coupés par d'autres discussions. Ils avaient pris fin, le 12 juillet, par le vote de la loi.

L'intérêt se concentre sur la discussion générale qui avait

duré trois jours. Martineau avait résumé la réforme : les anciennes circonscriptions abolies ; un évêque par département, dix départements formant un arrondissement sous un métropolitain ; des *vicaires épiscopaux* sans le consentement desquels l'évêque ne saurait faire acte de juridiction ; les chapitres supprimés sans phrases ; les paroisses soumises à une nouvelle délimitation ; évêques, vicaires épiscopaux, curés *élus* par le corps électoral du département ou de la commune ; l'institution canonique conférée aux curés par les évêques, aux évêques par le métropolitain. De Rome pas un mot. Telle était la conception à la fois évangélique, géométrique et canonique, issue des délibérations du Comité ecclésiastique de l'Assemblée et que *rapportait* Martineau.

Une réforme était certes nécessaire ; elle s'imposait, même aux catholiques les plus intransigeants ; l'Assemblée eût pu en préciser certains points : les diocèses étaient absurdement inégaux, les évêques y résidaient trop rarement, certains chapitres étaient inutiles, les paroisses pouvaient être sans dommage délimitées à nouveau. On eût pu accorder aux fidèles ou au clergé quelque participation au choix des pasteurs et, pour ce, *réviser* le Concordat. Sur cette base le roi eût négocié avec Rome. Cette Église catholique qu'on entendait remanier, l'Assemblée lui avait à maintes reprises accordé son autre qualificatif, *église romaine*. Quelle étrange prétention : *réformer sans Rome l'Église romaine !*

A la vérité, une autre solution s'offrait : séparer l'Église de l'État. L'État n'eût rien su de l'Église qui se fût administrée suivant le statut venu de Rome et constituée, vis-à-vis de l'État, en une sorte de *corporation* privée, telle qu'elle existe aujourd'hui en Amérique. Mais précisément ce mot de *corporation* qui est aujourd'hui, au delà de l'Océan, la sauvegarde de l'Église catholique, il est odieux aux Constituants. Au fond, ces libéraux de 1789, ce sont des césariens qui s'ignorent encore. Voltaire les inspire qui, en 1768, écrit à Schouvalof. « *Il n'y a que votre illustre souveraine qui sache régner : elle paie les prêtres ; elle leur ouvre la bouche et la ferme ; ils sont à ses ordres et tout est tranquille.* » Martineau qui veut qu'on dénonce le Concordat, est au fond le précurseur d'un Bonaparte qui en fera un —

en partie pour tenir les prêtres. D'ailleurs — et nous revenons à la nationalisation des biens — on vient de s'engager solennellement à entretenir le culte : ne faudra-t-il pas, si l'on sépare l'Église de l'État, rendre l'argent dont cette promesse est la rançon ?

Non : mieux vaut de toutes pièces créer une Église d'État qui d'ailleurs sera indépendante de Rome — et pour ce, ne rien savoir de Rome.

Treillard et Camus proclamèrent, avant toutes choses, le droit de la Nation à réformer la religion ; j'ai cité le mot de Camus ; Treillard dit : « Quand un souverain croit une réforme nécessaire, rien ne s'y peut opposer. *Un État peut admettre ou ne pas admettre une religion.* » Napoléon n'ira jamais si loin que son futur conseiller d'État.

Le clergé fut assez médiocre dans cette controverse. D'une part, il y avait trop d'abus et le Concordat était verminé ; certes un régime qui avait donné un Bossuet ou un Massillon à l'Église ne pouvait être tout à fait mauvais ; mais il en était sorti plus de Dubois que de Bossuet. D'autre part, le clergé n'était pas — nous le savons — irréprochable : certains évêques (et quelques-uns siégeaient à l'Assemblée) étaient des abus vivants. Enfin le clergé était Gallican dans le meilleur sens du mot ; il n'aimait pas la Curie ; c'était le clergé de la *Déclaration de 1682* : jusqu'au bout le *Comité des Évêques*, que domine Boisgelin, restera, au grand scandale de l'agent romain Salamon, préoccupé des libertés de l'Église gallicane. Cela le désarme quelque peu, lorsqu'il s'agit de défendre les droits de Rome. Il ne peut que dire aux réformateurs : « Vous allez trop loin ! » — faible argument en face des discours tranchants d'un Camus, d'un Treillard.

Sur tous les points, Boisgelin fit des concessions : très raisonnablement, cependant, il objecta que les élections par le peuple nouveau ne seraient à aucun égard comparables aux anciennes élections canoniques. Mais, surtout, il n'admettait pas que tant de réformes fussent faites dans l'Église sans l'intervention de l'Église elle-même. Il songeait — sinon à la Curie, — du moins à une assemblée du clergé de France qui ferait accepter au « chef de l'Église » quelques nouveautés.



Mais Camus n'admettait pas même la *primauté*. « Qu'est-ce que le Pape ? *Un évêque, ministre de Jésus-Christ comme les autres dont les fonctions sont circonscrites dans le diocèse de Rome...* Il est temps que l'Église de France, toujours jalouse de ses libertés, soit délivrée de cette servitude. » Lanjuinais ne parlait de Pie VI qu'en l'appelant « l'évêque de Rome ».

M. Mathiez, analysant de très remarquable façon le débat, admet qu'il n'y avait là que paroles en l'air : au fond le Comité eût désiré une entente avec Rome, et l'Assemblée peut-être. « Le Roi sera supplié de prendre toutes les mesures qui seront jugées nécessaires pour assurer la pleine et entière exécution du décret. » Voilà, dit M. Mathiez, la pensée du Comité ecclésiastique et cela, paraît-il, autorisait une négociation du roi avec Rome. Mais, d'une part, l'Assemblée repoussa l'article et, d'autre part, la formule était pour le moins obscure.

La loi fut votée le 12 juillet et proposée le jour même à la sanction royale.

\*  
\* \*

Louis XVI était dans d'affreuses angoisses : son médecin Vicq d'Azyr constatait chez lui une fièvre grave, dont la cause ne lui pouvait échapper. Le roi prévoyait que la loi serait votée : il en avait averti le nonce Dugnani, mais pour supplier la Curie d'être prudente. Le vote acquis, Louis XVI écrivit directement à Pie VI dans le même sens. Celui-ci répondit, le 18 août, qu'il allait examiner.

Mais le Comité ecclésiastique exigeait impérieusement du roi la sanction. Les ministres — et parmi eux deux évêques — déconseillaient à Louis XVI l'emploi du *Veto*. Celui-ci brusquement promulgua la loi ; Montmorin écrivit à Rome : « Sa Majesté a fait ce que sa religion lui a inspiré. » La Curie offensée se tut ; mais le 22 octobre, Pie VI ne dissimula pas à Bernis qu'il ne pourrait certainement pas accepter les décrets « tels qu'ils étaient ». Cependant le roi, bourrelé de remords, brûlait de fièvre.

La Constitution civile se publiait en province, mais les évêques lui opposaient la force d'inertie.

Il fallut cependant dissoudre les chapitres : cela donna lieu

à des scènes fâcheuses ; on se heurta partout à l'évêque. Les administrateurs, que talonnaient les *sociétés*, se virent dans l'impuissance. Le Comité ecclésiastique se résolut (le mot est de Mirabeau) à « museler le clergé ». Il fallait réduire à la soumission « ces fonctionnaires rebelles ». La presse jacobine conseillait de sommaires exécutions : « deux ou trois de ces messieurs traduits au tribunal du peuple » rendraient les autres « plus circonspects ».

L'idée d'acculer prélats et curés à la reconnaissance formelle de la loi se propageait. Le 26 novembre, Voidel lisait à l'Assemblée le rapport du Comité concluant au *serment*. « Quand la volonté publique s'est exprimée, les individus n'ont qu'à obéir. » Un refus équivaldrait à une démission, une opposition violente exposerait à des poursuites. On s'engageait dans la voie des désastres.

Les passions étaient surexcitées : lorsque l'évêque de Clermont, fort modéré, revendiqua à la tribune pour l'Église de France le droit de s'assembler en concile et de se consulter, son discours fut haché d'interruptions. Le débat fut d'ailleurs confus dans sa violence. Des Tuileries, le roi le suivait, la mort dans l'âme. Si le décret de serment était voté, c'était décidément la lutte religieuse. Faudrait-il donc que lui, prince pieux et fidèle, sanctionnât cette loi mille fois plus grave que l'autre ? Mirabeau crut le délivrer de ce souci en offrant de faire échouer la loi par la surenchère ; mais devant l'opposition de la Droite, mal inspirée, il s'exaspéra, porta les passions au paroxysme, provoqua l'intervention du dangereux Maury qui déchira à belles dents la Constitution Civile et prophétisa l'affreuse guerre religieuse. Le décret fut voté, le 27 novembre, « coupant les ponts », suivant l'expression de Montlosier.

Le 3 décembre, le Roi suppliait le pape de donner son assentiment aux deux lois. Pie VI, s'appuyant cette fois sur la *réfutation* de 93 évêques français, répondait, le 14, à Bernis, qui ce faisant, il encourrait la désapprobation non seulement de l'Église universelle, « mais de l'Église gallicane ». Tout ce qu'il pouvait faire était d'ajourner sa décision.

Mais, en France, les événements se précipitaient. La Constitution Civile avait créé quelques nouveaux sièges : il y fallait

pourvoir ; on convoqua les électeurs ; le 23 novembre, un évêque avait été ainsi élu par les Ardennes et, le 12 décembre, un autre par la Mayenne. On croyait par ailleurs que l'énorme majorité des curés se soumettrait au serment, et Louis XVI était, le 20 décembre, sommé de sanctionner le décret. Il connut des heures affreuses : aux abois, il s'adressa à Boisgelin : le prélat, qui allait se refuser au serment, conseilla au malheureux prince de sanctionner « à condition que cette acceptation parût être forcée » ; le vieil ami du Roi, hier ministre intransigeant, Saint-Priest, le poussa aussi à se soumettre. Le 26, le cœur déchiré, Louis XVI donna sa sanction. Le soir même, au milieu d'une émotion intense, le président lisait à l'Assemblée la lettre où le Roi annonçait son adhésion. La Gauche exultait. « Voilà une octave de Saint-Étienne, écrit le curé Lindet qui allait défroquer, qui pourrait faire pleuvoir des pierres. » Les pierres allaient retomber sur tout le monde.

\*  
\*\*

« On s'attend à ce que la grande majorité du clergé obéira », écrit la Marck à Mercy le 30 décembre. C'était l'opinion générale. On se trompait. Le clergé de l'Assemblée donna l'exemple. Le 4 janvier, 47 évêques sur 49 et les deux tiers des curés députés — hier si sincèrement dévoués à la Révolution et encore disposés à accepter la Constitution tout court — avaient refusé le serment à cette Révolution ; ils avaient sacrifié leurs privilèges matériels, ils ne pouvaient, avant que Rome eût parlé, lui sacrifier leur fidélité religieuse.

Cela fut d'un grand exemple dans le pays. Lorsque, le dimanche 9 janvier, évêques et curés non députés furent appelés à prononcer à l'issue de la messe le fatal serment, ce fut pour l'opinion révolutionnaire une immense déception. La moitié à peu près jura, mais pour se rétracter en partie dès que Pie VI eût fait paraître la condamnation prononcée contre la Constitution Civile. Ce fut, avant cet événement même, une majorité d'environ 55 p. 100 qui refusa le serment. Le clergé était coupé en deux et la lutte allait bientôt éclater.

Les évêques avaient refusé le serment — sauf quatre : Talleyrand

(d'Autun) que nous connaissons déjà trop, Jarente (d'Orléans), « homme de sac et de corde », dit un contemporain, ce fou de Savine et le cardinal Loménie de Brienne, ex-premier ministre, courtisan né de tous les pouvoirs, archevêque athée qui présidera le club de Sens avec un bonnet rouge taillé dans son chapeau : les pires produits de la *feuille des bénéfices*. C'était, pour « un retour aux temps apostoliques », mal commencer. On avait, il est vrai, deux autres prélats, Gobel de Lydda et Miroudot de Babylone — évêques *in partibus infidelium*.

On avait, cependant, déclaré déchus les évêques « réfractaires » : de février à mai, on élit leurs successeurs : 19 des nouveaux élus étaient des curés députés, Grégoire en tête. Il les fallait sacrer : Talleyrand consentit à se faire — paradoxale situation — le père de cette église « régénérée » : *Lydda* et *Babylone* assistèrent *Autun*. Ils imposèrent, le 20 février 1791, les mains à trois nouveaux évêques dans l'église de l'Oratoire. Ceux-ci à leur tour sacreront leurs confrères ; car Talleyrand, après avoir aussi donné la vie à l'église régénérée, en allait sortir par une dernière pirouette et rentrer « dans le siècle ». Gobel, lui, recevra les 30 deniers, la mitre de Paris, en attendant l'heure de l'apostasie, puis celle de la sanglante expiation. Lindet, qui allait être évêque de l'Eure, écrira le 14 mai 1791 ces paroles singulières : « Enfin ceux qui étaient assis à table se sont levés et ceux qui étaient debout et qui jeûnaient se sont assis et vont manger » — ce qui dénote chez ce député ecclésiastique une étrange hantise des intérêts alimentaires. Peut-être aussi bien trouvera-t-il le festin trop maigre, puisqu'avant trois ans, lui aussi, aura jeté la mitre et le froc aux orties.

Maigre et amer festin en effet : de quels affronts se vont nourrir ces prélats artificiels ! Tous certes ne sont pas des Talleyrand ni des Lindet. Quelques-uns croient très sincèrement — tels un Grégoire, un Le Coz — purifier une église souillée ; quelques-uns braveront, avec un courage rare, en 1793 et 1794, les persécutions de leurs anciens amis. En masse, ils constitueront un assez médiocre état-major à une armée qui d'ailleurs va bientôt manquer de soldats. L'œuvre

factice de la Constituante connu là, dès les premières années, son plus sensible échec.

Dès la fin de janvier, on prévoyait à Paris que le pape n'élèverait la voix que pour condamner : un député de la gauche écrivait que « les cardinaux ne pouvaient accepter la Constitution Civile sans opérer à Rome une véritable révolution dont ils seraient les premiers objets. » Le refus du pape ne pouvait faire doute pour personne. Dans ses brefs de mars et avril 1791, Pie VI répondit à l'attente générale. La Constitution civile y était solennellement condamnée comme schismatique.

Dès ce jour, Louis XVI — catholique très sincère et très logique — se tint pour un pécheur. Il n'avait donné sa sanction qu'à son corps défendant. A mesure que les incidents viendront lui rappeler plus cruellement sa « faute » ou le forcer à l'aggraver, il se sentira plus disposé à rompre le joug qui, après avoir abaissé sa dignité de roi, enchaîne sa conscience de chrétien. C'est de ce jour seulement que la Révolution est réellement menacée en haut; et c'est à l'heure où elle vient de heurter l'un des sentiments populaires les plus sacrés en bas : le sentiment catholique.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Thomas Lindet, Mirabeau, Talleyrand, Biauzat, Paroy. Mathieu Dumas, Aulard (*Jacobins* I), Morellet — Theiner. *Documents relatifs aux affaires religieuses*, 1857. Robinet. *Le mouvement religieux à Paris, pendant la Révolution*. (Documents) 1898 t. I. Salamon. *Correspondance*, 1897. Le même. *Memoires*, 1899. Grégoire. *Mémoires*, 1823.

OUVRAGES déjà cités de Sorel (II), Pierre de la Gorce, Frédéric Masson, Sicard Sciout — Mathiez. *La France et Rome sous la Constituante* (*Rev. Fr.*, 1908). Sagnac. *L'église de France et le serment*. (*Revue histoire moderne* VIII). Le même. *Clergé constitutionnel et clergé réfractaire* (*Rev. Fr.*, 1907). Lafont. *La politique religieuse de la Révolution*, 1909. Gazier. *Études sur l'histoire religieuse de la Révolution*, 1887. Delarc. *L'Église de France de 1789 à 1801*, 1895. Creteineau Joly : *L'église de France et la Révolution*. Bourgoing. *Pie VI*, 1824. Louis Madelin. *Pie VI et la Première Coalition*. (*Rev. Hist.*, 1902).

## CHAPITRE XI

### LA CRISE DE LA RÉVOLUTION

(Décembre 1790-Mai 1791).

Le roi, la reine et l'Europe. Les émigrés. L'Assemblée fournit des prétextes à l'Europe : l'annexion d'Avignon est fatale. L'Autriche hésite encore. La crise intérieure. Le pays veut qu'on s'arrête. Réaction dans l'Assemblée ; le parti révolutionnaire se divise. Mirabeau et La Fayette : leurs dissentiments empêchent un parti modéré de se former. La mort de Mirabeau. La famille royale opprimée. Ses illusions. Projets de départ.

« J'aimerais mieux être roi de Metz que de demeurer roi de France dans une position pareille, avait dit Louis XVI en signant le décret du serment, mais *cela finira bientôt*. » Il avait à cette minute fait litière des scrupules de 1789 et 1790 et songeait à appeler l'Europe à l'aide.

La reine y avait songé avant lui. Ne les condamnons pas trop vite. L'appel à l'étranger, qui nous paraît odieux aujourd'hui, était de tradition. Coligny et les Huguenots avaient, un jour, appelé en France les Anglais et les Allemands, et la Ligue, la maison d'Autriche ; le grand Condé, prince français, avait entendu amener les Espagnols à Paris après la Fronde. D'autre part, il n'y avait rien d'anormal à ce que Louis XVI entretînt avec les cabinets des relations fort différentes de celles que liait la diplomatie officielle : il y avait toujours eu à Versailles un *secret du Roi*. Louis XVI — si l'on considère les traditions et les mœurs en usage — ne doit nous étonner que par ses longs scrupules.

Marie-Antoinette, toute « *Autrichienne* » qu'elle fût, en avait elle-même longtemps conçu. Elle ne paraît avoir songé à cet

appel à l'Europe que vers l'été de 1790. Encore connaît-on généralement mal l'idée qu'elle s'en faisait, idée de femme, parfaitement puéride. Elle ne rêvait nullement d'une contre-révolution apportée à Paris dans les fourgons de l'étranger, mais d'une simple manifestation sur les frontières, par quoi les cours montreraient qu'elles « trouvaient mauvaise la manière dont on traitait le roi ». L'Empereur eût massé ses troupes, fait mine de s'avancer, Louis XVI se fût mis à la tête de l'armée française, et Léopold eût alors reculé devant son beau-frère qui, auréolé par cette victoire, fût rentré à Paris entouré de l'amour d'un peuple, par ailleurs « averti ». C'était chimérique, ce *scenario* où Léopold devait accepter un rôle assez sot. La reine le fit cependant sonder. Il fit la réponse qu'il allait constamment formuler jusqu'en juin 1791 : qu'il ne prendrait aucune détermination jusqu'à ce que le roi fût sorti de Paris où il était exposé — en cas d'invasion — aux pires dangers. C'était assez sensé : on le verra bien en août 1792.

Louis XVI, aussi bien, n'avait donné aucune approbation à cet appel à l'obligence impériale. C'est le jour où il signa le décret du serment, qu'il fit sien le projet de la reine. Breteuil, qu'il instituait son plénipotentiaire en Europe, devait, au nom du roi, solliciter l'Empereur de porter son attention sur les événements de Paris.

Léopold, qui venait de soumettre la Belgique, s'était alors rapproché de la Prusse ; par ailleurs, Catherine II qui venait de battre les Turcs de façon définitive en décembre 1790, fixait de son regard de proie la Pologne dont la moitié restait encore à dévorer. Dans l'idée d'éloigner ses complices du premier partage, elle les poussait activement vers le Rhin. L'Empereur d'ailleurs reçut, le 20 février 1791, à Vienne, un envoyé de la Prusse et l'écouta avec amitié.

Les émigrés jouaient la mouche du coche. Le nombre en avait rapidement grossi. La première émigration — celle de 1789 — avait été, suivant l'expression d'un législateur de droite, « l'émigration de l'orgueil ». Mais une seconde s'était produite, plus excusable, devant les incendies de châteaux et l'organisation, aux dépens des nobles, d'un régime de parias. La mode à la vérité s'en était mêlée et le respect humain,

N'écoutez pas les ennemis de la noblesse, mais certains de ses amis : Frénilly dit « que l'émigration seule, et non des décrets, a détruit la noblesse ». Ce fut, dit-il « une déplorable épidémie. » Elle enlevait au roi d'utiles amis à l'intérieur. « *On gagne de mauvaises parties*, avait écrit une femme d'esprit quarante ans avant, *on n'en gagne pas d'abandonnées*. » Le pis est que « ces loyales et malheureuses victimes d'intrigues ambitieuses », comme écrit encore Frénilly, abandonnaient la partie en France pour la mieux gâcher à l'extérieur.

Les premiers émigrés avaient d'abord étonné l'Europe ; ils étaient en train de l'exaspérer. On les avait assez bien reçus — les croyant opulents et aimables. Mais ils avaient promené, de Bruxelles à Turin, le terrible sourire du Français à l'étranger et avaient blessé les peuples et les princes. En outre, ils étaient plus désargentés qu'on ne l'eût pensé et par là avaient déçu. Enfin ils scandalisaient par des « frivolités bien françaises » bourgeois brabançons, allemands et suisses. Ils furent bientôt odieux.

L'exil avait achevé d'exalter à la fois et de détraquer leurs idées. Le comte d'Artois avait dit : « Nous rentrerons dans trois mois » : il devait rentrer vingt-cinq ans après — c'était s'être un peu mépris. « Nous rentrerons ! » — cela s'entendait : avec armes et bagages et le pouvoir absolu dans nos bagages. Le prince, « seul libre », s'était aussitôt érigé en seul représentant du trône et de la dynastie dont il travaillait à « rétablir les affaires ». A Turin, chez son beau-frère de Sardaigne, il passa vite pour un dangereux brouillon. Or à Mayence, Coblenz, Trèves, Bruxelles, les émigrés chaque jour grossissant partageaient cette fâcheuse réputation. Conspirateurs bruyants, ils ameutaient en rêves l'Europe contre la France et, en fait, l'ameutaient contre eux-mêmes. L'idée de servir d'instrument à ces Français-là contre les autres eût suffi à arrêter un instant le bras de l'étranger.

Ils s'amusaient : les lettres qu'a publiées Vaissière jettent un jour attristant sur ces pauvres gens : on jouait, soupait, dansait ; on se moquait de la lourdeur allemande ou belge, « des buveurs de bière », « des bigots en diable » ; les « frivolités » se vendaient ; on lançait des modes et on faisait la



cour aux dames. « Ce genre de vie, écrit une émigrée elle-même, vous paraîtra peu fait pour des gens qui aspirent à être les réformateurs de l'État. »

Ils aspiraient surtout à le contre-réformer : il fallait tout détruire de l'œuvre de 89 et punir ses auteurs ; les plus modérés étaient les plus coupables, par exemple ce comte de Lally, « *la lie* de la populace », avait dit un homme spirituel ; et précisément pour se débarrasser de ces fâcheux modérés, il fallait pousser aux excès. « Plus le mal serait grand, plus le remède serait prompt. »

Vrais Français, ils restaient, ne nous y trompons pas, bons Français à leur manière. Ils appelaient l'Europe à leur secours de très haut ; ils eussent sauté à la gorge du premier qui eût parlé de payer l'intervention étrangère d'une seule place forte du royaume. C'est par solidarité monarchique que l'Europe « se devait » d'intervenir.

\*  
\*\*

Le comte d'Artois exigeait une invasion sérieuse ; Breteuil, plénipotentiaire du roi, estimait le brillant prince plus gênant qu'homme au monde ; il mit contre lui en garde Léopold qui, en janvier 1791, éconduisit le frère du roi. Marie-Antoinette voulait rester maîtresse de l'heure et tenait d'ailleurs à sa pure *démonstration*.

L'Assemblée fournissait cependant à l'Europe prétexte sur prétexte. Elle n'avait osé frapper les émigrés, mais elle montrait de l'aigreur aux principicules rhénans qui les accueillait. C'était néanmoins l'affaire d'Avignon qui, surtout, préparait une mine. On commençait, au Manège, à l'envisager sans aucun sang-froid. C'est que le pape venait de condamner la Constitution Civile, le 13 avril ; le 4 mai, la populace avait, au Palais-Royal, brûlé l'effigie de Pie VI et le nonce avait dû fuir. Lorsque, le 30 avril, l'affaire du Comtat Venaissin était revenue sur le tapis, on constata les progrès du parti annexionniste. Il fit accepter le principe qu'Avignon étant *de droit* à la France, on ne ferait pas *une conquête* en réunissant ces cantons. Clermont-Tonnerre objecta que c'était menacer toute l'Europe : ne pro-

clamerait-on pas un jour que Bruxelles était *de droit* à la France puisque Charles le Téméraire y avait régné et Aix-la-Chapelle puisque Charlemagne y était enterré. Le noble orateur crut se livrer à une boutade : il formulait une prophétie. Cependant, le 24 mai, l'annexion ne fut repoussée qu'à une majorité de 6 voix : elle était donc fatale. Et pour que l'Europe ne se pût tromper sur le sens que prendrait la mesure, Barère avait déclaré : « J'ai cru que la France pouvait, pour sa sûreté, user des mêmes droits qu'avaient exercés Louis XIV et Louis XV pour des intérêts moins grands. »

L'Autriche, heureusement, hésitait plus que jamais à se mettre en avant. Catherine II l'inquêtait. La tzarine était bien résolue à en finir avec la Pologne. Celle-ci ayant eu, le 31 mai 1791, « l'audace » de vouloir réformer sa constitution pour sauvegarder son dernier reste d'indépendance, Catherine y avait vu un prétexte à intervenir une suprême fois. Mais plus que jamais, elle entendait maintenant s'asseoir seule à table : « Je me casse la tête, écrivait-elle, pour pousser les cours de Vienne et de Berlin à se mêler des affaires de France... pour avoir mes coudées franches » : lippées franches eût été plus juste.

Alors commença une vraie comédie : Catherine, affectant de confondre « la révolution de Pologne » avec celle de France, se prit à vitupérer violemment « les Jacobins des deux pays ». « Chacun, écrivait-elle à Vienne, opérera sa contre-révolution, les Allemands à Paris, les Russes à Varsovie. » Dès lors, elle se fit la protagoniste d'une coalition dont aussi bien elle comptait s'exclure, enflant d'orgueil le comte d'Artois par de « divins messages », lançant Gustave III, stimulant Léopold.

Celui-ci voyait à peu près clair dans le jeu de ce Machiavel en jupons. Il montra donc au comte d'Artois, qu'il rencontra à Mantoue le 11 mai, une figure de marbre. Et le roi de Prusse sollicitant pour l'été une entrevue à Pillnitz où se traiteraient les affaires de France, il y consentit, mais en ajoutant qu'il entendait « laisser se mûrir les événements et attendre que la nation française éprouvât le besoin d'un changement ».

La nation n'éprouvait pas « le besoin d'un changement », mais plus que jamais elle éprouvait celui d'un arrêt dans la marche vertigineuse où on essayait de l'entraîner. Déjà les entraîneurs de 1790 avaient bousculé ceux de 1789 et voici qu'en 1791, toute une partie de l'état-major révolutionnaire pensait s'arrêter; mais les nouvelles équipes les poussaient à leur tour, les talonnaient, les forçaient à avancer sous menace de leur passer sur le corps.

Le pays était las de la politique : déjà presque personne ne votait plus et, seules, les sociétés populaires faisaient les élections. Lasse de la politique, la France eût aimé voir « reprendre les affaires. » La misère menaçait dix corps de métier; Marat lui-même estimait à un milliard l'argent disparu depuis la Révolution; la moitié des boutiques était close, le tiers des ateliers. Les lettres de l'hiver de 1790-1791 témoignent d'un mécontentement extrême. Des ouvriers sans ouvrage et durement traités par l'Assemblée aux boutiquiers sans clients, tout le monde se plaint : les uns vont aux prôneurs d'une « seconde révolution », les autres se refroidissent singulièrement pour la première elle-même.

\* \* \*

Il n'y avait donc plus dans le pays cet unanime courant qui, en 1789, avait entraîné la Nation. Deux courants se heurtaient : les uns voulaient s'arrêter parfois même reculer, les autres avancer.

Ces deux courants jetaient les uns contre les autres les chefs de la Révolution. Le parti, qui, jusque-là, avait mené les événements ou les avait docilement suivis, se coupait en deux.

Il se formait, à l'extrême-gauche, un groupe nettement républicain. Le parti avait pris naissance, écrit M. Aulard, « sur le canapé de Mme Robert-Keralio », « petite femme spirituelle, adroite et fine », dira Mme Roland, qui, mariée à un gros balourd de journaliste, le belge Robert, inspire les violents pamphlets antiroyalistes qu'il lance dans le public. D'autre part, dans son désir de reformer une armée d'émeutiers, l'Extrême-gauche de l'Assemblée se fait d'autant plus démagogique que la majorité même semble plus portée à une politique antidémo-

cratique. Robespierre, à l'ordinaire si conservateur en matière sociale, n'a-t-il pas, le 20 avril 1791, lu aux Cordeliers — le club avancé qui déborde les Jacobins — une diatribe violente contre les riches, « production d'un esprit juste et d'une âme pure », qui a valu à Maximilien les félicitations de la *Société des Indigents* ?

Tout cela semble déplorable à nombre des députés. Deux hommes eussent pu les grouper en un parti de résistance très sérieux, Mirabeau et La Fayette.

Mirabeau était résolu non à réagir, mais à résister. Necker avait quitté le ministère : en dépit des oppositions de tout genre qu'il rencontrait, Mirabeau espérait s'y installer, dominer de là les événements et s'en rendre le maître. Il s'enrageait contre un mouvement qui l'avait jusqu'ici soulevé très haut, sans le porter nulle part. Déjà malade, rongé, la tête en feu, le sang âcre, brûlé par une vie folle, il s'exaspérait, tantôt contre l'Assemblée, « un âne sauvage », tantôt contre la famille royale, « royal bétail ». Le roi le payait et ne l'employait pas. Nul ne peut douter qu'il ne se soit vendu, mais « dans le sens de ses opinions », dit La Fayette en manière de correctif : et, de fait, c'était sincèrement qu'il voulait, et le maintien des conquêtes de la Révolution, et la restauration de l'autorité royale. Ses lettres à la Cour nous découvrent un cerveau remarquablement puissant, mais sans cesse congestionné par la passion.

La Fayette, lui aussi, eût aimé organiser la résistance à la démagogie ; à en croire Esterhazy, il avait soumis un plan au roi dans ce sens : sa correspondance corrobore ce témoignage. Il avait épaulé Bouillé marchant sur Nancy, dissipé, le 2 septembre 1790, d'une main assez nerveuse des rassemblements formés à Paris et encouru la colère de Marat. D'ailleurs, il était dès lors en butte aux attaques furieuses de la presse jacobine. Sa popularité n'en semblait pas, pour l'heure, sensiblement altérée. Il pouvait beaucoup. Allié à Mirabeau, il eût pu tout.

La Cour se méfiait également des deux hommes : Mirabeau n'y voyait qu'une raison de faire violence à sa confiance ; La Fayette, au contraire, tourmenté par la bile alors que l'autre l'était par le sang, accumulait les griefs. Avant tout, il redoutait

l'accession au pouvoir du député d'Aix : le libéral impénitent qu'était La Fayette voyait dans le tribun provençal un ministre-tyran pour l'avenir. Il tentait assez sournoisement de faire trébucher Mirabeau. Celui-ci, cependant, avançait. En mars 1791, il fut, par les électeurs, porté au directoire du département de Paris. « On espère, écrit un « aristocrate », qu'il va rétablir l'ordre et faire exécuter les lois. Cet homme peut nous faire quelque bien après nous avoir fait tant de mal. Il est en ce moment l'homme du jour. Tous les vœux, tous les regards se portent vers lui. »

La Fayette fut effrayé : il se rapprocha de l'extrême-gauche pour interdire au terrible député l'accès du fauteuil présidentiel où on le voulait porter. Il le fit échouer une première fois. « Je m'en bats l'œil », écrivait Mirabeau : mais lorsqu'appuyé enfin par la Droite, il emporta la présidence, il délira de joie. Président de l'Assemblée et membre influent du Département, il parut au pinacle : il avait obtenu de Marie-Antoinette une entrevue et l'avait à moitié conquise. Peut-être pourrait-il, sans l'appui de La Fayette, faire reculer le flot démagogique. Mais la mort l'avait touché du doigt. Le 27 mars, il prononça encore un discours à l'Assemblée : frémissant de douleur sous une cruelle attaque de coliques néphrétiques, il fit peur, tant ses traits se décomposaient. Le 30, il prit le lit : il était condamné. Paris en fut bouleversé : l'envoyé du roi se rencontra avec celui des Jacobins à la porte du tribun : la foule assiégeait son hôtel de la Chaussée d'Antin ; il y mourait avec un courage où, comme toujours, se mêlait quelque cynisme, mais aussi parfois l'amer regret d'une destinée manquée. « Je vois si clairement, avait-il écrit, que nous sommes dans l'anarchie et que nous nous y enfonçons tous les jours davantage : je suis si indigné de l'idée que je n'aurais contribué qu'à une vaste démolition... »

Sa mort fut un événement : on entoura d'une pompe inouïe son transfert au Panthéon. Le peuple le pleurait : la Cour avait bien plus de raisons de le regretter. Lui seul — peut-être — eût pû sauver le roi.

« J'emporte avec moi les derniers lambeaux de la monarchie », avait-il dit à Talleyrand. A la veille de sa mort, il avait déconseillé la fuite du roi. Il avait senti — avec son don ordinaire de divination — qu'on la préparait. Elle était résolue.

Le peuple aussi se méfiait. Il entourait d'une surveillance tyrannique la famille royale qui précisément s'en exaspérait. Par un cercle vicieux, c'était en voulant retenir le roi qu'on le poussait à fuir.

Les incidents se multiplient : un jour, le bruit se répand que *Monsieur* (le comte de Provence) va partir : on assiège le Luxembourg, on force le prince à se montrer, à circuler en carrosse dans Paris avec des dames de la Halle qui l'étouffent d'embrassements, empilées dans la voiture. Si les tantes du roi, les filles de Louis XV, veulent quitter Paris, on les arrête, on s'ameute devant les Tuileries pour forcer Louis XVI à faire rentrer les « vieilles dames ». Autre aventure : la nouvelle court qu'on a découvert un couloir souterrain entre les Tuileries et Vincennes ; le peuple s'affole, se jette sur Vincennes, puis sur les Tuileries ; il faut que La Fayette congédie l'émeute avec des promesses, des serments : il se transporte au Château, mais y trouvant quelques gentilshommes accourus pour défendre le roi, il fait une esclandre, saisit presque à la gorge le duc de Villequier, dénonce au roi ces « chevaliers du poignard ». Le mot fait fortune : le peuple reste persuadé qu'il y a eu conspiration pour enlever la famille royale. Louis XVI, indigné de cette double intrusion de la foule et de La Fayette, en fut malade.

Il voyait d'ailleurs avec terreur approcher Pâques. Se tenant pour pécheur depuis qu'il avait sanctionné « les décrets », il se devait confesser. Mais désespérant d'obtenir l'absolution, il se décida à s'abstenir. La fureur fut extrême au camp « juré ». Chose étrange, ces libres-penseurs exigeaient très haut que le roi fit ses pâques. Louis XVI ayant voulu, pour que l'incident passât inaperçu, s'en aller à Saint-Cloud, la foule assiégea derechef le château, le 18 avril, et en ferma les issues. Quand le roi voulut sortir, les gardes nationaux eux-mêmes s'y opposèrent. Vingt gardes se mirent à crier : « Il ne sortira pas ! » La Fayette accourut, essaya de parlementer ; on le bafoua. La famille dut renoncer à aller à Saint-Cloud. La reine, blême de colère, disait à

La Fayette : « Au moins vous avouerez à présent que nous ne sommes pas libres. » La Fayette donna sa démission, la reprit. « Il aurait dû, écrit le baron de Staël le 21 avril, casser son épée sur la place au moment même où sa troupe refusait de lui obéir. »

Le même jour, le *Département* adressait au roi une lettre « dictatoriale », dit Morris, *mercuriale* à Louis XVI au sujet de cet incident. La terre brûlait les pieds au roi. Il était ulcéré, résolu à partir, coûte que coûte. Pour dissimuler, il se soumit à tout ; on exigea qu'il envoyât aux Cours une circulaire où il se déclarerait parfaitement libre, il l'écrivit le 20 ; on voulut qu'il se confessât à un prêtre jureur, il se confessa ; qu'il communiait, il communia ; de braves gens se sentaient avilis par cet avilissement du roi : il semblait plus qu'en tutelle, en enfance. Puisque, le 18 avril, La Fayette n'avait rien pu, Louis XVI, par surcroît, était à la merci d'un coup de main.

Aux Tuileries, on croyait le moment psychologique venu. L'Europe se ramassait derrière Léopold pour le pousser à intervenir. Et, cependant, le pays semblait désorienté et le parti révolutionnaire divisé. L'Assemblée était impopulaire : pourrait-elle, le roi parti, gouverner et la dictature n'écraserait-elle pas La Fayette — « ce *Gilles César* » ? D'ailleurs, le séjour de Paris — et cela tranchait tout — devenait insupportable au roi. Sa liberté, sa dignité et jusqu'à sa conscience y étaient violées. Il irait au milieu de cette armée de Metz, commandée par Bouillé et la dernière qui, lui disait-on, restât fidèle ; à cette nouvelle, la Nation, déjà depuis une année désabusée, se jetterait à ses pieds ; à Paris, l'Assemblée entière se dissoudrait ou se soumettrait. Et l'on n'aurait même pas besoin des *habits blancs* d'Autriche pour rentrer à Paris — pas même des talons rouges de Condé. Le roi, revenu avec Bouillé, pardonnerait, pacifierait, restaurerait.

Ce que Louis ne savait pas, c'est que l'armée de Bouillé était aussi atteinte que les autres et se prêterait de mauvaise grâce à l'opération ; c'est que la Nation, tenant à la Révolution et à ses conquêtes, verrait dans sa fuite le début d'une mortelle entreprise contre la Liberté ; qu'elle devinerait sans peine que le roi, à la frontière, deviendrait l'allié et peut-être le jouet des

troupes allemandes qui s'y massaient ; que, violents et modérés, bourgeois et ouvriers, paysans du bon curé et paysans du mauvais curé oublieraient leurs querelles pour ne songer qu'au salut de la Révolution et de la Nation, et que l'Assemblée, portée par l'opinion, saurait assumer la dictature du Salut public. Mirabeau l'eût annoncé. Il n'eût d'ailleurs pas été écouté : pour la famille royale, la mesure était comble.

SOURCES. Œuvres *déjà citées* de Vaissière, Mme Roland, Mirabeau, Morris, Mallet, Esterhazy, Virieu (dans *Castellane*), Dumont, Thibaudeau, Legrain, Malouet, Thomas Lindet, Morellet, Biauzat, Baron de Staël, Esterhazy, Mme Jullien, Frénilly, Schmidt, I. — *Correspondance des députés de l'Aude* (publiée par M. Bloch. *Rev. Fr.*, 1895). Aulard. *Société des Jacobins*, II, 1891.

OUVRAGES *déjà cités* de Meynier, Goncourt, Charavay, Esmein, Néton, Levasseur, Claretie (*Desmoulins*). — Tarlé. *La classe ouvrière et le parti contre-révolutionnaire sous la Constituante* (*Rev. Fr.*, 1909).

---



## CHAPITRE XII

### L'ÉVÈNEMENT DE VARENNES

La fuite. Drouet galope. Varennes. La famille arrêtée. Paris affolé : La Fayette prend la direction. Romeuf à Varennes. L'agonie de la Monarchie chez Sauce. Affreux retour. La rentrée à Paris.

Le 21 juin, à 7 heures du matin, le valet de chambre Lemoine, pénétrant dans la chambre de Louis XVI, trouva le lit vide. Il donna l'alarme ; on courut chez la reine, chez les enfants : personne. Une heure après, le tocsin sonnait dans Paris affolé.

Trompant l'étroite surveillance qui l'entourait, le roi, qui venait d'avoir un long entretien avec La Fayette, avait, déguisé en domestique, pu sortir du château et, dans une énorme berline, avait quitté Paris avec tous les siens. Il avait pris la route de l'Argonne, comptant gagner Montmédy. Bouillé devait, de Metz, rejoindre — aussitôt l'Argonne franchi — la famille royale avec son corps d'armée.

Dans la journée du 21, la baronne de Korff (la reine) voyageant avec sa famille et son intendant (le roi) roule librement sur les routes blanches de Champagne sous un terrible soleil. Châlons franchi, la famille royale se tient pour sauvée : elle s'attend à trouver, dès Sainte-Menehould, les dragons de Damas, envoyés par Bouillé.

À Sainte-Menehould, les dragons de Damas étaient bien arrivés : mais ils étaient animés du même esprit d'indiscipline que le reste de l'armée. Leur présence ne fut pas utile, plutôt nuisible, car elle attira l'attention sur cette berline d'ailleurs monumentale. Le maître de poste Drouet ne crut pas cependant devoir faire autre chose que de recommander aux postillons « de ne

pas crever les chevaux » ; mais la berline partie, le fils Drouet et un Guillaume dit La Hure s'offrirent à aller arrêter à Clermont ces voyageurs suspects ; un instant après, ils se jetaient dans les chemins de traverse sous les bois d'Argonne ; ils devaient arriver avant le roi à Varennes.

A Clermont où le roi était arrivé à la nuit, il avait bien trouvé le comte de Damas, mais sans les dragons : ceux-ci avaient paru si peu sûrs, que leurs chefs n'avaient osé les maintenir en selle. Ce fut donc sans escorte que, quelques instants après, la berline repartait pour Montmédy par la route qui passe à Varennes. Derrière elle, Clermont s'ameute, désarme (facilement) les dragons et fait sonner le tocsin.

Cependant, Drouet et Guillaume galopent. Que de fois, parcourant ces bois qui me sont familiers, j'ai cru entendre ce galop. Ce jeune Drouet, il porte le destin en croupe, comment n'arriverait-il pas ? D'ailleurs, pendant que l'ancien dragon crève son cheval, le lourd carrosse roule lentement dans la nuit chaude.

La berline avait sur les cavaliers une avance d'une demi-heure : elle la perdit dans la ville basse de Varennes : Drouet fila droit sur la partie de ville où il fallait que passassent les voyageurs pour gagner Montmédy. Il jette l'alarme, fait saisir un chariot, le met à travers du pont de l'Aire, qu'il faut franchir, et fait prévenir « le père Sauce », procureur de la commune, qui accourt.

On sait le reste : la voiture arrêtée par la barricade et qui fiévreusement parlemente, les hésitations de Sauce qui constate la validité des passeports et ne cède que devant les objurgations de Drouet. Le roi impatienté crie : « Allons, postillons, en route ! » Mais dans la foule les fusils s'arment : « Pas un pas, ou nous faisons feu ! » Louis découragé accepte l'hospitalité de Sauce, espérant qu'avant peu, paraîtront les soldats de Bouillé. Les hussards arrivent : on les débauche, on les ébranle. Ils ne sont plus une ressource ; ils sont presque un danger.

Reconnu par un Varennois, Louis XVI avoua, et par un mouvement où se trahit cette nature étrange, il ouvrit les bras, embrassa celui qui venait de le reconnaître, embrassa Sauce,

embrassa tout le conseil de la Commune; il eût embrassé Drouet. Espérait-il désarmer ces gens? Sauce eût-il cédé, que la foule, maintenant ameutée autour de son épicerie, n'eût pas permis le départ. Le roi partira, mais pour Paris, et on se barricade contre Bouillé qui, à cette heure, devient une sorte de loup-garou de la Révolution. « A Paris! crie-t-on. A Paris ou nous le fusillons dans sa voiture! » Louis atermoyait : Sauce était embarrassé; il envoya un exprès à Paris. Cet exprès rencontra les gens lancés par l'Assemblée sur la trace du roi.

\* \* \*

La fuite, on le sait, avait été connue à Paris le 21, à 7 heures du matin. A 8 heures, Paris, dans un remous énorme, déferlait, autour des Tuileries. La foule, en quelques heures, passa — le général Thiébault insiste sur ce trait — par tous les sentiments : stupeur, terreur, indignation, fureur; puis, le gamin de Paris reprenant le dessus, ce fut une gouailleuse ironie.

La Fayette était compromis : on le disait dupe ou complice en cette aventure. Il fit front avec beaucoup de sang-froid, sortit au milieu de la foule ameutée, gagna le Château, rejoint en chemin par le maire Bailly, tout tremblant, et par le président de l'Assemblée, Alexandre de Beauharnais. Qui oserait cependant signer l'ordre de ramener le roi mort ou vif? La Fayette prit la plume et signa : dix aides de camp partirent dans toutes les directions.

La foule cependant, avait envahi les Tuileries : une marchande de cerises trônait avec son éventaire sur le lit de la reine : au facteur effaré cherchant à qui remettre les lettres, des *titis* criaient : « Partis sans laisser d'adresse ! » Paris déjà s'amusait. « Logis à louer », affichait-on à la porte du château. Au fond, on riait, un peu pour ne point pleurer; on était énervé extraordinairement; les Autrichiens eussent paru aux barrières, qu'on n'en eût point été surpris.

L'Assemblée, elle, ne s'amusait pas. Elle s'était, à 9 heures, réunie sous la présidence de Beauharnais : ce jour-là, le « beau danseur » se tailla un rôle : La Fayette saisissant le gouvernail à l'Hôtel de Ville, Beauharnais le prit au Manège. Un instant

ce médiocre, aristocrate d'extrême-gauche parut un chef : le peuple appelait en riant « le Dauphin » le petit Eugène que le « beau danseur » avait eu de la créole Joséphine de la Pagerie.

« J'imagine, dit Beauharnais, que l'Assemblée Nationale, dans une conjoncture aussi imprévue et aussi importante, croira utile pour la tranquillité du royaume, pour le maintien de la Constitution, de donner les ordres les plus prompts pour que, dans toutes les parties du royaume, on soit au plus tôt instruit de cette nouvelle alarme. » L'Assemblée se déclara en permanence : elle ne devait lever la séance que le 23 au soir. Mais elle était sans ordre du jour.

On décida enfin que le ministre de l'intérieur expédierait les courriers dans les départements avec ordre d'arrêter toute personne sortant du royaume. Le décret avait été voté à l'unanimité : la Droite elle-même, consternée ou intimidée, s'y associa : pour le reste, toutes les querelles de la Gauche avaient cessé ; l'Assemblée faisait bloc.

Déjà Romeuf — un des aides de camp de La Fayette à qui l'ordre d'arrestation avait été confirmé par l'Assemblée — courait ventre à terre sur les routes de Champagne. A minuit, lui et son collègue Bayon qu'il avait rejoint, étaient au pied de l'Argonne. Ils en franchissent les pentes, traversent des villages en effervescence où sonne le tocsin et s'allument des feux, dévalent du col des Islettes sur Clermont, y tombent à 5 heures du matin dans une foule ameutée, y apprennent l'événement de Varennes, courent à Varennes et trouvent le roi chez Sauce. Ils lui présentèrent avec un respect attristé le décret de l'Assemblée : « Il n'y a plus de roi de France », dit assez aigrement Louis XVI. Il ne croyait pas dire si vrai : la Monarchie était morte à Varennes ; Paris ne fera que l'enterrer en un an.

\*  
\* \*

C'est à l'agonie de la Monarchie que nous font en effet assister les scènes de Varennes ; puis ce fut le retour, vrai chemin du Calvaire : la berline, portée, tant elle est serrée, par cette foule, qui, grossie de la lie des villes traversées, devient à chaque étape plus outrageante : les hôtes de la berline insultés ignomi-

nieusement et accueillis par des risées, la monotone protestation du roi : « Je ne voulais pas sortir du royaume », la reine accablée sous les plus ordurières épithètes, voyage sans repos, presque sans relai sous la chaleur la plus accablante, la poussière blanche des routes champenoises et la haine narquoise des six à sept mille paysans qui escortent. A Châlons, l'accueil est dans le même ton : les Bourbons essuyent les pires propos : « Capet est assez gras pour ce qu'on veut en faire », crient des énergumènes au milieu des rires : ils se chargent de « confectionner des cocardes avec les boyaux de Louis et d'Antoinette et des ceintures avec leurs peaux ». On réclame « leurs cœurs et leurs foies » pour les cuire et les manger. De Châlons à Épernay, la berline chemina dans un ouragan d'injures : à Chouilly des paysans virent avec horreur des misérables cracher à la figure du roi qui restait impassible, la reine et Madame Elisabeth pleurant d'indignation. Lorsqu'on ne les injurait pas, des pédants venaient leur faire la leçon : à l'arrivée à Épernay, Louis s'épongeant au milieu des magistrats, l'un d'eux lui dit sentencieusement : « Voilà ce qu'on gagne à voyager. » De toutes les façons, le prestige royal tombait en lambeaux.

Entre Épernay et Château-Thierry, le Roi rencontra trois députés que l'Assemblée avaient délégués : La Tour-Maubourg, Barnave et Pétion. Paris n'avait appris que le 24 l'arrestation du roi. L'énervement avait été grandissant durant ces deux jours d'angoisse. La foule cachait ou corrigeait par la gouaillerie son anxiété : elle prenait en apparence son parti de n'avoir plus de roi. « Il a été perdu un roi et une reine, criait-on dans les rues... Récompense honnête à qui ne les retrouvera pas. » Desmoulins plaisantait cruellement le « *décampativos* des Capètes et Capets ». L'Assemblée en permanence entendait jouer au Sénat Romain : « *impavidum ferient ruinae* », et affectait de discuter les articles du nouveau Code pénal.

Les lettres des Constituants Roger, Biauzat, Lindet trahissent cependant de mortelles inquiétudes. « Dieu nous soit en aide », écrit Biauzat le 21. « Dieu nous sera en aide », écrit-il le 22. L'union qui, instantanément, s'est, écrit-on, rétablie entre les révolutionnaires, « tant que quatre-vingt-neuviistes que Jaco-

bites, » enchante les députés. Mais les angoisses augmentent dans la journée du 20 qui se passe sans nouvelles.

A 9 heures et demie du soir, les députés sont tirés de leur « léthargie » par des cris venus du dehors: *Le Roi est pris!* » Un instant après, Beauharnais lisait la lettre que deux courriers, blancs de poussière, apportaient de Varennes. On nomma incontinent trois membres pour aller chercher le Roi, le ramener, peut-être le protéger : à 4 heures du matin, Pétion, Barnave et Latour-Maubourg roulaient déjà vers Épernay.

Ils rencontrèrent le roi au hameau de la Cave et reprirent avec lui le chemin de Paris, les trois députés et la famille entassés dans le carrosse en une offusquante intimité.

A 3 heures de l'après-midi — sous un soleil brûlant et par 32° — on était à Pantin. La barrière franchie, il n'y eut plus d'injures, mais le silence plus écrasant encore de la foule pressée. C'était le mot d'ordre. Pas un chapeau ne se leva. Le roi restait impassible : « Notre pauvre reine, écrit un ami, baissait la tête presque sur ses genoux. » Une haie de gardes nationaux tenait l'arme basse comme aux enterrements. Le Constituant Roger nous fait, dans sa lettre du 26, un tableau saisissant de ce spectacle sans précédent.

Lorsque Louis descendit de voiture devant les Tuileries, il franchit, sans dire un mot, les degrés du perron : la reine souleva des murmures. A 7 heures du soir, la grille du péristyle se refermait sur eux.

L'Assemblée leva sa séance de quatre jours. La Fayette se rendit aux Tuileries ; il demandait des ordres : « Il me semble, dit en riant Louis XVI, que je suis plus à vos ordres que vous n'êtes aux miens. » Le roi avait appris que, dans l'après-midi, l'Assemblée avait décidé que, suspendu, il serait prisonnier sous bonne garde aux Tuileries. Le rire de Louis XVI fait un peu mal. Il continuait à sourire, lorsque, le lendemain, 26, des députés le vinrent interroger comme un prévenu. Il fut très bonhomme. La reine, elle, les reçut avec une froide politesse : les faisant asseoir dans les fauteuils, elle affecta de rester sur une chaise. Elle avait vieilli de vingt ans : lorsqu'elle avait enlevé son bonnet de nuit, le matin, devant sa femme de chambre, celle-ci avait vu que les cheveux étaient devenus

tout blancs « comme ceux d'une femme de soixante-dix ans ».

Les Tuileries, entourées de gardes nationaux, allaient, des semaines, rester closes. Le roi était sauf : le trône était perdu.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Biauzat, Malouet, Lindet, Morris, Vaisière, Bouillé, Mme Roland, Mme Campan, Mme de Tourzel. — *Lettres du constituant Roger* (Rev. Fr., 1902). Bimbenet. *Relation*, 1884. *Mémoires du général Radet*, 1892.

OUVRAGES. Lenôtre. *Le Drame de Varennes*, 1905. Charavay. *La Fayette*. 1898. Klinckowstrom. *Le Comte de Fersen et la Cour de France*, 1878.

## CHAPITRE XIII

### LA FUSILLADE DU CHAMP-DE-MARS

Le roi suspendu. Les clubs veulent la déchéance : la Province ne la veut pas, ni l'Assemblée. Rôle de Barnave. Rupture aux Jacobins : le schisme des Feuillants Le 17 juillet au Champ-de-Mars. La manifestation : la loi martiale; La Fayette et Bailly font tirer. L'Assemblée est trop lasse pour réagir.

« Les mesures sages qu'a prises l'Assemblée ont fait croire même au petit peuple *qu'on pouvait se passer de roi*, et de toutes les places j'ai entendu crier : *Nous n'avons plus besoin de roi.* » C'est un correspondant du prince de Salm qui, le 24 juin, écrit en ces termes.

De fait, une vague de républicanisme sembla près d'emporter incontinent la Constitution et le trône des Bourbons. Il n'était pas besoin de renverser le roi : « Il s'est détrôné », écrit dès le 22 juin un évêque constitutionnel, Suzor. Encore ce prêtre croyait-il à un « enlèvement ».

Enlevé ou en fuite, Louis XVI était tombé au dernier degré du mépris. « Mannequin royal à mettre sous séquestre », écrit Mme Roland : « Louis le Faux », « gros cochon », crie-t-on dans les faubourgs. Ce qui était plus grave, c'est que ce mépris avilissant perçait dans les discours, même de ceux qui allaient, à l'Assemblée, défendre la monarchie; il n'est pas jusqu'au journal de Gouverneur Morris, si hostile à la Révolution, où l'on ne retrouve un échos de propos infamants : « Nature basse et cruelle, écrit-il..., brutal et hargneux; » et, pour conclure : « Il n'est pas étonnant *qu'un pareil animal* soit détrôné. » Et c'est un ami de la Cour qui écrit.

Le roi en fuite est odieux; le roi enlevé est méprisable;



le roi pris, en tous cas, prête à rire; on tient pour avili l'homme qui est rentré à Paris portant sur la face la trace des crachats de la province.

La Nation, par contre, s'était sentie grandie et la Révolution plus assurée, tant avait été général « le coup électrique », (comme l'écrivit un député), qui avait mis tout le monde debout, de l'Hôtel de Ville de Paris aux petites communes d'Argonne. Par ailleurs, l'ordre n'avait pas été troublé. On en concluait : « Il peut y avoir une nation sans roi, mais non pas un roi sans nation. »

\*  
\* \*

La Constituante, un instant, parut le penser. Louis XVI restait provisoirement « suspendu »; l'Assemblée gardait le sceau de l'État. La Droite elle-même était gênée dans ses protestations. Une partie de la Gauche cependant ne sembla pas disposée à pousser plus loin ses avantages. Par une fiction dont personne n'était dupe, il fut convenu que le roi avait été *enlevé*. Bouillé s'était, aussi bien, par une lettre publique, déclaré l'auteur de l'enlèvement et s'était émigré. L'Assemblée le chargea d'anathèmes. Pas une proposition ne se formula, ayant pour objet la déchéance de Louis.

En revanche, telle proposition courait les clubs. Dès le 21, les Cordeliers la mirent à l'ordre du jour : ils sollicitèrent les Jacobins d'en délibérer. Brissot et Condorcet commencèrent une campagne contre « l'automate royal ». Pétion était assez tenté de les suivre, encore qu'ébranlé par l'illusion flatteuse et un peu grotesque qu'il avait, dans la voiture de retour, inspiré un sentiment tendre à la sœur du roi, Madame Elisabeth. Mais Robespierre, circonspect, à son ordinaire, se prononça contre toute tentative de « seconde révolution ». Nous aurons l'occasion de montrer combien ce rhéteur redouta toujours l'action directe. Cet avocat avait toujours peur d'être dépassé par les hommes à poigne, les oseurs, comme ce Danton qui, à cette heure, menait les Cordeliers. Marat eût écarté le roi, mais pour nommer « un tribun militaire ». (L'« Ami du Peuple » sera toujours un césarien.) Il parut bientôt à une Madame

Roland que « le moment heureux pour la liberté s'échappait sans qu'on en profitât ».

La Province d'ailleurs, qui venait de se montrer « patriote », restait royaliste. Dans un club d'Angers, il est vrai, un obscur tribun, Cordier, attaqua l'inviolabilité du Roi « aussi absurde que l'infailibilité du pape », et prévoyant (la chose est singulière) « une guerre de géants », demanda qu'on se choisît « un Empereur ». Un club de Montpellier inspiré par Cambon adressa aux autres sociétés un appel à l'Assemblée. « Faites de la France une république ! » Mais elles ne suivirent pas.

Cependant, à Paris, les républicains ne désespéraient pas de déterminer un mouvement. Une pluie de pamphlets antiroyalistes tombait sur la ville. Le Manège néanmoins résistait. D'ailleurs Gorsas, journaliste jacobin, sans connaître les idées de l'humble Cordier, d'Angers, écrivait. « Mieux vaut un roi soliveau qu'une grue républicaine. » On craignait déjà « le tribun militaire » de Marat. Condorcet ayant prôné la République, un autre pontife se prononça contre : Sieyès laissa tomber un oracle : il était favorable au régime monarchique « qui finit en pointe », tandis que le gouvernement républicain finit en plate-forme » ; « le triangle monarchique est bien plus propre, prononça-t-il, que la plate-forme républicaine à cette division des pouvoirs qui est le véritable boulevard de la liberté. » Devant un oracle aussi décisif, toute hésitation devait cesser.

Barnave emporta le reste. Il était maintenant tout dévoué à la famille royale. Mirabeau avait deviné dans cette nature extrême, emportée, généreuse et vaniteuse, un tribun « ralliable ». L'infortune royale, vue de près entre Meaux et Paris, l'avait ému de pitié : il se sentait désormais un loyalisme attendri. Sans se vanter de tels sentiments, il combattit l'idée républicaine avec énergie. Il enleva les décrets du 13 et 16 juillet qui, innocentant le roi, le rétablissaient dans ses droits — en principe, car il resterait suspendu jusqu'à la promulgation de la Constitution. Pour satisfaire les républicains, on parla d'imposer au « marmot royal » un gouverneur qui serait Condorcet.

Les Jacobins semblaient, par contre, déterminés en majorité à marcher. La pétition y avait été portée. Un schisme s'était

alors déclaré : les Lameth, Sieyès, Barnave avaient, en protestant bruyamment, quitté le club pour fonder, au couvent des *Feuillants*, une société rivale, secouant la poussière de leurs semelles sur « ce mauvais lieu », comme écrit Rabaut, où l'on parlait d'établir « je ne sais quelle république ». Les Jacobins, délestés de leurs modérés, avaient décidé de soutenir la pétition. Elle serait solennellement portée sur l'autel de la patrie, au Champ-de-Mars, le surlendemain 17.

La Fayette était résolu, lui, à s'opposer par la force à la manifestation. Les nouveaux *feuillants* n'étaient pas gens à le retenir. « L'inférieur département de Paris », comme dit Fournier l'Américain, était pour eux et prêt à s'entendre avec « les deux conjurés Bailly et La Fayette » pour « une machination nationicide ». Plus simplement, la garde nationale était appelée sous les armes : Bailly se prépara à aller jusqu'à la proclamation de la loi martiale.

Le 17 au matin, des groupes se rendirent à l'autel de la patrie sous lequel ils trouvèrent deux individus dont on dit tout de suite « qu'ils le voulaient miner ». Horreur ! La foule avait ses nerfs : on frappa ces « misérables », on les pendit ! La nouvelle se répand dans Paris, dénaturée par les deux partis. Ces deux vagabonds deviennent, pour les uns des ennemis de la patrie qui voulaient faire sauter les pétitionnaires, pour les autres de paisibles citoyens odieusement massacrés. Un fait était certain : ces pauvres diables avaient été mis à mort révolutionnairement. La foule grossissant, La Fayette marcha sur le Champ-de-Mars avec quelques bataillons. La foule les nargua : la populace était, depuis deux ans, habituée à voir les fusils s'abaisser devant elle. Mais la bourgeoisie était, avec raison, alarmée ; les gardes nationaux en avaient assez, fort mécontents d'être sous les armes par une chaude journée de dimanche ; La Fayette avait entraîné Bailly qui, aussi bien, devait être là. Celui-ci fit déployer le drapeau rouge, enseigne de la loi martiale.

Une volée de pierres accueillit général, maire, garde et drapeau. La garde, cependant, fit en l'air sa première décharge : un énergumène répondit à ce geste relativement pacifique en tirant sur La Fayette ; les soldats énervés, à l'instant, firent une décharge qui, dans la foule, creusa de gros trous.

Ce fut alors une débandade éperdue : la cavalerie chargeait ; la foule, entraînée à l'audace par l'impunité, puis à l'instant désillusionnée cruellement, se dispersait en fort mauvais arroi : les curieux se sauvaient mourant de peur. Si, le 13 juillet 1789, Lambesc avait fait ce que fit, ce 17 juillet 1791, ce « démocrate » de La Fayette, jamais la Bastille n'eût été prise.

Mme Roland toutefois exagère beaucoup en parlant de « massacre ». Cette petite tuerie suffisait cependant à creuser un abîme entre La Fayette, la bourgeoisie, l'Assemblée, la Municipalité d'une part, et de l'autre le peuple des émeutes, les partis avancés et les clubs d'extrême-gauche. Quelques jours, la Gauche elle-même — croyons-en les lettres d'un Lindeï — admira la modération généreuse de La Fayette et se réjouit de « l'échec des Brissot, Danton, Laclot et Condorcet ».

On prévoyait à l'extrême-gauche « les proscriptions de Sylla ». C'était faire beaucoup d'honneur à l'esprit de suite de l'Assemblée et à l'énergie de La Fayette. Ce Sylla poudré à frimas répugnait à tremper ses manchettes dans le sang. Robespierre s'était — par un sentiment de peur qui lui était assez naturel — terré quelques jours ; il sortit de sa cachette. Danton seul se dut émigrer comme un Bouillé. Une instruction ouverte fut traînée en longueur pour ne donner aucun résultat. Danton revint d'Angleterre — avec les palmes du martyr.

L'Assemblée était trop lasse pour inaugurer un système de compression. Il lui eût fallu tout recommencer, réarmer l'autorité, dissoudre les clubs, rétablir l'armée dans sa force et reviser sérieusement la Constitution anarchique. Elle n'en avait plus la force.

D'ailleurs, elle avait le pressentiment qu'en dépit des fusillades, flétrissures et poursuites, les vaincus du 17 juillet étaient ses héritiers présomptifs. Robespierre ne venait-il pas d'être, par quelques milliers de votants parisiens, élu accusateur public par le département de Paris et son ami Pétion, président du tribunal ? Condorcet, désormais l'oracle du parti républicain, n'allait-il pas être nommé député de Paris ?

Le bras de l'Assemblée retombait fatigué et découragé. Elle courait à sa fin, à bout de souffle.

SOURCES. Oeuvres *déjà citées* de Aulard (*Jacobins*. II). Thomas Lindet Roger, Blauzat, Morris, Dumont, Mme Roland (*Lettres*). Malouet, Mounier, Vaissière, Rabaut, Maupetit, Fournier l'Américain. — *Lettre de l'évêque Suzor*. (*Annales Rev.*, III). Mme Roland. *Mémoires*. (éd. Perroud, 1905). *Révolution de France* n° 102. Sergent Marceau, *Relation*. (*Rev. Retr.*, Série II. 2.)

OUVRAGES *déjà cités* de Cahen, Meynier, Arnaud. — Dard. *Choderlos de Laclos*, 1905. Robinet. *Danton*, 1885.

---

## CHAPITRE XIV

### LA FIN DE LA CONSTITUANTE

L'Assemblée veut réviser la Constitution et ne le peut. Barnave trop tard éclairé. L'Assemblée s'abandonne : le vote de non-réégibilité. Avignon réuni. Entrevue de Pillnitz : les princes allemands croient faire un geste dilatoire : les émigrés en font un geste menaçant. Le manifeste de Coblenz. Le roi accepte et promulgue la Constitution. La fête de la Constitution. La Constituante a cru clore la Révolution et la laisse ouverte.

« Des 83 coins de la France, écrit le 11 août la « jacobine » citoyenne Jullien, on crie : Une nouvelle législature ! »

La France était lasse de l'Assemblée : elle ne pouvait l'être autant de l'Assemblée que celle-ci l'était d'elle-même. Tous aspiraient à s'en aller, les uns réellement à bout de forces physiques, les autres au dernier terme du désabusement.

« Le changement qui s'est fait dans la manière des chefs démocrates, écrit un ambassadeur le 4 septembre, est prodigieux : *ils paraissent maintenant convaincus de l'impossibilité de faire aller la Constitution.* »

De fait, ils essayaient de la redresser en la revisant. Mirabeau avait *in extremis* arraché cette résolution à l'Assemblée. Et maintenant Barnave, qui l'avait combattue, s'en armait. J'ai dit le sentiment qu'il avait rapporté du terrible voyage de Champagne. Ce sentiment jouait son rôle ; en fait, le jeune député achevait une évolution qui était fatale : Mirabeau l'avait prédite. Barnave, un jour, dit à Malouet : « J'ai beaucoup vieilli depuis quelques mois. » Comme Mounier en 1789, comme Mirabeau en 1790, Barnave, en 1791, s'aperçoit qu'il n'a procédé qu'à « des destructions » et aspire à restaurer. Nous verrons Vergniaud et Brissot en 1792, Danton et Desmoulin en 1794 « vieillir » ainsi en quelques mois — toujours trop tard.

Ce Barnave était un cœur immodéré dans une enveloppe de glace : « il avait, dit un contemporain, toutes les grâces de la jeunesse sans en avoir le feu ou plutôt sans en avoir la flamme, car il brûlait en dedans. » Maintenant il brûlait de réparer. La reine comptait sur lui ; les clubs criaient sa trahison : Barnave allait à droite, « se *Maurysisait* ».

Il pensait entraîner ses amis : Lameth, Le Chapelier, Du Port — l'ancien triumvirat « jacobin » qui venait de désertier le célèbre club. De fait, ils voulaient bien réagir, mais ils avaient peur de ne pas rester les maîtres de la réaction déchaînée. « Comment, disaient Le Chapelier à Malouet, rendre à l'autorité royale l'énergie dont elle a besoin, si nous avons à craindre qu'on ne la tourne contre nous ? ». Ils avaient peur d'être « dévorés » par les clubs au profit de leurs « ennemis » des Tuileries. A l'Assemblée même, la Droite repoussa leurs avances. Wimpfen, qui avait porté aux « Noirs » (la Droite) les propositions de la nouvelle gauche, dit en partant : « Vous voulez tout perdre et malheureusement vous perdez tout. » On raillait, au côté droit, ces gens qui, disait Rivarol, « après avoir été incendiaires viennent s'offrir pour être pompiers ». Il eût fallu, au contraire, accepter l'offre de ces « incendiaires » : pas de meilleurs pompiers, parce qu'ils savent où le feu a été mis.

Le résultat de ce désaccord fut que la Gauche n'osa reviser sérieusement. Il faut la haine de Mme Jullien contre ce nouveau parti « contre-révolutionnaire », pour affirmer, le 25 août, que « tous les fleurons de la couronne ont été ramassés et rattachés avec art » — par ces « reviseurs », écrit violemment Barbaroux, qui « déshonorent la Constituante ».

En fait, lorsque Malouet proposa de fortifier l'autorité, un Biauzat, qui siège à côté de Le Chapelier, crie : « Ceci n'est rien moins qu'une contre-révolution. » Et Le Chapelier, qui a poussé Malouet à la tribune, prend si peur, que c'est lui qui propose de lui retirer la parole. On se contenta de reviser la loi électorale sans qu'on aperçoive clairement en quoi telle révision pouvait empêcher les violents de se faire élire. Par contre, l'Assemblée, pour fermer la bouche aux républicains qui menaçaient, décida que la Constitution ne pourrait être révisée sous aucun prétexte avant dix ans par une Convention — en 1801

par conséquent. Rétrospectivement cette décision fait sourire. Où était en 1801, la Constitution de 1791 ? Trois Constitutions l'avaient déjà remplacée tour à tour : et parmi les votants de 1791 qui, plus heureux que Barnave et Le Chapelier, avaient échappé à l'échafaud, beaucoup étaient alors les fonctionnaires du pouvoir consulaire.

\*  
\* \*

Par une température torride, l'Assemblée fatiguée expédiait sa besogne. Elle était impopulaire et en avait conscience. La moisson avait été mauvaise : « récolte d'un quart moindre en gerbes que celle de 1790 », écrit un campagnard en juillet 1791. Les ouvriers, renvoyés des ateliers nationaux, envoyaient au diable les députés. On accablait de lazzi ces gens qui gâchaient leur propre ouvrage. Eux-même se raillaient. « Ma foi, disait l'un d'eux à un collègue, cela est aussi bête que le décret que nous avons rendu hier. — Pourquoi dater, Monsieur ? » répondait l'autre. Le public pensait de même. Mille témoignages nous sont fournis de l'écrasante défaveur, qui accablait l'Assemblée défaillante.

C'est probablement la conscience de cette impopularité — à certains égards injuste — qui poussa la Constituante à la suprême sottise. Beaucoup crurent faire un beau geste en décidant qu'aucun Constituant ne pourrait être réélu député à la Législative. Suprême sottise, ai-je dit : par elle, ces hommes consumaient la perte de leur œuvre même. De ces idéologues le contact des affaires commençait à faire (les velléités de revision en font foi) des parlementaires plus avertis. Rentrés dans la Législative, ils eussent peut-être apporté quelque tempérament aux lois votées par eux et appliqué, en tous cas, la Constitution dans l'esprit où, finalement, ils l'avaient votée. La Droite — une fois de plus — ne comprit pas : elle poussa à la mesure, dans le désir (puéril) de rejeter au néant une Assemblée qui l'avait mortifiée. Nous avons l'aveu de Malouet : « Il ne nous restait plus qu'une grande faute à faire et nous n'y manquâmes point. »

Mais Malouet avoue « une tête épuisée ». De Rabaut à



Biauzat, nous trouvons le même aveu dans vingt journaux et lettres : le geste fut surtout de lassitude et d'abdication.

On écartait, d'autre part, les discussions gênantes. La Constitution Civile faisait partout fiasco; on ajourna tout débat à ce sujet. Les émigrés faisaient rage — nous le verrons — à Coblentz; on renonça à prendre des mesures : « impossible de fixer les opinions », écrit un député. L'Empereur et le roi de Prusse se rencontrèrent à Pillnitz, la Constituante, hier si chatouilleuse, ignore Pillnitz. C'était la politique de l'autruche. L'armée achevait de se mutiner : l'Assemblée ne prit que « des mesures ridicules », écrit, le 29 août, un des spectateurs des tribunes. La question d'Avignon s'était — *in extremis* et pour la quatrième fois — posée, l'Assemblée la résolut, au contraire, pour s'en débarrasser, d'une façon radicale. En vain l'agent secret de Rome, Salamon, avait couru chez Barnave (« Moi chez Barnave ! », écrit-il), le décret qui annexait le Comtat fut voté le 12 septembre. Maury formula une protestation dont le style médiocre prouve que le rude champion, lui aussi, défaillait.

\* \* \*

Ce dernier vote était cependant grave. Il donnait à l'Europe un prétexte.

L'Empereur semblait, à la vérité, peu disposé à le saisir. Certes il se rapprochait de Berlin; la Prusse et l'Autriche semblaient résolues à marcher enfin d'accord. De Vienne, Kaunitz avait, en outre, invité les gouvernements à s'entendre pour une commune action. Mais, au fond, Léopold cherchait simplement à embarrasser les cabinets. La plupart, pour diverses raisons, firent, ainsi qu'il s'y attendait, des réponses dilatoires. Catherine, tout en louant les Allemands d'agir, prétextait de « la saison trop avancée » pour garder ses troupes en vue de l'exécution qu'elle projetait à Varsovie. La Prusse elle-même, toujours réaliste, entendait qu'avant de prêter ses troupes à l'Autriche, celle-ci, véhémentement soupçonnée de se vouloir arrondir sur les marches de France, offrit de solides « garanties » : on lui devait promettre d'avance et même donner incontinent des compensations. Tout cela sauva la France — pour six mois encore.

Les émigrés cependant étaient déçus et furieux. Le comte de Provence, sorti de France le 21 juin, tenait à Bruxelles une cour; car il s'était proclamé « régent ». Le roi de Suède, Gustave III, venu à Aix-la-Chapelle, avait exalté l'esprit de ces pauvres gens. On forgeait des plans d'invasion sans se préoccuper des dispositions réelles des puissances : et après l'invasion, on pendait hypothétiquement tout le monde, de La Fayette à Barnave. Bouillé, brave soldat qu'égarait la colère, s'offrait à « conduire les armées jusqu'à Paris » : il l'avait d'ailleurs déclaré dans une lettre folle à l'Assemblée qui, si celle-ci n'avait pas été en réaction, eût suffi à faire crouler le trône.

Le comte d'Artois — en dépit des supplications de Louis XVI — s'agitait et brouillonnait. Il obtint de la lassitude de l'Empereur une *autorisation* (dont on fit une *invitation*) à se rendre au château de Pillnitz, où s'allaient rencontrer les souverains allemands.

Ceux-ci comptaient — loin d'y décider la guerre — chercher un moyen de l'ajourner. Et lorsque, le 25 août, ils se furent abouchés, ils tombèrent d'accord sur la nécessité de reculer « l'exécution ». Là-dessus, le 26, tout l'état-major émigré arriva : Bouillé, Calonne, Polignac, Condé, Artois. Celui-ci exigeait une déclaration en dix articles, l'un d'eux prévoyant pour Paris l'extermination et pour les fauteurs de la Révolution « les derniers supplices ». Les souverains — précisément parce qu'ils venaient d'ajourner toute décision — ne voulurent point laisser partir les mains vides ces insupportables émigrés. Ils rédigèrent une déclaration, à dessein très équivoque, où l'Empereur subordonnait au concours de l'Europe entière toute intervention. « *Alors et en ce cas...* », disait la déclaration, et Léopold, une lettre en fait foi, affirmait que cette formule dilatoire rendait le geste inoffensif.

Mais alors les émigrés transformèrent ce demi-échec en succès éclatant. Tandis que Léopold, d'accord avec Frédéric-Guillaume, conseillait à Louis XVI d'accepter loyalement la Constitution, l'émigration lançait vers Paris le document de Pillnitz avec le commentaire le plus révoltant. Ce commentaire fut le *manifeste de Coblenz*. Rivarol, fort royaliste cependant, écrivait à Louis XVI que telle manifestation suffisait à « rallier tous les cœurs et tous

les esprits au corps législatif ». Le document vouait Louis XVI au sort qui effectivement l'attendait : les frères du roi, prévenus par tous, s'obstinaient à le perdre : « Caïn ! » s'écriait la reine, à la vue des signatures de Provence et d'Artois.

La tribune du Manège, cependant, resta muette. L'Assemblée s'en allait. L'arme fut mise de côté pour servir en temps utile. Du reste, on vit en ces incidents une chose surtout : c'est qu'en dernière analyse, on n'était pas encore attaqué, mais simplement menacé. « Si tous ces gens-là passent encore un mois sans nous attaquer, avait écrit Mme Jullien, en août, point de guerre avant le printemps. »

\*  
\* \*

L'Assemblée se sépara le 25 septembre, la Constitution une fois acceptée par Louis XVI et dûment promulguée.

Thouret l'avait portée au roi le 4 septembre. Le 13, le roi avait annoncé, par une lettre très digne, qu'il l'acceptait ; il ajoutait : « Je manquerais cependant à la vérité si je disais que j'ai aperçu dans les moyens d'exécution et d'administration toute l'énergie qui serait nécessaire pour imprimer le mouvement et conserver l'unité dans toutes les parties d'un si vaste empire ; mais puisque les opinions sont aujourd'hui divisées sur ces objets, je consens que l'expérience seule en demeure juge. » Puis il consentit à venir à l'Assemblée lire une déclaration d'acceptation le 14.

Si l'Assemblée fit au roi un accueil, par certains détails, mortifiant, le peuple ne le remarqua pas. Louis avait accepté la Constitution : on allait être tranquille ; c'était un brave homme. Marie-Antoinette elle-même qui avait gentiment souri aux députés, connut un instant de popularité, ce qui, lui écrivait dès le 16 son ami le comte de La Marck, « est un exemple du pouvoir que la reine pourrait exercer, si elle savait prendre sur elle et cajoler ce peuple mobile et frivole ».

Tout était à la joie : l'Assemblée avait voté l'amnistie, amnistie pour les émigrés qu'on engageait à rentrer, amnistie pour les fauteurs de troubles frappés dans les derniers mois.

Le 17 septembre, Paris fut en fête ; amis et ennemis de la

Révolution — de Morris à Biauzat — peignent en traits radieux cette fête sans lendemain. Au milieu des illuminations, le roi circula dans les Tuileries, en sortit, alla jusqu'à Chaillot, « constamment applaudi », écrit, le 20, un député de gauche : on chantait des couplets en son honneur ; l'Opéra-Comique reprit *Richard Cœur de Lion* ; le chanteur Clairval crut devoir chanter : «

O Louis, ô mon roi !  
 Tes amis t'environnent,  
 Notre amour t'environne.

Et le soir du 18, tous les théâtres firent applaudir des pièces royalistes : *Gaston et Bayard*, *le Siège de Calais*, *Henri IV à Paris*, *la Partie de Chasse d'Henri IV*. Pas l'ombre d'un Brutus ni d'un Scévola. Dans les rues on chantait :

« Not' bon Roi  
 A tout fait  
 Et not' bonne Reine  
 Qu'alle eut de la peine!  
 Enfin les v'la  
 Hors d'embarras. »

Ce fut le couplet qui, le 25, courut Paris. Ce jour-là une nouvelle fête mit les lampions aux fenêtres. Paris, pavoisé de tricolore, célébrait « la fin de la Révolution ». « A 5 heures, écrit un témoin, au milieu des Champs-Élysées, on a élevé un ballon. Il était surmonté d'un aigle qui, les ailes éployées, semblait emporter dans son vol rapide le globe sphérique, emblème de notre Constitution, et l'élever jusqu'aux nues... Au-dessous une petite nacelle dans laquelle deux intrépides ont été visiter les places éthérées où se forment les orages. » Le symbole était, de fait, complet : la Constitution était dans les nues ; arrivé dans les « places éthérées où se forment les orages », le pauvre globe devait s'y déchirer. L'aigle seul continuera à planer, attendant son heure, au-dessus de la France ravagée par l'orage.

Ce jour était celui de la clôture de la législature. Louis XVI, derechef, se rendit à l'Assemblée. Et cette fois il y fut traité en roi. On l'acclama longuement. Et, le roi parti, le président déclara les séances terminées. « Applaudissements de toute la France », écrit peu gracieusement un membre impatient de la nouvelle Législative.

Les députés partaient, nous le savons, excédés. « Enfin nous voilà libre ! Nous avons dételé ! » écrit Lindet. Ils se donnaient cependant quelques témoignages de satisfaction. (Il faut lire les lettres de Roger, de Rabaut, de Biauzat) : ils tenaient la Révolution pour close. Le roi l'avait écrit : « Le terme de la Révolution est arrivé ; que la nation reprenne son heureux caractère. » En lisant trente lettres écrites par les uns et les autres, du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> octobre, on voit que c'était l'opinion générale. De bons châtelains qui, depuis juillet 1789, se sont vu constamment menacés, respirent ; Fougeret se décide à « faire battre ses matelas », et la princesse de Lamballe, émigrée, rentre en France, toute joyeuse — un an jour pour jour avant l'heure où sa tête sera, au bout d'une pique, portée à Marie-Antoinette prisonnière.

N'importe ! dans les lettres d'un Roger, d'un Rabaut, si optimistes, il y a un doute cruel : « Si nos successeurs maintiennent la Constitution, ils seront nos sauveurs ! S'ils veulent en faire une autre, nous sommes perdus. »

Les successeurs, c'étaient ces députés fraîchement élus, tous trop jeunes, tous trop nouveau venus pour ne pas désirer faire quelque chose de nouveau. De fait, « l'ouvrier désertant son ouvrage, la Constitution était livrée à des hommes, qui allaient secouer fortement l'édifice et s'écraser sous ses ruines », écrira un de ces hommes nouveaux lui-même. D'autres viendront ensuite, les Conventionnels, qui achèveront l'œuvre de destruction. Les Constituants s'en indigneront : le Conventionnel aura raison qui, à l'un d'eux, démontrera que loin de détruire l'œuvre de la Constituante, la Convention l'a consommée : « Vous nous aviez confié un cadavre ; nous l'avons enterré. » Dans les ruines du vieil édifice monarchique, l'Assemblée — bien intentionnée, généreuse, patriote, amie de la liberté, dévouée à la monarchie — avait élevé un édifice

dont j'ai dit qu'il était si branlant que, prêt à s'écrouler, dès le premier jour, il devait fatalement écraser de ses ruines la liberté et la monarchie. Or l'orage menaçait : « Du bout de l'horizon avance avec furie le plus terrible des enfants », écrit-on le 31 août 1791. Point n'est besoin d'un bien grand ouragan pour balayer le monument politique élevé entre 1789 et 1791. Certes de grands principes avaient été posés qui serviront parfois de bases à l'œuvre de réédification menée à bien — entre 1799 et 1801 — par le consul Bonaparte et son conseil d'État. Mais sur ces bases qui, au surplus, n'étaient pas toutes solides, l'Assemblée n'avait su bâtir que des murs fragiles derrière une somptueuse façade qui, à peine crépité, s'effritait.

SOURCES. OEuvres déjà citées de Roger, Morris, Rabaut, Biauzat, Barnave, Roland. (*Lettres. Mémoires*), Lameth, Malouet, Vaissière, Salomon (*Lettres. Mémoires*), Esterhazy, Thomas Lindet, Mallet du Pan, Mirabeau, Mme Jullien, Guilhermy, Lacrosette, baron de Staël. — Hua. *Souvenirs*, 1871. Brissot. *Mémoires*, 1830. Barbaroux. *Mémoires* (éd. Dauban), 1886.

OUVRAGES déjà cités de Charavay, Esmein, Meynier, Tiersot. — Du Bled. *Les Causeurs de la Révolution*, 1885.

---

## DEUXIÈME PARTIE

### L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

---

#### CHAPITRE XV

##### UNE ASSEMBLÉE DE « ROMAINS »

Les « Nouveaux ». La Droite. Les Romains de Bordeaux. Le groupe « bordelais » ; ses *leaders*. L'Extrême-Gauche. Le Ventre. Escarmouche protocolaire. Brissot contre l'Europe. L'Émigration. Lois contre les émigrés et les prêtres ; sort déplorable des prêtres jureurs ; on les venge. Le roi ne veut pas approuver les lois de proscription. Les révolutionnaires désirent la guerre.

« Chacun pense qu'il va venir, du fond des provinces, des Aristide, des Fabricius, des Caton, des Cincinnatus », écrit la citoyenne Jullien le 14 août. Thomat Lindet signalait, au contraire, à son frère parmi ses collègues de « redoutables extravagants ». L'évêque constitutionnel voyait juste.

« Neufs à la gloire », suivant l'ironique expression de Necker, ils l'étaient tout autant aux affaires. Dix évêques constitutionnels, quatre maréchaux de camp, trois colonels, quelques savants des Académies, tels étaient, sur 750 députés, les gens « arrivés » ; à côté, quinze prêtres subalternes, trente officiers, vingt-huit médecins, — et puis une masse bruyante d'avocats et d'hommes de lettres. Ces derniers, nouveau venus à la vie publique, prétentieux comme tous ceux qui ont manié des idées sans toucher aux réalités, donnaient à l'Assemblée nouvelle un caractère très spécial : « Des bas bleus », écrit Morris : dangereux tribuns si l'on croit, avec Figaro, que « la république des lettres est

celle des loups ». Fort peu de propriétaires, de commerçants et d'agriculteurs. Presque tous étaient besogneux : « On a calculé, écrit-on en octobre 1791, qu'ils n'ont pas en bien fonds 300.000 livres de rente. » Choudieu voyait certains d'entre eux emprunter à leur voisin trois livres pour aller dîner. Cela accreditait le bruit — dont Necker se fait l'écho — que l'appât des 18 livres quotidiennes ne les avait pas laissés insensibles. Avec cela, le désir de se distinguer par de grands coups : terrible disposition, quand on songe avec Frénilly « qu'on ne leur avait laissé de grand à abattre que le trône ».

Une loi plus forte que leur volonté assignait les bancs de la droite aux constitutionnels, aux « feuillants » qui, à la Constituante, avaient siégé à gauche. Sur ce pilori qu'est un banc de la droite, ces amis de La Fayette et de Barnave, excellents libéraux, deviennent pour les hurleurs des tribunes « les députés de Coblenz » ; Couthon se contente de les traiter d'« endormeurs » ; Soubrany appelle dédaigneusement la Droite « le cul-de-sac » : en tous cas, des « contre-révolutionnaires ».

Ils ne l'étaient guère : le général Mathieu Dumas était un fanatique de La Fayette, en qui son voisin Ramond saluait « le fils aîné de la liberté ». Jaucourt était le type du gentilhomme de 1789 : n'avait-il pas, en 1790, salué, en plein club des Jacobins, « cette Révolution sur laquelle l'œil de la philosophie aime à se fixer dans une douce contemplation » ? Girardin se vantait très haut de ses relations passées avec « son vertueux ami, J.-J. Rousseau ». Les 44 députés de la droite étaient du même bois. Mais c'était le « côté droit, » et bientôt ces feuillants, si honnis à Coblenz, furent dûment tenus pour « de la faction autrichienne ». Cela suffisait à les rendre odieux. Par ailleurs, la Cour s'en méfiait et les trompait. Médiocres manœuvriers politiques, ils parurent vite voués à l'effacement. On ne peut donc s'étonner de voir, après quelques semaines, un jeune député quitter, sur la pointe des pieds, ces bancs dangereux, pour rejoindre le groupe des « députés de Bordeaux ». C'est le sceptique et élégant Hérault de Séchelles.

Ces députés de Bordeaux forment le noyau de la Gauche. Ce sont les futurs Girondins. Deux hommes se détachent sur cette



Gauche agitée : Brissot et Vergniaud, l'homme de lettres et l'avocat, — et le fait est très caractéristique ; le parti ne saura jamais que parler et écrire. L'Extrême-Gauche agira.

Il se faut toujours méfier, lorsqu'on parle de ces prestigieux « Girondins », des vieilles chansons qui bercèrent l'enfance de nos pères ; Lamartine et Michelet — sans parler d'Alexandre Dumas — nous ont condamnés à faire figure d'iconoclastes, lorsque nous portons la main, même sans passion, sur cette Gironde sacrée. Par contre, Biré a été pour elle plus que sévère. Il les faut juger avec équité — ces Girondins — et puisque nous les trouvons, en octobre 1791, sur les bancs de la Gauche, oublier leurs futures disgrâces de 1793 : en 1791, c'étaient d'ardents Jacobins, et c'est ainsi que voulaient être jugés Brissot, Vergniaud, Grangeneuve, Guadet, Gensonné, Isnard, qui vont plus particulièrement marquer en ces séances et les cent députés qui les suivaient ; ils allaient d'ailleurs fournir, d'octobre 1791 à juillet 1792, onze présidents sur vingt au grand Club. Ils sont même, à certains égards, plus avancés que Robespierre : fanatiques de Rousseau comme lui, ils ne s'inclinent pas, comme Jean-Jacques et son prophète devant l'Être Suprême ; la plupart ne sont pas déistes, mais athées. Guadet reprochera avec amertume à Robespierre — dès janvier 1792 — d'avoir parlé de la Providence.

D'ailleurs, ils sont païens par un culte naïf de l'antiquité. Ils sont Romains, partisans des deux Brutus, de Gracchus, de Caton. Ils sont républicains pour s'être nourris de Plutarque, philosophes pour s'être nourris de Marc-Aurèle. S'ils attaquent Louis XVI, c'est en l'appelant Tarquin ou Caligula. Ne leur dites pas qu'ils sont députés de la Gironde : ils le sont du Péloponèse ou du Latium. Vergniaud en est insupportable. Le Mont Aventin, c'est leur Montagne, nullement le Sinaï qui est celle de Robespierre.

Par-dessus tout, ils sont avocats ou hommes de lettres. La phrase les éivre, celle qu'ils entendent et plus encore celle qu'ils prononcent. Vergniaud ou Guadet peuvent monter à la tribune avec l'idée qu'ils n'attaqueront pas le roi, ils le démolissent ; qu'ils n'exciteront pas le peuple, ils le soulèvent. Vaublanc, leur collègue, a dit la « griserie » qui les saisit en

face des acclamations : « Ils allaient souvent au delà de leurs propres sentiments et souvent, en sortant de la salle, rougissaient de ce qu'ils avaient dit. » Leur tempérament de tribuns les contraint : ils veulent des applaudissements. Ce sont alors des phrases terribles : toute la Terreur tient dans une proposition d'Isnard : « Il faut couper la partie gangrenée pour sauver le reste du corps ! » Aucun ne voudrait répandre le sang : chacune de leurs phrases ouvre une écluse où le sang coulera à flots, y compris le leur — parce que la phrase est forte, belle et se fait applaudir.

Ils aiment la belle phrase : ils aiment aussi le beau geste, le coup de théâtre. Ces enragés classiques sont par là terriblement romantiques. Ils se suicideraient pour frapper les esprits. Leurs *Mémoires* (ils en écrivirent tous sur le seuil de la tombe) témoignent de cette persistante ambition « d'être beaux ».

Ils l'étaient presque tous : Guadet (de Bordeaux) très brun, maigre, l'œil de flamme dans un teint de bile, redouté à cause de ses sarcasmes, pince-sans-rire tragique ; Gensonné, de Bordeaux aussi, froid, coupant, la tête farcie d'idées générales et de systèmes ; Ducos, de Bordeaux encore, enthousiaste, pétri de lettres, jeune héros nimbé déjà de lumière ; Grange-neuve, autre Bordelais, audacieux, violent, passionné ; Isnard, lui, de Marseille, aux propos « marqués de caractère de feu », écrira son collègue Couthon, au style tragique et presque forcené, sans cesse aliéné de lui même. Vergniaud — puisqu'ils étaient avocats — était leur maître : l'homme des réquisitoires, à l'éloquence classique, mais incapable de produire autre chose que la *Catilinaire* ou la *Philippique* ; parfois une logique enveloppante, plus souvent d'imposants sophismes, des beautés, de la chaleur, le tout, manié avec un art si admirable qu'il donnait presque l'illusion de l'improvisation : somme toute, ce Vergniaud fit — écrit le député Lamothe, — tout de suite « sensation » : d'ailleurs indolent, voluptueux, plus Byzantin, celui-là, que Romain, et demandant à la harpe de Mlle Candeille, aimable actrice, de bercer ses rêves et plus tard d'anesthésier ses rancœurs.

Brissot était moins sentimental ; c'était un bon mari avec une apparence de quaker qu'il accentuait depuis son séjour à

Philadelphie ; ce puritanisme affecté impressionnait les naïfs. Il se tenait pour omniscient, parce qu'il avait beaucoup écrit. Il était dès lors le plus susceptible des hommes, gardant d'éternelles rancunes que la Cour, puis Robespierre essuyèrent tour à tour. « Habile orateur », dit Mathieu Dumas, « mais ayant, écrit son autre collègue Beugnot, autant d'esprit que d'imprévoyance et voué par là à conduire un parti à sa perte ».

En dernière analyse, un brillant état-major politique — sauf qu'il ne s'y rencontrait pas un seul homme d'État. C'est pour quoi ils avaient — eux si orgueilleux — une naïve dévotion pour Condorcet. Ce « professeur de morale spéciale » allait être le Sieyès de la seconde assemblée — vite odieux par là aux pontifes de la première, Sieyès et Robespierre. Très supérieur, comme penseur, aux gens agités de la Gironde, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences était par malheur extrêmement ennuyeux. Son esprit était, écrivait Mme Roland, « une liqueur fine imbibée dans du coton » ; plus brutal, Rivarol disait qu'il « écrivait avec de l'opium sur des feuilles de plomb ». Il paraissait un oracle. Quand il « parut *enfin!* » (cet *enfin!* en dit long), il y eut une poussée de curiosité. Il ennuya : mais il était Condorcet. On se résigna vite à le subir et même à l'admirer. Il faut des oracles à toute Assemblée.

Il siégeait sur les limites de l'extrême-gauche. Il y trouvait de fâcheux compagnons. C'étaient les Cordeliers : les trois figures marquantes de ce petit groupe furent longtemps Chabot, Bazire et Merlin. « On assure qu'ils sont zélés patriotes, mais quels hommes ! » écrira, en juin 1792, la citoyenne Jullien elle-même. C'étaient « les niveleurs » comme les nomme Dumas : l'ex-capucin Chabot paraissait à Thomas Lindet voué à Charenton ; Bazire de Dijon et Merlin de Thionville étaient plus relevés que ce moine dévoyé en passe de devenir un voleur ; mais ils semblaient frénétiques. Cependant avant tous « l'horrible capucin », comme dit son collègue Dorizy, effraie et repousse.

À gauche encore, Robert Lindet, citoyen probe d'assez médiocre envergure, et Lazare Carnot qui disait de lui-même qu'il « parlait peu, étant militaire », « s'ensevelirent dans l'obscurité des comités », de l'aveu de Lindet. L'évêque Fauchet — pauvre prêtre exalté — représentait là le *socialisme* le plus senti-

mental, sorte de Vicaire Savoyard égaré dans la politique et qui paiera cher ses divagations.

C'était le Centre qui devait, en toutes circonstances, faire pencher la balance : un Pastoret, ex-conseiller à la Cour des aides et membre de l'Académie des Inscriptions, un Bigot de Prémeneu, administrateur froid et honnête, un Cérutti, un Lacépède semblent plus près de Ramond et de Beugnot que de Chabot et même de Brissot. Mais c'étaient gens prudents. « Phalange immobile pour le bien et qui ne se remuait que par la peur », écrira leur collègue Hua. Ils se disaient « *impartiaux* ». « Ce M. Pastoret est moitié l'un, moitié l'autre », écrit-on le 4 septembre. « C'est une cervelle de renard dans une tête de veau », avait dit de ce prototype des « *impartiaux* » le terrible Mirabeau. Ces habiles gens se faulilleront à travers la Révolution : il en est qui mourront marquis comme Pastoret ou comtes comme Bigot : ils seront sénateurs de Napoléon, pairs de Louis XVIII, quelques-uns de Louis-Philippe. Ils se proclamaient cependant des « indépendants ». Après avoir appuyé la Droite, ils se débanderont, se rallieront à la Gauche. Hérault de Séchelles, plus résolu, n'avait pas daigné, entre Droite et Gauche, faire étape dans leurs rangs incertains.

Telle quelle, l'Assemblée est inéluctablement vouée à être conduite par son côté gauche. Seule, cette Gauche est à peu près groupée. Les 130 députés, inscrits aux Jacobins, y reçoivent le mot d'ordre : ils finiront par entraîner au club près de 400 de leurs collègues. D'autre part, Droite et Centre étaient rarement au complet : la Gauche seule ne dégarnissait pas ses bancs ; Chabot écrit à sa mère, en décembre 1791, qu'il siège du matin au soir et parfois la nuit. La Gauche était en permanence. Violente, elle intimidait ; éloquente, elle entraînait. Elle était en outre appuyée par les tribunes menaçantes, et comptait sur elles pour terrifier. Aussi demandait-elle sans cesse l'appel nominal : « Si vous me demandez pourquoi nous l'emportons, écrit le député Soubrany, de la Montagne, je vous répondrai : par la publicité des séances. Soyez certain que si les décrets se faisaient au scrutin, les émigrés, les ministres du roi auraient beau jeu. » Dès lors, la Droite est perdue. La

Gauche a dans la main tous les atouts — et quelques cartes biseautées.

\*  
\* \*

La première escarmouche fut d'ordre protocolaire. Elle marqua la première séance. Nos gens étaient arrivés en assez modeste appareil, « en galoches et en parapluies ». Cela explique l'orage qui s'élèvera, quand il sera proposé de ramener de 18 à 14 livres par jour l'indemnité parlementaire. Mais les députés entendaient bien abaisser le trône au niveau de « leurs galoches et de leurs parapluies ». « Quel plaisir, écrivait Necker, pour ces messieurs de donner des ordres à leur premier commis le roi de France ! » Il fallait que ce commis eût la place d'un commis : Grangeneuve ayant proposé de rayer du vocabulaire les mots de *Sire* et de *Majesté*, Couthon demanda par surcroît que le trône fût supprimé : le roi s'assiérait sur un fauteuil à côté de celui du président. La double proposition fut votée.

Louis XVI semblait cependant résolu à ne plus se laisser maltraiter : il avait accueilli assez sèchement une députation de l'Assemblée ; il fit dire au Manège que, si le décret était maintenu, il ne viendrait pas à l'Assemblée. Celle-ci — qui longtemps sera fluctuante — dut reculer et rapporta le décret.

Le roi vint donc ; sa passagère raideur avait fondu devant ce petit succès ; il parla harmonie : « Que l'amour de la patrie nous rallie et que l'intérêt public nous rende inséparables. » On applaudit.

On avait applaudi aussi quand il avait affirmé la nécessité de restaurer l'ordre dans l'armée et de mettre le royaume en état de défense, tout en rétablissant la bonne intelligence avec l'Europe.

L'Europe ! c'était la grande préoccupation maintenant, et Louis XVI avait de bonnes raisons pour essayer de dégager sa responsabilité. Brissot, qui avait des lumières sur les deux mondes, rendait de menaçants oracles. La déclaration de Pillnitz, le manifeste de Coblenz soulevaient en France de légitimes indignations. Que les frères du roi eussent signé ces menaces à la nouvelle France, cela, à juste titre, paraissait coupable folie.

Le comte de Provence avait, par surcroît, étant « régent », protesté contre la Constitution ; sous la cour en exil, l'émigration enfin se déchaînait.

Elle était devenue un danger public. Traités en parias dans leurs provinces, les nobles perdaient de jour en jour plus nombreux. Ces émigrés de 1791, on ne les peut blâmer comme ceux de 1789 : ils étaient, s'ils restaient, réellement en danger. Il faut, en tous cas, avant de les condamner, lire les lettres où ils expriment leurs craintes et par ailleurs leurs hésitations. Au reste, il y avait propos délibéré de les pousser hors de France. Ne disait-on pas à gauche : « Tant mieux, la France se purge ! » et un député n'avait-il pas appelé cette émigration « la transpiration naturelle de la terre de la liberté » ?

Ces malheureux s'étaient entassés sur les bords du Rhin et attendaient. Beaucoup déjà commençaient à voir clair dans « les chimères dont on les avait bercés », comme écrit la duchesse de Tavannes (il faudrait citer toutes les lettres « désolées » de cette dame). Il est clair que beaucoup eussent aimé rentrer : certains rentraient : « la mode, écrit le 26 octobre le député Le Coz, est plutôt de rentrer. » Il eût fallu qu'Assemblée et directoires départementaux pratiquassent une politique très ferme vis-à-vis des brûleurs de châteaux et des tyranneaux locaux : beaucoup d'émigrés fussent revenus.

Malheureusement un autre groupe d'émigrés excitait l'indignation plus que la pitié. « Têtes folles », dit d'eux un de leurs compagnons, ils se groupaient autour des princes et se complaisaient dans les chimères : ils intriguaient, excédant d'ailleurs de leurs extravagances et, aussi, de leurs mœurs, Belges, Allemands, Suisses et Piémontais, leurs hôtes. Chacun de ces prétentieux personnages bouleversait l'Europe et écrasait la France, de la « cour » du comte d'Artois au *café des Trois Couronnes* de Coblenz où les vieux chevaliers de Saint-Louis emportaient les places de Lorraine comme les vieillards de *Lysistrata*, sauf que c'était en jouant au *trictrac* — du reste plus décidés que jamais à faire pendre La Fayette, Barnave et Lameth, voire Bailly, de préférence même à Robespierre et Marat.

Chose plus grave, certains d'entre eux s'étaient organisés

en légion, « *l'armée de Condé* ». Celle-ci parut d'abord relever de l'Opéra-Bouffe ; tout le monde y prétendit être officier, encore qu'on assurât à qui condescendrait à être soldat une royale paye. Calonne, ministre du « régent », pour faire cesser les rivalités, avait mis les grades à l'encan. L'armée, ainsi « organisée », attendait dans l'oisiveté que les Allemands « entrassent » et proférait d'horribles menaces. L'exil faisait divaguer les plus sages. « Je connais le chemin de Paris, s'écriait le maréchal de Broglie (dont le fils d'ailleurs continuait à servir dans les rangs de la Nation), j'y guiderai les armées étrangères et de cette orgueilleuse capitale, il ne restera pas une pierre. » A Paris, de telles paroles couraient les clubs, faisaient le désespoir des modérés et des Tuileries mêmes, mais la joie des violents, en donnant à la Gauche des armes empoisonnées.

L'Assemblée, moins scrupuleuse que sa devancière, entendait traiter en factieux ces gens aveuglés, mais plus souvent malheureux. Le roi avait espéré la prévenir : le 14 octobre, il avait publié une proclamation où il suppliait les émigrés de rentrer. L'Assemblée ne se pouvait contenter avec ce platonique appel. Le 20, le débat de l'émigration commença. Il fut très vif dès qu'on y mêla la question religieuse qui, plus encore que celle de l'émigration, hantait les esprits. La Gauche, dont j'ai dit l'anticléricalisme foncier, espérait bien englober les prêtres « réfractaires » dans l'exécution.

Pie VI avait, nous le savons, solennellement condamné la Constitution Civile : immédiatement des rétractations s'étaient produites qui, décidément, faisaient de l'église officielle une minorité schismatique et à l'index des paroisses. Nogaret, évêque de la Lozère, écrit : « Je suis hué et insulté publiquement » et Arbogast, évêque du Haut-Rhin, a appelé *in extremis* à l'aide l'Assemblée Constituante défailante : « Aidez-moi, je ne puis plus tenir. »

C'était l'appel de la nouvelle Église au bras séculier. La Législative qui allait, contre l'Émigration, recourir — Sorel l'a bien montré — aux lois de Louis XIV, était amenée à adopter sa doctrine pour protéger cette absurde Église d'État.

Le prétexte était « l'hostilité des prêtres ». Cette hostilité, à la vérité, n'était pas contestable : chassés de leurs presby-

tères et de leurs églises, après avoir été dépouillés de leurs biens par la Révolution qu'en 1789 ils avaient acclamée, les curés tenaient sur les nouveaux maîtres des propos sans aménité. De l'Alsace au Midi, au Plateau Central et à l'Ouest, les fidèles approuvaient ces propos : des mouvements se dessinaient, hostiles non pas aux nouvelles lois civiles, mais au nouveau régime religieux : en Calvados, on en avait perçus, on en percevait de plus menaçants dans le Gévaudan, en Poitou, en Anjou. Gensonné, chargé d'un rapport sur cet objet, dénonçait, en ces mouvements (réellement sans cohésion et tous spontanés) une vaste conspiration des prêtres. Ce n'étaient pas les dix prélats *jureurs* de l'Assemblée (fort aigris) qui détourneraient le bras auquel — trois mois avant — ils faisaient appel. Pour tout ce monde, il était indiqué que les prêtres, « complices des émigrés », devaient être traités comme les émigrés et les princes « complices de l'étranger ».

Les émigrés furent d'abord sur la sellette : le débat devait durer onze séances ; il révéla les leaders de la Gironde qui presque tous y prirent part : Brissot, Isnard, Gensonné, Guadet, Vergniaud — et aussi Condorcet. Brissot proposait contre les émigrés — surtout s'ils étaient officiers et fonctionnaires — des mesures d'extrême rigueur : la rentrée ou la mort par contumace. Isnard l'appuya : le député du Var fut, à son ordinaire, effréné : « Il faut que vos ennemis soient vainqueurs ou vaincus : voilà où il faut en venir, et tout homme qui ne voit pas cette grande vérité est, à mon sens, un aveugle en politique. » Contre les prêtres, quelques jours après, il devait dire : « S'il existe des plaintes contre le prêtre qui n'a pas prêté le serment, il doit être forcé de sortir du royaume. *Il ne faut pas de preuves.* » Vergniaud prononça le discours capital : il y fut Cicéronien ; son éloquence à toge (« Des preuves légales!... des preuves légales!... des preuves légales! ») aboutissait ou à peu près à la brutale formule d'Isnard. On l'admira, on l'applaudit avec transport : ce Marcus Tullius Cicéron auquel ils rêvaient tous était ressuscité, et les « Catilina de Coblenz » devaient être frappés.

Sur le cas des princes, on se mit vite d'accord — « des Tarquins » ! disait De Bry. La Droite pensait avec la Gauche



qu'il les fallait sommer de rentrer : Louis XVI lui-même, offensé par les prétentions de l'outrecuidant « régent », voulait qu'il revint ; les Feuillants, qui l'assiégeaient de leurs conseils, estimaient (avec raison) qu' « on ne croirait pas le roi tant qu'on verrait ses frères à la tête de l'Émigration ». Le prince fut, par un vote unanime de l'Assemblée, sommé de réintégrer la France dans les deux mois, sous peine d'être déchu de ses droits à la régence comme à la couronne.

Le 9 novembre, le cas des émigrés fut réglé : on vota le projet de Vergniaud amendé par Isnard : la Droite avait en vain soutenu (les lettres d'un Lamothe montrent qu'elle était de très bonne foi et celles des émigrés qu'elle était dans le vrai) qu'il fallait laisser les intrigants se brûler à Coblenz, où on ne les prenait pas au sérieux, et faciliter aux gens, momentanément « aveuglés », une rentrée à laquelle beaucoup déjà aspiraient. La Gauche l'emporta ; le décret déclarait tout émigré suspect de conspiration si, au 1<sup>er</sup> janvier 1792, il n'était pas rentré : à cette date, les absents encourraient la mort avec confiscation des biens (Condorcet s'était, à son honneur, élevé contre cette abominable mesure). « La Nation, s'était écrié Vergniaud, le 26 octobre, tend les bras avec bonté aux émigrés. » Malheureusement la main de la Nation s'était faite, depuis deux ans, un peu trop rude aux malheureux.

Le 29 novembre, les prêtres furent servis : le débat avait été des plus violents durant dix séances. C'est alors qu'Isnard avait développé son « *Pas de preuves* » qui, repris un jour par Fouquier-Tinville, devait mener à l'échafaud les amis d'Isnard.

Le décret fut voté : les prêtres étaient tenus de prêter serment sous peine d'être suspects de révolte ; le refus réitéré vouait le « réfractaire » à la surveillance et, en cas de troubles dans les communes, à l'arrestation, puis à la détention. On n'en était plus aux scrupules « libérâtres » de la Constituante, et c'était fini de rire.

\*  
\* \*

Les décrets furent soumis au roi. Ils allaient ouvrir une

crise. Louis XVI sanctionna celui qui atteignait son frère : ce geste eût dû satisfaire la gauche (Vergniaud avait, bien entendu, d'avance comparé Louis à Brutus condamnant ses fils). Mais les deux autres décrets paraissaient au roi inadmissibles.

Louis XVI était à cette époque — comme trois mois avant — fort résolu à appliquer la Constitution; il s'entourait volontiers de constitutionnels; Barnave était écouté aux Tuileries et les ministres étaient tous des Feuillants. Mais précisément les décrets de novembre lui paraissaient contraires à la Déclaration des Droits et à la Constitution.

Le malheur est qu'épargnant les émigrés, il paraissait simplement obéir aux suggestions de la Cour, qui, elle, continuait à pratiquer plus ou moins sournoisement une politique absolument hostile à toute Révolution.

C'était une erreur : presque autant que la Cour, le directoire du département (d'opinions fort constitutionnelles) conseillait lui aussi au roi de ne point sanctionner. Quoi qu'il en soit, le 11 décembre, Louis faisait savoir à l'Assemblée qu'en ce qui concernait les décrets contre les émigrés et les prêtres, « il examinerait » : c'était la formule du *Veto*. La crise était ouverte : les constitutionnels semblaient résolus à soutenir le roi, et peut-être eussent-ils réussi à faire définitivement reculer la politique de violence si, à la même heure, l'attitude soudain plus hostile de l'Europe, encouragée par les émigrés, n'avait mis le roi, ses ministres feuillants, la Droite de l'Assemblée et tous les modérés dans la situation la plus difficile en donnant aux violents les prétextes qu'ils cherchaient avidement pour recommencer leur campagne. La guerre désormais menaçante allait précipiter les événements et mettre à néant tous les projets de résistance à la seconde Révolution.

SOURCES. OEuvres déjà citées de Thomas Lindet, Mme Roland (*Mémoires, Lettres*), Salamon (*Mémoires. Lettres*), Morellet, Vaissière, Esterhazy, Malouet, Mallet du Pan, Morris, Frenilly, Mme Jullien, Schmidt, M. Dumas, Aulard. *Jacobins*, III, 1892. Rabusson-Lamothe (député). *Lettres*, 1870. Soubrany (député). *Lettres*, 1867. Pinet (député). *Mémorandum*. (*Rev. Fr.*, 1906). Chabot, (député). *Lettres* (*Rev. Retr.*, 2<sup>e</sup> série VII). Couthon (député). *Correspondance*. 1872. Le Coz (député). *Correspondance*, I, 1900. Dorizy (député), *Souvenirs* (*Rev. Fr.*, 1904). Vaublanc (député). *Mémoires*, 1833. Hua (député). *Mémoires*, 1871. Choudieu (député). *Mémoires*, 1889. Girardin (député). *Sou-*

venirs, 1875. Beugnot (député). *Mémoires*, 1866. Brissot (député). *Mémoires*, (éd. Perroud, 1911). Pontecoulant (député). *Mémoires*, I, 1882. Carnot (député). *Mémoires*, I, 1860. Moore. *Journal (Rev. Rev., IV)*. B. de Molleville. *Mémoires*, 1897. *Correspondance de Mirabeau avec le Comte de la Marck* (lettres de la Marck, Pellenc, etc. postérieures à la mort de Mirabeau), II, 1850. Louvet. *Mémoires* (éd. Aulard), 1898.

Ouvrages déjà cités de Cahen, du Bled, Dard (*Hérault de Séchelles, Choderlos de Laclos*), Charavay, Esmein, Goncourt, — Colfavru. *La Législative*, 1885. Daudet. *Histoire de l'émigration* I, 1905. Montier, *Robert Lindet*, 1899. Biré. *La légende des Girondins*, 1881. Guadet. *Les Girondins* (édition de 1889). Aulard. *Les orateurs de la Législative*, 1885. Cornillon. *Faucher*, 1908. Bonald. *Chabot*, 1908. Pingaud. *De Bry*, 1909. Stefane Pol. *Autour de Robespierre. Le Bas*, 1901.

## CHAPITRE XVI

### NARBONNE ET LA GUERRE

« Le cercle de Popilius ». La Gauche et la guerre. Le pays veut la guerre. Attitude de Robespierre. Narbonne au Ministère. Pourquoi il prépare la guerre. La Cour et le Ministère minent Narbonne. Dislocation du Ministère

La Gironde désirait maintenant le pouvoir. L'élection de « ce cher Pétion » (comme l'écrivait encore Robespierre) à la Mairie de Paris avait mis ses amis en appétit. Ils entendaient éliminer les ministres feuillants : l'attitude menaçante de l'Europe permettrait, en enfiévrant les discussions, de jeter bas de Lessart (Affaires étrangères), Duportail (Guerre) et Molleville (Marine) qu'on accuserait de faiblesse. On les dirait dupes ou complices des émigrés.

A dire vrai, la situation extérieure devenait assez grave, mais les Girondins l'aggravaient encore. Brissot avait, dès le 20 octobre, parlé de très haut à l'Europe qu'on ferait, pensait-il, reculer par une « attitude imposante ». Le souvenir de Rome, là encore, hantait ce « Sénat » du Manège ; ces gens siégeaient dans la Curie : « *le cercle de Popilius* » apparut dès l'automne dans tous les discours : il y fallait enfermer les Électeurs rhénans qui, disait-on, massaient des troupes. Une députation alla aux Tuileries prier Louis XVI de jouer les Popilius.

Mais à l'heure où l'on sommait les princes de reculer et particulièrement de renvoyer leurs émigrés, les clubs de Paris ne se faisaient pas faute d'accueillir à bras ouverts d'autres émigrés, « patriotes » belges, hollandais, allemands, et de les encourager à soulever leurs pays « contre les tyrans ». La guerre devait sortir d'une situation qui, de ce fait, se tendait tous les jours.

La guerre était d'ailleurs populaire sur les bancs de la Gauche. Hérault de Séchelles, qui maintenant y siégeait, la saluait comme devant créer cet état de siège, nécessaire, s'il fallait l'en croire, à la consommation de la Révolution. Cela permettrait de créer une dictature de salut public : « Le moment est venu de jeter un voile sur la statue de la liberté ! » s'écriait-il. Couthon avait écrit, le 17 décembre : « Peut-être la Révolution a-t-elle besoin de la guerre pour se consolider. » Les « Bordelais » n'allaient pas si loin ; la guerre cependant leur souriait : elle mettrait le roi entre leurs mains, car ce serait *leur* guerre. Ils la mèneraient, la prolongeraient, la termineraient à leur guise et suivant les besoins de leur politique intérieure : elle permettrait de confisquer le roi ou de le renverser, de démasquer l'intrigue royaliste avec l'Europe » ou de la briser. Il y avait, en tout cas, tout profit à rompre une situation équivoque.

Aussi bien, ils suivaient l'opinion. Le pays commençait, par une de ces mystérieuses poussées qui déroutent ou débordent les mesquines combinaisons, à *vouloir la guerre* : c'était ce pays de France, tourmenté par un sang guerrier et que fatigue un long sommeil : « La guerre ! La guerre ! constate un député fort pacifiste, l'évêque Le Coz, le 9 janvier, la guerre ! voilà le cri qui, de toutes les parties de l'Empire, vient frapper mes oreilles. » Les amis de Brissot, criant avec le pays, étaient acclamés.

Cela déplaisait fort à Robespierre. Il avait, dès septembre, vu d'un œil fort défavorable la nouvelle équipe — des « fâcheux » ! Il s'aigrissait de leurs succès. Leur politique guerrière lui paraissait le comble de l'imprudence. Ce Maximilien n'était pas de Bordeaux, mais d'Arras. Il ne s'échauffait pas, et, derrière ses bésicles bleues, son petit œil vert — il faut ici le reconnaître — voyait à cette heure juste et loin. La guerre serait la perte de la Révolution : on serait vaincu parce qu'on serait trahi ; et si par hasard l'on était vainqueur, c'était ou la restauration du roi ou la dictature d'un chef de guerre. N'aboutirait-on qu'à un ministère « bordelais », que cette perspective suffisait à l'indisposer.

Il arrêta, d'un geste coupant, les élans et les tirades. « *On serait trahi*. — Tant mieux, répondait Brissot... *Nous avons besoin de grandes trahisons* ». Lui, songeait que la conséquence

serait le renversement du Roi ou son annihilation et l'installation aux Tuileries d'une dictature « brissotine » ; mais il parlait de peuples à délivrer. Condorcet rêvait d'États-Unis d'Europe.

La Cour ne désirait pas encore la guerre : on fit cependant à l'opinion guerrière une concession en appelant au ministère de la guerre le comte de Narbonne.

C'était un homme séduisant, fort supérieur aux ministres feuillants au milieu desquels on l'appelait à siéger. On lui attribuait une illustre (encore que mystérieuse) origine : le sang de Henri IV coulait, disait-on, dans ses veines : c'était d'ailleurs une assez noble nature — encore qu'un peu roué — aimant son pays, ouvert aux idées nouvelles, très confiant dans un accord possible avec la Révolution et très porté vers les choses de l'armée. Il fera un jour bonne figure parmi les aides-de-camp de Napoléon.

Il aimait la politique : il estimait que la monarchie, n'ayant pas su se défendre par l'énergie, se pouvait encore sauver par la diplomatie. Il n'hésita pas — quoique feuillant — à soutenir Brissot.

C'est qu'il voulait la guerre. Soldat au sang généreux, il voyait l'armée se dissoudre décidément. Il pensait que, devant l'ennemi, le soldat français reprendrait conscience de son devoir. Brissot voulait la guerre pour démasquer les généraux traîtres, Narbonne pour retenir les soldats déserteurs.

Il comptait aussi, par la guerre, restaurer le prestige royal : il rendrait au Bourbon épaissi le caractère de sa race en le mettant à la tête de l'armée. Une guerre restreinte, rapidement terminée, contre les Électeurs allemands, permettrait à Louis de cueillir de faciles lauriers — mais combien précieux !

Narbonne, revenant de Lorraine, déclara que forteresses et troupes, tout était admirablement prêt. Il fut couvert d'applaudissements et, durant une heure, l'homme le plus populaire de France. Cela inquiétait l'Extrême-Gauche. « S'il n'est pas de bonne foi, il est l'homme le plus dangereux pour la Constitution », disait un jacobin au baron de Staël.

C'est que l'entraînement pour la guerre était général : Robespierre seul tenait pour traître ce Narbonne, autant et plus que La Fayette. Le 11, il combattit âprement aux Jacobins

l'idée de guerre : les amis de Brissot le huèrent. Il ne leur pardonnera jamais cette soirée-là.

À l'Assemblée, Narbonne avait l'appui de Condorcet : c'était beaucoup. Ce pacifiste — détail piquant — était, pour des raisons que nous a diligemment exposées son dernier biographe, amené, lui aussi, à désirer la guerre. Il pensait qu'elle acheminerait à la République. Encore que fort éloigné, on le voit, des vues de Narbonne, il appuyait le ministre guerrier et poussait l'Assemblée aux résolutions extrêmes.

Mais Narbonne était ainsi débordé par ses alliés. Ses projets de guerre restreinte y sombraient et on pensait que, dès lors, il lui faudrait partir.

La Cour en était enchantée : Marie-Antoinette, au comble de l'exaspération (elle détestait d'ailleurs en Narbonne l'ami de la baronne de Staël), ne rêvait que solutions extrêmes : « Tous les dangers possibles plutôt que de vivre plus longtemps dans l'état d'avilissement et de malheur où je suis », disait-elle au ministre russe. Elle rêvait maintenant d'une brusque irruption des puissances et pressait Prusse et Autriche. Léopold, sollicité, fit un pas en avant : le 7 février, il conclut décidément alliance avec Frédéric Guillaume : le 28, le ministre de Prusse, Goltz notifia à Paris que toute invasion en Allemagne serait considérée à Berlin comme un *casus belli*. Léopold allait probablement s'associer à la démarche, lorsqu'il mourut subitement le 4<sup>er</sup> mars.

François II, son successeur, très contre-révolutionnaire, n'était pas un homme à user de ménagements : la Prusse — toujours réaliste — exigeant, avant d'envoyer ses troupes sur le Rhin, des promesses solides, on lui en fit ; elle marcha dès lors avec ardeur ; le parti français parut annihilé à Berlin ; Brunswick, un de ses membres, accepta même le commandement en chef. Une seule chose arrêta les Allemands : l'affaire de Pologne. Catherine II se décida à offrir le partage éventuel. Dès lors l'invasion de la France était imminente.

Cette situation favorisait les violents. De fait, la violence était à l'ordre du jour ; les *Brissotins* y poussaient follement. La Révolution, un instant assoupie dans le pays (François de Neufchâteau n'avait-il pas avoué, le 26 novembre, que « l'esprit public était presque éteint » ?) se réveillait. La presse

de gauche se déchaînait contre le roi ; des placards appelaient « le peuple libre et souverain » à ne pas tolérer que « son premier commis abusât du pouvoir qui lui était confié », dénonçaient « Monsieur *Veto* » prêt à « faire égorger les citoyens, leurs femmes et leurs enfants par tous les ministres d'outre Rhin ». La disette, comme toujours, excitait les colères, l'hiver ayant été détestable. Les lettres de tous, amis et ennemis de la Révolution, sont d'accord sur la situation lamentable — et les assignats perdaient, au 30 janvier, 40 p. 100. Paris affamé, tantôt se désintéressait, et tantôt frémissait de colère. On ne votait plus : Pétion avait été élu maire par 6 600 voix sur 80 000 inscrits. On était mécontent. La Droite se vit encouragée à prendre l'offensive : elle attaqua, à l'Assemblée, les Sociétés populaires, demanda qu'on interdît aux députés d'en faire partie. Tout cela montrait une opinion près de tourner. Il fallait la guerre pour ramener le pays à la Révolution. Mais jamais les Feuillants — ces traîtres ! — ne la déclareraient. Il fallait au pouvoir des ministres patriotes ! Les Bordelais étaient résolus à jeter bas le ministère constitutionnel.

La Cour l'ébranla elle-même assez maladroitement : Narbonne, accusé de « livrer la monarchie à la démagogie », était fort attaqué ; les catholiques allaient jusqu'à l'inculper d'« intrigues protestantes » avec M<sup>me</sup> de Staël. Le ministre de Lessart contrariait ses plans. Narbonne se retira le 9 mars et fut remplacé à la guerre par « le jeune chevalier de Grave ».

L'émoi fut extrême : le 10, la Gauche fit déclarer que le ministre « emportait les regrets de l'Assemblée ». Puis Brissot vint dénoncer les nouveaux complots du dehors : son discours mélodromatique fit frémir : il souleva les tribunes qui applaudirent à outrance lorsqu'il demanda la mise en accusation de Lessart, dont la faiblesse, « prouvée » par la correspondance de Vienne, frisait, disait-il, la trahison : déjà le comité militaire avait demandé qu'on déclarât que « Molleville, ministre de la marine, avait perdu la confiance de la Nation ». Lessart abattu, tout le ministère y passerait. La Gauche jouait là son va-tout : elle porta Vergniaud à la tribune. Il y prononça le plus célèbre de ses discours, un des plus beaux à coup sûr. On voulait faire peur aux Tuileries, acculer le roi menacé à prendre un ministère



à la bordelaise «... De cette tribune, s'écria l'orateur, on aperçoit le palais où des conseils perfides égarent le roi... La terreur et l'épouvante sont souvent sorties de ce palais : qu'elles y rentrent aujourd'hui au nom de la loi. *Que tous ceux qui l'habitent sachent que le Roi seul est inviolable*, que la loi y atteindra sans distinction tous les coupables et qu'il n'y a pas une tête qui, convaincue d'être criminelle, puisse échapper à son glaive ». Sous cette bourrasque, les tribunes et la Montagne acclamant l'orateur, « le Centre plia », écrit un député de droite, la mise en accusation du ministre fut votée. La Droite parut écrasée. « Je n'avais pas encore vu une séance aussi affreuse, dira un député : j'en sortis malade. » Le Ministère en sortait mort.

Avant huit jours, tous les ministres, « avertis par ce coup terrible », étaient démissionnaires — sauf de Grave qui passait, écrit Barbaroux, pour « bon jacobin ».

Les Bordelais étaient mattres du champ de bataille : ils touchaient au pouvoir et allaient rendre la guerre inévitable.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Couthon, Hua, Dumas, Carnot, Morris, Vaublanc, Mallet, Salamon, Rabusson-Lamothe, Frénilly, Vaissière, Aulard, (*Jacobins*, III).

OUVRAGES déjà cités de Montier, Biré, Guadet, Colfavru, Cahen, Esmein. — Chuquet. *L'invasion Prussienne*, 1907.

---

## CHAPITRE XVII

### LE MINISTÈRE ROLAND ET LA DÉCLARATION DE GUERRE

Le ministère « brissotin, Dumouriez. Le ménage Roland. Madame Roland et le Ministère. Le programme du grand ministère. Le souffle patriotique dans le pays. La séance du 20 avril 1791 ; la guerre déclarée. « La guerre aux rois. » Le « Tant mieux » des Tuileries.

La crise était ouverte : il parut à tous qu'elle se devait résoudre chez Vergniaud. C'est chez lui, 5, place Vendôme, qu'à des déjeuners animés et fiévreux, on établit trois jours, démolit et refit des listes de ministres, Brissot ayant voix prépondérante en ces débats.

C'est lui qui, tout d'abord, pour complaire à Gensonné, son ami, avait fait admettre le général Dumouriez. Celui-ci avait prestement ramassé — avant que le Ministère fût constitué — le portefeuille de Lessart, les affaires étrangères, les « relations extérieures ».

Lui n'était pas jeune ainsi que les gens qui le poussaient ; il avait même un assez beau passé d'aventurier. Petit-fils d'un laquais de Molière, il avait connu les avatars d'un héros de Lesage, avec le caractère d'un valet de Beaumarchais. Soldat de second plan et diplomate en marge, mêlé à mille intrigues avant 1789, sans y rencontrer la fortune, il la cherchait maintenant dans la Révolution. Sans foi politique, il ne voyait en cette tragédie qu'un magnifique *imbroglio* où se retourner : c'était un brûleur de vie, aimable, hâbleur, séduisant au demeurant, puisqu'il s'imposa à ces graves Girondins.

Intelligent d'ailleurs, il avait vu sombrer sans étonnement, après l'Ancien Régime, les *monarchiens* de Mounier, les *feuil-*

*lants* de Barnave. Tous, à son sens, étaient des sots empêtrés de convictions. La Révolution était pour lui un fait : il le fallait accepter, s'en accommoder, hurler plus fort que les loups, coiffer le bonnet rouge, « l'enfoncer jusqu'aux oreilles » — pour se donner le moyen de ruser avec l'orage. Ministre dès le 11, il poussa le Roi à agréer des « Jacobins » aux Tuileries, où il se sentait en butte aux antipathies de la Cour et traité en « pestiféré ».

Il avait fait admettre le maintien provisoire du chevalier de Grave à la guerre et la promotion à la marine de Lacoste qu'on tenait aussi pour « bon jacobin ». Ces trois pseudo-jacobins formeront vite une bande à part. Le reste regarda Vergniaud et Brissot. On raya, chez le premier, tout ce qui était suspect de *robesspierrisme*, Collot d'Herbois et Danton qu'on avait cru un instant ministres. Brissot imposa son parent Clavières, demi-génevois qui se croyait, dès 1789, appelé par un décret de la Providence à gérer nos finances et qui les reçut : « un des premiers hommes des finances de l'Europe », assure Couthon le 20 mars. Les amis de Vergniaud voulurent un Bordelais aux sceaux ; ils y firent appeler le procureur syndic de la Gironde, Duranton, excellent homme, « fort nul », qu'on croyait mener et qui fera faux bond à ses faiseurs : puisqu'on laissait la guerre à de Grave, en attendant qu'on y appelât avant peu le colonel Servan, grand ami des Roland, le ministère fut complet quand Roland lui-même eut accepté l'intérieur.

Ce M. Roland de la Platière paraissait à tous s'imposer : l'inspecteur des manufactures, ex-collaborateur de l'*Encyclopédie*, n'était pas non plus un jeune homme ; il avait soixante ans et les portait bien. Honnête homme, il eût rendu odieuse l'honnêteté même tant elle se faisait chez lui étroite, pédante, outre-cuidante. De la morgue avec de l'idéologie, la figure et l'âme d'un quaker, un puritanisme agressif et ostentatoire, c'était « Caton » : tous l'appellent ainsi, surtout sa femme. Celle-ci nous le rend très présent : sévère, austère, avec « le faible de trop aimer parler de lui » et « la rudesse de la vertu » ; il ennuyait : « Ce papa me gronde toujours ; ça m'ennuie », disait de lui la petite Eudora ; Mme Roland répète le propos en femme qui l'entend : il ennuiera le roi, comme Eudora, en gron-

dant au lieu de gouverner. En dernière analyse, le pédagogue de la fable prêt à sermonner qui se noie.

Il n'avait pour lui qu'une chose — ce « Caton » — sa femme, la jolie Marie-Jeanne — Manon pour les intimes du ménage.

Cette femme a, plus que la plupart des hommes de sa génération, influencé le destin de 1791 à 1793. Elle était, avec une toute autre physionomie que le Caton des manufactures, si étrangement personnelle ! Quand telle femme se fait l'inspiratrice d'un groupe ardent d'hommes publics, les constitue en parti, dirige un ministère, le fait crouler lorsqu'il le faut, travaille, lorsqu'il est tombé, à le faire revivre *per fas et nefas*, fait passer dans l'âme d'un Buzot et d'un Barbaroux, voire d'un Brissot et d'un Pétion ses enthousiasmes, ses préjugés, ses haines, elle doit arrêter l'historien. Ses rancunes contre une Marie-Antoinette, puis contre un Danton et un Robespierre seront génératrices de crises ; elle est un des éléments humains du drame révolutionnaire : elle l'inspire, le conduit, le fait dévier, jusqu'à ce qu'elle reste écrasée sous les ruines.

Singulier mélange de rouerie et d'enthousiasme, de vertu spartiate et de passion romanesque, de générosité ardente et de froid calcul, clairvoyante aux heures où tout le monde erre et aveugle, à certains moments, jusqu'à la démence, cette petite Manon Roland est restée celle qui, dans ses premiers mois de ménage, cuisinait le repas de son « Caton » en lisant Shakespeare et Plutarque : tel procédé aboutit à d'assez médiocre cuisine.

Charmante encore à trente-huit ans, la figure fine et gentille — à la Greuze — sous ses cheveux à la Titus, elle se croit une héroïne de la Grèce et de Rome — « un héros », dirait-elle, se tenant pour fort mâle, et cependant si femme, nerveuse, chimérique, passionnée, extrême. Le trait principal reste une quasi incapacité de juger sainement des hommes, les voyant toujours sous l'angle du sentiment et du ressentiment.

Tout de suite, elle fut l'âme du Ministère ; cette petite bourgeoise conçut la première l'idée d'un cabinet homogène s'appuyant sur un groupe « parlementaire » et lui restant étroitement lié ; les six ministres convinrent de se réunir à déjeuner les uns

chez les autres pour arriver d'accord au Conseil du roi : on convierait à ces déjeuners les leaders de la Gauche. Bientôt Mme Roland y parut : mais dès la première heure, elle fut le véritable ministre de l'intérieur, recevant les visites, expédiant les circulaires : « Ma femme n'est point étrangère aux affaires de mon ministère », disait Roland à Barras qui étonnait la présence de Manon devant le bureau du ministre. Le « digne ami », de fait, y était plus étranger qu'elle. Mais surtout, elle fut l'âme du salon où ministres et députés se rencontrèrent. Brissot surtout y pontifiait, Gensonné, Isnard, Grangeneuve, dix autres y discutaient ; le maire de Paris, Pétion, y prenait le mot d'ordre, et aussi ce jeune Barbaroux, « Antinoüs » au « regard d'aigle », qui, agent des Jacobins marseillais, mettait aux pieds de Manon les ardeurs de la Cannebière ; elle pourra ainsi déchaîner, à la veille du 10 août, Paris et Marseille. Mais le grand ami et le grand agent, c'est le « sensible » Léonard Buzot, « le bien aimé » platonique, Saint-Preux vertueux d'une « sublime » Héloïse, lieutenant fidèle, amant constant qui épousera toutes ses querelles, servira toutes ses rancunes, donnant à l'aventure cette couleur de roman à la Rousseau en pleine tragédie nationale.

\*  
\*  
\*

La présence de cette femme passionnée et personnelle donne au programme du ministère et du parti la vigueur que l'on peut supposer. Manon est républicaine à la Plutarque. Il est possible que, jusqu'au 23 mars, elle aspirât réellement à voir s'organiser, le trône renversé, la « république de la vertu ». Du jour où le Roi « appelait » Roland en ses Conseils, ce « tyran » devenait supportable. Qu'« Antoinette » n'essayât plus de pervertir « son sot mari », et l'on pouvait de ce côté ajourner les grands projets. Et la Gauche partage ce sentiment : les leaders bordelais sont portés à enrayer, après le 23 mars, le mouvement républicain. Ils sont au ministère, cela leur semble un progrès considérable. Politiquement, c'est là un cas normal.

Mais cette question constitutionnelle réservée, le ministère du 23 mars reste un ministère de gauche et d'ailleurs un « grand ministère ». On entend « désaristocratiser » la France, balayer

les « détestables sous-ordres », écrit Mme Roland, et nettoyer « les écuries d'Augias ». Dumouriez épure le corps diplomatique, Clavières « le directoire des postes », particulièrement « aristocratique », et « les militaires passant tous pour ennemis de la Constitution », le ménage Roland fait promptement appeler à la guerre le colonel Servan « dont les principes n'étaient pas douteux puisqu'il les avait exposés avant la Révolution dans un ouvrage estimé » (*Le Soldat citoyen*). Et Servan *désaristocratise* à ce point l'état-major, que Mme Roland le trouvera, avant six mois, un peu trop peuplé de Cordeliers. Quant au ménage Roland lui-même, il a une tâche spéciale qui est la lutte contre le « papisme » et ne la perdra jamais de vue. On va faire faire à la France un pas de plus dans la voie révolutionnaire où elle hésite à s'engager plus avant. Le prétexte sera la guerre, qui est, à la vérité, un des articles essentiels du programme ministériel.

\*  
\* \*

Dès le 27 mars, Dumouriez avait adressé à Vienne un ultimatum très rogue et — attendant un refus — envoyé en Belgique Maret, chargé de soulever derechef le pays contre la maison d'Autriche. Le 29 mars, le ministre des relations extérieures qui aimait les manifestations parut à l'Assemblée en tenue de général.

Vienne, assurée du concours de Berlin, répondit à l'ultimatum sur un ton fort raide; la réponse parvint, le 18 avril, à Paris. Les ministres décidèrent qu'on proposerait à l'Assemblée de déclarer la guerre au « tyran de Vienne ».

Il était sûr que l'Assemblée ferait bon accueil à la proposition.

Certains feuellants cependant faisaient observer qu'on jouait étourdiment une grosse partie : les états-majors se dégarnissaient ; sans doute un député de gauche écrivait que cela « purgeait » l'armée ; il n'en est pas moins vrai que le départ de 6000 officiers sur 9000 était une « purge » un peu forte. Ils s'en allaient peu à peu, ils s'en iront jusqu'à la veille même des premiers combats, ce qui contraignait les généraux, suivant le mot de Rochambeau, à un travail de Pénélope. Avec raison,

La Fayette sommait, au nom de l'honneur, les officiers royalistes d'émigrer sur-le-champ, pour que la situation au moins fût nette. Par ailleurs, l'indiscipline était extrême parmi les hommes : il faut ici renvoyer le lecteur aux pages si nourries de M. Arthur Chuquet ; les détails sont stupéfiants : les soldats tenaient leurs officiers pour des traîtres et les voulaient assommer ; les volontaires, qui arrivaient, montraient une consternante insubordination. Des séditions éclataient, à Phalsbourg, Lunéville, Neubrisach, Strasbourg. Si renforcée qu'elle fût par ces volontaires, l'armée était, en outre, numériquement très faible : 150 000 hommes, 110 000 d'infanterie, 30 000 de cavalerie, 10 000 d'artillerie ; Rochambeau en commandait une partie, de Dunkerque à Philippeville, La Fayette une autre, de Philippeville aux lignes de Wissembourg, Luckner une troisième — l'armée du Rhin — de Wissembourg à Bâle. Luckner « dont le ton et la bonne physionomie » inspiraient le 28 février à Couthon « la plus grande confiance », n'était en réalité qu'un vieux reître allemand « demi abruti », dira Mme Roland, un peu grotesque, bon soldat de second plan, incapable d'être un chef. Sans être « le traître » qu'à l'envi Brissot et Robespierre dénonçaient, La Fayette, plus politicien que soldat, regardait beaucoup trop derrière lui, vivement préoccupé de ce qui se passait à Paris. Rochambeau était, lui, un bon chef, encore que vieilli, mais il ne s'entendait en rien avec Dumouriez qui, par-dessus la tête de Servan, voulait tout ordonner : les lieutenants de Rochambeau Dillon et Biron étaient enfin fort indépendants. Aucune cohésion dans le commandement, aucune confiance de chef à soldat et de soldat à chef. En outre, aucun préparatif, pas de vivres, pas de munitions et quoi qu'en eût dit Narbonne, des forteresses en fort mauvais état. Rien n'était prêt pour la guerre.

Mais qu'est tout cela ? Un vent de fièvre patriotique se lève de tous les coins du royaume. Trop longtemps ce pays guerrier a moisi dans la paix : dès qu'a sévi la fièvre civique, surexcitant les cerveaux et enflant les cœurs, elle a réveillé, avec de détestables passions, de nobles aspirations ; le Français qu'enfièvre le patriotisme, cherche d'instinct la garde d'une épée. Aussi bien, un sentiment de fierté révoltée se fait jour depuis la déclaration de Pillnitz. La France a fait une révolution : a-

t-elle eu tort ou raison ? a-t-elle été trop loin ou pas assez loin ? Peu importe à cette heure : elle a fait une révolution, et, voici que l'étranger fait mine d'y faire obstacle, et en intervenant dans nos affaires, d'y imposer sa loi. Contre cette prétention un noble frisson de révolte agite le pays. Qu'est-ce à dire ? N'est-on point libre de faire entre Français les affaires de la France ? Et soudain le pays fut debout. On était menacé : on parla d'attaquer ; les « despotes » levaient le bras ; eh bien ! on les irait chercher jusque dans leurs « repaires ». Les timorés, les politiques, les calculateurs de droite et d'extrême-gauche eurent tort ; leurs scrupules parurent pusillanimité ; Robespierre faillit y perdre sa popularité. « On verra, dit-on, la discipline se rétablir au souffle des batailles ; la trahison sournoise se devra démasquer. *Ça ira!* » C'est le grand cri d'espérance. Depuis six mois, des volontaires s'enrôlaient : ce sont ces volontaires de 1791, des petits paysans, des clercs de procureurs, des artisans, des gentilshommes mêmes chez lesquels soudain revit l'esprit de leur race. « Écume », dit Morris. Écume parfois, mais cette écume brûlante va déborder sur l'Europe et submerger tout un vieux monde.

Tout de même l'angoisse serrait les cœurs. Il se fallait précipiter dans le gouffre. Le 20 avril, l'Assemblée avait la fièvre : on savait que le Conseil avait décidé la guerre. On attendait les ministres et peut-être le roi. Condorcet lisait de sa voix faible un rapport sur l'organisation des écoles ; mais on ne songeait guère aux écoles ; un petit Bara ne se soucie plus d'apprendre le rudiment ; il aspire à aller battre sa caisse à la tête d'un bataillon de marche.

Louis XVI parut à midi ; les yeux troubles, il semblait dans un rêve ; il ne partageait plus les ardeurs de son peuple, voyait dans la guerre le résultat des intrigues de deux factions qu'il détestait, les jacobins et les émigrés. Il lut le papier préparé par les ministres, concluant à déclarer la guerre à François II « du même ton de voix, dit Mme de Staël, avec lequel il aurait pu commander le décret le plus indifférent du monde ». Et il sortit au milieu d'un silence respectueux et lourd.

Dehors, la rue était dans une effervescence inouïe. Elle entraînait les députés. Le girondin Mailhe demanda qu'il n'y eût ni rapport du Comité, ni préliminaire susceptible de retarder



le décret : le débat immédiat ! Mathieu Dumas, bon soldat, mais de sens rassis, voulut s'y opposer : il croula sous les luées. Pastoret, du Centre, hésitant la veille, vint réclamer la guerre : « La victoire, déclara-t-il, serait fidèle à la liberté. » Hua et Becquey, de la Droite, furent brutalement étouffés quand ils demandèrent qu'on réfléchît. Le groupe « bordelais » semblait pris de délire : Bazire, bon robespierriste, voulant qu'au moins on discutât, Mailhe encore s'y opposa : « *Le peuple veut la guerre* : hâtez-vous de céder à sa juste et généreuse impatience. Vous allez (ici l'esprit girondin se trahit) décréter peut-être la liberté du monde entier. Je demande que l'Assemblée ne désespère pas avant d'avoir décrété la guerre. » Il régnait dans cette salle cette atmosphère dont Vergniaud s'allait plaindre sous peu, atmosphère lourde et grisante des séances de nuit, car des lustres allumés semble descendre une ivresse spéciale de drame. Les modérés ne pouvaient plus se faire entendre. Le décret fut enfin proposé, le débat déclaré clos. On passait aux voix quand on vit un superbe député escalader la tribune, c'était Merlin de Thionville. La clôture étant votée, il ne put parler ; il cria : « *Ce que je voulais dire, c'est qu'il faut déclarer la guerre aux rois et la paix aux peuples.* »

La guerre aux rois ! Toutes les savantes combinaisons de Dumouriez entendant faire à la maison d'Autriche une guerre d'Ancien régime, les projets mêmes de certains politiciens de gauche pensant tenir entre leurs mains cette guerre, la conduire et la clore, les idées de guerre restreinte et courte croulaient sous ce mot. Les rois l'entendront ; les hommes d'État du nouveau régime ont pensé les diviser : on les unit. La France se dresse contre le vieux monde. La déclaration de guerre eut ce sens : elle fut votée à l'unanimité, moins sept voix, au milieu de frénétiques transports.

« Tant mieux ! » écrit Marie-Antoinette. La reine était arrivée au paroxysme de l'exaspération. Elle avait rêvé d'une intervention de l'Europe qui, intimidant la France, l'eût ramenée aux pieds du roi, et c'était encore l'idée de Louis XVI. Impardonnable maintenant, égarée par mille sentiments trop violents, la reine souhaitait pour l'armée de France la défaite et l'écrasement. Le 30, elle dévoila à l'Autriche les négociations tentées

par Dumouriez avec l'Europe et qui d'ailleurs échouaient. L'Angleterre s'enfermant dans une attitude d'attente hostile, le roi de Prusse avait, de son côté, le 26 avril, quitté Berlin pour marcher sur Paris.

En face de la coalition désormais formée, une frontière dé garnie, une armée sans officiers, des chefs incertains, un ministère trop neuf, une cour qui trahit, des soldats au comble de l'indiscipline, une Assemblée au service de la rue, la rue sans frein : ce serait miracle que la France échappât au sort que lui destine l'Europe. Chose étrange, deux grands partis à Paris escomptent la défaite française : les contre-révolutionnaires pour étouffer la Révolution, les révolutionnaires pour la déchaîner à nouveau. Jamais guerre n'a été préparée et voulue avec plus d'arrière-pensées — presque avouées.

La première partie du programme girondin était cependant réalisée.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Carnot, Brissot, Dumont, Mallet du Pan, Salamon, Molleville, Couthon, Dumas, Thomas Lindet, Hua, Vaissière, Aulard, (*Jacobins*, III). — Dumouriez. *Mémoires*, 1794. Sophie Grandchamps. *Souvenirs*, 401-7 (*Appendice aux Mémoires de Mme Roland*, édition par Perroud, II, 1905).

OUVRAGES déjà cités de Biré, Guadet, Colfavru, Cahen, Albert Sorel (III), Charavay, Meynier, Montier, Esmein, Chuquet. — Welschinger. *Le Roman de Dumouriez*, 1898. Raynaud. *Merlin de Thionville*, 1860.

---

## CHAPITRE XVIII

### LA CHUTE DU GRAND MINISTÈRE LA JOURNÉE DU 20 JUIN

La déroute du 28 avril. Emoi de Paris. La dissolution de la garde constitutionnelle. Servan appelle les fédérés. Rupture entre Dumouriez et les Roland. Les ministres congédiés. Le salon de Manon prépare une revanche. La journée du 20 juin. Le peuple au Manège et au Château. « Le Roi boit. » Mouvement de réaction générale. La Fayette veut fermer les Jacobins. La Cour le trahit. La Gauche reprend courage.

Le 30 avril, le bruit courut à Paris d'une défaite. La réalité était pire : c'était la plus mortifiante des déroutes. Tout la faisait prévoir aux gens avertis ou méfiants, mais elle dépassait toute attente. Le 28, l'armée de Rochambeau avait attaqué sur deux points la frontière belge sous Dillon et Biron, les deux lieutenants du maréchal. La colonne Dillon avait marché de Lille sur Tournay ; mais les hussards d'Autriche ayant paru, ç'avait été une invraisemblable panique ; notre cavalerie avait tourné bride ; on avait crié : « *Sauve qui peut !* », et Dillon s'étant jeté devant les fuyants, ceux-ci l'avaient abattu ; n'ayant répandu que le sang de leur chef, les soldats étaient honteusement rentrés à Lille. Biron s'était, le même jour, porté de Quiévrain sur Mons, puis avait brusquement renoncé à son attaque : devant les hauteurs de Jemmapes garnies d'habits blancs, il avait battu en retraite ; la panique s'était alors emparée des dragons qui avaient tourné bride en criant : « Nous sommes trahis ! » La Tour-Foissac a décrit dans ses *Mémoires* l'effroyable débandade, Biron entraîné, les armes jetées sur les chemins, des soldats tombant de peur, la rentrée de Valenciennes, pire que celle des soldats de Dillon à Lille.

Les Autrichiens restaient stupéfaits : entrés sur le territoire français, ils ricanaient que la devise des Français était : « Vaincre ou courir ! » On savait maintenant que, pour mettre en fuite ces Français, point n'était besoin de sabres, mais de fouets. « Tout sera fini dans quelques semaines », dit, à Paris, un ambassadeur à Morris. Ce fut d'ailleurs pour la France le salut : les Autrichiens, mal préparés à un aussi rapide succès, s'arrêtèrent, se croyant maîtres de l'heure. La Fayette et Luckner (Rochambeau s'était retiré) purent, dans une certaine mesure, essayer de remonter le moral des troupes.

À Paris, on criait à la trahison. L'Assemblée s'en prit — de la façon la plus inattendue — au clergé. C'est que, depuis quelques semaines, la fièvre anticléricale avait beaucoup monté. Le 27 mai, l'Assemblée vota donc le décret portant la peine de la déportation contre les prêtres « fauteurs de troubles » : on citait avec horreur ce détail (tout à fait singulier) qu'on avait retrouvé parmi les cadavres ennemis (on n'en avait pas fait) ceux de prêtres réfractaires déguisés en soldats autrichiens ; le bon Le Coz lui-même accueille ce bruit ridicule.

L'Assemblée, affolée, se perdait en débats violents et vains ; elle avait donné une prime à la sédition militaire en recevant dans son sein, avec de grands honneurs, les soldats rebelles de Châteaueux sortis du bagne. Après quoi elle s'était demandé naïvement ce qu'il fallait faire pour ramener la discipline dans les rangs de l'armée. Elle tourbillonnait, « étourdie par le bruit du canon », écrit-on ; on échangeait des gifles entre députés ; les tribunes entretenaient le désordre : la Droite, ayant été grossièrement insultée, avait demandé qu'on fermât ces clubs suspendus au-dessus de l'Assemblée, mais celle-ci n'avait osé s'y résoudre. On se battait à tous les étages. On se battait aussi dans les clubs, où Robespierre triomphait de la défaite, ayant vu juste ; il faisait dire par ses amis que le pouvoir grisait les *Brissotins* : ils étaient suspects de ménager le roi parce que leurs amis étaient ministres : ils le livrèrent pour prouver qu'autant qu'un Robespierre, ils étaient incorruptibles.

On assurait que la Cour « préparait une Saint-Barthélemy des patriotes » — « Avec quoi ? » répondaient les feuillants ? Le Roi a licencié ses gardes du corps et ne dispose pas de l'armée. —

Mais il a une nouvelle « garde prétorienne » : la garde dite constitutionnelle ; il la fallait licencier, criait-on de l'extrême Montagne. Gensonné, pour ne point paraître moins pur qu'un Chabot, enleva le 29 mai, le licenciement de la garde : la mesure livrait vraiment Louis XVI à la première émeute.

Celui-ci cependant sanctionna le décret. L'avis unanime fut que dès lors il était perdu : les lettres nous peignent la famille royale insultée, menacée ; la garde nationale, qu'alarme l'émeute, ne suffira pas à protéger le roi, et un mouvement par ailleurs se complète auquel on semble bien préparer du renfort.

Le 4 juin, en effet, Servan qui, porté au ministère de la guerre, y était l'homme des Roland, vint à l'Assemblée porteur d'une proposition fort scabreuse. On pensait célébrer, le 14 juillet, une seconde fête de la Fédération. Le ministre proposait que chaque canton envoyât cinq *fédérés* vêtus et équipés qui, après avoir paru au Champ-de-Mars le jour de la fête, formeraient un camp de 20.000 hommes sous Paris ou à peu de distance. Ce fut une surprise : Servan avait agi sans l'avis ou plutôt contre l'avis du Conseil, où Dumouriez avait fort clairement démontré le danger que présenterait pour l'ordre un tel rassemblement. Le débat, auquel ne s'attendait point la Droite, fut très court : Servan présenta la mesure comme purement militaire : elle fut votée le 6 juin.

Elle mettait le comble aux inquiétudes non seulement des amis du roi, mais de ceux de l'ordre et de la Constitution. Ces fédérés qui, en effet, devaient jouer un rôle beaucoup plus important dans les rues de Paris le 10 août que, plus tard, sur les frontières, allaient prêter main forte à la populace que travaillaient les meneurs. La correspondance de Barbaroux avec la municipalité de Marseille montre le bien fondé de ces inquiétudes. Les feuillants trouvaient que le roi avait déjà fait trop de concessions : le directoire de Paris, qui était entre leurs mains, pria celui-ci de ne pas sans sanctionner le décret voté contre les prêtres réfractaires et que le conseil des ministres espérait imposer à Louis. Mais le Conseil lui-même était maintenant divisé : une scène violente entre Dumouriez et Servan (ils avaient failli en venir aux mains) à propos des fédérés, avait révélé au souverain que l'équipe ministérielle ne tirait plus

d'ensemble. Une partie des ministres menaçait de démissionner si le roi mettait son *veto* aux décrets : celui-ci y vit une excellente occasion de se débarrasser de gens qui lui étaient devenus insupportables.

Le 10 juin, Roland crut l'intimider : il tira de sa poche une « lettre au Roi » due tout entière à la plume de Manon ; c'est dire qu'elle n'était pas aimable : Louis XVI y était sèchement rappelé à ses devoirs de premier commis. Il prit tranquillement la lettre, la plia en quatre et la mit dans sa poche. Mais quand le 13, Roland s'apprêtait à se rendre au conseil, il reçut un billet où le Roi le priait laconiquement de « remettre le portefeuille de l'intérieur » : Clavières était, à la même heure, congédié, bientôt suivi par Servan, que Dumouriez remplaçait à la guerre.

Ce fut un gros tapage : « Cette hardiesse m'étourdit », écrit Mme Jullien, le 16. Elle bouleversait l'Assemblée : « sensation vive et douloureuse », note un député. Dès 10 heures du matin, le 14, on introduisit fort illégalement à l'Assemblée les ministres disgraciés qui y furent accueillis « en martyrs ». La lettre de Roland au roi serait imprimée et une motion était votée, concluant que les ministres « emportaient les regrets de la nation ». Dumouriez, « ce traître », étant entré en ce moment, fut violemment assailli : « dictateur ! » dit Guadet, et Lacuée : « calomniateur ! » Lui les traita de « fous ». Peut-être eût-il pu lutter ; mais si le roi le trouvait plus plaisant que Roland, il n'avait pas plus confiance que dans les autres en « cet étourdi sans assistance et que les honnêtes gens ne pourraient jamais avouer », écrivait Montmorin, grand confident du roi. Le général se vit pris entre les colères de l'Assemblée et les méfiances de la Cour et, étant homme d'esprit, s'éclipsa avant d'être tout à fait brouillé avec l'une et avec l'autre. Louis appela au Conseil des feuilants de second plan, que, du reste, l'Assemblée, évidemment intimidée, n'accueillit pas trop mal, avoue Le Coz.

Par contre, la Gauche était exaspérée. L'Assemblée « pusillanime et corrompue », a écrit Mme Jullien, abandonnait la Révolution. Le roi se déroba au joug. Il fallait une *ournée*. Ce sera celle du 20 juin.



Un des meneurs affirme qu'elle fut effectivement « conçue et combinée dans le salon de Mme Roland ». De fait, Manon était plus exaspérée que personne et Roland mortellement froissé; Clavières soupirait après « ses finances » : Sergent le verra, le 20 juin, au Carrousel excitant le peuple à demander avant tout « le rappel des bons ministres ». (On n'est jamais si bien servi que par soi-même). Les habitués du salon Roland souhaitant la journée, les meneurs professionnels la conduisirent : Santerre le brasseur, Legendre le boucher, Fournier l'Américain, Lazowski, Chabot, Saint-Huruge, tout l'état-major interlope qui, le 10 août, jettera bas le trône.

Le 20 juin, on n'entendait que faire rappeler « les bons ministres » et forcer le Roi à sanctionner les décrets. Si, par aventure, le trône était renversé, on ne le relèverait certes pas.

Le prétexte fut de célébrer le quatrième anniversaire du Jeu de Paume en plantant, sur la terrasse des Feuillants aux Tuileries, un arbre de la liberté. Dès l'aube, 8 000 hommes partirent des faubourgs. On écrivait, dès la veille, que « le peuple allait marcher sur l'Assemblée pour demander de grandes mesures ».

L'Assemblée fut avertie par le procureur syndic Rœderer : elle délibérait quand les porteurs de pétitions arrivèrent et demandèrent à entrer. De violents débats s'engagèrent. Une fois de plus, la Gauche salua « le peuple qui se levait ». — « Le peuple ! répliquait-on à droite, ces gens qui nous apportent une pétition avec des canons et des piques ! » Mais Soubrany écrivait le soir même « qu'il avait reconnu avec plaisir dans cette agréable variété d'armes et d'habits *la partie essentielle du peuple* ». Guadet insista pour qu'on admît les pétitionnaires, et surtout Vergniaud (« Tous les cœurs le suivaient », écrit Mme Jullien) : ces gens, c'étaient après tout les vengeurs de Roland et de Clavières. Déjà les couloirs étaient envahis. On admit d'abord une députation : son chef, « nouveau Cicéron », exposa « des idées sublimes » ; il parla violemment : « Le peuple est debout... Le sang coulera ou l'arbre de la liberté que nous

allons planter fleurira en paix. Les ennemis de la patrie s'imagineraient-ils que les hommes du 14 juillet sont endormis?... Leur réveil est terrible! » L'Assemblée, prise de peur, admit « le peuple » à défilé. Si ce peuple était « debout », il se tenait assez péniblement dans cette position. Michelet lui-même, si attendri qu'il soit, le déplore en l'excusant : « obligés, pour se soutenir, de demander quelque force au vin frelaté de Paris, ils se trouvaient à l'Assemblée dans un état peu digne d'elle. » De fait, les députés témoins de la scène s'en montrent en général écœurés : d'autres s'en égayent. Dans cette « forêt ambulante de piques » que nous décrit Hua, « le burlesque dominait », suivant l'expression de M. Aulard. Cependant les *Révolutions de Paris* devaient verser une larme de tendresse sur « tous ces charbonniers, ces forts de la halle en bonne contenance », et (détail qui tient du prodige) « plus de 200 invalides centenaires ». « Une joie franche, dit encore le journaliste, animait ce spectacle » : mais « le vin frelaté de Paris » devait lui enlever toute poésie. L'Assemblée dut toutefois le supporter trois heures.

Le président, Français de Nantes, avait, la main sur le cœur, déclaré à ces « braves compatriotes » que l'Assemblée saurait réprimer « les crimes des conspirateurs ». Ils ne s'y fiaient point, car abandonnant le Manège, ils se portèrent brusquement au Château.

Aucune garde maintenant ne le défendait : la foule n'eut à enfoncer que des portes ouvertes. En quelques instants, elle fut dans les appartements royaux : le roi fit ouvrir les portes qu'on attaquait à coups de haches et se présenta. Il était très calme : ce sang-froid en face des pires dangers, c'était sa forme de courage. Il fut bousculé, injurié. « On lui a dit beaucoup de sottises, écrit, le soir même, le député jacobin Azéma, entres autres un jeune garde national... qui lui a dit toutes les horreurs imaginables. » Au milieu des injures, on entendait les cris : « Sanctionnez les décrets ! Rappelez les ministres patriotes ! Chassez vos prêtres ! Choisissez entre Coblenz et Paris ! » Louis répondait avec calme que ce n'était ni l'heure ni le lieu d'examiner les décrets ; il disait qu'il était patriote et, apercevant sur la tête d'un homme un bonnet rouge, il le saisit et s'en coiffa. Le geste était excessif : il provoqua de la stupeur, un peu de malaise



même (cela est très visible) parmi les « patriotes. » On voulut cependant voir jusqu'où on pouvait faire aller « Veto » : il faisait horriblement chaud ; on buvait ; on passa au Roi un verre de vin, il le but.

La garde nationale était survenue ; elle dégagea un peu Louis. Il était là, suant sous ce gros bonnet rouge, mis de travers sur ses cheveux poudrés, ce verre de vin bleu à la main ; on criait : « Le Roi boit ! » Il souriait. Vergniaud accourut de l'Assemblée : il crut que son éloquence allait suffire à renvoyer le peuple ; on ne l'écouta pas ; on le plaça sur les épaules d'un fort de la halle ; de cette tribune étrange, il harangua les patriotes ; ils ricanèrent.

Enfin le maire Pétion arriva : ce « grand homme blond, d'une beauté fade et d'un air doucereux, lâche et fourbe », comme dit Frénilly, est vraiment une des figures les plus louches de son époque. Il était 6 heures du soir ; le peuple était en mouvement depuis 4 heures du matin ; faisant le geste de Pilate, le maire assurait cependant qu'il « venait d'être averti. » Louis reçut froidement ce traître. Ce fut lui cependant qui mit fin à ces scènes scandaleuses : les émeutiers n'obtenant de « Capet » aucune promesse se lassaient ; Pétion leur dit qu'il ne fallait pas que la réponse du roi eût l'air arrachée par la force — ce qui ressemblait à une plaisanterie. Et le peuple s'écoula. Pétion alla s'excuser ou plutôt se vanter à l'Assemblée qui admit ce triste personnage aux honneurs de la séance.

\*  
\* \*

C'était une échauffourée : la Gauche le comprit et essaya d'en atténuer le déplorable effet. La consigne fut de dire que le peuple était « *venu rendre visite au Roi* ». L'expression se retrouve dans toutes les lettres des députés de gauche et dans les journaux jacobins. « On lui a dit des choses superbes », ajoute Mme Jullien. « Le peuple avait prouvé, écrit aussi Soubrany, qu'il était digne de la liberté par l'usage qu'il en faisait. » Condorcet s'extasia : il n'y avait eu, disait-il, que « quelques vitres cassées ».

On put cependant croire que le parti révolutionnaire allait payer assez cher ces vitres-là.

L'indignation en effet était extrême : un très vif mouvement de réaction se manifestait en faveur du trône — dont témoignent les lettres de la semaine suivante.

La Fayette, sincèrement alarmé, accourut. Il pensait rencontrer le concours de tous ceux que révoltait la journée du 20 et en profiter pour fermer enfin les Jacobins, où d'ailleurs il était lui-même journallement traîné dans la boue.

Il parut à l'Assemblée, le 28, au milieu du plus vif émoi : « au nom de l'armée indignée », il dénonça avec une telle vivacité les fauteurs, les gens du Club, que la Gauche en fut, un instant, décontenancée. La Droite l'applaudit avec transports : le Centre lui-même l'acclama, croyant que son armée le suivait. S'il en eût été accompagné, pas de doute qu'il n'eût pu faire — M. Mathiez a raison — un pronunciamiento. Guadet n'osa l'attaquer de front ; il traita la démarche avec une ironie mordante. Mais l'Assemblée était encore sous le coup de l'impression de dégoût, reçue le 20 juin, et puis ce La Fayette restait pour ces bourgeois « le fils aîné de la liberté ». L'Assemblée le couvrit, en repoussant par 339 voix contre 234 la motion qui la renvoyait à l'armée. Les « pauvres Jacobins » parurent bien malades. « On n'entend qu'anathème contre eux. »

Cet échec surexcitait la fureur des Gauches ; Robespierre dénonça le soir même aux Jacobins La Fayette, « cet ennemi de la patrie », « le plus grand des scélérats » écrivait Couthon, « un coquin et un imbécile », disait Desmoulins. Cette rage eût été impuissante, si la Cour et son parti se fussent prêtés au plan du général. Mais on continuait, aux Tuileries, à le tenir pour le pire des ennemis. Interprétant de la façon la plus inexacte le mouvement de réaction qui se produisait dans le pays, on croyait y voir à tort un recul contre-révolutionnaire. On n'avait, pensait-on, aucun besoin de La Fayette, « un intrigant, un fourbe », écrit le 29 juin un « aristocrate », qui, « maintenant qu'il voit la chance tourner, cherche à se ménager une excuse en se jetant dans l'autre parti ». Tandis que les Jacobins dénonçaient les « Monckeries » de La Fayette, on plaisantait à la Cour, ses « Don Quichotteries ». « Mieux vaut périr, d'ailleurs,

disait la reine, que d'être sauvés par M. de La Fayette et les constitutionnels. »

On rejeta donc et, qui pis est, on trahit La Fayette ; celui-ci, ayant appris que le roi devait, le 29, passer une revue de la garde nationale, entendit profiter de l'occasion pour se présenter devant ses anciens soldats et les entraîner contre les Jacobins. La Cour, chose incroyable, prévint Pétion qui contremanda la revue. La Fayette, découragé, partit. Le soir même on brûlait en effigie « ce scélérat, ce coquin de Mottié » — on ne nommait plus autrement le général (qui, de fait, s'appelait Mottié de la Fayette) au Palais Royal. Une fois de plus la Cour avait détruit ses chances. A l'Assemblée, on était déçu ; le Centre atterré voulait se faire pardonner par la Gauche : lorsque, le 3 juillet, Vergniaud, sans oser flétrir La Fayette, demanda, dans un discours fort habile, qu'on fit un rapport sur sa conduite, il fut applaudi jusque sur les bancs de la Droite, prise elle-même de peur. Ces constitutionnels sanctionnaient leur suprême défaite. Et de ce fait même, le mouvement de réaction qui avait suivi le 20 juin était enrayé. La Gauche enhardie, le Club furieux étaient d'autre part résolus à se venger de leur peur d'une heure.

Le 10 août sera leur réponse à la tentative « séditeuse » de ce « coquin de Mottié. »

SOURCES. Œuvres déjà citées de Mme Roland (*Mémoires, Lettres*), Carnot, Hua, Salamon, Morris, Malouet II, Le Coz, Thomas Lindet, Dumouriez, Dumas, Sophie Grandchamp, Mirabeau. Couthon. Frenilly, baron de Staël-Holstein, Mallet du Pan, Rabusson-Lamothe, Soubrany, Mme Jullien, Vaissière, Aulard (*Jacobins III*). — Azema (député). *Lettres* (publiées par C. Bloch, *Rev. Fr.*, 1894.) Vaudreuil. *Correspondance avec le Comte d'Artois*, 1892. Sergent Marceau. *Notice sur le 20 juin.* (*Rev. Retr. Série 2, III*).

OUVRAGES déjà cités de Colfavru, Biré, Guadet. Cahen, Aulard (*Orateurs*), Castellane, Charavay — Sagnac. *La chute de la royauté*, 1910. Dreyfus. *Liancourt et le projet de départ du Roi* (*Rev. Fr.*, 1903).

## CHAPITRE XIX

### LA QUESTION DE DÉCHÉANCE

La Gauche menace le roi pour obtenir le rappel des ministres. La suspension de Pétion. Le baiser Lamourette. Le 14 juillet 1792. L'arrivée des fédérés.  
« La Patrie en danger ».

La Gauche avait eu peur ; qu'on lise les lettres de Couthon, de Mme Roland, de Mme Jullien, des députés de la Montagne, le même sentiment s'y traduit, du 20 juin au 3 juillet ; et puis un immense cri de soulagement y éclate le 3. L'échec de La Fayette, œuvre de la Cour, mettait fin à toutes les craintes.

Rapprochés par une commune peur, les chefs de la Gauche, un Brissot, un Robespierre semblaient réconciliés. Tous attendaient les *fédérés* pour recommencer un 20 juin : surtout ceux de Brest et de Marseille, partis ceux-ci le 19, ceux-là le 22 juin, promettaient beaucoup. Le 2 juillet, l'Assemblée avait décrété qu'ils se réuniraient à Paris même et le roi avait sanctionné le décret. Ni ceux de Marseille ni ceux de Brest ne pouvaient être au Champ-de-Mars pour la fête du 14 juillet. Ils ne marchaient sur Paris que pour renverser le roi, la grand'ville ayant besoin, écrit le *Patriote*, d'un « renfort de patriotisme ».

En attendant leur arrivée, on enfiévrât de son mieux le peuple. Des chansons contre le Roi se chantaient dans les carrefours :

« Nous le traiterons, gros Louis, biribi  
A la façon de Barbarie, mon ami,  
Gros Louis, biribi. »

A l'Assemblée, c'était une autre chanson. Le 3 juillet s'était fait entendre le chant, celui-là tragique, de Vergniaud. Il fallait

« proclamer la patrie en danger » : ce serait d'un puissant ressort pour soulever les esprits. Le « Cicéron bordelais » fut, à la vérité, d'un cicéronisme de club : le « sombre génie des Médicis », « l'hypocrisie sanguinaire des jésuites La Chaise et Le Tellier... », la Saint-Barthélemy, les Dragonnades, tous les lieux communs historiques, défranchis et cependant toujours précieux, avaient servi ; il avait aussi dénoncé « le sourire insolent de nos ennemis intérieurs qui annoncent l'approche des troupes coalisées ». Ici il avait raison : on se réjouissait à la Cour ; il n'en va pas moins que, si le tribun ne désirait pas la déchéance, de telles paroles, tombant du Manège à la rue, préparaient l'événement. « Nous marchons à grands pas à la catastrophe », écrit Morris le 10 juillet.

\*  
\* \*

C'est là-dessus qu'on apprit que « l'infâme directoire » venait de suspendre (le 7 juillet) Pétion et Manuel, le maire et le procureur de la Commune. Là encore, on avait trop attendu pour sévir ; au lendemain du 20 juin, la mesure paraissait fatale même aux amis de Pétion. Quinze jours après, elle parut ou fut représentée comme le premier acte d'un coup d'Etat.

Le maire était alors l'homme le plus populaire de son parti : toutes les Gauches s'en réclamaient : « La vierge Pétion », disait de lui Couthon exalté, le 19 novembre ; vierge et martyr le 7 juillet. Mme Jullien parlait de son « intérieur délicieux » (« La vertu est là, mon fils) ; « la vertu en chausses », écrit-elle encore ; les Bordelais le tenaient pour un des leurs. La rue s'en laissait imposer. Le premier enfant, baptisé par l'évêque Gobel, s'était appelé *Pétion Nationale Pique*. Ce personnage — le plus plat de son époque — était déifié : « Aristide ou Socrate », comme le qualifiait Mme Jullien, cela n'était pas assez : on allait publier une *Vie de Pétion*, où l'auteur, comparant Pétion à Jésus-Christ, concédait d'ailleurs que celui-ci eût dû être maire de Jérusalem comme Pétion — nouveau Messie — l'était de Paris. Au fond, ce Messie était à la fois un lâche et un sot.

« Le lâche Pétion », diront de lui ses amis de 1792. M. Sagnac nous le montre sous des couleurs inquiétantes.

Il n'en va pas moins que Louis XVI ayant, le 12, confirmé la suspension de ce pied plat, ce fut un déchaînement. Les Girondins, que le maire fréquentait, voulaient leur homme, ne fût-ce que pour le principe ; quant aux gens qui préparaient l'émeute, ils n'y pouvaient réussir que si Pétion, aveugle volontaire, restait à la mairie. Plus simplement le peuple, entiché de ce « Messie », criait : « *Pétion ou la mort !* », une de ces formules emphatiques et stupides qui font la fortune d'un homme. Cette suspension, justifiée par l'attitude du maire au 20 juin et en tous cas légale, fut tenue, écrit Dumas, « pour une violation manifeste de la Constitution ». Les députés, par un abus de pouvoir, celui-là évident, levèrent la suspension. Le roi eût pu s'en autoriser pour frapper l'Assemblée ; il resta, comme toujours, déconcerté : il était perdu.

\*  
\*  
\*

Déjà les propositions de déchéance se multipliaient : dès le 3 juillet, Vergniaud n'étant agressif que par allusions, Cambon avait plus brutalement demandé la déchéance d'un roi manifestement de connivence avec l'étranger. Dans les séances du début de juillet, l'Extrême-Gauche se substituait aux Girondins étonnés ; ceux-ci étaient mal fixés au fond sur ce qu'ils voulaient : la déchéance du roi les effrayait ; ils en étaient encore à ne désirer que le retour de leurs ministres ; un Chabot, un Cambon, un Merlin savaient, eux, ce qu'ils voulaient. Les Girondins, au contraire, restaient sybillins et nuageux : Condorcet lui-même demandait simplement qu'on rendît le roi « impuissant ». Partagée entre deux sentiments contraires, l'Assemblée s'énervait sans aboutir à rien : ce haut degré d'énervement explique seul cette singulière scène du « baiser Lamourette ».

Lamourette, évêque de Lyon, ayant pathétiquement fait appel à l'union de tous devant le danger de la Patrie, on vit soudain les députés qui, la veille, échangeaient des soufflets, se jeter dans les bras les uns des autres avec « des torrents de larmes ». « Incompréhensibles miracles de l'électricité... toute l'Assem-

blée debout, écrit un témoin, les bras en l'air... Les députés levaient leurs chapeaux et les faisaient jouer en l'air. Les tribunes trépignaient ; les voûtes retentissaient de joie, d'applaudissements. L'ivresse avait saisi toutes les têtes. » On avait acclamé la formule de l'évêque. « Haine à la République ! » Cela avait paru « un cri de réunion », d'où « cette rage au cœur » d'une bonne jacobine. Le roi prévenu accourut : il était bien, le bon Louis XVI, l'homme de ces moments-là. Il sourit, pleura, bénit. On sortit en larmes. Et quelques heures après, on se remit à « se manger les yeux », comme l'écrit Montmorin le 10. Cette scène trahit un état de nerfs qui explique tout, les héroïsmes et les sottises, les faiblesses et les audaces, les crimes et les belles actions de l'époque. On avait perdu la tête, des Tuileries au faubourg Saint-Antoine.

Dès le soir du baiser Lamourette, Le Coz, tout enivré de tendresse, avait failli être assommé par trois citoyens énivrés de tout autre chose. En réalité, les clubs poursuivaient la campagne de déchéance et ne voulaient pas de réconciliation. L'Assemblée cependant fit un dernier effort de résistance à la rue : le 10 juillet, La Fayette fut absout par 446 voix contre 224 : rien, plus que ce vote, ne trompa la Cour : lorsque le roi se réfugiera, le 10 août, au Manège, c'est avec la pensée que l'Assemblée savait parfois tenir ferme.

Mais les esprits s'enfiévrèrent, jusqu'au délire, des dangers de la patrie. Le 11, l'Assemblée déclara « *la Patrie en danger* ». A la veille de la fête du 14 juillet, telle proclamation allait donner à la nouvelle Fédération un caractère tragique.

Pétion, rétabli le 13 dans ses fonctions, fut le héros de la fête. Il fut, au Champ-de-Mars, acclamé comme, deux ans avant, La Fayette, aux dépens des souverains. Ceux-ci étaient fort menacés : Danton avait dit publiquement qu'on s'en débarrasserait le 14. Ils firent bonne contenance au milieu des huées. Mme de Staël a décrit ces malheureux, la reine les yeux pleins de larmes, le roi serré de si près que lorsqu'il se rendit à l'autel de la patrie pour y prêter serment, on le crut submergé. « Quand il monta à l'autel, on crut voir la victime sainte s'offrant volontairement au sacrifice. »

Les fédérés arrivaient depuis huit jours ; entraînés au Club,

ils y étaient, par Robespierre, engagés à « sauver l'État ». Billaud-Varenne précisait le sens de la formule : « Il fallait chasser les Tarquins. » Les fédérés s'y engageaient ; ils refusaient de quitter Paris pour la frontière : « Aucun de nous n'ira sur les frontières si le roi n'est pas suspendu. » Le mot : suspension du roi, courait maintenant Paris et bourdonnait déjà dans les couloirs de l'Assemblée où, écrit Lamothe, certains parlent de déposer le roi « avec moins de formalités qu'on n'en mettrait à la destitution d'un simple commis ».

Les fédérés réclamaient plus : la déchéance. Il en arrivait sans cesse ; ils étaient 2 690 le 18 ; le 30, ils étaient 5 314. Un *comité central* les dirigeait, avec un *directoire exécutif des cinq* auquel s'adjoignaient les meneurs parisiens, Gorsas, Fournier (qui ne marchait plus « sans avoir dans sa poche la résistance à l'oppression »), Carra, Santerre, Chabot, Lazowski. Le 17, sous l'influence de ce comité, les fédérés portèrent à l'Assemblée une pétition dénonçant la trahison du Roi. Le président répondit vaguement : « On trouverait dans la constitution des moyens de sauver la Nation. »

\*  
\*  
\*

Mais, à la même heure, une manifestation dramatique surexcitait la rue, favorisant ainsi les projets des conspirateurs. On sait que Héroult avait fait proclamer la Patrie en danger (il avait là-dessus « *mirabeauté* », écrit Mme Jullien). C'est dans les journées des 22 et 23 juillet que, sur les places publiques, fut faite la proclamation du décret tragique par les officiers municipaux. Tandis que le canon d'alarme retentissait sur le Pont Neuf, auquel répondait celui de l'Arsenal, ceux-ci, l'écharpe tricolore en sautoir, escortés de cavalerie, criaient aux carrefours : « *La Patrie est en danger!* » Cependant, sur des estrades pavoisées de tricolore, derrière une planche posée sur des tambours, on recevait les engagements volontaires. Le patriotisme s'exaltait : mais il était fait de colère autant que d'enthousiasme. Colère justifiée : « Les Autrichiens, écrivait Morris le 25, parlent avec la plus grande confiance de passer l'hiver à Paris » :



on connaissait ces rodomontades ; on pouvait craindre de les voir se réaliser : on se méfiait des chefs, des députés mêmes et surtout de la famille royale. Et nous savons qu'en ce qui concernait Marie-Antoinette, on n'avait pas tort. Autour d'elle, on appelait, on pressait l'arrivée de l'étranger. « Notre maladie avance bien », écrit joyeusement, le 10, un « aristocrate ».

On devinait ces propos. Pour les volontaires, il était expédient que, si l'on se devait battre à la frontière, il ne fallait pas que la « trahison des Tuileries » tuât par derrière les « soldats de la Nation ».

L'Assemblée était débordée : la Gauche elle-même se sentait dépassée. Les « Bordelais » hésitaient : que le Roi rappelât Roland, Clavières et Servan, et on le garderait. Vergniaud, Gensonné et Guadet firent parvenir secrètement au Roi un ultimatum. Puis, voulant impressionner Louis par une démarche publique, ils le firent, le 26 juillet, sommer par la *Commission des Douze*, comité législatif qui, suivant l'expression de M. Aulard, s'érigait déjà en comité de Salut public ! Les *Douze* présentèrent à l'Assemblée une adresse (rédigée par Condorcet) : « La Nation seule saura sans doute défendre et conserver sa liberté, mais elle vous demande, Sire, *une dernière fois*, de vous unir à elle pour défendre la Constitution et le trône. »

Sous main, Brissot s'offrait à sauver le trône, si le roi s'inféodait à la Gironde. A gauche déjà l'on flairait en lui un « traître : « Barnave ! », lui criait-on : Vergniaud, aussi disposé à épargner le roi, s'il se soumettait, était également flétri : « *Barnave deux* », disait-on. Au fond, ces politiciens de la Gironde espéraient prévenir une révolution préparée par Chabot à l'Assemblée, par Danton dans les clubs. Mais il était trop tard. Si la Cour n'entendait pas plus être sauvée par Brissot que par La Fayette, les conspirateurs, de leur côté, étaient bien résolus à ne pas se laisser frustrer de leur proie par ces bavards.

« Barnave deux » arrivait trop tard — comme un an auparavant Barnave premier.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Dumas, Hua, Couthon, Morris, Malouet II, Girardin, John Moore. Le Coz, Frénilly, Beugnot, Brissot, Rabusson-Lamothe,

Fournier l'Américain, Mme Jullien, Mme Rolland (*Mémoires, Lettres*), Vaissière. — Aulard. *Jacobins*, IV. 1892. Dubreuil (député) (*Rev. Rev.*, XIII), Barbaroux. *Mémoires*, 1840. Røederer. *Chronique de Cinquante Jours*, 1832. Pétion. *Lettre du 6 août 1792* (*Revue des autographes*, septembre 1905).

OUVRAGES déjà cités de Albert Sorel (III), Colfavru, Biré, Guadet, Charavay, Cahen, Sagnac. — Aulard. *Danton et la Révolution du 10 août. Etudes*, IV. Mortimer-Terneaux. *Histoire de la Terreur*, 1820.

---

## CHAPITRE XX

### LA CHUTE DU TRONE

Les Marseillais arrivent : la *Marseillaise*. Les Émigrés et l'Europe. Le Manifeste de Brunswick. La soirée du 9 août. Le coup d'Etat de Danton à l'Hôtel de Ville : la Commune insurrectionnelle. La mort de Mandat. La résistance disloquée. Le roi à l'Assemblée. Le conflit entre les émeutiers et les Suisses. Le massacre du 10 août. L'Assemblée suspend le roi et le livre à la Commune.

Le 29 juillet, Robespierre réclama formellement, aux Jacobins, la suspension du roi et une Convention Nationale. Ce fut le mot d'ordre lancé aux sections de Paris.

Celles-ci, qui, depuis quelques semaines, se laissaient envahir fort illégalement par le bas peuple, étaient — en majorité — conduites par les conspirateurs : celle du Théâtre-Français (Odéon actuel) était même le foyer de la conspiration : Danton, Desmoulins, Fabre d'Églantine, Chaumette, Marat, Manuel, Fournier l'Américain et Fréron y opéraient. C'était cependant celle de la Fontaine de Grenelle qui, le 20, avait proposé la déchéance aux autres sections. Celles-ci, en majorité, semblèrent accueillir la proposition : mais leurs assemblées n'étaient plus que des réunions publiques sans aucun caractère légal. Et, d'autre part, on n'était pas sûr que ces hurleurs s'allassent volontiers faire casser la tête. On attendait donc le renfort de Marseille.

Il arriva le 29 juillet : Barbaroux avait demandé au vieux Mouraille, le maire jacobin de Marseille, « 600 hommes qui sussent mourir ». Depuis Marseille jusqu'à Paris, ils avaient prouvé qu'ils savaient chanter. Ils s'avançaient en effet, depuis des semaines, à travers la France, le teint enflammé et les yeux

scintillants, hurlant l'*Hymne à l'armée du Rhin*, composée quelques semaines auparavant par le jeune officier Rouget de Lisle à Strasbourg, mais qui semblait si bien sortir de leurs entrailles qu'on le baptisa : *la Marseillaise*. Le Midi excelle ainsi à s'approprier les produits du Nord.

Le 29 donc, ils étaient à Charenton où certains contemporains les eussent volontiers internés ; Barbaroux vint les retrouver : « Autant de Scévolas ! » Le 30, ils pénétrèrent à Paris et, dès le soir, tuèrent un officier de la garde nationale, blessèrent des soldats et jetèrent le trouble partout.

Cette arrivée effrayante produisit une réaction. Lorsque, le 31, la section Mauconseil, qui prenait l'accent marseillais, déclara — tout simplement — « le roi déchu », elle ne fut pas suivie. Le 4 août, elle allait l'être : c'est que, le 3 août au matin, Paris avait eu connaissance du fol manifeste de Brunswick.

\* . \*

Depuis les honteuses débandades du printemps, l'Europe tenait, nous le savons, la France pour proie sûre. La « promenade de Paris » serait aisée. On se partageait d'avance les dépouilles. L'Europe devenait même cynique : « Le rétablissement de l'ordre, écrivait le ministre autrichien Cobenzl, ne devra plus être considéré comme le but le plus puissant des opérations de nos armées. La prolongation du désordre et de la guerre civile devra même être regardée comme favorable à notre cause et le retour à la paix, moyennant le règlement d'une constitution française quelconque, sera un bien que la France devra acheter par le sacrifice des provinces que nous aurons conquises. » Il fallait donc laisser la France se déchirer encore : c'était le prétexte au retard. En réalité, Prusse et Autriche ne pouvaient se décider à laisser à la Russie les mains libres et, enfin, les deux alliées elles-mêmes se tenaient en une terrible méfiance : on marchait vers la Lorraine en se regardant d'un œil torve. Telle situation va expliquer le « miraculeux » événement de Valmy. La France n'était menacée que par une coalition incomplète, incertaine, troublée par d'inguérissables méfiances et par ailleurs dangereusement infatuée.

Les émigrés étaient plus infatués encore : ils jouaient les mouches du coche, le coche à leurs sens étant ensablé. Ils caressaient un plan chimérique : la France étant simplement sous la terreur de quelques bandits, il fallait opposer terreur à terreur. Un manifeste qui terrifierait le pays le jetterait tout entier aux pieds du roi. Il suffirait alors à la légion de Condé d'entrer, le drapeau blanc déployé, pour que tout fût promptement terminé. Il y avait jusque dans ces projets d'invasion en France un reste d'idées patriotiques : si la France revenait à résipiscence, on couperait ainsi l'herbe sous le pied aux étrangers : on leur enlèverait tout prétexte à se payer sur la bête, puisque la bête se soumettrait. Ces fous investissaient Brunswick, généralissime indécis, timoré, qui cependant signa (en haussant les épaules) un manifeste préparé par un M. de Linon. On en connaît les termes : la France était traitée en rebelle qui devait, pour éviter une exécution militaire, se jeter repentante aux pieds de son roi, Paris menacé de « subversion totale » si l'on touchait à la famille royale, les membres de l'Assemblée et les administrateurs tenus pour responsables, et destinés aux pires châtimens les habitants qui « *oseraient se défendre* ». Pas de distinctions d'ailleurs entre les « rebelles » : quiconque, depuis le 5 mai 1789, s'est « rebellé », est menacé. Morris résumait ironiquement le manifeste dans son esprit et ses conséquences : « *Soyez tous contre moi, car je suis contre vous tous, et faites bonne résistance, car vous n'avez plus d'espoir.* »

Cette « déplorable gasconnade », comme écrit Frénilly, Mathieu Dumas la juge en termes plus sévères, mais exacts : « Véritable fratricide des princes français contre le roi et sa famille. »

\*  
\* \*

« Nous sommes sauvés ! » s'écrie le républicain Condorcet. C'était la chute du trône. Le 3, Pétion parut à l'Assemblée, porteur, disait-il, d'une adresse des sections réclamant la déchéance. Vergniaud, qu'effrayait la situation, fit ajourner la discussion (c'était la pire solution) et quand, le 4, la section de Mauconseil eût de nouveau proclamé « qu'elle ne reconnais-

sait plus Louis XVI comme roi des Français », l'Assemblée cassa bien la délibération « considérant que la souveraineté appartient au peuple et non à une section », mais la majorité entoura le décret de telles flagorneries à l'adresse de la section, qu'on sent les députés transis de peur. Un Anglais, John Moore (dont les notes sont bien intéressantes pour ces journées d'août), voit tourbillonner follement l'Assemblée : le 6 août, dans la même séance, elle accordera la mention honorable à une adresse du Conseil général de la Meuse qui demande la punition de ceux qui pétitionnent pour la déchéance, puis les honneurs de la séance en faveur des pétitionnaires qui la viennent réclamer. Moore voit les tribunes insulter les députés, les railler et les menacer : « Je pus me convaincre que les gens des tribunes étaient plus disposés à jeter les députés dehors que ceux-ci ne l'étaient à les expulser. » Cependant l'Assemblée livrait le roi : elle avait décidé d'envoyer à l'armée du Nord les quelques bataillons suisses casernés dans la banlieue et seul recours du roi en cas d'émeute.

« L'Assemblée Nationale me semble trop faible pour seconder le vœu du peuple et le peuple me semble trop fort pour se laisser dompter par elle », écrit, cependant, le 8, Mme Jullien. « *Il pleuvra du sang* », ajoute-t-elle. Les Marseillais — à cet effet — avaient, le 4, extorqué 5 000 cartouches aux administrateurs municipaux : le commandant de la garde nationale, Galliot de Mandat étant loyaliste, Santerre promettait, d'autre part, de débaucher ses troupes.

Les députés savaient bien qu'une émeute allait éclater : eux qui étaient si portés à se déclarer en permanence, ne voulurent pas être là à l'heure du grand péril. Le 9 août, à 7 heures du soir, ils se dispersèrent. Brissot pensait que, puisqu'aussi bien Louis XVI s'obstinait à ne pas reprendre « les bons ministres », « la nécessité exigeait qu'on laissât dormir la loi ».

\*  
\* \*

La soirée du 9 était étouffante. Tout Paris était dehors. Le bruit courait : « C'est pour ce soir ! » Soudain, à 11 heures trois quarts, la grosse cloche des Cordeliers se mit à tinter

lugubrement : celles de six églises lui répondirent en quelques minutes. C'était le toscin. Paris sentit passer un souffle de fièvre. « Ça y est : ça ira ! »

C'était Danton, substitut du procureur général, en personne, qui avait donné le signal aux sonneurs des Cordeliers. De 8 à 9 heures, les sections s'étaient réunies tumultueusement ; le but était d'élire des commissaires qui iraient intimider et au besoin remplacer à l'Hôtel de Ville le Conseil général de la Commune, composé de royalistes constitutionnels. Le coup d'État à l'Hôtel de Ville devait, de toute nécessité, précéder le coup de force contre les Tuileries : maître de l'Hôtel de Ville, on casserait Mandat, on prendrait la garde nationale en main et, contre le Château sans défense, on jetterait alors seulement les faubourgs et « Marseille ». A 11 heures, les commissaires élus couraient déjà à l'Hôtel de Ville.

Le Conseil général y était réuni. Il avait mandé Pétion et, celui-ci tardant, avait donné ordre à Mandat de faire battre la générale. Mandat avait aussitôt pris ses dispositions, puis s'était rendu au Château, où Pétion se décida, de fort mauvaise grâce, à le suivre. Cependant, Danton entrait à l'Hôtel de Ville où il trouva les 82 meneurs des sections qui y faisaient rage. Ces commissaires se disaient « la nouvelle Commune » : le Conseil général, continuant à siéger, les avait laissés s'installer dans une salle voisine et, par cette concession, s'était perdu. Avant une heure, la commune insurrectionnelle aura éliminé la commune légale.

\* \* \*

Au Château, on organisait la résistance. Mandat n'était pas très sûr de sa garde nationale, mais il lui donna ses ordres de façon si résolue qu'ils parurent la raffermir. D'autre part, il avait fait appeler aux Tuileries ce qui restait de Suisses casernés à Rueil et Courbevoie et la gendarmerie, ce qui portait le nombre des soldats réguliers à 1800 environ. Il est vrai que le voisinage de ces « séides du tyran » faisaient un peu loucher les canonniers de la garde nationale, bons « quatre-vingt-neuistes ».

Bon *quatre-vingt-neuviste* aussi, le procureur syndic du département Rœderer qui survint à 11 heures. Cet ex-Constituant va jouer un rôle fort dissolvant : hier Jacobin, aujourd'hui vaguement modéré, demain sénateur de l'Empire, après-demain pair de Louis-Philippe, ce Lorrain, courtois, capable, insinuant, ennemi des solutions extrêmes, était l'homme le plus propre à déconcerter les énergies. Enfin Pétion arriva avec son éternel sourire, mais quoique Louis XVI lui eût fait bon accueil, il prétexta des propos malsonnants des soldats à son endroit pour se laisser entraîner au Manège où se réunissaient quelques députés et d'où il gagna, non l'Hôtel de Ville comme il l'eût dû, mais ses appartements de la mairie ; l'émeute allait l'y consigner, « enchaîné avec des rubans », comme avait prévu Barbaroux.

Le jour se levait à cette heure : Madame Élisabeth souleva une *jalousie* : « Ma sœur, dit-elle à la reine, venez donc voir se lever l'aurore ». Marie-Antoinette regarda sur le ciel rose d'une belle matinée d'été se lever le dernier soleil de la monarchie. Louis XVI déclara qu'il allait dormir : à cette heure-là, Danton s'emparait de l'Hôtel de Ville.

Le tribun des Cordeliers y faisait rage ; l'absence de Pétion lui faisait un beau jeu. Le Conseil général se laissait à la longue impressionner : Mandat, lui disait-on, était un traître ; un poste placé par lui pour couper les insurgés des deux rives les uns des autres au Pont Neuf, exaspérait les meneurs en déconcertant tout mouvement ; on criait que « le traître » préparait le massacre du peuple de connivence avec la Cour. Le Conseil général, sans savoir trop ce qu'il voulait, fit signifier à Mandat, alors aux Tuileries, l'ordre de venir à l'Hôtel de Ville. Celui-ci hésita : les ministres le retenaient, Rœderer lui conseilla d'obéir : que pouvait-il craindre du Conseil général composé de braves gens loyalistes et honnêtes ? Il ignorait la formation de la Commune insurrectionnelle : il partit sans escorte ; à la Maison commune, il fut entouré, insulté, déclaré déchu de son commandement et finalement abattu au moment où il sortait.

En révoquant Mandat, la nouvelle Commune avait franchi le Rubicon : elle fit savoir au Conseil général que, représentant seule la population, elle avait arrêté que « le Conseil général serait suspendu ». C'était d'une inconcevable audace ;



le Conseil protesta : l'assemblée des commissaires n'avait aucun pouvoir légal. « Lorsque le peuple se met en état d'insurrection, leur fut-il répondu, *il retire tous les pouvoirs pour les reprendre.* » Il faut retenir cette parole et l'inscrire au fronton de cette histoire : une poignée de meneurs peut ainsi faire la loi à un peuple de 30 millions d'hommes. Mais que dire de la pusillanimité du Conseil général qui, tout en protestant, lève sa séance et cède la place ? La Commune s'y installe, maîtresse de Paris.

\*  
\* \*

Le plan s'exécutait avec une merveilleuse précision. Mandat abattu et avec lui la défense désorganisée, les bandes commençaient à cerner les Tuileries. L'une d'elles avait braqué des canons sur le Château, du Pont Royal et de la terrasse des Feuillants. On alla arracher Louis XVI à son sommeil. La garde nationale montrait des dispositions inquiétantes. Le roi descendit au Carrousel pour la passer en revue : il avait les yeux rouges, « la frisure aplatie » et tout un côté dépoudré. Il marchait lourdement : il ne trouva pas le mot qui électrise, répétant simplement devant chaque compagnie : « J'aime la garde nationale ! » Frénilly écrit : « Je le vois encore passant devant notre front, muet, soucieux, se dandinant, semblant nous dire : « Tout est perdu. » Et des canonniers débandés se mirent à le suivre, en criant : « A bas le Roi ! A bas le gros c..... » Louis ne répondait pas : il rentra à 7 heures et demie aux Tuileries, essoufflé.

Derrière lui, les querelles se déchaînaient dans les rangs. Les canonniers déclaraient hautement qu'ils ne tireraient pas sur leurs frères : sur ces entrefaites, les émeutiers, frappant aux portes et escaladant le mur, les provoquèrent à la défection.

Rœderer, lui aussi, était descendu ; puis, remonté dans les appartements, il prêcha la capitulation. Des députés (presque tous de la Gauche) s'étaient réunis au Manège : pourquoi le roi n'irait-il pas se réfugier parmi eux ? « Vous croyez ? dit le roi. — Oui, Sire. Votre Majesté n'a pas d'autre parti à prendre. » La reine ne voulait pas : « Mais nous avons des forces ! Quoi,

nous sommes seuls ! Personne ne peut agir ! — Oui, Madame, seuls : l'action est inutile, la résistance impossible, tout dans Paris marche. » (Rœder exagérait beaucoup.) Il reprit : « Sire, le temps presse. » Le roi se tourna vers la reine. « Marchons ! » dit-il. Les souverains marchaient à l'échafaud. Rœderer, prit la tête, suivi des ministres, des gardes nationaux, puis du roi avec la famille. Le dauphin faisait voler des feuilles qui, en cet été exceptionnellement chaud, jonchaient déjà les allées : « Elles tombent de bonne heure cette année », remarqua Louis XVI : il ne devait plus revoir les jeunes feuilles aux arbres des Tuileries.

L'Assemblée très émue (fort peu nombreuse d'ailleurs) attendait le roi. Il monta à la gauche du président qui était Vergniaud. La destinée cruelle devait asseoir le Bordelais au fauteuil de la Convention le jour où serait proclamée la condamnation à mort du roi ; elle l'installait déjà au bureau de la Législative, à l'heure où la Législative accueillait le roi — pour le livrer. On ne s'en fût pas douté au ton qu'il prit : « Sire, vous pouvez compter sur la fermeté de l'Assemblée Nationale ; ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités constituées. » Phrase de tribun : l'homme du verbe va se faire le pourvoyeur du géolier — en attendant le bourreau.

On ne savait où placer ces princes encombrants : on les entassa, le roi, la reine, les enfants, Madame Élisabeth et quelques serviteurs, dans la loge du logographe (le sténographe de l'Assemblée) : ils y étouffèrent une journée. Moore admira l'air constamment digne de Marie-Antoinette : mais l'Allemand Bollmann écrit que le roi lui parut « abasourdi et sans force ».

Tout à l'heure, un petit officier Corse qui, de la terrasse des Tuileries, voyait Louis s'en aller sans résistance, avait dit simplement : « *Che coglione !* » Pensivement, le capitaine Napoleone de Buonaparte regardait crouler le trône et la populace envahir les Tuileries.

\*  
\* \*

Elle les avait investies à 8 heures du matin. Les Suisses s'étant retirés à l'intérieur sur l'ordre du Roi, la garde natio-

nale seule défendait les cours : les fameux Marseillais la sommaient de les livrer. On attendait pour l'assaut les gens du faubourg Saint-Antoine, « le faubourg de gloire » que devait amener Santerre. Mais celui-ci, atteint en route par l'avis de sa promotion au commandement général de la garde nationale, avait couru à l'Hôtel de Ville pour lancer de là ses ordres.

Ils étaient inutiles : les canonniers des Tuileries avaient livré les portes et les gendarmes eux-mêmes avaient fait défection. Bientôt les canons étaient braqués sur le Château lui-même. Les Suisses étaient fort excités : allaient-ils laisser cette canaille pénétrer sans résistance et peut-être les égorger? « Rendez-vous à la Nation! » leur criait Westermann, en allemand. — « Nous nous croirions deshonorés », répondirent ces braves gens.

Deux Suisses qui, un instant, s'étaient détachés pour parlementer, essayèrent le feu des insurgés; aussitôt les fusils de leurs camarades partirent : ils tiraient presque à bout portant, les insurgés étant sur les marches. Le commandant Marseillais tomba : une centaine de blessés et de morts jonchaient le pavé de la cour. Les assaillants affolés fuyaient de toute part — ce qui prouve à quel point Louis XVI s'était laissé trompé par Rœderer. Alors les Suisses, enjambant les cadavres, s'emparèrent des pièces de canon, reprirent la porte royale et, traversant le Carrousel, allèrent même râfler les canons qui s'y trouvaient.

Les fuyards se heurtèrent à la colonne arrivant — enfin! — du faubourg Saint-Antoine. On reprit courage et l'assaut recommença : les Suisses le pouvaient difficilement repousser : ils n'avaient presque plus de munitions; ils furent rejetés derechef sur le Château en laissant sur le pavé nombre d'entre eux.

La fusillade avait été entendue de la salle où se trainait la délibération de l'Assemblée. On vint annoncer « le massacre du peuple », mais aussi que le Château allait être forcé. L'Assemblée eut un geste sublime : par décret, elle déclara « sous la sauvegarde du peuple de Paris la sécurité des personnes et des propriétés ». Puis elle députa vingt de ses membres aux Tuileries et douze autres à l'Hôtel de Ville, où ils conféreraient

« avec tous ceux entre les mains desquels pourra résider dans ce moment-ci, *soit légalement, soit illégalement*, une autorité quelconque *et la confiance au moins apparente du peuple* ». Dans cette tragédie, c'était presque de l'humour.

Sur les instances des députés, le roi signa un billet ordonnant aux Suisses de cesser le feu et de se rendre à l'Assemblée. Ils obéirent. Un instant après, ils étaient traqués, cernés, massacrés. Ils le furent partout, dans le Château et dans le jardin ; d'autres, acheminés vers l'Hôtel de Ville, y furent jugés sommairement par un des membres de la Commune et abattus, puis dépecés. Dans les cours du Château, on mit le feu aux monceaux de cadavres. Pareille fureur s'expliquait mal : 400 personnes à peine avaient été tuées du côté des assaillants (376, dit M. Sagnac) dont 100 Marseillais. Ces Suisses cependant ne furent pas les seules victimes. Tandis que de braves gens empêchaient les bandits de saccager les Tuileries, laissant simplement briser « les glaces où Antoinette avait trop longtemps étudié l'air hypocrite qu'elle montrait en public », on se livrait ailleurs à des jeux moins innocents : Therwagne de Marcourt faisait massacrer le journaliste Suleau qui l'avait naguères persiflée ; mais on égorgeait dans le palais jusqu'à des cuisiniers : des gentilshommes, des gardes du corps, le sous-gouverneur du dauphin, d'Hallonville tombèrent, et, entre bien d'autres, l'infortuné Clermont-Tonnerre, un de ces nobles généreux qui avaient, aux États généraux, défendu l'un des premiers, la cause de la démocratie.

Il n'y a que le premier sang qui coûte : la bête humaine se déchaînait. Le soir, Dumas voyait avec horreur « de très jeunes gens jouant avec des têtes », et Frénilly entendait un honnête artisan lui dire : « Ah ! Monsieur, la Providence m'a bien servi, j'ai tué trois Suisses. » Le 10 août fut vraiment la première journée de la Terreur : M. Sagnac estime à 800 le nombre des gens massacrés.

..

Pendant qu'on massacrait, Louis XVI passait à l'Assemblée des heures douloureuses.

Elle était, je l'ai dit, fort incomplète; les députés de la Droite et du Centre, fort alarmés, n'avaient pas osé venir; certains représentants n'étaient pas prévenus (Condorcet retiré à Auteuil, n'arriva que le soir) : on comptait à peine 290 députés sur 750 dans la salle, presque tous appartenant à la Gauche, « aux ordres des tribunes », écrit-on le lendemain. et d'ailleurs terrorisés. L'Assemblée avait, nous le savons, député à la Commune insurrectionnelle : mais ses députés s'étaient croisés avec ceux de l'Hôtel de Ville. Les « nouveaux magistrats du peuple » (ainsi s'intitulaient ces intrus) parurent devant les Législateurs tremblants; ils leur voulaient signifier leur arrêt de mort, car ils réclamèrent la convocation d'une *Convention*. Guadet avait remplacé, vers 10 heures, Vergniaud au fauteuil : il accueillit ces usurpateurs avec des éloges, pensant ainsi les évincer. « L'Assemblée, dit-il, applaudit à votre zèle... » et il les pria « de retourner à leur poste ». Mais les orateurs populaires envahissaient la tribune : « Apprenez, s'écriait l'un deux, que le feu est aux Tuileries et que nous ne l'arrêterons qu'après que la vengeance du peuple sera satisfaite. »

La vengeance du peuple, c'était la déchéance du roi. Tout ce que put faire l'Assemblée, ce fut de repousser la *déchéance*, mais en votant *la suspension* « jusqu'à ce que la Convention Nationale eût prononcé. » Le débat avait rempli la journée : la famille royale assista, dans une atmosphère insoutenable, à la chute de la monarchie. A 10 heures du soir, elle fut menée aux Feuillants où elle passa une nuit médiocre sur des lits improvisés, et, le lendemain matin, elle fut ramenée à la loge du logographe. C'était le vestibule du Temple. L'Assemblée ayant en effet décidé que Louis serait interné au Luxembourg, puis au ministère de la justice, place Vendôme (une section était venue démontrer que du Luxembourg la famille se pourrait enfuir « par les Catacombes »), la Commune vint protester : elle seule devait disposer du roi; l'Assemblée, qu'invectivaient violemment les tribunes, céda encore : elle livra aux insurgés de l'Hôtel de Ville celui qui était venu chercher asile dans son sein; le 12 août, Louis XVI et sa famille étaient confiés à la Commune qui les internait au Temple. Et tandis que l'Assemblée « confiait » le roi à Chaumette, elle allait confier le pouvoir

à Danton. Louis XVI n'était pas le seul vaincu de la journée : les Girondins, débordés et réduits à merci, en livrant ainsi tout, se livraient eux-mêmes.

SOURCES. Œuvres *déjà citées* de Sergent Marceau, Malouet, Carnot. Le Coz, Barère, Dumas, Barbaroux, John Moore, Mme Jullien, Azéma, Thiébault, Røederer, Fournier l'Américain, Choudieu, Mme de Tourzel, Pontecoulant, Vaissière, Aulard (*Jacobins*, IV) — Malliaud (député). *Lettres* (*Rev. Rev.*, I). Roux. *Lettre* publiée par Maricourt. (*Rev. Hebdomadaire*, 1908). Martinécourt (député). *Lettre* (*Journal des Débats*, 23 mars, 1905). Chaumette. *Papiers* (éd. Braesch), 1906. Dejoly. *Relation du 10 août* (dans Montjoye. *Vie de Marie-Antoinette*, 1897). Gibelin. *Documents sur le 10 août par Amiel*, 1866. Princesse de Tarente. *Souvenirs*, 1901. Peltier. *Dernier tableau de Paris*, 1794.

OUVRAGES *déjà cités* de Sagnac. Claretie (*Desmoulins*), Mortimer-Ternaux, Robinet, Hamel — Talmeyr. *La vérité sur le 10 août*. (*Gaulois*, 11 août 1908).

## CHAPITRE XXI

DANTON

### L'INVASION ET LES MASSACRES

Le Conseil exécutif. Jacques Danton. Son programme. L'Invasion. Les forces en présence. Les volontaires. L'œuvre de Dumouriez. Prise de Longwy et de Verdun. Crise terrible à Paris. La Commune en conflit avec l'Assemblée. Pour affermir son pouvoir, la Commune prépare les massacres. Les journées de septembre. Attitude du Conseil et de l'Assemblée. Danton et les massacres.

Le vrai vainqueur du 10 août était Jacques Danton. Si antipathique qu'il fût aux « Bordelais », il s'imposait à eux. Après avoir décrété qu'un Conseil exécutif serait élu et, dans ce Conseil, la place prépondérante accordée au premier élu, l'Assemblée y porta tout d'abord Danton. Par 222 voix sur 285 votants, il était promu ministre de la justice. Monge et Le Brun, à la marine et aux relations extérieures, puis Roland, Servan et Clavières, avec leurs anciens portefeuilles, lui furent donnés comme collègues.

Ces choix mêmes mettaient Danton au pinacle : Servan, que les « Bordelais » croient leur, va se laisser subjugué, et plus encore le mathématicien Monge, que son collègue de l'Académie des Sciences Condorcet a poussé à cette place, où cet « ours », comme dit la Revellière, paraîtra « un imbécile », écrit Barbaroux. Le Brun va se laisser souffler son rôle par Danton. Clavières a toujours été un médiocre. Reste Roland : mais ce pauvre homme avait encore vieilli en trois mois ; des soucis domestiques achevaient de le détraquer ; d'ailleurs il n'avait jamais été qu'un savant d'Encyclopédie : rien d'un homme d'État. Sa femme, qui avait

été tout pour lui, lui était devenue presque suspecte et il en souffrait cruellement.

C'était en somme une équipe de commis ahuris. D'un seul geste, le « Cyclope, » porté, comme il le disait, au ministère « par un boulet de canon », les eût fait rentrer sous terre.

Il avait jusque-là, ce Danton, passé pour un assez vulgaire agitateur de clubs et de faubourgs, effréné, dangereux, peu sérieux au regard d'un Vergniaud ou d'un Robespierre aux phrases pompeuses. Et voici que, pour nous, il les domine de cent coudées.

C'était le fils d'un procureur champenois et point du tout le parvenu qu'on a dit : écolier brillant qu'ont toujours sollicité les forts, Dante, Shakespeare, Corneille, Rabelais, puis avocat aux Conseils assez remarquable pour que le garde des sceaux Barentin l'eût voulu appeler avant 1789, dans son cabinet — ce à quoi il s'est refusé, voyant venir « l'avalanche ». Il a même liquidé sa charge pour se faire les mains plus libres et s'est résolument jeté, dès 1789, dans l'« avalanche ». Agent peut-être du duc d'Orléans, il a tâté des loges maçonniques, puis, sa nature s'en accommodant mieux, des clubs extrêmes, où, depuis trois ans, il surexcite l'opinion révolutionnaire. A l'origine dès lors de tous les mouvements, le voici porté par la vague au fauteuil de d'Aguesseau.

A peine il s'y asseoit : de ce fauteuil, il « s'élançait » vers la dictature. Anparavant, d'un geste puéril en sa brutalité, il fait sauter, à l'horloge de son cabinet, d'un coup de ponce, la fleur de lys d'or qui marque l'heure de son avènement : toute sa nature impulsive tient dans ce geste. Il brise l'aiguille : Robespierre l'eût simplement fait démonter et ranger.

Impulsif, il l'était : passionné, violent, plus audacieux que persévérant, aimant la vie, s'y brûlant, la brûlant, plus fanfaron de vices que de vertus, ambitieux, mais sans longs calculs, bruyant et puissant en ses discours, pas rhéteur pour un liard, et toujours prêt à pleurer en larmes de sang les désastres qu'a déchaînés sa parole.

Tout ajoute à la violence inouïe du verbe — et d'abord son muflé, celui d'un « Mirabeau de la canaille » où il a du dogue et du lion.

« Il est homme », écrit Sorel : Michelet l'a cru « sublime



comédien » : quelle erreur ! Il est horriblement sincère ; tout lui jaillit des entrailles, la colère, la pitié, l'amour, la férocité. Sans fiel, prenable par le cœur, vite oublieux des blessures qu'il a reçues, souvent au désespoir de celles qu'il a faites, il ne connaît ni la rancune ni le calcul. Aimant l'or, il ne tripotera pas, mais autour de lui laissera tripoter ; il ne posait pas les incorruptibles.

Le cerveau était large et le cœur ardent : il confondit d'un même amour la Révolution et la Patrie : il était Français aux moelles ; la Patrie en danger, un jour, sollicitera toute son âme. C'est par là que cet homme, par certains côtés repoussant, se grandit à nos yeux. Cette âme de lave jetait des flammes pures par-dessus d'horribles écumes.

Un dernier trait : il était paresseux. Capable de toutes les audaces, il l'était de toutes les nonchalances. Il ne savait agir que par accès violents : il ignorait les longs travaux et les haines patientes. Robespierre lui eût reproché cette faiblesse : il pardonnait à un ennemi avant qu'il fût mort. Royer-Collard dit qu'il était « magnanime » : peut-être sa magnanimité venait-elle de sa paresse ; il se lassait vite de tout, même de ses colères.

Il ne débordait pas d'idées ; il eût voulu qu'on fût très large : se remariant en pleine Terreur, il fera bénir son mariage par un prêtre romain ; mais il avait laissé égorger cent prêtres aux Carmes et couvert le massacre. Il rêvait de l'union devant l'Allemand menaçant ; la République était le gouvernement qui devait unir et non diviser. Il ne se résignera qu'avec difficulté à subir, en 1793, la rancune des Girondins et à croire, en 1794, à la haine de Robespierre. Dès août 1792, il rêve d'un grand mouvement qui dressera toute la nation devant l'ennemi. Ce patriotisme le courbera quelques semaines — lui le paresseux — sur la besogne inouïe qui s'impose d'urgence : la réorganisation de tout dans un pays en proie à un désarroi inouï.

Somme toute, ce Danton, c'était une puissance.

\*  
\* \*

La Gauche l'avait compris : il eût été loisible aux « Bordelais »

de faire de Roland le chef du gouvernement ; mais, sans l'avouer à Mme Roland, ils le jugeaient bien en dessous de la tâche qui était formidable. La Gironde ne s'en perdit pas moins en désignant « le cyclope » : seulement elle sauva la France. On ne songera à écarter le géant, que lorsque l'ennemi aura repassé la frontière.

Tout d'abord, il exposa ses idées au Conseil ; les Girondins étaient des idéalistes, lui un réaliste cynique ; il ne croyait pas la France républicaine ; en attendant qu'elle se ralliât, il la fallait contraindre. Pour ce, on s'appuierait sur le Paris révolutionnaire.

Les Girondins se fussent plus volontiers appuyé sur la province contre la Commune de Paris. Mais il les mit dans sa poche. Seule, Mme Roland résista : tout de suite, elle abhorra cet homme qui effaçait les siens ; elle détesta en lui son génie, ses vices, et jusqu'à son physique « repoussant et atroce ». On saisit sur le vif la haine de cette femme, en lisant le portrait superbe, effroyable, en partie faux, qu'elle a tracé de lui et qu'on a récemment publié. Lui, se fût accommodé de son amitié ; mais voyant le ménage le contrecarrer un peu sournoisement, il agira ainsi qu'il le fera toujours : il écartera de son bras musclé ces gens qui s'entêtaient dans des rancunes. Le rôle des Roland s'en trouva fini. Danton avait par ailleurs subjugué les autres membres du gouvernement. Il était le maître de l'heure.

Tout se courbait d'ailleurs sous la loi sortie de l'émeute. Pour avoir voulu soulever son armée, La Fayette était contraint à la fuite. La province, qui avait protesté contre le 20 juin, ne protesta pas contre le 10 août. Les départements — sauf huit qui hésitèrent — adhérèrent dès la première heure. C'était l'œuvre du manifeste de Brunswick.

Paris, lui, se gaudissait ; on semblait délivré d'un cauchemar. A lire les lettres et articles, on dirait qu'une ère nouvelle s'ouvre pour l'humanité ; c'est un attendrissement plein de gaieté ; ce ne sont que danses, ris, congratulations ; on croirait parcourir les pages du roman de Wells : *Au temps de la Comète* ; l'air est plus léger, les hommes « portent la tête plus haut » ; les femmes sont plus chastes ; tout apparaît « dans une sublime harmonie » ; les lettres de Mme Jullien prennent le ton du *Can-*

*tique des cantiques*. Cependant le roi et les siens étaient au Temple et l'on allait, le soir, conspuer « la nouvelle Agrippine » : quelques gens demandaient la tête du « despote traître » dès le 20 août.

\*  
\*  
\*

C'est que l'invasion commençait. Le 19 août, les Prussiens avaient, avec une troupe d'émigrés, franchi la frontière à Redange. Ces derniers en avaient, malgré tout leur aveuglement, le cœur serré (il faudrait citer bien des lettres) ; ce fut un moment solennel et affreux que l'un des envahisseurs, Chateaubriand, nous peint avec émotion. D'ailleurs aucun doute sur le succès : les officiers Prussiens, qui se déclaraient les instruments du Très-Haut, se donnaient rendez-vous au Palais-Royal pour fin août : on y trouverait bonne table et le reste. « Jamais, écrit Chuquet, on n'avait vu pousser plus loin le mépris de l'adversaire. »

L'armée de Condé, tumultueuse et bizarre, eût voulu marcher en tête dans le but (louable) de recueillir, à l'ombre du drapeau blanc, les repentins de la Nation. Mais les coalisés, qui voulaient beaucoup moins des repentins que des places fortes, ne l'entendaient pas ainsi.

Brunswick avait 80 000 hommes : c'était « l'armée de Lorraine » avec 42 000 Prussiens, et 29 000 Autrichiens seulement ; mais au Nord, le duc de Saxe-Teschen menaçait Lille avec 25 000 Impériaux et 4 000 émigrés ; en réserve, sur les derrières, 17 000 Autrichiens et 5 000 hommes de Condé, prêts à envahir l'Alsace, en somme, 131 000 coalisés.

Les Prussiens, surtout, semblaient redoutables ; ils bénéficiaient du prestige inouï dont avait joui, depuis Rosbach, l'armée du grand Frédéric : M. Chuquet a dit, en des pages nourries et nerveuses, tout ce qu'il y avait de faiblesse (insoupçonnée de tous) derrière cette façade de parade ; l'artillerie surtout, qui allait devenir l'arbitre des batailles, était fort inférieure à la nôtre. D'autre part, le généralissime était bien « le moins propre à conduire une armée d'invasion ». Si ses officiers étaient pleins de jactance, lui était plein de doutes. « *Philosophe* » ce duc de

Brunswick désapprouvait la guerre à la Révolution libératrice, détestant par ailleurs, en bon Prussien, les Autrichiens qui l'appuyaient. Enfin il était de naturel indécis et de dispositions pessimistes, de ces généraux qui, la veille d'une bataille, songent avant tout aux moyens qui protégeront une retraite.

On ne savait pas tout cela à Paris : l'invasion y était tenue pour horriblement menaçante, mais la crainte, loin d'abattre, surexcitait. Gouvion-Saint-Cyr écrira que le manifeste de Brunswick donna à la France cent bataillons.

Ce ne furent pas tout d'abord les meilleurs — tant s'en faut. C'étaient *ces volontaires de 1792* auxquels une légende tenace a longtemps attribué nos premiers succès, et qui, en toute vérité, faillirent, au contraire, les compromettre.

Les vrais héros de Champagne, de Lorraine, puis de Belgique seront — avec les soldats de la vieille armée royale — les volontaires de 1791. « Ce sont des Français, l'espèce en est bonne », écrit un général : insubordonnés, ils s'étaient, depuis les échecs de mai 1792, formés à une plus sévère discipline. Leur afflux n'avait pas tout de même tellement grossi l'armée qu'elle ne restât fort inférieure en nombre (82 000 hommes) à celle de la coalition (131 000). La Législative avait donc provoqué une seconde levée : elle fut de qualité beaucoup plus médiocre que la précédente, celle de 1791. Les généraux ne le dissimulent dans aucune de leurs lettres. Mais ils ne désespérèrent pas de faire de ces brailards échauffés des soldats : Kellermann, dès cette époque, préconisait, pour ce, « l'amalgame ».

Dumouriez avait remplacé La Fayette à l'armée du Nord et, quant à Lückner, pourvu du titre vain de généralissime, on allait le reléguer sur les derrières et le remplacer à Metz par Kellermann. En réalité, Dumouriez qui s'était fait tout pardonner, et par Servan, et par Danton, prit la haute main sur les opérations.

Il entendit, sans éteindre en rien l'enthousiasme des volontaires, le capter. L'armée était, bien plus que la nation, devenue républicaine. Une vraie démence de civisme l'agitait : exploitée, pareille disposition pouvait devenir une force magnifique. Il faut renvoyer aux lettres et journaux de marche publiés depuis vingt ans, de Fricasse à Bricard, de François à Jolielerc — j'en

passé vingt. Jamais on n'aura vu pareil mysticisme dans la foi : la foi les sauva. Ils mirent la *Marseillaise* en action.

Par surcroît, Dumouriez, trouvant bonne « la pâte de 1791 », la sut pétrir. Des fuyards de Mons et de Tournai, il fit, par un habile dressage les héros de Valmy et Jemmapes. La bataille les trouvera à l'épreuve. « Faïence bleue », disaient, en raillant, les émigrés de ces soldats tout de bleu vêtus. On avait eu l'occasion de présenter cette faïence au premier feu pour la durcir. Elle avait semblé craquer. Mais « l'espèce en était bonne » : cette levée de 91 avait amené dans les camps d'admirables Français ; l'un d'eux, devenu maréchal, l'ex-tambour Victor, s'attendrira un jour sur ce mouvement « O sublime élan de 1791, que ne puis-je te célébrer dignement ! » « On était, écrira Marmont, dans une atmosphère lumineuse ; j'en ressens encore la chaleur et la puissance à 55 ans comme au premier jour. »

Appelés à élire leurs chefs de bataillons (grosse aventure), les volontaires, en général, les choisirent bien : un Bessières, un Championnet, un Delmas, un Haxo, un Laharpe, un Lecourbe, un Suchet, un Pérignon, un Victor, un Oudinot, un Marceau, un Moreau, un Davout, etc., le quart des futurs divisionnaires de la République, six des futurs maréchaux de la Grande Armée. Ces jeunes gens seront généraux avant deux ans, émules de ces bas officiers, qui, en un an, monteront eux aussi, aux grades supérieurs, Lefebvre, Bernadotte, Ney, Murat, Augereau, Soult, Pichegru, Moncey, Hoche. Ces deux équipes, auxquelles vont se joindre celle des jeunes chefs de 1792, Mortier, Gouvion, Brune, Lasalle, Joubert, en attendant qu'elles mènent des armées, vont conduire, d'admirable façon, au feu leurs bataillons. C'est grande fortune pour la France qui, par ailleurs, garde une partie des officiers de son artillerie et de son génie, moins portés à émigrer que ceux de l'infanterie et de la cavalerie : ces hommes, sérieux et résolus, attendant derrière leurs canons cette superbe infanterie Prussienne qui, avant six semaines, fléchira devant ces lignes de bronze ; l'arme blanche des volontaires de 91 fera le reste — et leur âme de feu.

Il fallait bien six semaines pour que du chaos jaillît l'armée nouvelle. On ne put défendre Longwy qui, le 20 août, capitula : la garnison en sortit, mais déjà son imperturbable civisme déconcerta émigrés et Prussiens ; pas un soldat (le fait donnait tort aux prédictions optimistes de l'émigration) ne consentit à passer dans les rangs ennemis. Les officiers allemands restaient impressionnés de cette attitude.

Kellermann, arrivé le 27 août à Metz, trouva du désordre, mais le moral des troupes excellent. On criait : « Ça ira ! » ; et l'on criait encore : « Ça ira ! » au camp de Maulde, où Dumouriez, par sa belle humeur autant que par sa fermeté, avait repris en main le soldat.

Brunswick pensa passer entre les deux ; le roi de Prusse, qu'entraînaient les émigrés, le poussait vers Paris ; le duc eut préféré conquérir des places ; il s'attarda, du 24 au 29 août, au camp de Praucourt où, sous la pluie, les troupes prussiennes contractèrent les premiers germes de la dysenterie. Cependant leur prestige était tel encore qu'il suffit à faire capituler Verdun le 2 septembre. Mais, là encore, l'attitude de la garnison était faite pour impressionner le vainqueur : le commandant Beaurepaire s'était fait sauter la cervelle plutôt que de signer la capitulation, et lorsque, le 2, les troupes françaises sortirent, les soldats, défilant devant Brunswick, crièrent : « Au revoir, dans les plaines de Champagne ! »

Cependant Kellermann à Metz, Dumouriez à Sedan forgeaient hâtivement, mais activement l'arme des prochaines revanches.

\*  
\*  
\*

La prise successive de Longwy et de Verdun n'en constituait pas moins une effroyable menace ; l'ennemi était sur l'une des crêtes du bassin Parisien. A Paris, la surexcitation croissait. Le gouvernement était débordé : « Nous avons beau ne pas dormir, écrivait Mme Roland, et déployer une activité plus qu'humaine, il est impossible de réparer en peu d'heures l'effet de quatre années de trahison. » De fait, la situation était terrible. L'Assemblée ayant « suspendu » le roi, avait assumé le pouvoir, mais elle n'était pas de grand secours pour son Conseil exé-

cutif. Les Clubs et la Commune la dominaient : tantôt elle leur obéissait, par exemple en établissant le suffrage universel pour l'élection d'une Convention, et tantôt essayait de leur résister. C'était une Assemblée « croupion » : sur 750 membres, à peine 258 à 260 siégeaient; la Droite s'était enfuie, le Centre était à peu près volatilisé; la Gauche était opprimée par l'Extrême-Gauche.

Elle avait consenti à laisser s'organiser une avant-Terreur : nobles et prêtres furent tenus tous pour conspirateurs et traités en suspects. Le 17 août, croyant prévenir des massacres, elle avait créé un véritable tribunal révolutionnaire chargé de juger « les crimes du 10 août » — s'entend ceux des aristocrates. On avait alors rempli les prisons : dès le 15 d'ailleurs, l'Assemblée avait décrété que les pères, mères, femmes et enfants d'émigrés seraient considérés comme otages et consignés à ce titre et, le 26, que les prêtres réfractaires non déportés seraient enfermés dans les prisons. Le 28 août, Danton avait obtenu qu'on autorisât des visites domiciliaires qui, dans la majeure partie des cas, se terminèrent par l'incarcération, à l'Abbaye, à la Force, aux Carmes, des suspects « visités ».

La Commune avait la prétention de gouverner Paris : c'était une puissance qui faisait trembler Vergniaud dans l'Assemblée, Roland et jusqu'à Danton au Conseil. Elle s'était grossie du haut état-major jacobin, de Billaud à Chaumette, et n'avait maintenu Pétion à la mairie qu'à condition qu'il se soumettrait à sa loi; en vain Mme Roland gémissait de cette « folle Commune » que Mme Jullien elle-même estimait « trop altièrè »; en vain l'Assemblée avait essayé de la briser; Danton qui, cependant, ne l'aimait guère, l'avait sauvée. Il espérait rétablir l'union entre les deux pouvoirs : il fit appel à la concorde. Il fallait qu'unies, les deux assemblées participassent au mouvement contre l'ennemi commun, l'Allemand menaçant; le 2 septembre, on appellerait la population au Champ-de-Mars où s'enrôleraient de nouveaux volontaires. « Le tocsin qui va sonner n'est point un signal d'alarme: c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace, et la France est sauvée. »

Les apologistes de Danton affirment que, voyant la populace

prête à se jeter sur les prisons, il entendit l'attirer au Champ-de-Mars et faire de ceux qui se préparaient à égorger, des soldats de la République. Certes Danton ne rêvait pas d'un massacre ; mais, n'étant pas aveugle, il savait bien que la Commune en préparait un et qu'à la première nouvelle d'un événement funeste en Lorraine, le massacre commencerait — et il apprit, avant Paris, la capitulation de Verdun. Que lui, ni Roland, ni Servan, ni Pétion n'aient fait garder immédiatement les prisons, il peut y avoir là chez un Roland, chez un Servan l'effet d'une lamentable incurie : il ne peut y avoir chez un Danton qu'une consciente complicité. Mais on était à la veille des élections à la Convention : celles de Paris allaient être faites par la Commune, et Danton était candidat. La Commune voulait le massacre comme un moyen de terreur ; Danton voulut être aveuglé. Cette âme violente ne répugnait d'ailleurs nullement au carnage : il eût ordonné les massacres, s'il les eût jugé nécessaires ; il les laissa faire, les jugeant inévitables ; crime qui pèse cruellement sur un homme qui cependant n'était pas, nous le savons, un pur scélérat. Danton, loin de prévenir les massacres, les facilitait : attirant au Champ-de-Mars les vrais patriotes, il livrait les prisons à la lie. Supposer qu'il ne vît pas clair, c'est le tenir pour un sot. Et il ne l'était guère.

Le soir du 1<sup>er</sup> septembre, la surexcitation était au comble. Notre « bourgeoise » écrit que le peuple se réveille : « Mon Dieu, laissez le faire ! Et *ça ira* ! » Danton laissa faire — « et ça alla ».

\*  
\*  
\*

Le 2 au matin, on apprit la prise de Verdun. La Commune qui avait vu se dresser contre elle — une heure — l'Assemblée presque toute entière, cherchait une journée qui affermit sa puissance. La France, par ailleurs, allait voter. Qui élirait-elle ? Peut-être des *brissotins*, des *rolandistes* ? Il la fallait terrifier. Collot avouera : « Sans le 2 septembre, il n'y aurait pas eu de Convention Nationale. » Il veut dire : de Montagne à la Convention.

Certes la fermentation du peuple était grande et légitime.



On la surexcitait : John Moore entend les orateurs de carrefours se livrer à d'incroyables déclamations : il y avait, à les entendre, des traîtres sous chaque pavé ; de Marie-Antoinette, si solidement garottée cependant, à Mme Roland, son ennemie, si peu suspecte d'agissements royalistes, tout le monde trahissait ; « Coblenz » avait partout des complices. On répand, le 1<sup>er</sup> septembre, la brochure : *Grande trahison de Louis Capet. Complot découvert pour assassiner dans la nuit du 2 au 3 de ce mois tous les bons citoyens...*, etc. Les patriotes s'affolaient réellement ; on allait les massacrer, leur disait-on ; alors ils laissèrent massacrer.

En réalité, les amis de la Commune, je le répète, entendaient atteindre Roland plus même que les royalistes. Marat, depuis que le ménage lui avait refusé une subvention sur les fonds secrets, poursuivait d'ignobles invectives Mme Roland et son mari. Il entendit les frapper par incidence. Pour la première fois, l'effroyable publiciste qui, depuis trois ans, enfiévrant Paris, passa à l'action directe. De sa propre autorité, il s'installa au « comité de surveillance » créé par la Commune et parla du haut de ce Sinaï : les gens du Conseil exécutif feraient échapper les coupables ; il fallait exécuter ceux-ci et se débarrasser, chemin faisant, des Roland et des Brissot. Marat, qui ne doutait de rien, signa, sans aucun mandat, un ordre de prise de corps contre le ministre de l'intérieur Roland.

Les « sections », cependant, s'agitaient. La section Poissonnière prit l'initiative ; elle arrêta que « tous les prêtres ou personnes suspectes enfermés dans les prisons de Paris, Orléans et autres, seraient mis à mort ». Des sections adhérèrent. Le *Comité de surveillance* lança l'ordre de meurtre.

Il était « enjoint de juger ». Enjoint à qui ? A tout le monde. Des « juges » se trouvèrent : des ratés comme l'acteur Dugazon dont Salamon avait encore, bien des années après, la « voix aigre » dans l'oreille ; c'était le plus notable, avec Maillard, déjà célèbre par les journées d'octobre et qui fut le grand juge : celui-ci n'était pas en apparence un énergumène. « Il arriva en habit noir, les cheveux poudrés. Il n'avait pas une figure repoussante. » Ces « juges » trouvèrent des exécuteurs très facilement : des fédérés marseillais qui ne se décidaient pas à s'aller battre

aux frontières : « Triple nom de D..., crie l'un d'eux devant Maton de la Varenne, je ne suis pas venu de 180 lieues pour ne pas f..... 180 têtes au bout de ma pique ! » : c'étaient des têtes françaises qu'il voulait dire. Ces misérables étaient mélangés de bandits ; Méhée de la Touche cite des actes de véritable brigandage, vols et saccage ; mais ils entraînent de petites gens de Paris. Pour le Dr Cabanès, ces journées de septembre restent un des phénomènes les plus incontestables de la *névrose révolutionnaire*, faite de peur, d'enthousiasme, de cruauté et de luxure : l'effroyable traitement infligé à la princesse de Lamballe, à la Force et dans les rues, est la preuve que ces massacreurs étaient, pour une heure, atteints d'un sadisme aigu.

Louis Blanc se défendait (il avait paru excuser les massacreurs) d'avoir voulu « sabler sur le sang ». Ne sablons pas : mais disons, à l'honneur du peuple de Paris, que les plus pessimistes estiment à 150 à peine le nombre des massacreurs proprement dits. Ce qu'il y a d'horrible précisément, c'est que ces 150 bandits — une poignée ! — aient pu agir trois jours au milieu d'une sorte d'indifférence apparente et faite de peur, qui, du gouvernement et de l'Assemblée, avait gagné le peuple.

Le « tribunal » se transporta à l'Abbaye : les prisonniers étaient amenés ; ils étaient ou précipités dehors ; les égorgeurs les y attendaient et les abattaient. Maillard quitta l'Abbaye, lorsque ce fut fini. « *Il n'y a plus rien ici, allons aux Carmes.* » Aux Carmes, c'étaient surtout des prêtres, entre autres, l'archevêque d'Arles. Les égorgeurs ayant voulu les exécuter prestement, Maillard cria : « *Attendez ; ne les tuez pas si vite ; on va les juger !* » et il les « jugea » dans le sombre corridor qui subsiste. Et ainsi furent « visitées » toutes les prisons. Au minimum 1 176 meurtres sont enregistrés : mais 438 autres personnes ayant disparu ce jour-là des prisons, on les peut joindre aux « jugés » de Maillard, soit 1 614 prisonniers sans défense massacrés ; on en massacra aux Carmes (116), à la Conciergerie (100), à la Force (65), à la Tour Saint-Bernard (73), au séminaire Saint-Firmin (76), au Châtelet (223), à l'Abbaye (318) ; et telle était l'horrible envie de tuer, qu'on alla tuer à Bicêtre et à la Salpêtrière où se passèrent des scènes particulièrement lubriques. On sait par ailleurs celles dont la rue fut

le théâtre : le dépècement des corps, la profanation des cadavres, les rires obscènes, les délibérations entre bourreaux sur le corps pantelant des victimes. Il faut lire les témoignages : on ne résume pas ces scènes. Ça et là quelques éclairs d'humanité, ce qui indique bien qu'aux bandits s'étaient joints des *titis* parisiens toujours prêts à mettre de la générosité dans le drame.

\*  
\* \*

La Commune avait déchaîné ou laissé se déchaîner l'événement : Billaud-Varenne avait couru les prisons, « barbotant dans le sang », encourageant le « peuple » : « Peuple, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir ! », et faisant payer 24 livres à chacun des tape-dur de Maillard. Le lendemain, l'assemblée de l'Hôtel de Ville enverra une circulaire aux départements, où elle vantera « l'acte de justice qui lui a paru (au peuple) indispensable pour retenir par la terreur ces légions de traîtres cachés dans ses murs au moment où il allait marcher à l'ennemi » et excitera la Nation à « adopter des moyens si nécessaires de salut public ».

Le maire Pétion, à son ordinaire, joua les Ponce Pilate. Au début des massacres, un médecin, le Dr Seiffert, étant venu le conjurer de sauver la princesse de Lamballe, il répondit : « Le peuple de Paris administre lui-même la justice et je suis son prisonnier. » Le troisième jour, des massacreurs s'étant présentés à la mairie, Pétion qui traitait à déjeuner Brissot, Gensonné et Duhem, reçut ces « travailleurs » couverts de sang : « Monsieur le Maire, nous avons dépêché ces coquins-là, il en reste encore 80, que voulez-vous que nous en fassions ? — Ce n'est pas à moi qu'il faut s'adresser », dit-il, d'une voix blanche ; mais il leur fit verser à boire.

L'Assemblée terrorisée *voulut*, elle aussi, être impuissante. Dans la soirée du 2, elle affectait de ne rien savoir quand elle fut prévenue très précisément que des rassemblements se formaient pour forcer les portes des prisons. Elle décida d'envoyer des commissaires pour « parler au peuple et rétablir le calme ». Deux heures après, ils vinrent avouer leur impuissance : Chou-

dieu rapporte dans ses *Mémoires* qu'un des « juges de l'Abbaye », le comédien Dufraise lui avait dit : « Si tu viens pour arrêter la justice du peuple, je dois te dire que tu ferais de vains efforts. » L'un des commissaires, Dusaulx déclara à l'Assemblée. « *Les ténèbres ne nous ont pas permis de voir ce qui se passait.* »

L'Assemblée entendit rester, sinon dans ces heureuses ténèbres, au moins dans une pénombre propice. La Commune mettait cependant de la cruauté à lui faire savoir « ce qui se passait », Tallien ajoutant d'ailleurs, en son nom, qu'il n'y avait dans les prisons « que des scélérats ». Les députés prirent le parti de lever sa séance ; le 3, elle n'agit pas plus. La Montagne adoptait la thèse de Tallien ; elle partageait l'opinion de Mme Jullien qui, le 2, écrit : « Je jette... un voile sur les crimes *qu'on a forcé le peuple à commettre par tous ceux dont il est depuis deux ans la triste victime.* » Elle assurait d'ailleurs : « Quand on veut la fin, il faut vouloir les moyens : *point d'humanité barbare.* » Les « Bordelais » étaient, eux, très émus : Gensonné, le 3, dans la soirée, demanda à la tribune qu'on « rappelât le peuple à sa dignité ». Un décret fut rendu qui prescrivait aux autorités « de faire respecter la sûreté des personnes » ; les commissaires désignés pour porter le décret aux sections prétextèrent qu'il était fort tard (10 heures du soir) et ne partirent pas ; on continua à égorger toute la nuit. Roland d'ailleurs, Roland lui-même, calmait les scrupules. Dans une lettre où il parlait naturellement de « ses vertus », il ajoutait : « Hier fut un jour sur les événements duquel il faut peut-être laisser un voile. Je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, *y porte encore une sorte de justice.* » D'ailleurs, il semble ce jour-là, un pince-sans-rire tragique : s'il faut « arrêter l'effervescence populaire » c'est, écrit le ministre, « *parce qu'on pourrait en abuser.* » En réalité, l'Assemblée et le Conseil laissèrent, cinq jours durant, couler le sang. « Le peuple, écrit tranquillement Couthon, le 6 encore, continue à exercer *sa souveraine justice* dans les différentes prisons de Paris. » L'indifférence, aussi bien, semblait générale. « Les assassinats continuent, écrit le 6 Morris..., le temps est agréable. » Le 5, un « aristocrate » avait écrit : « Les visages ne paraissent aucunement émus. » Et, cependant, Fournier l'Américain achevait

par un beau coup de s'illustrer en faisant massacrer, en cours de route, à Versailles, 53 prisonniers qu'on était allé arracher aux prisons d'Orléans — prisonniers de marque, puisque d'anciens ministres de Louis XVI, de Lessart et d'Abancourt, furent égorgés dans le nombre.

\*  
\* \*

« Nous sommes sous le couteau de Robespierre et de Danton... Danton est sous main le chef de la horde », écrit, le 5, Mme Roland. La haine l'égarait. Danton n'était pas le chef : mais il fut le complice. Il dira des massacres. « *Nulle puissance n'aurait pu les arrêter.* » Excuse commode : en réalité, les massacres l'arrangeaient assez — j'ai dit pourquoi. Si une main eût pu les arrêter, c'était la sienne ; mais il n'entendait nullement se brouiller avec la Commune. Le pis fut que son « cabinet » le compromit. C'est sous sa signature que fut envoyée par Fabre d'Églantine l'affreuse circulaire, apologie des massacres. Telle société populaire (celle de Rouen) écrit, le 12, qu'elle a reçu « le placard officiel » de Danton : il est probable que ce contre-seing fut surpris (Mme Roland elle-même avoue « qu'il confiait sa griffe »). Puis, comme il n'aimait pas passer pour avoir été trompé, il préféra être tenu pour un meneur que pour un mené. Et il se vanta cyniquement d'avoir déchaîné les massacres : « C'est moi qui l'ai fait », dira-t-il au duc de Chartres. « Que m'importe d'être appelé buveur de sang ! » dira-t-il plus tard encore à la Convention.

Aussi bien, tout son parti, après quelques hésitations, se décidait à exalter l'événement pour ne le pas blâmer : Billaud se vantera d'avoir arrêté le roi de Prusse ; Mme Jullien, le 6, affirme qu'on avait empêché simplement des scélérats « de souiller la terre du sang du peuple ». C'était la légende : les fédérés brestois écrivent le 3 : « Les circonstances rendaient ces exécutions pour ainsi dire *excusables* » : le 6, ils les jugent « *nécessaires* ». « Le peuple a exercé sa justice dans les prisons. » L'un des Montagnards les plus modérés, Robert Lindet, écrira qu'il n'a vu là que « *l'application impartiale des principes du droit naturel.* »

Il est vrai que, mieux informé, le même Lindet écrira en l'an IX : « *Il ne s'agissait pas d'un mouvement populaire : tout était ordonné...* Je conviens que si l'un des trois pouvoirs (Assemblée, Conseil exécutif, Mairie de Paris) avait *refusé* son assentiment à ce que l'on proposait, ces événements n'auraient jamais souillé la France. » À y bien réfléchir, cet aveu d'un législateur jacobin de 1792, peu suspect, me paraît terrible.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Beugnot, Barbaroux, Hua, Mme Roland (*Mémoires, Lettres*), Mme Jullien, Dubreuilh, Moore, Couthon, Thiébault, Rabusson-Lamothe, Frénilly, Fournier l'Américain, Morris, Dumas, Choudieu, Salamon, Vaissière, Aulard. (*Jacobins, IV*) — Aulard. *Actes du Comité de Salut public* (Le Conseil Exécutif), I, 1889. Barras. *Mémoires*, I, 1895. Buzot. *Mémoires*. 1866. Marolles. *Lettres d'une mère*, 1901. Barère. *Mémoires*, I, 1842. *Lettres des fédérés brestois* (*Rev. Fr.*, 1897). Chardon. *Cahiers des procès-verbaux des Jacobins de Rouen*, 1901. Chateaubriand. *Mémoires* (éd. Biré), 1898. Condorcet. *Œuvres*, I., 1855. La Réveillère-Lepcaux. *Mémoires*, I, 1873. Garat. *Mémoires*, 1795. Miot. *Mémoires*, 1867. *Récits des massacres de septembre*, réédités par G. Lenôtre. 1910 : Weber, Marquise de Tourzel. *Souvenirs d'un vieillard*, Maton de la Varenne, Méhée, Jourgniac de Saint-Méard, Abbés Berthelet, Vialar et Sauvín et *les dossiers des massacreurs*).

OUVRAGES déjà cités de Dard (*Hérault*), Sorel (III), Esmein, Biré, Colfavru, Pingaud, Montier, Charavay, Chuquet(I). — Bougeart. *Danton*. 1861. Robinet, *Danton, homme d'Etat*, 1889. Aulard. *Etudes sur Danton, Etudes*, I, II et IV. Almeras. *Fabre d'Eglantine*, 1905. Mme de Blocqueville, *Davoust*, 1860. Caron. *La question des volontaires* (*Rev. Histoire moderne*, 1909). Rousset. *Les Volontaires* 1882. Chuquet, II. *Valmy*, 1898. Cabanès. *La Névrose révolutionnaire*, 1905. A. Dubost. *Danton et les massacres* (*Rev. Fr.*, VII). Lenôtre. *Les Massacres de septembre*, 1909. Masson. *Les Massacres de septembre dans Jadis*, III, 1909.

## CHAPITRE XXII

### VALMY

La Législative dans les ruines. Sa fin. Les « Thermopyles » de la France. Le tertre de Valmy. Les soldats de la Nation font reculer les « soldats de Rosbach. » « Ere nouvelle ».

L'Assemblée restait « accablée sous les débris de la Constitution qu'elle avait renversée », écrit un de ses membres. En réalité, elle restait accablée sous le poids des massacres qu'elle n'avait pas empêchés. Elle « ne faisait presque plus rien », écrivait Couthon le 8 septembre. Elle agonisait dans le mépris général. « Le coup d'œil de l'Assemblée ne m'a pas ébloui, avoue un provincial au maire de Brest. Je n'y ai rien trouvé de majestueux. »

Elle avait semé de ruines le sol de la patrie et, chose peut-être plus misérable encore, de ruines involontaires. Héritière de la Constituante et en apparence fidèle à sa doctrine pacifiste, elle avait — sciemment ou non — jeté la France dans une guerre mal préparée : le 19 septembre au soir, veille de sa dissolution, elle pouvait apprendre que les passages d'Argonne étaient forcés. Constitutionnelle, elle avait déchiré la Constitution et, sans avoir souhaité la République, elle avait laissé choir la Monarchie. Composée en majorité de modérés, elle avait, par sa faiblesse, livré aux massacreurs les citoyens que ses décrets avaient jetés dans les prisons, et Paris — contre elle cependant et pour l'en souffleter — élisait députés à la Convention quelques-uns des massacreurs.

Comme si, toutefois, elle ne fût pas contente d'avoir ainsi — par pur amour de la phrase ou par peur des violents —

ruiné la paix, la monarchie, la liberté, la justice, la Constitution dont elle avait la garde — et sa propre cause, la Gironde entendit, *in extremis*, ajouter une ruine à tant d'autres. Dans sa dernière séance, le 20, l'Assemblée vota le décret qui établissait le divorce et de telle façon que le foyer, pierre d'angle de ce pays de France, en allait être, pour de longues années, (nous le constaterons dès 1795) terriblement ébranlé.

Et elle attendit, dans les ruines qu'elle avait faites l'Assemblée qui, quelques mois après, forte des phrases prononcées à la tribune de la Législative, allait envoyer à l'accusateur public l'état-major girondin qui l'avait conduite.

\*  
\* \*

Mais la France, menacée de toute part, ne périssait pas : à l'heure où, sous un ciel très sombre (il plut beaucoup en ce mois de septembre), les politiciens de l'Assemblée se déclaraient dissous, de petits soldats en sabots et en carmagnoles bleues, mouillés jusqu'aux os, mais l'âme en fête, escadaient, aux cris de « Vive la Nation ! » les pentes occidentales de l'Argonne un instant perdue. C'était en ce jour du 20 septembre, à 11 heures, que Kellermann, mettant au bout de son épée son chapeau au panache tricolore, devant le moulin de Valmy, battu par les boulets prussiens, criait : « Vive la France ! » Et la France allait vivre.

Dumouriez avait refait à peu près son armée, puis l'avait remontée. « Allons, de la gaieté », écrivait-il. Et avec ces soldats retrempés et alertes, il avait juré de défendre l'Argonne, ces « Thermopyles de la France ». Brunswick eût pu les forcer le lendemain de la prise de Verdun, mais il hésitait toujours entre ses idées et ses devoirs, entre ses projets et ceux du roi son maître. Il perdit du temps. Et pendant ce temps, son armée, d'ailleurs minée par la dysenterie — cette fameuse *courée prussienne* dont on devait si longtemps plaisanter dans nos pays meusiens — se démoralisait étrangement. La *courée* y était pour beaucoup, mais aussi l'attitude des Lorrains : les officiers prussiens qui, sur la foi des émigrés, avaient cru rencontrer un pays prêt à se livrer, ne voyaient que



des gens fort décidés à « garder leur Révolution ». « Le diable soit de cette guerre, écrivait un officier prussien, pourquoi nous sommes-nous mêlés de ces querelles qui ne nous regardaient pas ! » Telle disposition rendait de plus en plus aigres les rapports entre émigrés et Allemands : par surcroît, les Prussiens, qui voyaient les Autrichiens assiéger des places fortes en Flandre, se persuadaient tous les jours davantage que Vienne, toujours détestée, faisait tirer au roi de Prusse les marrons du feu. Crottée « comme des porcs », mouillée, les entrailles en déroute et le moral abattu, la « redoutable infanterie prussienne » ne marchait plus d'un pas assuré et l'état-major discutait : Brunswick n'y voyait qu'une raison de plus de ne se hâter que lentement.

Kellermann en profitait pour gagner, lui aussi, l'Argonne ; de Metz, il s'y acheminait sur le flanc gauche des armées ennemies, par Bar-le-Duc. Et il arriva, le 18, derrière les « Thermopyles ». Il était temps : les Allemands les avaient forcés sur deux points, et Dumouriez comptait sur l'armée de Metz pour rétablir ses affaires. C'est lui qui força Kellermann, d'abord récalcitrant, à occuper le plateau de Valmy, contrefort champenois de la chaîne, pour couper la route de Paris aux Prussiens.

C'est sur ce petit plateau que, le 20 septembre, par une pluie fine, Kellermann déploya sa petite armée, face au plateau de la Lune où Massenbach avait installé ses batteries prussiennes. Celles-ci étaient entourées de brouillard : lorsqu'il se dissipa, les Allemands aperçurent, pour la première fois, claquant au vent les drapeaux tricolores au-dessus d'une armée qui faisait une admirable contenance.

Brunswick en fut ému : il ajourna la bataille, essaya d'une simple canonnade qui ne sembla nullement ébranler les gens de la Nation, puis consentit à faire donner l'infanterie qui s'ébranla. Les troupes françaises chantaient le *Ça Ira* et la *Marseillaise*, agitaient leurs chapeaux, criaient : « *Vive la Nation !* » Et le canon français se mit à faire à son tour pleuvoir ses boulets sur les Allemands. Le désarroi se mit dans les rangs prussiens. On y était au comble de la surprise. Ces « tailleurs et savetiers » en carmagnoles pointaient et tiraient bien, et puis ils impressionnaient par leur enthousiasme.

Brusquement, Brunswick aborda le roi de Prusse et demanda qu'on cessât le combat. La pluie devenait furieuse : il en prit prétexte. Frédéric-Guillaume céda. Les Prussiens s'avouaient vaincus — au moins moralement.

Les Français, de ce fait, étaient les vainqueurs. La contenance des troupes de la Nation avait été telle que les dernières illusions des Prussiens étaient tombées. Ces van-pieds avaient tenu en respect les soldats du grand Frédéric. Brunswick, qui avait déconseillé la marche en avant, les officiers qui plus généralement avaient blâmé l'alliance avec l'Autriche et détestaient les émigrés, les soldats qu'éreintait la maladie, le roi enfin convaincu d'avoir imposé, avec la marche sur Paris, une fausse manœuvre, tous, du haut en bas, se sentirent décidément rejetés en arrière. Le pays était peu sûr, le soldat Français solide, les émigrés avaient menti et, pendant que des Prussiens s'allaient engager imprudemment sur la route de Paris, peut-être pour s'y faire écraser, l'Autriche menaçant, bombardant des places fortes du Nord, arrondirait son domaine de Flandre. Toutes les méfiances, toutes les rancunes se réveillaient. La Prusse allait brusquement reculer. Elle avait cru à un succès facile : elle passait, ainsi qu'il arrive, d'une trop grande présomption à un découragement très exagéré.

Mais nos soldats, exaltés de ce demi-succès, en faisaient — comme Goëthe chez les Allemands — le point de départ d'une ère nouvelle. Plus n'était besoin que Dumouriez les incitât à une joyeuse confiance : ils étaient maintenant sûrs d'eux ; la Grande Nation s'élançait du tertre de Valmy, capable de conquérir un Monde.

Et la Convention entrait en séance, qui allait, au milieu d'épouvantables orages, créer avec ces soldats, exaltés et bientôt aguerris, le noyau magnifique des « quatorze armées de la République ».

SOURCES. Œuvres déjà citées de Mme Roland (*Mémoires, Lettres*). Buzot, Barbaroux, Dumas, Couthon, les Fédérés bretons. Aulard (*Jacobins IV*). Aulard (*Actes*, I) — Carnot. *Correspondance* (publiée par Charavay,) I, 1892.

OUVRAGES déjà cités de Cahen, Charavay, Chuquet, Albert Sorel, Chassin et Hennet. *Les Volontaires Nationaux*, 1899-1906. Picard. *Valmy (Revue de Paris*, 1908).

## TROISIÈME PARTIE

### LA CONVENTION NATIONALE

---

#### CHAPITRE XXIII

##### L' « ASSEMBLÉE GÉANTE »

Les élections de 1792. Dispositions et caractère de l'Assemblée. La Gironde  
La Montagne. Le Marais. « Arène politique ».

La Convention était, entre le 5 et le 20 septembre, sortie des urnes. Paris seul s'était passionné à la lutte électorale, parce qu'à Paris seul, deux partis s'étaient affrontés : « Le parti de Robespierre a juré la destruction de Brissot », a-t-on écrit le 5.

La campagne avait été menée contre les « brissotins » avec une extrême violence. Collot avait donné la formule à la démocratie électorale : il ne fallait pas élire de « ces hommes trop enclins à se croire d'une espèce supérieure » — coup droit à Brissot et Condorcet, députés sortants de Paris.

Dès le 5 septembre, on avait d'ailleurs été fixé : sur 525 votants, Robespierre avait recueilli 338 voix, alors que Pétion, suspect de *brissotisme*, « or pur changé en un plomb vil », ne recueillait que 136 voix. Le lendemain, Danton avait été élu par 638 voix sur 700 votants. Et chaque jour avait, dès lors, réservé un triomphe aux Jacobins extrêmes ; Marat fut élu, puis ce fut le tour des grands hommes de la Commune : Collot, Billaud, puis des « massacreurs » même : Tallien, Panis ; le dernier élu de cette liste de « Romains », comme l'appelle, sans intention

ironique Mme Jullien, fut le citoyen Égalité, petit-fils de saint Louis et candidat de la Commune. « Exécrable députation », s'écrie un Girondin, La Revellière. C'était d'une plume tremblante de colère, en dépit d'un optimisme de commande, que Mme Roland écrivait : « Les choix des départements nous rassurent. » De fait, son mari, son ami Buzot étaient élus par la province ; Condorcet, évincé de Paris, était choisi par cinq départements.

Là, point de lutte en apparence. Comment y eût-il eu bataille ? Il n'y eut point de programmes. On ne posa qu'à Paris la *question de la république* : la Seine-et-Oise seule chargea ses mandataires de demander « la déchéance ». Les royalistes, terrorisés ou bannis, semblèrent volatilisés : mais, en fait, la province (qui restait monarchiste) esquiva la question. En revanche, on n'entendit parler que de *maintenir la propriété*. Rabaut note, le 21 septembre, que « la plupart des départements ont affecté d'envoyer des députés propriétaires à cause de la terreur qu'inspire la doctrine de les dépouiller ».

C'étaient donc des façons de conservateurs que ces nouveaux députés. Mais compromis et pourvus par la Révolution, la plupart vivront entre deux peurs : *celle d'une contre-révolution accompagnée de représailles, celle d'une révolution sociale accompagnée de dépossessions*.

Des peurs, peu d'idées. La Constituante en avait eu trop ; la Convention sembla n'en pas avoir. Ce sont, ces Conventionnels, des opportunistes et des réalistes : les circonstances seules les mèneront. Elles les mèneront jusqu'à se mutiler : entre l'expulsion des Girondins et la chute de Robespierre, la moyenne des députés présents sera de 220 à 250 sur 750. En 1792, aucun principe. On n'abolira la monarchie qu'en consacrant la « déchéance » : on n'osera proclamer la république. Je me demande s'il y avait dix républicains au Manège. Ces juristes sont des césariens — s'ils sont quelque chose. La Constitution de l'an VIII sera un jour leur Terre Promise. Ils ne changeront pas en devenant les fonctionnaires (souvent remarquables) de Napoléon.

Pas plus d'idée arrêtée sur les rapports de l'Église et de l'État : ils sont anticatholiques pour la plupart : « Le moment est venu de déclouer Jésus-Christ », a déclaré Manuel. C'est à

peu près le programme de Voltaire ; il est vague. Nos hommes, en 1792, ne pensent guère à séparer l'Église de l'État et ne le feront un jour que pour gagner quelques millions. « Ménager les curés tout en les surveillant », écrivait Fouché à Condorcet : c'était probablement leur seule idée primitive.

Pas d'idées non plus sur la politique extérieure : le Conventionnel de 1792 n'est ni pour ni contre *les frontières naturelles*. Il en adoptera, en rejettera, en reprendra la doctrine suivant les circonstances.

Une seule idée en 1792 : combattre les théories « niveleuses ». C'est pourquoi Robespierre, républicain tiède, grand ménager des prêtres et grand défenseur de la propriété, mais opportuniste presque toujours, sera très longtemps l'homme de cette assemblée.

Faute d'idées, quelques rancunes. L'énorme majorité arrive fort hostile à la Commune de Paris et de façon générale « à la dictature de Paris ». Les lettres des nouveaux venus sont, à ce point de vue, très caractéristiques. Telle disposition fait d'abord une clientèle à l'état-major girondin, qui arrive plein de ressentiment contre la ville qui l'a rejeté.

\*  
\* \*

Cette « Gironde » (le mot commence à avoir cours) semble renforcée, mais la fatalité la fait asseoir à son tour au côté droit. Ces gens n'étaient pourtant ni moins républicains ni moins anticléricaux que Robespierre — tant s'en faut. Mais, haïssant la Commune révolutionnaire, ils devenaient l'espoir des éléments d'ordre. S'ils n'avaient attaqué que la Commune ! Mais les amis de Mme Roland vitupéraient avec elle « cette ville nourrie de sang et de mensonges » ; leurs adversaires leur répondaient que Paris avait fait la Révolution : qui combattait Paris était donc un mauvais patriote, bientôt un mauvais républicain, un « fédéraliste ». Par ailleurs, la dictature de Paris paraissait aux Montagnards pouvoir seule assurer l'unité du pays ; seule, elle permettrait ce gouvernement de Salut public que la guerre étrangère d'aujourd'hui, la guerre civile de demain rendront nécessaire ; les Girondins, eux, répugnaient

au fond à cette dictature de Salut public qui autoriserait la Terreur; cela élevait la querelle. Seulement, lorsque les circonstances rendront nécessaire cette dictature, ceux qui l'auront préconisée triompheront et qui ne s'y sera résigné qu'avec peine ou l'aura combattue, sera écarté ou écrasé. Ce sera toute l'histoire de cette terrible rivalité.

Combien étaient-ils, ces Girondins que déjà nous connaissons presque tous pour les avoir vus sur les bancs de la Législative? Eux-mêmes ne le surent jamais exactement. Il n'y eut pas un *groupe* — au sens parlementaire du mot : ils se réunissaient en sociétés, les uns chez Mme Roland, les autres chez Mme de Condorcet; un de leurs ennemis dit que tel de ses collègues ne votait avec la Droite que s'il sortait de chez l'une ou l'autre de ces *Égéries*. Étrange groupe que seules des mains de femmes tiennent réuni. M. Aulard estime en dernière analyse à 165 ceux qu'on peut appeler Girondins.

Ils ne s'entendaient pas sur tout. Vergniaud eût été volontiers pour l'union de tous les « républicains » : il poussera son idée, dans le procès du roi, jusqu'à la capitulation; en revanche, le petit groupe *rolandiste* a horreur de la Montagne : sous l'inspiration directe de Mme Roland, Buzot, Barbaroux et Louvet sont les adversaires acharnés des élus de la Commune. Condorcet, par ailleurs, est l'homme de Voltaire et Languinois est un catholique avoué. En outre, ayant presque tous du talent, ténors de Marseille et de Bordeaux, philosophes et écrivains, ils constituent le pire état-major : un état-major de personnalités.

\*  
\* \*

Faisant face à cette Gironde, la terrible Montagne. J'ai défini sa politique en l'opposant à celle de la Gironde. Politique très empirique : dictature collective, état de siège national, écrasement de toute opposition, le pays contraint à la « régénération » et, en attendant, à la soumission par la loi du Salut public : politique inhumaine, mais que justifieront les circonstances. Cette seule politique tient uni un parti, par ailleurs plus disparate encore que l'autre.

Danton en est, dans les premières séances, la figure sail-

lante : nous la connaissons. Près de lui son « cabinet », Desmoulins et Fabre d'Églantine, élus députés de Paris avec « le patron » : Camille, figure brouillée de bile, les yeux vifs sous de gros sourcils, la bouche amère, plume terrible, voix hésitante ; Fabre, que le *Vieux Cordelier* appelle « l'immortel auteur de *Philinte* », le poète de : *Il pleut, bergère*, dessine une figure louche, personnage inquiétant qui compromettra son groupe en cherchant, dans le trafic des fournitures, des gains que *Philinte* ne lui a pas procurés. Se rattachant au triumvirat dantoniste, Hérault de Séchelles », « l'Alcibiade de la Montagne », élégant, sceptique qui se dit « du parti de se f... des autres », mais bon orateur et de grand air, élève de Démosthène et de Mlle Clairon.

Robespierre va grouper aussi quelques amis : il reparait, premier élu de Paris, dans ce Manège où il a été si souvent raillé de 1789 à 1794. Est-ce ce souvenir mortifiant qui le tiendra quelques semaines silencieux et fermé, d'ailleurs toujours correct, presque élégant dans son habit bleu ? Un fanatique à côté de ce prophète : l'ex « chevalier » de Saint-Just, le Benjamin du parti et de l'Assemblée, froid comme le couperet, odieux adolescent qui ne sait pas sourire, mais du talent, de la volonté et une confiance en lui que Desmoulins aura tort de railler, car cette raillerie lui coûtera la tête. L'autre lieutenant du maître sera Couthon ; pitoyable cul-de-jatte assailli de maux, qu'on revoit dans sa voiturette, geignant, peinant — et qui enterra, en y aidant, ces jolis garçons : Barbaroux et Hérault.

Antithèse de Robespierre toujours si bien poudré, voici, à la « crête », tenu prudemment à distance par ses voisins, intentionnellement sordide et puant, un métèque méditerranéen au teint olivâtre, les cheveux noirs s'échappant du madras qui, imbibé de vinaigre, doit remédier à d'intolérables migraines : c'est Jean-Paul Marat, violent jusqu'à l'insanité, plus souvent narquois, cynique, provoquant ; il ne sera guère — dix mois durant — applaudi que des tribunes : n'est-il pas l'*Ami du peuple* ?

Ce sont là les figures marquantes : tout autour, un étrange mélange, un Stanislas Fréron, filleul de roi, un marquis de Rovère, qui sera terroriste, puis réacteur, le méprisable Tallien, fils de valet, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes que nous

retrouverons, mais, parmi ces violents, un bon comptable, négociant du Midi, Cambon, l'austère officier Carnot, l'illustre David, grand artiste et plat politicien, l'ex-président de Chambre Lepelletier, multimillionnaire qui veut sauver sa mise, le baron allemand Cloutz (Anacharsis) que les faubourgs appellent *Canard Six*, l'ex-capucin Chabot qui parle de la vertu et ne la pratique pas, et bien près de Marat, le Bourbon déclassé, demain régicide, « Philippe le Rouge » — le « citoyen Égalité ».

\*  
\*  
\*

Entre les deux partis, un Centre amorphe, flottant, silencieux : la *Plaine*, la *Marais*. Il fera la majorité, se déplaçant sous le coup de continuelles appréhensions. « Députés honnêtes, dit de ses collègues du Centre, Durand de Maillane, qui, *comme moi restaient immobiles aux mauvaises délibérations* » : Sieyès, Cambacérès, Boissy d'Anglas, cent autres qui, plus tard, se feront un sort, « vécutent », suivant le mot de l'un d'eux. Robespierre, que ses voisins débraillés ou dissolus écoœuraient, n'envisageait pas sans complaisance cette Plaine affaissée où vivaient et votaient, dans le silence de la mort dans l'âme et de la peur aux entrailles, tant d'excellents bourgeois — « immobiles aux mauvaises délibérations ».

Ils verront se détruire leurs voisins ; lorsque Droite et Gauche se seront décimées, ils s'empareront enfin, après le 9 thermidor, de la République et la doteront d'une bonne Constitution bien censitaire.

Pour le moment, ils voient dans l'Assemblée « une arène » — suivant le mot du conventionnel Fockedey — : ils se carrent pour regarder s'égorger « les gladiateurs ».

Arène, oui : on s'y vouera à la mort ; car on ne s'y traitera jamais en adversaires, mais en ennemis : et les ennemis se traiteront de « factieux » et de « scélérats ».

Le même sentiment reste à l'origine de ces fureurs. Sur un terrain qu'ébranle un continuel tremblement de terre, ces hommes, tous les jours plus compromis, se sentiront sans cesse menacés. Une fièvre intense les ronge et finira par les



faire délirer. Ils marcheront devant eux sans desseins arrêtés. Ils feront plier un pays révolté et vaincront l'Europe entière, grâce à des travaux singuliers dont ces bourgeois, d'idées assez courtes, n'entrevoient rien, lorsque, le 21 septembre, ils viennent prendre séance au Manège.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Mme Roland (*Mémoires, Lettres*), Beugnot, Choudieu, Louvet, Buzot, Morris, Pinet, Barère, Dubreuilh. Grégoire, Mme Jullien, Barbaroux, Barras, Soubrany, John Moore. — Aulard. *Jacobins*, IV-V, 1892-1895. Durand de Maillane. *Histoire*, 1825. Baudot. *Notes*, 1893. Lanjuinais. *Œuvres*, 1860. Dulaure. *Esquisse*, 1823. Fockedey. *Souvenirs* (*Rev. Rev.*, III et IV). Le Bon. *Lettres* (*Rev. Retr.* XVIII, 1903). Rabaut. *Notes* (*Rev. Fr.*, 1902). Levasseur de la Sarthe. *Mémoires*, 1829-1831.

OUVRAGES déjà cités de Sorel (III), Biré, Sagnac, Esmein, Dard (*Hérault*). Claretie (*Desmoulins*), Cahen, Arnaud, Almeras, Pingaud, Guadet, Robinet, Bonald, Herissay (*Buzot*). — Aulard. *Les Orateurs de la Convention*, 1886. Claretie. *Les derniers Montagnards*. 1868. Bougeart. *Marat*, 1765. Cabanès. *Marat inconnu*, 1891. Turquan. *Mme Tallien*, 1890. Lévy-Schneider. *Jeanbon-Saint-André*, 1901. Montier. *Robert Lindet*, 1900. Louis Madelin. *Fouché*, 1901. Frédéric Masson. *Romme* (dans *Jadis*, II, 1908). Mautouchet. *Le mouvement électoral de Paris en août et septembre 1792* (*Rev. Fr.*, 1903).

---

## CHAPITRE XXIV

### LES ASSAULTS DE LA GIRONDE

(Septembre-décembre 1792).

La proclamation de la République. La Gironde contre Paris. Attaques successives et déçues contre Marat, Danton, Robespierre. Le : *J'accuse* de Louvet. La Montagne fait bloc. La conquête des frontières. Dumouriez et la Gironde. Les Girondins semblent maîtres de la situation.

« Rien de nouveau aujourd'hui, *si ce n'est que la Convention s'est réunie et a déclaré qu'il n'y aurait plus de roi* », écrit Morris le 21 septembre. Le ton est léger, s'il n'est ironique.

La veille en effet — 20 septembre — les 371 députés arrivés à Paris s'étaient estimés en nombre suffisant pour se constituer. Il parut bien ce jour-là que les Girondins tenaient la majorité : Pétion fut élu président par 235 voix, Robespierre n'en recueillant que 6. Tous les secrétaires élus étaient des Girondins notables, de Brissot à Vergniaud. « Notre députation parisienne n'ose souffler », écrira encore, le 7 octobre, Mme Julien.

Le 21, l'Assemblée proclama, avant toute chose, *la propriété sacrée* — à l'unanimité. Mais elle parut moins décidée à proclamer la République. On finit, après beaucoup d'hésitation, par voter le décret abolissant la royauté. On ne proclama pas positivement la République, qui, avouera Robespierre, « s'est glissée furtivement ». Mais l'Assemblée devant déclarer le 25 que *la République est une et indivisible*, il faudra bien en conclure qu'elle existe.

L'extrême froideur avec laquelle la province accueillit l'événement prouve à quel point le pays était peu républicain. « L'Assemblée, écrit spirituellement M. Aulard, à l'air de dire : « Il

n'y a pas moyen de faire autrement. » La Nation fut encore moins catégorique.

\*  
\* \*

Danton, cependant, semblait faire la loi au *Conseil exécutif* : quoique élu député, le terrible ministre conservait fort illégalement son portefeuille ; Roland, pour protester contre, ne venait plus au Conseil, mais, par là, le livrait au « cyclope ». Seulement le ménage faisait, par son journaliste officieux, Louvet, attaquer assez sournoisement, dans la *Sentinelle*, Danton et ses amis. Danton répondait : le 29, il dénoncera assez brutalement à la tribune l'ingérence de la citoyenne Roland dans les affaires publiques.

Celle-ci était aigrie : son intérieur était devenu atroce depuis que Roland regardait d'un œil méfiant le « bien-aimé » Léonard Buzot. « Caton » n'avait jamais été amusant : il devenait intolérable ; il vomissait de la bile ; Mme Roland attribuait seule cette jaunisse aux massacres de septembre. Elle aussi blémait ; Marat et Hébert la traînaient dans la boue ; elle ne respirait plus que la vengeance contre ces misérables, des « scélérats » qu'elle confondrait, de Danton à Marat.

Paris semblant soutenir ces scélérats, elle excitait contre la grande ville et sa Commune les députés « rolandistes » : Lasource s'écriait qu'il était temps de réduire Paris à son « 83° d'influence ». Et des départements offraient de venir protéger la représentation nationale contre le « monstre ». Telle chose indignait la Montagne : « Le *Sénat*, écrit une de ses amies, ne doit avoir que deux sentinelles : l'Amour et la Justice. » Sans doute ; mais devant l'attitude des clients de Marat, la Droite était excusable de vouloir joindre à ces divinités estimables quelques solides fédérés girondins.

Le malheur était que les Girondins — fumants d'ardeur — n'avaient aucun plan précis de campagne. Paris les jetait dans la méfiance ; la Commune leur faisait horreur ; Marat les écœurait, Danton leur faisait peur, Robespierre les exaspérait par sa « tartuferie ». Mais Paris et la Commune faisaient deux ; Danton et Robespierre ne se goûtaient guère ; et tous deux

détestaient Marat. Il eût fallu délibérément choisir l'adversaire à frapper et ne point attaquer tantôt l'un et tantôt l'autre, car c'était contraindre des gens divisés à faire bloc. Chacun des Girondins allait agir, au contraire, selon ses antipathies propres et forcer les « ennemis » à serrer les coudes.

Comme Marat était généralement odieux, on voulut commencer par lui. Il siégeait, comme un pestiféré, sur son banc isolé : il s'en riait, traitait ses collègues d'« imbéciles » et de « cochons » — enfin de « bourgeois ». Il parut à la tribune, ricanneur et sordide : « A bas ! » cria-t-on. — J'ai, dans cette Assemblée, un grand nombre d'ennemis personnels ! — Tous ! cria la Droite. — Je les rappelle à la pudeur : je les exhorte à s'interdire des clameurs furibondes et des menaces indécentes contre un homme qui a servi la liberté et eux-mêmes plus qu'ils ne le pensent. » Le démagogue étonna par cette vive riposte (d'ailleurs justifiée) : il se fit écouter, fut impudent, fit peur à l'Assemblée et déconcerta l'attaque.

La Droite sembla l'abandonner pour s'attaquer à plus forte partie encore : le 18 octobre, Roland étant venu, avec une affectation de minutie, apporter des comptes, ses amis demandèrent où étaient ceux de Danton, laissant percer ainsi des doutes injurieux. Puis, douze jours après, on remettait celui-ci sur la sellette à propos des massacres de septembre. Il fit front, ne s'excusa pas, se chargea plutôt, mais pour avoir ses coudées plus franches : « Je dis que jamais trône n'a été fracassé sans que ses éclats blessassent quelques bons citoyens..., etc. ». Il fut à la fois si éloquent et si brutal qu'il ferma la bouche aux accusateurs.

Alors Louvet se jeta sur Robespierre. Ce fut, même pour ses amis, une surprise que cette *robesspierride* du 29 octobre. Elle se greffa sur la discussion précédente. Roland ayant, dans son rapport sur les massacres, déclaré qu'on osait réclamer encore « une nouvelle saignée », la Droite regarda Robespierre d'un œil fort provoquant. Celui-ci blêmit : « Personne n'osera m'accuser en face, » dit-il. Louvet, frémissant de haine, bondit à la tribune : « Moi ! Oui, Robespierre, c'est moi qui t'accuse d'avoir longtemps calomnié les plus purs patriotes... Je t'accuse de t'être continuellement produit comme un objet d'ido-

lâtrie... *Je t'accuse d'avoir évidemment marché au suprême pouvoir, etc...* »

Rien de plus vague que ces accusations ; Robespierre ne paraissait pas d'ailleurs si redoutable à un Vergniaud : celui-ci ne soutint pas Louvet. « Énorme faute, écrit celui-ci dans ses *Mémoires*, on épargnait Robespierre, on était perdu ». De fait, Maximilien (qui paraissait décontenancé) ayant demandé un délai pour se défendre, vint, huit jours après, apporter une adroite réponse, où il se fit très petit. Mais il prit sa revanche aux Jacobins, d'où il fit chasser, après Brissot, Louvet et Roland lui-même.

Désormais la Montagne, si inconsidérément et si vainement attaquée, fait bloc et se prépare, à son tour, à l'assaut. L'assaut semble à redouter, car les Girondins paraissent, malgré leurs fautes de tactique, très forts encore. Danton a dû enfin sortir du Conseil ; Garat, qui a pris la justice, se fera son homme, mais les Roland le croient quelque temps leur ami. Pétion ayant quitté la Mairie, on y a fait élire successivement deux modérés, Lefebvre d'Ormesson, puis Chambon. La presse girondine semble maîtresse de l'opinion avec Gorsas, Brissot, Louvet et Carra. L'Assemblée admet (assez ridiculement) Mme Roland, attaquée, aux honneurs de la séance. La Gironde, maîtresse du Comité de Constitution, a chargé Condorcet de préparer une Constitution extrêmement démocratique qui, votée, vaudra certainement à ses auteurs la reconnaissance du peuple. Enfin le principal chef de guerre, Dumouriez, est l'homme de la Gironde, et ses succès semblent encore la fortifier.

\*  
\* \*

Or Dumouriez était le héros du jour. Il venait de réaliser son plan de gloire : la conquête de la Belgique, et en restait auréolé.

« Vous allez voir comme ces petits coqs vont se dresser sur leurs ergots, écrivait un Prussien au lendemain de Valmy... *Nous avons perdu plus qu'une bataille.* »

Les Prussiens, de fait, semblaient avoir essuyé plus qu'une défaite. Brunswick avait, en effet, obtenu du roi l'autorisation de rétrograder. Soudain, Berlin s'était aperçu qu'on se préparait à faire derrière son dos un second partage de la Pologne entre

Russie et Autriche ; le Hohenzollern prenait peur et battait en retraite. Dumouriez, qui était pour « le pont d'or à l'ennemi battu », n'aspirait nullement à livrer une bataille en Lorraine ; sa haine pour l'Autriche lui inspirait de l'amitié pour les Prussiens ; il ne les voulait pas déconfire, leur offrant même généreusement, pour prix d'une alliance, ce qui restait de Silésie à l'Autriche. Lui, aspirait avant tout à aller « passer le carnaval à Bruxelles » :

Les Prussiens semblaient vraiment pris de panique : ils abandonnaient Verdun sans tirer l'épée, Longwy sans coup férir, et, le 29 octobre, repassaient la frontière.

Et déjà les Français occupaient, outre la Belgique, Mayence, Porrentruy, Genève, la Savoie, le comté de Nice, débordant l'Europe de toute part.

Lieutenant de Biron, Custine s'était hardiment jeté vers ce Rhin où, dans tous les temps, les guerriers français ont entendu faire boire leurs chevaux. Entreprenant, rude et prétentieux, se tenant pour diplomate autant que pour stratège, jouissant de la confiance des soldats que sa face sauvage et poilue amusait, le *Général Moustache* avait espéré terrifier les princes de l'Empire et le roi de Prusse lui-même, en portant la guerre sur le Rhin. Il se déclara appelé par les « patriotes rhénans », proclama qu'il apportait « la liberté », occupa Spire, Worms, et, le 24 octobre, Mayence, puis Francfort qu'il taxa copieusement.

Ce pendant, Montesquiou avait envahi la Savoie. Il entra à Chambéry, accueilli en libérateur par les magistrats. *L'Assemblée des Allobroges* se réunissait peu après et offrait le pays à la France. Les Niçois faisaient de même : conquis par Anselme, ils demandaient leur annexion. Déjà le Conseil Exécutif, enivré de ces succès, rêvait d'aller achever à Turin ce « roi des Marmottes » qu'on chansonnait à Paris ; déjà on trouvait des prétextes pour menacer le « patriciat de Gênes » et le « pape de Rome » dans leurs cités, et, tandis que Genève se laissait imposer par Montesquiou une sorte de protectorat, Porrentruy était occupé — premier pas vers Bâle.

\*  
\* \*

La Convention restait surprise devant les questions que

posaient ces rapides succès. Elle n'avait pas le temps de se faire une doctrine. S'en devait-elle tenir à celle de la Constituante qui, le 22 mai 1790, avait, on sait avec quelle solennité, « *répudié les conquêtes* ? » Danton lui-même parut oscillant entre la politique de principes et la politique d'audace. Allait-on s'engager dans les grandes aventures qui promettaient la gloire ? La gloire se paye : la République à peine proclamée va-t-elle s'exposer à enfanter César ou Monk ?

Dumouriez, qui eût volontiers joué l'un ou l'autre, ne le pouvait sur l'heure. Il lui fallait une autre victoire que la tâtonnante campagne d'Argonne. Il voulait qu'on le laissât courir à Bruxelles. C'était une belle réponse au siège de Lille. Cette ville, suivant les termes des commissaires de la Convention (5 octobre 1792) avait vécu « sous une voûte de boulets » et ne s'était pas rendue : le « cannibale qui faisait bombarder Lille s'est enfin retiré », écrit Couthon le 11 octobre, et Le Bas de son côté assure « que tout le monde est fou de joie ».

C'est au milieu de cette joie que Dumouriez survint à Paris, la tête farcie de projets. C'est en « patriote » qu'il désirait conquérir la Belgique : c'est en citoyen révolté, qu'il entendait secrètement profiter de sa victoire éventuelle pour rétablir en France l'ordre troublé.

Les Girondins, sans connaître ses arrière-pensées, l'épaulèrent. Il se fit pardonner par Mme Roland sa « trahison » de juin 1792, en jetant, avec un sourire de chevalier servant, une gerbe de roses rouges aux pieds de Manon. C'était, écrit-elle « le vainqueur des Prussiens » : elle fut touchée. Tantôt chez elle, tantôt chez Julie Talma, il vit le groupe et se laissa encenser. Chez Julie surtout, rue Chantereine, ce furent des soirées brillantes où Mmes Candeille, Vestris et Fusil (qui nous les a décrites) firent les délices d'une société fiévreuse qui, au son de la harpe et entre les danses, traitaient du sort de la République et de la conquête de l'Europe. Les clubs s'en alarmaient : Marat vint grossièrement relancer le général, rue Chantereine. Rapprochement qui s'impose : c'est en ce même hôtel, passé trois ans plus tard à Joséphine de Beauharnais, que se préparera le coup d'État de brumaire. Dumouriez, en octobre 1792, projette des conquêtes pour se donner le droit de confisquer la République,

dans ces salons, où, en vendémiaire an VIII, se décidera, entre des députés régicides et des généraux vainqueurs, l'avènement de César. Mais, en cet automne de 1792, les temps n'étaient pas révolus.

Dumouriez reçut carte blanche pour conquérir la Belgique : il partit, et, avant un mois, la Belgique, était conquise : le 28 octobre, Dumouriez s'était mis en mouvement avec 78 000 hommes; s'étant, dès le 6 novembre, heurté aux habits blancs devant Mons, il avait enlevé, en un prestigieux combat, les hauteurs de *Jemmapes*. C'était la première grande victoire de la République. Le 14, le général arrivait devant Bruxelles d'où une effroyable panique avait, quelques heures auparavant, balayé le gouvernement autrichien pêle-mêle avec les émigrés français; il y entra le 15; le 28, il était à Liège, tandis qu'Anvers ouvrait ses portes à son lieutenant Miranda. Des députés, réunis à Bruxelles, proclamaient la déchéance de la Maison d'Autriche et déléguaient à Paris pour plaider la cause de l'indépendance.

\*  
\* \*

La Convention hésitait : Savoisiens, Mayençais, Niçois sollicitaient leur réunion et les Belges la liberté; allait-on s'agrandir?

Jemmapes exaltait l'orgueil : Vergniaud, d'ailleurs, y voyait « la victoire de l'humanité »; et ce fut dans l'attendrissement qu'on vota ce décret — gros de conséquences : « *La France accordera secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté* ». L'Assemblée était sincère, en faisant ainsi faire au pays, au nom de la liberté, un pas immense vers la domination.

Les Jacobins voulaient la domination : elle convenait à leur tempérament et servait leurs desseins. Brusquement, un chassé-croisé se produisait. Les Girondins avaient — au printemps de 1792 — voulu la guerre : elle les entraînait, mais déjà, y présentant un prétexte à l'avènement du « Salut public », ils s'en effrayaient. Par contre, les amis de Robespierre qui avaient jadis combattu la guerre, n'en envisageaient plus que complaisamment la prolongation et l'extension. L'annexion de la Belgique, de Mayence, de la Savoie allait, pour de longues années,



perpétuer l'état de guerre, mais l'état de guerre amènerait l'état de siège, et l'état de siège le règne des violents. Quoique Dumouriez prêchât pour qu'on reconnût simplement l'indépendance de la Belgique, les Jacobins inondèrent ce pays d'agents chargés de préparer l'annexion.

Ce n'était pas assez : la Hollande, disait-on, « aspirait à la liberté » : il la fallait envahir, toujours au nom de la liberté. En réalité, la Montagne adoptait la formule des frontières naturelles. Lorsque les députés « allobroges » vinrent offrir leur pays de Savoie, Grégoire, chargé du rapport, conclut à la réunion. Ayant « compulsé les archives de la nature », il affirmait, le 27 novembre que « la France ne pouvait avoir d'autres frontières que les Pyrénées les Alpes et le Rhin ». C'était engager décidément la France dans une longue aventure.

La formule, en effet, entraînait non seulement l'annexion de la Savoie, mais celle de la Belgique et par surcroît l'invasion de la Hollande. Or l'Angleterre ne pouvait pas plus souffrir l'une que l'autre. Le cabinet de Saint-James affectera tout à l'heure un profond intérêt pour Louis XVI captif, mais ce ne sera que du jour où Anvers sera occupé par la République. Que sera-ce quand Amsterdam se trouvera menacé ?

La Montagne exigeait Belgique et Hollande. Cambon montrait le trésor vide : les riches Pays-Bas seraient mis en coupe réglée. Le financier jacobin couvrait, il est vrai, cette politique réaliste de prétextes fort reluisants, mais la question d'argent déjà était au fond de la question de domination. Le 15 décembre, la Convention décrétait la mise en tutelle par la France des peuples conquis ; la tutrice était trop besogneuse pour qu'elle ne choisît pas avec soin de riches pupilles. L'annexion de la Belgique conquise était donc résolue — et la conquête de la Hollande.

Dumouriez fut chargé de cette nouvelle invasion. Les Girondins exaltaient le général : pour ce motif seul, ils se résignaient aux conquêtes. Le 3 janvier, un *Comité de défense* ayant été institué, ils l'investirent, comme le Comité de Constitution.

Ils semblaient donc, dans les premiers jours de 1793, maîtres de la situation. La Montagne avait espéré donner au pays une constitution : la Gironde s'était emparée du « Sinaï ». La Mon-

tagne avait poussé à la guerre ; la Gironde en gardait la direction. Mais la Montagne attend son heure et la précipite ; le procès du roi sera l'événement qui, en coupant en deux le parti girondin, le livrera à ses ennemis. La guerre à outrance, en germe dans le décret du 15 décembre, fera le reste.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Aulard (*Jacobins*, IV et *Actes du Comité de Salut public*, I-II), Schmidt, Vaissière, Couthon, Rabaut, Dubreuilh, Mme Jullien, Morris, Mme Roland (*Mémoires. Lettres*), Fockedey, Buzot, Durand de Maillane, Dulaure, Louvet, Louise Fusil. — *Lettres de Le Bas* (dans Stéphane Pol. *Autour de Robespierre, déjà cité*). *Constitution Girondine*. (texte dans *Rev. Fr.*, 1898).

OUVRAGES déjà cités de Cahen. Rigaud, Chuquet (II). Sorel (III). Dard. Esmein, Hérissay. — Colin. *La campagne de 1793. 1902*. Bord *La proclamation de la République* (*Rev. Rev.*, II et III). Lenôtre. Pache, dans *Vieux Papiers... I*, 1907.

## CHAPITRE XXV

### LA MORT DU ROI

(Décembre 1792-janvier 1793).

Le procès du roi et la lutte entre les deux partis. Le procès. La question de l'appel au peuple. La pression. Les scrutins. Le vote du 17 janvier. Louis XVI à l'échafaud. Les conséquences du 21 janvier.

Les Girondins désiraient-ils sauver le roi? « Oui », dit Guadet. « Non », dit Biré. Ils ont tort et raison tous les deux, parce que tous les deux supposent l'existence d'un *groupe girondin* homogène. Or c'est précisément le procès du roi qui nous montre la Gironde divisée : sur les 36 proscrits de juin 1793, l'état-major du parti, 6 seulement auront voté la mort purement et simplement, 10 sous condition suspensive, 12 la détention. Encore sont-ce les chiffres du terrible scrutin des 16 et 17 janvier. De novembre à janvier, la pression des événements aura agi sur des volontés vacillantes.

Il résulte en effet d'une étude approfondie de l'événement, qu'en novembre 1792, l'état-major girondin *désirait* sauver le Roi. Mais ils allaient à cette bataille, comme à la précédente, sans discipline et sans idée ferme, compromis par les déclarations antérieures de certains de leurs *leaders* et ébranlés par la crainte de paraître moins « bons républicains » que leurs adversaires.

La Montagne, par contre, *voulait* la mort du roi, moins par férocité que par calcul. Robespierre savait que l'événement diviserait ses adversaires ; cela lui eût suffi pour pousser aux mesures extrêmes. En outre, le geste amènerait le règne des violents en rendant la situation « inexpiable ». Le 20 janvier, la mort votée, Le Bas écrira à son père : « *Les chemins sont rompus* derrière nous ; il faut aller bon gré mal gré, et c'est

à présent qu'on peut dire : Vivre libre ou mourir ! » Dès novembre, une minorité audacieuse voulait « rompre les chemins ». Les Girondins s'y rompraient ensuite les membres.

\*  
\*  
\*

Le dessein des Montagnards est si arrêté que, dès l'abord, ils ne voulaient pas de *procès*; Robespierre et Saint-Just demandaient une *exécution* par décret. La Convention n'était pas un tribunal, ne pouvait l'être : « César fut immolé en plein Sénat sans autre formalité que vingt-deux coups de poignard », dit Saint-Just. C'était l'assassinat d'État qu'on préconisait : il ne devait entrer dans les mœurs que quelques mois après (la mort des Girondins, de Danton et de Robespierre ne sera pas autre chose). La Gironde crut avoir remporté un grand succès en obtenant qu'on « jugerait Louis ». Ils se crurent humains pour avoir donné tort aux tortionnaires et, par horreur du *régicide d'État*, ils s'acheminèrent au *régicide de majorité*. L'un ne se défend pas plus que l'autre : la moitié plus un des membres d'une Assemblée, qu'aucun mandat n'investissait du droit de juger, allait s'arroger d'armer le bras du bourreau.

Les « juges » — fort illégalement constitués — allaient en outre évoquer un procès qui, de par la loi, ne pouvait être soumis à aucun tribunal, même légal : la Constitution de 1791 avait établi l'irresponsabilité du Monarque. Louis XVI s'y fia. Par un dernier scrupule, il ne voulut point donner aux violents, en refusant de comparaître, l'occasion de fomenter une émeute sanglante contre le Temple et ses prisonniers. Il se prêta à cette comédie de justice, peut-être avec l'idée qu'on n'irait pas jusqu'au meurtre.

Barbaroux ayant, le 11 décembre, lu à l'Assemblée « l'acte énonciatif » préparé par Lindet, le roi fut appelé à se venir expliquer sur les trente-trois questions qui y étaient posées. Cambacérès fut chargé de l'aller quérir au Temple. Le futur archichancelier n'en était pas encore au protocole compliqué dont plus tard il se devait entourer (« En public, appelez-moi *Votre Altesse*, dira un jour le « prince Cambacérès » à ses familiers ; entre nous *Monseigneur* suffit ») : « Louis Capet, je viens... » Ce pédantisme démagogique agaça Louis XVI : « Je

ne m'appelle pas Capet », dit-il, mais il consentit à suivre le citoyen Cambacérés, future Altesse.

Barère présidait l'Assemblée, « homme affable », dit Choudieu. De fait, il était de l'espèce féline, et son attitude fit illusion au roi. Barère recommanda qu'on fût convenable : « Que votre attitude soit conforme à vos nouvelles fonctions ! »

On rend mal compte d'un interrogatoire : il faudrait lire celui de Louis. Le roi y fut parfait, simple avec beaucoup de dignité. Assis dans son fauteuil, il répondait à tout avec une aisance extrême, tantôt se couvrant de la Constitution qu'on lui avait, en 1791, imposée, et tantôt niant que les faits eussent la portée que, rétrospectivement, on leur donnait.

L'Assemblée fut impressionnée, et cette impression fut si visible, que Lanjuinais alla jusqu'à demander qu'on abandonnât le procès. La Montagne exaspérée accusa violemment tout le côté droit de vouloir « sauver le tyran ». Elle intimida : tout ce que la Droite osa demander et put obtenir, ce fut que Louis se pourrait faire défendre par des avocats. Le roi désigna Target et Tronchet : Target se récusa. Tel était le revirement (passager), que les poissardes, écrit-on le 19, « portèrent des verges à Target et des fleurs à Tronchet » : le vieux Malesherbes qui, si longtemps sous l'ancien Régime, avait favorisé la pensée libre, se dévoua et, se constituant avocat, amena avec lui le jeune et éloquent Desèze.

C'est celui-ci qui plaida à fond : il fut habile et émouvant, exaltant tantôt la bonté du roi qui toujours avait aimé la justice et pratiqué la vertu, et tantôt invoquant l'inviolabilité du monarque que couvrait formellement la Constitution. A lire le plaidoyer, il se faut incliner : la Convention-tribunal ne pouvait qu'acquiescer. Mais Robespierre avait dit le mot : « *Vous n'êtes point des juges, vous n'êtes et ne pouvez être que des hommes d'État.* » La voix grave de Desèze cependant traverse le siècle : « Je n'achève pas : je m'arrête devant l'Histoire ; songez qu'elle jugera votre jugement et que le sien sera celui des siècles. » Qu'on lise — après cela — le jugement que porte cent ans après Albert Sorel, si peu suspect d'esprit contre-révolutionnaire<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> L'Europe et la Révolution, III. 270.

l'intègre historien répond, d'une façon terrible pour la Convention, à l'appel solennel de l'avocat à l'Histoire.

\*  
\* \*

L'Assemblée était partagée. Une pression formidable s'exerçait sur les hésitants. Mme Roland, hier si mal disposée pour les souverains, s'en montre indignée : « Presque tous nos députés, écrit-elle le 25 décembre, ne marchent plus qu'armés jusqu'aux dents : mille gens les conjurent de ne coucher ailleurs qu'à l'hôtel. *La charmante liberté que celle de Paris!* » La Commune, en effet, faisait jouer tous les ressorts.

Le 27, Salle, de la Gironde, s'était timidement plaint de la pression qu'on exerçait et en avait pris texte pour lancer l'idée d'un *appel au peuple*. Robespierre, fort inquiet, la combattit avec passion : évidemment il ne croyait pas que la province ratifierait une sentence capitale : « La vertu, avoua-t-il, fut toujours une minorité sur la terre. » Saint-Just fit un aveu plus grave : « *L'appel au peuple... n'est-ce pas rappeler la Monarchie?* » L'idée cependant sembla faire son chemin : Vergniaud la défendit. « On peut jouer à croix ou pile », écrit le 8 janvier Mme Jullien que renseigne son mari, devenu député.

On pense si, du 8 au 15 janvier, où l'on devait ouvrir la série des scrutins, la pression s'exerça. Un régicide, La Revelière déclarera : « Il faut l'avouer, dans le moment, *il y avait plus de courage à absoudre qu'à condamner.* » Les clubs, les sections, la Commune se déchainaient. Barère avait fait décider que les scrutins se feraient par appel nominal à la tribune : les tribunes noteraient les purs et les impurs. Buzot, Gensonné, Kersaint vinrent se plaindre des manœuvres que pratiquait la Commune : les « assassins de septembre » remplissaient les Tuileries. Un délégué du département de la Loire-Inférieure, Sotin, écrit le 8, que l'Assemblée « allait voter sous les poignards » : il savait les députés de son département disposés à voter contre la mort, mais les voyait « extrêmement inquiets » : et de fait trois d'entre eux (dont Fouché, décidé la veille à sauver le Roi) vont voter la mort.

Un effet moral s'ajouta à cette pression : le 15 janvier, la

question de *culpabilité* fut posée. A l'unanimité des votants, l'Assemblée admit la culpabilité. « En mon particulier, j'en fus affligé », écrit misérablement un des votants. Cette unanimité n'était pas moins impressionnante. La Droite a cru, en s'y associant, se donner le droit d'imposer l'appel au peuple; on en discute : « Ce sera la guerre civile », dit Barère. On se croyait cependant, à droite, sûr du succès. Et quel succès pour ces Girondins ! Ils créeront ainsi un précédent, l'appel à la province contre Paris. Mais déjà la pression faisait plier les hésitants : Fouché, qui hier siégeait à droite, vote contre; que d'autres modérés que la peur prend aux entrailles ! En vain, dans ce seul scrutin, l'état-major girondin fait bloc : *la ratification populaire est repoussée par 424 voix contre 283*. Cela est très grave.

\*  
\* \*

Restait la question de la peine. Le scrutin s'ouvrit le 16 janvier, à 8 heures du soir. Vingt-quatre heures durant, les 721 députés présents allaient, l'un après l'autre, monter à la tribune et se prononcer à haute voix. L'appel par départements commençant à la lettre G, on en conçut de l'espoir, parce que, dès l'abord ou à peu près, la Gironde — douze députés qu'on tenait pour résolus à l'indulgence — allait se prononcer. S'il faut en croire Harmand (de la Meuse), Vergniaud lui aurait dit, la veille au soir : « Je resterais seul de mon opinion que je ne voterais pas la mort. » Il présidait et, du haut du fauteuil, vota la mort. Huit des députés de Bordeaux votèrent comme lui. Dès lors les hésitants lâchèrent pied. Le 17, à 10 heures du matin, un Montagnard écrit de son banc : « La peine de mort paraît devoir l'emporter. »

Ce jour là, à 8 heures du soir, le scrutin était clos. Vergniaud dut proclamer le résultat qui, encore qu'il y eût, par faiblesse, participé, frappait de mort son parti autant que le roi : « *Votants 721 ; majorité 371. Pour la mort 387 voix, contre la mort ou pour la mort conditionnelle 334.* »

*In extremis*, le 18, les Girondins soulevèrent la question de sursis. Il était trop tard. Les suiveurs de majorité étaient maintenant solidement attachés au char de la Montagne victorieuse.

Robespierre, Couthon, Tallien, Barère prononcèrent des rappels menaçants : De Bry qui, la veille, avait développé, dans un *tract*, un opinion favorable au sursis, vota contre. On avait espéré dans la « magnanimité » de Danton. Quand il se prononça contre, la Droite fit un « Ho ! » de déception, mais ce fut par d'autres exclamations qu'elle accueillit le duc d'Orléans. La veille, il avait voté la mort du roi : lorsque, la sueur au front, il vint, sur le sursis, murmurer : « Non », la Droite, implacablement, cria : « On n'a pas entendu ! ». Le prince Égalité répéta : « Non ! » Rien ne manquait donc à cette tragédie shakespearienne, rien, même cette espèce de fratricide.

\*  
\* \*

Louis XVI avait demandé trois jours pour se préparer à la mort. Ces trois jours, où il se montra d'une vaillance si sereine, grandissent de cent coudées le malheureux prince.

Il fut exécuté le 21 janvier au milieu d'une ville littéralement consternée. Peut-être craignait-on pire, puisqu'au témoignage de deux Marseillais fort hostiles au roi, on avait mis littéralement Paris en état de siège. Un grand carrosse vert fortement escorté amena le roi déchu sur la *place ci-devant Louis XV*. Là où s'élevait naguères la statue du mauvais roi (« Après moi le déluge ! »), le « bon roi » de 1789 allait mourir. Il monta d'un pas très ferme les degrés de l'échafaud : il était là plus grand que sur le trône. L'exécuteur était Samson ; il a écrit le lendemain un récit curieux de l'exécution : « Il a lui-même aidé à ôter son habit. Il fit difficulté lorsqu'il c'est (*sic*) agi de lui lier les mains qu'il donna lui-même lorsque la personne qu'il l'accompagnait (le confesseur) lui eût dit que c'était un dernier sacrifice... Il monta sur l'échafaud et voulut fonder sur le devant comme pour parler. Mais on lui représenta que la chose était impossible encore. Il se laissa alors conduire à l'endroit où on l'attacha et où il s'est écrié très haut : « Peuple, je meurs innocent ! » Ensuite, se retournant vers moi, il nous dit : « Messieurs, je suis innocent de ce dont on m'accuse. Je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français... » Il y eut, à en croire Santerre cette fois, une bousculade ;



le bourreau semblant hésiter, Santerre, qui faisait battre aux champs, pressa l'exécution. On n'entendit alors « qu'un cri affreux que le couteau étouffa ». Le bourreau, fort impressionné, ajoutait : « Pour rendre hommage à la vérité, il a soutenu tout cela avec un sang-froid et une fermeté qui nous a étonnés. Je reste convaincu qu'il avait puisé cette fermeté dans les principes de la religion. » Un Meusien, fort « patriote », écrit à son département : « Il est mort avec fermeté. » Il y eut quelques cris de : « Vive la Nation ! » Mais la population en masse gardait un morne silence — où Mme Jullien voulut voir la « majesté romaine ».

En réalité, une terrible émotion étreignait tous les cœurs — ceux des *votants* plus que tous autres. Eux restaient accablés : « Semaine fatigante », écrit un Montagnard. De cette « semaine fatigante », pleine de destinées, les uns vont, avant deux ans, mourir, de Vergniaud à Robespierre ; les autres en garderont une sorte d'*aliénation* mentale (au sens propre du mot) qui fera dévier leur vie. Tout est changé pour eux ; ils ne vont plus voir la vie qu'à travers la guillotine de Louis XVI.

La Révolution aussi en change de caractère. « Les chemins rompus », il va falloir « bon gré mal gré marcher », écrit un Conventionnel. Oui, mais avec quelle sombre frénésie ! Certes cette frénésie, qui les contraindra à la Terreur, les mènera aussi à une prodigieuse victoire sur « les tyrans » de l'Europe : car, pour avoir condamné un roi, ils seront obligés de réduire tous les rois de la terre. Et tous — exposés à la mort s'ils échouent — serreront les coudes, constituant cette *oligarchie du régicide*, rassurée seulement le jour où un bien autre « tyran », Bonaparte, sera venu fonder ce gouvernement fort qui promettra de les garer des représailles.

Mais, lorsque se levait, en 1789, l'aube d'une Révolution, celle-ci avait-elle pour but, à la vérité, la guerre éternelle, la terreur nécessaire, la formation d'une oligarchie et la dictature d'un homme ? Et c'est à tout cela que le vote du 17 janvier conduit la « Révolution de la Liberté ».

SOURCES. Œuvres déjà citées de Aulard (*Actes*, I, *Jacobins*, V), Vaisnière (*Lettres d'aristocrates*), Le Bas (dans Stéphane Pol), Dubreuilh, Mme Jullien, Choudieu, Barère, Fockedey, Couthon, Morris, Garat, Larévellière-Lepeaux. —

*Lettres de Minvielle et Ricord aux administrateurs des Bouches-du-Rhône* (Rev. Retr., XVI et XVII). *Lettre de Migevant au Directoire de la Meuse*, 24 janvier 1793 (*Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 1909). Harmand de la Meuse. *Anecdotes*, 1820.

OUVRAGES déjà cités de Guadet. Robinet, Biré, Pingaud, Cahen, Meynier, Madelin. Vaissière (de). *La mort du Roi*. 1910. — *Autour du Procès de Louis XVI* (*Etudes religieuses*, 1906). — Mellinet. *Histoire de Nantes*, V, 1825.

---

## CHAPITRE XXVI

### LA TRAHISON DE DUMOURIEZ

(Janvier-avril 1793).

Le 21 janvier, les partis et l'Europe. L'Europe contre la France. La Gironde fléchit devant la politique de Salut public. Danton et la Gironde. Les mesures de Salut public. Mécontentement de Dumouriez. Le soulèvement de l'Ouest : la Vendée. La trahison de Dumouriez. La Montagne pousse à la dictature. Dumouriez jette le masque et perd la Gironde.

Le 21 janvier était une victoire montagnarde. En vain Vergniaud et Barbaroux avaient voté la mort : il suffisait qu'ils eussent demandé l'appel au peuple, pour que les clubs les pussent accuser d'avoir hypocritement voulu « sauver le tyran ». Beaucoup de leurs amis d'ailleurs avaient voté contre la mort : tous étaient des « ennemis du peuple » plus ou moins déguisés. Robespierre et ses amis se servirent contre eux de cette arme empoisonnée.

Aussi bien, l'Europe allait décidément se coaliser ; un général se disposait à trahir ; les anciennes frontières seraient, de ce double fait, derechef menacées ; par surcroît, la guerre civile éclatera dans l'Ouest. Telle situation imposera les mesures de Salut public. Les Girondins s'y associeront, mais, hésitants, ils ne paraîtront pas longtemps propres à les diriger. En un mois, Robespierre les aura chassés de toutes leurs positions, du Comité de défense au Comité de Constitution. Leur chute sera le résultat de leurs fautes, mais aussi d'une situation qui doit arrêter.

\*  
\*  
\*

Deux Marseillais échauffés écrivent, le soir de l'exécution du

« tyran » : « *Les rois sont morts !* » Les rois ne voulaient pas mourir.

Par surcroît, le « forfait » que, dès le lendemain, l'Angleterre proclame « le plus odieux et le plus atroce qu'ait raconté l'histoire » (elle oublie Charles I<sup>er</sup> décollé à Whitehall), leur sert de prétexte.

L'Angleterre était résolue à tout plutôt qu'à nous laisser nous installer à Anvers. Or Danton, qui a, quelque temps, hésité à se rallier aux *frontières naturelles*, le faisait avec éclat. « *Les limites de la France sont marquées par la nature. Nous les atteindrons sur quatre points : à l'Océan, aux bords du Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées.* » C'était l'annexion de Nice, de la Savoie, de Genève, du Jura suisse, de l'Allemagne rhénane, de la Belgique et d'une partie de la Hollande.

L'Angleterre tout entière frémit, protesta. La Convention passa outre et jeta décidément Dumouriez sur la Hollande, le 29 janvier. L'Angleterre, entraînant l'Espagne, où le « meurtre du Roi » déchaînait une sorte de soulèvement sacré, allait entrer dans la lice.

Par ailleurs, l'alliance des princes allemands, un instant ébranlée, se cimentait derechef. Le 23 janvier, la Russie et la Prusse se partageant un deuxième lambeau de Pologne, l'Autriche semble un instant s'y résigner ; on lui promet comme compensation Flandre, Alsace et Lorraine et on laisse à l'Angleterre l'espoir qu'Anvers lui restera. L'or anglais entretiendra donc les armées continentales : il se répand à Madrid, à Turin, à Naples, à Vienne, à Berlin. La Diète allemande, enfin, nous déclare la guerre. La mort du roi, prétexte sentimental : le dogme des frontières naturelles, raison plus réelle, et surtout l'espoir de dépecer avant peu le pays « en dissolution ».

L'espoir parut presque immédiatement près de se réaliser. A peine Dumouriez a-t-il envahi la Hollande, le 17 février, qu'il est forcé de rétrograder. Les Autrichiens se sont jetés sur la Belgique même : Miranda qui, avec ses Français, assiège Maestricht, lève précipitamment le siège le 3 mars et se replie sur Liège, en un tel désordre que, deux jours après, les Autrichiens l'en chassent. Le 8 mars, Dumouriez est rappelé pour défendre Bruxelles. Il y rentre furieux moins contre l'Europe que

contre la Convention régicide. Quoique n'ayant pas cueilli les lauriers nécessaires au coup d'État qu'il médite, il y reste plus résolu que jamais. Le 12 mars, sa colère contre la Convention est telle qu'il ne la peut contenir : il envoie follement à l'Assemblée une lettre de réprimande, qui semble une déclaration de guerre.

\*  
\* \*

C'était un coup terrible pour les Girondins ses amis. Ceux-ci, aussi bien, étaient débordés par les événements habilement exploités par Robespierre.

La Montagne était décidé à une lutte à mort, d'autant que la Gironde semblait soutenue contre elle par tous les mécontentements coalisés et que ces mécontentements étaient sans nombre.

Il est vrai qu'à la même heure, la Droite se laissait éliminer de toutes ses positions.

Au Conseil, Garat s'était rallié à la Montagne, puis le « bon papa Pache », ancien sous-ordre de Roland, qui, ayant remplacé Servan à la guerre s'était brusquement retourné contre ses bienfaiteurs et se faisait l'homme, non plus même de Danton, mais de Marat. Les Roland se trouvaient par là en scabreuse posture. Manon se démoralisait : « l'aboyeur Marat ne la quittait pas d'un moment », écrivait-elle le 25 décembre. « Je doute, ajoutait-elle, qu'on ait publié plus d'horreurs contre Antoinette à laquelle on me compare et dont on me donne les noms. » Renouvelant, écrit M. Perroud, la scène de la *Princesse de Clèves*, elle avait avoué à Roland son amour platonique, mais ardent, pour Buzot; le vieil homme avait fort mal pris la confiance. Usé et exaspéré, il envoya sa démission. Du coup, la majorité du Conseil passait aux Montagnards, puisque, seuls, Lebrun et Clavières y représentaient maintenant — avec quelle faiblesse ! — la politique girondine.

Robespierre et Marat gagnaient du terrain; ils en gagnaient trop au gré de Danton : celui-ci eût voulu se rapprocher des Girondins. D'ailleurs il rêvait d'une union générale contre l'ennemi de la patrie. Il fit des avances, provoqua des conférences. Mais Mme Roland ne savait pas oublier, et ses amis la suivaient dans

ses haines. « Tout, s'écria brutalement Guadet, tout excepté l'impunité des égorgeurs et de leurs complices ! » Le mot visait Danton. Il regarda fixement Guadet : « Tu ne sais pas pardonner, Guadet : tu périras ! »

Ce qui avait poussé Danton à cette tentative, c'était la situation générale qui était vraiment terrible. Il était allé en Belgique et avait vu l'invasion. Il voulait que l'Assemblée, débarrassée de ses querelles, ne s'occupât qu'à forger des armées, qu'à trouver de l'argent, qu'à fondre des canons.

Mais Danton ne réclamant que des soldats, Robespierre déjà demandait des fers pour « les complices de l'étranger ». Les sections proclamaient avant tout nécessaire l'institution d'un *Tribunal révolutionnaire*. Des Girondins y étaient opposés. « C'est une inquisition mille fois plus redoutable que celle de Venise ! » s'écriera Vergniaud. Ils repoussaient également la création réclamée d'un *Comité de salut public* : la *Commission de défense*, où ils étaient maîtres, leur paraissait suffisante.

On entendit leur forcer la main : une journée se prépara contre eux, le 10 mars. Elle échoua. Mais la prise de Liège par l'Autriche soulevait l'opinion, ébranlait la Convention. Robespierre accusa « l'indulgence coupable » de l'Assemblée ; Danton, toujours prêt aux mesures violentes, lui apporta l'appui de sa parole et enleva le décret instituant le *Tribunal révolutionnaire*. On sait qu'un an après, presque jour pour jour, ce Tribunal devait envoyer Danton à la mort.

Ainsi, la première pièce de la machine terroriste était forgée. Maintenant, il fallait instituer le *Comité de salut public*. La *Commission de défense* le repoussait, mais c'est précisément parce que la Gironde y avait la majorité, que, pour la Montagne, il importait de détruire la Commission : Guadet, odieux à Robespierre, en était président. Lui et ses amis pourront-ils défendre leur place forte ? Brusquement, le 14, Dumouriez leur porte un coup terrible. Sa fameuse lettre arrive : la Commission la confisque et décide l'envoi près du général de Danton et Delacroix pour le ramener au devoir. S'il exécute ses menaces, les gens de la Gironde, compromis, sont perdus.

Dumouriez ne voulait exécuter ses menaces qu'après une victoire ; il la cherchait. Il crut la trouver à *Neerwinden* le

20 mars : un instant vainqueur, il fut trahi par l'indiscipline des volontaires qui lâchèrent pied à l'aile gauche. Il dut battre en retraite.

Alors, il résolut, puisqu'il ne pouvait ramener des lauriers à Paris, d'y aller sans lauriers. A peine Danton put-il lui arracher quelques mots d'excuse à l'Assemblée.

Il était d'ailleurs trop tard. Le 25 mars, la Convention, que l'échec de Neerwinden poussait aux mesures extrêmes, avait créé le fameux *Comité de Salut public* où, pour créer une transition, on fit entrer les chefs de la Gironde, mais où ils perdaient la majorité. Avant peu, au surplus, le Comité, « s'épurant », rejettera ses membres girondins.

Dès lors, la Gironde a perdu toutes ses positions. Le miracle, c'est qu'elle puisse se maintenir six semaines encore sur les bancs mêmes de l'Assemblée.

\*  
\* \*

De plus en plus, les circonstances, en imposant la politique du salut public, desservent le parti déchu. Deux événements, à cette heure, achevaient de la justifier : le soulèvement de l'Ouest et la trahison définitive de Dumouriez.

La Convention n'avait pas attendu la prise de Liège pour essayer de jeter à la frontière du Nord menacée des forces nouvelles. Il ne fallait plus compter sur de nouveaux volontaires. Le 25 février, elle avait décrété *la levée par tirage au sort de 300 000 conscrits*.

Cette première *réquisition* émut fortement le pays. Dans les régions où la Révolution était vue favorablement, la réquisition s'exécuta sans trop de troubles. Dans les pays mécontents, ce fut l'étincelle qui fit sauter la mine.

Les *Bocages* (vendéen, manceau, normand) constituaient dès longtemps dans l'Ouest des cantons placés fort en dehors des grands courants. Paysans sauvages, pas de bourgeoisie ; au-dessus du paysan, de petits gentilshommes campagnards vivant presque de sa vie et, dans les « paroisses », des curés très aimés. Il n'est pas étonnant que plus même que la révolution elle-même, la *Constitution civile* eût ici tout gâté. La

Vendée n'attendait qu'une occasion de se soulever contre le régime « satanique ». La tentative du marquis de la Rouerie avait révélé un pays miné, prêt à faire explosion.

Le décret du 23 février fut l'occasion : cette monstrueuse Révolution, non contente de proscrire « les bons curés », prétendait arracher « les gars » au pays pour en faire les soldats du Diable. Puisqu'il se fallait battre, les gars se battraient contre le Diable.

La gendarmerie ayant voulu relancer « les gars », on se cogna. C'était, ces paysans, une démocratie rurale : le premier chef fut un voiturier, Cathelineau, brave homme, dévot, rude et bon. Il souleva « ceux » de Saint-Florent, mais en une semaine la trainée de poudre s'enflamma dans tout le Bocage vendéen.

Pas de royalisme au début : on se battait « pour la religion, attaquée par les gueux de Paris ». En dehors des petites gens, Cathelineau, Stofflet, Gaston, de très petits hobereaux prirent la tête, Bonchamps, Lescure, Elbée, Larochejaquelein, Charette. La Nation, surprise, n'avait là que les gardes nationales des villes voisines et quelques bataillons de ligne. Tout cela fut culbuté, et l'Anjou bientôt tout entier debout. Avant deux semaines, les « gars » furent maîtres des petites villes, Châtillon, Bressuire. Cependant Bonchamps (un ancien officier) et ses amis mettaient un peu d'ordre dans la révolte : trois armées s'organisaient, Bonchamps sur la Loire, Charette dans le Marais, et, entre les deux, la « grande armée catholique » conduite par Elbée.

Angers et Nantes étaient sérieusement menacés dès les premiers jours de mars ; la Bretagne et la Normandie fermentaient. L'Onest soulevé pouvait faire école, et le Midi, agité de vives passions, faire explosion de Bordeaux à Toulon, de Marseille à Lyon. La guerre civile menaçait de toute part.

\*  
\* \*

Par surcrott, Dumouriez trahissait décidément. Il était entré en relation avec Cobourg, commandant les forces autrichiennes. Si celui-ci consentait à ne pas franchir la frontière, le général lui livrerait la Belgique. Et il l'évacua. Le 26 mars, il rencontra à Tournay trois jacobins de marque auxquels, dans



l'ivresse d'un succès qu'il croyait assuré et dans l'exaltation de sa colère, il eut l'inconvenable folie de dévoiler ses projets : il allait marcher sur Paris, fermer leur club, « délivrer » l'Assemblée de leur tyrannie. Puis il écrivit à Beurnonville, devenu ministre de la guerre, une nouvelle lettre de menaces.

La Convention fut ainsi prévenue. Prise entre ces deux terrifiants événements, le soulèvement de l'Ouest et la trahison de l'Est, elle tenait de fiévreuses séances. Les Girondins — dévoués sincèrement à la Révolution et qui en tous cas n'entendaient paraître complices, ni des catholiques vendéens, ni du général rebelle, — durent, la mort dans l'âme, voter tout ce que la Montagne exigeait : mise hors la loi des prêtres et des nobles le 19 mars, établissement, le 21, dans chaque commune d'un *comité révolutionnaire*, lois des 28 mars et 5 avril, déclarant à tout jamais bannis les émigrés, création, le 5 avril, de l'*armée révolutionnaire* à l'intérieur. Voilà en trois semaines forgé tout l'organisme de la Terreur. Et voici que s'élit le vrai, le grand *Comité de Salut public* de neuf membres qui, pour la première fois, sera investi des fonctions exécutives. Marat avait dit : « C'est par la violence qu'on doit établir la liberté, et il est indispensable d'établir momentanément *le despotisme de la liberté pour écraser le despotisme des rois.* » Le 6 avril, le nouveau Comité, pourvu de pouvoirs dictatoriaux, est institué. Aucun Girondin n'y est élu. Danton y est maître — en attendant qu'il en soit assez promptement évincé par Robespierre. C'est, en tous cas, le coup de grâce à la Gironde.

Dumouriez par ailleurs, en consommant et en aggravant son crime, la perdait sans retour. On lui avait dépêché quatre commissaires pris dans le sein de l'Assemblée et le ministre de la guerre : ils le devaient de gré ou de force ramener à la barre de l'Assemblée. Il les livra, le 4 avril, à l'Autriche, essaya de soulever son armée, échoua et se réfugia dans le camp ennemi.

La Gironde le désavouait très sincèrement. Mais elle l'avait jadis poussé et soutenu. Le scandale inouï de cette trahison l'enveloppait et la ruinait. Expulsée des Comités, elle était maintenant suspecte d'incivisme. Le Club la proclame « complice de Pitt et Cobourg ». Sa perte est dès lors assurée.

Robespierre, de son petit œil vert, couve la proie qu'avec d'effroyables injures, Marat désigne à la vengeance du peuple.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Vaissière (*Lettres d'aristocrates*), Schmidt, Choudieu, Durand, Buzot, Dubreuilh, Mme Jullien, Garat, Couthon, Barère, Grégoire. — Aulard. *Actes du Comité de Salut Public*, II, 1889. Aulard. *Jacobins*, V, 1895. *Correspondance de Carnot*, I et II, 1892-1894. Mme de Larochejaquelein. *Souvenirs* (réédition de 1908).

OUVRAGES cités de Chuquet (II et III), Meynier, Guadet, Biré, Lenôtre (*Pache*), Levasseur, Hérissay, Esmein, — Chassin. *La Guerre de Vendée*, 1897. Blachez. *Bouchamps*, 1902.

---

## CHAPITRE XXVII

### LA CHUTE DE LA GIRONDE

(Avril-juin 1793).

La campagne anti-girondine. La Gironde se défend : Marat déféré au tribunal. La Commune contre l'Assemblée. Marat acquitté. La Commission des Douze. L'insurrection du 31 mai. La journée du 2 juin : l'Assemblée prisonnière. La scène du Carrousel. « Canonniers à vos pièces ! » L'Assemblée livre les Girondins.

« Il faut que Brissot et Gensonné tâtent de la guillotine ; il faut qu'ils la dansent. » Le propos est tenu par Carrier devant Garat en mai 1793.

Les Girondins gênaient encore. Il faut reconnaître aux Montagnards une assez claire vue de la situation : la France refusait de marcher : « Partout, écrit Jeanbon (en mission) à Barère le 26 mars, *l'on est fatigué de la Révolution.* » Mais la conclusion était qu'il fallait, pour contraindre à marcher ce pays « fatigué », proclamer et faire prévaloir la « grande loi du Salut public ». Et, tout en s'associant à certaines mesures, les Girondins se gendarmaient. La première mesure de salut public devait donc être de les supprimer.

La campagne devenait terriblement violente contre eux. Danton, follement attaqué par la Droite, s'était résolu à prendre part à l'assaut. « Pour se sauver lui et les siens, écrit Garat, il franchit tous les Rubicons » : il avait laissé Desmoulins, son second, publier l'infâme *Histoire des Brissotins*, où ce fou de Camille (qui en devait pleurer un jour de larmes amères) réclamait « le vomissement des Brissotins hors du sein de la Convention » : et le pamphlet était en quelques jours tiré à

4 000 exemplaires. Marat, naturellement, redoublait ses coups et maintenant il les portait de haut : président du Club des Jacobins, il citait à la barre, en les dénonçant aux départements, ces « traîtres » qui avaient voulu sauver le tyran en votant l'appel au peuple. La Gironde répondit par un coup droit : le 13 avril, elle dénonçait à son tour l'adresse de Marat aux départements comme excitatrice de meurtre et enlevait le vote déférant l'*Ami du Peuple* au Tribunal révolutionnaire.

Ce succès inattendu de leurs ennemis surexcita au dernier degré les hommes de la Commune. Celle-ci entendit faire peur à l'Assemblée qui « retombait dans son vomissement ». On effraierait ces bourgeois : le peuple avait très faim, et les plus avancés d'entre les députés ne savaient opposer à ses cris que les belles phrases de la rhétorique classique : « La chaumière de Fabricius n'a rien à envier au palais de Crassus », répondait Robespierre. La Commune entendit exploiter une fois de plus le soulèvement des estomacs vides pour effrayer l'Assemblée bourgeoise. Le 18, Pache, qui avait quitté (pour notoire incapacité) le ministère de la guerre, mais qui avait été acclamé maire de Paris, parut à la barre de l'Assemblée ; il portait une pétition réclamant le vote du *Maximum* : les tarifs de vente ne pourraient dépasser un maximum, mesure nettement socialiste appuyée d'ailleurs d'arguments communistes : « Qu'on n'objecte pas le droit de propriété : *les fruits de la terre, comme l'air, appartient à tous les hommes!* »

Rien ne peut plus terrifier l'Assemblée : elle renvoie la pétition au comité compétent : la Commune alors se proclame « *en état de révolution* tant que les subsistances ne seront pas assurées ». Sous cette menace, la Convention cède et, le 4 mai, vote le *maximum*. De ce jour, la Commune prend pleine conscience de son pouvoir.

\*  
\* \*

Elle avait pressé sur le Tribunal pour obtenir l'acquittement de Marat, dont le procès était pour les clubs un insupportable scandale. Son acquittement serait la condamnation des Girondins. Il fut acquitté le 24 avril. Ce furent d'inénar-

rables scènes. Arraché, dans un délire de popularité, de son banc d'accusé pour être reporté à son banc de législateur, puis à son fauteuil des Jacobins, l'*Ami du Peuple* fut promené sur les épaules du peuple, du Palais de Justice aux Tuileries. Soudain la porte de l'Assemblée apeurée s'ouvre, enfoncée : le paria de la veille apparaît porté sur les épaules, sa figure olivâtre couronnée de lauriers, un César drapé de guenilles. Un sourire cruel sur les lèvres — car sa revanche est proche — il parle : on l'acclame. Et ayant suffisamment humilié ses accusateurs d'hier, il reprend, toujours porté, le chemin des Jacobins où s'achève l'apothéose.

La Gironde ne se laissait pas abattre : mais elle s'exaspérait au point, dit Levasseur de la Sarthe, qu'elle perdait la tête. Elle invectivait Paris en de vains discours.

La Commune — pendant qu'on discourait — agissait. Il lui fallait, pour le coup de main projeté, une armée : quoique la loi eût supprimé le commandement en chef de la garde nationale, elle lui nomma un chef, un certain Boulanger, ex-garçon tailleur, qu'elle fit général.

L'usurpation était flagrante et les intentions évidentes. L'Assemblée s'en montra émue. La Gironde proposait deux mesures : casser la Commune et réunir à Bourges les députés suppléants. Par cette double mesure, l'insurrection, qu'on préparait si ouvertement, serait ou conjurée ou frappée de vanité. Mais l'Assemblée tourbillonnait littéralement devant la Commune, ennemie fascinatrice, comme l'oiseau devant le boa qui le guette : elle s'agitait « convulsivement », écrit un montagnard même le 18 mai. Barère crut apporter une mesure d'attemolement en proposant la nomination d'une *Commission d'enquête de douze membres* qui examinerait la situation.

Ce pouvait être un enterrement : la Gironde ne l'entendit pas ainsi. La *Commission des Douze*, nommée le 24 mai, fut enlevée par la Droite et dès le premier jour décida le renforcement de la garde de l'Assemblée, l'arrestation d'Hébert, devenu — avec le titre de substitut du procureur — l'âme de la Commune. Quand, le 27, une délégation de la Commune vint fort audacieusement réclamer son homme arrêté, Isnard qui présidait l'écrasa de son indignation. On sent dans son discours (qui dépasse

toute mesure) éclater enfin toutes les rancœurs d'un parti que garotte la lâcheté d'une Assemblée. « Écoutez ce que je vais vous dire. Si jamais, par une de ces insurrections qui se renouvellent depuis le 10 mars et dont les magistrats n'ont pas averti l'Assemblée, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous déclare, au nom de la France entière, *Paris serait anéanti ; oui, la France entière tirerait vengeance de cet attentat, et bientôt on chercherait sur quelle rive de la Seine Paris a existé.* »

Pauvres tribuns qui croyaient faire peur avec des phrases ! Tel était cependant l'état de fébrile mobilité de l'Assemblée qu'au milieu d'un effroyable tumulte, elle applaudit son président et maintint l'arrestation d'Hébert. Les Girondins, croyant la partie gagnée, quittèrent la salle. Mais Héroult de Séchelles, remplaçant Isnard au fauteuil, entendit donner satisfaction aux pétitionnaires : « *La force de la raison et la force du peuple sont la même chose. Vous nous demandez un magistrat et la justice ; les représentants du peuple vous le rendront.* » Et soudain, le Comité de Salut public, intervenant, obtint de l'Assemblée, d'ailleurs réduite à cent membres, la mise en liberté d'Hébert et, qui mieux est, la suppression de la Commission des Douze. Les députés girondins, partis trop tôt, apprirent par le bruit public dans la soirée qu'on leur arrachait leur dernière arme.

\*  
\*  
\*

Ils s'en ressaisirent le lendemain, 28 mai. Revenus en nombre, ils firent casser les décrets du 27 et rétablir les Douze.

Qu'importait à l'Hôtel de Ville ? La Commune était résolue et, cette fois, prête au coup de main.

L'insurrection commence le 30 mai au soir. Les sections de Paris (c'est le plan du 10 août) nomment des commissaires qui se réunissent à l'Archevêché, à portée de l'Hôtel de Ville : ce comité fait fermer les barrières et sonner le tocsin. Le Conseil Général de la Commune attend bénévolement que le comité insurrectionnel soit constitué. En récompense de quoi, le 31 mai, à l'aube, les commissaires viennent réinvestir le Conseil

de la confiance du « peuple » à condition qu'il accepte mandat de maintenir « la sainte liberté et la sainte égalité ». On va sonner le tocsin, battre la générale, appeler le peuple aux armes : 40 sous de paye aux soldats de l'émeute ; on pense si l'on en va trouver — et de bons ! On termine en donnant à la force armée un chef, un inconnu, le « général » Hanriot.

Le tocsin avait, dès le soir du 30, annoncé l'émeute. Les Girondins ne voulaient pas être égorgés dans les ténèbres et ils croyaient, dit Louvet, le massacre imminent. Ils se terrèrent, mais, dès l'aube, rien ne les retint dans leur cachette. Le 31, de grand matin, ils se rendirent aux Tuileries (l'Assemblée était maintenant installée dans l'ancien Théâtre du Château) où, dans la nouvelle salle des séances, ils ne trouvèrent que trois Montagnards. Danton était là ; il se disait tranquille : « Ce ne sera rien. » Mais il était inapte à porter un masque : à sa figure, les Girondins se sentirent perdus. « Vois-tu, dit Louvet à Guadet, quel terrible espoir brille sur cette hideuse figure ? — Sans doute, c'est aujourd'hui que Clodius exile Cicéron. » Ils mourront le *De Viris illustribus* à la bouche.

La salle se garnit. « Courageusement », écrit Thiers, Guadet, qui était secrétaire, gagna le bureau (qui pouvait devenir pour lui un pilori).

L'Assemblée manda le maire et le ministre de l'Intérieur. Garat rassura : l'insurrection n'était que « morale ». (Il y a, de 1789 à 1799, une série de mots de ce genre qui feraient la joie d'un humoriste, s'ils n'avaient fait tomber tant de têtes.) Quant à Pache, il assura que tout était tranquille et que, lui vivant, personne « n'oserait » faire tirer le canon. Il n'avait pas fini que le canon tonnait. C'était Hanriot qui *osait*.

Ce pendant, des pétitionnaires arrivaient (le scénario de ces journées ne variera jamais). Ils semblaient, en dépit des assurances de Garat, animés d'intentions fort peu « morales » ; car ils étaient armés jusqu'aux dents. Guadet n'en fut pas intimidé : il dénonça la situation de Paris tombé entre les mains d'une « poignée d'agitateurs, de factieux » ; on réclamait la cassation des Douze, on les devait au contraire armer de nouveaux pouvoirs, car il fallait rechercher qui avait osé faire sonner le tocsin et tirer le canon. Couthon défendit Paris, attaqua les Douze.

Il était soutenu par la foule qui avait envahi la salle, conspuait « ce scélérat d'Isnard » et les Douze, réclamait la mise en accusation de 22 députés. Au milieu d'une extrême confusion, Grégoire, qui présidait, admit les pétitionnaires aux honneurs de la séance.

Barère qui apparaît toujours, du procès du Roi au 9 thermidor, dans les moments décisifs pour porter le coup de Jarnac, vint, au nom du Comité de Salut public, demander de sa voix douce l'abolition des Douze, ce qui équivalait à livrer les 22.

On se mit à discuter dans le bruit : la journée se trainait. Robespierre, enfin, monta à la tribune. Il demandait l'arrestation des 22, mais, comme toujours, il enveloppait de phrases filandreuses la proposition mortelle. « Concluez donc, lui cria Vergniaud impatienté. — Oui, riposta l'autre, blessé au vif, oui, *je vais conclure et contre vous.* » Et il demanda ses têtes sans plus de phrases.

L'Assemblée n'entendait nullement les lui accorder. Mais vers 10 heures du soir, quand, écrit Durand de Maillane, « toutes les avenues de la salle étaient obstruées par une multitude armée », elle se résigna à casser les Douze.

On assura au peuple qu'il avait gain de cause. On illumina Paris : mais les meneurs disaient hautement « qu'il n'y avait que la moitié de fait, qu'il fallait achever et ne pas laisser le peuple se refroidir ».

\*  
\*  
\*

« Citoyens, restez debout, les dangers de la Patrie vous en font une loi suprême. » La proclamation fut placardée le 1<sup>er</sup> au matin. Ce 1<sup>er</sup> juin était un dimanche. Rien à faire dans la journée ; mais Hauriot, impuni, organisait son armée. Marat, très déçu le 31, résolut d'agir lui-même. Le soir venu, il se glissa seul dans le beffroi de l'Hôtel de Ville et de sa propre main, le député se mit à sonner le tocsin. *L'Ami du peuple* allait, de la première à la dernière heure, mener la révolution du 2 juin.

On s'était, dans la journée du 1<sup>er</sup>, assuré de nouvelles forces. Des volontaires fort échauffés partaient pour la Vendée : on



les avait fait rétrograder sur Paris où, en attendant les factieux de l'Ouest, ils devaient punir les traîtres de Paris. Une foule armée, dès 9 heures du soir, assiégeait l'Assemblée. A cette heure, Grégoire lisait une nouvelle pétition des 48 sections réclamant un décret d'accusation contre « les Douze, les correspondants de Dumouriez et les hommes qui provoquent les habitants des départements contre les habitants de Paris ». L'Assemblée renvoya la pétition à un comité. Mais, vers minuit, on entendit des bruissements d'armes : les bataillons d'Hanriot prenaient autour des Tuileries leurs dispositions de combat ; à l'aube, 60 canons étaient braqués sur le Château, les volontaires de l'Ouest tenaient le Carrousel, plus de 80 000 sectionnaires assiégeaient les issues. On ne laissait, au petit jour, entrer les députés que comme dans une souricière.

Des 22 députés nommément voués à la proscription, deux se jetèrent très courageusement dans l'abîme : Barbaroux et Lanjuinais, ensuite on vit arriver Isnard, Lanthenas, l'abbé Fauchet et Dussaulx, tous « suspects ». Lanjuinais fut, en cette journée, admirable. Au milieu de formidables huées, il prit l'offensive : il protesta éloquemment contre l'oppression, demanda qu'on cassât les autorités rebelles de Paris, attaqua la Commune et, quoique assailli d'injures, ne descendit de la tribune qu'après avoir dit tout ce qu'il avait voulu dire.

Les pétitionnaires eurent leur tour : « Les crimes des factieux de la Convention vous sont connus. *Nous venons vous les dénoncer pour la dernière fois.* » L'Assemblée, que l'insolence de ces gens, tout de même, poussait à bout, passa à l'ordre du jour. Alors un cri immense s'éleva : l'hémicycle occupé par les pétitionnaires et les tribunes se vidèrent ; les sectionnaires se précipitèrent vers les portes, criant : « *Allons sauver la patrie ! Aux armes !* »

\*  
\* \*

L'Assemblée frémissante, puis abattue, attendait une planche de salut. L'insidieux Barère crut l'apporter. Il demandait que les collègues accusés démissionnassent de bonne grâce. Lanjuinais refusa : Chabot l'insultant, il se tourna vers le capucin défroqué :

« Quand les anciens préparaient un sacrifice, ils couronnaient la victime de fleurs et de bandelettes en la conduisant à l'autel ; le prêtre l'immolait, Chabot, mais ne l'insultait pas. » Ce disant, rapporte La Revellière, il semblait « qu'une auréole de gloire ceignit sa tête ». Barbaroux refusa de même. Sa belle tête inspirée (« Antinoüs », disait Mme Roland) semblait celle d'un martyr. « J'ai juré de mourir à mon poste : je tiendrai mon serment. » La salle restait « dans la stupeur », écrit La Revellière. Hérault présidait silencieusement une Assemblée muette.

Soudain des députés rentrèrent, indignés. Ayant voulu sortir des Tuileries, ils avaient été malmenés (Boissy d'Anglas, montrait ses vêtements déchirés) ; on les avait rejetés dans le Château à coups de crosses.

Barère s'écria : « *Prouvons que nous sommes libres !* Je demande que la Convention aille délibérer au milieu de la force armée, qui, *sans doute*, la protégera. »

Hérault se leva. Pas de chef plus décoratif que ce beau magistrat à l'allure avantageuse. Il s'achemina vers la porte, couvert, mais suivi de l'Assemblée tête nue, comme si elle allait rendre hommage au souverain.

Ils étaient trois cents qui parurent bientôt en masse compacte dans le Carrousel. Le 10 août, on se le rappelle, Louis XVI avait fait cette promenade au moment où il allait tomber.

\*  
\* \*

Hérault apercevait devant lui la ligne des canons et, en avant, l'état-major de l'armée révolutionnaire. En tête, un général à grands panaches, un inconnu pour Hérault. C'était Hanriot : « figure dure et grimacière, dit une note de police..., coléreux, grossier, ne parlant que par vociférations », un aventurier, ex-bedeau, ex-valet, ex-marchand d'eau-de-vie. Tandis que, le chapeau à la main s'avançaient les députés, le petit homme sous ses panaches se carrait sur son cheval noir.

Parvenu à ses pieds, Hérault lui parla, « poliment », dit Barère. « Que veut le peuple ? dit le président. La Convention ne veut que son bonheur. — Hérault, répondit l'ex-domestique,

*le peuple ne s'est pas levé pour entendre des phrases ; il veut qu'on lui livre 24 coupables. — Qu'on nous livre tous ! crièrent les députés les plus proches. »*

Le « général » ne répondit rien ; il fit volter son cheval et, « d'une gueule à faire taire toute une place », il commanda : « *Canonnières, à vos pièces !* »

La Convention recula : ces Brutus de tribune n'étaient pas des Décius. Alors la pauvre troupe se mit à tourner dans la prison où on l'enfermait ; elle parcourut les cours, les jardins, cherchant une issue sous l'œil railleur des troupes qui criaient : « *Vive la Montagne ! A la guillotine les Girondins !* » Au Pont Tournant, les malheureux trouvèrent Marat à la tête de soldats. Il se jeta sur eux, hurlant : « Je vous somme de retourner à vos postes que vous avez lâchement abandonnés ! » Alors ils y retournèrent, « l'aboyeur Marat » à leurs trousses. Les troupes ricanaient : cette « Assemblée géante », elle était en butte aux risées, comme ces Césars de la décadence que bafouaient les prétoriens avant de les égorger. Déjà tous les coups d'État de l'avenir étaient ici en germe. Hanriot fermait les portes aux députés, le 2 juin : le 19 Brumaire, Murat les fera passer par les fenêtres.

\*  
\* \*

Vraiment, on les voulait bafouer avant de les forcer à se déci-mer. Car à peine revenus à leurs bancs, ils durent subir une harangue de Couthon, sanglante bouffonnerie : « Citoyens, tous les membres de la Convention doivent être maintenant *rassurés sur leur liberté...* Maintenant *que vous reconnaissez que vous êtes libres dans vos délibérations*, je demande non pas quant à présent un décret d'accusation contre les 22 membres dénoncés, mais que la Convention décrète qu'ils seront mis en état d'arrestation chez eux. » Un Girondin voulant mettre fin à cette patelinade, cria : « *Donnez donc son verre de sang à Couthon ; il a soif !* »

Quels étaient, enfin, ces 22 ? Marat se mit à les énumérer, rayant des noms, en rétablissant, ricanant, jouant avec la proie. Les noms défilaient. Il n'était pas un de ces hommes qui n'eût fait avancer d'un pas la Révolution : Lanjuinais qui avait fondé

le premier club révolutionnaire de 89, Rabaud, l'un des hommes du Jeu de Paume, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Isnard, qui avaient préparé le 10 août, Barbaroux, qui avait assauté les Tuileries, Pétion qui avait favorisé l'attaque, Brissot, le « grand Brissot » de 1791, Gorsas et Louvet, les deux vigoureux journalistes jacobins de 1792.

La Montagne vota le décret, « le reste, écrit Durand, restant simple spectateur ». Alors, quand, au milieu des cris de joie de la populace, on eût appris, au dehors, que l'Assemblée avait livré ses meilleurs membres, Hanriot fit reculer ses canons ; les portes du Carrousel s'ouvrirent ; les députés purent sortir.

Ils sortirent sous les sarcasmes. Plus d'un — en livrant son frère d'armes — s'était livré lui-même. Les canons d'Hanriot ne sont que remisés.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Rabaut, Grégoire, Barère, Durand de Maillane, Larevellière-Lepeaux, Garat, Schmidt, Mme Roland. — Aulard. *Actes du Comité de Salut public*, III et IV. 1890-1894. Pétion. *Mémoires*, 1866. Riouffe. *Mémoires*, 1795.

OUVRAGES déjà cités de Dard, Claretie (*Desmoulins*), Hérissey, Levasseur. — Wallon. *Le Tribunal Révolutionnaire*. 1881. Campardon. *Le Tribunal révolutionnaire*, 1862. Lenôtre. *Le Tribunal révolutionnaire*, 1909. Lenôtre. *Hanriot (Vieux papiers)*, III, 1906.)

---

## CHAPITRE XXVIII

### L'INSURRECTION DES PROVINCES

(Juin-juillet 1793.)

Soulèvement des départements. La Constitution de 1793 : une mystification.

La défaite des insurgés normands. Le *fédéralisme* étouffé dans le Midi.

Danton en face de Robespierre. Élimination de Danton du Comité de Salut public.

« On prétend qu'ils sont allés joindre *leur* armée de Vendée. » C'est Couthon qui, le 23 juin, signale la fuite de quelques chefs girondins. Cette phrase venimeuse trahit un plan : la Montagne entendait qu'on tînt ses adversaires pour des royalistes dont le masque, enfin ! tombait. Cela pourrait décourager les protestations qui se produisaient à la Convention même (75 députés avait solennellement protesté) et surtout dénaturer l'insurrection prévue des départements.

La Commune, à Paris, était triomphante : Vergniaud, Brissot, Gensonné, entre autres, arrêtés, Buzot, Guadet, Isnard, Barbaroux, Pétion en fuite, elle avait encore inscrit sur la liste de proscription le ménage Roland, les ministres Clavières et Le Brun. Danton, lui, estimait tout cela fort excessif : l'arrestation du ministre des relations extérieures, son bras droit, l'avait surtout offusqué. Il en avait à ce point besoin que le prisonnier dut venir, spectacle étrange, tous les jours, entre deux gendarmes, gérer les affaires de son département, conférer avec le Comité, expédier des dépêches à l'Europe. Mais Danton, joué par Robespierre, avait dû venir proclamer les 31 mai et 2 juin. « journées glorieuses », et c'était une seconde victoire pour la Commune.

Paris, aussi bien, conspuait les vaincus. Dès le 2, la ville, fort

habilement affamée la veille, se trouva miraculeusement approvisionnée. N'était-ce donc pas grâce à la chute de ces « f... Brisotins », que le marché de Poissy se remplissait de bétail et qu'au Pont de la Tournelle on vendait les veaux à un prix raisonnable? Les gens qui protestaient à Paris étaient conséquemment des affameurs, des royalistes, des amis de Pitt et Cobourg. On ferait, en l'honneur des protestataires, ces Soixante-Quinze, refaire un de ces jours au brave général Hanriot la promenade des Tuileries. Les protestations s'arrêtèrent : la Commune ne fut pas inquiétée. Danton lui-même dut ajourner toute tentative pour la réfréner.

\*  
\* \*

En province, il n'en allait pas de même. Les départements se soulevaient. Louvet dit que 69 départements protestèrent, Meilhan affirme 72. En tous cas, 20 levaient formellement le drapeau de la révolte.

Lyon n'avait pas attendu le 2 juin. Les tentatives réitérées de la Commune — au cours du mois de mai — pour opprimer la représentation nationale avaient suffi à justifier une révolte qui avait eu la rapidité du coup de foudre : le maire jacobin Châlier, despote insupportable, avait été saisi, jugé et exécuté; et à Lindet, dépêché par la Convention le lendemain du 2 juin, Lyon avait répondu que la ville ne reconnaissait l'autorité de l'Assemblée que « lorsque celle-ci serait entière et aurait rapporté son décret du 2 juin qui mettait en arrestation une partie de ses membres ». Puis la grande ville avait organisé une *Commission de Salut public de Rhône et Loire*. Déjà Marseille se levait, pouvant facilement donner la main à Lyon par Avignon, qui semblait favorable. Mais Bordeaux surtout paraissait résolu à se faire le centre du mouvement. Le 8 juin, les corps constitués y avaient convié les sections à former — ce quelles firent le 9 — une *Commission de salut public* qui appela les autres départements à se concerter. Le Dauphiné et la Franche-Comté semblant près de marcher, la Gironde, par ailleurs, trouvait des sympathies à Nantes et à Brest. Et la Normandie, entraînée par Buzot échappé de Paris, complétait le formidable demi-

cercle qui paraissait devoir se resserrer promptement pour écraser les auteurs du 2 juin dans Paris.

Bordeaux eût dû rester le centre du mouvement. Mais Buzot, étant Normand, entraîna en Normandie le bordelais Guadet, le marseillais Barbaroux et entama à Évreux les hostilités. C'était vouloir conduire la bataille non de son centre, mais de l'extrémité de son aile gauche, mauvaise tactique. C'est à Caen cependant que fut, le 13 juin, convoquée l'*Assemblée des départements réunis*, et l'effervescence y fut vite extrême, puisque c'est de cette ville que partait, l'âme exaltée, Charlotte Corday, petite nièce de Corneille, pour aller le 13 juillet, poignarder dans sa baignoire, Marat, persécuteur et bourreau des plus vertueux citoyens.

Ce fut, ou à peu près, le seul résultat des efforts de Buzot. Lui et ses amis se trouvaient, de Caen à Lyon, dans une situation très difficile : ils levaient des bataillons, mais les royalistes s'y enrôlaient — ce qui servait fort les plans de la Montagne. Brest et Nantes étaient cités girondines, mais républicaines : elles ne voulaient point pactiser avec la Vendée royaliste. Sous Wimpfen, soldat républicain, on aperçoit en Normandie Puisaye, soldat royaliste : à Lyon, Précý et Virieu, royalistes avérés, vinrent prendre la tête de l'armée ; à Toulon, les insurgés appelleront la flotte anglaise et acclameront « Louis XVII ». Devant ces compromettants alliés, le mouvement de révolte républicaine échoue. Les succès mêmes des « *Blancs* » de Vendée (ils venaient de prendre Saumur et Angers et menaçaient Nantes) refaisaient dans l'Ouest le bloc des « *Bleus* ». Les départements républicains hésitaient et cherchaient un prétexte pour se réconcilier avec la Convention.

\*  
\* \*

Elle le leur fournit habilement en votant en toute diligence, le 24 juin, la Constitution attendue. Je ne sais si l'histoire peut enregistrer une plus parfaite mystification que cette *Constitution de 1793*. Son rédacteur, Hérault de Séchelles avait commencé par bafouer ses collègues du nouveau Comité de Constitution (c'était un génial pince-sans-rire) en les envoyant réclamer à la

Bibliothèque le recueil des lois du fabuleux Minos. Puis il avait, à bon compte, accumulé dans cette constitution (qu'il savait fort bien inapplicable) les « garanties démocratiques » : assemblée législative élue pour une seule année, suffrage universel, referendum (d'ailleurs parfaitement illusoire), et, pour commencer, plébiscite qui seul rendrait exécutable le papier constituant. Chacun avait alors vanté à ses électeurs cette constitution qui, écrivait-on le 25, « ferait le bonheur du bien public ». Enfin on eut soin d'ajouter que, la constitution adoptée, « la mission de la Convention serait remplie et qu'une nouvelle législature le remplacerait ». Sur cette assurance, des départements, près de se soulever, se calmèrent. Ils acclamèrent la Constitution : 1 801 918 suffrages la consacrèrent tandis que 11 610 héros se prononcèrent contre au péril de leur tête, et — sauf une dizaine de départements — la province parut satisfaite.

Mais lorsqu'on eût obtenu le résultat rêvé, cette Constitution « beaucoup trop spartiate pour la France » fut déclarée trop belle pour qu'on risquât de l'abîmer en s'en servant. Pour que cependant nul ne doutât qu'elle existait, le parchemin en fut enfermé dans une châsse qui, fort encombrante, fut placée au milieu de la salle conventionnelle. « Cette crèche fut son tombeau », ajoute Barère, autre pince-sans-rire.

\*  
\* \*

Le but, cependant, je le répète, était atteint. Dès le 13 juillet, on eut raison sans peine, devant Vernon, du corps de Wimpfen. Sous prétexte que la Constitution comblait leurs vœux, l'Eure et le Calvados abandonnèrent les vaincus. Buzot, Guadet et Barbaroux gagnèrent par mer, sous le coup d'une imminente arrestation, les côtes de la Gironde, mais c'était pour y apprendre que Bordeaux avait ouvert ses portes et que Tallien et Isabeau y installaient la Terreur.

Dans le Midi, les sociétés jacobines, la Constitution en main, avaient rompu les communications de Bordeaux à Marseille et de Marseille à Lyon. Le général Carteaux avait pu facilement vaincre la petite armée marseillaise et entrer, le 25 août, à



Marseille où Fréron et Barras allaient faire régner « le respect de la Convention », nous verrons par quels moyens.

Seuls, Toulon et Lyon semblèrent disposées à tenir tête à l'Assemblée victorieuse. Le 28 août, par peur de « la massue cordelière » maniée par Fréron en Provence, Toulon se livra aux Anglais à qui on ne l'arrachera, après un siège célèbre, que le 19 décembre. Quant à Lyon, l'insurrection en restera maîtresse jusqu'au 8 octobre, date où de terribles représentants, chargés d'un décret de totale destruction, y viendront écraser « les tronçons expirants du fédéralisme étouffé ».

\*  
\*  
\*

Le *fédéralisme* (ce fut désormais le vocable adopté pour flétrir cette révolte de l'été de 93) était, somme toute, étouffé, bien avant l'automne. Mais il avait été et allait être longtemps utile : il fut le suprême prétexte pour organiser définitivement le gouvernement de Salut public, faire régner la « salutaire terreur » — et subsidiairement déloger du grand Comité, au profit de Robespierre, Danton, déjà jugé trop « indulgent ».

Cette expulsion se fit fort simplement. Le lion fut pris dans les rets du renard le plus sottement du monde.

« *La République n'est qu'une grande ville assiégée* », a déclaré Barère. Rien n'est donc plus légitime que de proclamer l'état de siège national. Mais comme cet état de siège favorise l'Extrême-Montagne, Robespierre ne voit aucun inconvénient à ce que le siège se prolonge. C'est pourquoi il est devenu l'homme de la guerre à outrance. Danton eût au contraire volontiers essayé de circonscrire la guerre et d'acheminer à la paix extérieure pour obtenir l'apaisement intérieur.

Cette nature étrange dérouta sans cesse l'historien. Si l'on suit très bien dans ses lentes combinaisons Robespierre, son ennemi, on est sans cesse désorienté par le caractère impulsif de Danton. Il rêvait maintenant d'apaisement, d'union. Mais Sorel a bien montré quelle faiblesse était pour lui son passé si récent, et quelle autre, la nécessité de conserver, en cette heure de fièvre, sa popularité souvent malsaine. Pour y arriver, il était

obligé « de pousser des cris de vengeance et d'insinuer des mesures de pitié ». Et puis, comme Mirabeau, il se laissait sans cesse emporter par son tempérament de tribun, en opposition maintenant avec ses idées d'hommes d'État. Documents en main, Sorel nous le montre essayant de nous réconcilier avec une partie de l'Europe, et le voici qui, tout d'un coup, à la tribune, s'écrie : « C'est à coup de canon qu'il faut signifier la Constitution à nos ennemis. C'est l'instant de faire ce grand et dernier serment que nous nous vouons tous à la mort ou que nous anéantirons les tyrans. »

Robespierre le regardait froidement se débattre entre son tempérament et sa politique. Il faisait sournoisement attaquer le Comité de Salut public où Danton — en dépit de l'entrée de Couthon et de Saint-Just — avait encore la majorité : le Comité était trop faible ; Mayence, assiégée, allait capituler le 23 juillet, et Valenciennes le 28, mais déjà on prévoyait leur chute ; les Piémontais esquissaient un retour offensif ; les Espagnols menaçaient Perpignan et Bayonne ; la Vendée était victorieuse ; Westermann, un ami de Danton, se faisait battre dans l'Ouest. L'occasion parut propice. On censura violemment le général dantoniste ; Danton se savait visé ; il ne se défendit pas. Il était plus propre à donner un assaut qu'à soutenir un siège, et Robespierre l'avait sagement investi. Il était dégoûté de la politique (il jetait, à certaines heures, des cris de lassitude écœurée) ; par surcroît, il était tout au plaisir de nouvelles noces et s'y amolissait, car il était sensuel. L'autre, tout à sa politique, l'élimina comme en se jouant. Il proposa, le 10 juillet, de réduire de 16 à 9 les membres du Comité. De ces 9, Danton ne fut pas. Et lorsque, dans ce Comité épuré, Robespierre fut sûr (car il avançait avec précaution) de trouver une majorité fidèle, il y pénétra à son tour le 24. C'était le grand comité de l'an II, qui ne devait être démoli qu'au 9 thermidor.

Danton se consola en pensant qu'il aurait, dehors, les coudées plus franches. C'est l'illusoire pensée de ceux qui se sont laissés mettre hors de la place.

land (*Mémoires, Lettres*), Couthon, Le Bon, Barère, Dubreuilh. — Aulard. *Actes du Comité de Salut public*, IV-V, 1891 et 1892.

OUVRAGES déjà cités de Montier. Hérissay, Esmein, Guadet, Biré, Dard-Charlety. *La journée du 29 mai à Lyon* (*Rev. Fr.*, 1900). Lenôtre. *Madame Boucquoy* (*Vieux Papiers*, III, 1906). Gros. *Le Comité de Salut public*, 1904. Guibal. *Le mouvement fédéraliste en Provence*, 1908. Wallon. *La Révolution du 31 mai et le Fédéralisme*, 1886.

---

## CHAPITRE XXIX

### LE RÉGIME DU SALUT PUBLIC

La guerre prétexte de la dictature jacobine. Le Comité de Salut public. La Convention « machine à décrets ». Les représentants en mission. Le double réseau : les Sociétés populaires et les Comités révolutionnaires. La défense nationale. *L'Amalgame*. Les « Quatorze armées de la République ». L'« organisation de la victoire » et Lazare Carnot. Les soldats de la Révolution.

Le régime du Salut public avait reçu son couronnement avec l'entrée de Robespierre au Comité.

Il n'eût pas eu le temps de s'organiser si l'ennemi avait — en l'été de 1793 — foncé droit sur Paris. « Sans les lenteurs systématiques des Autrichiens, dit Thiébauld, nous étions perdus cent fois pour une. Eux seuls nous ont sauvés, en nous donnant le temps de faire des soldats, des officiers et des généraux. »

« Lenteurs systématiques » : le soldat voyait clair, Sorel l'a démontré. Vienne était restée mécontente du partage qui s'était fait sans sa participation en Pologne. L'Autriche avait voulu Cracovie ; on lui offrait Strasbourg et Lille... à conquérir. Elle en gardait rancune à la Prusse. Celle-ci, par ailleurs, rencontrait, à prendre possession de son morceau de Pologne, d'imprévues difficultés et elle soupçonnait Vienne de les susciter. Les deux « alliées » n'avaient jamais été moins amies. Elles marchaient sans entente vers l'Ouest et, se méfiant l'une de l'autre, sans entrain. La Prusse, ayant repris Mayence, s'arrêtait à la frontière d'Alsace ; les Autrichiens, ayant enlevé Condé et Valenciennes, menaçaient Lille sans se décider à l'assiéger. L'Angleterre qui se dépensait (dans le sens le plus réaliste du mot) n'arrivait pas à galvaniser ces chiens de faïence. Et d'ailleurs elle-même, par d'âpres revendications, n'avait pas peu contribué à semer la division parmi les coalisés.

Les émigrés cherchaient à les électriser : la France était maintenant en dissolution ; on y pouvait facilement restaurer le roi. Cela semblait à l'Europe une vieille chanson ridicule. Impatients, ses diplomates devenaient cyniques : « *Vous croyez donc que nous faisons la guerre pour vos beaux yeux*, répondait Mercy aux émigrés qui s'indignaient de voir flotter le drapeau autrichien sur Valenciennes, « forteresse du roy » ; *vous en verrez bien d'autres !* »

« Bien d'autres », c'étaient les provinces françaises que, d'avance, on se partageait. Mais parce qu'on n'était pas d'accord sur le partage, on attendait. Ne pouvait-on attendre ? La France, déchirée par la guerre civile, se livrait ; on serait en quinze jours à Paris ; on entendait y arriver avec un traité de partage bien en règle. Jamais la peau de l'ours ne se marchandait avec plus de sottise.

\*  
\* \*

L'ours, cependant, bandait ses muscles et aiguissait ses griffes. La Convention, de pièces et de morceaux, avait bâti son *gouvernement révolutionnaire* et, avec le gouvernement révolutionnaire, s'organisait, cette fois pour de longs succès, *la défense nationale*.

Au sommet *le Comité* : c'est vraiment le pouvoir exécutif (le *Conseil exécutif* disparaîtra le 12 germinal an II). Les ministères mêmes sont supprimés ; ils généraient ces ministres supérieurs que sont les membres du *grand Comité*.

Celui-ci a bientôt centralisé toutes les affaires : il s'est subordonné tous les rouages. A côté de lui, un seul comité subsiste, indépendant, *le Comité de Sécurité générale*, vrai ministère de la police, que, pour assurer l'unité de marche, le Comité de Salut public peut appeler à venir délibérer avec lui. Sauf en matière de finances, le Comité est maître. On lui accorde — avec d'énormes fonds secrets, principe de toute omnipotence — le droit de nommer et de destituer les généraux, par tant, de les conduire, de diriger les représentants envoyés en mission dans les départements, de révoquer, puis de nommer les fonctionnaires civils, enfin de mener la politique extérieure

sans contrôle. Il n'est pas jusqu'à l'instruction publique et les fêtes civiques qui ne ressortissent de lui — et la religion et les beaux-arts. Le Comité fait ouvrir les lettres : il y a un cabinet noir et des fonds secrets ; à ce signe qui ne reconnaîtrait qu'un gouvernement se refonde ? Que durera-il ? Le 10 octobre 1793, Saint-Just le fera proclamer : « *Jusqu'à la paix !* »

Signe de sa puissance, le Comité s'installe chez le roi guillotiné. C'est au rez-de-chaussée du *Pavillon de Flore* — ci-devant appartement royal — qu'est cette fameuse *salle verte* où délibèrent les *décemvirs*, tandis qu'à l'entrée du couloir des canons sont disposés — la garde du souverain. « Les degrés du trône », dit, en souriant, Baudin à Barère devant le perron du Pavillon.

*Les Dix* se sont à peu près partagé les pouvoirs. Robespierre, s'occupant un peu de tout, sera surtout l'organe du Comité à la tribune. Saint-Just, bras droit du maître, dirige de haut la police ; ce bras droit s'étend loin, jusqu'aux frontières où, commissaire aux armées, il porte la foudre ; volontiers, il s'occupe des opérations militaires ; car ce *jouvenceau* se tient pour omniscient. Couthon, lui aussi, est associé à la politique intérieure, mais Billaud et Collot recevront bientôt *la correspondance avec les représentants en mission*. Hérault s'absorbera longtemps dans la diplomatie, si le mot se peut appliquer à cette politique de poing fermé, mais Barère la lui dispute, puis s'y substitue à lui, « maître Jacques du Comité », écrit avec raison M. Gros, car il s'est fait donner aussi l'instruction et les beaux-arts ; Prieur de la Marne, le plus effacé des « *décemvirs* », est constamment en mission. Prieur de la Côte-d'Or a pour département les subsistances, où Lindet, gros travailleur, déploie par ailleurs une admirable activité ; Jeanbon Saint-André ayant pris en main les affaires de la marine, Carnot se fait l'organisateur de nos armées.

En réalité tous, à certaines heures, s'occupent de tout. Carnot a exagéré, lorsqu'après thermidor, il a (pour les besoins de la cause) parlé de deux groupes : les « politiques » et les « travailleurs ». Les politiques travaillent sans cesse et les travailleurs, parfois, politiquent. A étudier le *Recueil des Actes*

du Comité, publié par M. Aulard, on voit qu'aucune cloison étanche ne séparait ces « départements ». Jamais ministère ne fut plus *solidaire* que ce terrible Comité.

Jamais aucun ne fut, par ailleurs, aussi prodigieusement actif. « *Miracle !* » a dit Joseph de Maistre : on serait tenté de le dire avec lui, si l'on croyait aux miracles. Des mois durant, ces hommes vécurent dans une sorte de geôle volontaire, passant des jours et des nuits à triturer les dossiers et, avec les dossiers, la chair humaine, jetant les suspects à la guillotine et les soldats au canon ennemi, vouant des milliers d'hommes les uns à la prison, les autres à la victoire, presque tous à la mort, redonnant des muscles, infusant du sang à une nation entière, pétrissant le cerveau et le cœur d'un pays surmené. Parfois, la lassitude les prenant, ils se jetaient sur des matelas, reposaient trois heures, se relevaient et recommençaient.

Ce n'est pas une légende : cette salle verte, au fond du corridor obscur, fut un laboratoire où fut travaillée une nation, puis une forge où sur l'enclume elle fut martelée. Elle sortit des mains de ces hommes défigurée, mais trempée. Napoléon se sentait au fond une légitime gratitude pour qui lui avait préparé cet acier résistant et souple.

Officiellement, les membres du Comité ne sont que les ministres de la Convention : mais, comme maints ministres, ils tiennent leur souveraine en tutelle. Tutelle volontaire : Thibaudeau vient nous dire que la mentalité de la Convention étant celle du Comité ; elle se reconnaissait en ces gens et les soutint. Elle ne s'en débarrassera que le péril conjuré. Le Comité proposait des décrets ; elle les votait. En trois ans, elle en rendit 11 200 : dans telle séance, elle en vota dix, quinze, tout ce qu'il fallait aux *décemvirs* pour régner, tuer et vaincre. Entraînée par le principe de Danton qu'en révolution « il faut *bâcler* », elle bâclait pour triompher : elle avait supprimé toutes les garanties que les deux précédentes assemblées avaient établies (déjà bien fragiles) contre leurs propres entraînements : plus de déclaration d'urgence, plus de seconde lecture. « C'est ainsi, écrit M. Aulard, que les plus graves décrets, les décrets terroristes, furent votés en une seule séance. » Elle était sous l'œil du Comité qui, bientôt, devint tyrannique. Elle se révoltera parfois, mais en

secret, comme un Louis XIII put le faire, deux siècles avant, contre telle mesure de vigueur qu'un Richelieu lui arrachait; mais le plus souvent, elle votera volontiers. La « machine à décrets » était, en tous cas, au service des terribles mécaniciens du pavillon de Flore.

\*  
\* \*

Quels seront, dans le pays, les instruments de ce gouvernement? C'est en effet la France entière qu'il faut « faire marcher ». Les instruments seront les *Commissaires, représentants en mission*, les *Sociétés populaires* et les *Comités révolutionnaires*.

Dès le 6 mars 1793, le Convention a décrété l'envoi de deux de ses membres dans chaque département pour y faire exécuter la grande levée ordonnée le 24 février. Mais pour qu'aucun obstacle ne les vienne entraver, pouvoir leur sera donné d'abattre tout obstacle, politique, administratif, financier, économique, religieux. Ils seront ainsi autorisés, que dis-je? ils seront invités à s'ériger en *proconsuls*. La levée finie, l'armée pourvue, ils resteront dans les départements pour y étouffer les « *complots liberticides* ».

Le Comité a mis la main sur ces commissaires : ils deviennent alors les intendants de ce Richelieu à dix têtes. Le 9 nivôse an II, une nouvelle mission leur sera confiée : *épurer les administrations empoisonnées de « fédéralisme »* et surveiller les *suspects*. Comment, nouveaux venus, connaîtront-ils les suspects? En s'abouchant dès l'abord avec les *Sociétés populaires*.

Issu de la Révolution jacobine, le Comité sait mieux que personne où a été, dès les premiers mois, la force de cette Révolution. Elle a été dans le « grand club » et les sous-clubs. Maintenant la grande Société étend son réseau jusqu'aux moindres bourgs. Le Comité connaît sa puissance et, comme il s'est emparé des Commissaires créés avant lui, il s'empare des Sociétés, dont il est né. La Société des Jacobins, cultivée avec soin par Robespierre et flattée dans la personne de Collot d'Herbois, grand favori en 1794, devient instrument officiel, ainsi que ses filiales. Cette savante organisation double celle des commis-



saires. La machine à broyer a deux branches que Robespierre sait merveilleusement mettre en mouvement. Si les Commissaires se refusent — vers la fin — à subir docilement l'impulsion du Comité, on les remplacera par ces *agents nationaux*, jeunes *séides*, choisis dans l'entourage des *décemvirs* et dont « le petit Jullien », missionnaire de Robespierre à Nantes, Bordeaux et Toulouse, sera, nous le verrons, le type accompli. Enfin, quand les Sociétés populaires, fort exaltées par le décret du 14 frimaire an II (il les investit du droit d'élire les fonctionnaires que ne se réserve pas le Commissaire), semblent le prendre de trop haut, on les replongera dans le néant, en leur indiquant (par une sorte de mystification courante), comme unique objet de leur zèle, « le soin de trouver du salpêtre ». A leur place, un nouveau réseau, de fabrication gouvernementale, s'étendra autour du malheureux pays, tous les jours plus *ligotté*, celui des *Comités révolutionnaires*.

D'abord chargé, par le décret du 21 mars 1793, de la seule surveillance des étrangers, un comité a été créé par commune. Il a étendu sa surveillance à tous les suspects. Le 17 septembre 1793, on lui reconnaîtra officiellement le droit d'en dresser la liste et, le 14 frimaire an II, celui « d'appliquer toutes les lois révolutionnaires ». Ce nouveau filet aux mailles serrées, comme s'exprime M. Aulard, le Comité de Salut public en tient les cordons. Par ces Comités redoutables, bientôt exécrables, se complète l'organisation du Salut public qu'il fallait connaître pour que fût intelligible la suite de cette histoire.

\* \* \*

Le premier résultat de cette étrange reconstitution gouvernementale fut l'organisation emphatique en ses lois, magnifique en ses conséquences, de la *défense nationale*.

Le 23 août, Barère a soulevé d'enthousiasme toute l'Assemblée en en traçant le plan : « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ;

les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront transporter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. La levée sera générale ; les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les premiers... Le bataillon qui sera organisé dans chaque district sera réuni sous une bannière portant cette inscription : *Le peuple français debout contre les tyrans !* » On va « organiser militairement, suivant le mot de Carnot, la fureur populaire ».

Il fallait une *réquisition* : le grand élan de 1791, de 1792 était brisé. La France était fatiguée et surtout écoeuvée. Elle restait, certes, attachée aux principes et aux conquêtes de 1789, mais elle avait conscience qu'un parti l'exploitait. Même énivrée, un moment, à l'idée d'une gloire militaire sans pareille, elle se demandait avec raison si cette gloire n'était pas un nouvel appât offert par l'oiseleur pour l'enfermer plus étroitement entre les barreaux d'une cage. Le décret du 24 février avait été mal reçu. Il avait fallu la rude *poigne* des commissaires pour que le pays accouchât de cette nouvelle armée de 200 000 hommes. Et quand on fit, en septembre, la première réquisition, prévue par le décret emphatique du 23 août, il fallut encore que les commissaires poussassent l'épée dans les reins de ces jeunes hommes, qui, d'ailleurs, contraints à l'héroïsme, vont devenir les premiers soldats du monde. « Ces enfants, poussés par milliers aux frontières, écrira Rivarol, y venaient, en tremblant, pour faire trembler l'Europe. »

N'importe : cette nouvelle levée pouvait donner des résultats pires, au point de vue de la discipline, que celle de 1792. Mais déjà le gouvernement de Paris, averti précisément par les déplorables incidents de 1792, a décidé de ne plus laisser les volontaires de 1792 et à plus forte raison les réquisitionnaires de 1793 à leurs fantaisies. On les absorberait, par l'*amalgame*, dans la vieille armée de ligne. Chassin, après Camille Rousset, nous a dit la façon dont on procéda et comment deux bataillons de volontaires, fondus avec un bataillon de vétérans, formèrent les fameuses *demi-brigades* qui s'allaient illustrer. Cette fusion

se fait en cérémonie au chant de la *Marseillaise* avec discours du commissaire de la Convention et embrassements fraternels — tout le monde en larmes. Le cérémonial paraît un peu puéril, mais tout de même, de ces embrassades naît cette armée magnifique qui va faire trembler l'Europe. Le petit paysan, le petit ouvrier est maintenant jeté à la gloire.

Naïvement, la Convention, tout aux phrases, avait entendu que « *quatorze armées* » se dressassent soudain : quatorze armées de 100 000 hommes ! C'était une conception enfantine. Les 752 000 soldats, dont la République va réellement disposer, furent, par Carnot, esprit rassis qui mit des réalités sous les phrases de Barère, répartis en forces naturellement inégales aux frontières et à l'intérieur, de l'armée du Nord et Meuse qui en compta 113 000, à l'armée de l'Intérieur qui n'en eut que 4 000.

Courbé sur ses *états* et ses cartes, ce Lazare Carnot devient, de ce jour, le chef d'état-major général de la Nation. Ce solide Bourguignon, type de l'officier des *armes savantes*, fort capable, au surplus, il le montrera, de se jeter, tout comme un hussard, devant les balles et les boulets, mais calculateur méthodique et perspicace, dépaysé dans la politique où nous le verrons toujours s'empêtrer, peu susceptible de se décourager, moins encore de se fatiguer, ce fut pour la France l'homme du destin. En cette nation en ébullition, il ne fut l'« *organisateur de la victoire* » que parce qu'il fut, calme jusqu'à paraître glacial, l'*organisateur de la discipline*. Toute cette Terreur grandiloquente et sanglante qui, à en croire certaines gens, eût suffi à nous valoir la victoire, n'eût abouti, en dehors de ses effroyables hécatombes à l'intérieur, qu'à de plus effroyables hécatombes à la frontière, si ce froid ingénieur n'eût canalisé toute cette lave vers les points utiles. Dans son bureau à cartons verts, cet homme-là, disons-le après tant d'autres, sauva la France de l'invasion et, en lui valant tant de victoires, préserva la Révolution d'un opprobre sans réserves.

\*  
\* \*

Il fallait cependant armer, nourrir, habiller, payer ces « qua-

torze armées ». On trouva l'argent en transformant en trésor de guerre les bien confisqués des émigrés. Des milliers de nouveaux assignats furent créés. On organisa la fabrication de la poudre : les savants révolutionnaires s'y mirent : Fourcroy, Monge, Berthollet, Guyton-Morveau, démontrèrent que la République avait grand « besoin de chimistes ». Guyton dirigeant et perfectionnant l'aérostation militaire, qui, à Fleurus allait étonner les armées, Chappe était enrôlé avec le grade de lieutenant télégraphiste. Quant aux vêtements et aux vivres, les réquisitions des commissaires y pourvoient en partie, de Marseille où Barras requerra soudain 20 000 citoyens aisés de livrer chacun deux chemises, à Lyon où Fouché privera de chaussures la population civile, sans oublier l'arrêté du 10 novembre mettant en réquisition pour la nourriture du soldat « la huitième partie des cochons de la République ».

Levée, amalgamée, armée, vêtue enfin, il fallait que l'armée fût conduite. Grave problème. Si on livre l'armée aux « patriotes » que recommandent les clubs, on la perd. Heureusement, voici des jeunes gens qui se révèlent à la fois patriotes ardents et chefs distingués : Hoche, Jourdan, Moreau, et à côté voici que font leurs preuves des soldats admirables, comme ce général Chancel qui, à des soldats affamés, répond : « Apprenez que c'est par une longue suite de travaux, de privations, de fatigues et des souffrances, qu'il faut acheter l'honneur de combattre et de mourir pour la patrie. »

Ces généraux seront sévèrement surveillés par les commissaires aux armées. Mais si de valeureux et malheureux chefs sont victimes de ce système, il semble que chez d'autres la terreur surexcite le génie. Ou plutôt, c'est *l'audace*, chère à Danton et prônée par les proconsuls, qui, pénétrant facilement ces âmes de jeunes chefs, en fait ces stratèges qui déconcerteront tous les plans de campagne des vieux et lourds tacticiens de l'Europe.

Lorsqu'à l'automne de 1793, l'Europe se décidera à agir, elle se trouvera en face d'un gouvernement et d'une armée et l'apprendra, sans tarder, à ses dépens. Malheureusement le pays de France apprenait, à ses dépens aussi, qu'une main de fer s'abattait sur lui ; le gouvernement de Salut public, avant de se manifester par la Victoire, s'accuse par la Terreur.

SOURCES. Oeuvres déjà citées d'Aulard (*Jacobins*, V). Choudieu, Durand de Maillane. Aulard. *Actes du Comité* (*passim*). — Thibaudeau. *Mémoires*, I, 1824. B. Constant. *Correspondance*, 1895. Billaud-Varennes. *Mémoires et correspondance* (éd. Begis), 1893. Carnot. *Correspondance* (II et III, 1892-1897). Fricasse. *Journal*, 1892. Gouvion-Saint-Cyr. *Mémoires*, 1829. Marmont. *Mémoires*, 1857. Lannes. *Lettres* (*Rev. Fr.*, 1900).

OUVRAGES déjà cités de Gros, Chuquet (I et II), Rousset, Chassin, Schmidt (*Jeanbon*), Hamel (*Robespierre*, II). — Aulard. *Introduction au Recueil des Actes du Comité de Salut public*, 1889. De Maistre. *Considérations*, 1796. Guillaume. *Le Personnel du Comité de Sécurité Générale* (*Rev. Fr.*, 1900). Young. *Dubois-Crancé*, 1884. Bonnal de Ganges. *Les représentants en mission aux armées*, 1908. Lévy Schneider. *L'armée et la Convention* (dans *Oeuvre sociale de la Révolution*. 1904). De Sérignan. *La vie aux armées sous la Révolution* (*Rev. des Questions historiques*. 1908). Bliard. *Prieur de la Marne*, 1907.

---

## CHAPITRE XXX

### LA PREMIÈRE TERREUR

(Juillet-décembre 1793).

Les frontières menacées. La Terreur. La guillotine en permanence. Les Messes rouges. Le Tribunal Révolutionnaire; Fouquier-Tinville. Le défilé des « coupables » : Charlotte Corday; la mort de la reine; l'holocauste des Girondins; Manon Roland à l'échafaud; Philippe-Égalité; les soldats à la guillotine. La loi des suspects. La Terreur en Province; noyades fusillades, mitraillades et guillotines. « Passez-la à la Convention. »

On n'improvise pas une armée — même en la martelant à grands coups sur l'enclume. L'automne ne fut marqué que par des succès passagers, suivis de quelques revers — assez pour fournir à la Terreur le prétexte cherché.

Tandis que l'Europe, perdue dans le « labyrinthe de la coalition », que compliquait, pour notre fortune, l'éternelle question polonaise, restait stupidement inactive, c'était la France qui offrait la bataille. Houchard, poussé par Carnot, se jeta sur les Autrichiens à *Hondschoote*, le 6 septembre 1793; il les battit, mais il était vieux et timoré; il ne profita pas de la victoire, laissa une nouvelle panique perturber ses troupes, facilita ainsi à Cobourg un retour offensif qui permit à celui-ci d'enlever Maubeuge et dut abandonner son armée, mandé — selon l'usage qui s'établissait — devant le Tribunal.

Jourdan, à la vérité, vengeait ces échecs, les 15 et 16 octobre, à *Wattignies*, où Carnot lui-même l'aida à conduire les troupes sous le feu autrichien et qui fut vraiment le « Denain » de la République. Mais, à la même heure, le 13, Wurmser, prenant l'offensive en Alsace, nous délogeait de *Wissembourg* : Strasbourg, de ce fait, allait être menacé, comme Lille. Ce fut grande

fortune que l'affaire de Pologne, s'aigrissant derechef, semât la méfiance dans la coalition et paralysât pour quelques semaines encore son élan. Cela permit au jeune et entreprenant Hoche sur la Moselle, au rusé Pichegru sur le Rhin, de préparer un retour offensif. Mais, à la veille des premières victoires tout à fait décisives de novembre et décembre, *Kaiserslautern* et *Landau*, tout semblait à craindre. L'hiver de 1793-1794, qui va être si glorieux, s'annonce fort mal. Que deviendrons-nous, si Pitt, proclamé, à la vérité, par décret de la Convention du 7 août, « *l'ennemi du genre humain* », parvient à galvaniser la coalition et si Cobourg, réconcilié avec Brunswick, se décide à enlever Strasbourg ?

\*  
\* \*

Cette alarmante situation servait le parti au pouvoir. Celui-ci trouvait dans les défaites un prétexte à poursuivre son effroyable dessein ; la Terreur se déchainait. Aux menaces intermittentes de l'Europe, on répondait par des exécutions. Quelles exécutions ? Celles de généraux patriotes comme Custine et Houchard, de députés patriotes comme Vergniaud et Brissot, de femmes patriotes comme Mme Roland. A ces noms, il faut bien reconnaître l'imposture d'un parti qui, sous prétexte de sauver la patrie, satisfaisait ses haines.

« *Il est faux*, disait Louis Blanc lui-même, *que la Terreur ait sauvé la France, mais on peut affirmer qu'elle a éteint la Révolution.* » Seulement, elle affermissait au pouvoir la faction de Robespierre.

N'exagérons rien et ne traitons pas, ainsi qu'on le fait communément, Maximilien en bouc émissaire. Il n'inventa ni le nom ni le système. Il s'en empara et le perfectionna pour écarter les rivaux et tourner la machine contre qui l'avait inventé.

Dès le 5 septembre, les sections sont venues demander qu'on *placât la Terreur à l'ordre du jour*. Ce n'est que le 25 décembre, que Robespierre, ayant laissé mûrir les événements et déjà tomber bien des têtes, formulera le dogme : « Le ressort du gouvernement populaire dans la paix est dans la vertu ; en révolution, il est à la fois dans la vertu et *la terreur*. »

« *Les esprits étaient en délire* », écrira Barère. Barras en avoue le motif : « *Il faut guillotiner ou s'attendre à l'être.* » Robespierre, qui ne délirait pas, exploita le délire.

Le procédé ne variera guère : « conspiration royaliste », « complicité avec Pitt et Cobourg » ; Marie-Antoinette et Mme Roland, Bailly et Chaumette, Madame Élisabeth et Camille Desmoulins, Barnave et Hébert périront — prodigieux paradoxe — sous la même accusation : immense conspiration liberticide. Beaucoup, parmi les terroristes, finissent par y croire : je tiens Couthon pour sincère quand, animé d'une sombre et effarante fureur, il écrira, le 18 janvier 1794, qu'« il s'est découvert un projet infâme dont le but avait été, dans le temps, d'égorger les députés montagnards et de proclamer de suite le petit Capet », que « le nombre des complices est immense et que déjà plus de 4 000 individus sont arrêtés ». « Patience, ajoute-il, avec le temps, nous saurons délivrer la République de tous ses ennemis. » Or notons avec M. Aulard qu'il n'y eut, somme toute, pas l'ombre d'une conspiration royaliste du 10 août au 9 thermidor. Le « complot royaliste » est un ingénieux moyen de règne.

De règne, oui. Le peuple, nous le verrons, meurt de faim : il réclame du pain. Ne pouvant, comme jadis les Césars, lui donner *panem et circenses*, on s'en tient au dernier terme. Mme Roland y voit clair : « Il est venu le temps prèdit où, *le peuple demandant du pain, on lui donne des cadavres.* » Le blé manquant, on grise de sang les affamés.

Enfin l'on satisfait ainsi et l'on s'attache une solide clientèle : les délateurs, les tape-dur et les tyrans subalternes : « Oh ! ces Jupiters de bas étage, laissez-leur un moment la foudre et vous verrez comme ils en useront sans pitié. » C'est Shakespeare qui parle. *La foudre !* C'est précisément le grand mot. Lorsque Fouché et Collot font mitrailler les Lyonnais, quelle joie chez ce petit despote, Achard : « *Quelles délices tu aurais goûté, écrit-il à un ami, si tu eusses vu, avant-hier, cette justice nationale de 209 scélérats... Quel spectacle digne de la liberté... Ça ira !* » Cette lettre se termina par : « *Le bonjour à Robespierre.* » Ces misérables adorent le grand homme. C'est qu'il leur répète à satiété qu'ils servent, en « foudroyant », « la liberté et la loi ».



Ces délateurs qui, disait Lameth, « dénonceraient le Père Éternel » et dont, écrit Mme Roland, « la délation est reçue comme preuve de civisme », on leur dore de magnifiques couleurs leurs abominables services. Ils servent la liberté, la patrie, la loi, aussi s'en font-ils gloire. Albitte proteste contre le vers où le *Caius Gracchus* de Chénier réclame « des lois et non du sang! » : « Cette maxime, s'écrie-t-il en plein théâtre, est le dernier retranchement du feuillantisme! » Mais Robespierre, plus avisé, affirme que c'est pour servir la loi, que le sang coule.

\*  
\* \*

La guillotine, récemment inventée, favorise le massacre. Desmoulins a pensé plaisanter, lorsqu'en 1791, il appelait le bourreau *le représentant du pouvoir exécutif*. Il est certain que Samson, bientôt, se pourrait légitimement parer du titre. Il se pourrait même croire un prêtre officiant à l'autel, car il s'instaure une sorte de culte de la guillotine, de « la sainte guillotine ». « *Allons au pied du grand autel, s'écriera Amar en pleine Convention, voir célébrer la messe rouge.* »

C'est Fouquier-Tinville qui fournit les victimes du culte. Il est le grand Inquisiteur, « l'accusateur public », le ressort du grand *Tribunal révolutionnaire*.

Il faudrait, plutôt que de redire l'affreuse histoire du Tribunal, renvoyer aux pièces du procès qui, après thermidor, fut fait aux juges, aux jurés et à « l'accusateur ».

Créé, on s'en souvient, le 10 mars, « le Tribunal » est devenu promptement le « boulevard de la République ». Installé dans la Grand'Chambre du Palais — devenue, par une sanglante ironie, *Salle de la Liberté* — il en a fait le théâtre d'une tragédie à cent actes qui durera quatorze mois.

Fouquier-Tinville en est la figure saillante. Cet agent d'affaires, aigri par la misère, va faire payer cher ses déboires passés à ses nouveaux « clients ». « Noir de cheveux et de sourcils qu'il avait très fournis, avec de petits yeux ronds et chatoyants, le front bas, le visage plein, le teint blême, le nez court et grêlé, les lèvres rasées et minces, le menton volontaire », toujours vêtu de noir, il n'avait cependant pas l'aspect

tragique. Il plaisantait, goguenard, faisant des mots, barbotant dans le sang avec une sorte d'agrément, furieux seulement lorsqu'on essayait de « *lui faire pêter une affaire dans les mains.* »

M. Campardon, dans un livre qui fait autorité, a parlé du Tribunal; M. Lenôtre y a ajouté plus d'un trait caractéristique. Il faut renvoyer à leurs pages. « Hommes de capacité fort médiocres », dit des juges M. Campardon. Herman qui fut le premier président robespierriste et Dumas qui lui succéda — *Dumas le rouge*, l'appelait-on dans son pays jurassien — surent faire rendre à ce tribunal tout ce qu'on en pouvait tirer d'iniquité. Quant aux jurés, payés 18 livres par jour, M. Dunois nous en a présenté deux Vilatte et Trinchart dont les figures sont édifiantes : la plupart étaient des « imbéciles » comme ce Gannev à qui le mot fut appliqué : l'homme d'esprit était cet ex-laquais, Brochet, qui avait composé la prière « Cœur de Jésus ! Cœur de Marat ! » Aucun n'avait l'idée qu'ils étaient là pour faire triompher la vérité et la justice : ils y étaient pour livrer des têtes au bourreau.

Dès juin 1793, le « travail » de Fouquier était devenu absorbant : des décrets successifs lui avaient livré tout le pays ; sauf les députés et les généraux, il pouvait faire arrêter qui bon lui semblait : on le proclamait (il n'est que de s'entendre) « le sauveur de la France ».

\*  
\* \*

Alors le grand défilé commença. Les condamnations à mort furent d'abord relativement rares : d'avril à novembre, une tous les deux jours ; de novembre à mars 1794, 65 par mois ; on en relèverait 116 en ventôse an II, 155 en germinal, 354 en floréal, 381 dans les 22 premiers jours de prairial et, après la loi de prairial dont nous parlerons, 1 366 en 47 jours. En tout 2 625 victimes seront, à Paris, livrées à Samson. (Rappelons que les journées de septembre avaient « vidé les prisons ».)

Le 12 juillet, on avait condamné les « assassins » du conventionnel Léonard Bourdon — qui d'ailleurs se portait bien et que la plupart des « assassins » n'avaient jamais vu.

Charlotte Corday, dont le « crime » au moins était avéré, parut cinq jours après, si belle, si « antique », si dédaigneuse de la vie et des hommes, si sereinement satisfaite d'avoir supprimé « un monstre », que le jury, chose incroyable, parut un instant flotter et que l'affaire faillit « péter dans la main » de Fouquier.

Puis ce fut la reine. Le 1<sup>er</sup> août, elle avait été transférée à la Conciergerie, séjour affreux où, surveillée de trop près, elle n'osait changer de linge. Cette fière figure reste, sous les cheveux blancs, admirable. Girodet l'a peinte dans ses vêtements de deuil, bonnet blanc garni de crêpe noir, le fichu de linon croisé sur le cou, un petit châle noir aux épaules, et, dans ce costume, plus reine que sous les diamants. Seulement la figure serre le cœur, tant on y lit de détresse réprimée.

Elle était condamnée d'avance quand, le 14 octobre, elle comparut au Tribunal. On sait de quelles immondices Hébert, « témoin », et Fouquier la salirent : elle avait, affirmèrent-ils avec d'obscènes détails, corrompu les mœurs de son fils. Provoquée grossièrement à répondre, elle dit : « Si je n'ai rien répondu, c'est que la nature se refuse à une pareille inculpation faite à une mère ; j'en appelle à toutes celles qui peuvent se trouver ici. » Ce cri provoqua un mouvement de sympathie tel qu'Herman, furieux, menaça de faire évacuer la salle. Fouquier inquiet pressa les débats ; en un quart d'heure, les avocats durent avoir fini. Elle, d'ailleurs, excédée, n'aspirait aussi qu'à en finir : « *Le peuple, soupirait-elle, sera-t-il bientôt las de mes fatigues?* » Condamnée, elle sortit avec majesté.

Elle porta cette majesté sans arrogance à l'échafaud. « La coquine, écrit un témoin malveillant, a eu la fermeté d'aller jusqu'à l'échafaud sans broncher. » L'immonde Hébert montait au Capitole, « après avoir vu de ses propres yeux la tête du *Veto* femelle séparée de son cou de grue ». Avant six mois, le pamphlétaire, traîné à l'échafaud, s'y montrera ignoble de lâcheté.

\* \*

Les Girondins vinrent ensuite. Un acte d'accusation, tissu de mensonges, avait été, le 3 octobre, lu à la Convention par

Amar, et les députés envoyés à Fouquier. Dès le 7, celui-ci avait dépêché Gorsas. Le 14, il reçut les autres. S'ils désespéraient de sauver leurs têtes, ils les voulaient défendre, étant avocats, et les défendirent si bien que le jury sembla ébranlé. « Faut-il tant de cérémonies pour raccourcir des scélérats que le peuple a déjà jugés », écrivit Hébert. La Convention, sollicitée en ce sens, décréta qu'après trois jours de débats, le jury se pourrait déclarer suffisamment instruit. Le même jour, le jury se déclarait édifié, étouffant tout débat, supprimant les plaidoiries et, après une courte délibération, condamnait les 21 députés. Les malheureux, indignés, protestèrent. Vergniaud seul, avec son grand air « ennuyé », semblait dédaigner ce surcroît d'iniquité. Près de lui, l'arrêt se lisant, il sentit frémir Valazé. « Qu'as-tu ? Tu as peur ? — Je meurs. » Il venait de se poignarder. Les autres, entraînés par les gendarmes, eurent un dernier cri de désespoir. « A nous mes amis ! Vive la République ! »

Point n'est besoin des belles pages de Lamartine pour nous émouvoir : le spectacle suffit de ces hommes jeunes (quatre avaient moins de trente ans et huit moins de quarante) et pleins de talent, qui mouraient écrasés sous des haines ignobles et sans qu'aucun sentit cependant défaillir sa foi en la liberté et la fraternité. Fauchet, pauvre prêtre exalté, se confessa à un « réfractaire », rentrant *in extremis* au bercail catholique ; la plupart moururent en « philosophes », mais sans fanfaronnades d'impiété, Vergniaud très pensif. Ils ne chantèrent peut-être pas cette *Marseillaise des Girondins* que Lamartine a fait retentir à travers le siècle. Ils moururent probablement avec une plus grande simplicité. Valazé, déjà mort, fut jeté quand même sous le couperet. A ce trait, on reconnaît que la Terreur se faisait hideuse. On ne voulait pas perdre une tête.

« Peut-être faut-il des victimes pures pour appeler le règne de la justice », avait écrit, en décembre 1792, Manon Roland. Devant ce sacrifice des plus pures, elle se révolta cependant. Elle-même était condamnée : dès le 1<sup>er</sup> juillet 1793 (elle était captive depuis le mois de juin), le Comité de Sûreté générale se disait fixé sur « la complicité de cette prétendue Lucrèce avec son prétendu vertueux mari dans le projet de pervertir

l'esprit public ». Dans sa prison, elle écrivait ces fameux *Mémoires*, où elle se livre toute et dont chaque page nous montre une âme indignée. Vaillante devant ses amis, Riouffe savait que, de longues heures, elle se détendait en sanglots, pensant au vieux mari proscrit et au « bien-aimé » Buzot pourchassé.

Elle apprit la mort de Vergniaud et de ses amis, l'admira, se sentit détachée de cette terre « abominable », parut avec une sorte d'allégresse, vêtue de blanc, le 8 novembre, devant le Tribunal. Elle voulut moins se défendre qu'exalter les hommes qui l'avaient jadis suivie. On lui coupa la parole : elle faisait « l'éloge du crime ». Elle ferma ses *Mémoires* à la veille de sa mort ; on y lit, à la dernière ligne : « Nature, ouvre ton sein... Dieu juste, reçois-moi. A trente-neuf ans. » C'était une fille de Rousseau.

Une amie la vit aller au supplice sereine, « fraîche, calme, riante. » On sait que, devant l'échafaud, une statue de la Liberté trônait : « O Liberté, dit-elle, que de crimes on commet en ton nom ! » Elle avait regretté « de n'être née ni Spartiate ni Romaine » : elle mourut Spartiate et Romaine. Ce n'était pas une sainte, mais c'était un caractère.

Le vieux Roland, quelques jours après, entendant crier dans la ruelle de Rouen qui longeait sa « cache », la mort de la citoyenne Roland, en sortit sans mot dire et s'alla tuer. On trouva sur lui un billet : « Puisse mon pays abhorrer tant de maux et reprendre des sentiments humains et sérieux. » Il aimait donner des leçons et resta tel jusqu'au bout.

Cependant, à l'autre bout de la France, des hommes erraient, terreux, la barbe longue, en guenilles, de cavernes en greniers : Salles, Guadet, Pétion, Louvet, Barbaroux, Buzot. Guadet et Salles seront les premiers saisis, menés à Bordeaux, guillotinisés. Louvet échappera. Un soir, Barbaroux, Buzot, Pétion, errant dans les champs du Médoc, se croiront atteints : ils se voudront tuer. Barbaroux, ramassé, sanglant, la figure emportée, la barbe empoissée de sang, sera traîné à son tour à Bordeaux, mourant, et exécuté. Quelques jours après, on découvrira les cadavres de Buzot et de Pétion à moitié dévorés par les chiens : le « bien-aimé » Buzot, le tribun favori, Pétion, un instant le « Messie » de Paris.

Condorcet se devait à son tour suicider, arrachant une belle cause à Fouquier-Tinville. « Tant de talents, écrit à cette époque Benjamin Constant, massacrés par les plus lâches et les plus bêtes des hommes ! »

\*  
\* \*

A Paris, cependant, le défilé continuait. Philippe d'Orléans suivit d'assez près la reine — son ennemie — à la Conciergerie, puis à l'échafaud. Lui, qui s'était toujours, depuis trois ans, montré un pleutre, fut hautain et insouciant, marcha de belle humeur à la mort après un bon repas. L'année n'était pas close où il avait envoyé Louis XVI à la guillotine. Dans cette débauche d'assassinats juridiques, on relève parfois des actes de la justice immanente.

Et maintenant les têtes roulaient au panier les unes sur les autres : Fouquier « poussait » ses gens. Ce sont parfois gens de marque : tout le musée Curtius de 1789. Faute de La Fayette, fort heureusement pour lui interné dans une forteresse allemande, voici son « compère » Bailly dont on sait le martyre. La foule acclama féroce ment la chute de cette tête blanchie au service de la science et de la liberté. Manuel, autre idole non d'avant-hier, mais d'hier, fut guillotiné peu après. Barnave passa à son tour, puis Duport, l'ancien ministre « jacobin », puis Kersaint, patriote qui, six mois avant, soulevait les applaudissements de la Convention, puis, Clavières s'étant suicidé dans sa prison, Lebrun qui naguère parlait à l'Europe le fier langage de la Révolution, et trois soldats « patriotes » de la première heure, le vieux Luckner, le terrible Custine, l'élégant Biron, le vaillant général de Flers, l'héroïque général Chancel. Houchard allait suivre, vétéran qui, accusé de lâcheté au Tribunal, déchirera ses vêtements pour montrer la trace de cinquante-cinq blessures.

On accélérât le mouvement : c'était un étrange pêle-mêle : des domestiques, des grands seigneurs, des filles, des religieuses, des soldats, des députés des trois Assemblées. La Du Barry vint à son tour, pauvre vieille belle qui minauda devant le Tribunal, pleura sur l'échafaud, criant : « Encore un

petit moment, Monsieur le bourreau! » — et derrière elle, huit Carmélites que Fouquier qualifia de « vierges folles ».

Le regard des juges se durcissait : l'accusateur renforçait les « fournées ». Les exécutions devenaient pour les badauds spectacle quotidien. La loi des suspects, « lettre de cachet livrée à la populace », écrivit Sorel, votée le 17 septembre, complétée le 16 décembre, remplissait les prisons. Dauban nous les a peintes; on y surprend une vie singulière et insouciant. Bourreaux et victimes s'habituèrent. Garat, ministre hier, y est envoyé : Cambon ayant besoin de ses lumières le faisait chercher par des gendarmes et ramener en prison — comme à son hôtel. Rien n'étonne. La Terreur pervertissait des cœurs, en fortifiait d'autres. D'honnêtes artisans acclamaient Samson et des poupées de Versailles mouraient comme des héros antiques. De cette résignation des victimes, à l'étranger, « on restait vert » : le mot est de Benjamin Contant.

Et cependant, en cet hiver de 1793-1794 dont nous ne sommes pas sortis, on n'a pas connu à Paris « la grande Terreur » qui se déchainera après germinal.

\* \* \*

On la connaissait en province. Certains commissaires, partis de mars à juillet 1793, l'y faisaient régner, de Nantes, où Carrier « châtiât la Vendée », à Lyon, où Collot et Fouché vengeaient « le vertueux Châlier ».

Ici on reste découragé. D'autres ont fait ce sinistre tour de France, mais à le raconter, ils ont écrit des volumes. Si l'on résume, on paraît grossir les traits, alors qu'au contraire on en efface. Disons que bien des commissaires s'en tinrent à leur métier de recruteurs et de fournisseurs d'armées; d'autres, tout à leur mission de « réformateurs de l'esprit public », tyrannisèrent sans tuer; quelques-uns même essayèrent de désarmer les tyrans locaux. Nous les verrons à l'œuvre, en un autre chapitre, dans leur tâche de proconsuls. Quelques-uns furent des bourreaux; et c'est ici qu'il en faut parler très brièvement.

*« Nous pourrions être humains quand nous serons assurés*

*d'être vainqueurs* », a écrit à Carrier l'élégant Hérault, du grand Comité. Un Carrier n'a nul besoin de ces appels à la « rigueur républicaine ». La guerre de Vendée a surexcité jusqu'à la frénésie les commissaires de l'Ouest, de Carrier qui opère à Nantes, à Lequinio qui instrumente à Fontenay.

Carrier semble un dément : jusqu'au bout, il affirmera qu'il a « sauvé son pays » — mot d'aliéné (car il est sincère) ! Était-il nécessaire, pour « sauver son pays », de faire fusiller 1 800 personnes dans les carrières de Gigandet et dans les prairies de Mauves, de donner aux guillotines de Nantes une folle allure, d'encombrer, pour aller plus vite, la Loire de 1 800 cadavres par la merveilleuse utilisation de bateaux à soupapes et de ne quitter les lieux qu'après avoir immolé en quatre mois — du 19 octobre au 14 février — 4 000 individus sans défense au « salut de la patrie ? » Mais une sombre folie s'est emparée de lui et jusqu'à sa mort, il se croira « Socrate », « Caton ! »

Cette démence semble générale : Lequinio, son voisin, en est atteint. Lui, veut goûter au sang, vit et mange avec le bourreau, fait égorger devant lui les prisonniers, en *brûle* un — comme disent les assassins — de sa propre main et remplace un tribunal trop lent par une commission qui juge sans preuves. A Brest, à Lorient, mêmes hécatombes.

Dans le Sud-Ouest, c'est Tallien qui émerge. Depuis le 19 septembre, date où Bordeaux a capitulé, Ysabeau et lui font passer sous le même couperet « royalistes » et « fédéralistes », c'est-à-dire qui on veut. La commission militaire, instituée par les commissaires, ne connaît pas de nuances : un duc de la Vauguyon et l'ex-ministre girondin Duranton sont également des « liberticides ». Et si, du 29 octobre au 9 thermidor, 301 personnes seulement sont guillotonnées, c'est que Tallien a rencontré la belle Therezia Cabarrus qui, moyennant finances fort souvent, sauve des têtes. La commission elle-même tripote : son président Lacombe tâtera plus tard de la guillotine sous l'inculpation de « corruption ».

On guillotine un peu dans la vallée de la Garonne, à Toulouse, à Albi, à Cahors, à Agen. Mais le pays est jacobin : petites hécatombes.



La vallée du Rhône en voit de bien autres. Depuis mars 1793, Stanislas Fréron règne en Provence — avec des mœurs de pacha qui font froncer les sourcils aux Cordeliers, ses amis, plus purs ! Le personnage que son dernier biographe, M. Arnaud, tient pour « une tête faible prompte à s'exalter », est une assez sinistre figure, journaliste dans l'âme qui fait d'assez jolis mots en plein massacre et par ailleurs joue les Don Juan en même temps que les Torquemada. Avec Barras, il manie, dans les Bouches-du-Rhône et le Var, « la massue cordelière ». A Marseille, cette massue écrasera, en dix audiences, 120 personnes. A Toulon, repris aux Anglais par Dugommier, en partie grâce à un petit officier d'artillerie, « Buonaparte », « la massue cordelière » a de quoi s'exercer. Tout en plaisantant, Fréron assure qu'il a fait fusiller 800 Toulonnais. En réalité, 282 seulement ont été exécutés : car, pour le moment, les proconsuls se font volontiers fanfarons de crimes. C'est aux lettres publiées par M. Aulard qu'il faut renvoyer — mais avec cette réserve. Toulon, devenu Port-la-Montagne, tombera de 29 000 à 7 000 habitants : cependant Fréron et Barras rentreront en triomphe à Marseille, salués du titre de « sauveurs du Midi ». On sauve aussi le Midi à Orange où la fameuse « commission » enverra, du 1<sup>er</sup> messidor au 16 thermidor — en 42 séances — 332 « inculpés » à l'échafaud — belles « messes rouges ».

Elles ne vaudront jamais celles où officient, à Lyon, Collot et Fouché.

J'ai parlé ailleurs de cette terreur lyonnaise ; Paris est nettement dépassé et Fouquier battu. Fouché essaiera un jour de se décharger sur le dos — fort large — de Collot, ex-comédien devenu tragique et ivrogne notoire. Mais tous deux ont signé les fameuses lettres où ils dépeignent « leurs secrètes satisfactions », « leurs solides jouissances ». Devant quels spectacles les éprouvent-ils ? Les mitraillades de la plaine de Brotteaux où, le 14 frimaire, 64 jeunes gens garottés ont été couchés par la mitraille et achevés à coup de sabre, où, le 25, 209 citoyens ont subi le même sort et où, quotidiennement, on donnera ce « régal » aux « patriotes ». — ce qui n'exclut nullement les guilotinades décrites complaisamment par le bon sans-culotte Pilot. Les proconsuls se déclarent « impassibles dans l'accom-

plissement de leur mission » : il s'agit d'assurer par « quelques destructions individuelles » « le bonheur de la postérité ». C'est pour le bonheur de la postérité que Fouché ne quittera Lyon qu'après y avoir, au bas mot, abattu 2000 personnes dont, écrit-il, « les cadavres ensanglantés précipités dans le Rhône offrent sur les deux rives... l'impression de l'épouvante et l'image de la toute-puissance du peuple ».

Le terrible Javogue qui a dressé à Feurs, ville voisine, sa guillotine, écrit moins pompeusement : « *La boucherie a été bonne* », dit-il simplement. Il aimait les formules simples.

\*  
\* \*

« La boucherie » était bonne partout. A Arras, pour ne pas nous arrêter à dix provinces terrorisées, Le Bon y présidait. On estimait sans doute, à ses débuts, suspect de faiblesse cet ancien prêtre de l'Oratoire, puisque le Comité l'engageait à se défier « d'une humanité fausse et mal entendue ». Il s'en défie tellement qu'il met à sang deux départements. Dans la seule ville de Cambrai, 150 citoyens sont « raccourcis » en six semaines. Mais c'est Arras qui est le mieux servi. Ce pâle jeune homme, aux yeux bleus, y tue follement, pris, écrit son secrétaire, « d'une sorte de fièvre », assistant aux exécutions et singeant, pour amuser sa femme, les grimaces des mourants. Le procès de Le Bon révélera de tels détails que lui-même, restant stupide, dira : « Vous auriez dû me brûler la cervelle. »

Ils furent ainsi, la plupart, stupéfaits, six mois après, de ce qu'ils avaient fait. L'ivresse d'un despotisme sans limites avait aidé au réveil de la bête : chez d'autres, c'était l'horrible peur de passer pour « faibles ».

C'est que, de Paris, on les excitait. Nous avons les lettres du Comité où Carrier, Tallien, Fréron, Fouché, Le Bon sont stimulés. Celle où l'on recommande aux commissaires de Lyon « une sévérité inexorable » est de la main de Robespierre. « Frappe ! » écrivent à Le Bon Collot et Barère. Le malheureux criera, lorsque, partant pour l'échafaud, on lui passera la chemise rouge des parricides : « Passez-la à la Convention ! »

SOURCES. Œuvres déjà citées d'Aulard (*Jacobins*, V), Vaissière (*Lettres d'aristocrates*), Mme Roland (*Mémoires, Lettres*), Barère, Couthon. Salamon, (*Mémoires*), Louvet (I), Sophie Grandchamps, Pétion, Dubreuilh, Barras, B. Constant (*Correspondance*), Vaublanc, Buzot. — Aulard. *Actes du Comité*, XIV, 1893-7. Carrier. *Correspondance* (*Rev. Retr.*, 2<sup>e</sup> série. IV et V). *Procès de Joseph Le Bon*. Amiens. 1795. Robespierre. *Rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire*, 25 décembre 1793-1793. *Lettre du citoyen Lapierre sur l'exécution de Marie-Antoinette* (*Rev. Retr.*, XVII).

OUVRAGES déjà cités de Lenôtre (*Tribunal*), Wallon (*Tribunal*) Campardon, Claretie (*Desmoulins*), Goncourt, Arnaud, Madelin, Stéphane Pol, Dard, Almeras, Gros. — Perroud. *Préface aux mémoires de Mme Roland*, 1905. Lenôtre. *Mme Boucquoy. La fin de Roland (Vieux Papiers*, III, 1906). Lallié. *Carrier*, 1900. Paris). *Le Bon*, 1876. Hamel. *Schneider* (*Rev. Fr.*, 1898). Fleischmann. *La guillotine sous la Révolution*, 1908. Dauban. *Les prisons de Paris*, 1897. Mortimer-Ternaux. *Histoire de la Terreur*, 1830. Wallon. *Les représentants en mission*, 1890. Dunoyer. *Deux jurés du tribunal révolutionnaire*, 1909.

## CHAPITRE XXXI

### ROBESPIERRE ET LES « FACTIONS »

(Janvier-mars 1794).

Les « factions ». La crise de Danton. Maximilien Robespierre. Desmoulins pour la clémence; le *Vieux Cordelier*. Hébert et le *Père Duchesne*; la Commune hébertiste; la poussée « socialiste ». Chaumette: la déchristianisation; le Culte de la Raison. Robespierre condamne les « Indulgents », les « Exagérés » et les « Pourris ».

Cette Convention qui paraissait conduire la Terreur, personne, plus qu'elle, n'en éprouvait les affres. C'est que, les Girondins expulsés, puis emprisonnés les soixante-quinze députés qui, à droite, avaient protesté, Robespierre signalait encore sur tous les bancs « des factions », faction des « indulgents », faction des « exagérés », faction des « pourris ». L'Assemblée se sentait « sous la foudre », écrit Thibaudeau.

Marat — divinisé — ne gênait plus Robespierre ni Danton, mais il les avait laissés en présence. Le premier était au pouvoir, mais, dès le 5 septembre, on avait failli y reporter le second. Prié par la Convention de reprendre place dans le Comité, c'était lui qui avait refusé, sachant la majorité toute à Robespierre et préférant, dit-il, « aiguillonner les Comités » et n'en pas être. Mais, le 25, on avait donné l'assaut au Comité: il le fallait renouveler, avait-on crié; Robespierre, aigrement, avait alors dénoncé « la perversité » de ses ennemis et signalé, en cette manœuvre, la main de Pitt. Danton laissa triompher son adversaire; il ne dit rien, haussant les épaules; il remarqua seulement que Maximilien n'avait dit que « des âneries ».

Danton traversait une crise affreuse. La Terreur l'éccœurait; la condamnation des Girondins, ennemis vaincus qu'au fond il

admirait, l'avait consterné. En vain, il essayait de rassurer sa conscience, ricanant ce qu'il devait crier à la veille de mourir : « Brissot m'eût fait guillotiner tout comme Robespierre ; tous Caïns ! » ; il avait, au cours du procès, dit à Garat « avec de grosses larmes » : « Je ne pourrai les sauver. » Et quand Camille en pleurs criait le soir de la condamnation : « Ah ! malheureux ! c'est moi qui les tue ! », il avait pleuré avec lui. Tout ce sang versé le hantait jusqu'à l'hallucination. « Regarde, dit-il à Camille, la Seine coule du sang. *Ah ! c'est trop de sang versé !* Allons, reprends ta plume et demande qu'on soit élément ; je te soutiendrai. » Mais, à la Convention, il se taisait, comme épuisé par son grand effort de 1792 et 1793, et dégoûté de la lâcheté de certains amis, « *saoul des hommes* » disait-il. Son apathie étonnait : parfois il sursautait. Un soir, à Sèvres, Suberbielle dit devant lui : « Ah ! si j'étais Danton ! — Danton dort, mais il se réveillera ! » dit-il brusquement. En révolution, l'heure des tribuns est brève ; ils se réveillent toujours trop tard, s'ils se sont endormis.

\*  
\* \*

Robespierre veillait. Et peut-être est-il temps de regarder en face l'homme qui, par le Comité, menait la Convention.

Interrogeait-on un de ses séides ? Il répondait : « Maximilien est l'homme de la Vertu. »

Il était l'homme de la Vertu ; probe, chaste, moral, il avait « peur de l'argent », disait Danton lui-même, et plus peur encore de la femme. Il la poursuivra toujours d'une haine spéciale ; c'est lui qui a le plus contribué à mener Manon Roland à l'échafaud, lui qui y jettera la pauvre petite Lucile Desmoulins qui s'est crue son amie, lui qui y acheminera Therezia Cabarrus, la femme de Tallien. Il n'est pas jusqu'à sa sœur Charlotte qu'il n'ait d'une main froide écarté de sa vie. Et haïssant la femme, il méprise qui l'aime. Pour la première fois ce pays de France — sentimental et rieur — est gouverné par un eunemi de la femme et du rire.

Il n'est pas laid cependant ; les demoiselles Duplay le trouvent charmant ; aucun portrait ne livre cette « figure de chat » dont

parle aigrement Buzot. La citoyenne Jullien lui trouvait « les traits doux » ; son portrait par Danloux justifie presque le mot, on y voit une sorte d'élégant jouvenceau nullement antipathique, le nez et la bouche simplement un peu trop larges ; les yeux d'un vert clair, à la vérité, clignotaient derrière des bésicles bleues. Correction parfaite : les cheveux frisés, poudrés, la face bien rasée, le petit corps maigre pris dans une redingote bleue ou marron qu'il porte sur la veste de casimir, chemise brodée, ce sans-culotte se culotte de soie, trop fier pour sacrifier au débaillement républicain : les effets restent sans taches jusqu'à cette horrible matinée du 10 thermidor où nous les verrons écla-boussés de son sang (« habit de drap de Silésie taché de sang », dit l'inventaire du greffe). Son cabinet est toujours bien rangé : on y remarque — trait caractéristique — son propre portrait « sous toutes les formes ».

C'est qu'il est avant tout personnel. Nul n'a porté plus haut l'orgueil d'être soi. « Vertueux », il a reçu mission de faire régner la vertu. Infortune affreuse, la France est aux mains d'un de ces terribles missionnaires qui, comme Cromwell, paraissent de temps à autre pour écraser « les impies » et « les corrompus ». Ce sont les pires tyrans. A cette mission tout est sacrifié, et d'abord l'amitié : Robespierre fera guillotiner tous ses amis d'enfance et de jeunesse. « Être atroce qui ment à sa conscience », a écrit Mme Roland. Non ; il lui obéit ; sa conscience, pénétrée de sa haute mission, lui commandera la calomnie (contre les Girondins notamment) et au besoin le faux (contre Héroult il forgera une pièce) pour perdre son ennemi — *parce que son ennemi est celui de la Vertu.*

Incarnant la vertu, il tient la vérité, d'où une sorte de sérénité grave : celle d'un prêtre qui, dès 1792, frappe qui l'approche. « Robespierre est un prêtre » écrit-on à cette époque. C'est un pontife infallible et presque un prophète. « Il y avait en cet homme-là du Mahomet et du Cromwell », dit Thibaudau. Du pontife il a l'impassibilité. Il n'est pas immuable, étant « grand opportuniste », comme le dit M. Sagnac ; il n'est pas immuable dans son attitude, mais il l'est dans l'idée maîtresse de sa vie. Il y croit sincèrement, et sa force est dans sa sincérité. Comme il se tient pour l'incarnation de la Liberté, de la

République, de la Révolution, il estime en toute candeur que ses ennemis sont ceux de la Révolution, de la République et de la Liberté. Or étant (c'est le trait le plus fâcheux de sa physiologie) « bilieusement jaloux » de qui lui porte ombrage, il multiplie ses ennemis. Ceux-ci sont de « mauvais patriotes » puisqu'ils l'attaquent ou le raillent, lui qui est la Vertu et la Vérité.

Il est fort naturellement porté au dogmatisme, étant pontife infailible. Trois dogmes : *la Terreur soutenant la Vertu, l'existence de l'Être Suprême, la Propriété sacro-sainte*. A ce triple dogme chacun doit se soumettre : mauvais citoyen qui prêche l'indulgence ou qui, sans vertu, pratique la Terreur ; mauvais citoyen qui nie l'existence de l'Être Suprême ; mauvais citoyen qui ose attaquer la propriété. Mais alors, en cette Convention, combien peu d'élus pour tant de réprouvés ! Sa sombreur, qui augmente de jour en jour, naît de son horreur pour ces *non conformistes* qu'il faut — ainsi que le lui conseille son maître Jean-Jacques — chasser de la Cité. A ce pontife, tout ennemi paraîtra un hérétique. Maximilien est, écrit ironiquement M. Aulard, « le maître de la vérité ».

\*  
\*  
\*

Dans les Comités et l'Assemblée, il ne compte que sur quelques amis : Couthon, Saint-Just, Le Bas, son frère Augustin, peut-être David. Couthon lui plaît par son spiritualisme, car lui aussi a lu le *Vicaire Savoyard* : le 27 floréal, on le verra s'emporter contre ces « philosophes » qui font le ciel vide et la vertu sans sanction. Mais le vrai séide, le vicaire du prophète, c'est Saint-Just qu'on appellerait son enfant de cœur, s'il ne lui était, à mon sens, fort supérieur en intelligence et en talent. « *Esprit de feu, cœur de glace* » le mot est de Barère et paraît exact. Ce joli garçon, dont Greuze a laissé un charmant portrait, est un « terrible adolescent ». « Son enthousiasme, écrit Levasseur (un ami), résultait d'une certitude mathématique. » « Pour fonder la République, qu'il avait rêvée, dit-il encore, il aurait donné sa tête, mais aussi cent mille têtes d'hommes avec la sienne ». « Ne parlant que par sentences », dit un autre Con-

ventionnel robespierriste, il les formulait avec une éloquence à la fois vibrante et coupante. « Voyant des criminels dans tous les dissidents », dit encore un Conventionnel, il flattait par là l'idée de Robespierre. Fanatique du « Maître », il le servait, mais aussi le poussait. Plus audacieux que lui, il était l'inspirateur et l'agent de ses exécutions. Et fanatique aussi, mais de façon plus touchante, ce jeune Le Bas qui, pour Maximilien, se vouera à la mort, après lui avoir voué sa vie. Les seuls prophètes trouvent de tels serviteurs et les grands égoïstes de tels amis.

Le reste du monde politique, Robespierre l'avait en défiance, aussi bien ce grossier ivrogne de Collot que ce farceur de Barère et cet Hérault, « un pourri », comme ce Desmoulins, « un enfant », qui défend l'indulgence avant qu'on ne l'y ait autorisé.

Cette « faction des indulgents, au fond — dans l'hiver de 1793 — elle crispe plus Robespierre qu'elle ne le gêne. Il y range Danton, Hérault, Desmoulins, Fabre. Camille s'en était fait l'organe. « *Ce pauvre Camille !* » avait dit de lui Mirabeau : il restait « ce pauvre Camille », journaliste toujours d'élan, ne calculant rien, enfant terrible, dont un mariage charmant avait, en le pourvoyant de rentes par surcroît, adouci l'âcreté. Lui aussi, en cette heure de l'an II, traversait une crise ; pouvait-il oublier qui avait servi de témoins à son mariage : Brissot qu'il avait tué, Pétion qui s'allait tuer, Robespierre qui l'allait tuer ? Remords et craintes l'assiégeaient : il voulait s'enrôler, se faire casser la tête à la frontière « pour se délivrer du spectacle de tant de maux ». Danton lui montra qu'il y avait mieux à faire, lutter par la plume contre le terrorisme.

Par politique ou illusion, il affecta de ne pas voir l'ennemi dans le Comité, mais dans la Commune et dans son principal organe, *le Père Duchesne*, rédigé par Hébert. Il lança son *Vieux Cordelier*, y prit à la gorge Hébert et les nouveaux Cordeliers, les buveurs du sang, les délateurs et les bourreaux. Les Jacobins s'émurent et menacèrent : « Camille, écrit Nicolas, juré du tribunal, Camille frise la guillotine. »

Robespierre laissait Desmoulins se compromettre : nous dirons qu'il rêvait de démolir Hébert et Danton ; il lui plaisait assez qu'un ami de Danton ébranlât Hébert ; le *Père Duchesne* abîmé, on tordrait le cou au *Vieux Cordelier*. Le 19 nivôse,



Momoro, grand ami d'Hébert, ayant, au Club, attaqué Camille, Maximilien le défendit, mais avec des arguments perfides. Peu après, il le lâcha. Lorsque Camille apporta le n° 7 du *Vieux Cordelier* à son imprimeur, celui-ci, épouvanté, refusa de le publier; Robespierre, brusquement, venait de fulminer contre l'« indulgent ». Dès le 24, un cri d'épouvante part du foyer de Camille; Lucile Desmoulins écrit à Fréron : « Revenez, Fréron, revenez bien vite. Vous n'avez pas de temps à perdre... Robespierre a dénoncé Camille aux Jacobins ! »

Fréron allait revenir, mais lentement, le « sauveur du Midi » ayant d'excellentes raisons pour ne pas affronter Robespierre, qui à cette heure frappait successivement la faction d'Hébert et celle de Danton et rangeait, tant la confusion était grande, ce Fréron, « un pourri ! » par surcroît, dans l'une et dans l'autre à la fois.

\*  
\* \*

Après avoir délibéré, il avait cependant paru à Robespierre que, Danton ayant beaucoup d'amis à la Convention, mieux valait d'abord frapper Hébert et son monde d'exagérés.

Ce Jacques Hébert représentait, somme toute, à peu près tout ce que détestait Maximilien : l'athéisme à l'assaut du déisme et le communisme en marche. Et c'était une puissance que le substitut de la Commune, parce que Jacques Hébert, c'était le *Père Duchesne*. « Ce sale écrit », comme l'appelle Mme Roland, c'était le journal le plus lu de Paris et, par surcroît, dit Barras, « on l'envoyait, par torrents, à toutes les armées. » Saupoudrant de f... et de b... une langue assez plate, le journaliste séduisait les faubourgs qui se figuraient ce pamphlétaire comme un géant truculent et audacieux, alors qu'il n'était qu'un aboyeur à la taille grêle et aux mains blanches.

C'était l'homme des extrêmes revendications. Lui et Chauvette, son chef, tenaient l'Hôtel de Ville et en avaient fait la forteresse des idées « exagérées ». Marié à une femme restée pieuse catholique, il entendait faire triompher l'athéisme et, homme fort rangé dans un foyer confortable, il prêchait la révolte des appétits contre la propriété.

La Commune qui, depuis le 10 août, se croyait tout permis, se considérait comme un gouvernement — presque au titre du Comité. Cela seul eût suffi à exaspérer Robespierre. Mais elle était puissante, tenant la rue.

Elle y exploitait la faim. La guerre avec l'Angleterre avait fait encore hausser le prix du pain : le *maximum* imposé aux marchands avait fait fermer des centaines de boutiques ; les décrets tyranniques, succédant aux décrets tyranniques, ne faisaient qu'accentuer la chute du commerce sans diminuer la cherté des vivres : les lois économiques sont de celles que ne font courber ni les menaces ni les décrets.

La Commune ne s'arrêtait pas à d'aussi misérables sentences. D'ailleurs elle recherchait la plus malsaine popularité plus que le bien du peuple. Le 8 vendémiaire an II (30 septembre 1793), elle obtint encore le vote du *maximum général* qui acheva de faire tomber le commerce et incita les agriculteurs à garder leurs blés ou à n'en plus faire. Chaumette, en réponse, lança la première idée tout à fait socialiste : « Si les fabricants quittent leurs ateliers, il faut que la République s'empare des matières premières et de leurs ateliers, car avec des bras on fait tout dans le système populaire et rien avec de l'or. » Et alors avait commencé une campagne de folle surenchère qu'il serait intéressant de conter dans le détail, jusqu'à cette idée du « pain de l'égalité » que Chaumette alla d'ailleurs chercher en province.

C'est en effet Fouché — futur millionnaire — qui, en Nivernais et en Bourbonnais, avait, dès l'été de 1793, pris cette attitude singulièrement démagogique, et presque communiste que j'ai dite ailleurs. Tout cela tendait au triomphe de la formule : « *La richesse et la pauvreté doivent également disparaître du régime de l'égalité.* »

La Commune avait félicité Fouché : il fallait « inviter la Nation à s'emparer de tout le commerce, de toutes les manufactures et à faire travailler pour son compte ». On entendait convertir Robespierre à l'idée de « faire disparaître, lui écrivait-on, *l'aristocratie mercantile* ». On voulait « *la révolution intégrale* » — autrement dit la révolution sociale.

Robespierre n'entendait nullement faire disparaître « l'aris-

toocratie mercantile » ; étant fort conservateur en matière sociale, il voyait avec une croissante irritation les Hébert, les Chaumette et les Fouché favoriser la révolution communiste et estimait le moment venu de les arrêter.

\*  
\* \*

Par surcroît, un autre mouvement, parti des mêmes milieux, l'offusquait jusqu'au scandale. On entreprenait la *déchristianisation* par le triomphe de *la Raison*.

La Commune, maintenant, entendait ouvertement déchristianiser pour organiser un culte purement civique, celui de la Raison et de la Liberté.

Elle y était poussée par Chaumette. C'était un aventurier que ses mœurs eussent de nos jours conduit (à huis clos) en cour d'assises ; Anaxagoras Chaumette s'y fût probablement réclamé de certains philosophes grecs ; comme eux, il ne croyait plus aux dieux. Il fallait, entre autres, évincer le Christ. On commença, à Paris, par décrocher des clochers « les breloques du Père Éternel » dont on entendait faire des canons et des sols ; puis on abattait les clochers qui, « par leur domination sur les autres édifices, semblaient contrarier les principes de l'égalité ». Le Théâtre se mit à ridiculiser l'ancienne religion dans *le Tombeau des Imposteurs* et *l'Inauguration du temple de la Vérité* où une grand'messe était chantée en parodie.

La Convention n'était pas portée à favoriser cette campagne. L'adoption du calendrier révolutionnaire, proposé par Fabre d'Eglantine et d'ailleurs fort ingénieux, avait cependant bien paru, en rayant le dimanche et en supprimant les saints, destiné à faire faire un pas important à la déchristianisation. Certains Conventionnels avaient, en outre, les premiers, en province, essayé de substituer, dans l'automne de 1793, au culte chrétien le culte civique. Dumont à Abbeville, après avoir déclaré au peuple que les prêtres étaient « des arlequins et des pierrots vêtus de noir qui montraient des marionnettes », avait institué le culte de la Raison et, par une contradiction assez fréquente, organisait lui aussi des « marionnettes » fort grandioses, danses décadaires à la cathédrale, fêtes civiques,

à « l'observance » desquelles, dit un témoin, il tenait fort. Fouché vint ensuite qui, à Nevers, abolit, dans la chaire de la cathédrale, le culte chrétien et, rayant délibérément le spiritualisme du programme républicain, prit le fameux arrêté déclarant « la mort un sommeil éternel ». ce qui fermait d'un tour de clef le Paradis et l'Enfer : Chaumette, venu à Nevers, avait d'ailleurs poussé Fouché, que suivirent d'autres proconsuls du Centre et du Sud, notamment Dartigoeyte et Cavaignac dans le Gers et Laignelot qui, à Rochefort, transforma en « Temple de la Vérité » une église paroissiale.

Le mouvement se généralisa : on se mit à brûler « les vierges à miracles » et à râfler « l'argenterie des églises ». Entre les mains de Fouché, l'évêque de l'Allier abjura : Gobel allait, de même, fouler aux pieds sa crosse. Il y eut des détails grotesques : tel converti se lave la tête en plein club pour se « débaptiser » et, solennellement, Béchonnet, ci-devant prêtre, divorce, au club de Gannat, d'avec son bréviaire.

Encouragée, la Commune pesait sur la Convention où, appuyé sur Robespierre, Grégoire résistait presque seul, très courageusement, à la poussée. Mais les hébertistes de l'Assemblée faisaient rage, des gens dont Grégoire raconte qu'ils lui amenaient leurs femmes à confesser et leurs enfants à baptiser, alors que publiquement ils insultaient le culte et les dogmes.

Fouché envoyait des caisses de calices et de crucifix qu'on déballait devant la tribune. Telle chose grisait l'Assemblée. Lorsqu'à une de ces séances, sagement préparée, on eût, le 17 brumaire an II, traîné le pauvre évêque Gobel qui, misérablement, se vint défroquer à la barre de l'Assemblée, celle-ci, conquise, céda. Le président, félicitant l'ex-évêque de Paris, déclara que *l'Être Suprême « ne voulant pas de culte autre que celui de la Raison, ce serait désormais la religion nationale »*.

Chaumette, incontinent, fit décider par la Commune que, « pour célébrer le triomphe que la Raison avait, dans cette séance, remporté sur les préjugés de dix-huit siècles », on célébrerait, le 20 brumaire, une cérémonie civique, « devant l'image de cette divinité, dans l'édifice ci-devant église métropolitaine. »

On a maintes fois décrit cette célèbre fête, et comment une

Liberté, empruntée à l'Opéra, siégea — gracieusement drapée de tricolore — sur l'autel de la Raison. L'Assemblée s'étant, sous prétexte de travail, refusée à assister à la fête, un cortège (fort mêlé) amena la déesse aux Tuileries et, en sa présence, força l'Assemblée à décréter que Notre-Dame deviendrait *Temple de la Raison*. Cela ne paraissant pas suffisant, on installait, le décadi suivant, à Saint-Sulpice, une autre Raison, la propre femme de Momoro, membre du Département. Et bientôt *Libertés* et *Raisons* pullulèrent à Paris et en province, vierges folles trop souvent, entre quelques déesses de bonne famille et de mœurs décentes ; si l'une de ces Libertés portait sur le front une banderole ornée de ces mots : « *Ne me tournez pas en licence* », la recommandation n'eût été presque nulle part superflue ; car partout s'organisaient des saturnales répugnantes : à Lyon, on fit, dit-on, boire un âne dans un calice.

Tout cela froissait Robespierre. Lorsque, dès frimaire an II, Payan dénonçait « ces déesses plus avilies que celles de la Fable », Maximilien applaudissait au propos. Collot, sermonné au Comité, flétrissait « cette raison postiche qui courait les rues avec les conspirateurs (les Hébertistes déjà menacés) et terminait avec eux leurs prétendues fêtes dans de licencieuses orgies ». Couthon, à la *fête de la Victoire*, tint des propos déistes. Danton, écœuré lui aussi, vint protester contre les hymnes à la Raison qu'on venait chanter dans l'Assemblée, voulant dorénavant, déclara-t-il, « n'entendre plus à la barre que la raison en prose ». Robespierre encourageait la réaction ; il entendait bien, commençant par Chaumette et Hébert, détruire tout ce petit groupe d'« athéistes », qui, de par le pays, s'en allaient expulsant de son presbytère jusqu'au Vicaire Savoyard.

Il tenait par ailleurs ces proconsuls de la « Révolution intégrale » pour des corrompus et, d'une façon générale, il rêvait d'engager la lutte contre des commissaires qui s'érigeaient en satrapes, tous ennemis de l'Être Suprême, de la propriété ou de la vertu. Dès frimaire an II, ses agents commencent à paraître partout, du petit Jullien à Augustin Robespierre lui-même, engageant la lutte contre les représentants « pourris » ou « athées ». Qu'ils s'appellent Carrier, Tallien, Barras, Fréron,

Javogue ou Fouché, Robespierre les va faire rappeler à Paris par le Comité : terrible aventure pour ces proconsuls (« factieux » aux yeux de Robespierre), car lorsqu'ils arriveront à Paris, ils y trouveront Hébert et Chaumette, Desmoulins et Danton abattus.

Robespierre, usant les deux « factions » l'une par l'autre, les aura jetées bas en germinal an II.

<sup>4</sup> *Pour les sources et la bibliographie cf. au chapitre suivant.*

---

## CHAPITRE XXXII

### LA CHUTE DES FACTIONS

Robespierre mine les « factions ». La « première » d'*Epicharis et Néron*. Saint-Just à la tribune. La chute des « Exagérés » ; la mort du *Père Duchesne*. L'arrestation de Danton. Le procès des Dantonistes. La mort de Danton.

« On fait trop de lois, trop peu d'exemples : vous ne punissez que des crimes saillants, les *crimes hypocrites sont impunis...* Attire, mon ami, l'attention de la Société (des Jacobins) *sur des maximes fortes de bien public ; qu'elle s'occupe de grands moyens de gouverner un État libre !* »

C'est, le 24 frimaire, Saint-Just qui, d'Alsace où il est en mission, objurgue Robespierre. Du doigt, il désigne les « hypocrites » : Danton, Hébert. Que Maximilien frappe et frappe sans relâche ! Ainsi se gouverne « un État libre ».

Maximilien, suivant son habitude, n'hésitait que sur des opportunités. Danton le gênait, Hébert l'écœurait. Qui frapper d'abord ? Le moins appuyé : Hébert. Danton lui-même, à qui, les « exagérés » sont odieux, secondera Robespierre ; Desmoulin n'a-t-il pas, le premier, porté au *Père Duchesne* des coups retentissants ? Puis Hébert et Chaumette abattus, le *Père Duchesne* brisé, la Commune hébertiste dissoute et une Commune robespierriste instituée, on se retournera contre Danton et, appuyé sur l'Hôtel de Ville inféodé, on forcera la Convention à le livrer.

Danton ne demandait qu'à combattre l'anarchie. Le 16 frimaire, il soutint Robespierre quand celui-ci, pour délivrer les catholiques de la tyrannie de la Raison, fit décréter la liberté des cultes ; la Raison vacilla sur ses autels, et Desmoulin continua à attaquer passionnément Hébert.

Il attaquait en même temps la dictature terroriste. A tout esprit indépendant la nécessité de cette dictature apparaissait d'ailleurs moins forte. Hoche avait, les 28, 29 et 30 novembre, ébranlé à *Kaiserslautern* la position de Brunswick, puis, d'accord avec Pichegru, s'était porté sur *Landau*. Ce fut la campagne d'Alsace de décembre 1794 : série de succès, succès à *Lembach*, *Reischoffen*, *Frœschwiller*, le 22 décembre; pour terminer, les *lignes de Wissembourg* reprises et, après la bataille acharnée de Geisberg, *Landau* débloqué le 28. Comme, d'autre part, Kellermann a rejeté au delà des monts les 2500 Piémontais qui faisaient mine d'envahir le Midi, on pouvait tout espérer de l'armée réorganisée. Et de fait, au printemps de 1794, on va voir de toute part se produire le magnifique retour offensif — cette fois définitif — de la France, la Belgique reconquise et cette campagne de Sambre-et-Meuse qui aboutira au succès décisif de Fleurus. Danton aperçoit le succès : il y voit un motif pour poursuivre, en même temps que la politique d'indulgence à l'intérieur, son entreprise de pacification à l'extérieur, se rendant ainsi doublement odieux à Robespierre à qui la guerre apparaît tous les jours davantage comme une condition nécessaire de la politique de salut public.

Robespierre fit agir le Comité qui tout entier — de Barère à Coilot — se croyait menacé par les *Indulgents*. Barère demanda à la Convention qu'on continuât la guerre à outrance et l'obtint : il fut admis que « les tyrans nous menaçaient encore » ; mais alors Robespierre vint tirer la conclusion : les tyrans n'étaient menaçants que parce qu'ils avaient des complices à l'intérieur. Il fallait « étouffer les ennemis intérieurs et extérieurs, ces factions qui marchaient sous des bannières différentes à la désorganisation du gouvernement populaire ». Le discours, fort long, fut acclamé.

\*  
\* \*

Danton — autant qu'Hébert — se sentit visé. Il n'était pas tortueux : il allait toujours droit au but. Il voulut qu'on s'expliquât, demanda une entrevue à Maximilien avec l'idée que peut-être une loyale alliance en sortirait contre les « buveurs de sang ». Mais Robespierre fut aigre tout de suite ; Danton, s'em-



porta : il déplora cette persistante Terreur ; il fallait que cessassent ces hécatombes où « était confondu l'innocent avec le coupable ». — « Eh ! qui vous a dit, s'écria Maximilien, qu'on ait fait périr un innocent ? » Danton, ne se possédant pas en face de cette prodigieuse inconscience (qu'il tenait pour abominable hypocrisie), se retourna vers l'ami qui l'accompagnait. « *Qu'en dis-tu ?* » ricana-t-il de sa voix rauque : *pas un innocent n'a péri !* » Et il se retira brusquement. C'était au commencement de janvier.

Tout en méditant de frapper Hébert avant Danton, Robespierre qui, aussi bien, voyait la Commune se discréditer, préparait de savante main la chute de Danton. Il entendait, avant de le frapper, le salir dans ses hommes. Le 6 janvier, il attaqua, aux Jacobins, Fabre d'Églantine. Celui-ci était réellement un voleur ; il se défendit péniblement. Chabot, autre tenant de Danton, était également un fripon. Le 14 janvier, Robespierre fit arrêter cette « bande ». Couthon écrivit : « La Convention s'est purgée. » Puis ce fut un plus gros morceau : Hérault de Séchelles, le seul dantoniste du Comité. Celui-là était « un pourri » qui, par ses scandaleuses débauches de Chaillot, offusquait « la vertu » en compagnie d'un abbé d'Espagnac, autre tripoteur. Un jour, Hérault, travaillant au Pavillon de Flore, rencontra l'œil de Robespierre fixé sur lui : il ne douta pas de son sort.

Danton se sentait assiégé : on lui retirait ses appuis. Il se savait menacé : il parlait ouvertement de « l'insupportable tyrannie de Robespierre ». A la « première » d'*Épicharis et Néron*, de Legouvé, ils se rencontrèrent : Robespierre dans une loge, Danton à l'orchestre entouré d'amis. Le mot : *Mort au tyran !* fut prononcé ; l'orchestre applaudit ; Legouvé rapporte que, se tournant vers Robespierre, Danton lui montra le poing. Maximilien, pâle de peur et de colère, agitait convulsivement la main et, les dents serrées, méditait sa vengeance. De telles scènes précipitaient la crise.

\*  
\* \*

Robespierre fit revenir Saint-Just — « l'ange exterminateur », dit M. Claretie. Il prononça le discours décisif où tient tout le

programme : « *Ce qui constitue la République, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé. On est coupable contre la République, parce qu'on s'apitoie sur les détenus ; on est coupable, parce qu'on ne veut pas de la vertu ; on est coupable parce qu'on ne veut pas de la Terreur.* » Chaque phrase faisait tomber vingt têtes dans la Convention. « La justice et la probité » furent, par décret, mises à l'ordre du jour. Autour de Robespierre, on affectait des airs sombres : « *Si l'Enfer est contre nous, écrit Couthon, le Ciel est pour nous et le Ciel est maître de l'Enfer.* » C'était du bon Torquemada.

Hébert — instrument de « l'Enfer » — fut abattu d'un revers de main. Collot qui, quelque temps, l'avait suivi, vint le démolir aux Jacobins, et lui retira l'appui du Club. Menacé, Hébert, peut-être, eût pu malgré tout soulever la rue ; mais c'était un pleutre : il avait peur ; il tâtonna, récrimina, perdit du temps. Lorsque les Cordeliers proclamèrent l'insurrection, elle fit long feu. Hanriot n'eut pas même à tirer l'épée contre ces fantoches. Il les arrêta chez eux : Hébert, son général Ronsin, Cloutz, Vincent, Momoro allèrent rejoindre, le 24 ventôse, Fabre et Chabot dans les prisons de la République ; Chaumette et Gobel suivraient. Tous furent arrêtés comme complices de Pitt et Cobourg et fauteurs d'une dictature que, disait-on, ils destinaient — le croira-t-on ? — à Pache, « le papa Pache » !

Du 1<sup>er</sup> au 3 germinal, se déroulèrent les débats du procès. Ces hommes n'étaient pas intéressants, mais on peut dire que, comme les Girondins, ils furent juridiquement assassinés. Les 48 accusés — fort disparates — ne se virent reprocher, en dehors de griefs politiques extrêmement vagues et injustifiés, que de médiocres mœurs. Ils ne se purent défendre. Hébert parut « un sot ». Il larmoya à la lecture de l'arrêt et on l'emporta évanoui. Il ne fit pas meilleure mine à l'échafaud : Paris vit avec étonnement passer ce terrible Père Duchesne, un petit homme blême, grelottant devant la mort. « La veuve Capet » et « la femme Roland », ses victimes, étaient mortes autrement. Cloutz, qui était un brave homme, criait de la charrette au peuple : « Mes amis, je vous prie, ne me confondez pas avec ces coquins ! »

Les amis de Robespierre montraient une joie sombre, et même les amis de Danton. Chabot, en prison, se réjouit, dans

le curieux testament qui nous a été conservé, de la chute de ces misérables, espérant d'ailleurs les voir sous peu suivis par les « catonistes » à la Robespierre. Mais Chabot et Danton devaient mourir encore avant les « catonistes ».

\*  
\* \*

Le sang d'Hébert, en effet, était encore frais que la perte de Danton était résolue.

Celui-ci avait un fort parti à la Convention : il eût pu résister et jeter peut-être ses ennemis à l'échafaud où ils le poussaient. Mais sa lassitude semblait s'accroître. « J'aime mieux être guillotiné que guillotiné... D'ailleurs *l'humanité m'ennuie*. » Il se répandait parfois en propos violents, mais incohérents et surtout vains. « Il mangerait les entrailles à Robespierre », dit-il à Thibaudeau : devant d'autres, il le vouait à « l'exécration » due aux tyrans. Et puis il protestait, en larmoyant presque, qu'il était « bon ami, bon citoyen ». Tels propos, chez cet homme qui avait renversé un trône et tenu l'Europe en respect, prouvaient quelque neurasthénie. De temps à autre, une magnifique parole. A qui l'incitait à fuir : « Emporte-t-on sa patrie à la semelle de son soulier ? »

Hérault fut arrêté le premier. Lorsque, le 24 ventôse, il se présenta au Pavillon de Flore, il fut congédié sèchement par Robespierre : ses collègues, lui déclara d'un air sinistre Maximilien, délibéraient sur les accusations portées contre lui. Quelques heures après, l'élégant Conventionnel était arrêté. Saint-Just vint le dénoncer à la Convention : il avait été le complice de d'Orléans, Brissot, Hébert, Dumouriez et Mirabeau ; on croit rêver à voir ce pêle-mêle. Particulièrement — crime affreux — « on » avait « attaqué l'immortalité de l'âme qui consolait Socrate mourant ». Cela était destiné à mettre dans la même charrette qu'Hérault, Chaumette arrêté le 26 ventôse sous la singulière inculpation d'« athéisme ».

« Il faut tuer Danton », disait cyniquement Billaud. Le 9 germinal (30 mars), les deux comités se réunirent. Saint-Just dit le mot qui les pouvait émouvoir : « Si nous ne le faisons guillotiner, nous le serons. » Lindet cependant se refusa à signer

l'ordre d'accusation : « Je suis ici pour nourrir les citoyens et non pour tuer les patriotes. » Le vieux Ruhl, du Comité de Sûreté, fit prévenir Danton.

Celui-ci eût pu encore courir à la Convention, embrasser la tribune d'où il avait tant de fois déchaîné l'Assemblée. Il n'y parut pas penser. Tisonnant dans l'âtre, il soupira profondément, prononça des mots entrecoupés. C'est chez lui qu'on l'arrêta, le 10, à 6 heures du matin. Desmoulin, Delacroix, Philippeaux, dantonistes de marque, allaient en même temps retrouver en prison Danton, Chabot, Fabre et Hérault.

Paris, vite instruit, resta stupide; l'Assemblée se réunissait, bouleversée : Desmoulin ! Danton ! l'homme du 14 juillet et l'homme du 10 août. Fréron, enfin revenu, essayait (un peu sournoisement) d'ameuter ses collègues : Legendre, plus courageusement, vint demander compte de l'arrestation. Robespierre le prit de haut : « *Nous verrons si, dans ce jour, la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps ou si, dans sa chute, elle écrasera la Convention et le peuple français.* » Fixant Legendre, il ajouta. « *Quiconque tremble est coupable.* » L'ex-boucher, intimidé, balbutia des excuses. Fréron n'osa dire cinq mots en faveur de Camille. Saint-Just vint ensuite, avec le geste inexorable du couperet, dit Barras, « justifier » l'arrestation : on frappait « *les derniers partisans du royalisme* ». Un décret envoya les députés arrêtés au Tribunal.

\*  
\* \*

Ils y comparurent le 12 germinal (2 avril). Danton n'avait aucune confiance dans cette « justice ». La veille, il avait dit à la Conciergerie : « *C'est à pareille époque que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire ; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes.* » Cependant il voulut disputer sa tête. Le public lui était favorable : des délégués des Comités, le traître David, ancien ami, le lâche Vadier, Amar, Voulland pressaient le Tribunal d'aller vite. Le président, anxieux, envoyait à Fouquier des billets angoissés : « Il faut avancer ! »

Mais Danton voulait plaider *pro domo*. Il gouaillait l'accusation inepte : « Danton aristocrate ! La France ne croira pas

cela longtemps ! — Moi vendu ! Un homme comme moi est impayable ! — Le peuple déchirera par morceaux mes ennemis avant trois mois ! — Mon nom est accoté à toutes les institutions révolutionnaires, levée, armée révolutionnaire, comités révolutionnaires, Comité de Salut public, Tribunal révolutionnaire. C'est moi qui me suis donné la mort enfin ! *Et je suis un modéré !* » Interpellant Cambon qui témoignait : « *Nous crois-tu conspirateurs ? Voyez ! il rit... Écrivez qu'il a ri.* »

Fouquier crut tout perdu : par une lettre affolée, il demanda au Comité un décret qui étouffât la défense. Les accusés étaient des « forcenés » ; « leurs réclamations (le mot est délicieux) *troublaient la séance.* »

Le Comité robespierriste jouait son va-tout : il arracha à la Convention terrorisée le décret qui fermait la bouche aux prévenus. On le lut à l'audience. Le public murmura ; Danton voulut protester ; Herman leva l'audience. Le lendemain, 15, Trinchard, chef du jury, déclara la conscience des jurés suffisamment éclairée. Un instant après, tous les prévenus étaient condamnés à mort. Ce fut bien un égorgement.

Danton avait senti quelle main, après l'avoir jeté au Tribunal, le garottait à cette heure : « Infâme Robespierre, criait-il, l'échafaud te réclame!... *Tu me suis !* » Maximilien le devait suivre de trois mois.

\*  
\*

« Le printemps est très doux : tous les arbres sont en fleurs... Il y a bien des années qu'il n'avait fait si bon vivre », écrit un Parisien ce jour-là. Ce fut par une splendide journée que Danton s'achemina à la mort. « Gros gibier », avait dit à Samson le geôlier en lui livrant les condamnés.

Danton restait le même : il plaisantait rudement Desmoulins qui pleurait doucement : « Horace ! Lucile ! Ma bien-aimée ! », et Fabre qui, homme de lettres dans l'âme, se plaignait amèrement qu'on eût saisi chez lui un manuscrit, l'*Orange de Naples*, que ce misérable Billaud, auteur sifflé, s'allait sûrement approprier : une belle pièce en si beaux vers ! « Des vers ! ricana Danton. Avant huit jours tu en feras ! » Il restait jusqu'à sa mort un acteur de Shakespeare.

Ils étaient quinze que Paris vit passer : Frénilly nous décrit Danton « dont l'énorme tête ronde fixait orgueilleusement la foule stupide ». Arnault vit Hérault très rouge, mais très calme. « Cet épicurien, dit son biographe M. Dard, n'avait que trente-quatre ans, mais il pensait en avoir quatre-vingts. » La foule terrifiée fixait Danton ; mais les femmes regardaient le bel Hérault : sur la place même du supplice, une main de femme, par une fenêtre du Garde-meuble, lui jettera un dernier adieu qui fera sourire ce voluptueux. Apercevant David qui, de sang-froid, d'une terrasse de café, *croquait* le groupe, Danton exaspéré cria à l'ancien ami : « Valet ! » Dans la foule, un prêtre, l'abbé de Kéravenan, qui avait, peu de mois avant, béni le mariage de Danton, le suivait, dit-on : il prononçait les paroles de l'absolution.

On n'arriva à l'échafaud que fort tard : le bourreau pressa ; Hérault voulant embrasser Danton, il les sépara : « Imbéciles, dit Danton, vous n'empêcherez pas nos têtes de s'embrasser dans le panier ! » Hérault périt le premier, Danton le dernier. Son cœur, un instant, parut défaillir : il adorait sa jeune femme, lui aussi. « Ma bien-aimée, je ne te verrai donc plus ! » Puis, se ressaisissant : « Allons, Danton, pas de faiblesse ! » se dit-il tout haut, et au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple ; elle en vaut la peine. » Un instant après, la nuit tombant sur Paris, cette redoutable tête roulait dans le panier.

SOURCES. Œuvres déjà citées d'Aulard (*Jacobins* V), Schmidt, Barère, Choudieu, Baudot, Mme Jullien, Durand de Maillane, Dulaure, Mme Roland (*Mémoires*), Barbaroux, Buzot, Dubreuilh, Frénilly, Couthon, Riouffe, Grégoire, Miot, Thibaudeau, Carnot (*Mémoires*, II), Desmoulin (*Œuvres*, 1874). — Aulard. *Actes du Comité*, X-XII, 1897-8. Saint-Just. *Œuvres* (éditées par Villay), 1903. *Correspondance de Le Bas et de Saint-Just* (dans Stéphane Pol. *Autour de Robespierre*, cité). *Notes oratoires de Robespierre* (*Rev. Fr.*, 1906). *Chronique de Paris du 9 novembre 1792. Vente des effets, etc.* (*Annales Révolutionnaires*, III). Legouvé. *Soixante ans de souvenirs*, 1826. *Testament de Chabot Intermédiaire*, 28 février 1903). Numéro 7 du *Vieux Cordelier* (*Annales Révolutionnaires*, IV). Røederer. *Œuvres*, III, 1870. Vilate. *Causes secrètes de la Révolution de Thermidor*, 1802. Courtois. *Papiers trouvés chez Robespierre*. Chaumette. *Mémoires* (éd. par Braesch), 1903.

OUVRAGES déjà cités de Hamel (*Robespierre*), Gros, Dard, Robinet, Montier, Almeras, Claretie (*Desmoulin*), Arnaud, Levasseur, Madelin, Lichtemberger (*Le Socialisme et la Révolution*), Tiersot, Bonald, Lenôtre (*Tribunal*). — Héricault (d'). *Thermidor*, 1878. Stéphane Pol : *De Robespierre à Fouché*, 1905. Lacour.

*Trois femmes de la Révolution*, 1905. Aulard. *Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême*, 1892. Brunemann. *Robespierre*, 1898. Lenôtre. *Saint-Just (Vieux Papiers, I)*. Hébert (II). *Chaumette (II)*. *La mère Duchesne (III)*. Mautouchet. *Philippeaux*, 1900. Mathiez. *Chaumette franc-maçon (Rev. Fr., 1902)*. Aulard. *Les Soixante-Treize (Rev. Fr., 1894)*. Braesch. *Chaumette et l'Hébertisme (Rev. Fr., 1908)*. D'Estrée. *Le Père Duchesne*, 1909. Mathiez. *Les origines des cultes révolutionnaires*, 1904. Idem. *La Question Sociale pendant la Révolution*, 1903. Louis Madelin. *Le Règne de la Vertu. (Revue des Deux Mondes du 15 février 1911)*. Gautherot. *Gobel*, 1911.

---

## CHAPITRE XXXIII

### LE RÈGNE DE LA VERTU

(Mars-Juillet 1794).

La « dictature » de Maximilien. La victoire de Fleurus. La Vertu, base de gouvernement : « Salente » sanglante. La grande Terreur. Les prisons, le Tribunal et la « lucarne à Samson ». La résurrection de Dieu ; la fête de l'Être suprême (20 prairial). L'opposition à Robespierre et Fouché. La loi de prairial. « Les têtes tombent comme des ardoises. » Fouché mine Robespierre.

Maximilien était le Maître. En Europe, on croyait qu'un Cromwell était né, qui allait mettre fin à la Révolution et fonder un gouvernement stable avec lequel on traiterait.

L'Europe se donnait ce prétexte pour rester dans l'inaction. En réalité, le retour offensif de la France, derechef, la démoralisait. Du jour où Hoche avait délogé les Allemands de Wissembourg et Dugommier les Anglais de Toulon, le sol de la France était délivré ; et, dans ce même automne de 1793, Kléber et Marceau avaient vaincu à Cholet et, à Savenay, définitivement écrasé la Vendée.

L'Europe battue était plus divisée que jamais. La Pologne se soulevait avec Kosciusko en mars 1794 et, ce pendant, Carnot jetait sur les Pays-Bas les armées de l'Est. Pichegru amenait ses 160 000 hommes à Jourdan qui, maintenant à la tête de 230 000 soldats, avançait hardiment. Le 18 mai, les Autrichiens étaient battus à Tourcoing. Le roi de Prusse dirigeant sur Varsovie les renforts destinés à Bruxelles, l'Empereur craignait d'être dupe encore de l'affaire polonaise et écrivait aigrement à son chancelier : « On partagera sans nous. »

Jourdan profita de ces divisions. Son armée était magnifique,



cette *armée de Sambre-et-Meuse* dont le nom aujourd'hui encore sonne une fanfare d'épopée. Aguerrie et disciplinée enfin, elle avait gardé cependant l'exaltation révolutionnaire qui, chez elle, décuplait la *furia* française : « Nous nous sommes battus un contre dix, écrit un soldat, mais *la Marseillaise* combattait à nos côtés. » Le 26 juin, cette armée, attaquée à *Fleurus*, écrasa l'assaillant. Ce fut une magnifique victoire et, après Wattignies, le plus grand triomphe de la Révolution.

Les effets allaient suivre : le 6 juillet, les alliés évacuaient Bruxelles où Jourdan entra le 11. Le 23, Pichegru, poussant les Anglais devant lui, s'emparait d'Anvers. La Belgique, derechef, était à nous. Et, ce pendant, l'armée des Alpes faisait mine de tomber sur Turin. La coalition, minée par l'affaire de Pologne, se relâcha.

Les hommes d'État européens déconfits masquaient leur défaite sous une espérance. Qu'avait-on voulu ? disait-on de Vienne à Londres. Mettre fin à la Révolution : eh bien, Robespierre l'allait fermer !

\*  
\*  
\*

Il n'y songeait nullement. De cerveau médiocre et d'âme rétrécie, il ne pensait toujours qu'à s'assurer contre « ses ennemis ». Il s'en découvrait partout : c'est pour les frapper qu'il maintenait la guillotine en permanence, et, d'ailleurs, entendant restaurer son Être Suprême et défendre la propriété, il lui fallait continuer une politique de sang — sans quoi ses « ennemis » ne le feraient-ils pas tomber sous le reproche (terrible) de « modérantisme » ?

Tout lui était soumis. La Convention, en livrant Danton, s'était faite esclave : on y votait sans discussion et avec « un air de contentement » — sinon, dit Baudot, on était « l'objet de l'attention de Saint-Just comme du temps de Néron ». Il ne fallait être ni triste, ni même songeur : Barras cite ce député qui, s'étant cru regardé par Maximilien au moment où il semblait rêveur, s'écriait, fort inquiet : « *Il va supposer que je pense quelque chose !* » Billaud, prononçant un discours, s'interrompt brusquement, et, impérieusement : « Je crois qu'on murmure », dit-il. C'est un César à dix têtes que ce Comité, d'ailleurs soumis à Robespierre.

Dans les deux « grands Comités », en effet, tous semblaient provisoirement sous le joug. En province, les commissaires rappelés faisaient place aux agents tout dévoués. A Paris, le maire Fleuriot et l'agent national Payan lui livraient l'Hôtel de Ville; il tenait le Tribunal par Dumas, Fouquier et par les jurés — tous ses hommes. Il croyait avoir l'armée : la pépinière de l'État-major était l'*École de Mars* dont l'idée lancée par Barère, avait été, dit Chuquet, « avidement accueillie par Robespierre » ; ces jeunes gens, vêtus à la romaine, recevaient les visites du Maître; l'un d'eux, Bangofsky, nous raconte ces visites et nous dit la prise qu'il avait sur eux. En tous cas, l'armée de Paris était à lui, que commandait ce misérable Hanriot — « la bourrique à Robespierre », disait-on aux Halles. La propriété rassurée avait foi en lui et le clergé constitutionnel, à moitié satisfait par le culte de l'Être Suprême, semblait — Grégoire en tête — le favoriser. Et puis il était *l'homme de la Vertu*.

*Cette dictature de l'an II, ce fut bien celle de la Vertu.* Robespierre avait emprunté le vocable à la phraséologie sentimentale de l'époque, mais il l'avait magnifié. La Vertu s'imposait : Therezia Cabarrus, elle-même, dans une adresse à la Convention du 5 floréal, demandait qu'on exerçât les jeunes filles « à la vertu » : Therezia ! Et voici que telle société populaire, celle de Provins, fait conduire en prison « l'instituteur coupable d'avoir trop tardivement régularisé sa liaison ». Maximilien, qui nettoyait le Palais-Royal, est lui-même, je l'ai dit, au-dessus de la menuiserie Duplay et au sein d'une vertueuse famille, l'exemple de toutes les vertus. « Nous voulons fonder Salente », dit-il un jour à Lindet. Sanglante Salente !



« *La vertu sans laquelle la terreur est funeste, la terreur sans laquelle la vertu est impuissante.* » Robespierre s'en tient là. La Terreur continue donc d'autant plus violente que son désir est grand de faire triompher la Vertu.

Le Tribunal s'y appliquait. Fouquier, sermonné par le maître, avait exhorté Dumas à « serrer la botte aux bavards », grâce à quoi les audiences allaient vite : « *les têtes*, disait-il

joyeusement, *tombent comme des ardoises*. » Il espérait mieux. « *La semaine prochaine, j'en décalotterai 300 ou 400.* »

En avril, on double les fournées. Qui sera jugé pur, Danton ayant péri? Quel pêle-mêle! Chaumette à qui, entre autres griefs (c'est dans l'esprit robespierriste), on reproche d'avoir supprimé les messes de minuit, et Gobel qui, mourant, cria cependant : « Vive Jésus-Christ! », exécutés l'un et l'autre à côté de royalistes et de religieuses. L'ex-évêque fut de *la conspiration des prisons*: car les prisons avaient conspiré la mort de Robespierre. Celui-ci fit impliquer en cette fantastique conspiration avec Gobel, le général Dillon, ex-noble, la veuve Hébert, ex-religieuse, et la pauvre Lucile, « fillette de Greuze, écrit M. Claretie, qui mourut en Romaine ». Le 18 avril, 17 hommes et femmes moururent, accusés de manœuvres « pour affamer le peuple »; le 20, des parlementaires, Pasquier, Rosambo, Ormesson, Molé, « 24 messieurs, écrit Trinchard fièrement, tous *si deven (sic)* président ou conseillers » que suivirent le vénérable Malesherbes et « d'Épremesnil, qui, pour avoir voulu « *débourbonailler la France* » avait été un jour (que c'était loin, sept ans!) l'idole de Paris; puis ce furent la duchesse du Châtelet, la princesse Lubomirska — auxquelles on adjoignit un témoin qui « n'avait pas bien témoigné! » puis les « vierges de Verdun », puis les 28 fermiers généraux dont Lavoisier, puis Madame Élisabeth, jetée là avec 20 autres accusés, prêtres, soldats, domestiques, tous condamnés sur la déposition *d'un seul témoin*.

Les prisons, vidées sans cesse, sans cesse se remplissaient. La principale accusation était toujours la même : « *avoir dépravé les mœurs* », ce qui cadrerait bien avec la politique de la vertu; s'il s'agit de la Sainte-Amaranthe, râflée avec tout son cercle d'élégants, dit Beugnot, cela se défend, et aussi s'il est question de Therezia Cabarrus arrêtée à son retour de Bordeaux, mais Madame Élisabeth et Malesherbes!

Tous ces « scélérats » cependant, « dépravateurs des mœurs », remplissaient sans cesse l'Abbaye, Sainte-Pélagie, La Force, les Carmes, le Luxembourg, en attendant la Conciergerie, Fouquier, puis Samson.

C'était comme une épidémie : on « tombait » prisonnier,

cela était moins désagréable que le choléra, parce qu'en attendant la mort, on passait de gentilles journées dans un monde charmant, pittoresque, plein d'imprévus.

Le pays entier semblait destiné à l'échafaud. A la veille de thermidor, qui n'est pas en prison? André Chénier s'y trouve aux pieds d'Aimée de Coigny, le général Hoche à ceux de Joséphine de Beauharnais, des pontifes de la Raison à côté de prélats romains, des « héros » du 10 août avec des marquises de Versailles, le ministre Garat, les peintres Suvée et Robert, Kellermann, le vainqueur de Valmy, la maîtresse de Tallien, et des représentants de trois assemblées révolutionnaires mêlés à tout le d'Hozier français, tous destinés à ce cimetière de la Madeleine où se confondent déjà les cendres de Danton et de la reine, d'Hébert et de Charlotte Corday, de Chaumette et de Louis XVI.

En province, les massacres n'ont pas cessé avec le rappel des commissaires terroristes, les emprisonnements encore moins : au 7 thermidor, il y aura 1 000 personnes dans les prisons d'Arras, 3 000 dans celles de Strasbourg, 4 500 dans celles de Toulouse — à Paris environ 7 000. Elles sont vouées à la mort — pour que la « vertu » triomphe.

\*  
\* \*

Il faut « une sanction » à cette « vertu ». C'est la théorie du « vertueux Couthon » qui, sur ce terrain, inspire Robespierre. Tallien ricanera, le 11 thermidor, que ce « petit Robespierre » eût « déplacé l'Éternel pour se mettre à sa place ». En attendant, il l'a restauré.

« *Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer* », a-t-il proclamé, le 1<sup>er</sup> frimaire. « *L'idée d'un grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et punit le crime triomphant est toute populaire.* » Le 17 germinal, les « impies » écartés, Couthon vint annoncer que le Comité préparait une fête de l'Être Suprême. « C'est un besoin, écrivait-il le 21, pour les âmes pures de reconnaître et d'adorer une Intelligence supérieure. » Qui n'éprouve pas ce besoin, est un scélérat.

Le 18 floréal, Robespierre, à son tour, prononça son fameux

discours sur « *les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains* », conçu dans le même esprit et concluant à l'institution d'un culte déiste. Il en fut ainsi décrété et tout le monde suivit : le maire Lescot fait preuve d'un mysticisme étrange : Dieu va récompenser la France du décret en accordant « d'abondantes récoltes ». Dieu doit bien telle marque de sa faveur à Maximilien, son prophète.

On organise donc *la Fête de l'Être Suprême*. Elle sera l'apothéose du nouveau Vicaire des Croyants. Il ne lui manque qu'un attentat pour être sacré roi ; l'attentat vient à point : une petite fille est saisie dans la cour des Duplay porteuse de deux petits couteaux. C'est « une Corday » : l'Incorruptible allait être égorgé. La petite Cécile Renaud fut conduite à l'échafaud avec 53 « complices » qu'elle n'avait jamais vus, revêtus du voile noir du « parricide ». Maximilien n'est-il pas le Père de la Patrie ?

Le 16 prairial — pour qu'il pût présider officiellement la fête du 20 — il fut porté à la présidence de la Convention. Quelques ennemis, perfidement, votèrent pour lui : ils espéraient rendre enfin tangible cette dictature pour l'en pouvoir mieux incriminer.

David préparait la fête, devenu le décorateur officiel de la République ; Marie-Joseph Chénier avait reçu commande de l'Hymne, que Gossec devait orchestrer ; mais Marie-Joseph paraissait indigne aux yeux de Maximilien qui, le détestant, avait rejeté l'hymne : pontife, il en était aux excommunications majeures. Mehul et Gossec, pourvus d'un hymne « orthodoxe », s'en allaient, chaque soir, faire étudier dans les sections le chant sacré, si bien que Paris fut, une semaine, occupé à répéter, sur un mandement suivi d'un dispositif, un cantique au Très-Haut. On croit rêver.

On a dix fois dépeint la fête. Robespierre la présida dans son habit bleu déjà presque célèbre, sous le panache tricolore, aux Tuileries d'abord, puis au Champ-de-Mars. Sur l'estrade — chaire ou trône — il prononça une longue rhapsodie dont, pour être tout à fait dans la note, il avait prié un brave prêtre, le vieil abbé Porquet, de lui composer le texte. Cent mille voix alors chantèrent le Seigneur. Maximilien, au som-

met de la Montagne symbolique, où brûlait l'encens, s'en trouvait enveloppé. Une minute, cet homme si prudent oublia sa prudence : lui, d'ordinaire si grave, eut un sourire de triomphe. Un instant, ce Vicaire de Dieu se crut Dieu.

\*  
\*  
\*

Il n'entendait pas gronder l'orage. Dans la Convention, groupée derrière lui, des murmures s'étaient élevés — des « imprécations », dit Baudot. Le soir même, la *Décade* plaisantait, en termes acerbes, la nouvelle religion d'État ; et lorsque Maximilien, encore grisé, se rendit aux Jacobins, il s'y heurta à la morne figure de Joseph Fouché.

Par un hasard, ce « déchristianisateur » était président du Club. Il affecta de s'associer à la joie générale, mais, après quelques phrases banales, il ajouta : « Brutus rendit un hommage digne de l'Être Suprême, en enfonçant un poignard dans le cœur d'un tyran ; sachez l'imiter. » Robespierre comprit : on en eut la preuve lorsque, quelques jours après, il désignait Fouché comme le chef de la conspiration tramée contre lui. Mais on avait applaudi la phrase audacieuse du président : Robespierre avait évidemment commis sa première faute.

Il ne lui en restait plus une à commettre. On le guettait. Tout un groupe, si « le tyran » ne tombait, se tenait pour condamné : les « missionnaires » revenus des départements — la queue d'Hébert et de Danton, eût dit Robespierre — avaient été par lui reçus avec une significative sécheresse : Fréron, Barras, Tallien, Fouché étaient restés terrifiés devant cette figure « aussi fermée que le marbre glacé des statues ». Les trois premiers étaient des « pourris » qu'on sacrifierait à la « vertu » ; le quatrième un athée, digne du pire châtement. Dès le 18 floréal, Robespierre l'avait, dit-on, nommément interpellé du haut de la chaire. « Dis-nous donc, Fouché, qui t'a donné mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas ? »

Fouché n'était pas un Danton : il ne prononçait pas d'imprécations virulentes ; il manœuvrait. Il trouvait des gens effarés, craignant tous pour leurs têtes ; il coalisa les peurs et les haines, soudant la queue de Danton et celle d'Hébert, courant de l'un à

l'autre et, du club des Jacobins, soulevant, jusque dans le Comité, une opposition insolite : car déjà Carnot, Billaud, Collot, Barère même, menacés, cherchent des alliés. Robespierre tient donc légitimement depuis trois mois Fouché pour son pire ennemi. Quelle colère quand cet « ennemi » a été porté au fauteuil du grand Club, *son Club* ! Quelle fureur surtout, quand, de ce fauteuil, le soir d'une apothéose, ce « misérable » lance le trait empoisonné que le pontife va garder dans la bles-sure faite.

\* .

La réponse ne se fait pas attendre : c'est, le surlendemain, 22 prairial, la proposition Couthon, destinée à livrer à Robespierre ses derniers ennemis.

« *Toute lenteur est un crime, toute formalité un danger public : le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître.* » Les prévenus n'auront plus d'avocats et le jury par ailleurs jugera en masse les accusés. Plus de « cas » ; une seule inculpation : seront déclarés ennemis du peuple « tous ceux qui cherchent à anéantir la liberté soit par la force, soit par la ruse. » C'est la dictature mise entre les mains de l'accusateur public, mais on sait bien que Robespierre tient l'accusateur. Ce n'est pas tout ; et voici où se trahit le vrai dessein : jusqu'à cette heure les représentants — de Brissot à Danton — n'ont pu être traduits devant le Tribunal que sur l'autorisation de l'Assemblée ; *désormais, ils le pourront être sur l'ordre seul des Comités*. Cela, c'est pour Lecointre, Legendre, Fréron, Tallien, Barras, Fouché. D'autres sont encore ou se sentent visés. « Si cette loi passe, s'écrie Ruamps, il ne me reste plus qu'à me brûler la cervelle. Je demande l'ajournement. » Tous pensent comme lui et appuient la demande d'ajournement.

Alors Robespierre se lève : il veut sa loi, ses têtes : « Depuis longtemps, la Convention discute et décrète, parce que, depuis longtemps, elle n'est plus asservie qu'à l'empire des factions. Je demande que, sans s'arrêter à la proposition d'ajournement, la Convention discute jusqu'à 8 heures du soir, s'il le faut, le projet qui lui est soumis ! »

Quel singulier pouvoir d'hypnose exerçait cet homme? Les opposants tremblants se turent. Une demi-heure après, la loi de mort était votée.

Il partit, croyant tenir sa vengeance. Mais, dès le lendemain, l'Assemblée soulevée, derechef s'insurgeait. Bourdon (de l'Oise) et Merlin obtenaient que, d'un trait de plume, on rayât l'article relatif aux députés. Ces malheureux voulaient bien livrer la France, mais ils ne voulaient pas se livrer.

Robespierre tenait à l'article plus qu'à toute la loi : il osa réclamer ces têtes qui se disputaient à lui. Des « intrigants », dit-il, « s'efforçaient d'entraîner la Montagne, de s'y faire les chefs d'un parti ». « Nommez-les! » criaient les malheureux au comble de l'angoisse. Il eût dû les nommer : dans l'état de terreur folle où était l'Assemblée, elle eût livré les têtes plus précisément désignées. Maximilien commit la faute de laisser planer les craintes sans rassurer la masse : « Je les nommerai quand il faudra! » Mais il avait parlé; on s'inclina; l'article fut rétabli.

\*  
\* \*

Le soir même, Robespierre qui tenait sa loi entra en campagne. La présence de Fouché aux Jacobins était un scandale qui avait trop duré. Robespierre vint l'y attaquer ce soir du 23 prairial; Fouché n'était pas orateur; il se défendit mal, leva la séance et ne reparut plus; mais dans l'ombre, il se mit à tendre ses rets.

Ces six semaines — du 23 prairial au 9 thermidor — sont affreuses. La loi de prairial avait armé le Comité et le Tribunal de telle façon que le pays connut l'extrême terreur. Du jury on avait fait sortir les « faibles » — ceux qui n'allaient pas chez Duplay. Fouquier, par ailleurs, avait dit : « *Plus de témoins!* » Ce fut un massacre : 40, 50, 60 têtes par jour. En ces quarante-neuf jours, 1376 têtes tombèrent à Paris. « Boucherie, » dit M. Aulard : le mot est juste.

Paris, rempli des « officieux » de Robespierre, était sous la surveillance d'une effroyable police. On craignait tout, le bruit d'une porte, un cri, un souffle. Les salons étaient déserts, les cabarets vides; les filles ne descendaient plus au Palais-Royal



où — chose inouïe — la vertu régna. Sous le soleil de messidor, la ville morne attendait. Quoi ? Tous craignaient tout, des sacristies aux lupanars. Tous étaient suspects, les bourreaux d'hier plus que leurs victimes. Quand un Fouché, le mitrailleur de Lyon, est dénoncé pour incivisme, tous peuvent trembler. La Convention que ne président plus que des membres des Comités, est presque désertée : Prieur est élu président par 94 sur 117 votants (l'Assemblée compte en principe 750 membres) ; les députés ne couchent plus chez eux. Parmi les présents, dit Thibaudeau, « des timides erraient de place en place, d'autres n'osaient en occuper aucune, s'esquivaient au moment du vote ». Tous les bancs sont suspects.

On était écrasé ; autour du Maître, c'était l'aplatissement : Barras a trouvé chez Robespierre le général Brune — le futur maréchal — en train d'éplucher les légumes avec Mme Duplay et cette Éléonore, la fille du menuisier, qu'on dit fiancée à Robespierre ; on y voit aussi assidu le Conventionnel Curée, le futur *tribun* sur la proposition duquel l'Empire sera un jour proclamé et qui s'entraîne à la servitude. Cependant, sauf Le Bas, Couthon, Saint-Just, les trois lieutenants, sauf les agents, le maire Fleuriot, le ministre de l'intérieur Herman, l'agent national Payan, le président Dumas, l'accusateur Fouquier, les *jurés* fidèles enfin qui avec Duplay viennent faire à Robespierre escorte dans la rue et enfin Hanriot, « l'âme damnée », pas un homme n'est considéré comme sûr. Maximilien a ressuscité le « Qui n'est pas avec moi est contre moi » de toutes les religions.

Cette tyrannie que les subalternes faisaient grossière, rien, par surcroît, ne l'excusait ni ne la justifiait — et la Terreur qui l'accompagnait. Le pays n'était plus menacé. Fleurus rassurait ; on préparait un plan d'invasion de l'Italie ; l'Europe reculait de toute part. « *Les victoires*, écrit Barère, *s'acharnaient après Robespierre*. » Il s'en rendait compte : Saint-Just déclara à Barère qu'il ne fallait plus les « faire mousser ». Barère s'y refusa. Il aimait son métier de héraut et, du jour surtout où Saint-Just eut ainsi découvert le plan de Robespierre, le proclamateur mit de la perfidie à enfler la voix et les succès. Les échecs mêmes dans sa bouche devinrent victoires : c'est ce qu'il

advint lors de la défaite de notre escadre et quand du *Vengeur* qui, M. Lévy-Schneider l'a, hélas ! démontré, avait coulé en se rendant, Barère fit une héroïque épave qui s'était coulée pour ne se point rendre. Aussi bien, de plus réelles victoires donnaient à celui-ci texte à déclamation. L'Assemblée l'applaudissait. Robespierre le maudissait. C'est que chaque victoire faisait paraître plus odieuse une dictature, maintenant sans raison.

La Convention cependant restait soumise au Comité. Les ennemis de Robespierre virent alors où porter leur action. Il fallait disloquer le Comité même, y faire attaquer le « dictateur ». Les Comités désunis livreraient le tyran à l'Assemblée. Dès messidor, c'est au Pavillon de Flore que se prépare l'intrigue qui aboutira le 9 thermidor.

Car du pays terrorisé, de l'Assemblée asservie, il n'y a décidément plus rien à attendre.

SOURCES. OEuvres déjà citées d'Aulard (*Jacobins*, V), Fricasse, Malouet (II), Couthon, Baudot, Barras, Barère, Durand de Maillane, Frénilly, Louise Fusil (II), Miot, Beugnot (II). — Aulard. *Actes du Comité...* XIII-XV, 1900-3. Mrs Williams. *Lettres*, 1793-1794. (trad. Funck-Brentano. *Le règne de Robespierre*, 1910). Charlotte Robespierre. *Mémoires*, 1830. Bangofsky. *Souvenirs*, 1908. Philarète Chasle. *Mémoires*, 1867. Duchesse de Brissac. *Pages sombres*, 1903.

OUVRAGES déjà cités d'Aulard (*Le culte, etc.*), Gros, Lenôtre (*Tribunal*), Dunoyer, Esmein, Claretie (*Vesmoulins*), Stéphane Pol. (*Autour de Robespierre. De Robespierre à Fouché*), Tiersot, Montier, Turquan (*Mme Tallien*), Arnaud, Madelin (*Fouché. Le règne de la vertu*), Héricault, Hamel, Cabanès (*Névrose*), Dauban (*Prisons*), Goncourt, Pingaud, Gautherot. — A. Chuquet. *L'École de Mars*, 1899. Lévy-Schneider. *Les démêlés dans le Comité de Salut public* (*Rev. Fr.*, 1900). Du Bled. *La société dans les prisons*. (*Revue des Deux Mondes*, 1890). Frédéric Masson. *Joséphine de Beauharnais*, 1907. Bellanger. *La Société populaire de Provins*, 1908. Liéby. *Marie-Joseph Chénier et la fête de l'Être suprême* (*Rev. Fr.*, 1902). Frédéric Masson. *La religion de Robespierre* (*Jadis*, I). *Le déisme sous la Révolution* (*ibidem*). Etienne Lamy. *Introduction aux Mémoires d' Aimée de Coigny*, 1906. Lenôtre. *Héron* (*Vieux Papiers*, I). Hanriot (*ibidem*, III). Mathiez. *L'Affaire Catherine Theot* (*Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution*, 1907).

---

## CHAPITRE XXXIV

### THERMIDOR

Les divisions du Grand Comité. Les dernières charrettes. Les deux complots. La séance du 8 thermidor. La soirée du 8 aux Jacobins. La nuit du 8 au 9 au Pavillon de Flore. La séance du 9 ; la mêlée ; le poignard de Tallien ; la proscription des robespierristes. L'Hôtel de Ville contre la Convention. Les mésaventures d'Hanriot. Robespierre à l'Hôtel de Ville. La chute de « Catilina ». L'exécution de Robespierre. Le malentendu de thermidor.

Longtemps attaqué en bloc, le Comité avait fait bloc. Dès ventôse, quelques fêlures s'y étaient à peine dessinées, replâtrées après la mort de Danton. D'autres lézardes s'étaient montrées en prairial. Collot et Billaud — extrêmes terroristes et au fond hébertistes — répugnaient à frapper les commissaires qui avaient porté en province, avec la Terreur, les principes de Chaumette. Le 23 prairial, Billaud et Robespierre s'étaient pris violemment de querelle. Un autre soir, Collot, toujours brutal, avait fait mine de jeter Maximilien par la fenêtre. Saint-Just et Carnot étaient en mauvais termes. Dès floréal, le premier avait voulu faire expulser le second du Comité : « Tu en sortiras avant moi, Saint-Just », avait répondu Carnot : mais, depuis cette époque, celui-ci était sur ses gardes et Prieur suivait Carnot. Lindet ne pardonnait pas à Maximilien la mort de Danton. Barère, comme toujours, nageait entre deux eaux. Mais, rapportant à la Convention les bruits d'Europe, il montrait assez perfidement de quel prestige y était entouré le « dictateur » aux dépens de l'idée républicaine.

Le *Comité de Sûreté générale* était maintenant très nettement antirobespierriste. Sauf Le Bas fidèle et David qui n'était

jamais sûr, tous, sous l'influence du vieux Vadier, détestaient « le tyran ». Vouland et Amar disaient volontiers qu'il l'eût fallu saisir dans l'embrasement d'une fenêtre et « le pousser sur le pavé ». Ce Comité de police cherchait à la cuirasse de Maximilien un défaut. Une folle, nommée Catherine Théot, s'étant mise à prédire partout l'avènement du Fils de Dieu, Vadier enfla l'affaire dans son rapport à la Convention, insinua que ce Messie était — pour Catherine — le pontife du 20 prairial. Ce vieux pître du Midi qui, dit Philarète Chasle, ressemblait à Voltaire, faisait rire par des grimaces. Il fit rire aux dépens de Maximilien qui prit assez mal l'aventure et étouffa l'affaire — maladresse qui parut précisément donner corps aux allégations du Gascon.

En réalité, Robespierre s'énermait : il sentait grandir l'hostilité dans les Comités ; il rappella, le 10 messidor, Saint-Just, alors aux armées et, rassuré par la présence de ce « chevalier porte glaive », lui-même, boudant le Comité indocile, n'y parut plus. Le 13, Maximilien se plaignit amèrement des cabales du Comité au Club des Jacobins.

Il était issu du Club : il voulait s'y venir retremper et, d'abord, en faire expulser ses ennemis ; il en fit rayer Fouché « chef de la conspiration qu'on avait à déjouer » et quelques autres. Fouché n'en continua que plus activement sa souterraine campagne. Il mettait en circulation des listes de futurs proscrits et, allant visiter l'un puis l'autre. « *S'il ne périt, disait-il, c'est toi qui périras.* » Il nouait de ses doigts nerveux les fils où soudain Robespierre serait pris.

\*  
\* \*

Au début de thermidor, les fils étaient liés ; mais quel filet fragile ! le moindre accroc le pouvait rompre. Couthon s'y appliquait aux Jacobins où, le 5, il osa dénoncer Carnot. Barère défendit celui-ci. Cependant Fouché avait réconcilié Collot et Tallien brouillés ; la Montagne se mobilisait contre Robespierre, mais il fallait l'appui du Centre qui, estimant moins Collot, Tallien, Fouché et autres que Robespierre, hésitait à favoriser (Durand de Maillane nous livre ce sentiment) ces survivants de

l'Hébertisme aux dépens d'un homme qui ménageait la Plaine. Robespierre était venu rendre visite à Cambacérès et l'avait sollicité de se défier de Fouché ; mais Tallien et Legendre, à leur tour, avaient sondé ce « crapaud du Marais » et l'avaient ébranlé. Cependant Boissy d'Anglas affichait de l'estime pour Robespierre, que Durand de Maillane avait, par ailleurs, vivement félicité de son spiritualisme. Sans le Centre — c'était la masse — on ne pouvait rien : il ferait pencher la balance. Ce qui émouvait Durand, c'étaient « ces 60 ou 80 têtes par jour ». En vain Augustin Robespierre se déclarait-il au Club « un modéré » : le 7 thermidor, André Chénier était exécuté avec 36 personnes : le 8, 55 condamnés allaient l'être, dont 19 femmes. De tels gages de « modération » édifiaient mal Durand, Boissy et Cambacérès. Mais ils se réservaient encore.

De toute part, on intriguait ; de toute part, on jouait des têtes. Il se fallait presser, chacun méditant un coup. Si les ennemis du dictateur étaient résolus à frapper, lui l'était aussi. A étudier certains documents, on voit qu'il se préparait, pour le 10, une journée robespierriste. Hanriot, Fleuriot, Payan, Dumas en étaient les instigateurs. La fête des petits héros Bara et Viala, pour laquelle l'École de Mars était appelée dans Paris, servirait de prétexte à une réunion d'où « la foudre » jaillirait. Robespierre, qui s'était, depuis trois semaines, séquestré chez Duplay, consentit, poussé par Saint-Just, à préparer le terrain par un grand discours à la Convention, le 8 thermidor.

Fouché, cependant, redoublait d'activité, et Tallien était décidé à tout. Une légende, qu'admet un biographe sérieux des Tallien, veut que Theresia Cabarrus, qu'adorait l'ex-proconsul, lui eût rappelé, de sa prison, que « grâce à son insigne lâcheté », elle allait périr. Il se peut.

Le soleil se leva, le 8 (27 juillet), torride, sur un monde qui déjà bouillonnait.

\*  
\*  
\*

Ce fut au milieu d'une émotion intense que l'Assemblée vit Maximilien gravir lentement les degrés de la tribune. « C'était un grand procès qui commençait », écrit le conventionnel Crevelier.

Tout de suite, dit celui-ci, ce « Catilina » le prit de haut, sur « ce ton despotique qui commençait à lasser ».

Le discours, qui nous a été conservé, avait été poli avec soin dans la retraite. Il marquait décidément une volte-face de la politique robespierriste : des Comités, Maximilien en appelait à l'Assemblée « opprimée par eux ». Il n'était attaqué par eux que parce qu'il n'appartenait à aucune faction, mais à la Convention même. « Voilà au moins six semaines que l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal m'a forcé à abandonner absolument mes fonctions. Le patriotisme a-t-il été plus protégé ? les factions plus timides ? la patrie plus heureuse ? » Ce Comité en anarchie, il en faut secouer le joug. « Vous n'êtes pas faits pour être régis, mais pour régir les dépositaires de votre confiance. » Alors, se tournant vers le Centre et les bancs bien dégarnis de la Droite, il rappelle comment, contre les haines de la Montagne, il a préservé de la guillotine les soixante-quinze amis des Girondins. Lorsqu'il se croit assuré du Centre qui l'écoute en silence, il critique âprement le système financier (Cambon est touché), les « agents prévaricateurs » (ce sont les proconsuls), la conduite de la guerre (c'est Carnot) et, par une audace inouïe, la Terreur elle-même. « Disons qu'il existe une conspiration contre la liberté publique ; qu'elle doit sa force à une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la Convention..., que des membres du Comité entrent dans ce complot : que la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal ? *Punir les traîtres, renouveler les bureaux du Comité de Sûreté générale, épurer ce Comité et le subordonner au Comité de Salut public, épurer le Comité de Salut public lui-même ; constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention ; écraser ainsi toutes les factions du poids de l'autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté.* »

La Convention, qui avait écouté dans un silence de mort, restait stupide. Le discours était vague, mais attaquant Cambon et ses finances, Carnot et ses armées, Vadier et sa police, les deux Comités, les ex-commissaires, il effrayait et désorientait. C'était une crise énorme qui s'ouvrait : « un gouffre », dit un

témoin de la séance, Mrs Williams, où l'on ne savait « quelle partie de la ville serait engloutie où si la ville le serait tout entière ». La Révolution elle-même se voyait intenter un procès de tendance : « *Nous n'avons même pas le mérite d'avoir entrepris de grandes choses pour des motifs vertueux.* » Qu'était-ce à dire ? Tout était-il à refaire ? Était-ce un réquisitoire ou un testament ? Fallait-il laisser imprimer ce dangereux discours ? Couthon enleva cependant « l'impression ».

Mais les gens visés n'entendaient pas se laisser étrangler sans protester. Vadier voulant recommencer son histoire de la vieille Catherine, Cambon ne lui en laissa pas le temps : il s'élança à la tribune : « Avant d'être déshonoré, je parlerai à la France. » Et il parla àprement : « *Un seul homme paralyse la volonté de la Convention : cet homme, c'est Robespierre !* »

Ce fut le signal d'une ruée à la tribune. Voici Billaud : le discours de Robespierre, avant d'être imprimé, doit être renvoyé à l'examen du Comité. « Il faut arracher le masque. *J'aime mieux que mon cadavre serve de trône à un ambitieux que de devenir, par mon silence, complice de ses forfaits.* » Le ton montait. Panis déclara qu'une liste de proscrits était dressée ; il fallait qu'on la connût ; Robespierre protesta, refusa d'ailleurs de « blanchir tel ou tel ». Il ne comprenait pas quelle habileté il y eût eu à en nommer dix pour en rassurer trois cents. « Quand on se vante d'avoir le courage de la vertu, crieait Charlier, il faut avoir celui de la vérité. Nommez ceux que vous accusez ! — Oui, oui, nommez-les ! crieait-on. — Je persiste dans ce que j'ai dit », répondit-il.

Amar flétrit « l'amour-propre blessé qui venait troubler l'Assemblée » ; Fréron voulait qu'on retirât au Comité le droit de faire arrêter les députés. Chacun cherchait, qui une arme, qui simplement un bouclier. Barère fit mine de tout apaiser avec des patelinades, mais sur une nouvelle attaque de Bréard, le décret ordonnant l'impression fut rapporté.

La séance fut levée à 5 heures. Robespierre avait perdu la première manche.

Il crut gagner la seconde le soir même : il se rendrait aux Jacobins, s'y ferait acclamer et par là intimiderait, pour le lendemain, la Convention.

Il était très tranquille. S'étant allé promener aux Champs-Élysées (la journée avait été suffoquante et la nuit était belle), il dit à Éléonore Duplay qui l'accompagnait : « Beau temps pour demain » et il gagna le Club.

Ce fut un triomphe : il refit son discours et excité par l'enthousiasme général, attaqua Collot et Billaud présents. On cria : « A la guillotine ! » Les deux suspects s'en allèrent en hâte aux Tuileries où veillait le Comité. En cette chaude soirée de juillet, ils devaient sentir sur leur cou le froid du couperet.

Quant à Maximilien, il rentra si rassuré chez Duplay, qu'il l'étonna par son optimisme. Avant minuit, sa lumière était éteinte dans la célèbre chambre aux rideaux bleus.

\*  
\* \*

Prieur, Barère et Lindet nous ont décrit le spectacle qu'offrait, ce pendant, le Comité en mauvais arroi.

Il était réuni autour de la fameuse table verte, lorsqu'à 11 heures du soir, Collot rentra des Jacobins, très surexcité. Dans la salle voisine, par la porte ouverte, on apercevait Saint-Just écrivant fiévreusement. Collot, hors de lui, l'interpella : « Tu rédiges notre acte d'accusation ? » C'était vrai. Saint-Just paya d'audace : « Eh bien, oui, tu ne te trompes pas... » et, haïneusement à Carnot : « Tu n'y seras pas oublié non plus et tu t'y verras traité de main de maître. » Carnot haussa les épaules. Mais Billaud était survenu, tout fumant. Il accabla de sa colère le flegmatique jeune homme. Celui-ci estima qu'il avait trop parlé ; il pria qu'on le laissât achever : son discours était si peu ce qu'on croyait, qu'il le lirait au Comité, le lendemain matin, avant que de le prononcer en séance. Il écrivit toute la nuit, tandis que, revenus dans la salle verte, ils se perdaient en récriminations. A 5 heures du matin, il se levait, pliait ses notes et prenait froidement congé. Et lui aussi, plein de confiance, il s'alla rafraîchir le sang au Bois où, une demi-heure après, il galopait.

La journée s'annonçait orageuse ; la chaleur devait, à midi, atteindre 40° sous un ciel de plomb où grondait la foudre. Le Comité s'enfiévrant. Il attendait Saint-Just anxieusement. A



10 heures et demie, on reçut un billet de lui : « Vous avez flétri mon cœur ; je vais l'ouvrir à la Convention. » Tous s'y précipitèrent, au comble de l'émotion.

Ils trouvèrent les couloirs en ébullition. Toute la nuit on avait négocié de gauche à droite et au centre. On assiégeait les survivants de la Droite, on les menaçait, on les flattait. « Oh ! cette Droite, criait platement Bourdon, quels braves gens ! » Quand survinrent les membres du Comité, Tallien, Rovère se précipitèrent sur eux pour les encourager.

Il le fallait : au-dessus de l'Assemblée, « volcan dont l'intérieur bouillonnait », les tribunes, peuplées de robespierristes, faisaient rage. Elles avaient applaudi Maximilien, quand il était entré vêtu de l'habit bleu du 20 prairial, la tête toujours bien poudrée, semblant marcher à une apothéose. Saint-Just l'avait rejoint dans cet habit chamois, ce gilet blanc et cette culotte gris tendre qui, quarante-huit heures après, seront des loques ensanglantées au greffe du Tribunal.

Le jeune homme gagna la tribune. Collot présidait : ce complice au fauteuil, était l'atout le plus fort dans le jeu des ennemis de Robespierre ; par ailleurs, le décor ordinaire : l'ancienne salle du Théâtre avec son étroite tribune devant le large bureau ; des deux côtés du président les deux toiles, Marat et Lepelletier assassinés, et, au centre, l'arche où gisait la Constitution mort-née, les bancs de la Droite en partie dégarnis, la Montagne où se creusait le trou fait par l'exécution des Dantonistes et des Hébertistes, le « Ventre » seul, compact, muet, fermé, attendant l'événement. Robespierre s'était assis devant le Centre pour faire face à la tribune.

Saint-Just n'eut le temps que de dire deux phrases du réquisitoire, si laborieusement préparé la nuit précédente. Tallien l'interrompit brutalement. Escaladant la tribune, il en repousse l'autre : « *Je demande que le rideau soit déchiré !* — Il le faut, il le faut ! » crient cent voix. Le signal de l'assaut est ainsi donné : Billaud le mène, occupant la tribune avant même que Tallien en soit descendu. Il dénonce la séance des Jacobins où « *on a développé l'intention d'égorger la Convention* », dit apercevoir dans une tribune l'auteur de cette proposition, l'en fait expulser et par là intimide le public. « *La Convention périra si elle*

*est faible!* — Non, non! » crie la Montagne agitant ses chapeaux.

Le Bas veut parler : il ne le peut. Les ennemis de Robespierre ont juré d'étouffer la voix de ses amis. Le tumulte est extrême; Collot sonne sans se lasser; le Centre seul continue à rester immobile au milieu de cette tempête. Billaud ne cesse d'attaquer Robespierre : le président du Tribunal a proposé ouvertement aux Jacobins de chasser de la Convention tous les hommes qu'on veut sacrifier, « mais le peuple est là et les patriotes sauront mourir ».

Robespierre s'élançait à la tribune; une immense clameur le repousse à son banc du centre : « A bas le tyran! » et déjà, d'ailleurs, Tallien réoccupe la tribune. Celui-ci entend porter le dernier coup; Therezia dira un jour : « C'est un peu par cette petite main que la guillotine a été renversée » : Tallien, de fait, pense sans doute qu'elle est perdue et lui aussi d'ailleurs, si, avant dix minutes, Robespierre ne l'est pas. Il enfle la voix : « *J'ai vu hier la séance des Jacobins; j'ai frémé pour la patrie; j'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation.* » Et effectivement, il agite un poignard au milieu d'une immense émotion. On décrète l'arrestation des « généraux » Boulanger et Hanriot, du président Dumas. N'osant encore frapper Robespierre, on lui arrache d'abord ses armes, ses soldats et son juge. Lui, encore, veut parler : nouvelles huées. Là-haut, ce n'est plus Collot, l'ancien ami d'Hébert, c'est l'ami de Danton, Thuriot, qui, d'un geste inexorable, refuse la parole au malheureux. Et toujours cette cloche qui, fébrilement agitée, semble celle d'un navire en détresse.

Il faut qu'à tout prix, pour la fermer à Maximilien, quelqu'un occupe la tribune. Barère y monte, puis Vadier qui, insupportable avec son refrain, veut encore raconter son histoire de prophétesse jusqu'au moment où Tallien, qui entend que le drame ne tourne pas en comédie, coupe la parole à ce vieux radoteur, pour dénoncer encore Robespierre, sa lâcheté au 10 août, l'hypocrisie de son civisme et de sa vertu.

Pour la troisième fois, Robespierre s'était levé. La figure

congestionnée, il s'avança vers la tribune. Il parlait cependant, mais on ne le pouvait entendre, car Thuriot sonnait sans s'arrêter. C'était le glas du condamné. Un obscur député, Louchet, à la tribune, demandait l'*arrestation*. Le mot — enfin ! — était lancé, aux applaudissements de la Montagne. Le jeune Robespierre eut alors un beau geste : « Je suis aussi coupable que mon frère : je partage ses vertus. Je demande aussi le décret d'accusation contre moi. »

C'est alors que Maximilien, dans un suprême effort, se fit entendre. « *Pour la dernière fois, me donneras-tu la parole, président d'assassins!* » On trouvait le prétexte : le tyran insultait l'Assemblée : « Président, cria Charles Duval, est-ce que cet homme sera le maître de la Convention ? » — « Aux voix l'*arrestation* des deux frères ! » clamait-on.

Aux abois, Maximilien se tourna vers le Centre jusque-là « en observation », dit Barère : « *Hommes purs! hommes vertueux! c'est à vous que j'ai recours*; accordez-moi la parole que les assassins me refusent ! » Durand et ses amis comptaient sans doute du regard les mains levées, à gauche, contre l'homme; ils le virent perdu. Ils se levèrent contre lui. Durand s'attribue même ici de belles paroles indignées. Repoussé, l'homme errait du centre à la droite; il voulut parler, suffoqua de fureur : « Le sang de Danton t'étouffe ! » cria Garnier de Saintes. Il escaladait maintenant les bancs de la droite : « N'avance pas, cria Fréron, c'est là que s'asseyaient Condorcet et Vergniaud ! » Il trébuchait vraiment dans les cadavres. Il se laissa tomber épuisé, tandis que Billaud, de nouveau, l'accablait.

Alors l'exécution se précipita : on réclamait l'*arrestation* du « monstre ». Le Bas — qui fut toujours généreux et noble — demanda à être associé au sort de l'ami malheureux. Billaud désigna Couthon que Fréron, entendant venger Desmoulins, accabla ainsi que Saint-Just. « Couthon est un tigre altéré du sang de la représentation nationale (*Oui! oui!*)... *Il voulait se faire de nos cadavres autant de degrés pour monter au trône!* » Le cul-de-jatte, enfermé dans sa voiturette, eut un regard amer à ses jambes : « Oui, je voulais monter au trône ! » ricana-t-il. Mais Fréron concluait : *Je demande le*

*décret d'arrestation contre Saint-Just, Le Bas et Couthon.* »

Le décret fut voté. Un instant après, les gendarmes entraient et arrêtaient les cinq hommes.

Il était 5 heures et demi; la chaleur était inouïe. L'Assemblée, épuisée, suspendit la séance jusqu'à 7 heures, croyant avoir vaincu.

\*  
\* \*

Elle avait tort. A 7 heures, la partie se gâtait et presque se perdait : Robespierre, trônant à l'Hôtel de Ville, par un dernier retour de fortune, menaçait de proscription ses proscriptionnaires. Voici ce qui s'était passé.

Toute la journée, le maire et ses amis avaient attendu de bonnes nouvelles, persuadés que « la vertu » allait triompher. Averti qu'elle était vaincue, Fleuriot fit fermer les barrières et sonner le tocsin, appela le Conseil général de la Commune, et fit défense à tout geôlier de recevoir les « victimes ». Les Jacobins, prévenus par lui d'autre part, furent invités à envoyer à l'Hôtel de Ville de solides gaillards — « femmes comprises », — et s'y empressèrent. La foule, ce pendant, se portait place de Grève au son du tocsin.

Il fallait un chef de guerre; Hanriot était tout désigné; il savait comment on ramène une Assemblée à la raison. Malheureusement, il avait copieusement déjeuné faubourg Saint-Antoine et était ivre. Rentrant chez lui, il y trouva des gendarmes chargés de l'arrêter : incontinent, il donna l'ordre qu'on les tuât, puis se mit à hurler : « C'est aujourd'hui que doit se faire un second 31 mai et que 300 scélérats qui siègent à la Convention doivent être exterminés ! » Il sortit, monta à cheval, sans chapeau, sous le soleil cuisant, se lança au galop, vint échouer sur la place du Palais-Royal où il harangua les passants ahuris, fut précipité de son cheval par des gendarmes de la Convention et, bien garotté, séquestré au Comité. L'incident pouvait désorganiser la revanche robespierriste; par ailleurs, Payan était arrêté et Dumas cueilli, au Palais, sur son siège.

Mais, sur ces entrefaites, les geôliers ayant absolument refusé de recevoir les dangereux prisonniers que l'Assemblée

leur expédiait, le maire avait fait quérir les « martyrs » qu'il appelait à l'Hôtel de Ville

Maximilien refusa d'abord de s'y rendre : au fond, ce « dictateur » était une manière de légaliste assez timoré ; il se réfugia à la Mairie, quai des Orfèvres, préférant voir Fleuriot assumer seul, à l'Hôtel de Ville, les responsabilités. Celui-ci ne l'entendait pas ainsi. Il fit enlever de la Mairie Maximilien, qu'on força ainsi à passer le Rubicon ; un moment après, il pénétrait en triomphe dans les salons de l'Hôtel de Ville où le rejoignaient Saint-Just. Le Bas, Augustin et, tardivement, Couthou. On avait le gouvernement provisoire, mais il fallait l'imposer par des coups de canon à l'Assemblée.

Très hardiment, Coffinhal, vice-président du Tribunal, partit pour les Tuileries avec 200 canonniers, pénétra dans les locaux où Hanriot était captif et délivra le brave général qu'il sollicita très vivement de faire incontinent canonner les Tuileries. Mais les malheurs du général avaient, pour un instant, abattu sa fierté. Il refusa et gagna l'Hôtel de Ville. L'Assemblée était provisoirement sauvée.

\*  
\* \*

L'effroi y avait été inconcevable. Les Comités de Salut public et de Sûreté générale qui, pendant toute cette fin de journée, tinrent une fiévreuse séance (il faut en lire dans le *Recueil* des Actes le copieux compte rendu), avaient failli être enlevés et s'étaient réfugiés, blêmes de peur, dans le sein de la Convention. De l'aveu de tous, ils se crurent perdus. Cependant, on mit Hanriot hors la loi.

C'eût été peu : mais Hanriot, toujours titubant, s'était éloigné. L'Assemblée, délivrée, se ressaisit, mit hors la loi les « rebelles », les députés insurgés et leurs amis, et décida qu'on les irait arrêter à l'Hôtel de Ville.

Qui oserait y aller ? On n'avait sous la main aucun chef militaire. On se tourna vers Barras, qui avait porté l'épée et que Fréron recommandait : sous lui, une délégation irait signifier à l'Hôtel de Ville les décrets des Tuileries, Fréron, Rovère, Legendre, les deux Bourdon, Féraud. Ils partirent hardiment,

pendant qu'aux flambeaux, on proclamait, dans les quartiers de l'Ouest, la mise hors la loi des rebelles.

A la même heure et dans le même appareil, on lisait, dans les quartiers de l'Est, la mise hors la loi de quatorze députés; c'était la réponse de l'Hôtel de Ville.

\*  
\* \*

Hanriot y avait reparu, à 10 heures du soir. Mais il semblait vraiment atteint de délire incurable : car, s'étant remis à galoper dans la foule terrifiée, il criait : « Tue, tue, éventrez les gendarmes ! » La vue de ce chef, manifestement aliéné, diminua fort la confiance de la foule hésitante.

D'autre part, Robespierre entravait sa propre défense. Il n'osait prendre un parti. L'infirmité de ce cerveau est patente à cette heure — ou de ce cœur. Il n'était pas homme d'action ; rien d'un Danton, ni même d'un Barras. « Le rhéteur, ne pouvant plus discourir, écrit celui-ci, passait son temps à discuter sur des pointilleries de rédaction. » On voulait en effet rédiger un appel à l'insurrection : « Un appel aux armées ! avait dit Couthon. — *Au nom de qui ?* » objecta le légaliste.

Le maire se décida à faire le geste : c'est lui qui signa la mise hors la loi de quatorze députés, parmi lesquels Collot, Bourdon, Fréron, Tallien, Carnot, Fouché, « ennemis du peuple », « qui ont osé plus que Louis XVI, puisqu'ils ont mis en arrestation les meilleurs patriotes ».

Mais, ce pendant, les commissaires de la Convention couraient les sections et les ralliaient à sa cause. Celles-ci envoyèrent leurs bataillons aux Tuileries, tandis qu'une foule sans cadres grouillait seule autour de l'Hôtel de Ville. L'Assemblée avait maintenant une petite armée. Barras en prit le commandement et, par les quais, gagna la place de Grève.

L'anarchie continuait à régner à l'Hôtel de Ville et l'hésitation alentour. Vers minuit, la foule apprenant que les sectionnaires se portaient du côté de la Convention, en fut ébranlée. Soudain, la pluie, qui menaçait depuis midi, se mit à tomber à torrents. La foule en prit prétexte pour lâcher pied. A une

heure, la place était presque déserte, Hanriot n'y retrouva même plus ses canonniers.

Robespierre s'était enfin décidé à signer l'appel aux armes — trop tard. On possède le papier : au bas, on lit le début d'une signature, les deux premières lettres : *Ro...* On a dit longtemps que, repris de crainte ou de scrupule, l'homme avait rejeté la plume. Mais le papier éclaboussé de sang (rien n'est plus émouvant que ces taches brunes) révèle la scène. Les gendarmes de la Convention faisaient invasion : l'un d'eux — un nommé Méda s'est attribué l'exploit — tira : la balle vint frapper Maximilien, lui traversa la joue, lui fracassa la mâchoire. Il dût tomber la face sur le papier où, pour la première fois, ce cauteleux révolutionnaire osait signer un appel à l'émeute.

A la vue des gendarmes que suivaient les commissaires, ce fut une débandade. Le Bas se fit sauter la cervelle ; Augustin, essayant de s'évader par une corniche, tomba, fut ramassé brisé ; Saint-Just se laissa arrêter ; Coffinhal furieux avait lui-même saisi Hanriot par les épaules et avait précipité l'ivrogne dans une cour où, l'après-midi du lendemain seulement, on le retrouva sanglant. Quant à Couthon, on le découvrit sous une table ; cruellement, on jeta l'infirme dans l'escalier, il roula jusque dans un coin d'où on le débusqua, le lendemain aussi, faisant le mort. C'était bien toute une guenille humaine, éclaboussée de sang et de boue, qu'on jetterait le lendemain dans la charrette du bourreau.

Paris, dans la nuit rafraîchie, reprenait son calme ; beaucoup de quartiers avaient ignoré le drame ; l'Opéra avait joué *Armide* et l'Opéra-Comique *Paul et Virginie* ; seul le *Théâtre des Sans-Culottes* avait annoncé : *Relâche*.

Le fait allait prendre un sens symbolique.

\* \*

Robespierre fut porté à l'Assemblée : elle refusa de le revoir : « *La Convention, par un mouvement unanime, dit le compte rendu, refuse de le laisser pénétrer dans le sanctuaire des lois qu'il a longtemps souillé.* » On le jeta saignant sur la

table du Comité de Salut public; on glissa sous sa tête endolorie une caisse de pains de munitions. Cette salle verte, qui l'avait toujours vu si correct et si hautain, le revoyait affreux, sans souliers, sa chemise sanglante ouverte sur sa poitrine, son habit déchiré, ses bas blancs souillés tombant sur ses talons. Il saignait des joues : il prit sur la table, sans mot dire (il semblait halluciné), des carrés de papier et étancha le sang. Des misérables, ignoblement, l'outrageaient : « Sire, il me semble que Votre Majesté souffre. — Eh bien, tu as perdu la parole? Tu n'achèves pas ta motion? » Il ne répondait pas : sa bouche était d'ailleurs remplie des débris de sa mâchoire. On lui fit un pansement; puis tous furent quelques heures après, acheminés vers la Conciergerie.

Ils ne passèrent au Tribunal (ils étaient hors la loi) que pour se faire identifier, assez pour que Robespierre aperçût la place d'où Danton avait crié : « Robespierre ! Infâme ! Tu me suis ! » Fouquier était là, affreusement blême : le « justicier » se savait condamné. La veille, il avait refusé de suspendre les audiences et les exécutions : « Vas ton train ! » avait-il fait dire au bourreau, et 42 têtes, les dernières, étaient tombées — celles de toutes petites gens, boutiquiers presque tous, celle aussi d'une pauvre femme, une veuve. La foule, plus morne, avait regardé passer ces charrettes — à la fin, blasée.

\*  
\* \*

L'intérêt allait être fouetté le lendemain : pendant que, dans les prisons, on s'étonnait (Beugnot et d'autres nous ont décrit l'horrible anxiété qui y régnait) que l'appel ne fût pas fait, Fouquier envoyait ses amis à l'échafaud.

Vingt-deux « complices » montèrent, à 4 heures de l'après-midi, sur les quatre voitures. De la Conciergerie, elles prirent le chemin ordinaire, si lent, par la rue Saint-Honoré encombrée. On passa devant la maison Duplay, vers laquelle, trois mois avant, Desmoulins avait tendu, de sa charrette, une main vengeresse. C'était là qu'avait tenu la vie de Robespierre. On arrêta la voiture : un enfant alla quérir du sang chez un boucher, en aspergea la porte close, Robespierre couché, attaché



aux ridelles, avait ouvert les yeux ; il frissonna. La foule applaudit : elle était en joie. Le ciel était pur, après l'orage passé : il y avait de l'ivresse dans l'air. On sentait que l'ère des hécatombes allait se clore, un vent de jouissance folle passait déjà. Mais des femmes criaient des imprécations, des veuves, des mères en deuil.

A 7 heures, on arriva. Couthon livide fut porté comme un cadavre sur la plate-forme : son corps infirme se prêtait mal ; sous les rudes étreintes des valets de Samson, il geignait. Après lui, ce fut Augustin, lui aussi brisé. Saint-Just, seul, se tenait tout à fait droit, froid et élégant devant la mort. Hanriot, hideux, le front ouvert, l'œil droit pendant sur la joue, couvert encore de boue, semblait mal revenu de son ivresse : il était hébété.

Maximilien monta le vingtième (le maire Fleuriot devait être le dernier). « Le bourreau, écrit un témoin, après l'avoir attaché à la planche et avant de lui faire faire bascule, arracha brusquement l'appareil mis sur sa blessure. Il poussa un rugissement, semblable à celui d'un tigre mourant, qui se fit entendre aux extrémités de la place. » Pour étouffer la pitié, il se faut rappeler que, depuis la loi de prairial arrachée par cet homme à l'Assemblée, 1376 victimes, des vieillards, des femmes, des enfants parfois, avaient rougi d'un fleuve de sang le pavé de nos places.

On montra au peuple trois têtes, celles de Robespierre, de Dumas et de Hanriot, le « dictateur », son « juge » et son « soldat », comme pour dire : « C'est bien fini. »

Alors de cent mille poitrines humaines, un cri d'allégresse énorme partit. « On se jette dans les bras les uns des autres, écrit un journal. Enfin nous sommes libres... Le tyran n'est plus ! » et un autre : « Tous les vrais patriotes respirent un air plus libre ».

Pour un Billaud, un Collot, un Barère, la mort de Robespierre et de ses « complices » est un incident politique, comme celle d'Hébert ou de Danton — pas plus. Cet homme voulait leur mort : ils l'ont tué ; révolution de palais. Mais tel n'est pas le sentiment de la foule. Robespierre a incarné la Terreur pour les uns, pour les autres la Révolution même. Robespierre renversé et exécuté, c'est donc, à coup sûr, la fin de la Terreur

et peut-être celle de la Révolution. Cet incident devient un immense événement. Robespierre a fait voter la loi de prairial, donc la Terreur va cesser ; Robespierre a été la personnification du gouvernement de Salut public, donc le gouvernement de Salut public va être aboli ; Robespierre a voulu la continuation de la guerre, donc la guerre va prendre fin.

Et, soudain, la Révolution, brusquement arrêtée à un tournant imprévu, va virer sur elle-même. A l'étonnement de ceux-là mêmes qui ont fait le 9 thermidor, le 9 thermidor va apporter au pays la réaction, parce que le pays en veut tirer la liberté et la paix.

Une phase de l'histoire est révolue.

SOURCES. OEuvres déjà citées d'Aulard (*Actes*, XV), Barère (II), Barras, Grégoire, Carnot (*Mémoires*). Couthon, Beugnot, Vaublanc, Ph. Chasles, Durand de Maillane, Courtois. — Aulard. *Société des Jacobins*, VI, 1897. *Discours de Robespierre du 3 thermidor*. Imprimerie Nationale. An II (Bibliothèque Nationale. Lc. 38-4869). Aulard. *Paris sous la Réaction Thermidorienne* (Documents), I, 1898. Crevclier. *Lettre* (*Revue de Paris*, 1908). Sénart. *Révélations*. 1824. Duval. *Souvenirs thermidoriens*, 1860. Prieur de la Marne (dans *Mémoires de Carnot*, I). Ch. de Constant. *Lettre du 4 juin 1796* (sur Mme Tallien) (*Nouv. Rev. Retr.*, I et II). Miot de Melito. *Mémoires*, 1856.

OUVRAGES déjà cités de Héricault, Gros, Stéphane Pol, Louis Madelin, Mathiez (*Catherine Théot*). Arnaud, Lenôtre (*Hanriot*, *Héron*), Hamel (*Robespierre*), Montier, Lévy-Schneider (*Jeanbon* et *Les démêlés dans le Comité*, etc.), Chiquet (*Ecole de Mars*), Bliard, Turquan (*Mme Tallien*) — Savine. *Le 9 Thermidor*, 1909. Vialles. *Cambacérés*, 1908. Nauroy. *Révolutionnaires*, 1891. Aulard. *Robespierre et Meda* (*Études*, I).

---

## CHAPITRE XXXV

### LA CHUTE DES JACOBINS

(Juillet-septembre 1794).

Le Centre s'empare du mouvement. Tallien contre les terroristes. La réaction post-thermidorienne : la Jeunesse dorée et le *Réveil du Peuple* ; Fréron et Theresia Tallien. Theresia ferme elle même le club des Jacobins. Fera-t-on « rebrousser chemin à la Révolution » ?

Le 10 thermidor, au matin, la Convention, sortant des Tuileries, fut accueillie par des acclamations qui l'étonnèrent ; mais lorsque Tallien, Barras et Fréron parurent, ce fut du délire : on leur apporta des fleurs, des jeunes gens baisèrent les basques de leur habit. Stupéfaits, ces bourreaux de la veille, fort disposés à continuer à l'être le lendemain, apprirent qu'ils venaient de mettre fin à la Terreur.

Ce n'était pas leur pensée, lorsqu'ils frappaient leur ennemi : mais, acclamés, ils se laissèrent emporter par le reflux de l'opinion. D'ailleurs, à la Convention même, ils s'étaient livrés, le 9 thermidor, à un groupe dix fois plus considérable — numériquement — que la Montagne : le Ventre, qui s'étant jusque-là contenté de « vivre », allait soudain agir et vouloir gouverner. « Les centres, écrit Choudieu, accueillirent Fréron et ses anciens complices comme des libérateurs ». Mais ces libérateurs ne tarderont pas à être relégués : « La Montagne, écrit « un centre », devint à son tour servante, après avoir été trop longtemps maîtresse. » C'était le Centre qui, à l'heure voulue, avait soudain fait le geste décisif : c'était lui qui avait jeté bas le tyran. Ces peureux d'hier en concevaient de l'orgueil : « Je suis donc un foudre de guerre ! »

L'opinion soulevait, aussi bien, ce Centre « réacteur ».

Dès le 10, une joie folle avait mis debout les prisonniers,

résignés la veille à la mort : l'appel quotidien avait cessé ; il ne sera plus repris. Le Tribunal épuré n'était plus occupé qu'à juger des terroristes et ceux même qui siégeaient hier dans la *salle de la Liberté*, à commencer par Dumas et Fouquier. Et, pendant qu'en 16 charrettes, 72 membres de la Commune, puis des juges et jurés du Tribunal, enfin Fouquier — en attendant Le Bon et Carrier — s'acheminaient à l'échafaud, des détenus étaient, tous les jours, libérés un à un, puis par petits paquets.

Par ailleurs, cent mille suspects sortent de leurs cachettes. Ils le peuvent : les *Comités révolutionnaires* sont fort occupés à sauver leurs propres têtes. Thibaudeau a dit la joie d'abord hésitante, puis franche, puis délirante, qui s'empare des pros-crits échappés à la mort : « On semblait sortir du tombeau et renaître à la vie. »

La vie, les revenants ne demandent d'abord que cela, la trouvant bonne, follement reconnaissants d'ailleurs à qui la leur a rendue — même à un Tallien, même à un Fréron. Et ceux-ci qui redoutaient des vengeances, s'accommodent soudain fort de cette magnanimité. « Ils se félicitent, écrit finement M. Thureau-Dangin... d'être, lors du partage qui se fait au sein de la Convention, du côté des juges quand on eût pu avoir tant de raisons de les confondre avec les accusés. » Ils réclament « l'oubli ». « Un peuple qui a fait une révolution ne doit jamais regarder en arrière », dit Legendre. Abasourdis d'abord, ils ont appris de la Nation le sens de leur victoire ; elle les a obligés à saluer dans leur révolution de sérail la victoire de l'humanité. Ils y voient une occasion d'obtenir eux-mêmes « l'aman » ; car, semblant dispenser la clémence, ils espèrent en imposer et jouer la justice immanente.

\* \* \*

Certains Montagnards, moins souples ou plus convaincus, ne se résignaient pas si facilement à cette espèce de mystification. Éliminés des Comités dès le début de fructidor, ils essayaient de résister à l'énorme reflux qui allait les rouler et peut-être les broyer.

Tallien menait maintenant campagne contre ces Montagnards attardés. Ce misérable personnage était fort pressé de faire désigner, puisqu'il en fallait encore, des boucs émissaires, pour ne point en être.

Il en fallait. Après une heure de joie sans haine, la foule se retournait contre « les buveurs de sang ». Je viens de lire les rapports de police publiés par M. Aulard : le mouvement s'y révèle spontané et unanime. La réaction populaire aiguillonnait vraiment la Convention.

On a déjà décrit ce singulier Paris post-thermidorien, ivre de plaisir et de vengeance. Après s'être congratulé d'avoir échappé à la mort, chacun avait compté ses cadavres. On ne s'était d'ailleurs pas attardé à les pleurer (je dirai comment l'on s'amusa sur ces tombes), mais il paraissait expédient de les venger.

Chaque jour arrivaient de province de terribles témoins : chaque jour se grossissaient les dossiers devant lesquels un Le Bon lui-même restera stupéfait. Or la première page de ces dossiers, c'était sans exception une lettre du Comité de Salut public, stimulant le proconsul terroriste : on y trouvait les signatures de Robespierre, Couthon, Saint-Just, mais celles aussi de Collot, Billaud et Barère. A Paris même, chaque quartier faisait rétrospectivement sa chronique et demandait des comptes. Longtemps on a cru que les « aristocrates » seuls avaient, en 1793 et 1794, passé devant Fouquier et donné de l'ouvrage à Samson, et l'on s'expliquait dès lors mal que la réaction thermidorienne eût trouvé ses soldats dans le monde de la boutique et de l'atelier : mais de très petits commerçants, des artisans, des domestiques avaient fourni à ce Fouquier, à ce Samson les deux tiers de leurs « clients ». Les pères, frères, fils de ces humbles victimes demandèrent — plus haut que les « ci-devants » eux-mêmes — la tête des hauts bourreaux. D'où la réaction thermidorienne parisienne, toute populaire ; elle emportait les Jacobins, les balayait. Par une renverse qui stupéfia ceux-ci, Paris qu'ils croyaient avec eux, passait dans le camp de la plus violente contre-révolution.

\*  
\* \*

Paris n'eût pas été Paris si le mouvement ne fût point parti

des théâtres. Dès thermidor, des pièces anti-jacobines avaient été jouées et applaudies, à commencer par cette *Journée du 9 thermidor* qui permit de huer, tous les deux ou trois soirs, Robespierre aux *Variétés*. Un peu plus tard, *l'Intérieur des Comités révolutionnaires* livra aux lazzi et insultes du public les « complices », grands et petits. Les pièces antiques mêmes furent tournées contre les tyrans abattus : le *Timoléon* de Chénier, par exemple, dont un rapport du 25 fructidor dit l'étonnant succès. Des tragédies aux vaudevilles, toute allusion fut couverte d'applaudissements.

Exterminez, grand Dieu, de la terre où nous sommes,  
Quiconque, avec plaisir, répand le sang des hommes :

et voilà *Mahomet* populaire, redemandé, acclamé au *Théâtre de la République*.

Les jeunes gens sont lâchés, et la mode s'en mêle. Cette *Jeunesse dorée*, sortant, toute vibrante, du spectacle, déchaîne dans la rue de petites émeutes contre les « buveurs de sang » ; c'est un état-major, bientôt une armée ; elle a son uniforme, l'habit carré des muscadins où bientôt s'appliquera le collet vert des Chouans de Bretagne ; le reste du costume est connu : oreilles de chiens, cadenettes, cravate à écrouelles, gilet court, pantalon collant, bottes basses, bizarre accoutrement pour ces « soldats ». Ces soldats sont, quoi qu'il en soit, bientôt les maîtres du pavé : « dictature, écrit l'un d'eux, que personne ne contestait parce qu'elle répondait aux vœux de chacun ». À toute armée il faut un chant de guerre : le chant de celle-là, c'est le *Réveil du Peuple*, paroles de Sourguière, musique de Gaveaux :

« Le jour tardif de la vengeance  
Fait enfin pâlir vos bourreaux ! »

Le *Réveil* va bientôt se chanter partout, des théâtres, où on l'entonne au début et à la fin de chaque pièce, aux tribunes de la Convention même — où il assombrît plus d'un front.

Les journalistes excitaient les jeunes gens à oser : « La Liberté de la presse ou la mort ! », vient de s'écrier Tallien, le 2 fructidor. Proscrite, elle aussi, sous « le tyran », la Presse se vengeait. Elle

se multipliait, en immense majorité thermidorienne, et, à côté des journaux, une pluie de brochures, mordant toutes sur la *Queue de Robespierre*. Les Goncourt et d'autres en ont donné la formidable nomenclature : notre Bibliothèque en possède un fond qui n'est pas longtemps amusant à feuilleter, tant ces pamphlets se répètent.

On passe des paroles aux gestes : voici les bonnets rouges qui, hier, s'imposaient despotiquement, aujourd'hui proscrits : la jeunesse dorée, à coups de bâton, les fait rentrer dans les garde-robes. Dès fructidor, le *Journal des hommes libres*, un des rares journaux jacobins, s'écrie : « Entendez les plaintes des patriotes opprimés par l'aristocratie qu'on lâche si imprudemment ! »

Le malheur, pour ces Jacobins, est que l'aristocratie, précisément, n'a rien à voir à l'affaire. Ces jeunes bourgeois ont deux chefs ou plutôt un chef et une idole — et rien n'est plus paradoxal, car ils s'appellent Fréron et Tallien.

Élégant, sceptique, corrompu, Stanislas Fréron s'est jeté dans la réaction. C'est lui qui a lancé le terrible mot : *la Queue de Robespierre*, et personne ne lui porte, à cette queue, de plus rudes coups. Il est d'ailleurs excellent journaliste, à la fois fin et outrancier ; l'*Orateur du peuple* est le grand favori : « Avez-vous lu Fréron ? » se dit-on tous les matins. C'est que, chaque matin, il emporte un morceau, tantôt de Collot et tantôt de Billaud. Et puis, parfois, il lâche la plume pour le gourdin et conduit à la « chasse aux jacobins » ses lecteurs, devenus ses soldats. Celui qui, de Toulon à Marseille, a manié « la massue cordelière », c'est maintenant le premier gourdin muscadin de la capitale.

Tallien plane plus haut : il est au fond trop médiocre pour trousser un article et trop lâche pour prendre un bâton. Mais ce pleutre a été porté par les événements — et par une femme : ce vil politicien, prêt à toutes les palinodies, est dans la main de Therezia Cabarrus. Cette créature de grâce et de beauté, elle est déjà, dans la coulisse, la reine de Paris, où, un jour, nous la verrons régner. Bien assise maintenant dans une position régulière, l'ex-marquise de Fontenoy, la future princesse de Chimay, jouit grandement, pour le moment, d'être « la citoyenne Tallien ». Auréolée par sa captivité, elle est d'une

bonté facile, celle qui ne comporte aucun sacrifice. Elle est belle surtout et, dit-on, séduisante au delà de toute expression. Il semble qu'après le règne de Robespierre, cet ennemi des femmes, après la dictature de la terreur et de la vertu, il fallût qu'une femme charmante, facile et souriante incarnât le nouveau régime. Tallien en est fier — encore qu'elle soit, dit-on, à tout le monde. Grossièrement interpellé en nivôse par un terroriste sur « la Cabarrus », il en fait l'éloge à la tribune : « Je déclare au milieu de nos collègues, au milieu du peuple, que cette femme est mon épouse. » Et de longs applaudissements vont caresser, dans sa tribune, Therezia, « *Notre-Dame de Thermidor* », « *Notre-Dame de Bon-Secours* » !

Cette singulière Madone régnait : elle poussait Tallien contre les Collot et les Billaud, car Notre-Dame de Bon-Secours, c'était, a écrit M. Claretie, « une Hérodiade de la clémence ». Elle lançait Fréron, lançait Legendre. Collot ne s'y trompait pas : « Des scélérats ont promis nos têtes à leurs concubines... *Nous mourrons parce que de nouvelles Fulvies, liées à de nouveaux Antoines, tiennent leurs poinçons tout prêts pour percer nos langues.* » De fait, elle dirigeait bien — s'il faut en croire Lacroix — la campagne de presse antijacobine, payant un bon article d'un baiser. C'est elle qui acheva de disloquer l'ancienne Montagne, jeta Collot au bain et entraîna Tallien le « massacreur de septembre » jusque sur les bancs de la droite.

\*  
\* \*

La campagne s'accroissait. On avait, le 7 fructidor, aboli les Comités révolutionnaires ; et si l'on n'osait frapper le Club, on l'atteignit cruellement en le détachant de ses filiales : le 26 vendémiaire an IV, interdiction aux Sociétés populaires de se confédérer. On coupait à la pieuvre ses tentacules.

La Société se sentit mortellement frappée. Depuis quelques semaines, elle s'exaspérait ; les rapports se font l'écho de propos violents : Billaud, le 13 brumaire, attaqua violemment, à la tribune du Club, la politique réactrice : « *Le lion n'est pas mort quand il sommeille et, à son réveil, il extermini-*



*nera ses ennemis.* » Pauvre lion ! La jeunesse dorée l'allait bafouer avant de l'abattre. Elle se jeta sur le Club que défendirent principalement les tricoteuses, fit capituler « la jacobinère », força ses hommes à défilier sous les crachats, fessa les femmes : c'étaient ces fiers jacobins qui, trois mois auparavant, faisaient trembler la France. Les Comités de la Convention, que le Centre maintenant investissait, voyant par là que « le lion » n'avait plus ni griffes ni dents, se décidèrent à le frapper. On décréta la fermeture. Fréron entendit ne laisser à personne le soin d'y procéder. Il s'en alla, avec Merlin de Thionville, fermer la porte et rapporta les clefs à la Convention. Mme Tallien racontera, dans une lettre postérieure, qu'elle avait accompagné les exécuteurs : la présence de cette femme légère qui riait, c'était le comble de la déchéance dans la mort ; on bafouait le cadavre. Au fond, « le lion » n'avait jamais été fort que de la lâcheté de ses victimes.

Dès lors, la partie était gagnée pour les thermidoriens : « l'Infernale Société » ne comptait plus, écrivait-on, peu après, que cinquante députés à elle, « minorité condamnée à l'humiliation et au silence qu'elle imposa jadis, le fer à la main, à ses adversaires ». On rappela ce qui restait de l'ancienne Droite : d'abord les *Soixante-Treize*, puis les seize Girondins survivants : on revit Louvet et Isnard fort aigris contre la Révolution. On pouvait maintenant « *faire rebrousser chemin à la Convention* ». On y arrivait. Le 5 nivôse, malgré le mécontentement des faubourgs dont je vais dire les causes, la loi du *maximum* était supprimée ; on offrait à la Vendée, à moitié écrasée, une habile amnistie, et sans prendre aucune décision, l'Assemblée souffrait la rentrée de prêtres réfractaires et d'émigrés, qui se montraient « presque dans ses tribunes ». Enfin, la séparation de l'Église et de l'État qui, en établissant la liberté des cultes, paraissait les favoriser tous, provoquait soudain une résurrection catholique qui dépassait toute prévision.

En vain, pour donner le change, les thermidoriens de la Convention faisaient solennellement célébrer l'anniversaire du 21 janvier (ce qui, disait un député, fermerait la bouche aux amis de Billaud criant à la contre-révolution). Le peuple lui-

même réprova cette décision, estimant, dit la police, « qu'on ferait mieux de lui procurer de la farine que de décider des fêtes ».

C'est qu'en effet, en cette fin d'hiver de 1795 (an III de la République), le peuple français traversait une crise qui, bien plus que politique, était économique, sociale, disons morale. Pour l'intelligence de ce qui suivra, il convient de nous y arrêter. Le régime tout artificiel de l'an II s'écroulant, on découvre derrière cette façade éventrée, un pays semé de ruines où une société déséquilibrée, dans une nation désorientée, se débat au milieu de la plus prodigieuse anarchie qui se fût rencontrée.

SOURCES. Œuvres déjà citées d'Aulard (*Jacobins*, IV et *Paris sous la réaction*, I), Duval, Choudieu, Levasseur de la Sarthe, Barras, Lacretelle, Frénilly, Thibaudeau, Durand de Maillane, Mallet du Pan, Miot, Sou-brany. Larevellière, Marmont, Mme de Chastenay. — Aulard. *Actes du Comité*. XV-XVII. 1903-1906. *Réponse de Barère, Billaud, etc.* (*Rev. Fr.*, 1898). D'Andigné, *Souvenirs*, I, 1900. Hyde de Neuville. *Souvenirs*, 1900. Ræderer. *Œuvres*, VII.

OUVRAGES déjà cités de Pingaud, Chuquet (*Ecole de Mars*), Arnaud, Vialles, Claretie (*Derniers montagnards*), Turquan, Lallé, Lenôtre (*Tribunal*). — Thu-reau-Dangin. *Royalistes et Républicains. La question de la Monarchie ou de la République du 9 thermidor au 18 brumaire, 1888*. Welschinger. *Le Théâtre de la Révolution, 1897*.

---

## CHAPITRE XXXVI

### LA FRANCE DE L'AN III

Une « malade ». La famine et les faubourgs. La misère et les « nouveaux riches » : les « ventre creux » et les « ventres pourris ». Les paysans délivrés et nantis aspirent à la stabilité; la vente des biens nationaux. « Craintes et espérances ». L'attitude intransigeante du Prétendant éloigne les bonnes volontés. Les « Jacobins nantis ». Ils veulent s'imposer. La guerre nécessaire : il faut « occuper les généraux » ; le dogme des frontières naturelles. L'avènement d'un homme se prépare.

La France est malade : la fièvre de 1789, l'effort surhumain de 1792, la saignée de 1793 et 1794, la constante famine l'ont jetée dans une sorte d'anémie, compliquée de névropathie. Mallet du Pan et La Revellière-Lépeaux, un royaliste et un républicain, se rencontrent dans la même image : « La nation, dit l'un, paraît épuisée comme une frénétique revenue à la raison l'est par les saignées, les bains et la diète. » Et l'autre : « A la fièvre chaude succéda une entière prostration de forces. » Secouée parfois de spasmes, la France git sans forces. Pour se guérir, elle aspire au repos. Elle ne le trouverait ni dans une nouvelle révolution ni dans une contre-révolution : elle écarte donc, mais d'un geste las, l'une et l'autre. C'est que, *n'ayant plus de passions ou presque, elle a des intérêts* : elle est attachée à des conquêtes faites au prix de tant de maux : malade oui, anémique oui, mais couchée sur un trésor qu'elle ne veut pas livrer.

..

Des intérêts : ce sont les intérêts qu'il faut étudier. Ils vont tout expliquer, de germinal an III à brumaire an VIII : intérêt

de l'artisan à voir renaître le travail, de l'homme du peuple à voir baisser le prix du pain, de l'enrichi à garder son gain, du paysan à conserver sa terre, du politique parvenu à se maintenir en place, du soldat à défendre sa conquête. Autant de mots qu'il faut justifier.

La misère est grande. L'or est parti. Il est remplacé par un amas de papier : les *assignats*. Nous en avons dit l'origine : j'aimerais à en retracer ici l'histoire, mais elle nous mènerait hors de notre cadre. On a abusé : l'assignat, déjà compromis par une origine un peu trouble, confiscation de biens à laquelle ne se résignent pas les anciens propriétaires, a été, par surcroît, encore compromis par l'abus inouï qui en a été fait. On a trop tiré sur la *planche aux assignats* : l'agio s'en étant mêlé, puis la contrefaçon, l'assignat est tombé de plus en plus bas dans la confiance publique. Voici qu'à l'époque où nous sommes parvenus — janvier 1795, nivôse an III — le *louis d'or* vaut 130 livres en assignats : il vaudra 227 livres en mars, 750 en juin, 1 200 en septembre et lorsque la Convention s'en ira, 2500. Ce sont cependant chiffres fort raisonnables à côté de ceux que nous enregistrons sous le Directoire. Traitements et rentes se payant en assignats, on voit les conséquences de l'événement pour les fonctionnaires et les petits rentiers, les marchands par ailleurs n'acceptant les assignats qu'à leur cours du jour.

Par surcroît, la vie serait, en tout état de cause, hors de prix. La guerre avec l'Angleterre, qui nous bloque, s'ajoutant à un *état de famine* qui, dès 1789, n'a cessé de s'aggraver, a mis les denrées à des prix singuliers. Le *maximum* est aboli le 4 nivôse ; il ne remédiait d'ailleurs à rien ; le paysan n'envoyait plus de blé. « Lyon a été sans pain cinq jours entiers », écrit-on en janvier 1795.

A Paris, queues énormes devant les boulangers et par un froid insolite ; il faudrait citer tous les rapports de police de frimaire, nivôse, pluviôse. Et tout le monde a faim. On paye un boisseau de farine 225 livres, un boisseau de haricots 120 livres, une voie de bois 500 livres, un boisseau de charbon 10 livres, line livre de cassonnade 41 livres, un quartron d'œufs 25 livres, et l'on touche au temps où la livre de pain se vendra 45, la livre de lard 560, et un gigot 1248 livres.

A l'heure où le bourgeois modeste paie 10 livres une tasse de café, on pense si le petit peuple a faim. Aux sentinelles qui crient : « Qui vive ! » on répond : « *Ventre creux* » ! Nous verrons ces « ventres creux » se ruer de désespoir sur la Convention : désespoir d'entrailles. C'est qu'en outre l'ouvrier n'a pas de travail ; les ateliers sont fermés. Cet ouvrier est certainement la principale victime de la Révolution. Nous allons voir ce qu'y ont gagné bourgeois et paysans : l'ouvrier y a perdu son travail et s'est vu refuser tous les droits, droits de coalition, de grève et de vote. Les artisans ont donc un intérêt, tout négatif : il faut que, grâce à un régime stable, les ateliers se rouvrent et que les prix baissent ou que, grâce à un régime démocratique, on leur accorde au moins le droit de participer à la loi. La Convention ne leur donne ni la sécurité du travail ni le pouvoir politique. « Si les riches mangeaient comme nous, grondent-ils, il y a longtemps que la Convention n'existerait plus. » L'homme qui vengera le peuple des assemblées — ces « ventres pourris » — qui ont leurré l'ouvrier, l'homme surtout qui lui rendra du travail et la vie bon marché sera le bienvenu et promptement le bien-aimé.

\*  
\* \*

Il y avait des riches, mais c'étaient de mauvais riches, les « nouveaux riches ».

La Révolution, dans laquelle nous avons vu trop longtemps un déplacement de pouvoir, a été surtout un formidable transfert de fortunes, transfert de propriétés au profit des « acheteurs » et de capitaux au profit des « spéculateurs ».

L'Ancien Régime s'est « liquidé » en cinq ans. Les liquidateurs sortent rarement, les mains nettes, d'une opération qui déplace des milliards. Si le gouvernement est désargenté, au point que, certains jours, il n'a pas 100 000 livres en caisse, et si le peuple meurt de faim, il faut bien qu'en cours de route, l'argent ait été détourné qui, logiquement, devait aller des anciens possédants au gouvernement et au peuple. Le spéculateur a fondu sur la France. Une bande noire énorme a — des sacristies aux palais — réalisé la Révolution au dedans, bande

qui, avec la marche de nos armes, s'apprête à la *réaliser* au dehors.

En 1793, la *réalisation au dedans* est opérée. L'aristocratie abattue, *une ploutocratie naît*. C'est dans la logique des choses : mais parce que jamais bouleversement pareil ne s'est vu et surtout si rapide, ni en Grèce, ni à Rome, jamais substitution ne fut si prompte ni si brutale. Guglielmo Ferrero vient de nous raconter la fin d'une aristocratie, le patriciat de Rome, mais les Chevaliers « ventres dorés » avaient mis un siècle à supplanter les Patriciens de la vieille Rome.

La France est un champ de bataille : ce champ de bataille a eu ses *détrousseurs* de cadavre.

Toute *richesse* hâtivement gagnée et mal acquise se dépense mal et hâtivement. Le luxe, dès 1793, est insensé. Je reviendrai — en étudiant le « monde » du Directoire — dans ces sociétés où s'ébat le nouveau riche. Dès l'an III, la fête commence.

Fête inouïe et générale ! Tandis que les théâtres, au dire de la police, deviennent, grâce à de discrets salons, de « véritables *cloaques* de débauche et de vice », on va voir s'ouvrir 644 bals publics. Une fièvre de joie secoue la nouvelle société. C'est la réaction de la vie contre la mort ; les nouveaux riches la dirigent ; des aristocrates ruinés vont où est l'argent et se mêlent aux parvenus de l'or : Mme Angot reçoit la ci-devant duchesse. Mme Tallien conduit, de sa « *chaumière* de Chaillot », le grand bal — « bal sur des tombes », a écrit un des danseurs.

On a tout dit de ce royaume de Theresia. Les milliers de documents qu'a groupés M. Aulard dans son recueil du *Paris thermidorien*, viennent, quoi qu'il en dise lui-même ailleurs, renforcer le tableau qu'on en avait déjà tracé. Une sorte de sadisme raffine le plaisir ; le *bal des Victimes* dont l'une des figures favorites est de simuler une guillotnade, suffirait à nous édifier à ce sujet. On danse partout, des Carmes, où le sang de 116 prêtres éclabousse encore les murs, au cimetière de Saint-Sulpice, à la porte duquel on lit : *Bal des Zéphirs*.

On joue. Schmidt a traité du jeu en 1793 et donné de curieux détails ; tous jouent, pris de folie ; au Palais-Royal, dans cent tripots, l'or roule. On mange aussi et beaucoup et avec gour-

mandise : « les garçons restaurateurs de la Maison Égalité (Palais-Royal) disent que jamais il ne s'était fait autant de dépense. » Le rapport est du 14 pluviôse an III. Nous sommes à cinq mois encore du Directoire, sous lequel, nous le verrons, fêtes, jeux, ripailles prendront une allure de démente.

Le peuple mourant de faim, le riche étale son luxe. C'est le 15 janvier 1795 qu'on écrit « L'effronterie du luxe, surtout celui de la parure, surpasse à Paris tout ce que le temps de la Monarchie offrait en ce genre de plus immoral. Dernièrement la femme d'un député nommé Tallien a payé 12000 livres une robe à la grecque. » C'est évidemment beaucoup pour la toilette de cette déesse — si peu vêtue ! Fréron n'a jamais cessé de se bien habiller : dès le lendemain de thermidor, il a réclamé la mise en liberté du citoyen Vilkers qui, dit-il gravement, « lui a toujours fourni des bretelles très élégantes. » Paris mène le branle, mais Lyon « dont le pavé est teint, écrit-on, du sang de 7000 citoyens, a deux spectacles et des bals publics toujours pleins. »

Que cette bizarre société estime que tout va pour le mieux, rien de plus compréhensible : que Mme Tallien écrive, en fructidor an II : « *Paris est heureuse* », rien de plus naturel. Et cependant cette société n'est pas assez folle pour ne pas entendre les grondements du Paris populaire conspuant les « *ventres pourris* ». On redoute les revendications populaires. Cependant on ne peut désirer une contre-révolution : car peut-être faudrait-il rendre gorge. Si un instant on est royaliste, c'est sous bénéfice d'inventaire — ou plutôt de non-inventaire. Louis XVIII se refusant à passer l'éponge, la ploutocratie, qui ne se fie guère par ailleurs au gouvernement républicain pour la protéger utilement, ira tout naturellement à la solution césarienne.

\* \*

Les paysans sont, chose étrange, exactement dans le même état d'esprit.

« Le paysan seul est content.... Lui seul gagne : il a acheté presque tous les prés, les champs, les vignes appartenant aux biens d'émigrés... » La lettre du jeune Mallet, qui parcourt la France,

est de 1796. Mais la situation est la même dès 1793. Thibaudau l'a constaté à cette époque : « L'agriculture prospérait. C'était le résultat de la suppression des droits féodaux et de la vente des biens nationaux. »

Le moment est venu de dire en quelques lignes quel avait été le résultat de cette opération qui avait fait d'une révolution politique une énorme révolution sociale<sup>1</sup>.

Les biens nationaux des deux origines (biens du clergé définitivement aliénés le 17 mars 1790, biens des émigrés mis en vente par décret du 30 août 1792) s'élevaient, en somme, à 6 milliards à peu près. En 1793, ils étaient en immense majorité vendus. Certes, nombre d'entre eux avaient été acquis par des propriétaires de 1789, enchantés de s'arrondir à bon compte — à très bon compte, puisque, grâce à la dépréciation, on finit par payer 5 652 francs tel bien acheté 152 625 francs et valant peut-être le double. Certes encore, beaucoup d'acheteurs furent des bourgeois et parfois même des nobles. Mais — ce que toute une école avait cru devoir nier, à l'opposé de celle qui exagérait l'événement — *nombre de très petits paysans, d'ouvriers, de marchands modestes et de demi-bourgeois non propriétaires avaient, de ce fait, pu accéder à la propriété*. Lors des premières ventes (1791-1793), les gros acheteurs l'avaient emporté (M. Marion l'a démontré avec les Archives de la Gironde et du Cher), sans exclure d'ailleurs la petite classe ; mais lors des

<sup>1</sup> Il va sans dire que je ne peux qu'effleurer la question. Elle est délicate et complexe et, quoiqu'éclairée d'une façon bien intéressante par de récents travaux, plus particulièrement par la belle étude de M. Marion, elle ne peut être, sans danger, effleurée. Il faudrait, pour se prononcer d'une façon catégorique, attendre que cinquante études se soient produites qui permettraient de connaître précisément pour tous les départements les conditions où s'est effectuée la vente. Néanmoins, grâce au concours d'excellents travailleurs, nous commençons à voir clair. La vente des biens nationaux n'a été ni cet événement qui, pour les fanatiques de la Révolution, a seul créé la petite propriété, ni cet événement qui, pour ses adversaires, n'a eu aucune influence sur l'évolution de la propriété : il faut abandonner également l'idée chère à Michelet (« Les Jacobins se firent acquéreurs ») que les petites gens dévouées à la Révolution accédèrent alors à la propriété et qu'elles y accédèrent seules ; mais il faut aussi se refuser à croire, avec M. Jaurès (dont je recommande cependant les pages ingénieuses), que les seuls bourgeois confisquèrent l'opération. J'ai consacré à cette question un article de la *République française* (26 octobre 1910) qui, si court qu'il soit, entre dans des détails qui me sont ici interdits par le cadre qui m'est imposé.



secondes ventes (1793-1794), portant sur des lots à dessein morcelés, les modestes acheteurs avaient pris leur revanche. M. Lecarpentier, d'après des calculs faits sur 18 districts éparés, admet que, pour 140 000 bourgeois, 220 000 paysans se trouvaient « acquéreurs »; et M. Vialay, étudiant les cantons bourguignons, démontre que sur 556 acquéreurs pris dans dix communes, 399 n'acquittaient pas le *vingtième* avant 1789 et, partant, n'étaient pas alors propriétaires.

Les domaines, achetés en gros en 1791 et 1792, déjà se revendaient, en se morcelant « en une infinité de lots », écrira-t-on en prairial an VI. En l'an VIII, les enquêteurs de Bonaparte, en l'an IX, ses préfets constateront partout, sur 1789, une sensible augmentation de la petite propriété, donc l'accession de petits paysans à la terre. En l'an X, un journal estimera à deux millions le nombre des familles enrichies. Supposons qu'il n'y en ait encore que la moitié en l'an III et qu'il y ait autant de propriétaires « arrondis » que de propriétaires nouveaux, le déplacement des milliards jetés dans la circulation en 1790 et 1792 n'en est pas moins fait et l'événement est de poids. La vente des biens nationaux avait fait surtout de beaucoup de petits propriétaires de gros propriétaires, mais il avait aussi fait d'un certain nombre de non-propriétaires de 1789 des possédants du sol. Aussi bien, même lorsqu'il n'a rien acheté, le paysan n'a pas perdu la mémoire du temps où il devait acquitter les droits et se laisser vexer. La Révolution l'a libéré et généralement enrichi. Il lui est attaché, mais en farouche conservateur.

A aucun moment, il n'a été républicain ni même libéral. Par ailleurs, il sait que des « niveleurs » à Paris prêchent la loi agraire. En 1795, Babeuf et ses *Égaux* vont attaquer la propriété; le gouvernement paraîtra les comprimer trop peu. Enfin le paysan est resté catholique : la preuve est que des villageois s'assemblent sans prêtre dans des églises pour y chanter office. Le paysan voudrait qu'on lui rendit ses « bons curés » — à condition que ceux-ci ne réclamassent pas « les biens » et n'exigeassent pas le rétablissement des dîmes.

La longue popularité d'un Napoléon dans nos campagnes viendra de ce qu'il aura réalisé ce vœu complexe.

Il se trouve ainsi qu'ouvriers, bourgeois et paysans, pour des

motifs différents, attendent l'homme. « *La masse du peuple, devenue indifférente à la République comme à la Royauté*, écrit Mallet en décembre 1794, *ne tient qu'à des avantages locaux et civils de la Révolution.* » Il voit clair (comme toujours) quand il ajoute : « *Il recevra la loi de tel maître qui saura l'enchaîner par les motifs de ses craintes et de ses espérances.* »

« Craintes et espérances », on les retrouverait, et chez les prêtres constitutionnels qui, durement persécutés en 1794, sont bien revenus du régime révolutionnaire, mais qui, d'autre part, ont tout à craindre d'une contre-révolution, et chez les soldats de la Révolution qui, arrivés en deux ans à des grades que leur fermait l'Ancien Régime, méprisent d'autre part, nous le verrons de reste, les politiciens gouvernant. Tout ce monde d'ouvriers, de bourgeois, de paysans, de prêtres et de soldats, cela forme « *une masse de puissance antiroyaliste* », comme l'écrit Malouet. Et à côté d'eux, il y a cette autre masse de patriotes qui, pour avoir en horreur les terroristes, ne sont pas près de renoncer aux conquêtes faites, et cette autre masse enfin de cerveaux rénovés chez lesquels « le gouvernement d'autrefois est aussi effacé que celui de Clovis ».

Pour que le retour d'un roi n'effrayât pas tous ces gens-là — les neuf dixièmes des Français, détachés de la République, mais, attachés à la Révolution — il faudrait que l'idée de royauté ne se liât pas à celle du despotisme aboli, de l'Ancien Régime détesté, à l'idée surtout de revendications et de représailles. Et les représentants de la Royauté mettent précisément une sorte de démençe à ancrer la France entière dans cette idée.

\*  
\*  
\*

« Les princes Bourbons étaient plus près de fonder une inquisition d'État, écrit Sorel, que d'octroyer un édit de Nantes civil. »

Ces princes, nous les connaissons : Provence, Artois, Condé. Depuis trois ans ils subissent une lamentable destinée : elle est, par le futur roi Louis XVIII en particulier, supportée avec un courage qui enlève toute envie de railler ces « rois en exil ».

J'ai dit ailleurs, après un historien singulièrement informé,

ce que fut cette odyssee — celle qu'aussi bien connaissent sous eux les malheureux émigrés ballottés, moqués, presque persécutés par l'inhospitalière Europe. Mais, tandis que la plupart de ces pauvres gens — émigrés d'ailleurs par nécessité plus encore que par système — n'aspirent, suivant les termes de l'un d'eux, qu'à rentrer « à n'importe quel prix et à quelles conditions », les princes et leur état-major ont au contraire grandi leurs prétentions à la mesure de leurs disgrâces. Le « Régent », le futur Louis XVIII, garde une foi absolue non seulement dans son droit, mais dans son devoir de tout rétablir intégralement. Autour d'eux, on se déchaîne sans aucune notion de ce qu'est la France nouvelle. C'est ce *mal de l'exil* « qui, écrit Tocqueville, n'apprend rien et immobilise l'esprit ». Non seulement on restaurera tout, mais on fera des exemples — que dis-je ? des exécutions en masse. Dans sa remarquable étude sur les lendemains de thermidor, M. Thureau-Dangin a accumulé les preuves de cet esprit de représailles : les terroristes, les régicides périront, mais aussi les *quatre-vingt-neuviistes*, les modérés : « Nous balayerons les immondices constitutionnelles. » C'est le refrain et le mot d'ordre. B. Constant dîne à côté d'un jeune émigré qui lui dit (en mars 1794) : « Ah ! si j'étais grand prévôt de France, je ferais exécuter 800 000 âmes. »

En attendant qu'ils écrasent la Révolution, ces royalistes tuent la royauté. Elle n'est pas tout à fait morte en 1795 : tout un groupe est prêt à la ressusciter, toute une société peut-être à l'accueillir, mais une royauté constitutionnelle et modérée, respectueuse des libertés conquises, des droits acquis, des conquêtes faites, ennemies surtout des représailles et de la réaction. Or, quand l'infortuné petit Louis XVII aura succombé misérablement au Temple — ou en aura disparu, c'est de Louis XVIII qu'on attend les mots qui rassurent. La réponse à la question que posent les néo-royalistes de l'intérieur, elle arrive de Vérone. C'est la fameuse proclamation qui affirme que tout sera restauré intégralement, la monarchie absolue restituée, les libertés supprimées, la nouvelle propriété abolie, et punis tous les hommes de la Révolution. Et le commentaire, c'est la Vendée qu'en essaiera de soulever de rechef, c'est cette folle expédition de Quiberon qui, jetant pêle-mêle Anglais et

émigrés en Bretagne, viendra souligner aux yeux de la Nation tout ce qu'elle déteste le plus dans la politique royale, l'alliance avec l'Étranger. Telle attitude va cimenter soudain le bloc Conventionnel ; et cela ne serait rien encore, mais elle va détacher définitivement de l'idée royaliste libéraux et modérés, gens de sens rassis et d'idées larges qui, désillusionnés d'ailleurs sur la République, chercheront ailleurs.

Louis XVIII, de Vérone, lui aussi, travaille ainsi à l'avènement de Bonaparte.

\* \*

En attendant, il travaille au salut des « régicides ».

Il est temps d'arriver à ces « *révolutionnaires en jouissance* » qui, parvenus aussi, mais impopulaires, se vont cependant imposer à la France, y maintenir, à coups de force, leur domination et, pour la justifier, continuer l'éternelle guerre, changer en un mot la destinée du pays contre sa volonté jusqu'à ce que se rencontre l'homme qui, les mettant à l'abri et les associant d'ailleurs à un gouvernement fort, les sauvera des représailles et des restitutions.

« Révolutionnaires en jouissance », ce mot simple et cruel, d'Albert Vandal a fait fortune : « jacobins nantis », dit-il encore.

Tous ne sont pas également nantis et cependant voici que se réalise la prophétie de Dumouriez qui, dès 1792, installait « Chabot à Chantilly, Bazire à Rambouillet, Merlin à Chanteloup » ; Sieyès n'a pas encore Crosne ni Fouché Ferrières (il s'en faut), mais Barras a Grosbois, Boursault a Brunoy, Merlin le Mont Valérien avec « deux ou trois millions de biens ecclésiastiques », écrit-on le 15 novembre 1795. Tallien mène grand train dans sa « chaumière » de Chaillot ; Barère a traité Vadier et ses gens au château de Clichy. Ce sont gens à dents longues : songeons que — la statistique est de Sorel — dans le seul Comité de l'an III, état-major du parti thermidorien, on trouve un futur prince (Cambacérés), 13 futurs comtes, 5 futurs barons, 7 futurs sénateurs de l'Empire, 6 futurs conseillers d'État et qu'à côté d'eux, à la Convention, on rencontre du futur duc d'Otrante au futur comte Merlin, cinquante

« démocrates » qui, avant quinze ans, posséderont titres, armoiries, panaches, carrosses, dotations, majorats, hôtels et châteaux : Fouché mourra avec 15 millions.

Mais cela n'est rien. Ce à quoi ils tiennent, c'est au pouvoir — parce que seul, leur semble-t-il, le pouvoir les sauve de la corde. Signalant, à la veille des élections, une concentration imprévue des régicides, la veille divisés, Mallet verra clair : « *Le 21 janvier est là* », écrira-t-il.

387 députés ont voté la mort du roi, 691 l'ayant préalablement déclaré *coupable*. De ces fameux *votants*, une soixantaine ont suivi Louis XVI à l'échafaud, dix vont y monter encore en prairial. Il restera 300 régicides qui formeront une masse solidaire. J'ai suivi l'un d'eux de 1793 à 1815, qui sera ministre du Directoire, du Consulat, de l'Empire et du roi Louis XVIII ; une unique pensée le hantera à travers ces avatars : M. Faguet, résumant cette vie de Fouché, a écrit que celui-ci a vu les événements « à travers la lunette de l'échafaud de Louis XVI ». Ce mot macabre, mais juste, s'applique à tous les régicides de janvier 1793.

Jamais l'histoire n'a montré un groupe si considérable d'hommes placés entre le pouvoir et l'échafaud. S'ils tombent, c'est dans un abîme.

En 1795, ils sont entre deux périls. A leur gauche, des « anarchistes », comme ils disent, jacobins qui, n'étant point nantis, voudraient déloger les nantis : ces derniers écraseront sans pitié ces fâcheux. A leur droite, Louis XVIII leur apprend que, lui rétabli, ils monteraient à l'échafaud : on comprend que les moins compromis d'entre eux envisagent sans agrément une Restauration et fassent tout pour l'empêcher.

Dès qu'ils seraient mis de côté, la contre-révolution, à leur avis, commencerait. C'est pourquoi ils se cramponnent. Ils sont odieux d'ailleurs : le fait n'est pas discutable et j'y insisterai lorsque nous les verrons — à la veille de partir — s'imposer par un coup d'État parlementaire aux électeurs de 1795. Ils sont odieux, parce qu'ils ont participé à la Terreur d'abord, puis parce que beaucoup sont suspects d'y avoir tripoté. Lindet lui-même accuse, en vendémiaire an IV, ses collègues d'avoir spéculé sur les assignats et on sait bien que nombre de proconsuls ne

sont pas revenus les mains nettes de leurs missions provinciales. Ils aimeraient certes se rendre maintenant agréables. « *Rendons la République aimable... Faisons-la chérir!* » s'écrie Fréron. La République aimable, les ouvriers la connaîtront vite : c'est Mme Tallien qui, au milieu de la disette générale, dépense cent louis par jour.

Se sachant odieux, ils se voudront imposer et d'abord par la guerre.

\*  
\*  
\*

Cette question de la guerre a, de 1791 à 1794, pesé sur notre politique intérieure : il n'est pas téméraire de dire que depuis 1794, c'est la question intérieure qui pèse sur la conduite de la guerre. Le parti terroriste a exploité la guerre pour établir le gouvernement de Salut public : les Conventionnels ont gardé l'habitude du procédé. Et puis, un péril a grandi près d'eux, que la guerre augmente pour l'avenir, mais écarte pour le présent : le péril militariste. On en est arrivé à cette heure où il faut faire se battre les soldats pour occuper les chefs. Pour cette double raison, la perpétuation de la guerre sera bientôt un des articles fondamentaux du programme.

Déjà l'Europe était lasse. « Nous repasserons peu à peu le Rhin en disant *Ainsi soit-il!* » écrit un Prussien au lendemain de la défaite de Kaiserslautern. Les Prussiens le repassèrent en octobre ; le 6, les Français occupaient Cologne, le 12, Coblenz. Les divisions causées par l'affaire de Pologne sont telles que la Prusse menace de guerre son alliée l'Autriche et fait dire à Barthélemy, notre ministre en Suisse, qu'elle est prête à traiter.

Le Comité thermidorien répond de haut : cette attitude cadre avec la politique du parti, mais elle convient aussi au caractère de ces légistes, dignes petits-fils, ai-je dit, de ceux des Capétiens : Prusse et Espagne offrant la paix, le Comité y met des conditions draconiennes. Cela va contre le désir du pays. Le pays désire la paix et même la paix générale. Le Comité cependant fait, le 10 octobre, envahir la Hollande : « *La République*, proclame Merlin de Thionville, *après avoir reculé ses limites*

*jusqu'au Rhin, dictera des lois à l'Europe.* » Si Barthélemy est autorisé à traiter, à Bâle, avec le Prussien Goltz, en janvier et février 1795, c'est armé des plus dures exigences. La Prusse et l'Espagne traitant, on sait bien d'ailleurs que l'Autriche, de longues années, refusera de reconnaître le Rhin pour notre limite et l'Angleterre d'accepter la France à Anvers. Aussi l'armée sera occupée.

Il la fallait occuper. Elle était à sa plus belle heure peut-être, notre armée. Nous l'avons vue se tremper sous le feu de l'ennemi ; elle est maintenant superbe : la vaillance est restée la même et une discipline (parfois terriblement rigoureuse) la fortifie. Les chefs sont admirables : ces jeunes hommes savent être à la fois des soldats valeureux et des tacticiens sans timidité. Hoche, Marceau, Moreau, Kléber, Masséna, Jourdan, Augereau, Lannes trouvent par surcroît, une force incomparable dans la confiance du soldat. « C'est, écrit Soult, l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu dans les camps. »

Seulement, ces volontaires d'hier sont devenus des soldats. S'ils se désintéressent parfois de la politique, ils conçoivent pour les politiciens de Paris un mépris outrageant : leurs lettres en font foi. Ce sont, d'autre part, des hommes rudes, actifs, remplis de feu. Si l'on faisait la paix, comment espérer qu'ils rentreraient paisiblement au foyer abandonné en 1791, 1792 et 1793 ? Vingt témoignages permettent d'affirmer que la crainte du soldat hante, depuis 1791, les gouvernements : Roland l'exprimait déjà en 1792, Billaud, de façon plus âpre, en 1793, Reubell, avec beaucoup plus de raison, en 1795.

Les chefs surtout préoccupent. Le Comité de l'an II a fait peser sur eux un joug de fer : mais, après thermidor, le joug se relâche. Bientôt on s'aperçoit que le caractère de ces chefs s'est altéré, parce que s'altère le caractère de l'armée. Avant un an, on dira : les soldats de Hoche, les soldats de Bonaparte. Les généraux sont maintenant entraînés au commandement autant qu'à l'action. Rentrés en France, ces officiers, qui déjà parlent avec mépris des « avocats », sauront-ils se plier à l'obéissance ? Au fond, les Conventionnels voient juste. Désormais les soldats n'obéiront plus qu'à un soldat, celui qui s'imposera à eux. Il vaut donc mieux les tenir occupés.

Mais plus ils conquerront, plus l'esprit de domination entrera en eux; plus ils vaincront, plus le pays les chérira. Et ainsi la guerre, continuée pour les occuper, les exaltera. En outre, par une imprudence singulière, le parti dominant, tantôt pour les flatter et tantôt pour s'en servir, les appellera d'abord dans la Cité politique par la Constitution de l'an III, ensuite dans l'enceinte parlementaire elle-même pour la défendre contre l'émeute au printemps et à l'automne de l'an III, ensuite, ce qui est plus grave, pour la violer au profit d'une faction, en fructidor an V. Si bien que « ces révolutionnaires en jouissance » travailleront à mettre le militaire en jouissance.

\*  
\*  
\*

Pour le moment, ils ne songent qu'à s'imposer, écartant anarchistes et royalistes, soldats et civils, tous les concurrents. Ils vont constituer — le mot est de l'un d'entre eux, La Revellière — une sorte de *patriciat*. C'est ce patriciat qui, en vendémiaire an III et en fructidor an V, violera le droit national, puis le brisera, pour se maintenir. Mais, ayant fait, pour ce, appel au soldat, ils auront travaillé à instaurer une autorité fort populaire au regard de la leur. Augereau s'en ira en maugréant, après fructidor; mais il aura montré le chemin des Conseils de la Nation à Bonaparte.

Au fond, tout, dès 1795, livre la nation française à la dictature d'un homme, tout et tous : ouvriers aigris qui accusent la République de les avoir leurrés, bourgeois enrichis qui n'y voient pas un asile assez sûr, paysans qui aspirent à ce que s'immobilise la Révolution. Mille intérêts s'opposent à ce qu'un roi intransigeant soit rétabli; mais ces intérêts convergent pour faire acclamer un gouvernement personnel, protecteur de la Révolution consommée. Et ce gouvernement se prépare dans les camps avec la complicité, inconsciente parfois, des « jacobins nantis ».

Voici déjà un an que Catherine II a écrit : « Si la France sor de ceci, ... elle sera obéissante comme un agneau; *mais il lui faut un homme supérieur, habile, courageux, au-dessus de de ses contemporains et peut-être du siècle même. Est-il né?*

Il était né, et tout le portait.



SOURCES. OEuvres déjà citées de Schmidt, Aulard (*Paris...*, I). Larevellière, Mallet du Pan, Lacrosette, Thibaudeau, Vaudreuil, Morris, Malouet, B. Constant (*Correspondance*), Baron de Staël-Holstein, Barras (III), d'Andigné, Mme de Chasteray, Fricasse. — Rovère. *Correspondance*, 1909. *Lettres du jeune Mallet*, dans Malouet (II). Gervinus (de). *Lettres* (dans Baillet. *Preussen und Frankreich*, 1881, I, 393-418). *Correspondance de Grimm avec Catherine II*, 1829. Babeuf. *Notes* (*Rev. Fr.*, 1905). Lindet. *Essai sur le crédit public*, an IV. *Tableaux de la dépréciation du papier* (réédités par Caron, 1909). Charlety. *Vente des biens nationaux*, 1906.

OUVRAGES déjà cités de Levasseur, Stourm, Thureau-Dangin, Goncourt, Sorel (IV et V), Lichtenberger (*Le socialisme et la Révolution*), Chassin, Lanzaç de Laborie (Mounier), Arnaud, Nauroy. Ernest Daudet (*Emigration*). — Brette. *La Vie économique de la Révolution* (*Rev. Fr.*, 1905). Gabriel Deville. *L'Histoire Socialiste*, tome V, 1906. Caudriller. *La Trahison de Pichegru*, 1908. Beauchesne. *Louis XVII*, 1866. Lacour. *Le Grand Monde après la Terreur*, 1892. Marion. *Les biens nationaux*, 1908. Lecarpentier. *Les biens nationaux*, 1908. Vialay. *Les biens nationaux*, 1908. Roger Peyre. *Napoléon et son temps*, 1890.

---

## CHAPITRE XXXVII

### LES « VENTRES CREUX » CONTRE LES « VENTRES POURRIS »

(Septembre 1794-Septembre 1795).

La droite repeuplée. La Crête exploite les « ventres creux ». L'émeute de germinal. Proscription des terroristes. La famine augmente. Le 1<sup>er</sup> prairial. L'Assemblée envahie. Les « Derniers Montagnards. » La répression des faubourgs. La réaction de Prairial. Quiberon. Le Comité de l'an III. Le *Décret des Deux Tiers*. Colère du pays. Les régicides semblent perdus.

Du jour où la Droite s'était, le 18 frimaire, repeuplée de 75 députés proscrits, du jour où — chose presque scandaleuse — des députés non régicides pénétraient au Comité de Salut public, les gens de l'ancien Comité étaient perdus. Carnot, Lindet, Jeanbon eux-mêmes étaient attaqués : à plus forte raison étaient menacés Collot, Vadier, Barère et « le rectiligne Billaud ». Le 12 ventôse, ils succombèrent : l'Assemblée les décréta d'accusation. Leur procès commencerait le 3 thermidor.

Dans Paris, des citoyens disaient que si ces gens-là périssaient, « cela conduirait plus de 80 000 personnes à la guillotine ». Carrier y était d'ailleurs monté le 26 frimaire. On comprend qu'il y eût, des bancs thermidoriens eux-mêmes aux cabarets du faubourg Antoine, des gens inquiets. Les purs s' alarmaient : puisque ces hypocrites Conventionnels affectaient de dire qu'ils ne frappaient « l'anarchie » que « comme un moyen du royalisme », il les fallait forcer à se démasquer en réclamant l'application de la Constitution de 93 — d'autant plus séduisante que, suivant le mot de Tallien, elle restait dans « sa boîte ».

Gens compromis et terroristes nostalgiques trouvaient toute une armée : celle des affamés.

« Pas de baïonnettes, du pain ! » hurlait-on dans les faubourgs. Ce cri : « Du Pain ! » s'entendait partout : il s'y mêlait, ajoute un policier scandalisé, « des propos indécents contre la Convention ». Des femmes criaient, mourant de faim : « Prenez un fusil et tuez-nous plutôt que de nous laisser mourir de faim ! » Soudain les faubourgs « descendirent ». Ce fut le 12 germinal, la première émeute des « ventres creux ».

Ce jour-là au matin, l'Assemblée écoutait le discours de Boissy d'Anglas — *Boissy-Famine*, disait-on dans les faubourgs parce qu'il avait la charge des subsistances et n'y pouvait suffire. Depuis une heure, la foule s'accumulait; au moment où Boissy disait : « *Nous avons rétabli la liberté* », elle enfonça la porte, criant : « *Du pain!* » Ce n'était pas la dernière fois que les deux mots s'opposaient.

La Convention était surprise : elle se leva, criant : « *Vive la République!* » Mais les policiers répétaient depuis plusieurs jours que la République elle-même était fort malmenée par les gens affamés — s'entend la République en exercice. Merlin de Thionville crut avoir beaucoup fait en allant embrasser les femmes. Celles-ci qui, à la vérité, ne savaient trop ce qu'elles voulaient, tourbillonnaient. Des députés Montagnards eux-mêmes — *les Crétois*, comme on disait de la nouvelle Extrême-Gauche, *crête de la Montagne* — étaient surpris et décontenancés. « Mes amis, criait l'un d'eux, Gaston, vous voulez du pain et la liberté des patriotes, vous l'aurez, mais filez, parce qu'on suffoque ! » Des gens inquiétants se mêlaient aux femmes, « la poitrine débraillée et les bras nus », dit un témoin.

Legendre, qui, de ses exploits révolutionnaires, gardait dans la réaction une vigueur extrême, était sorti pour chercher des défenseurs. L'ex-boucher était fort lié avec les muscadins; il les assembla; soudain, ils débouchèrent, armés de fouets et de bâtons et suivis de quelques gendarmes. Ce fut une belle chasse à coups de matraque, les malheureux pétitionnaires « dégringolant » les degrés ou se terrant dans les bancs de la Montagne; en un instant la place fut nette. Le *bataillon doré* avait vaincu. Par surcroît, le général Pichegru s'était rencontré comme par hasard : on l'investit du commandement de la force armée de Paris. L'Assemblée était sauvée.

Naturellement, elle entendit sévir, ayant eu peur. Tout d'abord Collot et les autres accusés seraient déportés sans débats ni jugement : huit « Crètois », qui semblaient avoir pactisé avec l'émeute, seraient emmenés hors de Paris. Et comme la foule arrêtait les voitures, Pichegru dut intervenir. A coups de baïonnettes, on dégagea le convoi qui emmenait vers le bagne les derniers débris du « grand Comité ». Le 13, le général vint dire à l'Assemblée : « Représentants, vos décrets sont exécutés », et ce soldat fut admis aux honneurs de la séance. Ce fut le premier pas dans une voie dangereuse.

\*  
\* \*

Frapper n'est pas répondre. La déportation de Collot et Billaud à Cayenne, cela ne donnait pas de pain à Paris.

La lecture des bulletins de police de germinal et floréal vaut toutes les descriptions : une effroyable détresse s'y traduit qui pousse les faubourgs au désespoir ; tantôt on regrette à haute voix Robespierre qui tuait, mais ne volait pas, tantôt on crie : « Voudrait-on nous forcer à demander un roi ? » Le 19 floréal, les murmures sont au comble « contre le gouvernement et la Convention ». Les « ventres creux » se levaient contre ceux que partout on appelait les « ventres pourris ».

Les « derniers Montagnards » ne pouvaient contempler sans complaisance les embarras des Thermidoriens réacteurs. Ces « Crètois » avaient vu leurs amis déportés ; eux-mêmes étaient menacés ; ils ne provoquèrent pas une journée (M. Claretie, qui nous a conté avec émotion la tragique aventure de ces derniers Romains, les lave de toute complicité) ; tout de même, ils comptaient sur le peuple poussé à bout pour rétablir la Constitution de 93 et le « règne de la Vertu ». Et l'événement allait amener leur chute et leur mort.

Le 1<sup>er</sup> prairial, le peuple, pris de cette ivresse de la faim, plus terrible peut-être que l'autre, se porta follement sur les Tuileries, préférant la mort à la souffrance et disposée à jouer le tout pour le tout.

Cette fois, la Convention, était prévenue ; aussi avait-elle, le

28 germinal, abrogé le décret interdisant aux troupes de ligne de s'approcher de Paris de plus de dix lieues. De toutes les garnisons voisines, une masse de cavalerie arrivait. En outre, la jeunesse dorée était résolue à défendre autrement qu'avec des fouets la Convention naguère abhorrée : « J'en ris et j'en rougis encore » écrira plus tard un des muscadins.

Malgré tout, le mouvement — comme celui de germinal — fut si brusque que, pour quelques heures, l'Assemblée fut désemparée et faillit être écrasée.

A 5 heures du matin, le tocsin s'était mis à sonner (la journée fut dirigée par un comité insurrectionnel resté mystérieux), les bandes se jetèrent sur les Tuileries : « *C'est la lutte, crient-ils, entre les mains noires et les mains blanches* (on voit quel caractère de guerre sociale prenaient ces convulsions). *Il faut que ces coquins-là pètent !* » Avant 10 heures, le Château était cerné : avant midi, la salle était envahie. Les femmes se répandaient comme des louves maigres, à travers les travées, criant : « Du pain ! » Dumont — l'ex-proconsul de la Somme — ayant pris le fauteuil, essayait de les nourrir de phrases. « Pas de paroles, du pain ! » hurlèrent-elles. Le *Moniteur*, malgré la sécheresse du compte-rendu, donne idée du désarroi de l'Assemblée : il devait être extrême, puisque des députés crièrent : « La Convention aurait-elle peur ? » Creuzé-Latouche avouait, dans une lettre, deux ans plus tard, qu'il avait bien cru, lui et ses collègues, leur dernière heure venue.

Les troupes, qu'on était allé quérir, n'arrivaient pas : en revanche, les faubourgs se déversaient ; quelques muscadins, armés de leurs bâtons, étaient cependant parvenus à faire évacuer une partie de l'enceinte, quand une porte, située à gauche du président, éclatant sous une poussée, une nouvelle trombe humaine dévala qui, un instant, fit tout plier.

Dumont avait cédé le fauteuil à Boissy d'Anglas. C'était, de la part de celui-ci, audace courageuse que de le venir occuper : car peu d'hommes étaient plus impopulaires que ce *Boissy-Famine*. Il était assauté d'invectives, mais il voyait enfin quelques bataillons arriver : seulement, écrit Lacretelle, témoin de la scène, « il y avait autant d'irrésolution dans l'attaque que dans la défense ». Les soldats n'étaient pas encore

habitué à taper sur le peuple. D'ailleurs, sans cesse les ouvertures déversaient de nouvelles bandes : le député Féraud qui essayait, très courageusement, de s'opposer à l'entrée d'une d'elles, fut balayé, assommé à coups de sabots, traîné hors de l'enceinte et achevé par un marchand de vin qui, reprenant les bonnes traditions, « lui coupa la tête comme une rave ». Il la prit par les cheveux, la jeta à la foule qui, un instant après, la portait au bout d'une pique dans l'Assemblée. On la présenta à Boissy : celui-ci, très pâle, salua le collègue immolé. Le geste est resté célèbre.

À 9 heures du soir, la « Crête » se décida à agir : dans le tumulte, Soubrany se laissa acclamer président : Romme fit décréter « une seule espèce de pain », Goujon et Bourbotte des mesures contre la presse réactrice, Duquesnoy la cassation des Comités « et enfin la création d'une commission provisoire », toute montagnarde bien entendu, qui entendit se retirer pour aller délibérer.

Elle se heurta aux « bons citoyens » (dit le *Moniteur*) que Legendre amenait.

Les Comités étaient parvenus à armer de sabres et de fusils, écrit Lacretelle, une petite troupe. Elle pénétra, baïonnettes en avant, tapant dans le tas, et balaya pêle-mêle les députés « Crètois » et leur escorte. Après un essai de résistance, la foule fut jetée dehors. « Je ne puis encore concevoir, dit Larevellière, comment ils purent disparaître d'une manière si instantanée. »

Alors, comme dit Commynes de Louis XI, on songea aux vengeances. On avait des boucs émissaires : les gens de la Crête ; ils s'étaient compromis. Ce fut sur eux le haro des Assemblées qui ont tremblé. « Vengeance, vengeance prompt ! » criait Tallien : cet homme dénonçait comme d'autres respirent ; ce massacreur de septembre criait : « *A bas les assassins !* » On proscrivit Goujon, Duquesnoy, Romme, Soubrany, etc. Tallien demandait bien d'autres têtes, celles de gens qui voulaient rétablir « l'infâme Commune » (il oubliait qu'il en avait fait partie) : il alla jusqu'à demander l'arrestation de Lindet et de Carnot.

Cependant, la rue ne se calmait pas : dans la nuit, l'émeute

parut renaître. Il fallait que l'Assemblée passât de la défensive à l'offensive. Elle s'y résolut : le 2 prairial, le général Dubois (qui nous a laissé une lettre fort intéressante sur l'événement) canonna les faubourgs. Ce n'est toutefois que le 4, que les généraux Kilmaine et Montchoisi cernèrent le « faubourg de gloire ». La foule essayait de parlementer, mais les dragons de Montchoisi refusèrent de rien entendre : « Quand je suis de service, criaient-ils, je ne parle qu'avec mon sabre ! » Le faubourg Antoine capitula devant le soldat : il y avait sept ans que la Bastille voisine avait été abattue. Et Paris, qui grelottait de faim, se mit à grelotter de peur.

La réaction fut rude — au lendemain de prairial. Les faubourgs terrorisés rendaient docilement leurs armes : « La remise des piques, écrit-on le 7 prairial, ne souffre aucune difficulté » : 3 000 hommes de cavalerie occupaient les abords des Tuileries ; Tallien, Fréron, Barras eussent mis le feu au « faubourg de gloire » : c'étaient des terroristes que, dans la réaction encore, de fortes pensées tourmentaient encore. Ils se pouvaient croire ramenés aux beaux jours où, au nom de la « liberté », ils faisaient trembler : seulement aujourd'hui c'était au nom de « l'ordre ». 5 000 détenus jacobins dans les prisons, 62 députés montagnards décrétés d'accusation et 6 condamnés à mort, c'était bien : Tallien eût bien voulu y faire joindre encore quelques collègues ; Carnot ne fut sauvé que par l'ami (resté anonyme) qui, de son banc, cria : « *Carnot ! mais il a organisé la victoire !* »

Les derniers Montagnards se poignardèrent à la lecture de l'arrêt de mort ; Goujon, passant le stylet à Duquesnoy, dit : « Tiens, Pétus » : ils parlaient encore Plutarque ! Ceux qui ne se purent tuer furent guillotins. « On a été étonné, dit un journal, du courage de ces six brigands. » Le fait est qu'un Tallien pouvait être étonné : était-ce la peine de faire une révolution pour s'aller faire guillotiner à l'heure où l'on n'avait plus qu'à jouir ?

« Ventres pourris », disaient des députés les ventres affamés des faubourgs. Des 1<sup>er</sup> et 2 prairial date pour la Convention la plus effroyable impopularité qui se fût vue. La misère augmentait (je voudrais citer les bulletins de police du printemps et de

l'été de 1795) : elle détachait le peuple de la République et presque de la Révolution. Si l'on apprend aux faubourgs qu'on célébrera solennellement la fête du 10 août, un homme interpelle un député : « Donne-nous du pain et non de la musique ! » ; et l'on répète cette phrase qu'il faut souligner. « Les représentants se réjouissent : *la Révolution n'est avantageuse que pour eux.* » Mais on ne bougeait pas : la réorganisation de la garde nationale la mettait dans la main de la nouvelle oligarchie : « Elle ne sera plus composée, dit joyeusement Benjamin Constant le 10 prairial, *que de gens sûrs ayant quelque chose à perdre dans un bouleversement, au lieu que ceux qui en formaient une partie jusqu'ici, avaient tout à y gagner.* »

\*  
\* \*

Les vrais réacteurs semblaient mattres de la situation. A Paris, la jeunesse dorée se faisait payer en licence les services rendus ; elle allait loin : si la garde de la Convention veut faire jouer la *Marseillaise* : « Point de *Marseillaise* ! crie-t-on », et la garde, docilement, joue le *Réveil*.

D'autre part, en province, la contre-révolution intégrale paraissait s'essayer, dans le Midi surtout. On a dit : *Terreur blanche* : le mot est inexact si on entend par là assimiler des émeutes sanglantes certes, mais intermittentes et localisées, à cette *Terreur rouge* que, naguère, un gouvernement, avec ses soldats, ses juges, ses comités et ses bourreaux officiels, faisait peser sur le pays. Il n'en va pas moins que c'est tout de même de la terreur que sèment les « *compagnies de Jésus* » dans le Midi : ce terrible Midi, atrocement comprimé de Toulon à Lyon, prend sa revanche, fait la chasse aux Jacobins, bientôt aux républicains, bientôt aux acheteurs de biens nationaux et, comme là-bas l'Albigeois et l'Anti-Albigeois sont toujours debout, ce sont querelles religieuses qui enveniment les luttes politiques. De Tarascon où l'on précipite d'une tour les Jacobins et leurs « complices », à Lyon où les « matavons », encore des « complices des Jacobins », sont égorgés dans le fort Saint-Jean, il faut bien noter que la réaction se déchaîne, violente, et qu'en ce pays extrême, elle se teinte vite de royalisme. Les commissaires



de la Convention se laissent eux-mêmes entraîner dans la plus acerbe réaction : Isnard, l'ancien lieutenant de Vergniaud, qu'emporte son ressentiment contre les Jacobins, ne crie-t-il pas aux jeunes gens : « Si vous n'avez pas d'armes, eh bien déterrez les ossements de vos pères et servez-vous-en pour exterminer les brigands ! »

À l'autre bout de la France, la Vendée semblant vaincue, la *Chouannerie*, guerre de guérillas, est née en Bretagne et dans une partie de la Normandie. Elle peut favoriser un soulèvement général qui permettrait cette descente des émigrés et Anglais réunis dont on parle autour du comte d'Artois depuis si longtemps.

À la Convention même, à côté des réacteurs aveugles, certains députés du centre — plusieurs témoignages concordent sur ce point — ne sont pas loin d'envisager maintenant sans déplaisir l'hypothèse d'une restauration à condition qu'elle se fasse modérée, libérale et constitutionnelle. « Le petit » — c'est ainsi qu'on parle de Louis XVII dans les faubourgs — pourrait être sorti du Temple : une coterie conventionnelle lui formerait une régence. Et, le « petit » étant mort le 20 prairial (ou passant pour tel), on attend avec anxiété la parole de Louis XVIII. J'ai dit ce qu'elle devait être : la proclamation de Vérone dont un royaliste intelligent disait que ceux qui l'avaient conseillée étaient « des criminels ».

« Les royalistes de l'intérieur sont au désespoir », écrit Mallet du Pan après la déclaration. Celle-ci causait par contre de la joie à la coterie thermidorienne. La coterie s'effrayait d'une restauration, même modérée, les régicides se tenant pour « impardonnables ». Tallien, accusé par les faubourgs et quelques salons d'être vendu au prétendant, alors qu'il était, au contraire, convaincu qu'il serait pendu par le roi restauré, cherchait même à se dégager de compromettantes amitiés.

Quelle joie quand la nouvelle arriva à Paris qu'une descente des émigrés — en tout état de cause prématurée — s'était produite à Quiberon le 7 messidor (26 juin). Une flotte anglaise avait coopéré au débarquement — coopération si odieuse que les Bretons royalistes eux-mêmes, ennemis héréditaires de l'Anglais, s'en étaient sentis refroidis. Les Chouans avaient donc

mal appuyé la descente, tandis que les Anglais — après avoir jeté les émigrés sur la plage — s'étaient enfermés dans l'inaction. Trahis par ceux qui les avaient amenés comme par ceux qui les avaient appelés, les royalistes avaient été écrasés et forcés de capituler : Hoche, qui opérait dans l'Ouest, tenait, un jour après, captifs dans la presqu'île 6 000 prisonniers dont 1 000 émigrés et la Convention était appelée à statuer sur leur sort.

Tallien vit en cette providentielle imprudence des royalistes un moyen, et de rassurer les Jacobins écrasés, et de ramener à la République thermidorienne les modérés penchant vers le royalisme. Comme désormais en face de toutes les folles *quiberonnades* (le mot est de Mallet) des royalistes intransigeants, le bloc révolutionnaire se reforma. Tallien, envoyé à Quiberon, fit fusiller, en une hécatombe horriblement mémorable, les émigrés prisonniers. Il croyait laver le sang faubourien de prairial par le sang aristocrate de Quiberon. Le mouvement royaliste se trouva, en tous cas, enrayé, des groupes de l'Assemblée aux bourgs du Midi. Lorsque, le 9 thermidor, l'anniversaire de la mémorable journée groupa en un banquet Lanjuinais — hier suspect de royalisme — et Tallien triomphant, l'union parut parfaite entre les deux fractions qui avaient jeté bas Robespierre, mais « dans *la haine commune des tyrans* ». La Convention matérialisa le fait en entonnant tour à tour la *Marseillaise* et le *Réveil*. L'« anarchie » étant écrasée au faubourg Antoine et le royalisme à Quiberon, les thermidoriens croyaient d'ailleurs atteindre leur port de salut : la Constitution de l'an III, républicaine, mais antidémocratique.

\*  
\* \*

On avait songé à la demander à Sieyès. Nous avons dit comment, dès 1789, l'oracle était monté sur le trépied : il y était resté entouré de nuages que, sous la Convention, il avait à dessein épaissis, pour se dérober à toute entreprise dangereuse. Il avait ainsi laissé Condorcet, puis Hérault bâtir leurs fragiles édifices.

Considéré comme « le premier architecte politique », ce singulier Sieyès ne livrait ses plans à personne. Tel nous l'a montré Albert Vandal en 1799 (je renvoie à ses piquantes pages), tel il était déjà en 1795, mystérieux, hautain, dogmatique et

vague. On disait cependant que, si deux Constitutions déjà étaient mortes, l'une d'usure précoce et l'autre de vice congénital, c'est que l'oracle n'avait pas été consulté. Ne croyant pas l'heure venue, il refusa encore, en 1795, de descendre du Sinaï et, nommé à la Commission, d'y siéger. Ce fut, nous le verrons, un incident considérable, par la suite des événements, que ce refus.

La Commission des Onze, privée de cette lumière, s'était néanmoins mise à l'œuvre. Le Centre et la Droite la peuplaient : Daunou, Lanjuinais, La Revellière, Louvet, Durand de Maillane, Thibaudeau, Boissy d'Anglas, tous bourgeois pour qui l'horreur de la Constitution de 1793, « cette constitution de faubourg Antoine », disait Durand, était le commencement de la sagesse. Daunou, qui fut le vrai auteur de la nouvelle Constitution, tenta une dernière démarche près de Sieyès : « J'ai étudié profondément ces matières, répondit celui-ci, mais vous ne m'entendriez pas. »

Il serait intéressant de suivre, les souvenirs et les lettres des membres de la Commission en main, les débats des « Onze ». Il faut simplement retenir que, s'ils rejetèrent l'élection de l'exécutif par le peuple, « c'est, dit cyniquement Louvet, que peut-être le peuple pourrait désigner un Bourbon ». Le gouvernement serait donc élu par les Chambres et composé de cinq membres. Ce serait le Directoire de la République.

Ces Chambres seraient au nombre de deux. Galiani, alors réputé comme penseur, avait dit à Barras : « Plus le peuple auquel vous avez affaire a de pétulance naturelle, plus, si vous voulez lui donner une représentation nationale, vous devez diviser les Chambres » et, plus spirituel que respectueux, il avait ajouté qu'en en donnant une douzaine à un peuple de singes, il en fallait bien « au moins quatre aux Français » : Carnot expose aussi tout un plan de chambres diverses.

Finalement il y en aurait deux : « l'une, dit Baudin, étant composée des plus jeunes, serait l'*Imagination*, l'autre, le Sénat, la *Raison* » ; Carnot rêvait déjà pour celle-ci le rôle d'un Sénat conservateur, interpréteur de la Constitution. Sieyès, relancé *in extremis*, se décida à proposer, un peu dans le même sens, un *jury constitutionnaire*, outre les deux Chambres ; mais l'ayant

proposé trop tard, il ne le put faire agréer, ce dont il garda une rancune féroce à la Constitution de l'an III.

Quoi qu'il en soit, cette Constitution, discutée du 16 messidor au 30 thermidor, était adoptée le 5 fructidor an III : elle serait soumise à un plébiscite, et comme on se méfiait des citoyens suspects de réaction, on décida que le militaire, réputé plus républicain, serait admis à voter.

\*  
\* \*

Le trait qui marque cette Constitution, c'est le retour au régime électoral restreint et censitaire. La propriété est derechef considérée comme le signe et la base de la capacité politique. « *Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre social* » avait dit Boissy. Électeurs du premier et électeurs du second degré, paieront simplement plus ou moins de contributions. De ce régime censitaire est issu un Corps Législatif divisé en deux *Conseils* indistinctement élus au scrutin de liste départemental et renouvelables, par tiers, tous les ans : les *Cinq Cents* (*l'Imagination*) auront seuls le droit de *proposer la loi* ; ils ne peuvent convertir ces propositions qu'en *résolutions* dont les *Anciens* (*la Raison*) feront des *lois*.

Le Directoire exécutif, composé de cinq membres, est à l'élection du Corps Législatif : les Cinq Cents ayant proposé cinquante noms, les Anciens y prendront les cinq magistrats. Ce Directoire sera renouvelable, tous les ans, par cinquième. On avait pensé à lui accorder ce qu'on avait, en 1791, refusé à Louis XVI, la nomination des fonctionnaires : on recula, acculant ainsi le gouvernement à usurper (ce qu'il fera) cette prérogative ou à rester impuissant à la tête d'une administration indisciplinée. Bien plus, on lui retira (Barras et La Revellière s'en allaient plaindre amèrement) la Trésorerie Nationale confiée à des commissaires élus par les députés, ce qui garottait le pouvoir exécutif. Enfin aucun *Veto* : La Revellière qui, en 1791, était de ceux qui le voulaient refuser au Roi, trouvera du bon à cette institution lorsqu'il s'en verra privé au Directoire. Pour rehausser le prestige de ces Directeurs désarmés, on les habille fort bien : ils porteront, même chez eux, un costume magnifique, « pro-

testation, a dit Boissy d'Anglas, contre le sans-culottisme ».

Mignet admire fort cette Constitution; je ne comprends pas cette admiration. La Constitution de l'an III organisait savamment le conflit entre les deux pouvoirs : si les Directeurs résistaient aux élus de la Nation, ceux-ci ne pouvaient le renverser comme nos Chambres renversent un ministère; il fallait que le Corps Législatif attendît trois années pour que la majorité du Directoire fût à son image. Par contre, si les Conseils paraissaient aller contre les principes fondamentaux de la République, le Directoire ne pouvait en appeler au pays par le droit de dissolution ni, en attendant le verdict du pays, s'opposer à une loi jugée anticonstitutionnelle, par un *veto*. Il eût fallu donner, ou aux Conseils le droit d'*absorber* les directeurs insurgés contre la volonté du peuple, ou aux directeurs celui de *dissoudre* les Chambres qui paraîtraient abuser.

Mais qui ne voit pas en cette maladroite organisation l'effet de la double frayeur qui tenaillait les constituants de l'an III? De 1789, ils gardaient la peur d'un exécutif fort, de 1794 une appréhension très vive des abus de pouvoir d'une assemblée unique et omnipotente. Ils laissèrent désarmés l'un vis-à-vis de l'autre les deux pouvoirs comme si aucun conflit n'était à craindre entre eux. Mais ne pas prévoir les conflits, c'est les provoquer; ne pas les prévenir, c'est les vouer à exaspérer. Quatre coups d'État allaient sortir de cette Constitution. Peut-on vraiment soutenir qu'elle était bonne?

Un homme au moins, dès 1795, la trouvait détestable. Ulcéré de ce que, comme dit Mallet, « ses oracles métaphysiques eussent perdu leur crédit », Sieyès s'en allait répétant : « Ce n'est pas encore la bonne ! » Et cette hostilité, à l'œuvre « des Onze », je le répète, était de poids.

\*  
\* \*

« La Constitution va être acceptée; nous accepterions l'Izourvidan », écrit le 21 fructidor le *Courrier français*; et, après quelques *nasardes* à l'enfant aux onze pères, le journal « réacteur » ajoutait : « *Le peuple français épouse cette vierge, dût-*

*il à tout événement s'exposer au risque du divorce.* » C'était le sentiment général.

La Convention entendait garer « la vierge aux onze pères » des « risques du divorce » en donnant au nouveau ménage de jaloux surveillants; et où en eût-elle trouvé de plus jaloux que ses membres eux-mêmes? C'est pourquoi, consciente de sa croissante impopularité, elle avait décidé, pour se perpétuer dans le nouveau Corps législatif, de s'imposer sans vergogne aux électeurs prêts à la vomir. Ce fut l'objet de ce prodigieux coup de force parlementaire qui s'appela *le décret des deux tiers*.

Un inspecteur de police signalait, dès le 3 fructidor an III, que les estomacs vides « battaient la générale et sonnaient le tocsin de la Convention ». Le sentiment était unanime : « *on ne réélirait pas ces coquins* », pas un seul, car « les anciens gâteraient les nouveaux ». Les Conventionnels étaient avertis : sauf une cinquantaine à peine, un Boissy, un Daunou, un Lanjuinais, ils seraient balayés — surtout les régicides, les massacreurs de septembre et les proconsuls de l'an II, tous « ventres pourris » d'ailleurs.

A tous ces titres, un Tallien, un court instant au pinacle, se voit d'avance exécuté. Le ménage est maintenant fort attaqué : « Son altesse sérénissime Mme Cabarrus » et « son auguste époux ». On va couper dans la gangrène. En ces conjonctures, Tallien ne pouvait hésiter. On le vit affecter les craintes les plus sérieuses pour le sort de la République; c'est la règle du jeu. Si on laissait libres les électeurs, *la « contre-révolution (l'aveu est singulier), avant trois mois, serait faite constitutionnellement* ». Et il faut reconnaître que cette cynique déclaration était justifiée. Or, pour les Tallien, dès 1795, c'est, comme l'écrit Mallet, « régner ou périr ».

Alors nos hommes se révèlent derechef les hommes des coups de force. Le 5 fructidor, Tallien demande à la Convention de voter un décret qui, annexé à la Constitution, portera que *les deux tiers des députés élus au Corps Législatif, soit 500, devront être choisis parmi les membres sortants de l'Assemblée défailante*. Un seul député protesta, Saladin. Le décret est voté le jour même.

Si habituée que fût l'opinion aux usurpations, elle s'émut. A Paris surtout, l'indignation fut extrême : la presse de tous les partis dénonça ces « perpétuels ». Eh bien, après tout, cela était fort simple : on désobéirait au décret ; on ne réélirait pas de Conventionnels. Alors, le 13, l'Assemblée, rend un nouveau décret complémentaire : *Si les électeurs ne réélisaient pas les Cinq Cents, « ce nombre serait complété par ceux qui auront été réélus dans son sein »* : autrement dit, la Convention, se passant même de la formalité électorale, choisirait elle-même ces singuliers « représentants du peuple ». La Nation fut stupéfaite de tant d'audace. Malouet écrivait avec raison : « La Convention lutte à cet instant contre le vœu manifeste de la majorité de la France. » Tallien l'eût cyniquement reconnu, mais il fallait « régner ou périr ».

On avait, à la vérité, décidé qu'avec la Constitution, les Décrets seraient soumis à un plébiscite. Mais on s'appropriait à presser et au besoin à frauder. Afficher la proclamation de Vérone, c'était de bonne guerre électorale : les menaces du prétendant rallieraient la province hésitante, les acquéreurs de biens nationaux surtout, à la Constitution républicaine : quant aux Décrets, on en comprenait mal le sens dans les campagnes, mais on le disait inséparable de la Constitution. A l'usage des Parisiens, on a une arme plus brutale. Voici que les soldats affluent : le 12 fructidor, un journal signale « l'appareil formidable qui se déploie sous les murs de Paris et aux environs ». Les sections protestent là contre dès le 11.

Les décrets vont être déclarés acceptés : c'est, il est vrai, par le chiffre, dérisoire pour la France entière, de 263 000 voix : on voulut bien en concéder 95 000 à l'opposition. « Fraude manifeste, dit Mallet. Rien que Paris et environs devaient former plus de 95 000 ». « *Tour de force et de gibecière* », écrit, de son côté, un ministre étranger, témoin presque amusé de ce : « Passez muscade ! » Dans certains départements, les décrets n'eurent pas une seule voix. Dans le département de Paris (on n'osa là trop forcer les chiffres), 21 734 voix se prononcèrent contre, 1 156 seulement pour. Ce qui frappe l'historien, c'est le chiffre énorme des abstentions — des millions. Rien ne montre plus que le pays, décidément, se désintéressait :

crainte, mépris surtout, écœurement général qui, plus même que l'opposition violente, prépare César.

La preuve de la fraude éclatera quand le pays, appelé à élire, ne renverra, malgré toutes les pressions, que 376 Conventionnels sur les 500 qu'impose le décret, acculant l'Assemblée à nommer elle-même les 124 députés manquants. Car les élections se poursuivent cependant, vrai désastre pour les jacobins.

On voyait en effet sortir des urnes d'ex-Constituants très modérés, d'anciens Feuillants ou des hommes neufs, tous hostiles au régime défailant, beaucoup anciens prisonniers de la Terreur. Et les Conventionnels qu'on réalisait, c'étaient Lanjuinais, acclamé dans 73 départements, Boissy dans 72, les gens de la Droite élus un peu partout, par huit, dix, vingt collèges : le pire soufflet à la Montagne

Malgré tant d'efforts désespérés faits depuis deux ans pour se maintenir, les anciens terroristes allaient donc être éliminés ou tout au moins réduits à l'impuissance : déjà le futur Directoire semblait devoir être composé de modérés, Lanjuinais, disait-on, Boissy, Pontécoulant, Daunou et Cambacérès (qui commençait à nier qu'il eût « voté la mort »). Les régicides mesuraient d'un regard affreux l'abîme où ils roulaient.

Une fois de plus, les impatients du parti royaliste les en allaient tirer le 13 vendémiaire.

Pour les sources et la bibliographie, cf. à la fin du chapitre xxxviii.

---



## CHAPITRE XXXVIII

### LE 13 VENDÉMIAIRE

Les royalistes sauvent les régicides. Les sections de Paris contre les Décrets. L'insurrection royaliste. Barras généralissime. « Buona-Parte » devant les Tuileries. La défaite des sections. Bonaparte émerge. La Convention agonise. La dernière séance. L'œuvre de l'« Assemblée géante ».

Les royalistes sont — en cet été de 1795 — ce qu'ils ont toujours été et seront toujours pendant la Révolution, les meilleurs alliés et la suprême ressource des jacobins. Le pays détestait ceux-ci et les rejetait. Peut-être aspirait-il, sans en avoir conscience, à une monarchie libérale : les choix faits par certains départements l'indiquent assez, d'anciens amis de La Fayette et de Barnave — voire de Mounier, et peut-être, en passant par une république modérée, fut-on arrivé à la restauration sans secousses d'un Bourbon constitutionnel.

Mais les royalistes purs ne l'entendaient pas ainsi. Nous savons qu'ils abhorraient, eux, les modérés autant que les jacobins. Pour eux, le pays n'aspirait qu'à se remettre sous le sceptre de Louis XVIII ; on l'en empêchait ; ils s'insurgeraient. Mme de Staël, rentrée à Paris, les avertissait cependant : les excès de 1793 lui avaient fait horreur, mais elle était pour la réaction légale ; une insurrection tournerait mal ; l'armée marcherait avec joie contre les royalistes, depuis de longs mois alliés à l'étranger ; les faubourgs, quoi que pensassent ces gens illusionnés, les détestaient pour d'autres motifs, mais autant que la Convention ; les Jacobins, mis entre la corde et la victoire, se défendraient jusqu'à la mort. En outre (Mallet le reconnaît) on n'était matériellement pas préparé à l'émeute : à peine 3 000 fusils et 400 quintaux de poudre.

La « réaction » évidemment dominait la majorité des sections, mais il y avait là des gens prudents qui, avec raison, attendaient tout de l'irrésistible mouvement de l'opinion. Seulement, depuis deux mois, Paris se remplissait de chouans et d'émigrés, « fous venus du dehors, écrira le sage Mallet, qui enflammaient toujours plus les têtes ardentes. »

Les sections tenaient les Décrets pour abusifs : elles les avaient rejetés : elles organisèrent un Comité central qui envoya adresses sur adresses contre ces « décrets destinés à perpétuer au pouvoir des hommes gorgés de pillage ou instigateurs de massacres ». Trente sections (sur 48) adhérèrent au manifeste. La Convention répondit au manifeste en proclamant la Constitution acceptée par 914 853 voix contre 95 373 et en déclarant lois d'État les décrets « approuvés (j'ai dit dans quelles conditions) par le pays ».

Il n'y eut qu'un cri (les rapports de police en font foi) : on avait altéré les chiffres ! Et l'agitation, loin de se calmer, augmenta. Le 3 vendémiaire, elle était telle que la Convention menaça de quitter Paris. Les sections se rirent de cette singulière menace. On accumulait des troupes ; mais on bravait ces « épaulettiers à panaches » : au Palais-Royal, on huait les soldats jusqu'à les forcer à dégainer.

Le 11, la Convention déclara dissoutes les Assemblées primaires qui avaient fini leurs opérations, « sous peine d'être poursuivies comme coupables d'attentat à la *souveraineté nationale*. » Dans la bouche des auteurs des Décrets, le mot, à la vérité, semblait une sinistre plaisanterie ; aussi les hérauts chargés d'annoncer le décret sur les places publiques, ne purent-ils le faire, étouffés par les huées. En même temps, les électeurs s'assemblaient au Théâtre Français : il est vrai que, divisés, ils n'y purent prendre aucune résolution.

Par contre, la section Lepelletier (boulevard des Italiens) se faisait le centre d'un attroupement plus considérable, dangereux ferment ; car les Comités conventionnels sentaient bien frémir tout Paris. Les membres des Comités étaient trop nombreux pour diriger efficacement la résistance : une commission exécutive de cinq membres fut nommée, où l'on fit entrer Barras qui, depuis thermidor, traînait un grand sabre et passait pour un

foudre de guerre. A cet état-major, il fallait des troupes sûres. « Il n'y avait rien de mieux à faire, écrit Barras, pour combattre de pareils adversaires, que de leur opposer leurs ennemis naturels, les patriotes incarcérés par suite de la réaction de thermidor. » A l'appel de la commission, on vit accourir des figures affreuses, débris des comités révolutionnaires, massacreurs de septembre, « lécheurs de guillotine », émeutiers de prairial délivrés, environ 1500 tape-dur. « Nous les appelâmes, dit Barras, le bataillon sacré... »

La mesure fut maladroite : exaspérant les honnêtes gens, elle enchantait les meneurs royalistes. Le 12, dans la matinée, la section Lepelletier fit publier, au son du tambour, que les « buveurs de sang » venaient de recevoir des armes et que, pour empêcher les massacres, il fallait que tous les bons citoyens s'armassent à leur tour et courussent à leurs sections. Immédiatement la section de la Halle aux blés fit saisir et incarcérer les terroristes du quartier : les autres sections coururent aux armes pour secourir la première section qui serait attaquée.

Ce fut Lepelletier. Les Cinq avaient décidé d'y étouffer l'insurrection naissante et donné mission au général Menou de l'exécuter. Menou était un modéré ; il était révolté à la vue du « tas de scélérats et d'assassins organisés en *patriotes de 89* » qu'on lui voulait adjoindre. Les colonnes d'attaque, lancées contre Lepelletier, s'avancèrent avec mollesse, et, devant une promesse très vague de dissolution donnée par les *électeurs*, elles se retirèrent.

Quand, Menou destitué, le général Verdière eut, sur l'ordre des Cinq, repris le chemin de Lepelletier, la situation s'était aggravée. Devant la reculade de Menou, Paris s'était enflammé. Une petite armée sectionnaire s'était organisée et, sous l'ordre du général Danican, naguère « patriote », avait occupé le Pont-Neuf. Un comité d'insurrection s'était constitué qui, naturellement, était composé de royalistes. Le 13, au matin, la Convention paraissait en mauvaise posture.

\*  
\* \*

Barras fut décidément appelé au commandement suprême :

de ce jour, il s'appellera « le général Barras », mais c'était un médiocre stratège. Il fit donc appel aux officiers jacobins, depuis quelques mois en disgrâce. Au milieu de cet état-major « robespierriste » qui, chose paradoxale, se groupait derrière le « vainqueur » du 9 thermidor, celui-ci distingua vite une vieille connaissance : c'était ce petit officier corse qui, au siège de Toulon, avait, sous les ordres de Dugommier, organisé *la batterie des hommes sans peur* et aidé, plus qu'homme au monde, Fréron et Barras à reprendre la ville aux Anglais et aux royalistes. Suspect depuis thermidor de robespierrisme impénitent, destitué, le 29 fructidor précédent, pour avoir refusé le commandement dans l'Ouest d'une brigade d'infanterie (il était artiller dans l'âme), ce petit Buona-Parte (c'est ainsi qu'on trouve le nom orthographié dans tous les rapports) avait cependant un peu hésité à rallier ces « pourris ». Tout de même, on l'avait vu arriver, la figure pâle sous la tignasse emmêlée, vêtu de son uniforme râpé de général de brigade, ne payant pas de mine.

Il fallait à Barras un artilleur : sans donner au Corse le rang que les historiens lui attribuent, sur une galopade du *Mémorial*, le Conventionnel prit près de lui le général disgrâcié : il commanderait les batteries qu'organiserait le « général Barras ». A ces batteries ce qui manquait le plus, c'étaient les canons. Quarante pièces étaient au camp des Sablons, en grand danger d'être enlevées par les sectionnaires, si elles n'étaient au plus tôt raflées par la troupe. Bonaparte consulté avait désigné, pour l'opération, le cavalier Murat, un risque-tout et par ailleurs l'un des officiers les plus jacobins de l'armée. Avec un escadron du 21<sup>e</sup> chasseurs, Joachim Murat avait couru bride abattue aux Sablons, y avait trouvé déjà une colonne de sectionnaires, l'avait fait reculer, avait enlevé les canons et, à 6 heures du matin, les avait ramenés, toujours bride abattue, aux Tuileries. Ni le petit général ni le superbe cavalier certes ne se doutaient qu'en donnant des canons à Barras contre les royalistes, ils conquéraient chacun une couronne.

Des renforts, par ailleurs, étaient arrivés à Barras de la banlieue, mais les canons des Sablons surtout permettaient de transformer les Tuileries en une forteresse imprenable. Deux heures plus tôt, il eût été loisible à une petite troupe d'investir le

Château, mais il pleuvait. Lorsque les « honnêtes gens » se mêlent d'organiser une émeute, ils la font en « honnêtes gens » qui veulent bien se faire tuer, mais détestent se faire mouiller.

Danican n'avait donc pas bougé de son Pont-Neuf. La pluie ayant cessé, il emmena son « armée » contre les Tuileries. Bientôt la rue Saint-Honoré fut pleine de sectionnaires : fortement établis autour de Saint-Roch, ils faisaient mine d'envelopper le Château. Danican envoya des parlementaires qui se devaient contenter de demander le désarmement des redoutables brigands armés la veille.

Ces parlementaires ne furent pas écoutés ; cependant l'Assemblée se croyait forcée, puisque chaque député reçut un fusil et des cartouches. Tout à coup, à 4 heures et demie, les députés entendirent le bruit d'une violente canonnade. C'était Bonaparte qui entraît dans l'histoire.

\*  
\* \*

La lutte s'était engagée, probablement sur un coup de fusil tiré sur les sectionnaires, d'une des maisons. Ceux-ci avaient répondu par une salve ; les soldats avaient, écrivait Creuze-Latouche, sauté joyeusement sur leurs armes, « comme s'ils eussent été à la noce ».

Si l'on en croyait le *Mémorial*, Bonaparte eût alors, en braquant sur Saint-Roch ses fameux canons, décidé de la journée. Il semble bien en effet que ce fut là un incident important ; il ne le fut pas autant que l'admettent communément nos *manuels* ; les rapports à la Convention ne mettent nullement en vedette cette canonnade : il semble d'ailleurs difficile, étant donné la disposition des lieux, que Bonaparte ait pu envelopper Saint-Roch de mitraille. Mais il semble aussi que les récents historiens aient, dans le dessein de ravalier le rôle du futur Empereur, à leur tour exagéré l'insignifiance du geste. Les canons ne « balayèrent » pas Saint-Roch : mais ils effrayèrent fort des gens, à la vérité, faciles à ébranler. Ceux-ci lâchèrent pied. Danican et ses amis, abandonnant en effet, Saint-Roch, se rendirent à Lepelletier pour délibérer sur l'opportunité d'une seconde attaque.

Elle se fit par la rive gauche, mais avec un égal insuccès. La colonne qui, par le quai Voltaire, tenta d'assaillir le Palais-Royal, fut repoussée par Verdière à coups de canon et, à la troisième décharge, s'enfuit par la rue de Beaune. Une charge de Barras nettoya ensuite la rue de Richelieu. Et, à 10 heures du soir, tout était terminé.

Restait à réduire les sections : le 14, à 9 heures, Lepelletier, menacé par le général Berruyer, se vidait de ses défenseurs et Barras y pénétrait sans résistance. Le 14 à midi, Paris était occupé militairement. L'émeute était étouffée.

\*  
\* \*

La Convention triompha modérément. Peu confiante dans son bon droit, elle avait plus peur de ses alliés de la veille, les fameux « patriotes », que des royalistes écrasés. Elle ne voulait pas que la répression anti-sectionnaire fût le point de départ d'une réaction terroriste. Trois conseils de guerre, institués le 15, frappèrent quelques meneurs ; on en laissa sortir de Paris un grand nombre, tel Castellane, qui au *Qui vive ?* d'une sentinelle répondit en souriant : « *Castellane, contumax !* » Seuls le président de la section du Théâtre-Français et un des chefs de l'armée sectionnaire, Lafond, émigré rentré, furent exécutés. Les « patriotes de 89 » furent, par contre, congédiés en douceur.

Un seul homme, soudain, émergeait. Le 17, Barras, présentant à la Convention les officiers qui, le 14 au matin, l'étaient venus aider, avait fait acclamer leurs noms ; le beau Fréron, alors fort avant dans les bonnes grâces de la jolie Paulette Bonaparte, entendit mettre en vedette celui qu'il considérait comme son futur beau-frère : il vanta le rôle qu'avait joué « Buona-Parte », qui avait, dit-il, « foudroyé l'hydre du royalisme ». Barras, qui pensait trouver dans ce petit général d'allures modestes une créature, ne contredit point à l'éloge. Il fit ou laissa donner au Corse le titre de commandant en second de l'armée de l'intérieur, dont, lui, gardait provisoirement le commandement en chef : mais quelques jours après, il l'abdiquait en faveur de son petit protégé. Celui-ci avait pris de

grandes mesures militaires et couvrait la Convention expirante.

« Bonaparte, que diable, est-ce cela? » disaient les gens. Avant peu le canon d'Italie le leur apprendra.

\*  
\* \*

Tallien et ses amis eussent voulu qu'on profitât de la « victoire » pour casser les élections réactrices et se perpétuer au complet sans autre forme de procès. L'Assemblée ne le voulait pas. Il lui paraissait suffisant que, sous le coup de la répression anti-royaliste, le parti réacteur extrême fût pour un instant paralysé. Les membres de l'Assemblée, qui avaient paru un peu trop favorables aux sectionnaires, Lanjuinais, Boissy et autres semblaient momentanément écartés du pouvoir. Appuyée de troupes, l'oligarchie régicide allait pouvoir s'imposer aux nouveaux Conseils : elle allait porter au Directoire cinq des siens. Pourquoi demander plus ?

En fait, l'Assemblée était lasse : « Quatre années, toujours sous le fer des assassins, ont épuisé nos facultés physiques et morales », écrit le montagnard Dubreuilh. « Il est bien temps que nous quittions la place, » avouait, las aussi, ce formidable Merlin de Thionville. Si celui-là était fatigué, qu'était-ce des faibles ? Les regardant aveulis, Morris avait écrit dès le 23 août : « *Je continue à être persuadé qu'ils tomberont sous la domination d'un despote unique.* » Chose étrange, cette Convention, qui avait envoyé à l'échafaud Louis XVI, Danton et Robespierre, mettait précisément, par un dernier geste, à Napoléon Bonaparte, futur « despote unique », le pied à l'étrier.

Elle mourait sur ce geste. Elle était honorée de tous. La misère était telle dans les faubourgs, que, le 2 brumaire, avant-veille de la dissolution, Roux proposait à l'Assemblée le rétablissement du maximum. Le 3, à l'avant-dernière séance, cette proposition avait soulevé un débat suprême où de telles vérités s'étaient échangées, que Vallée s'écriait : « Organisons-nous donc ici la contre-révolution ? » Elle ne le voulait pas : le 4 brumaire, réunie pour la dernière fois aux Tuileries, elle ne proclamait l'amnistie générale que pour en exclure aussitôt les complices de vendémiaire, les prêtres réfractaires et les

émigrés. Mais elle décidait que la place de la Révolution, naguère inondée de sang, s'appellerait *place de la Concorde* : l'échafaud, à la vérité, en avait disparu ; au centre était seule demeurée la statue en plâtre de la Liberté, interpellée si tragiquement un jour par Manon Roland ; mais les journalistes, sans en tirer aucun augure d'ailleurs, faisaient observer que la Liberté s'effritait et se lézardait.

\*  
\* \*

Genissieu, obscur député, présidait cette dernière séance. L'ordre du jour étant, sur ce dernier décret, épuisé, il se leva pour clore la session.

Le moment empruntait quelque solennité à la carrière prodigieuse que venait de parcourir l'Assemblée. Au milieu de périls inouïs, elle avait vécu un siècle en trois ans, proclamé la République dans la France de Louis XIV et organisé, au nom de la Liberté, la plus redoutable tyrannie que pays eût connue, jeté un roi à l'échafaud et forgé des armées qui avaient fait reculer l'Europe, couvert par ses décrets cette Terreur qui, dans ses rangs mêmes, avait creusé de sanglants sillons, étouffé la guerre civile, et, à travers des vicissitudes tragiques, porté la France vers les frontières naturelles, voté deux constitutions, chassé Dieu du Temple, ressuscité ensuite, sous un nouveau vocable, ce Dieu sans-culottisé, séparé l'Église de l'État, posé tous les problèmes et jusqu'à sa mort écrasé « les factions ». Il serait injuste (et j'aurais aimé m'y étendre ici<sup>4</sup>) de ne pas rappeler qu'elle avait, par la loi du 3 brumaire (son testament politique), achevé de mettre à l'ordre du jour le grand problème de l'instruction publique, se rappelant le mot du plus marquant de ses membres et de la plus illustre de ses victimes, qu'« après le pain le premier besoin du peuple est l'instruction » : elle en avait été si persuadée qu'exposée aux mille dangers qui sollicitaient son attention, elle avait, le 7 ventôse an III, fondé les futurs lycées, les *écoles centrales*, fondé l'École

<sup>4</sup> J'aurai, au cours de mon volume sur le Consulat et l'Empire et à propos des institutions de la France nouvelle, à revenir sur l'œuvre législative de la Convention comme de la Constituante.



polytechnique le 7 vendémiaire an III, fondé l'École normale le 30 octobre 1793, réorganisé le Muséum d'histoire naturelle et le Collège de France, organisé le Conservatoire des arts et métiers, et enfin procédé à cette « création grande et majestueuse », disait Daunou, de l'Institut de France. Elle avait ainsi détruit et bâti, terrorisé et pacifié, atteint pour les uns l'extrémité du crime et pour les autres celle de la vertu.

Elle finissait cependant si discréditée que son président sembla ne pas oser proclamer ses services.

« Je déclare que la séance est levée. Union, amitié, concorde entre tous les Français; c'est le moyen de *sauver la République!* » Thibaudeau, étonné, cria : « Déclare donc que la Convention a rempli sa mission ». Genissieu se releva : « *La Convention Nationale déclare que sa mission est remplie et sa session terminée.* » Des cris de : « *Vive la République!* » s'élevèrent de tous les côtés.

C'était le 4 brumaire an IV, à 2 heures et demie. « Quelle heure est-il ! » demanda un député curieux des détails ? Une voix s'éleva : « *L'heure de la justice!* » C'était le proclamer bien tôt. Je me demande si, aujourd'hui, cette heure a déjà sonné.

SOURCES. Œuvres déjà citées d'Aulard (*Jacobins*, VI), Schmidt (III), Barras (I et II), Duval (II), Lacrosette, Mallet du Pan (II), Frénilly, Malotet (II), Thibaudeau (I), Larevellière-Lèpeaux (I et II), Dubreuilh, Morris, d'Andigné, Durand de Maillane, Carnot (*Mémoires*, II), B. Constant (*Correspondance*), Thiébauld (I). — Aulard. *Actes du Comité*, XVI-XVIII, 1903-9. Aulard. *Paris sous la réaction...* I-II, 1898-9. *Lettre du général Dubois sur les journées de prairial* (*Rev. Fr.*, 1904). Røderer. *Du gouvernement, 1795* (*Œuvres*, XII). *Les journées de prairial*. Documents (*Rev. Rev.*, V). Creuzé-Latouche. *Lettre* (*Nouv. Rev. Retr.*, XVIII).

OUVRAGES déjà cités de Thureau-Dangin, Claretie (*Derniers Montagnards*), Arnaud, Turquan, Caudrillier, Reynaud (*Merlin*). — Dieudonné. *Les préliminaires des journées de prairial* (*Rev. Fr.*, 1902). Zivy. *Le 13 vendémiaire*, (*Bibliothèque de la Faculté de Lettres*, 1898). Masson. *Napoléon et sa famille*, I, 1897. Champion. *La Séparation en 1794*. 1903.



## QUATRIÈME PARTIE

### LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF

---

#### CHAPITRE XXXIX

##### LE DIRECTOIRE ET LE PAYS

La première séance du Directoire. Les Conseils. Les « Cinq Sires ». Barras. Carnot. Reubell. La Levellière-Lépeaux. Les partis en présence. Les Babouvistes ; un parti « radical socialiste ». Les Royalistes. Le parti « national ». La politique du Directoire. Le péril militaire. Le péril « clérical. » Le Trésor vide. La France démoralisée : on ne sait plus que haïr. « Indolence générale ».

Le 13 brumaire an IV (3 novembre 1795), un singulier cortège remontait les rues de Paris des Tuileries au Luxembourg : deux fiacres, cent fantassins, cent cinquante dragons, si démunis que la plupart montaient sans bottes ; dans les voitures, quatre hommes, dont trois inconnus de la foule, le seul célèbre, Barras, attirant l'attention par un grand sabre tenu droit entre ses jambes, le sabre de vendémiaire. Il manquait un des « cinq sires », comme déjà l'on ricanait. Sieyès avait refusé la place, le nouveau gouvernement boitait. Car cette troupe, c'était le gouvernement de la France.

Ils arrivèrent au Luxembourg où les installait la Constitution. Le concierge seul les y reçut. Depuis le départ du comte de Provence, le palais, laissé en délabre, s'était mystérieusement démeublé. Les grands salons dorés, où il faisait froid, étaient de vrais déserts. Les quatre errèrent : ils s'arrêtèrent au premier cabinet où ils trouvèrent une table et une chaise. La table dont un pied, moisi, avait cédé, était boiteuse

— comme le gouvernement. Le concierge prêta quatre chaises de paille et fournit des bûches. Un des quatre avait emporté du Pavillon de Flore un cahier de papier à lettres. Assis autour de la table branlante, le Directoire incomplet écrivit sur un médiocre papier le procès-verbal de son installation.

Ils avaient été élus la veille par les deux Conseils, qui, le 3, s'étaient eux-mêmes constitués.

Les nouveaux élus de la Nation — le troisième tiers — étaient des libéraux un peu timides. Le général Mathieu Dumas, l'avocat Tronson-Ducoudray, l'économiste Dupont de Nemours, le savant Royer-Collard, l'ex-diplomate Barbé-Marbois, les jurisconsultes provençaux Portalis et Siméon, l'ex-législateur Pastoret étaient certainement bien revenus du bel enthousiasme de 1789, mais, esprits rassis, ils étaient fort éloignés des aventures. Ils n'avaient, dit Thibaudeau, « rien d'effrayant pour la République ». Ils étaient, disait Marbois, « le parti national ».

Mais, précisément, ce fait les exposait aux méfiances presque haineuses de la plupart des ex-conventionnels. Habités à régner, ceux-ci considéraient ces nouveaux venus, que rien ne compromettait, comme des « usurpateurs », dit encore Marbois. De fait, ces nouveaux députés, s'ils voulaient une République, en voulaient une dont seraient expulsés les sectaires, les corrompus et les criminels. Un Tallien avait le droit de frémir.

La faction « régicide » avait pu faire élire cinq des siens au Directoire : Barras, Reubell, Sieyès, Letourneur et Larevellière : le régicide restait ainsi la marque de garantie du « bon républicain ». Le conflit était en germe dans ces choix qui constituaient déjà presque un coup d'État contre les électeurs, qui, dans 73 départements, avaient acclamé un Daunou et la politique de réaction modérée.

Sieyès, voyant poindre ce conflit, s'était esquivé : il n'aimait pas (le mot fut dit) « *essayer les plâtres* ». On ne le remplaça que quelques jours après par Carnot — encore un « régicide », mais estimé par le nouveau tiers comme *tête refroidie*. A lire le procès-verbal officiel d'installation, on a l'impression que celui-ci est déjà considéré comme un fâcheux par ses collègues.

\*  
\* \*

Sauf ce dernier élu, le nouveau gouvernement n'était pas propre à relever le prestige de la République. Les *pentarques* étaient peu respectables ou peu aimables.

Le plus célèbre était Barras : il l'était de fâcheuse manière. Roué d'Ancien régime, ayant porté l'épée au service du roi, ce vicomte Paul de Barras était, des Castellane aux Brancas, apparenté à toute la noblesse de Provence. Élégant, luxueux, follement prodigue, raffiné dans la débauche, y mêlant un peu de cruauté et beaucoup de vilénie, il s'avoue quelque part — avec un sourire narquois — cousin du marquis de Sade. Voluptueux, jouet parfois de ses passions, mais susceptible d'exploiter celles qu'il inspirait, on le verra placer cyniquement ses favorites dans les alcôves à surveiller, Joséphine dans celle de Bonaparte, Theresia dans celle d'Ouvrard. Amoral autant qu'homme au monde, il portait la même âme dépravée dans la politique, l'amour et les affaires. Bourreau d'argent, il aimait le pouvoir pour ce qu'il pouvait rapporter. Les contemporains nous le font apparaître sous les pires couleurs — moins que ses propres *Mémoires* où se dévoile une âme de fange. « Un flibustier », dit-on, dès 1795.

Point de principes politiques : « Il jetterait par la fenêtre la République dès demain, écrira un ministre étranger, si elle n'entretenait ses chiens, ses chevaux, ses maîtresses, sa table et son jeu. » Il y a plus : à la place d'un principe, une peur, celle d'être pendu. En attendant une lettre de rémission du frère de Louis XVI — qu'il sollicitera, qu'il obtiendra peut-être, mais qu'il voudrait en outre fortement *chargée* — il entendra rester coude à coude avec les compagnons régicides. Ce gentilhomme taré met d'ailleurs une sorte de coquetterie à accueillir à son petit lever (car « il tranche du prince », dira Fouché) anarchistes et terroristes. On trouve chez lui des talons rouges et des bonnets rouges.

Le destin parfois ironique associait à ce « roué des plus crapuleux », l'austère Carnot. A côté de ce souple et élégant Barras, cette « forte charpente » fait antithèse. Au moral,

l'opposition est plus singulière encore. Homme de famille consciencieux, officier des armes savantes, « *du corps des ingénieurs dans la politique comme dans la guerre* », dit finement Sorel, il était grave, orgueilleux, moral, un peu dur, très irascible, tout d'une pièce. Lui aussi aimait le pouvoir, mais pour tout ordonner en dirigeant tout : d'ailleurs, « *facile à tromper* », dira de lui Napoléon. Barras s'en apercevra vite et saura envelopper de sa trame cet homme gênant.

« Organisateur de la victoire », il avait échappé à la réaction thermidorienne et à l'impopularité qui frappait ses collègues. Quatorze départements venaient de l'élire. De la Convention au Directoire, il avait d'ailleurs trouvé son chemin de Damas. Resté républicain et convaincu, écrit-on, d'ailleurs, que le régicide est « *irrémissible* », son esprit rectiligne, qui répugne à toute anarchie, le tourne d'autre part contre les tenants attardés du terrorisme autant que contre les maîtres dissolus du Luxembourg.

Reubell est, au contraire, le jacobin le moins repenté. N'ayant jamais douté de lui, cet avocat alsacien, à la figure pleine et colorée sur de larges épaules, est un de ces terribles avocats qui ont traité la Révolution comme un procès à gagner envers et contre tous. Habitué, depuis un an surtout, à le prendre, au Comité de Salut public, de haut avec l'Europe, son arrogance s'en est sentie accrue : elle blesse ses collègues La Revellière et Barras, tout en les intimidant. Porté à la violence, il s'écriera, dès prairial an IV, qu'il « *faudrait mettre les députés contre-révolutionnaires dans un sac et les jeter à la rivière.* » Le fâcheux est qu'il était tenu pour improbe. « *Il faut que Reubell, disait méchamment Sieyès, prenne tous les jours quelque chose pour sa santé.* »

Letourneur, de médiocre personnalité, autre officier du génie marchant à l'ombre de Carnot « qu'il tenait pour infallible », Reubell et Barras étant, d'autre part, à peu près d'accord sur la nécessité de gouverner, provisoirement au moins, avec les Jacobins, on attendait que La Revellière départageât les deux groupes. Ancien girondin, il avait failli être envoyé au Tribunal révolutionnaire et n'avait été sauvé que par une voix qui, de la Montagne, avait crié : « Pourquoi occuper le Tribunal de ce

chétif b.... là. ». Proscrit néanmoins sous la Terreur, on pensait qu'il se ferait délibérément, au Luxembourg, l'adversaire de ceux qui l'avaient voulu envoyer à Samson. C'était mal connaître la politique : les précédents n'y comptent pas.

C'est que le trait dominant de son caractère était une haine incoercible des prêtres. Esprit religieux d'ailleurs, il y avait chez lui quelque chose d'un antipape. Honnête homme, au moins en apparence, ce puritain, que révoltaient les mœurs de Barras, eût été l'ennemi de ce « corrompu », s'il n'avait été au sens propre du mot *aliéné* par sa hantise. Tout à sa chimère — la fondation d'une *religion naturelle* — et aux haines dont elle se nourrissait, il était par là facile à prendre. Si Carnot, depuis quelques mois, vivait hypnotisé par le spectre rouge et Reubell par le spectre blanc, c'était le spectre noir qui obscurcissait les idées de La Revellière. Carnot et Barras plaisaient également cette disposition. Ajoutons que fort disgrâcié, bossu, la tête aux longs cheveux trop forte et les jambes trop maigres, il avait l'air, dit un contemporain « d'un bouchon sur des épingles ». Étant dévié de jugement autant que de taille, il sera le jouet de ses collègues qui, l'ayant associé à la fâcheuse opération de fructidor an V, où il crut moins frapper Louis XVIII que Pie VI, l'écartèreront sans ménagement en prairial an VI.

Lorsque ces cinq hommes apparurent la première fois, revêtus du grand costume de satin, le manteau « à la François I<sup>er</sup> », le chapeau rouge à panache, les dentelles, les écharpes, les « glaives », les bas de soie, les souliers à bouffettes, la joie fut extrême. On pardonnera parfois à ce gouvernement d'être détestable, tant il apparaîtra divertissant : « *la mascarade luxembourgeoise!* » disait-on dès les premiers jours.

\*  
\* \*

Le pis est que la situation demandait un génie supérieur. Il faut lire le lamentable tableau que trace La Revellière lui-même de cette France de brumaire an IV ; tout était en délabre, dit-il en substance, des routes défoncées aux foyers détruits, des hospices abandonnés aux cerveaux fêlés, du trésor vide aux cœurs corrompus. Tous les étrangers qui s'aventurent en

France font les mêmes constatations. Le jugement le plus terrible qu'on puisse porter sur ce gouvernement, c'est qu'en quatre ans, il ne parviendra pas à relever une seule ruine et qu'il en fera d'autres.

Les partis s'apprêtaient derechef à s'entre-déchirer. A gauche, les *terroristes* ont relevé la tête après vendémiaire. La faction qui, en haine des thermidoriens, s'est, depuis un an fortement liée aux amis de Babeuf, s'est ainsi constitué, suivant l'expression de M. Aulard, en une sorte de *parti radical socialiste* qui, naturellement, travaille surtout à l'*avènement* des « socialistes ». Si le *club du Panthéon*, centre du parti, est copieusement pourvu d'argent par un jacobin à gros revenus, Félix Lepelletier, Babeuf n'y prêche pas moins la révolution sociale. Tout un plan de bouleversement, destiné à assurer « *le bonheur commun* », est à l'étude et a déjà de nombreux tenants. « Le parti se grossit considérablement, dit une note de police du 2 nivôse ; les ouvriers surtout l'embrassent avec avidité. » Or Reubell et Barras — en dépit des objurgations de Carnot — se refuseront longtemps à frapper ces dangereux « *anarchistes* ».

C'est que les deux directeurs « Jacobains » voient, disent-ils, renaître le royalisme. D'un parti royaliste sérieusement organisé, pas de traces cependant : les « chauffeurs » et « brigands » qui infectent l'Ouest, le Centre et le Midi se réclament bien du roi, mais c'est pour donner noble couleur à de hideux exploits.

Le comte d'Artois ayant, en vue d'une nouvelle *quiberonnade*, paru à l'île d'Yeu, s'est remarqué pour l'Angleterre, abandonnant décidément l'Ouest que Hoche est en train de pacifier. Parti pour « guérir cette colique de la République dont personne n'a connu le traitement », le général a d'abord tranché dans le vif ; Stofflet et Charette sont tombés sous les balles, en février et en mars 1795 ; puis, la grande guerre close, le général a signé l'« édit de Nantes de la Vendée », laissé le culte se rétablir et  *pansé* les plus larges plaies. L'immense majorité des royalistes — en province et à Paris — a ajourné ses espérances : beaucoup y renoncent. Les uns, « dont le nombre est grand, soupirent après le repos, écrit-on, et le prendront de quelque



*part qu'il vienne* » (ce sont les futurs ralliés de Bonaparte) ; les autres vont jusqu'à « s'accoutumer à vivre sous le règne des directoriaux et n'ont d'espérance que dans de nouvelles élections ».

Mais de ces débris se fortifie un parti qu'on appelle *réacteur*, encore qu'il soit plutôt *restaurateur* : sans sacrifier les conquêtes essentielles de 1789, il entend relever les ruines dont on a, depuis cette date, semé le pays, détruire lentement « le code révolutionnaire », rétablir le vieux culte, apporter quelque tempérament aux lois contre l'émigration, remettre de l'ordre dans les finances et éliminer du gouvernement les amis de la « jacobinère ». Ce parti se place résolument sur le terrain constitutionnel et libéral. Et c'est ce parti que la « Gauche » du Directoire redoute et hait avec toute une partie de l'oligarchie régicide — parce qu'elle le sait bien décidé à l'expulser.

\*  
\* \*

Contre tous ces partis, Extrême gauche, Droite et Centre, *le Directoire a-t-il un parti ?* Il n'arrivera jamais à en fonder un : même sur ce terrain politique, il ne saurait construire. Ce qu'on appelle le « *parti directorial* » n'apparaîtra jamais que comme une coterie, un syndicat, dirions-nous, de jouissance ; B. Constant formulera la doctrine : « *Le repos doit être le partage de tous, mais la jouissance et le plaisir doivent appartenir exclusivement à la République.* » On en revient toujours, en dernière analyse, à cet état-major de régicides à la tête d'une petite armée de compromis. Écoutons Treillard poser à Mathieu Dumas les conditions au prix desquelles celui-ci recevra le brevet de « bon républicain » : « *Montez à la tribune et déclarez que si vous aviez été membre de la Convention, vous auriez voté la mort de Louis XVI.* » Le mot trahit l'unique pensée du parti. Parti sans programme ni chef, il vit, se disloque, se réforme au gré des événements et de ses craintes. Il ne peut être une très grande force pour le gouvernement qui entend s'appuyer sur lui, mais qu'attaquent quotidiennement 70 journaux de toutes nuances.

Image de ce parti, le Directoire n'aura aucun programme. Il

ne cherchera pas à rallier les citoyens soit de droite soit de gauche, mais à les intimider en les frappant. La Nation apparaît à Barras comme « *partagée en deux armées* ». Quelle abominable conception gouvernementale ! Le reste en découle. Le gouvernement se considère comme « assiégré » : de sa forteresse démantelée, il fait des sorties, tantôt sur un corps d'armée, tantôt sur l'autre. Jamais gouvernement plus persuadé qu'étant la minorité, il doit « faire marcher le pays ». Des commissaires seront chargés, à l'heure des élections, de « *donner une direction aux électeurs* » : des fonds secrets, dont cyniquement Barras nous indique la répartition, doivent y aider. Si un tribunal, nous le verrons, a jugé de trop indulgente façon « l'ennemi », on déférera celui-ci à un autre tribunal. Merlin de Douai qui, ministre, puis directeur, sera longtemps l'âme du gouvernement, a des mots terribles : « *C'est la raison d'État qui dicte la jurisprudence* », dit-il un jour avec simplicité.

Si, malgré pression et corruption, malgré l'arbitraire menaçant de la justice, le pays se dérobe au joug, on cassera les élections ; si le Corps législatif déplaît, on le décimera par la force. Et parce qu' « *on serait perdu, si on faisait la paix* », avouera Sieyès, on perpétuera la guerre. C'est ainsi que le Luxembourg entend gouverner un pays déjà ruiné.

Malheureusement, le Législatif ne peut ni remédier au désordre ni s'opposer à la tyrannie, parce que les députés sont en masse extrêmement discrédités. Le pays voit l'incohérence et la vanité de leurs travaux, en plaisante ou en gémit. Par surcroît, les députés ont augmenté leur traitement en pleine disette, le portant de 18 à 36 livres, lorsque la Convention défailloit ; le geste a avili (Levasseur de la Sarthe l'avait prêté) la fonction législative. Tout à l'heure, la baisse des assignats augmentant, les députés trouveront le moyen de sauvegarder leur indemnité. Et, ce pendant, « on travaille à loger les Cinq-Cents au Palais-Bourbon que l'on veut rendre magnifique ». Les passants murmurent devant ces pierres sculptées : « Un homme à jeun — dit une note de police — s'écrie dououreusement : « *Dic ut lapides istae panes fiant.* » Nous verrons le mépris qui résulte de cet état de choses — gros de conséquences. Gouvernement et Parlement semblent également

incapables de relever des ruines et de sauver le pays.

Et voici que, par contre, grandit la popularité des soldats, voici que chacun des chefs commence à avoir ses projets, son parti et sa constitution en poche — de Pichegru, qui vend à Louis XVIII son crédit, au loyal Hoche, qui expose, en de curieuses lettres, au général Chenin ses idées de réorganisation républicaine. L'armée est pleine de Moncks et de Césars en travail. Leurs soldats semblent s'entraîner; ils scandalisent la police : « *Les députés devraient être dans un bois et qu'on y mît le feu* », disent-ils — fâcheux propos.

\*  
\* \*

Ce péril cependant échappe dans une certaine mesure au Directoire. *Le péril clérical*, au contraire, l'alarme au suprême degré.

« *Nous avons manqué notre révolution en religion*, confiera quelques mois plus tard Clarke à Bonaparte. On est redevenu catholique romain et nous en sommes peut-être au point d'avoir besoin du pape lui-même pour seconder chez nous la Révolution par les prêtres et, par conséquent, par les campagnes qu'ils sont parvenus à gouverner de nouveau. » Hoche, songeur devant la Vendée, pense de même.

La « *renaissance catholique* » est évidente : renaissance, non, mais explosion d'une foi trop longtemps comprimée. Les campagnes n'avaient cessé de désirer, sinon de réclamer « *les bons curés*. » *L'Église Constitutionnelle* qui, dès 1791, ne représentait qu'une minorité, n'a été quelque chose que tant que l'État l'a étayée. La haute vertu et l'opiniâtre ténacité d'un Grégoire ne la peuvent sauver. La Convention, en séparant l'Église de l'État, le 3 ventôse an III, l'a tuée. La renaissance catholique se fait au profit de l'Église romaine. M. Aulard, en des pages singulièrement nourries, cite mille faits caractéristiques de cette restauration spontanée. Une sorte d'ivresse religieuse gagne les hautes classes, naguère si impies, comme les paysans, en apparence indifférents hier. Des plus humbles villages où le curé catholique reprend, le *décret du 3 ventôse* en main, possession de son autel, au Lycée où prêche La Harpe,

« *la persécution, écrit le protestant Mallet, a ressuscité la religion* ».

De cette « résurrection » le Directoire est extrêmement ému — mais avant tous La Revellière. Celui-ci y voit le triomphe du « papisme » détesté, les autres un acheminement vers la restauration du trône redouté. C'est pourquoi on est décidé au Luxembourg à étouffer « *les préjugés sacerdotaux* » et à détruire, comme l'écrivit un policier de l'an IV « *l'empire infernal des prêtres* ».

Ce sera une persécution intermittente, tantôt violente, tantôt sournoise, parfois burlesque : ici un curé emprisonné, là une cloche décrochée. « *Le Directoire désire réellement détruire la religion romaine* » écrit M. Aulard. La Revellière aspire même à la remplacer. Il favorise — fut-ce par des prélèvements sur les fonds secrets — cette bizarre et idyllique *religion théophilanthropique* qui, encouragée par lui, remplit bientôt les temples de ses berquinades sacrées. Puis on entendra imposer *le culte décadaire*, prôné surtout par le futur directeur François de Neufchâteau qui, au besoin, procédera lui-même (sans grande autorité, car il est mauvais mari) à des mariages civiques et républicains sous les voûtes des églises.

Ces « *civiques pantalonnades* », comme s'exprime Grégoire, peuvent gêner les catholiques, mais ne conquièrent personne.

\*  
\* \*

Le Directoire cependant va avoir d'autres soucis. *Le trésor est vide* : on n'acquitte plus les contributions. Alors il faudra bien créer de nouveaux assignats : on en créera en cet an IV pour 36 milliards 603 millions. Résultat : un discrédit qui devient fabuleux. Le jour même où le Directoire entre en fonctions, le louis d'or (24 livres) vaut 3 400 livres en papier : le 15 brumaire, il est à 4 000 livres. Six mois après, Charles de Constant le trouve à 12 000 livres. Les paysans disent du papier qu'ils refusent : « *Nous en prendrions si les chevaux voulaient en manger.* » Benjamin Constant écrit : « Les assignats achèvent d'aller au diable. » Le gouvernement en rend la Bourse responsable, la fait fermer par dragons. « A-t-on

jamais soutenu le crédit par de la cavalerie? » plaisante un étranger. Nous allons voir le gouvernement se débattre, quatre ans, dans le plus effroyable gâchis financier.

Le public en pâtit. Tout le monde est désargenté. En un an, la misère, qui semblait au comble en l'an III, a encore augmenté. Le cours des denrées, qui est fabuleux, amuse aujourd'hui notre curiosité lorsque nous feuilletons les livres de comptes (le pain à 60 livres la livre et les haricots à 4 400 livres le septier), mais il n'amuse pas nos pères. J'en ai pour preuve cinquante lettres affolées. « On voit par les rues, lit-on dans un rapport, un grand nombre de malheureux sans souliers, sans vêtements, ramassant dans les tas d'ordures de la terre et autres *saloperies*, afin de satisfaire la faim qu'ils éprouvent. »

En face de ces misères, une société insensible : « Les événements, dit la *Gazette* du 25 brumaire an IV, ont desséché les cœurs. » « Corps législatif, Directoire, s'écrie le journal, c'est vers vous que se tournent les regards de ce malheureux qui foule de ses pieds demi-nus la terre humide. Adoucissez d'abord nos maux, mais donnez-nous des mœurs. »

Nous verrons comment le Directoire sut donner « des mœurs » à la société qui gravite autour du Luxembourg<sup>1</sup>.

*La France est démoralisée. Elle est aussi aveuëe.* C'est le dernier trait de ce pays en délabre. Il n'y a plus d'opinion, ou plutôt cette opinion n'est faite que de haine. On hait les directeurs et on hait les députés; on hait les terroristes et on hait les chouans; on hait les riches et on hait les anarchistes; on hait la Révolution et la Contre-Révolution.

Directeurs et députés (je citerais cent traits) sont également décriés, méprisés, bafoués, odieux.

Mais là où la haine atteint son paroxysme, c'est lorsqu'il s'agit des *nouveaux riches*. « A quoi sert-il d'avoir détruit les rois, les nobles et aristocrates, puisque les députés, les fermiers, les marchands les remplacent présentement. » Que de cris de haine! Mais ce sont des cris vains : si Babeuf propose une révolution sociale, si des agents du « roi » vantent les bienfaits d'une restauration, les « aboyeurs » s'évanouissent.

<sup>1</sup> Cf. le chapitre XLV « La Société du Directoire ».

C'est que ce peuple, avant tout, est las. Rien ne le touche plus, — même les victoires. On déserte en masse : « Aller nous faire tuer pour des b.... qui nous volent et nous affament ! » entend-on. On aspire à la paix : Bonaparte sera encore plus populaire pour l'avoir conclue à Campo-Formio que pour l'avoir préparée à Rivoli. Au fond, un complet détachement de tout, gloire et liberté.

« *Indolence générale, indifférence générale,* » voilà ce qu'on lit dans toutes les lettres, tous les rapports, tous les journaux. On ne saurait résister à la tyrannie du Directoire ni la briser : on attendra donc le libérateur. « *Qu'un homme de génie paraisse,* écrit un diplomate étranger, *et tout est asservi.* »

De toutes les ruines que trouve et augmentera le Directoire, ruines des partis, ruines du pouvoir, ruines de la représentation nationale, ruines des églises, ruines des finances, ruines des foyers, ruines des consciences, ruines des raisons, il n'en est pas de plus pitoyable que celle-ci : la ruine du caractère national.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Barras (I et II), La Revellière-Lépeaux (II), Thibaudeau (II), Mallet du Pan (II), Mathieu Dumas (III). Lacretelle, Carnot (II), Mallet fils (dans *Malouet* (II), Frénilly, Lévassour de la Sarthe (IV), Morellet, Vaublanc. — Debidour. *Procès-verbaux du Directoire*. T. I, 1911. Aulard. *Paris sous le Directoire*, II, 1899. Bailleul. *Preussen und Frankreich (Correspondance de Sandoz Rollin, Gervinus, Peter Roïn)*, I, 1881. *Lettres de Brinkmann* (dans la *Correspondance du baron de Staël*, déjà citée). *Lettre de Mme Staël à Rœderer* (dans Rœderer. *Œuvres*, VIII). Mme de Staël. *Considérations*, 1818. Bailleul. *Examen des Considérations de Mme de Staël*, 1818. Carnot. *Réponse à Bailleul*, 1797. Réal. *Essai dans les journées de vendémiaire*, 1795. Ch. de Constant. *Lettres (Nouv. Rev. Retr., I et II)*. Barbé Marbois. *Journal*, 1884. Fouché. *Mémoires*, I, 1824. Hoche. *Correspondance* (éditée par Rousselin, 1877).

OUVRAGES déjà cités de Thureau-Dangin, Daudet (*Émigration*, I-III), Sorel (IV-V), Meynier, Deville, Sciout (*Constitution civile*), Stourm (II), Lévassour, Turquan. — Sciout. *Histoire du Directoire*, I et II, 1895. Goncourt. *La Société sous le Directoire*, (éd. de 1909). Espinas. *Babeuf*, 1899. Robiquet. *Buonarotti*, 1910. Ch. Bonnet. *Le Babouvisme*, 1907. Mathiez. Les *Théophilanthropes*, 1904.

## CHAPITRE XL

BARRAS, BABEUF ET BONAPARTE

Septembre 1795-mai 1796.

Pénurie financière; l'emprunt forcé de l'an IV; les mandats territoriaux. Le Club du Panthéon; on fait fermer le club « babouviste » par Bonaparte. L'arrestation de Babeuf. Les « frontières constitutionnelles ». Bonaparte et le Directoire. Le mariage du général. Bonaparte envoyé en Italie.

Le Directoire ayant nommé ses ministres (le plus notable était Merlin de Douai paradoxalement pourvu de « la justice »), se trouva fort empêché pour les munir de fonds : la Constitution, on se le rappelle, ne lui livrait pas la clef du Trésor. Il alla crier famine aux Tuileries où, après quelques cérémonies, les Conseils accordèrent 24 millions, non point aux directeurs (ce qui marquait une confiance fort limitée), mais aux ministres directement.

À sonder ainsi le trésor, on s'aperçut qu'il était vide. Or *il fallait 600 millions*. Où les trouver? le peuple était épuisé. On s'adresserait donc aux grosses fortunes sous la forme d'un *emprunt forcé* — première mesure révolutionnaire — *avec un caractère nettement progressif*. Le cinquième des contribuables allait être frappé. Pour couvrir l'opération financière, on parut faire des concessions à la doctrine démocratique, en fait aux déclamations démagogiques : Vernier défendant l'impôt, laissa échapper le mot; l'impôt était *dirigé contre les riches*. C'était six ans après le jour où les hommes de 1789 avaient proclamé comme loi primordiale du régime nouveau *l'égalité des citoyens devant l'impôt*. Mais, si Dupont de Nemours rappelle ce principe, il est par Vernier flétri comme « mauvais républicain ». Le ministre Faypoult, qui sera toujours grand exacteur, exalta cet « acte de justice ». Le peuple se réjouit de ce qu'on allait saigner « les

Carnot qui, tous les jours, se faisait davantage l'homme de la répression antianarchiste, signalait ces excès et, chose plus grave, l'investissement par les éléments babouvistes de la *légion de police*.

Le Directoire, qui n'osait frapper à gauche ostensiblement, créa — contre les Chouans, disait-on — un *ministère de la Police Générale*, le 13 nivôse an IV (3 janvier 1796) et, sur la recommandation de Carnot, y appela Cochon, ex-conventionnel des plus repentis qui, tout de suite, banda contre les anarchistes tous les ressorts du nouveau ministère. Ses rapports finirent par émouvoir le Luxembourg : le 8 ventôse, Bonaparte, commandant toujours l'armée de Paris, vint sur ses ordres, fermer le *club du Panthéon* : il est vrai que, pour respecter le système de bascule, on fermait le même jour le théâtre Feydeau où l'on « *chouanisait* » et l'église Saint-André-des-Arts où l'on chantait vêpres — scandaleusement.

Rassuré sous main par Barras, Babeuf ne paraissait d'ailleurs pas fort ému : ses agents tenaient tous les jours davantage la légion de police, dont les soldats disaient aux ouvriers babouvistes. « Ne craignez rien, les soldats ne seront pas contre vous. »

Forte de tels protecteurs, la propagande s'étendait : le *Tribun du peuple* et l'*Égalitaire* menaient une vive campagne contre directeurs et députés, ces « Tartufes » dont, disait-on, un bon « massacre à la septembre » débarrasserait la France. L'*Analyse de la doctrine de Babeuf* et plus encore le *Manifeste des Égaux* exposaient d'autre part un plan de révolution sociale, promettant à tous la terre « qui n'est à personne ». Affichée, l'*Analyse*, au dire d'un policier, était « applaudie de la plupart de ceux qui la lisaient, notamment les ouvriers ».

En même temps, la partie purement jacobine du parti, moins préoccupée d'assurer « *le bonheur commun* » que son retour aux affaires, préparait un mouvement. Il lui fallait des soldats : les meneurs s'en ouvrirent à l'adjudant général Grisel, tenu pour un pur ; il les dénonça à Carnot qui fit décider (en l'absence de Barras, suspect à ses collègues) l'arrestation pêle-mêle des babouvistes et des terroristes. Le 21 floréal, ils



étaient sous les verrous et une proclamation annonçait au peuple qu'on venait de le sauver.

Le Directoire semblait pencher à droite : allait-on en finir avec la nouvelle « jacobinière » ?

Bonaparte n'était plus là pour l'exécuter. A l'heure où le Directoire étouffait le « complot terroriste », il y mettait d'autant plus d'assurance que son général favori le couvrait de gloire. A cette date du 21 floréal, Bonaparte s'appretait à entrer à Milan après des victoires sans précédents, et son nom, hier inconnu, courait de bouche en bouche, porté à travers la France, puis l'Europe par la Renommée.

\*  
\* \*

Il avait fallu qu'il rétablît les affaires de la République qui, si prospères au printemps et à l'été de 1795, semblaient extrêmement compromises en l'hiver de 1795.

Le 16 germinal an III, la Prusse avait signé la paix à Bâle, nous reconnaissant la rive gauche du Rhin. L'Empire, à son tour, avait paru disposé à séparer sa querelle de celle de son chef autrichien et à venir traiter au « *parloir de Bâle* ». La *République batave* avait, le 21 floréal, passé sous nos fourches caudines, abandonnant la rive gauche, livrant Flessingue et, d'ailleurs, s'inféodant à la France. Enfin, dans le courant de l'été, les Espagnols s'étaient (le 4 thermidor), en nous cédant leur colonie de Saint-Domingue, retirés de la lice.

L'Europe, à la vérité, maltraitait fort — en paroles — les princes défectionnaires : « Roi sans foi ni loi », disait Catherine II du Prussien. Elle avait derechef excité l'Autriche à se faire, sur le Rhin, le champion des rois et cette puissance, de fait, y portait de nouvelles forces. L'Angleterre, enfin, paraissait irréductible. Le gouvernement français (c'était encore le Comité) pensait dès lors à la réduire en lui fermant les rivages de l'Europe et plus particulièrement la Méditerranée : c'est pourquoi, après s'être inféodé la Hollande et avoir fort bien accueilli le baron de Staël envoyé par la Suède, on rêvait de s'allier l'Espagne et de s'assurer l'Italie.

Le succès pouvait exalter les courages. Jourdan ayant, le

20 fructidor an III (7 septembre), passé le Rhin à Dusseldorf, avait repoussé jusqu'au Mein les Autrichiens de Clerfayt ; et Pichegru, ayant à son tour franchi, à Huningue, ce qu'avec une belle forfanterie, nos soldats appelaient « le grand ruisseau », s'avancait sans rencontrer d'obstacle.

Avant de se séparer, la Convention avait, le 9 vendémiaire an IV, consacré par un vote solennel, avec l'annexion définitive de la Belgique, le principe des frontières naturelles, proclamées « *frontières constitutionnelles* ». Telle proclamation éternisait la guerre, puisque, à y voir clair, elle rouvrait la lice pour vingt ans.

Nous savons que, pour maintes raisons, le Directoire, issu des bancs Conventionnels, ne voyait aucun inconvénient à ce que la guerre se prolongeât. Il était entraîné aux rêves de grandeur. L'Autriche devant être tenue pour l'ennemie principale, on reprenait l'idée, traditionnelle depuis deux siècles chez nos gouvernants, *de l'aller atteindre en Italie. Le rêve italien* nous hante. En l'an IV, il reprenait corps. Une expédition, imposant la paix au Piémont, l'inféodation à Gènes et la neutralité aux Deux-Siciles, arracherait par surcroît à l'Autriche la vallée du Pô et fermerait à l'Angleterre la péninsule entière. Subsidiairement, La Revellière voyait le pape de Rome réduit à merci. Enfin cette riche Italie du Nord, on y trouverait un Pactole qui dispenserait de pousser plus loin le déplorable essai d'emprunt forcé : les intentions réalistes percent dans toutes les lettres.

On rêvait à d'autres projets : atteindre la perfide Albion de Gènes à Naples, c'était bien ; aller l'attaquer en Irlande serait mieux et l'on avait confié à Hoche le soin de préparer une descente.



A qui cependant serait réservée l'expédition d'Italie. Le médiocre Schérer, qui commandait « l'armée d'Italie », s'immobilisait sur les Alpes : il était cependant urgent de mener vivement cette attaque de flanc contre l'Autriche, car l'attaque de front, sur ces entrefaites, échouait.

Sans que personne alors s'expliquât sa singulière conduite,

Pichegru, après s'être emparé de Manheim, avait paru frappé de paralysie. Jourdan lui tendait la main : un mouvement combiné pouvait, en les portant sur le Danube, menacer Vienne. En décembre, Pichegru, après un arrêt préjudiciable de ses opérations, sembla faire écraser à plaisir par Clerfayt, à Heidelberg, deux de ses divisions et permit à celui-ci de s'unir à Wurmser.

On accusa le général d'incapacité. Il le fallait accuser de trahison : conquis par les promesses des royalistes, le conquérant de la Hollande jouait les Dumouriez. Toute cette triste aventure a été diligemment racontée par M. Caudrillier, après M. Ernest Daudet et Albert Sorel, et, dans un admirable article, M. Albert Vandal a, en quelques mots, stigmatisé le soldat aliéné de son devoir.

Vaincu volontaire, il avait battu en retraite, se laissant rejeter sur Wissembourg et signant le 10 nivôse an IV (31 décembre 1796) un armistice que le Directoire ne put s'expliquer. Jourdan, découvert par Pichegru, avait dû le suivre dans sa retraite et repasser le « grand ruisseau » à son tour.

Pichegru fut simplement remplacé (on croyait encore à une aberration) : Moreau fut promu à l'armée du Rhin. Celle-ci constituait le centre d'une gigantesque opération qui, ajournée au printemps de 1796, devait la porter sur le Danube où l'armée dite de Sambre-et-Meuse, conservée à Jourdan, la rejoindrait : tous deux descendraient sur Vienne, que par les vallées du Pô et de l'Adige, l'armée d'Italie menacerait de son côté. « Plan gigantesque », dira Carnot qui, pour la seconde fois, organisait la victoire.

Schérer était, en Italie, incapable de l'assurer ; Hoche, Moreau, Jourdan avaient d'autre part leurs postes de combat. Les directeurs voulaient au delà des Alpes un général entreprenant et rude. Méditant des râfles de millions, ils le désiraient probe personnellement, mais sans scrupules s'il fallait remplir le trésor désargenté. Devant tenir tête aux princes et aux prêtres, on le devait choisir parmi les bons jacobins. Enfin, comme il ne fallait pas que, vainqueur, il s'émancipât, il le fallait élire parmi les créatures du gouvernement. Carnot cherchait un chef de guerre ardent, Reubell un exécuter sans timidité, La Revellière un ennemi des « calotins », Barras un complaisant. Ils se trouvèrent

proposer tous Bonaparte : tous, un an plus tard, déclaraient l'avoir découvert.

En réalité, ils connaissaient tous — sans qu'aucun l'eût pénétré — leur soldat de Paris. Sa liaison avec la ci-devant vicomtesse de Beauharnais l'avait encore rapproché de Barras. Aimant cette créole, d'un amour brûlant, il amusait ceux qui avaient connu les frasques de cette dame, bonne personne aux mœurs faciles, inconsciente, amorale, au demeurant extrêmement séduisante. Dans la société élégante et légère qui entourait Joséphine, ce petit homme au teint bistré sous les cheveux en broussailles, négligé de tenue et brusque de façons, chaste de mœurs et de cœur pur, faisait singulière figure. Barras — qui avait des côtés de sot — ne le prenait pas tout à fait au sérieux et le tenait pour un Spartiate convaincu, par conséquent naïf. On a prétendu que, pour obtenir l'armée d'Italie, le petit Corse avait épousé la maîtresse que d'une main détachée lui passait le directeur. C'est une calomnie. Bonaparte épousa une femme qu'il aimait follement et qui l'éblouissait un peu. D'un marché presque infâme, pas de trace, sauf dans les propos (suspects) de l'ex-directeur. Aussi bien, il semble que c'est Carnot qui proposa l'homme et La Revellière dit qu'il fut unanimement agréé. Il fut désigné le 8 ventôse. Dès le lendemain, Dupont de Nemours (la Droite n'aimait pas ce petit « général Vendémiaire ») écrivait à Reubell : *« J'ai peine à croire que vous fassiez cette faute.. Ne savez-vous pas ce que c'est que ces Corses?... Ils ont tous leur fortune à faire. »*

Ce Corse-là, de fait, n'était guère l'homme que croyait Barras. Je me réserve de dire ailleurs par quel passé d'études et de travaux il s'était préparé à la carrière qui s'allait ouvrir devant lui et de quelle façon s'était nourri et fortifié le prodigieux acteur qui entra en scène<sup>1</sup>. Mais le lecteur sait déjà ce qu'il y avait de génie derrière ce front embroussaillé et de flamme dans cette poitrine en apparence chétive — et combien étrangement se trompait ce Barras, qui se croyait un roué !

Le général se maria le 17 ventôse, passa deux jours de

<sup>1</sup> Dans le volume qui fera suite : *Le Consulat et l'Empire*.

délire amoureux, ne s'oubliant d'ailleurs pas une heure dans ses amours, ou plutôt mêlant à ses ivresses d'amant des rêves de gloire et de grandeur. Et, le 22, il partait, sous l'œil presque railleur de Barras, la face si pâlie encore sous les « cheveux éparpillés », la figure si creusée, qu'on le croyait au seuil du tombeau, « minable », presque pitoyable, fermé, la bouche close, l'œil voilé.

Le Directoire, complètement mystifié, comptait sur des victoires certes, mais modérées et sans conséquence.

Pour les sources et la bibliographie cf. à la fin du chapitre xli.

---

## CHAPITRE XLI

### L'ENTRÉE EN SCÈNE DE BONAPARTE

Mai 1796-mars 1797.

Foudroyante campagne de Piémont. La Lombardie conquise. Le Directoire attend de l'or de Bonaparte. Paris reçoit le coup de foudre. Le pays contre le Directoire. L'affaire de Grenelle active la réaction. La conspiration royaliste. Les grandes victoires d'Italie. La campagne d'Allemagne de 1796. Le soir de Rivoli. Bonaparte veut la paix. Le Directoire effrayé et tremblant. Tolentino. Leoben.

« *Soldats, vous avez, en quinze jours, remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait 15 000 prisonniers, tué ou blessé plus de 40 000 hommes... Mais soldats, vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste à faire!...* » C'est Bonaparte qui, le 6 floréal (26 avril), jette à pleine main les lauriers à ses troupes.

Il était venu, avait vu et avait vaincu. On n'attend pas que je retrace ici les détails de cette mémorable campagne : ce petit général, « mince mathématicien », s'imposant d'un seul geste à de rudes lieutenants et leur faisant, avoue Masséna, « presque peur »; l'appel adressé aux 36 000 hommes qu'il va, sans hésiter, jeter contre les 70 000 Autrichiens et Piémontais, l'Italie montrée comme une proie sûre et riche; les Apennins brusquement franchis, Augereau jeté sur les Autrichiens à *Montenotte*, le 12 avril, Masséna et Laharpe le 15 à *Dego*, Augereau derechef, le 14, à *Millésimo*, et toutes les communications ainsi rompues entre les deux camps ennemis et leur centre « crevé »; l'Autrichien en retraite, les Piémontais de Colli enveloppés dans *Ceva*, battus à *Mondovi* le 23, et, la

route de Turin étant ouverte, le roi obligé, moins de dix jours après la fulgurante apparition du héros, de signer à *Cherasco* l'armistice qui abandonne les forteresses, livre le pays, ouvre la Lombardie et qui, converti en paix, va définitivement doter la France de deux provinces.

Voilà tout ce qu'il y a dans cette épique proclamation du 26 avril, dont l'éloquence couvre d'un magnifique manteau des réalités plus magnifiques encore.

Bonaparte a pris son élan. Rien ne l'arrêtera. « *Vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire!* » C'est à lui, avant tous, qu'il adresse ce vibrant appel.

Il faut franchir le Pô : par une feinte heureuse, il attire l'ennemi à Valenza, surprend ainsi le passage à Plaisance, rejette le maréchal Beaulieu derrière l'Adda que franchit le *pont de Lodi*. C'est alors le combat dont, à tout jamais, l'armée, puis la nation garderont le souvenir. Le froid tacticien s'y révèle soldat sans peur : le voici qui, sur le pont de Lodi, sous une rafale de mitraille, entraîne lui-même ses hommes hésitants et les jette sur l'ennemi qui, défoncé, est balayé, dans une effroyable déroute, jusqu'au Mincio. C'est le 7 mai 1796 (27 floréal).

La Lombardie est conquise en quatre jours : Pavie, Crémone ouvrent leurs portes aux vainqueurs qui, le 15 mai, font à Milan cette entrée, dont Albert Sorel, en une page inoubliable, nous fait, un instant, partager la triomphale ivresse. Et voici le héros qui, de bien plus haut encore que le 27 avril, parle non plus aux soldats, mais aux peuples : « Peuple d'Italie, l'armée française vient briser vos chaînes : le peuple français est l'ami de tous les peuples, venez au-devant de lui... » : des vues éblouissantes d'avenir, César qui déjà se fait Auguste, libérateur et restaurateur, voilà ce qu'on trouve dans la proclamation du 13 mai.

L'Europe stupéfaite voyait s'élever en quelques jours un astre qui allait changer la face du monde.

\*  
\* \*

Les directeurs, plus que personne, en restaient saisis. Ils avaient cru lâcher un faucon qui *rapporterait*; ils avaient

donné le vol à un aigle qui planait. Mais tels événements auréolaient à ce point le gouvernement, que ces hommes se sentaient partagés entre l'inquiétude et la joie. Par surcroît, dans toutes ses lettres, le général annonçait l'envoi de millions.

De l'argent, le Directoire réduit à la misère en voulant encore, en voulait toujours. Pendant que Bonaparte, de Milan, parle aux peuples d'Italie de liberté civile, de tolérance religieuse, d'ordre dans l'émancipation, du Luxembourg on lui écrit : « Ne pourrait-on enlever le *Casa Santa* (de Lorette) et les trésors immenses que la superstition y a amassés depuis quinze siècles; on les évalue à 10 millions de livres sterling. *Vous ferez une opération financière la plus admirable et qui ne fera tort qu'à quelques moines.* » De fait, l'or afflue : à lire les lettres de Bonaparte, on dirait d'un *conquistador* lâché dans l'empire de Montézuma. Les directeurs enchantés écrivent : « *Vous êtes le héros de la France entière !* »

Il l'était, non pour l'or, mais pour la gloire. La campagne d'avril avait excité une indicible admiration. L'épisode de Lodi devenu vite populaire transportait. Ce peuple aveuli sortait, à l'étonnement des policiers, de son atonie. Le général faisait frissonner d'orgueil un peuple qui, par ailleurs, attendait de lui la paix après la victoire. Tous les partis le tiraient à eux. Joséphine était assautée d'hommages; on l'acclamait *Notre-Dame des Victoires*. Une curiosité passionnée, presque amoureuse, entourait le soldat passé démiurge et presque demi-dieu. Paris surtout alla à lui, comme il va à un homme, d'un élan fougueux et joyeux, et jamais la grande ville, subitement éprise, ne se déprendra.

\*  
\*  
\*

Le Directoire, bientôt, n'en fut plus qu'à suivre l'opinion : ne pouvant arrêter l'homme, il l'adulait : « Vous avez la confiance du Directoire; les services que vous rendez tous les jours vous y donnent des droits; *les sommes considérables* que la République doit à vos victoires prouvent que vous vous occupez tout à la fois de la gloire et des intérêts de la Patrie. » Dix lettres sont sur ce ton. Lors de la *fête des Victoires*, en



prairial an IV, les directeurs se parèrent d'une façon audacieuse des plumes de l'aigle.

Il le fallait : il était expédient d'éblouir un pays qui, par ailleurs, s'exaspérait. Les élections s'annonçaient très mauvaises pour le Luxembourg.

Le complot Babeuf avait provoqué un nouveau mouvement de réaction. Que fut-ce, quand on apprit que les amis de Gracchus avaient tenté, dans la nuit du 23 fructidor, de soulever contre le gouvernement le camp de Grenelle ? A 11 heures du soir, une bande de 600 à 700 hommes s'était, trouvant le Luxembourg trop bien gardé, dirigée vers Grenelle où le commandant Malo les avait reçus à coups de fusil, puis fait cerner. 133 étaient arrêtés.

Ce fut un déchaînement. « Qu'on vienne après cela prêcher l'oubli des crimes et l'annistie pour des brigands qui ne cessent de conspirer ! écrivait-on. Le venin dure autant que la bête et, pour éviter le poison, il faut écraser le reptile. » Des commissions militaires furent instituées qui, du 27 fructidor au 6 brumaire, allaient condamner 88 insurgés, dont 31 à mort, parmi lesquels 3 ex-conventionnels. En même temps, Babeuf et ses complices voyaient, à Vendôme, leurs fers se resserrer, en attendant que leur procès aboutît (en prairial an V seulement) à d'autres condamnations capitales.

Le gouvernement se sentait débordé. Il était par surcroît divisé : Reubell, effrayé de nouveau par la réaction, s'était rapproché de Barras ; La Revellière se portait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Il en résultait une politique chaotique. « Un jour, écrit Mallet le 5 décembre 1796, l'autorité destitue un jacobin en place, tantôt elle en place un autre pire que le précédent. » Cependant le peuple, au dire de la police, « continue à vomir mille imprécations contre le gouvernement ».

De ce discrédit du pouvoir exécutif les Conseils tiraient quelque audace. Le mouvement de réaction s'y accentuait. Aux Anciens, Portalis, se prononçant contre la résolution du 17 floréal qui renouvelait les lois de persécution contre les prêtres catholiques, avait prononcé un retentissant discours sur la liberté religieuse et fait, le 7 fructidor, repousser finalement la résolution. « *Il n'est plus question de détruire, il est temps de*

*gouverner* », s'était-il écrié. Ce mot (remarquable en son apparence banalité) répondait évidemment au sentiment général, puisqu'un rapport du 10 affirmait que, dans le public, Portalis était « comblé d'éloges... sans esprit de parti. »

La Droite espérait d'ailleurs entraîner le Directoire : Dumas, Pastoret et Dumolard fréquentaient le Luxembourg. On y était cependant peu disposé à se laisser faire. Mais on y était désespéré. Redoutant de « mauvaises élections », le gouvernement cherchait un complot, ainsi qu'il convient à la veille d'une consultation nationale. Une fois de plus les royalistes intransigeants le lui fournirent.

Le 11 pluviôse, trois agents de Louis XVIII furent arrêtés en flagrant délit de complot actif. C'étaient des gens de rien, « vrai tripot de marmousets » ; mais l'abbé Brottier, Duverne de Presle et La Villeheurnois n'en furent pas moins saisis porteurs de « pouvoirs » parfaitement en règle signés de Louis XVIII.

Naïvement, les agents étaient venus solliciter deux officiers supérieurs, Malo et Ramel, et, pour les entraîner, n'avaient pas craint de leur montrer avec leurs « pouvoirs », une liste (fort illusoire) de députés des Conseils qu'ils disaient d'accord avec eux. Malo avait, sans hésiter, fait arrêter les conspirateurs.

Cette contre-partie du complot Babeuf remplissait de joie le gouvernement : Barras, fort menacé, en fut raffermi. On fit grand bruit de la découverte. Le complot, cependant, parut faire long feu. Pour les uns, c'était une odieuse invention du gouvernement, pour d'autres, le geste inconséquent d'agents sans mandat. L'opinion continua à se prononcer pour la réaction : babouvistes et royalistes, poursuivis de front, unirent leurs rancunes, et le Directoire se trouvait — en ce printemps de 1797 où l'on allait voter, — plus dépopularisé peut-être qu'à la veille de la première campagne d'Italie.

\*  
\*  
\*

Les soldats cependant continuaient à se couvrir de gloire.

En Italie, Bonaparte régnait. Rien ne lui résistait. Après avoir écrasé, le 25 mai, Pavie soulevée, il avait marché contre le

feld-maréchal Beaulieu, forcé à *Borghetto* le passage du Mincio, repoussé jusque dans le Tyrol les Autrichiens en déroute et, après s'être, en dépit de la neutralité de Venise, assuré les trois places vénitiennes de Legnano, Peschiera et Vérone, mis le siège devant Mantoue, seule possession qui restât à l'Empereur en Italie.

Le général était devenu l'arbitre de ce pays. Il en recevait les hommages et, cependant, en prenait la rançon. Par là, il satisfaisait toujours le Directoire : le voici qui, pensant à tout, envoie aux « cinq Sires » de magnifiques chevaux « afin de remplacer les chevaux médiocres qui attellent leurs voitures ». Déjà l'homme est si haut que, d'une main dédaigneuse, il fait l'aumône au gouvernement *enrossé*. Il *razzie* l'Italie : les ducs de Parme et de Plaisance viennent, pour obtenir la paix verser, l'un deux et l'autre dix millions : l'aventureux Murat, un autre jour, se jette sur Livourne, y *râste* pour douze millions de marchandises anglaises. Imposant, par ailleurs, à Naples la soumission à la loi de la République, le général se grandit de toute la hauteur du Bourbon humilié, mais qu'est-ce lorsque, de plus haut encore, il impose, de Bologne, au Pape la rançon de Rome ? L'Italie entière est aux pieds de Bonaparte : il la met à ceux de la France.

Jourdan, de son côté, avait, après un temps nécessaire pour reconstituer son armée, passé le Rhin à Neuwied, le 29 juin, ayant sous ses ordres Kléber et Marceau. Des combats heureux à *Uckerath* et *Altenkirchen* déblayèrent le terrain ; Kléber y fut vainqueur pendant que Marceau bloquait Mayence. Jourdan put ainsi gagner le Mein, puis, poussant devant lui l'ennemi, la vallée de la Raab et s'emparer d'Amberg — à quelques journées de Vienne.

Moreau, enfin, à la tête de « Rhin et Moselle », s'était, derechef, porté sur la rive droite à Kehl, avait battu l'ennemi à *Renchen*, *Rastadt*, *Malch*, *Neresheim* et détaché de la coalition Bade, Wurtemberg et Saxe. Ainsi, tandis que l'Italie s'humiliait, l'Allemagne semblait prête à subir la loi.

Mais si Bonaparte ne devait pas être arrêté, ses émules de gloire l'étaient. Un jeune prince de vingt-six ans, l'archiduc Charles — seul soldat qui jamais se montrera capable de se mesurer avec les nôtres — entraînait dans la carrière. Son

coup d'essai fut un coup de maître. Car, battant, le 16 août, à *Neumarkt*, la division Bernadotte, destinée à lier les deux armées, il les sépara, se jeta sur Jourdan qu'il fit reculer à *Amberg*, l'atteignit encore à *Wurtzbourg* où, le 3 septembre, 30 000 Français luttèrent une journée contre 60 000 ennemis, le repoussa jusqu'au Rhin, l'entamant à *Altenkirchen* où périt Marceau — héros de vingt-sept ans dont la vie fut toute noblesse — et forçant finalement son adversaire à rentrer en Alsace fort déconfit. Cependant, Moreau découvert était forcé à cette « superbe retraite », dont parle un étranger, et qui, coupée d'éclatants succès, lui permit de rentrer, couvert de gloire, en France par Brisach.

Tout grandissait Bonaparte — même l'échec de ses émules. D'ailleurs, il avançait à pas de géant dans la carrière. Ces mois d'août à novembre 1796 sont, pour lui, fulgurants de gloire. C'est Wurmser qui, descendant avec 70 000 hommes pour débloquer Mantoue, est surpris en pleine marche, ses lieutenants battus à *Lonato*, lui-même à *Castiglione* et refoulé avec les débris de son armée jusque dans le haut Adige. C'est Davidovich, vaincu à *Roveredo* et *Caliano*, Trente prise, Wurmser atteint, le 7 septembre, dans son retour offensif à *Primolano*, complètement déconfit à *Bassano* et forcé de s'enfermer dans Mantoue après le glorieux combat de *Saint-Georges*, du 15 septembre : une armée, en dix grands coups de hache, réduite à rien. C'est, ensuite, Alvinzi qui, survenant, avec 50 000 hommes que laisse libres notre retraite en Allemagne, essaie de déloger Bonaparte de sa conquête, lui tient tête trois jours dans ces marais d'*Arcole* où, comme à Lodi, le héros paie de sa personne et parvient, le troisième jour, à faire reculer l'Autrichien — le 17 novembre. Si, en janvier 1797, Alvinzi reparait avec 70 000 hommes, qu'importe ! Pour ses soldats, Bonaparte est maintenant invincible. Cette foi en la victoire et en sa fortune fanatise nos hommes. Sur le plateau de *Rivoli*, un instant, le 12 janvier, Joubert fléchit, mais Bonaparte accourt, réengage la bataille, le 14, et balaie l'ennemi, qui, quelques heures après, gît brisé au fond des ravins. Le 2 février, *Mantoue* ouvrira ses portes. En quelques mois, le vainqueur d'*Arcole* et de *Rivoli* a surpassé le

soldat qui, dès Lodi, avait paru le plus grand des guerriers.

L'armée avait été superbe dans la main de cet incomparable chef. Le soir de Rivoli, Lasalle qui venait de sabrer, pointer, charger quatre heures, se tenait, pâle de fatigue, à côté des drapeaux que, de toute part, on jetait aux pieds de Bonaparte. Celui-ci, se tournant vers le jeune chef de vingt ans, et montrant de la main les trophées accumulés : « *Couche-toi dessus, Lasalle, dit-il, tu l'as bien mérité.* » L'armée d'Italie, tout entière, après un an de campagne, eût pu s'étendre, comme Lasalle, sur un lit de trophées.

\*  
\* \*

Fort des victoires et comme indifférent aux défaites, le Directoire, si attaqué au dedans, pratiquait au dehors une politique d'arrogance. Prusse et Espagne, par les *traités de Berlin*, du 5 août, de *Saint-Ildefonse*, du 19 août, l'encourageaient en cette attitude. Alliée avec ce Bourbon de Madrid qui se faisait « le grand amiral de la République », la France devenait redoutable à l'Angleterre. Pitt fit mine de traiter : on le prit de haut avec lui. Trois mois, il amusera le tapis, puis se retirera. La manœuvre se trouva bonne : lorsqu'en janvier 1797, Hoche tentera la descente en Irlande, elle échouera, l'heure étant passée. Tout, je le répète, se conjurait pour que tout l'espoir, toute la fierté, tout l'amour du pays se concentrasent sur l'heureux général de l'armée d'Italie.

Lui, entendait faire la paix. L'heure était propice : Catherine II était morte, le 17 novembre 1796, à l'heure où elle allait enfin descendre avec ses Cosaques dans la lice européenne. Le tzar Paul, prussomane et d'ailleurs déséquilibré, écrivit à Vienne : « L'alliance tombe. » Apprenant que la vieille tzarine agonisait : « *Nos malheurs seraient à leur comble* », avait, de Vienne, écrit Thugut. Ils l'étaient après Rivoli. Mantoue capitulant et l'Angleterre elle-même faisant mine de fléchir, l'Autriche sentait qu'était passée l'heure des grands orgueils. Bonaparte — mieux que le Directoire — pressentit cette lassitude. Il entendit conclure la paix qui serait sa paix.

Depuis un an, il traitait, entre deux batailles, avec les

princes, comme un proconsul romain avec des Prusias. Il venait de prendre contact, à *Tolentino*, avec la puissance peut-être la plus diplomate du monde : la Curie romaine. Il avait alors déployé toutes les ressources d'un souple génie, tour à tour terrifiant, insinuant, artificieux et séduisant. Résolu à ne pas détruire le trône pontifical, il avait, sous menace de le faire, tout obtenu des plénipotentiaires romains : à Tolentino, Pie VI avait jeté à nos pieds les Légations, Avignon, le Comtat et, des statues du Vatican aux orfèvreries des églises, quinze millions d'objets précieux. Et Bonaparte avait si habilement joué tour à tour le rôle du *tragediant* qui fulmine et du *comediant* qui caresse, que les hommes du pape étaient partis de Tolentino dépouillés et reconnaissants. Le jalon était posé pour l'avenir.

Le 3 février, cependant, les directeurs avaient, dans une lettre célèbre, *conseillé* à leur général d'aller éteindre à Rome « le flambeau du fanatisme ». « C'est *un vœu* que forme le Directoire », ajoutaient-ils.

Ils en étaient là avec lui. Ils le voyaient maintenant grandir avec effroi. Ils avaient — un peu sournoisement — essayé de le contrecarrer, faisant mine de lui adjoindre Kellermann après la prise de Milan, de lui adjoindre Clarke avant Tolentino. Le général avait, par des offres froides de démission, fait reculer les directeurs et, contre leur gré, agi à sa guise.

Il se préparait à consommer une opération qui lui paraissait essentielle. Il fallait arracher à Vienne cette paix que la France entière désirait. Mais si abattue qu'elle fût, l'Autriche ne se résoudrait jamais à abandonner d'un seul coup Belgique, Lombardie, rive gauche du Rhin, à reconnaître, au lendemain des succès de l'archiduc Charles en Allemagne, l'omnipotence et tout d'abord l'existence de cette république qui avait jeté à l'échafaud une Habsbourg — sauf si quelque compensation lui était donnée, qui satisfît un peu son âpreté et beaucoup son amour-propre.

Profondément réaliste, Bonaparte avait pénétré ce sentiment. Ne voulant rien céder du domaine conquis, il songeait, n'étant, pas plus que les hommes d'État de l'Europe, gêné par les scrupules, à contenter l'Autriche avec le bien d'autrui. Depuis

six mois, il guettait Venise : la subjuguant, il la pouvait livrer à l'Autriche en guise de consolation. Jusqu'à ce qu'on la pût livrer, on pourrait négocier, mais sans espoir d'aboutir, avec Vienne.

En attendant qu'il eût ce gage, il entendit faire peur à « la Maison » : de Tolentino, il remonta vers le Nord où l'attendait l'archiduc Charles. Avant d'engager le fer, il lui fit offrir la paix.

L'Autriche était prise entre deux feux : Hoche avait remplacé Jourdan sur les bords du Rhin. En avril 1797, il franchit le fleuve et se confirma grand capitaine par une série de succès, *Newwied*, *Uckerath*, *Allenkirchen*, tuant 8 000 hommes à l'ennemi, emportant sept drapeaux et 60 canons, pendant que Moreau, après une victoire à *Dursheim*, s'avavançait à travers la Forêt Noire vers le haut Danube.

L'archiduc n'était plus là ; on l'avait jeté devant Bonaparte. Mais qui pouvait arrêter Bonaparte ? Celui-ci ne se souciait point que Hoche et Moreau arrivassent avant lui à Vienne : avec sa petite armée de 53 000 hommes, il forçait successivement les lignes de la *Piave*, du *Tagliamento* et de l'*Isonzo* et, les cols de *Tarvis* et de *Tolbach* ayant été occupés par Masséna et Joubert, descendait dans la vallée de la Drave en plein pays d'Autriche. A *Leoben*, il s'arrêtait, à quarante lieues de Vienne.

Derechef, il offrit la paix. L'Autriche en accepta l'idée. Le 13 avril, des plénipotentiaires autrichiens arrivaient à *Leoben*. Dès le 18, il leur faisait entrevoir que Venise servirait peut-être à la négociation : ils en agréèrent la pensée.

Le Directoire n'était pas plus scrupuleux que les cabinets de l'Europe et eût sacrifié Venise. Mais il lui fallait compter avec les Conseils : les libéraux y conquéraient, nous l'allons voir, la majorité ; ils étaient hostiles à Bonaparte ; ils pesaient sur Carnot qui montrait de la répugnance à l'éclatant déni de justice que serait « l'attentat de Venise. » Le gouvernement repoussa donc la suggestion de Bonaparte. Celui-ci recourut au moyen ordinaire : il offrit sa démission de soldat. « Ma carrière civile sera, comme ma carrière militaire, une et simple ». *Ma carrière civile !* Le mot fit frémir le Luxembourg. On

donna carte blanche au général. Venise, condamnée, précipita son destin. Le 17 avril, les Français, laissés à Vérone, ville vénitienne, furent lâchement massacrés par la populace; en toute conjoncture, la « Grande nation » n'eût point souffert ces *Pâques Véronaises* : Bonaparte s'empara de l'événement qui servait son dessein. Le 12 mars, Venise était occupée. Son gage en main, Bonaparte qui, depuis un mois, terrifiait et caressait tour à tour les diplomates de Leoben, poussa vivement les négociations. Le 11 prairial (31 mai), il écrivait à Paris que « *Venise paierait le Rhin* ». La paix semblait certaine.

Mais, à cette heure, une crise très grave la compromettait — crise intérieure qui constitue l'événement capital de l'histoire du Directoire. Et c'est pourquoi il nous faut revenir de Leoben à Paris où le Directoire et les Conseils, renouvelés en germinal, s'affrontaient.

SOURCES. Œuvres déjà citées de Aulard (*Paris...*, III et IV, 1899-1900). Debisdour (*Procès-verbaux*). Mallet du Pan, Creuzé-Latouche, Barras, Barbé-Marbois, Larevellière-Lépeaux, Carnot (II). Ch. de Constant, Sandoz-Rollin (dans Bailieu), B. Constant (*Correspondance*). Thiébault (II), d'Andigné (I). — *Analyse de la doctrine de Babeuf*, 1795. *Manifeste des Egaux*, 1795. *Lettre de Dupont de Nemours à Reubell* (*Rev. Fr.*, 1898). Pache. *Sur les factions et les partis*, 1795 (*Rev. Fr.*, 1891).

OUVRAGES déjà cités de Sciout (*Directoire*), Sorel (V), Thureau-Dangin, Goucourt, Caudrillier, Stourm. — Robiquet. *Babeuf et Barras* (*Revue de Paris*, 1896). Félix-Bouvier. *Bonaparte en Italie*, 1899. Frédéric Masson. *Napoléon et sa famille*, I, 1897. Sorel. *Hoche et Bonaparte*, 1897. Roger Peyre. *Napoléon et son temps*, 1891.

---



## CHAPITRE XLII

### LES CONSEILS CONTRE LE DIRECTOIRE

Mars-août 1797.

Les élections de germinal an V. Les électeurs veulent la liberté. La nouvelle majorité. L'élection de Barthélemy au Directoire. Le conflit porte surtout sur la question religieuse. « Le culte de nos pères » ; le rapport Jordan. La disgrâce des ministres « réacteurs ». Talleyrand au Ministère. Le Cercle Constitutionnel contre le Club de Clichy.

Dès ventôse, on avait prévu que les élections de germinal allaient se faire contre le gouvernement. Le procès des Babouvistes, loin de satisfaire la réaction, l'avait justifiée, donc fortifiée. Le procès des conspirateurs royalistes ne l'avait pas enrayerée.

Par une série de mesures (contrecarrées d'ailleurs par les Conseils), le Directoire avait en vain tenté d'étouffer le mouvement et de fermer la bouche aux électeurs « royalistes ».

Les électeurs n'étaient pas royalistes : ils aspiraient à la liberté, surtout à la liberté religieuse. Chose singulière qui, dans son symbolisme, a quelque chose de touchant, les élections de l'an V se faisaient au village sur cette question : « *Les cloches chanteraient-elles ?* » Cela signifiait qu'on voulait la liberté de pratiquer comme de croire. Les électeurs de l'an V ne demandèrent point aux candidats s'ils étaient républicains ou royalistes, ils votèrent pour qui leur promit que les cloches sonneraient et que les curés reviendraient. Que quelques royalistes se soient fait élire comme « honnêtes gens », cela n'est point douteux : mais que le pays ait entendu élire et ait élu une représentation royaliste, cela ne se peut soutenir. Ce qu'on avait voulu, c'était chasser la vieille coterie jacobine : les ex-conventionnels, qui constituaient le tiers sortant, restèrent tous ou à peu près sur le carreau — 205 sur 216. Les consti-

tionnels eux-mêmes avaient poussé à cette expulsion des « scélérats », comme l'écrivait Mme de Staël à Roederer quelques mois avant : « Des honnêtes gens ! » réclamait-elle aussi.

A la vérité, les choix faits dépassaient toute attente, « dépassaient même tous les intérêts », écrivait, en germinal an V, B. Constant décontenancé : à Paris, où les « honnêtes gens » élus étaient, semblait-il, des royalistes, l'un d'eux, Fleurieu, était même un ancien ministre de Louis XVI. D'autre part, on citait Imbert Colomès, élu à Lyon, agent avéré du prétendant, et le général Willot qui, élu en Provence, y avait jadis trempé dans la « terreur blanche ». Ces royalistes, je le répète, constituaient des exceptions. (Je ne cite pas Pichegru dont amis et ennemis ignoraient les relations avec le prétendant.) La masse des 205 nouveaux élus était — qu'on me passe ces néologismes — composée de bourgeois libéraux et conservateurs. Camille Jordan en était le type, élu à Lyon avec un programme de restauration religieuse, mais sur le terrain de la *Séparation* libérale. C'étaient des constitutionnels. On s'en rendait compte : la police constatait que « les intentions du dernier tiers élu étaient trouvées pures et conformes aux vœux de tous les amis de la Constitution. »

Aussi bien, toute une partie de la nouvelle majorité eût suffi à paralyser une action royaliste : c'étaient les Thibaudeau et les Boissy qui, écrit Ch. de Constant, voulaient simplement « *plus de vertu dans le gouvernement* » — ce qui était demander à la fois peu et beaucoup.

En réalité, diverses tendances se partagèrent la nouvelle majorité : des royalistes constitutionnels aux républicains constitutionnels, il y avait une gamme de nuances ; par surcroît, dans chaque groupe de cette majorité opposante, on comptait des violents et des prudents : d'où des tiraillements qui ne permirent jamais à la Droite de se constituer en parti résolument groupé sur un programme et livra la majorité aux entreprises d'une minorité audacieuse. Un Larue admet que les prudents « empêtrèrent » la majorité, mais un Dumas et un Barbé-Marbois se plaindront que « les ardents » eussent trop souvent « froidement accueilli » leurs avis. Pichegru ajoute, dans son *journal* qu'il vit là « *plus de concurrents jaloux que de coo-*

*pérateurs sincères* ». Ils ne se trouveront parfaitement unis que le jour où, dans des cages de fer, le gouvernement acheminera royalistes et républicains, « prudents » et « ardents », vers le baigne de Sinnamari.

C'est qu'en réalité, le gouvernement les abhorrait tous. Qu'importe au Directoire que Siméon, Portalis, Barbé-Marbois ou Boissy d'Anglas ne veuillent pas la mort de la République, s'ils veulent sa mort, à lui. Élus contre lui, ils vont le détruire. Ne les pouvant dissoudre, le gouvernement doit les proscrire et les déporter. « *Le Directoire ne pouvant gouverner avec les Conseils*, écrira-t-on dès messidor, *doit ou conspirer ou obéir ou périr.* » Mais déjà des esprits clairvoyants estimaient qu'entre la majorité, « enchevêtrée dans les liens de cette malheureuse Constitution », et le Directoire qui « saurait en secouer le poids », la partie n'était ni égale ni douteuse. « Vous faites beaucoup de poussière », dira railleusement Mme de Staël, ralliée au Directoire, à Dumas. La gloire de cette majorité, honnête et loyale, est que le général ait pu répondre à la nouvelle amie de Barras : « Cela vaut-il pas mieux que de faire de la boue ? »

\*  
\* \*

Les Conseils se réunirent le 1<sup>er</sup> prairial (21 mai 1797) et tout de suite leur sentiment éclata par la double élection de Barbé-Marbois à la présidence des Anciens, et de Pichegru à celle des Cinq-Cents. Enfin, Letourneur étant sorti du Directoire (plus d'un pensait que Barras, fort grand escamoteur, avait aidé le sort), les Conseils le remplacèrent par le ci-devant marquis de Barthélemy, négociateur des traités de Bâle, sans doute pour affirmer leur amour de la paix. Carnot eût aimé qu'on lui donnât comme collègue et allié, dans l'ingrate lutte qu'il allait avoir à soutenir, son ami Cochon, régicide, mais si repent! et homme à poigne. Le refus de la Droite refroidit Carnot; d'autre part, Barthélemy n'était, de l'aveu de ceux qui le virent à l'œuvre, à aucun degré une force pour la politique du nouveau tiers. La nouvelle majorité n'avait en tout cas avec elle qu'une minorité au Luxembourg: mais, par surcroît, Carnot, républicain convaincu, ne marcherait qu'avec

hésitation et Barthélemy, personnage effacé, qu'avec timidité.

Cependant les Conseils avaient commencé la campagne. Dès le 7 prairial, Gilbert-Desmolières, un des nouveaux élus, demanda des comptes. Depuis des mois, on le savait, Bonaparte envoyait des millions : où s'employaient-ils ? Chargé par la commission des finances d'un rapport à ce sujet, Desmolières attaqua plus précisément le gouvernement accusé de dilapidation. Le 30 prairial, le rapporteur faisait voter une résolution bridant étroitement le Directoire ; et les Anciens transformaient, en l'adoucissant légèrement, cette résolution en une loi fort gênante pour le Luxembourg. Reubell et Barras, qui aimaient n'être pas gênés dans leurs largesses, en demeurèrent exaspérés.

La Revellière l'était beaucoup plus de la poussée « cléricale ». Dès le 4 prairial, Dumolard avait demandé la nomination d'une *commission chargée de reviser les lois relatives à la police des cultes*. Elle avait été nommée : Camille Jordan en avait été élu rapporteur et, en attendant le dépôt de son rapport, sommation avait été faite, par un message, au Directoire d'avoir à élargir les prêtres arbitrairement détenus.

Le 29, Jordan avait déposé son célèbre rapport : il se résumait en quatre propositions qui, à l'heure présente, paraissent bien anodines : 1° *liberté laissée aux fidèles de choisir le prêtre qui leur conviendrait* ; 2° *liberté au prêtre d'exercer le culte sans serment d'aucune sorte* ; 3° *liberté de sonner les cloches* ; 4° *liberté pour chaque culte d'avoir son cimetière*. C'était, somme toute, l'application stricte de la séparation : mais la situation était telle qu'amis et ennemis du catholicisme savaient que c'était, à brève échéance, la restauration triomphale de la religion proscrite.

Ce fut un déchaînement dans la presse jacobine. Tout le vieux levain antireligieux fermenta. *L'Ami du Peuple* enflait la voix : on allait voir renaître « *la politique atroce des Médicis* ». Inquisition, Saint-Barthélemy, révocation de l'édit de Nantes revinrent au bout de tous les articles — moins émouvants, à la vérité, pour la plupart des lecteurs, que le constant rappel des biens du clergé dont les acquéreurs étaient, disait-on, indubitablement menacés par le retour offensif des « fanatiques ».

La poussée catholique n'en continuait pas moins. On avait vu

s'élever, en l'an IV, de 15 à 40 le nombre des églises rendues dans le seul Paris aux catholiques. En vain le Directoire avait-il recommandé à ses agents « d'entraver le mouvement » en « désolant la patience des prêtres ». Les prêtres ne se laissaient pas « désoler ». Le 6 thermidor an V, les *Annales de la Religion* annonçaient que 31 214 paroisses avaient, dans le pays repris le culte et que 4 511 étaient en instance pour l'obtenir. Le mouvement était général, constant, spontané. Le ministre de Prusse écrit que « *jamais soif de religion ne s'est fait sentir avec tant d'ardeur* ». Les cloches frémissaient dans les clochers ruraux.

Le 20 messidor, au milieu d'une intense émotion, commença la discussion du rapport Jordan aux Cinq Cents. Comment se fût-on défendu de cette émotion? voici le moment où se va trancher le vrai problème de l'heure. L'Église traditionnelle que l'on a cru à jamais bannie reprendra-t-elle son empire? car comment douter, affirment philosophes et politiciens anticatholiques, comment douter que la liberté ne la ramène à l'empire?

Ce ne fut cependant pas un philosophe, mais un soldat qui ouvrit le feu : dans le discours du général Jourdan se traduit la mentalité de ces soldats qui, à cette époque, répugnent, plus qu'aucune classe de la nation, aux « capucinades ». Il flétrit les prêtres que, toujours, en Vendée, le soldat républicain avait trouvé en face de lui : mais Lemerer, membre de l'Extrême-Droite, exalta au contraire « *l'antique culte de nos pères* ». Cette parole exaspéra Eschasseriaux. « *Vous qui parlez sans cesse de la religion de nos pères, non, vous ne nous ramènerez pas à d'absurdes croyances, à de vains préjugés, à une délirante superstition...* » La majorité se souleva contre l'outrage. Mais Boulay de la Meurthe, nouveau venu qui allait devenir un des chefs de la Gauche, fut plus violent peut-être : débarrassé de tout serment, le prêtre allait « rétablir les paroisses et les diocèses, faire de nouveaux sujets, employer tous les moyens de sa puissance morale pour recouvrer ses biens et pour renverser la République qui les a vendus ». Et employant le suprême argument, il montra cette église reconstituée dans les mains d'un prince étranger, ce pape qu'on avait pensé détruire.

Royer-Collard, Boissy d'Anglas, Pastoret soutinrent éloquemment les conclusions de Jordan. Royer-Collard réclama « *la justice*

*et puis la justice et toujours la justice* ». Telle était cependant — sur cette question d'ordre religieux — la mentalité du milieu politique (il y avait parmi les bourgeois conservateurs nombre de *philosophes*) que le Conseil maintint par 210 voix contre 204 le serment. Mais par contre, les lois de proscription étaient abrogées. Le 7 fructidor, le Conseil des Anciens devait transformer la résolution en loi : la déclaration maintenue n'était plus qu'un simple « *engagement* » à ne pas troubler la tranquillité publique ; les prêtres les plus royalistes la pouvaient donc faire en conscience.

\*  
\* \*

Ce vote est capital. Je suis convaincu qu'il décida des événements postérieurs. La Revellière (nous le savons par divers témoignages) eût hésité à lier partie avec Reubell et Barras jusqu'à consentir à proscrire, lui, ancien proscrit, les élus de la nation. Il déplorera toujours le 18 fructidor qui, sans lui cependant, avoue-t-il, « n'eût pas eu lieu ». C'est quand il vit la majorité résolue à « établir *la superstition romaine* » ou se laissant entraîner à le faire, qu'il s'engagea dans ce *triumvirat* qui allait entamer la lutte. Rapprochons les dates : le vote des Cinq-Cents est du 27, c'est le 28 que — prodrome du coup d'État — seront révoqués les ministres « réacteurs » à travers lesquels La Revellière veut frapper Jordan et Pie VI.

Dans l'esprit de Barras, la perte des Conseils est depuis longtemps résolue. La perte de Barras l'est moins dans celui des Conseils. Ou plutôt, lui, voit comment il procédera — l'appel au soldat ; les autres ne le voient. Les deux pouvoirs se tâtaient cependant : la lutte aiguë s'engagea à propos des ministres. Quatre étaient « jacobins » : Schérer, Delacroix, Merlin et Faypoult, deux, au contraire, animés de l'esprit nouveau, Bénézech et Cochon. Les Conseils entendirent que le Directoire révoquât les quatre « jacobins ». Carnot se fit au Luxembourg l'organe de l'opposition. Reubell vit dans ce vœu du Corps législatif « une violation de la Constitution » : les *triumvirs* repoussèrent le vœu et, passant de la défensive à l'offensive, forcèrent Bénézech et Cochon à remettre leur démission. Puis, ayant sacrifié Schérer et Delacroix (médiocres

lieutenants), ils les remplacèrent par Hoche, destiné par Barras à être l'instrument du coup d'État, et par Talleyrand, dont l'entrée aux affaires ralliait à Barras tout un groupe.

C'était celui qui, réuni maintenant autour de la baronne de Staël et de Benjamin Constant, semblait décidé à lutter contre « la réaction » et avait fondé le Cercle Constitutionnel pour combattre l'influence de ce « Club de Clichy » où s'inscrivait la Droite, « un vrai repaire d'aristocrates ».

Le Cercle Constitutionnel voulait tout au moins un représentant au pouvoir. Ce fut Talleyrand.

Ce personnage avait reparu depuis peu : il avait tout naturellement recouru à sa vieille amie de 1789, Germaine de Staël. Il cherchait des échelons pour se réhisser : il trouva la bonne baronne qui disait de lui qu'il « avait tous les vices de l'ancien et du nouveau régime », mais qui subit toujours l'ascendant de gens qu'elle mésestimait. Barras avait longtemps hésité à laisser ce dangereux ami « mettre au Luxembourg son pied boiteux ». La baronne l'imposa au directeur. Il fut agréé. Ces intrigants sont terribles : personne ne poussa plus Barras à la violence que ce diplomate aux allures souples.

Encouragé par ce représentant des « modérés » directoriaux, le directeur était, par surcroît, assiégé par les jacobins affolés. Ne voyait-il pas que ses hésitations perdaient la République ? Sieyès — toujours secret — poussait à l'assaut, tout en se ménageant. Dans les derniers jours de messidor, Barras, fort de ces divers appuis, prenait ses dispositions pour « ramener la concorde entre les pouvoirs » — fût-ce à coups de sabre. Le coup d'État était imminent.

Mêmes sources et mêmes ouvrages que pour le précédent chapitre, plus :

SOURCES. Œuvres déjà citées de Malouet (II), Mathieu Dumas (III), — Le Coz. *Correspondance*, II, 1900. La Rue. *Le 18 fructidor (Mémoires)*, 1895, V. Pierre. *Lettres des déportés de fructidor*, 1895. *Lettres de Mme de Staël* (dans Rœderer. Œuvres, VIII). Pierre. *Le 18 fructidor* (Documents), 1903.

OUVRAGES déjà cités de Sciout (*Constitution Civile*). Pingaud (*De Bry*). Pingaud. *Un agent secret. Le Comte d'Antraigues* (éd. de 1894). Lady Blennerhasset. *Mme de Staël...* 1860. 1895. Sorel. *Mme de Staël*, 1898. Méric. *L'abbé Emery*, 1895. Pisani. *L'épiscopat constitutionnel*, 1909. Asse. *B. Constant et le Directoire* (*Rev. Rev.*, III). G. Pallain. *Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, 1895.

## CHAPITRE XLIII

### LE COUP D'ÉTAT DE FRUCTIDOR

(Août-septembre 1796.)

« L'armée se prononcera ». La revue des sabres. Barras et Hoche. Echec de la première tentative. Bonaparte et la majorité. La question de Venise. Bonaparte contre « Clichy ». Les adresses des armées. Augereau à Paris. « Vous fûtes un imbécile ». Le soir du 17. La fuite de Carnot. L'arrestation de Barthelémy. Augereau aux Tuileries. Les députés au Temple. Les séances des 18 et 19 fructidor. Les décrets proscriptionnaires. Les conséquences de fructidor. « La loi, c'est le sabre ».

Il fallait faire appel au sabre. Les Conseils, en effet, exaspérés par le renvoi des ministres « réacteurs », semblèrent un instant résolus à mettre en accusation les directeurs. Dumas se plaignait amèrement de « l'injure » à Moreau; Pichegru menaçait de « monter à cheval ». Et la tension fut telle que — trait qui évidemment stupéfie la police — « les circonstances parurent absorber les plaisirs ».

Barras passait sa revue des sabres : Moreau, « nullité politique » (quel bel éloge pour un soldat !); Bonaparte dangereux et trop loin; Hoche seul convenait. Sous prétexte de lui confier le portefeuille de la guerre, le directeur l'appela à Paris (en réalité le général n'avait pas l'âge requis pour gérer un ministère). Barras l'ayant persuadé que les gens des Tuileries allaient rétablir le roi, Hoche accepta la corvée. « Nous sommes convenus avec le général, écrit Barras, que *son armée se prononcera*. » Le mot est écrit : l'ère des *pronunciamentos* est ouverte. De l'armée de Sambre-et-Meuse, quatre régiments seraient détachés qui, en apparence, se dirigeraient sur Brest. Arrivés à Corbeil, ils franchiraient sans hésiter la *limite constitutionnelle* et, vers le 14 ou 15 thermidor, se viendraient mettre à la disposition du Luxembourg.



L'opération fut éventée ; le 4 thermidor, Aubry signala aux Cinq-Cents la marche des troupes ; Carnot, interrogé par des députés, répondit naturellement qu'il n'avait aucune connaissance de ce mouvement suspect, mais il questionna Barras qui prit peur et nia. Carnot, alors président du Directoire, en voulut avoir le cœur net et fit mander Hoche qui, à Paris, attendait ses régiments. Ce fut une scène pénible : très noblement, Hoche ne trahit pas ce Barras qui, lâchement, le désavouait. Mais il partit le soir, plein de mépris et de regrets et si malade de ce dernier coup que, déjà miné par un mal mystérieux, il allait mourir quelques jours après. Carnot parut rassuré ; il se borna à demander que des poteaux fussent plantés autour de Paris, indiquant la fameuse « limite constitutionnelle ». Barras dut se fort égayer, en son privé, de cette précaution. Remis de sa frayeur, il cherchait un autre sabre et se jetait sur Bonaparte.

\* \* \*

Celui-ci suivait d'un œil attentif ce qui se passait à Paris. Il était très hostile à toute idée de restauration royaliste et se savait, d'autre part, des ennemis dans la majorité « réactrice ».

Les nouveaux députés, de fait, lui étaient hostiles : il restait pour eux le soldat jacobin, « l'homme de Vendémiaire ». D'autre part, Barthélemy et Carnot en tête, ils n'admettaient pas sa politique italienne. Le parti adverse l'avait alors de plus bel acclamé ; la presse jacobine l'exaltait jusqu'à l'apothéose : Bonaparte était « le bouclier de la République ».

C'était, pour les Conseils, une raison de plus de ne le point aimer. Tout un parti abominait « ce petit Bamboche aux cheveux éparpillés, ce bâtard de Mandrin », destiné à « expier promptement sa gloire de tréteaux ».

Cette hostilité se fit jour, lorsque Dumolard attaqua violemment, au club de Clichy, la prétention de Bonaparte à détruire la république de Venise. Dumas et Vaublanc sont d'accord (ils représentent cependant ici deux nuances de l'opposition) pour constater que le discours de leur collègue fut d'une imprudence folle. Cette dénonciation, en effet, mit le comble à la colère de Bonaparte : « le parti de Clichy voulait sa tête » ; il la défendrait

— avec la République. De Paris, tout le Cercle Constitutionnel, Mme de Staël, Talleyrand l'adulaient et l'excitaient. Et l'armée n'attendait pour protester qu'un geste du grand soldat.

L'armée abhorrait les nouveaux députés : « Nos opinions bien connues, dit Marbois, nous avaient rendus odieux à l'armée. » Ces amateurs de « capucinades », ces « protecteurs de Chouans et d'émigrés », qui, par surcroît, étaient « adversaires des frontières naturelles », c'était orduce à balayer. « Malheur à Clichy ! » clamait, dans ses lettres à son père, Joubert — un des plus modérés. Dès messidor, du Rhin au Pô, on ne parlait que de jeter par la fenêtre ces « députés du roi ».

L'anniversaire du 14 juillet (25 messidor) parut favorable à une manifestation. Marmont fut, par Bonaparte, chargé d'aller porter le mot d'ordre aux généraux. Il fallait que, par des *adresses*, les divisions se *prononçassent*. La division Augereau se distingua : « Des hommes couverts d'ignominie, saturés de crimes, s'agitent et complotent au milieu de Paris quand nous avons triomphé aux portes de Vienne ; ils veulent inonder la patrie de sang et de larmes, sacrifier encore au démon de la guerre civile et, marchant à la lueur funèbre du flambeau du fanatisme et de la discorde, arriver à travers des monceaux de cendres et de cadavres jusqu'à la liberté qu'ils prétendent immoler... Nous avons contenu notre indignation ; *nous comptons sur les lois ; les lois se taisent*. Qui parlera désormais, si nous ne rompons le silence?... » Il fallait que les conspirateurs tremblissent « ... Vos iniquités sont comptées *et le prix est au bout de nos baïonnettes!* » Les autres divisions suivaient. Celle de Joubert disait : « *Il faut que les armées purifient la France.* » Bonaparte, enfin, entra dans le concert. Dans une proclamation à l'armée, il s'écriait : « *Les mêmes hommes qui ont fait triompher la patrie de l'Europe coalisée sont là... Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu.* » Et, communiquant au Luxembourg *adresses* et proclamations, il ajoutait : « *Il est imminent que vous preniez un parti... Je vois que le club de Clichy veut marcher sur mon cadavre pour arriver à la destruction de la République. N'est-il plus en France de républicains?... Si vous avez besoin de force, appelez les armées.* »

La lettre arriva à Paris à l'heure où Barras venait de « brûler » Hoche. Il fallait bien qu'il se résignât à Bonaparte qui semblait s'offrir. Les directeurs crurent qu'il viendrait en personne jeter les députés à l'eau. Ils ne le connaissaient pas encore : il ne se souciait guère de se compromettre personnellement dans « cette guerre de pots de chambre ». Lui, après avoir déclenché le mouvement, resterait les mains nettes ; il ne lisait pas que Plutarque à Mombello, mais aussi Machiavel. Il se contenta, pour le moment, d'envoyer au Directoire des armes très inattendues et très précieuses. Le général avait pu saisir à Vérone le comte d'Antraigues et ses papiers : la preuve de la trahison de Pichegru y était faite, indéniable.

Pichegru allait perdre les « Clichyens » : on les envelopperait dans une trame qu'ils ignoraient. Quelle chance inespérée : le premier président élu par eux aux Cinq-Cents était un général qui, vendu au Roi, avait trahi la République ! Telle découverte (Mallet du Pan l'avoue) était pour l'opposition la plus terrible des aventures : affichée le lendemain du coup d'Etat, elle semblera le justifier pour une heure.

\*  
\* \*

En attendant, l'arrivée des *adresses* avait causé le plus vif émoi. Carnot les attaqua au Luxembourg, Willot aux Cinq-Cents. Cependant, les Conseils se contentèrent d'adresser sur un ton fort raide au Directoire une demande d'explications, et sur le mouvement des troupes, et sur les *adresses*.

Mais le triumvirat était à ce moment très raffermi. Le 20 thermidor, Augereau était arrivé à Paris : Bonaparte, le jugeant « sans lumières », l'estimait apte à la grande opération de police rêvée. Jacobin farouche et d'ailleurs, écrit La Revellière, « sans éducation », le futur duc de Castiglione ne cachait pas ses intentions : « Je suis arrivé, disait-il pour tuer les royalistes. » (Ces soldats simplifient les formules.) A Bonaparte, il écrivait plus emphatiquement : « Notre pureté et notre courage sauveront la République du précipice affreux où l'ont plongée les agents du trône et de l'autel. » Ce colosse, la bouche pleine d'imprécations, étonna les Directeurs. « Quel fier brigand ! »

s'écria Reubell après la première entrevue. Mais il les rassurait. Leur réponse au message des Cinq-Cents s'en ressentit : elle fut portée, le 23, au Corps législatif. Les adresses s'expliquaient, disaient d'un ton assez rogué les directeurs, « par l'inquiétude où étaient légitimement jetés une foule de bons citoyens devant certaines tentatives pour plonger la France dans les horreurs d'une nouvelle Révolution, en renversant l'ordre des choses actuelles, soit par la trahison, soit par la force. »

Il fallait peu de chose pour intimider la Droite ; elle le fut. Dumas ne cache pas à Moreau le trouble — et d'ailleurs l'indignation — où le jettent l'arrivée d'Augereau, les propos et l'attitude de « 5 000 à 6 000 officiers destitués », qui, reparaisant à Paris, y attaquaient les « collets noirs » et « encourageaient les soldats aux pires excès. » Ils parlaient « d'écarteler Pichegru. » Il y a lieu de s'étonner que celui-ci acceptât si bénévolement maintenant un mouvement qui le menaçait personnellement. Mais M. Caudrillier a récemment montré que le malheureux, à certains indices, se devinait dénoncé. Il savait que son crime allait perdre le parti : telle pensée brisait chez lui toute énergie.

Quoi qu'il en soit, les Conseils ne virent qu'une réponse à faire aux menaces : réorganiser la garde nationale. Ce fut un mécompte. Pendant que les triumvirs criaient au coup d'État (la garde nationale n'était là que « pour relever le trône », disait La Revellière au ministre de Prusse), la bourgeoisie de Paris, complètement aveuïe, refusait de se laisser enrôler.

Les directeurs étaient résolus à agir : on préparait le terrain. Des bruits se répandaient : les députés allaient « déposséder les acquéreurs », bien plus : « en faire un Saint-Barthélemy », reviser le procès de Louis XVI et envoyer aux galères tout ce qui avait trempé dans la Révolution. La police ne se contentait pas d'écouter : elle propageait ces on-dit. Lorsque les députés seront, après fructidor, transportés à Rochefort, ils entendront les gens, ameutés autour de leur cages de fer, dire : « *Voilà ceux qui voulaient rétablir les aides et la gabelle.* »

Au Luxembourg, c'étaient tous les jours les querelles les plus vives. Carnot ayant — s'il faut en croire les confidences de Talleyrand à Sandoz — refusé de signer un message tendant à entraver l'organisation de la garde nationale, Reubell le traita

de « criminel », l'accusa de les avoir tous voulu, du temps de Robespierre, envoyer à l'échafaud. Barras s'emporta en propos grossiers : Carnot était un misérable. « Pas un pou de ton corps, cria-t-il, qui ne soit en droit de te cracher au visage ! » Carnot se jeta sur lui. On les sépara. Tout trahissait l'orage qui grondait.

Augereau venait d'être promu au commandement de l'armée de Paris. Il est incroyable que, devant cet avertissement, le Corps Législatif n'ait pu que gémir. « Si nous avions formé un vrai parti... », écrit Vaublanc : le mot dit tout. Plus que jamais, ils étaient divisés, par là paralysés. Lorsque, le 3 fructidor, Tronson-Ducoudray présenta une réponse au message « incendiaire » du Directoire, cette réponse, très modérée et « donnant, dit un violent, la mesure de notre faiblesse », encouragea Barras à oser. Mais, par contre, le vote des Anciens du 7 fructidor, révoquant les lois contre les prêtres réfractaires, achevait, en exaspérant La Revellière, de le lier définitivement à ses « complices ».

Ce jour-là même, le « philosophe » prenait la présidence que quittait Carnot. Le 10, l'ex-girondin prononçait « au nom du gouvernement, » un discours très menaçant. « Un nouveau 31 mai » paraissait à tous imminent.

Les Conseils eussent pu parer le coup en frappant les premiers. Le 15 au soir, un colonel vint offrir à Dumas de faire enlever et supprimer Reubell et Barras. L'« idéologue » refusa avec horreur. Il racontera le fait un jour à Napoléon : « *Vous fûtes un imbécile*, lui répondit l'Empereur : *vous n'entendez rien aux révolutions.* » Le lecteur pensera comme Napoléon — pour l'honneur d'ailleurs des députés proscrits de l'an V.

\* \*

Le 17 fructidor, le Directoire tint sa séance quotidienne au complet de ses cinq membres. Elle manqua d'intérêt. A 4 heures, La Revellière leva le siège en souriant. « Je verrai toute ma vie, écrira Carnot, ce sourire d'anthropophage. »

Dans la matinée, un de ces dévoyés qui, à cette époque trouble, passaient sans cesse des conciliabules de l'opposition

s'écria Reubell après la première entrevue. Mais il les rassurait. Leur réponse au message des Cinq-Cents s'en ressentit : elle fut portée, le 23, au Corps législatif. Les adresses s'expliquaient, disaient d'un ton assez rogue les directeurs, « par l'inquiétude où étaient légitimement jetés une foule de bons citoyens devant certaines tentatives pour plonger la France dans les horreurs d'une nouvelle Révolution, en renversant l'ordre des choses actuelles, soit par la trahison, soit par la force. »

Il fallait peu de chose pour intimider la Droite ; elle le fut. Dumas ne cache pas à Moreau le trouble — et d'ailleurs l'indignation — où le jettent l'arrivée d'Augereau, les propos et l'attitude de « 5 000 à 6 000 officiers destitués », qui, reparaisant à Paris, y attaquaient les « collets noirs » et « encourageaient les soldats aux pires excès. » Ils parlaient d'écarter Pichegru. » Il y a lieu de s'étonner que celui-ci acceptât si bénévolement maintenant un mouvement qui le menaçait personnellement. Mais M. Caudrillier a récemment montré que le malheureux, à certains indices, se devinait dénoncé. Il savait que son crime allait perdre le parti : telle pensée brisait chez lui toute énergie.

Quoi qu'il en soit, les Conseils ne virent qu'une réponse à faire aux menaces : réorganiser la garde nationale. Ce fut un mécompte. Pendant que les triumvirs criaient au coup d'État (la garde nationale n'était là que « pour relever le trône », disait La Revellière au ministre de Prusse), la bourgeoisie de Paris, complètement aveuglée, refusait de se laisser enrôler.

Les directeurs étaient résolus à agir : on préparait le terrain. Des bruits se répandaient : les députés allaient « déposséder les acquéreurs », bien plus : « en faire une Saint-Barthélemy », reviser le procès de Louis XVI et envoyer aux galères tout ce qui avait trempé dans la Révolution. La police ne se contentait pas d'écouter : elle propageait ces on-dit. Lorsque les députés seront, après fructidor, transportés à Rochefort, ils entendront les gens, ameutés autour de leur cages de fer, dire : « *Voilà ceux qui voulaient rétablir les aides et la gabelle.* »

Au Luxembourg, c'étaient tous les jours les querelles les plus vives. Carnot ayant — s'il faut en croire les confidences de Talleyrand à Sandoz — refusé de signer un message tendant à entraver l'organisation de la garde nationale, Reubell le traita

de « criminel », l'accusa de les avoir tous voulu, du temps de Robespierre, envoyer à l'échafaud. Barras s'emporta en propos grossiers : Carnot était un misérable. « Pas un pou de ton corps, cria-t-il, qui ne soit en droit de te cracher au visage ! » Carnot se jeta sur lui. On les sépara. Tout trahissait l'orage qui grondait.

Augereau venait d'être promu au commandement de l'armée de Paris. Il est incroyable que, devant cet avertissement, le Corps Législatif n'ait pu que gémir. « Si nous avions formé un vrai parti... », écrit Vaublanc : le mot dit tout. Plus que jamais, ils étaient divisés, par là paralysés. Lorsque, le 3 fructidor, Tronson-Ducoudray présenta une réponse au message « incendiaire » du Directoire, cette réponse, très modérée et « donnant, dit un violent, la mesure de notre faiblesse », encouragea Barras à oser. Mais, par contre, le vote des Anciens du 7 fructidor, révoquant les lois contre les prêtres réfractaires, achevait, en exaspérant La Revellière, de le lier définitivement à ses « complices ».

Ce jour-là même, le « philosophe » prenait la présidence que quittait Carnot. Le 10, l'ex-girondin prononçait « au nom du gouvernement, » un discours très menaçant. « Un nouveau 31 mai » paraissait à tous imminent.

Les Conseils eussent pu parer le coup en frappant les premiers. Le 15 au soir, un colonel vint offrir à Dumas de faire enlever et supprimer Reubell et Barras. L'« idéologue » refusa avec horreur. Il racontera le fait un jour à Napoléon : « *Vous faites un imbécile*, lui répondit l'Empereur : *vous n'entendez rien aux révolutions.* » Le lecteur pensera comme Napoléon — pour l'honneur d'ailleurs des députés proscrits de l'an V.

..

Le 17 fructidor, le Directoire tint sa séance quotidienne au complet de ses cinq membres. Elle manqua d'intérêt. A 4 heures, La Revellière leva le siège en souriant. « Je verrai toute ma vie, écrira Carnot, ce sourire d'anthropophage. »

Dans la matinée, un de ces dévoyés qui, à cette époque trouble, passaient sans cesse des conciliabules de l'opposition

aux officines de la police, le prince de Carency avait fait savoir à Barras qu'il allait être mis en accusation. Le directeur entendit gagner de vitesse ses ennemis.

A 8 heures du soir, les *Trois* se réunissaient en séance directoriale. « Sur les avis parvenus du danger que courait la République et de l'attaque que les *conspirateurs royaux* se proposaient de hasarder *pour égorgé le Directoire* et pour renverser la Constitution..., le Directoire exécutif, présents les citoyens Reubell, Révellière et Barras, s'est constitué en séance permanente. » Pour conserver à la Constitution ses précieux directeurs, on allait la détruire : politique d'Ugolin. M. V. Pierre a publié tout le procès-verbal de cette séance de quarante-huit heures, qui débute par cette tartuferie. Les ordres d'investissement, d'expulsion, d'incarcération s'y trouvent à chaque ligne. On « *sauva la Constitution* » toute la nuit, mais de telle façon qu'à l'aube il n'en restait que des ruines.

Carnot apprit le premier qu'il était décrété d'arrestation et destiné au bagne. Barras n'eût probablement pas été fâché qu'un coup de baïonnette le délivrât de ce fâcheux. « Si Carnot avait été tué, il l'aurait été très légitimement, écrit-il, parce qu'il vaut mieux tuer le diable que de se laisser tuer par lui » — évidemment. Prévenu à temps, Carnot fit donc bien de fuir : il le fit par une poterne du Luxembourg — à la grande fureur de Reubell. Barthélemy fut moins avisé. A 3 heures du matin, un officier l'arrêtait dans son lit : « De la part de qui? — Du Directoire! — J'en suis membre! — Vous êtes un traître et mon prisonnier! ». Gardé à vue, il fut, à 9 heures, sommé de démissionner : il refusa et fut mené au Temple, d'où on le devait diriger sur le bagne.

Carnot avait eu le temps de faire prévenir Pichegru. Celui-ci, *inspecteur de la salle*, couchait aux Tuileries. Lorsque le message de Carnot y parvint, le Château, déjà, était cerné de baïonnettes. Augereau avait été chargé d'investir le Corps Législatif. Les députés qui se présenteraient seraient ou arrêtés ou renvoyés, les Cinq-Cents à l'Odéon, les Anciens à l'École de chirurgie où « les bons députés » se réuniraient — les « factieux » étant destinés au Temple. Sur l'ordre expédié au matin, les régiments arrivaient des ville voisines, et, ayant



franchi le « cercle constitutionnel », venaient se ranger sous les ordres d'Augereau.

Cependant, Pichegru et Willot expédiaient en hâte des appels aux présidents, Siméon et Laffon-Ladebat, et Ramel, commandant les grenadiers du Corps Législatif, faisait prendre les armes ; ces 800 soldats occupèrent les portes du jardin qu'assiégeaient les 12 000 hommes d'Augereau avec 40 canons : « une *hanriotade* » dans les règles. Ramel, sommé de retirer ses grenadiers, refusa et alla délibérer avec Pichegru et Willot. Il était 3 heures du matin. A 3 heures et demie, sur un coup de canon tiré du Pont Neuf — signal convenu —, les soldats se jetèrent sur les portes. Les grenadiers du Corps Législatif passèrent incontinent à l'ennemi. « Nous ne sommes pas des Suisses, disaient-ils, nous ne voulons pas nous battre pour Louis XVIII » ; et ils laissèrent tourner contre les Tuileries les canons dont ils avaient la garde.

Augereau apparut alors : ce valeureux soldat avait une escorte infâme, le septembriseur Fournier, l'ex-général Santerre, Pache, Rossignol, revenants des « journées » de massacres. On comprend à cette heure pourquoi Bonaparte avait préféré rester en Italie. Augereau semblait lui-même plus un brigand qu'un soldat ; il saisit Ramel à la gorge et, lui arrachant ses épaulettes, il l'en souffletta. « Il avait, écrit Barras, bu quelque peu de vin de Champagne pour se préparer. »

Pendant cette « opération », des députés arrivaient : on les laissait entrer, mais, une heure après, le général Verdières les faisait mener au Temple. Cependant Laffon-Ladebat avait gagné son fauteuil, ainsi que Siméon : ils refusaient de se laisser emmener. Les soldats ricanaient, devant l'invocation de la Constitution : ils mettaient, avec des injures, la main au collet des députés. Devant Pichegru, ils hésitèrent : c'était le conquérant de la Hollande. Il a raconté lui-même, dans son *journal*, la scène qui fut ignoble. Un soldat le menaça de sa baïonnette ; Pichegru le repoussa ; il y eut une bousculade, douze hommes se ruèrent sur le général, le mettant en lambeaux. Aussi bien, Pichegru, avouons-le, était peu intéressant : c'était un soldat dévoyé lui aussi. Il n'en va pas moins que c'étaient des électeurs qu'on frappait en sa personne.

Siméon, arraché de son fauteuil, eut le temps de dicter aux secrétaires une suprême phrase : « Le Conseil est dissous par la force armée. » « Ce furent, dit Marbois, *les dernières paroles proférées sous l'empire de la Constitution de l'an III qui, dès ce moment, cessa d'être la loi des Français.* » Une heure après, les deux présidents étaient au Temple.

A 8 heures du matin, des députés, qui s'étaient réunis de-ci de-là, essayèrent de pénétrer aux Tuileries : ils furent repoussés, dispersés par des dragons, ramassés par des gendarmes. Ils protestaient au « nom de la loi ». Un officier cria : « *La loi, c'est le sabre !* » Cette parole simple caractérisait la situation.

Toute la journée, on râfla des députés. A 4 heures de l'après-midi, ils remplissaient la prison du Temple. Le député royaliste La Rue s'y rencontra avec Rovère et Bourdon qui, régicides, se trouvaient jetés — sous inculpation de *royalisme* — dans la propre cellule de Louis XVI.

Pendant ce temps, les grenadiers du Corps législatif qui les avaient trahis, étaient menés au Luxembourg, félicités par le Directoire, puis tout à l'heure par les Conseils-croupion. Ce sont ces mêmes grenadiers qui, le 19 brumaire, livreront à Bonaparte Directoire et Conseils — très logiquement.

..

Les Conseils — ou ce qu'il en restait — s'étaient réunis, l'un à l'Odéon, l'autre à l'École de chirurgie. Le Directoire entendait que ces malheureux se fissent les proscripteurs de leur collègues. Lui se contentait de faire afficher une proclamation où était dénoncée « la conspiration ». On y lisait ce mensonge que des chouans « avaient attaqué les postes qui environnaient le Directoire » : il fallait qu'on vengeât les directeurs attaqués par les Chouans.

Aux Cinq-Cents, réunis, à 9 heures du matin, à l'Odéon, une commission fut nommée destinée à assurer « la conservation de la Constitution » (on voit les mensonges succéder aux mensonges) — en réalité à dresser la liste de proscription. On attendait les ordres des maîtres. Ils arrivèrent : un message

où la dénonciation du complot s'étayait de révélations arrachées à l'agent royaliste Duverne de Presle et surtout des pièces saisies par Bonaparte à Vérone. Certes, le portefeuille d'Antraignes était accablant pour Pichegru : cela impliquait-il que 52 députés et Pichegru lui-même dussent être déportés sans jugement ? C'est ce que demanda cependant Boulay de la Meurthe. Telle procédure avait été, la veille, résolue. Il ne fallait pas recourir à la justice, avait dit, au cours des délibérations préalables, un homme prévoyant. « L'esprit public est *trop mauvais* pour courir une chance aussi périlleuse. La force est pour nous en ce moment, profitons-en. » Boulay parla à peu près de même à la tribune : « *Vous devez sentir que les formes lentes et purement judiciaires ne peuvent avoir lieu en ce moment... Vous êtes vainqueurs aujourd'hui ; si vous n'usez pas de la victoire, demain le combat recommencera, mais il sera sanglant et terrible.* » Viller, ex-conventionnel rompu à la politique jacobine, proposa alors l'annulation des élections dans 49 départements, des déportations, l'aggravation des lois contre les prêtres ; des députés, revenant aux pratiques de 1793, vinrent, comme Marat au 2 juin, apporter des noms, se faisant à l'envi délateurs — quelques-uns, pour ne point paraître tièdes. L'Assemblée, mutilée cependant, hésitait : elle ne vota qu'après mille tergiversations les lois de proscription. On la laissa s'en aller à minuit (c'était la nuit du 18 au 19). Le jeune Barante, sortant des tribunes, aperçut l'affiche du théâtre annonçant pour ce soir-là le *Consentement forcé* et trouva que le hasard était parfois spirituel.

Le consentement des Anciens fut encore plus forcé. Ils hésitèrent toute la journée du 18. Le 19, à 5 heures du matin, une commission, nommée pendant la nuit, réclama plus amples renseignements et preuves plus convaincantes. Le général Marbot — jacobin fort brutal — répondit « *qu'il n'y avait pas besoin de preuves contre les conspirateurs royalistes.* » C'était la pure doctrine de Fouquier-Tinville — qui décidément était mort trop tôt. Toute la journée encore, on discuta tandis que des soldats, remplissant les tribunes, criaient : « Allons, le pas de charge ! » Le Directoire, de son côté, par un nouveau message, pressait ces gens timorés : « *On vous parlera de prin-*

*cipes, on cherchera des formes, on voudra des délais... Quel sentiment funeste !* » Alors, sur la liste des proscrits on vota : l'Assemblée, épurée cependant, resta en immense majorité assise aux deux épreuves : dans cette assemblée qui, en principe, comptait 250 membres, 15 voix votèrent la proscription contre 7.

\*  
\*

Ces fameux décrets du 19 fructidor annulaient — les députés ayant siégé et légiféré durant quatre mois — les opérations électorales de germinal dans 49 départements ; on invalidait ainsi 134 députés ; on cassait d'autre part les administrateurs et magistrats élus dans ces départements. En outre, pour que le corps électoral ne pût prendre sa revanche, on le mutilait en retirant le droit de vote aux *parents d'émigrés* et en soumettant les électeurs au « serment de haine à la royauté ». L'article 13 vouait enfin à la déportation sans jugement 165 citoyens dont 2 directeurs et 53 députés. Les lois contre les émigrés rentrés étaient remises en vigueur : le mur et douze balles, et rétablies celles contre les prêtres réfractaires : le bagne. Enfin — ce qui instituait vraiment la dictature — le Directoire était investi du droit de déporter par arrêtés individuels motivés les prêtres qui « troubleraient la tranquillité publique » : seraient tenus pour tels ceux qui refuseraient le serment de haine à la royauté. Cependant, autant que les presbytères, les bureaux de journaux seraient « désolés » : l'odieuse presse allait être livrée au bon plaisir, et déportés les publicistes gênants, du terrible Richer-Serizy au bon chanteur des rues Ange Pitou, qui nous a raconté « sa journée de fructidor ». Ainsi Barras serait vengé de tous ses ennemis.

Cette liste de proscrits, où l'on avait perfidement inscrit des conspirateurs royalistes à côté de bons républicains, semble, par la plupart des noms qui s'y trouvent, un tableau d'honneur : Jordan, Siméon, Marbois, Mathieu Dumas (qui la veille encore, refusait, même pour parer le coup, de sortir de la légalité), Laffont-Ladebat, protestant austère, mais libéral, l'avocat Tronson-Ducoudray à qui la Terreur elle-même avait permis de défendre tant de proscrits, Portalis, Suard, ancien secrétaire

perpétuel de l'Académie, et, avec eux, Barthélemy qui avait signé les glorieux traités de Bâle et Carnot qui avait organisé la victoire : tout ce qu'il y avait de valeur, de vertu et d'honneur était là représenté et devait être déporté : Barras restait à la France.

Dix-sept de ces illustres proscrits allaient, dans des cages de fer et sous la haute garde du général Dutertre, condamné jadis au bagne pour vol, incendie et assassinat, gagner Rochefort (V. Pierre nous a dit, documents en main, leur martyre) pour être delà expédiés en Guyane. Ils y mourront en partie du climat dont, aussi bien, les proscripteurs attendaient ce service. Tronson-Ducoudray, qui fut l'une des victimes de cette « guillotine sèche » — plus odieuse à certains égards que l'autre — profestera jusqu'au bout qu'il n'a jamais voulu qu'une « république honnête ».

C'est bien pourquoi il était un dangereux conspirateur : car c'était la perte de la faction régnante qu'il préparait ainsi. Un député fructidorien, trop expansif, n'avait-il pas dit à la tribune (c'est un soupir de soulagement) : « *Nous marchions entre la corde et la guillotine !* »

Des *commissions militaires*, établies partout, achevaient de rassurer les amis de Barras. Elles condamnaient à mort (là encore il faut renvoyer aux dossiers de V. Pierre) 160 personnes, en acheminaient encore 329 vers la Guyane où 167 périront. Mais, écrit La Revellière, la glorieuse journée de fructidor s'était passée « *sans une goutte de sang répandue* ».

La population parut indifférente. La Revellière assure même qu'il entendit crier : « *Vive La Revellière-Lépeaux !* » — ce qui mêle une note burlesque à cette tragédie. « Incurie stupide, écrit-on, qu'on remarquait à Constantinople, lorsque, tous les trois mois, on égorgeait ou l'on détrônait quelque Empereur. »

\*  
\* \*

C'était précisément l'un des dangers auxquels la politique directoriale exposait le pays. Il l'habitua à trouver naturel qu'on violât la Constitution, la Loi et la Souveraineté du peuple. Des soldats délibérant dans les camps, des généraux

appelés « à se prononcer », le plus illustre d'entre eux envoyant dédaigneusement un de ses lieutenants pour fermer la salle où délibèrent les élus de la nation, des grenadiers félicités pour avoir trahi le Corps Législatif, les représentants déportés sans jugement, la justice supprimée avec la liberté, voilà ce dont le gouvernement entend que le peuple se réjouisse. Celui-ci ne s'en réjouit pas, mais il se familiarise avec telles conjonctures. « *Funeste exemple !* » a écrit plus tard La Revellière devenu victime d'un autre coup d'État; et Barras, cyniquement : « *De cette violation, le pacte de l'an III était réellement flétri et déconsidéré.* »

Les Conseils décimés eussent-ils réellement voulu le rétablissement du trône, qu'ils n'en étaient pas moins inviolables : mais par surcroît, ils n'y travaillaient pas — à peu d'exceptions près. J'ai abordé l'étude des textes avec l'idée préconçue qu'ils y voulaient arriver : des documents que j'ai étudiés, il résulte pour moi que la majorité rêvait vraiment d'un *essai loyal* de république libérale.

« *Funeste exemple* » — funestes suites aussi : *Le gouvernement qui triomphe n'a plus aucune légitimité.* Quiconque entreprendra contre lui ne saura — s'il agit — être tenu pour conspirateur et, s'il réussit — comme au 19 brumaire — pour usurpateur. Les Conseils ayant amnistié, approuvé et soutenu le coup de force, *le Directoire sera amené à en tenter d'autres aux dépens mêmes de ceux qui l'ont approuvé, puis les Conseils contre le Directoire, puis, contre le régime, lui-même les hommes de brumaire.* Qui pourra être accusé de renverser une Constitution qui (Siméon jeté hors de son fauteuil l'a proclamé) a cessé d'exister ?

Le peuple enfin conçoit de ce jour un redoublement de mépris pour les députés, pour la sottise de ceux qui ont succombé, pour la lâcheté de ceux qui ont proscrit. La représentation nationale, c'est déjà le *Parlement-croupion* qui attend un Cromwell.

La presse supprimée — ce qui « contribue à supprimer l'esprit public » écrit M. Aulard — autant que le Parlement malmené, habitue l'opinion à la dictature. Cette dictature existe de fait, puisque le Directoire va — contre la Constitution —

s'arroger le droit de supprimer les élections de fonctionnaires. Tout cela tient dans le geste de fructidor. Le lit de César est fait.

Et César lui-même, c'est fructidor qui le porte. L'armée s'est prononcée sur le signal d'un *imperator*. Et cet *imperator*, peut-être pourrait-on l'arrêter dans sa prodigieuse carrière de vic-toires et de conquêtes si, précisément, cette journée — Sorel l'a excellemment démontré — ne lui rouvrait cette carrière. La « faction » abattue en fructidor, c'est celle de la paix raisonnable; la « faction » qui triomphe, celle de la guerre éternelle. Cette guerre, elle sera heureuse grâce à l'*imperator* présent, ou, l'*imperator* absent, malheureuse. Vainqueur ou sauveur, Bonaparte est destiné au pavois.

Le 18 fructidor, où « la loi devint le sabre, — en admettant qu'elle ait ajourné Louis XVIII — a fait Napoléon I<sup>er</sup>.

Mêmes sources et ouvrages que pour le précédent chapitre, plus :

SOURCES. Fauche-Borel. *Mémoires*, II, 1824. *Journal de Pichegru* (dans Caudrillier, déjà cité). *Procès-verbal de la séance du 17-18 fructidor* (dans Pierre, déjà cité, 47-53). *Dossiers des commissions militaires* (item., 485-449). Gohier. *Mémoires*, I, 1830. *Journal d'Ange Pitou* (dans Savine. *Les déportés de fructidor*, 1910). Ballot. *Le coup d'Etat de fructidor. Documents*, 1906. Miot de Melito. *Mémoires*, 1856.

OUVRAGES. Chevrier. *Joubert*, 1884.

---

## CHAPITRE XLIV

### LA SOCIÉTÉ SOUS LE DIRECTOIRE

« Le plaisir est à l'ordre du jour ». Le règne de Therezia. La société de Barras. Les modes : les *sans-chemises* après les *sans-culottes*. Les lieux de plaisirs ; les bals. Le « gésier » de Paris. Le jeu. Les théâtres. « Le pot-au-feu renversé. » Le foyer détruit. Ravages du divorce. Le vice. Les mœurs et la politique.

Ce pendant, on s'amusait. Il faut bien le dire : car si la politique acheminait César au pouvoir, le plaisir, énervant toute une société, la lui livrait aussi sûrement que les victoires d'Italie et les coups de force du Luxembourg.

On s'amusait éperdument. « Le plaisir est à l'ordre du jour », a écrit, le 27 floréal an II, Ch. de Constant ; et ses lettres (si piquantes) nous en administrent la preuve. Le plaisir est à l'ordre du jour depuis le 9 thermidor ; il le sera jusqu'au 19 brumaire.

Politique et guerre, littérature et grand art, tout cela n'occupe guère<sup>1</sup>.

Le 21 floréal an IV, découverte du complot anarchiste qui allait — dit-on — livrer Paris au pillage. Que disent les journaux ? « Un événement : le changement de coiffure des dames Tallien et Buonaparte. Elles s'étaient longtemps distinguées

<sup>1</sup> Je n'ai pas cru devoir traiter ici de la littérature et de l'art sous la Révolution autrement qu'incidemment. Cette étude trouvera sa place dans le volume suivant sur le Consulat et l'Empire. David et Girodet, Marie-Joseph Chénier et Le Brun, Mme de Staël et Geoffroy, Andrieux et Legouvé, Talma et ses émules ne pouvaient sans inconvénient être successivement étudiés pendant la Révolution et sous l'Empire. Arts, lettres et sciences procèdent du même esprit de 1789 à 1815 et seront plus à leur place dans l'étude du classicisme impérial.



par leur superbe chevelure noire, mais enfin il a fallu céder à la manie des perruques blondes. »

En pluviôse an V, conspirations royalistes destinées à ramener l'ancien régime — victoire de Rivoli — capitulation de Mantoue. « On murmure tout bas la disparition prochaine de la perruque blonde. Les cheveux à la grecque à double et triple rang sont en faveur. »

En germinal, élections d'où va sortir, à coup sûr, un terrible conflit, peut-être, dit-on, une restauration monarchique, peut-être un triomphe de l'anarchie. A Léoben, cependant, se prépare la paix de l'Europe. Gros événement : « la délicieuse Sophie » s'est montrée à Bagatelle en spencer.

En messidor an V, un coup d'État est imminent des Conseils contre le Directoire ou du Directoire contre les Conseils : « Ce qui occupe », c'est « la grande dispute du chapeau spencer et du chapeau turban ». « L'éventail queue de serin à paillettes » se lance : va-t-il prendre ? Le cothurne rouge doit céder au soulier de maroquin vert, mais il faudra, pour le faire apprécier, que « le tiers du bras droit passe sous les plis de la robe pour la tenir retroussée à la hauteur du mollet ».

Le 19 fructidor, des députés proscrits se vont acheminer vers le bain ; des prêtres vont être par centaines arrachés à l'autel ; la Nation est bâillonnée. Les 300 bals, les 30 théâtres restant ouverts, il n'y a que demi mal.

\*  
\* \*

« Chacun ne pense plus qu'à jouir, boire et manger », a écrit, dès 1796, Mallet du Pan. Deux ans après, même note. En messidor an VII, on lira dans un journal : « La soif des plaisirs, le torrent de la mode, le jeu des dîners, le luxe des ameublements, les maîtresses sont les objets qui occupent plus particulièrement la jeunesse parisienne. » Qu'importe qu'on ait à craindre de voir Babeuf et Louis XVIII s'installer à la place de Barras. C'est « Therezia I<sup>re</sup> », « son altesse sérénissime », qui règne.

Son sceptre est une marotte et sa cour une sarabande. Barras, la proclamant « dictateur de la beauté », l'a tirée de la « chaumière de Chaillot » (elle va divorcer avec Tallien) pour

l'installer en reine au Luxembourg. Cette séduisante coquine est d'ailleurs infiniment plus morale que ce roué.

Elle devait être charmante, vraiment. Qu'on lise le délicieux portrait qu'en traçait, le 4 juin 1796, Ch. de Constant, plus porté d'ordinaire à la causticité qu'à l'enthousiasme ; qu'on consulte Barras qui cependant ménage peu ses « anciennes », Lacretelle qu'a proscrit le Luxembourg, Norvins souvent si dur, Frénilly qui parle si cavalièrement de « la Beauharnais », ce jeune soldat de Marmont, Mme de Chastenay — une autre jolie femme ! — : tous n'ont qu'un mot : séduction.

Belle, non : charmante, avec le désir instinctif de séduire. Elle y parvient. Le célèbre « carrosse rouge » passe, seul, sans être insulté, à travers quatre ans de misère noire. D'ailleurs elle fait au peuple une royale aumône : elle ne s'enferme pas au Luxembourg ; à moitié nue, elle se montre sur les places publiques, Phryné qui ne se réserve pas à l'Aréopage et se donne en spectacle à l'Agora tout entier. Le peuple, qui a hué « ce mauvais sujet » de citoyenne Hamelin descendant, nue jusqu'à la ceinture, du Luxembourg aux Champs-Élysées, ne hue pas Theresia Tallien. Celle-ci tient captifs sous son doux regard un gouvernement, une société, un peuple.

C'est elle qui lance les modes. A-t-elle voulu honorer l'envoyé du sultan ? Voici le turban à la mode — et le cachemire ensuite, parce que Barras a un jour saisi un ballot de marchandises de l'Inde. Les cheveux noirs seront seuls de mise tant qu'elle étale sa chevelure de jais, mais si, par caprice, elle veut être blonde, la perruque blonde ne s'impose que de ce jour.

Elle fait au Luxembourg figure de maîtresse de maison. Barras seul y ouvre des salons ; ils sont mêlés : c'est un grand demi-monde. A côté de Theresia, la générale Bonaparte y brille, mais aussi Juliette Récamier, car Delescluze a vu « cette Madone de Raphaël », ainsi que s'exprime Thibaudeau, à la gauche de Barras dont Theresia tient la droite. Cette « hermine » semble alors prendre plaisir à traverser la fange. Parfois Mme de Staël dine au Luxembourg ; mais cette tumultueuse amie paraîtra vite encombrante. Le reste est du menu fretin, que Mme Tallien a amené de la « chaumière » au palais : les dames de Mailly-Château-Renaud, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély),

Hainguerlot, Hamelin, de Krudner, de Navailles, Rovère, Jouberton, toute la bande des *merveilleuses*, femmes d'émigrés et de régicides, de généraux, de députés et de fournisseurs, des créoles entrées dans le sillage de Joséphine, des étrangères *déracinées* comme Mme Visconti — côté Italie — et Mme Grant — côté Hindoustan — Mme Grant « la belle et la bête à la fois » que Talleyrand a présentée, des femmes de théâtre Guimard et Arnould, mais aussi une marquise de Noailles, cent femmes venues de tous les coins de l'horizon, Faubourg Saint-Germain, Théâtre-Français, Haute Banque, Grandes Indes, Cosmopolis : toutes paraissent chez Barras — sauf Mme Barras elle-même qui jamais ne se verra à Paris, la seule d'ailleurs que Barras laisse indifférente.

Dans cette société peu de soldats, ils sont occupés ailleurs. Ce qu'on rencontre le plus, ce sont les parvenus de la finance et même ceux qui sont en train de parvenir. « Les jeunes gens qui ont remplacé les marquis et les pages, écrit-on le 25 juin 1796, sont les fournisseurs et les agioteurs. » Le goût de la spéculation étant général (à ce point que, on le sait, toutes ces dames trafiquent de sucre, de café, de terrains et d'assignats), les grands spéculateurs sont naturellement princes : Vanderberghe, Séguin, Hainguerlot qui, ayant fourni les « quatorze armées », en a tiré plus de quatorze millions, Perregaux, banquier quasi officiel, Delessert, Hottinguer, les frères Michel, les frères Enfantin, et. au-dessus de tous, le « Bonaparte de la finance », Ouvrard, châtelain du Raincy, de Marly, de Luciennes et autres lieux, le marquis de Carabas du Directoire.

A ce monde frelaté de « déesses » et de « Turcarets » se mêlent quelques nobles avides de plaisir. Que de fois on voit les fils de guillotins danser avec les filles de guillotineurs ! Cela met une sorte de fièvre dans cette société chaotique, mal assemblée, en immense majorité parvenue, qui sans goût ni tact, veut jouir vite de ce qui a été vite gagné. Est-il étonnant que cette Therezia Cabarrus qui, fille d'un banquier étranger, se sera appelée tour à tour la marquise de Fontenoy, la citoyenne Tallien et la princesse de Chimay, ait régné sur ce monde que mieux que personne elle aura incarné ?



Modes excentriques : il faut feuilleter les dessins de Bosio et l'Almanach de Gottingue ; la mode change en trois mois : on rejette aussi vite l'écharpe que le turban, le cothurne que le soulier : Louise Fusil saisit un instant de cette fluctuante mode : « Bandeaux, diadèmes, bracelets à la Cléopâtre, ceintures agrafées par un antique, châles de cachemire drapés en manteaux ou manteaux de drap brodés d'or et jetés sur l'épaule, sandales avec des plaques de diamant » ; c'est le costume des femmes « raisonnables ». Les « déraisonnables » n'ont presque pas de costume : ce sont les fameuses « sans-chemises » ; « les bras et la gorge nus avec jupe de gaze sur un pantalon couleur chair » (c'est le « costume à la sauvage ») « les jambes et les cuisses embrassées par des cercles endiamantés ». L'antique est à la mode ; David, rentré dans son atelier, remplit — lui et ses élèves — le nouveau monde de Romains et de Grecs. Voici, en chair et en os, des déesses : robes à la Flore, tuniques à la Cérès, tout cela aboutissant à être à peu près nue. « Il n'eût fallu, dit un témoin, que leur ôter bien peu de vêtements pour ressembler à la Vénus de Médicis. » Et cependant les couturiers sont princes : on leur demande le maximum d'élégance avec le minimum d'étoffe. Princes aussi les cothurniers, princes les coiffeurs, qui ne s'intitulent qu' « artistes en coiffure ». Et ils ont du travail, ces « Michel-Ange » : Mme Tallien possédant trente perruques blondes, tout le monde suit. C'est le règne des *sans-chemises* après celui des *sans-culottes*.

Les merveilleuses descendent du Luxembourg aux jardins publics : tout Paris s'amuse. Bagatelle, Tivoli, Frascati, l'Élysée-Bourbon, le hameau de Chantilly sont les champs de bataille de la mode et du plaisir. Mais on a encore les jardins Marbeuf, de Paphos, d'Idalie, de Mousseaux. Tivoli est particulièrement goûté pour les feux d'artifice qu'y tire Ruggieri : « pour un écu on peut, deux fois par semaine, s'y procurer la plus brillante fête de l'Europe. » « On porte à 12 000 le nombre des personnes qui ont assisté à la reprise des fêtes de Tivoli et à

29 000 livres le prix de la recette », écrit le *Publiciste* du 24 prairial an VI. Mais voici que le Pavillon de Hanovre tire aussi des fusées ; voici que, dans le jardin des Capucines, Franconi ouvre son manège, Franconi, l'écuyer chamarré qui, bien fait pour plaire à cette société de Byzance, fait tort à Ruggieri, « l'artificier de génie ». Mais que d'autres attractions ! Au bal Richelieu, « arche des robes transparentes », voici, écrit Mercier en 1797, « cent déesses parfumées couronnées de roses ». Ce ne sont point des *filles*, ce sont des femmes de députés, de ministres et de directeurs — de la main droite ou de la gauche. On voit aussi ces dames au Ranelagh, où Victor de Broglie aperçoit pour la première fois Mme Tallien dans la tunique de gaze rose ouverte sur le flanc, les pieds nus scintillants de bagues : mais on les voit encore à Fracasti dans cette salle à tenture jaune pâle relevée de bronze vert qu'a peinte Debucourt. Si, devant tant d'attractions, le goût du public s'émousse, l'ingénieux Piconet le réveille aux jardins d'Idalie par des tableaux vivants qui défient la description.

Tout cela passionne, mais surtout la danse. On danse partout — trois cents bals publics — ; c'est une folie : on danse jusque sur la place de Grève où, hier, on guillotina ; on danse le soir : dans la journée, promenades au bois. La promenade de Longchamp a repris toute sa vogue : « on y voit (au milieu de « 2 000 voitures ), dit un journaliste enthousiaste, Mmes Tallien « et Récamier briller dans la foule comme de douces clartés pendant la nuit ».

On mange bien aussi — j'entends ceux qui peuvent payer un gigot 1 248 livres. Le « restaurateur » est né en 1795 qui, dans un décor rutilant d'or et de glaces, sert bonne chère et bon vin : « le pot-au-feu est renversé », écrit-on ; le foyer abandonné, on ne dîne plus qu'au Palais-Royal : les cuisiniers des *ci-devants* se sont fait traiteurs : Vatel s'appelle maintenant Véry, Beauvilliers, Méot « le grand Méot », dit un de ses clients avec une note attendrie. L'on mange savamment : c'est le temps où Brillat-Savarin médite et où écrit Grimod de la Reynière. L'un saluant la renaissance de la truffe, « le diamant de la table », l'autre voit avec joie finir une Révolution grossière, au cours de laquelle « on allait perdre jusqu'à la recette des

fricassées de poulet ». Et Grimod d'admirer sincèrement cette magnifique restauration de l'an IV et V : « Le cœur de la plupart des Parisiens opulents, écrit-il, s'est métamorphosé en gésier. » C'est un éloge ému.

Pendant qu'on est au Palais-Royal, on joue : on joue gros jeu, puisque « sur une seule carte la citoyenne Bentabole, femme d'un député, a perdu deux millions », ce qui d'ailleurs donne à penser que son mari ne s'est pas toujours contenté de l'indemnité parlementaire.

Inutile de dire que les trente-deux théâtres font salles comblées : « Tout y respire, dit la police, l'aisance et la gaieté, le plaisir et la joie. » On adore la scène : car à côté des trente-deux théâtres publics, deux cents théâtres particuliers s'ouvrent où joue l'amateur. Que de modèles l'amateur peut observer ! Jamais pareille troupe d'acteurs : Comtat, Raucourt, Duchesnois, Julie Talma, Lange, Mars, Montansier. Talma, qui a *jacobinisé*, n'est pas longtemps en disgrâce, et « Molé enchante ». Vestris, par ailleurs, décroche les cœurs avec des entrechats. Si « les femmes voient avec douleur que Michu (de l'Opéra-Comique) vieillit sensiblement », l'« incomparable Lays », « dieu du chant », laisse ses ennemis mêmes bouche bée. Mais la folie, c'est Garat qui lance la romance et y est « adorable ». Ces théâtres, où ne déclament, chantent et dansent que des « êtres chéris », achèvent de faire de la ville un tel séjour, que l'étranger, écrit-on en brumaire an V, « ne peut s'empêcher de convenir que Paris est la première ville d'Europe ».



L'étranger (nous avons ses lettres) est surtout stupéfait du débordement des mœurs. La famille est détruite. Elle était sous l'ancien régime le fondement de la société. L'abolition du droit d'aînesse, mais surtout le triomphe de l'esprit critique, a émancipé fils et filles. « En coupant la tête à Louis XVI, la Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille », fait dire Balzac à son duc de Chaulieu. Lorsque parle Chaulieu, Napoléon a cependant restauré l'ordre dans la famille. Sous le

Directoire, parents et enfants vivent sur un pied de camaraderie familière qui — plus que tout — stupéfie les revenants de l'émigration. Aussi bien, pères et fils ne se fréquentent guère. Le foyer est en pièces. Le décret du 20 septembre 1792, établissant le divorce, aggravé en 1794 par la Convention, porte, quatre ans après, des fruits imprévus du législateur même : divorce prononcé, du jour au lendemain, entre deux époux pour incompatibilité d'humeur, dans un délai maximum d'un an au cas où l'un des deux époux se serait refusé si longtemps à la rupture du lien ; autorisation donnée, le 28 floréal an II, à l'un des deux époux de divorcer et de se remarier, si, pendant six mois, l'un d'eux est resté absent, si bien « qu'aucune exception n'étant faite pour les défenseurs de la patrie », le soldat d'Italie revient couvert de lauriers pour trouver un nouveau mari installé à domicile.

La société s'est ruée au divorce : à la fin de 1793 — quinze mois après le décret — 5 994 divorces dans le seul Paris. Je renvoie à Sagnac pour le commentaire de la loi, à Goncourt pour ses conséquences. Sous le Directoire, nous voyons des femmes passer légalement de main en main. Que deviennent les enfants de ces successives unions ? On s'en soulage parfois : le nombre des enfants trouvés monte en l'an V à 4 000 dans Paris, à 44 000 dans les autres départements. C'est, si on garde les enfants, un pêle-mêle tragi-comique. On épouse successivement plusieurs sœurs ; un citoyen, par une pétition aux Cinq-Cents, demande à épouser la mère de ses deux femmes successives. L'abus est tel et les suites si démoralisantes que les Cinq-Cents se sont émus : en nivôse an V, on a apporté à la tribune une chronique dont on ne sait si l'on en doit pleurer ou rire : mais on n'a pu trouver aucun palliatif. La famille se dissout. Cependant on célèbre en grande pompe la *Fête des Epoux* le 10 floréal, la *Fête de la Piété filiale* le 16 pluviôse. Vraie comédie !

La mort elle-même, à ce moment de perversion unique, laisse pour le moins indifférent. Ch. de Constant reste étonné devant le caractère furtif des enterrements. En cette France où le grand culte a toujours été celui de nos morts, la mort n'a plus droit au respect ni même à l'attention.

Il faudrait maintenant descendre dans les bas-fonds. Mallet du Pan est suspect quand, ennemi de la Révolution, il parle de « Sodome et Gomorrhe » ; et Ch. de Constant, qui vient du lac de Genève, peut être accusé de puritanisme effarouché. Mais le commissaire Picquenard est une toute autre autorité, qui commente en dix pages cette affirmation : « Il est impossible de se faire une idée de la dépravation publique », et expose à Merlin de Douai, le 5 prairial, l'état de mœurs — mœurs telles que je ne peux plus ici me faire l'écho même adouci du commissaire. Les journaux — peu suspects de puritanisme — se plaignent que des livres obscènes, « lecture favorite de nos jeunes filles », répandent d'étranges vices. Un rapport de prairial an VII dit quels vices en des termes si brutaux qu'on ne les saurait même traduire. Tous concluent : « Il n'y a plus de mœurs ! »



« Les royalistes sourient à cette dépravation ; ils sentent combien cet esprit de dissolution qui s'introduit dans toutes les classes de la société fait rétrograder l'esprit républicain... Les catholiques s'apitoient sur le sort de la religion qui, étant persécutée, ne peut plus mettre un frein salutaire à tous ces déportements. » Le policier souligne ici le trait qui nous ramène des mœurs à la politique.

La société énervée comprend elle-même qu'elle roule à l'abîme. Elle s'amuse trop par ailleurs, pour ne point se sentir à certains jours au comble de l'ennui. La famille qui se dissout aspire vaguement à se reconstituer. Ceux qui, hier — dans les hautes classes — pratiquaient la « philosophie », se demandent en ces jours, si l'on n'a pas un peu trop vite banni Dieu de la société. Quelques-uns demandent des lois fortes. « *Faut-il un Dieu pour ce grand ouvrage ?* demande le policier Picquenard ? *Non, il faut seulement des institutions sages et républicaines.* »

Mais personne ne croit plus à des institutions sages et républicaines, puisque, sur les ruines de la Constitution, Barras continue à régner au Luxembourg.



Alors on cherchera ailleurs — hors des institutions républicaines.

SOURCES. Oeuvres déjà citées de Frénilly, Norvins (II), Ch. de Constant, Aulard (*Paris... passim*), Mme de Chastenay, Louise Fusil, Mallet fils dans Malouet (II), Mallet du Pan (II), Miot de Melito. — Mme de Rémusat. *Mémoires*, 1873. Duchesse d'Abrantès. *Mémoires*, I, 1834. La même. *Les Salons de Paris. Almanach de Gottingue*. Mercier. *Almanach des Gens de bien*. 1798. Grimod de la Reynière. *Manuel des amphitrions*, 1808. Mercier. *Tableaux de Paris*, Piquenard. *Rapport* (*Rev. Retr.*, VIII). Brazier. *Chronique des petits théâtres*, 1799.

OUVRAGES déjà cités de Nauroy, Turquan, Cabanès (*Névrose*), Goncourt, Lacour (*Le Grand Monde*), Welschinger (*Théâtre*). — David. *David*, 1879. Delécluze. *David*, 1855. Henriot. *Mme Récamier*, 1904. I. Sorel. *Mme de Staël*, 1898. Lacroix (*Le Bibliophile Jacob*). *Le Directoire*, 1884. Comte Fleury. *Grandes dames de la Révolution*, 1900. *La Mode pendant la Révolution* (*Rev. Rev.*, IV). Auteville. *Le Divorce pendant la Révolution* (*Rev. Rev.*, II). Renouvier. *Histoire de l'art pendant la Révolution*, 1883.

---

## CHAPITRE XLV

### BONAPARTE EN FACE DU DIRECTOIRE

(Septembre 1797-Mai 1798).

« Le pouvoir par escalade ». Les nouveaux directeurs Merlin et François. La curée des places. La terreur post-fructidorienne. La banqueroute des deux tiers. Rupture entre les vainqueurs de fructidor. Bonaparte à Udine. Campo-Formio (25 vendémiaire an VI). Popularité inouïe de Bonaparte. Le Général à Mombello : les paroles pacificatrices. Bonaparte à Paris. La réception au Luxembourg. Le Général à l'Institut. Il demande à partir. Le Directoire révolutionne l'Italie. Le départ pour l'Égypte.

« *Bannissons ces absurdes théories de prétendus principes, ces invocations stupides à la Constitution.* » C'est le porte-parole du Directoire fructidorien Bailleul, qui lui assène ainsi le pavé de l'ours. Telles paroles laissaient bien prévoir que tout allait, suivant le mot de Mme de Chastenay, « prendre un caractère de violence et de conquête ».

Ayant « *pris le pouvoir par escalade* », comme elle dit encore, les Jacobins d'avant-garde se firent tout d'abord payer. Le jour proche où, fatigué de leurs exigences, le Directoire s'y refusera, la lutte éclatera entre les vainqueurs de fructidor — duel en deux actes, floréal an VI et prairial an VII.

« Les patriotes n'avaient marché jusqu'alors que sur des ronces, écrit l'un de ces *patriotes*, Joseph Fouché : il était temps que l'arbre de la liberté portât des fruits plus doux pour qui devait les cueillir et les savourer. » On ne sait jamais si ce Fouché se moque.

Merlin et François de Neufchâteau cueillirent incontinent les plus gros fruits. Ils furent nommés directeurs, au mortel dépit de Talleyrand, qui s'était offert et, « malgré les intrigues de tous les sexes », dit Barras, avait été repoussé.

François était un bel esprit, auteur d'une *Pamela ou la Vertu*, qui l'avait fait entrer à l'Institut ; de mœurs déplorables, il prêchait la vertu sur les planches, mais ne la pratiquait guère dans la coulisse ; libertin, très féru de philosophisme, il était par là agréable à La Revellière ; mais on le trouva vite si balourd, qu'on ne songea plus qu'à s'en débarrasser promptement en aidant le sort.

Merlin marquait plus : il marquait trop. La Revellière et Barras s'accordent pour tracer de lui un affreux portrait ; ce n'était pas le premier venu, mais avec « quelque chose de sauvage » dans le regard et la voix, jurisconsulte si rempli de lois qu'il en avait toujours une toute prête pour violer l'équité. Le 18 fructidor ayant créé le régime d'exception qu'il fallait à ce légiste de César (il sera le procureur général de Napoléon I<sup>er</sup>), il parut un instant « l'homme le plus puissant comme il était, écrit à la vérité un ennemi, le plus exécré et le plus exécrationnel ».

Les directeurs nommés, (il serait piquant de raconter cette curée d'après divers témoignages que j'ai sous les yeux), on distribua aux amis et complices places et faveurs : « Rosée bienfaisante, écrit un des bénéficiaires, de secrétariats généraux, portefeuilles, commissariats, légations, ambassades. »

..

Paris ayant montré de l'indifférence, quelques départements purent disposer à s'insurger contre la proscription de leurs élus : l'Allier, par exemple : « *Il sera cinglé*, écrit, le 24, Bernadotte à Bonaparte, 8000 hommes arrivent dans les environs de toute la France. » Les départements croyaient voir la Terreur recommencer : ils se turent. L'opposition à Paris ne se traduisit que par quelques manifestations dans les théâtres et les écoles supérieures. On avait épuré partout les administrations et les tribunaux : on avait peur des nouveaux « juges ».

Le théâtre (la presse étant sous le boisseau) fut à son tour soumis à la censure : la scène ne devait retentir que « des oracles de la morale, des maximes sacrées de la philosophie et des grands exemples de la vertu » — c'était le style de François de Neufchâteau : seule bientôt *Pamela ou la Vertu* serait

tolérée, avec ce *Dix-huit fructidor*, où l'on voyait Augereau donner l'assaut à des Tuileries de carton.

Enfin une véritable terreur s'organisait contre les nobles et les prêtres. Les émigrés saisis étaient impitoyablement fusillés. De temps à autre, une fusillade éclatait plaine de Grenelle. « *La nature gémit, mais la loi parle* », disaient les officieux. D'autre part, une singulière campagne visait à faire proscrire tout *ci-devant noble* : le futur comte Boulay de la Meurthe fut particulièrement violent en ses discours contre les titres de noblesse, ainsi que Regnier, futur duc de Massa. Aucun *ci-devant noble* ne jouirait de ses droits de citoyen.

Mais c'étaient surtout les catholiques qui pâtissaient cruellement — et cela était inévitable puisque la seule restauration « romaine » avait un instant jeté dans les bras de ce sceptique Barras, et La Revellière-Lépeaux, grand protecteur des théophilanthropes, et l'abbé Grégoire, tout à son essai de résurrection du schisme, et Germaine de Staël qui ne voyait que dans le protestantisme « le moyen de détruire l'influence de la religion catholique ».

Tous seront déçus. Germaine de Staël et l'abbé Grégoire allaient tristement constater que c'était contre *tout christianisme* que la croisade maintenant se dirigeait, et La Revellière connaissait les pires déboires. *Les théophilanthropes* — les « filoux en troupe » disaient les mauvais plaisants — ne recueillaient que des nasardes. Dès brumaire an VI, cette religion quasi d'État (on lui donnait des fonds et des temples) faisait faillite. Les Halles s'en amusaient — dit un rapport : « Il perce, ajoutait-il, dans tout ce qu'on dit contre eux un *intérêt peu naturel pour la religion catholique*. » La Revellière ayant, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI, adressé au Champ-de-Mars devant « un peuple immense » « une prière à l'auteur de la Nature », ce grand prêtre bossu acheva de ridiculiser ses amis ; au moins Robespierre portait-il bien la tiare.

« *Intérêt peu naturel pour le catholicisme !* » Il fallait l'étouffer. L'article 24 de la loi de fructidor armait le Directoire de lettres de cachet, puisque, fort souvent, l'arrêté qui envoie le prêtre au bagne, porte simplement : « homme d'une moralité détestable ». Dès le premier trimestre de l'an VI,

464 prêtres sont ainsi déportés, dans le suivant 431, dans le troisième 185, dans le quatrième 368 : *en tout 1448 en une seule année sans parler des 8 235 prêtres rasés dans les départements belges*. Et encore se plaint-on de n'en pouvoir pas plus saisir à cause du dévouement que leur montrent « *d'aveugles agriculteurs* ». De fait, partout les paysans cachent leurs curés : en messidor an VI, le Directoire s'indignera que les habitants donnent asile aux prêtres, « *fléaux* cependant plus redoutables que les voleurs et les assassins ».

Ceux qu'on ne fusille pas sont envoyés au bague ; ils y mourront presque tous : sur 193 ecclésiastiques, qu'emporte la *Decade*, 39 seulement, vingt et un mois après, auront échappé aux fièvres de Guyane.

Aussi bien, la croisade a, je le répète, un caractère nettement antichrétien. François de Neufchâteau impose aux maîtres de la jeunesse l'enseignement du « rationalisme » et voit d'un assez bon œil que l'Église Constitutionnelle elle-même pâtisse. « Grégoire Premier de Paris » est, par les journaux jacobins, aussi maltraité que « Pie dernier de Rome ». Prêtres jureurs sont aussi insultés que prêtres réfractaires — et jusqu'à ces « ci-devant religieuses » à qui il faut retirer l'éducation « des petites citoyennes » dont elles font des « bigotes ».

En dernière analyse, le 18 fructidor porte tous ses fruits : députés proscrits, nobles privés de leurs droits, presse asservie, théâtre censuré, départements terrorisés, prêtres déportés, émigrés fusillés : une Terreur simplement hypocrite, enrubannée de formules à la François de Neufchâteau.

\* \*

Le coup d'Etat portait ses fruits, nous l'avons vu, pour les amis aussi : mais l'union dans la curée ne dura pas deux mois. Le Directoire, cependant, profita de cette accalmie pour arracher au Corps Législatif « régénéré » ce que les Conseils lui eussent refusé avant fructidor : *la banqueroute des deux tiers*.

La situation devenait atroce : personne n'était payé, ni fonctionnaires ni soldats, et les rentiers fort irrégulièrement. Mais si irrégulièrement qu'ils le fussent, la dette pesait lourdement

à l'État sans argent. Pendant qu'on en était aux procédés révolutionnaires, il parut que l'heure était venue de réduire cette dette par une opération fort simple. On paierait désormais fort régulièrement aux créanciers *l'intérêt du tiers de la dette* : les deux autres tiers seraient remboursés. Jusque-là rien que de régulier. Mais ces deux tiers seraient remboursés en bons sur le trésor estimés *en mandats territoriaux*. Or, ceux-ci étaient tombés à rien. C'était une banqueroute hypocrite. Jamais le ministre Ramel n'eût osé proposer pareille chose aux députés de l'an V : le projet cependant était prêt, puisque c'est le 19 fructidor même que les Conseils épurés furent appelés (le mot a de la saveur) à « régénérer les finances ».

Les Conseils accordèrent tout : le projet, voté dès le 1<sup>er</sup> jour complémentaire aux Cinq-Cents, fut converti en loi par les Anciens le 9 vendémiaire. Dès le lendemain, la banqueroute était patente : le mandat étant tombé à 1 p. 100 de sa valeur présumée, *le rentier qui possédait 300 livres de rente en perdit 190*. Il fallait un Corps Législatif singulièrement domestiqué pour trahir ainsi toute une partie de ses électeurs ; mais on commençait à dire — et floréal allait le prouver après fructidor — qu'il n'y avait plus en France en dernier appel qu'un électeur, *le grand électeur, le Gouvernement*.

Cependant toute une fraction de la Gauche commençait à s'insurger. La loi votée, le Directoire paraissait moins porté à satisfaire les exigences des députés fructidoriens : on accusait les directeurs, Reubell surtout, de tout garder pour leurs parents. On les incrimina de « réaction » et surtout de « corruption ».

De fait, la campagne, qui commence dès brumaire an VI, a un caractère moralisateur. L'opposition jacobine va se faire *puritaine*. Le tableau qu'à dessein, j'ai ébauché tout à l'heure de l'état des mœurs, nous permet de constater qu'elle avait la partie belle et de deviner pourquoi elle s'en saisit. Si l'hiver de l'an VI s'annonçait brillant à Tivoli, au Ranelagh et au Luxembourg, il s'annonçait effrayant dans les faubourgs. Chômage général, misère grandissante : les petits rentiers récemment frappés allaient grossir cette plèbe affamée. Dès lors, les « nouveaux riches », des « fripons », des « pourris », voyaient leur impopularité grandir. Mais qui protégeait ces riches ? Le

Luxembourg : Barras était un autre pourri, Reubell un grand voleur, Merlin avait gagné des millions à la Révolution. Une campagne démagogique s'organisait très naturellement dans l'ombre. Il fallait « régénérer » le Directoire.

Le général Marbot entama, le 14 brumaire, les hostilités : il fit, à la tribune, un tableau alarmant des mœurs publiques et gouvernementales : les Conseils, s'ils ne s'élevaient au-dessus de « cet océan de corruption », seraient eux-mêmes frappés par la Nation de cette « *proscription morale* » qui atteignait le Luxembourg. Le Cercle Constitutionnel, tombé entre les mains des violents, emboîta le pas à Marbot. On y attaqua le Directoire. Celui-ci — bien à tort, nous le verrons — crut qu'il lui serait facile d'étouffer dans l'œuf ce dangereux mouvement. Il ferma le Cercle : la rupture parut s'accentuer. Mais le gouvernement acceptait la lutte d'un cœur léger ; la paix de Campo-Formio lui valait de la part de l'opinion, un instant d'indulgence — pâle reflet de l'immense popularité dont était entouré Bonaparte.

\*  
\* \*

C'était cependant contre le gré du Directoire que « le Général » (y en avait-il d'autres ?) avait conclu la paix. Les directeurs se fussent accommodés d'une guerre éternelle — nous savons pourquoi. A cette heure, ils étaient plus que jamais hantés de la peur du soldat. Que feraient les soldats à la paix ? « Planter leur choux ? Encore faut-il en avoir ? » disait Barras. C'est pourquoi Léoben ne devait être — aux yeux des directeurs — qu'un armistice sans lendemain : si, avant fructidor, on négociait à Lille avec l'Angleterre, à Berlin avec le tzar Paul (qui faisait mine de nous vouloir attaquer), c'était sans ardeur.

Le coup d'État, jetant bas Barthélemy, assurait le triomphe du « parti des frontières naturelles » — mot populaire et grandiloquent qui cachait un impérialisme sans limites et une politique belliqueuse. En outre, le coup donnait de l'orgueil aux directeurs, comme si Augereau eût vaincu l'Europe autour du bassin des Tuileries.

On rompit les négociations de Lille et de Berlin et l'on entendit faire cesser celles que Bonaparte poursuivait avec l'Autriche.

Bonaparte voulait la paix, parce que, maintenant, il voulait le pouvoir. Qui donnerait la paix à la France — s'entend une paix glorieuse, — serait le plus populaire des hommes. Il entendait ne rentrer, suivant le style de l'époque, qu'en joignant aux palmes de la victoire les lauriers de la paix. Devant l'ordre de rupture, il affecta de croire « qu'on doutait de sa vertu » et annonça qu'il s'allait venir « *retremper dans la masse des citoyens* ». Le Directoire, affolé, lui donna carte blanche. La lettre, partie du Luxembourg le 8 vendémiaire, était un acte de soumission si apeurée que le général put mesurer sa puissance à cette platitude.

Il poursuivit activement les négociations. Cobenzl, arrivé à Udine, le 27 septembre (5 vendémiaire), avec de pleins pouvoirs de l'Autriche, y entamait la conversation. Et après quatorze jours de ces célèbres entretiens, où Bonaparte se révéla vraiment aussi génial dans la négociation que dans la bataille, on concluait, dans le petit village voisin de *Campo-Formio*, le célèbre traité du 17 octobre 1797 (25 vendémiaire an VI), qui, signé sur le coup de minuit, assurait — pour un temps — la paix au continent.

Ce traité mettait le sceau de l'Europe à la grandeur inouïe de l'empire français. L'Autriche abandonnait la Belgique, depuis longtemps annexée, et la Lombardie qui, grossie de la Valteline enlevée aux Grisons et des terres arrachées au Pape, au duc de Modène et à l'État de Venise, formerait la *République Cisalpine* sous notre étroit protectorat. A l'Autriche on abandonnait la malheureuse Venise, et son domaine jusqu'à l'Adige. La rive gauche du Rhin nous resterait, moyennant indemnités dont délibérerait un congrès convoqué à *Rastadt*.

Cette dernière clause, à dire vrai, était grosse d'orages — et d'arrière-pensées. Le Saint Empire se laisserait-il dépecer ? L'Autriche comptait qu'un conflit sortirait de là. Elle entendait bien restaurer simplement son armée derrière cette façade de paix. L'Angleterre, dans les mêmes prévisions, se saignait — à cette heure même — pour reconstituer un trésor de guerre. La paix n'était que provisoire. Peut-être est-ce aussi avec cette



arrière-pensée que le Directoire consentit à contresigner. Il le fit le 26 octobre — 4 brumaire.

\*  
\* \*

La joie fut immense en France. Vingt rapports de police, cent articles de journaux, les lettres contemporaines nous donnent le spectacle d'un peuple « *ivre de bonheur* ». En vain d'ailleurs les officieux attribuaient-ils au Directoire fructidorien le mérite de cette paix. « *On exalte de tous côtés, écrit-on, les louanges du général Bonaparte.* »

Ce fut en effet une explosion formidable d'enthousiasme et d'amour. Des campagnes lointaines (nous possédons quelques notes grossièrement rédigées par des paysans) aux faubourgs qu'étudiaient les policiers, ce fut comme une trainée de poudre qui s'enflamma. Ce peuple de France à cette heure était pitoyable : généreux, il aime aimer et, depuis sept ans, il était sevré d'amour ne sachant plus, nous le savons, que craindre et détester. Il aima Bonaparte d'être — dans l'expression propre — un être *aimable*. De ce héros pacificateur le peuple se fit — ainsi qu'il arrive dans les grandes amours — un portrait idéal qu'à la vérité semblaient justifier et renforcer des traits forts réels. La tendresse du pays l'auréola de toutes les vertus, vaillance, sagesse, magnanimité.

A Moubello, où « le général » avait tenu, trois mois, une véritable cour, il avait vu beaucoup de Français : devant eux il avait beaucoup parlé. Ses propos couraient. Ce qu'il disait était bien différent de ce que, depuis des années, on entendait en France : *Paix aux consciences* : que chacun pratique le culte qui lui convient sans chercher à le rendre oppresseur. *Paix aux intérêts* : que chacun jouisse de son bien sans être inquiété, taxé, vexé. *Union pour le bien commun, oubli des querelles, vigueur dans le gouvernement, mais modération dans les lois, ordre et liberté*. Et le 11 novembre (20 brumaire) craignant sans doute, de n'avoir pas été assez entendu, il condensait sa doctrine en une proclamation fraternelle, adressée aux deux républiques sœurs d'Italie, *la Ligurienne et la Cisalpine*, mais en réalité destinée à la France.

Par surcroît, qu'on ne le croie pas *militariste*. « C'est un grand

malheur, écrit-il, pour une nation de 30 millions d'habitants et au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'être obligé d'avoir recours aux baïonnettes pour sauver la patrie ». Que ce lecteur de Machiavel eût lui-même envoyé les baïonnettes à la veille de fructidor, on n'y songeait plus. On écoutait, tout pantelant d'amour, ses paroles de sagesse et de modération.

Le Directoire seul était inquiet. Il avait voulu tenir encore éloigné ce fâcheux en le nommant son plénipotentiaire à Rastadt. Mais Paris voulait voir son Dieu. Le Directoire le dut rappeler. Peut-être, d'ailleurs, en l'*officialisant*, pourrait-on le compromettre. Et Barras espérait vaguement retrouver sa « créature » de vendémiaire an IV — vendémiaire an IV, un siècle !

\*  
\*  
\*

Il parut.

Il avait quitté l'Italie au milieu de regrets adulateurs, traversé la Suisse en triomphateur, et quelques semaines, tenu à Rastadt les représentants de l'Allemagne entre la crainte et l'admiration.

On apprit, tout d'un coup, qu'il était arrivé à Paris et descendu « chez sa femme ». Paris, pris d'une fièvre d'ardente curiosité, se pressa pour le voir dans la rue de la Victoire. Mais, lui, entendait ne point satisfaire la curiosité, pour ne point trop vite lasser la sympathie.

Avait-il des projets précis ? Peut-être, quoiqu'il n'eût pas l'âge légal (vingt-huit ans quand il en fallait quarante), espérait-il, de l'aveu de tous, franchir les portes du Directoire. Une fois dans la place, il mettrait ses collègues dans sa poche. Il s'en ouvrit à quelques confidents. Barras, sournoisement, mit obstacle au projet. Au fond, le général ne croyait pas « la poire mûre ». Dès lors le séjour à Paris devenait scabreux : il s'y pouvait compromettre. « Il semblait que la terre lui brûlât les pieds », écrit La Revellière : le mot est juste. Il songeait à s'évader de cette situation, difficile à force d'être belle. « Si je ne puis être le maître, je quitterai la France », disait-il encore. En attendant, ne pouvant monter et ne voulant pas descendre, il se tenait à l'écart, soigneusement.

Il s'était séquestré : par-là, il surexcitait la curiosité jusqu'au

délire. Prompte d'ailleurs à s'attendrir sur l'objet de sa flamme, la foule lui savait gré de cette attitude, signe d'une modestie pleins de charmes.

Le Directoire le reçut le 10 frimaire, solennellement. Paris s'écrasa, rue de Tournon, pour le voir entrer, et « la société » dans les cours du Luxembourg pour l'acclamer. « Fol enthousiasme ! » note un témoin étranger.

« *Le voici !* » Dans son simple uniforme, « pâle sous les longs cheveux noirs », c'est le Bonaparte de 1797 qu'a portraicturé Pierre Guérin : l'œil scrutateur, le nez impérieux, la bouche serrée, sans ce pli boudeur qu'elle prendra par la suite, le menton très fort et volontaire, le front haut sous ses cheveux « éparpillés ». Peu de broderies : en face des directeurs, ministres, députés affublés de plumes, de galons, de soieries, de satins, un dédain affiché du panache ; une démarche raide en sa brusquerie ; mais dans tous ses gestes et ses regards une volonté qui se trahit impérieuse.

Si poignante fut l'impression produite, qu'un « silence religieux », fait de saisissement, régna un instant, vite rompu par d'enthousiastes acclamations.

Barras présidait ; il se vante d'avoir mis beaucoup d'habileté dans sa harangue ; nous y voyons, nous, beaucoup de platitude avec une papelarde ironie : Peut-être faudrait-il un jour solliciter le héros « pour l'arracher à sa studieuse retraite ». Bonaparte répondit, lui, sans apparente habileté, d'une voix « brusque et saccadée ». Une seule phrase frappa : « *Lorsque le bonheur du peuple sera assis sur de meilleures lois organiques...* » Talleyrand, pensif, dit à Barras : « *Il y a là de l'avenir.* » Déjà l'ex-évêque se faisait une place dans cet avenir ; car, à une fête donnée par lui en l'honneur de Bonaparte et où se pressaient « 200 femmes des plus jolies et des plus parées », il n'eut de courbettes galantes que pour « l'épouse du général ».

Cette soirée resta une exception : Bonaparte refusait les invitations ; on vit cependant encore « le héros » chez François de Neufchâteau où il conquit *l'Institut*, flattant, en les éblouissant, tour à tour Lagrange, Laplace, Sieyès, Chénier, Daunou et David. Il voulut être des leurs. « L'honneur est grand pour l'Institut », écrit *l'Ami des lois* du 10 nivôse. À sa classe

*des sciences, section de mécanique, il lut des mémoires.* Le 15 germinal, il s'était rendu à la « réunion des cinq classes » : Andrieux l'y salua « tandis qu'à trois reprises, on applaudissait avec transports ». Le général ne fraya guère qu'avec ces *intellectuels* — et nous verrons les suites de l'événement.

Pour le reste des humains, il restait invisible : s'il est signalé un soir au Théâtre des Arts dans une baignoire, la salle l'acclame ; mais il se retire aussitôt très brusquement. Chacun est dupe de cette « modestie » : on voit, dans ses lettres, un ancien constituant, Rabaut-Pomier, complètement pris à ce manège : ce héros « dont le livre d'affection, disait-on, est *les Hommes illustres* de Plutarque », ce n'est point du tout César, mais Cincinnatus : il ne se promène que « dans son modeste jardin ». Les rares malveillants en concluent qu'« il décline rapidement ». Certaines inquiétudes, dès lors, se calment.

C'est ce que voulait Bonaparte : ne pouvant agir, il endormait. Mais il voulait s'en aller. On l'avait chargé de l'expédition d'Angleterre. Elle devait, à son sens et certainement dans les idées du Directoire, échouer : c'était un piège, il l'éventa. Il demanda qu'on lui confiât une expédition en Égypte. Le Directoire l'eût envoyé à tous les diables : il l'envoya aux Mamelouks. Dès germinal, le général fit agréer le projet d'expédition d'Orient : un gigantesque mouvement tournant qui prendrait l'Angleterre à revers, lui enlèverait la Méditerranée, râflant Malte et Alexandrie, complétant ainsi l'occupation jadis voulue par lui de Corfou et d'Ancône, menaçant l'ennemi jusque dans les Indes. On prépara la croisade.

\*  
\*

Le plan, qui paraît démesuré, se défend. Il a un côté très sérieux et d'ailleurs éblouissant de large génie. Le Corse entend qu'on tienne la Méditerranée — *notre mer*, disaient les Latins ses ancêtres. C'est là que, pour un siècle, sera la domination : les Anglais le comprendront qui, pendant ce siècle, joindront à Gibraltar Malte, Chypre, Alexandrie.

Néanmoins, il fallait que Bonaparte eût grande envie de se faire regretter et le Directoire grande hâte de le voir partir pour

que le général eût fait triompher ce projet. Car il n'était guère douteux, en ce printemps de l'an VI, que l'Europe ne se préparât à nous assauter.

A Rastadt, les négociations étaient, grâce aux intrigues de l'Autriche, traînées à dessein. Le 9 mars seulement, les puissances allemandes consentaient à la cession de la rive gauche du Rhin — mais sous réserve de l'assentiment de l'Empereur. Et l'Empereur cherchait un prétexte à ameuter l'Europe.

On lui en fournissait plus d'un. A l'« expédition d'Angleterre » (qui masquait l'expédition d'Orient) il fallait des fonds. Où les faire, sinon en Italie, en Suisse, en Hollande. L'expédition de Rome ne fut résolue — après le meurtre par la populace transtévérine du général Duphot — que pour « remplir la caisse » et Berthier ne partit pour Rome que comme « trésorier de l'expédition d'Angleterre ». Le 13 mars, il entra à Rome, évoquant « les mânes de Caton et Brutus », alors qu'il ne venait que piller le tombeau de Crassus. Pie VI renversé, on établit, pour la forme, une *République Romaine* (le 20 mars — 29 ventôse), dont l'histoire singulière, racontée par Albert Dufourcq d'édifiante façon, est celle d'une exploitation désordonnée.

Même raison d'envahir la Suisse. Le prétexte fut de défendre les « patriotes vaudois » contre « les tyrans de Berne » que, le 4 mars — 13 ventôse, Brune renversa, n'oubliant pas de prendre 22 millions dans les coffres de l'état conquis. Résultat : l'instauration d'une république unitaire et démocratique aussi étroitement tenue en laisse et taillable à merci.

Entre temps, la *république de Mulhouse* s'étant — celle-là librement — donnée à nous, on l'annexa sans hésiter.

La Hollande, trop indépendante encore, voyait, cependant, son gouvernement *fructidorisé* (le mot avait cours) par Joubert, si complètement, que celui-ci pouvait mettre aux pieds de la France, « vaisseaux et trésors » grâce au traité du 12 avril — 22 germinal. Comme la Cisalpine avait été, de la même façon, « bridée avec des chaînes de fer », le 22 février — 5 ventôse ; que le roi de Sardaigne était contraint d'abandonner le Piémont aux Français ; que Garat n'était envoyé à Naples que pour préparer semblable opération et Sotin à Gênes que pour *fructidoriser* encore une république trop peu docile, il parut bien

que la France fournissait à l'Europe tous les prétextes qu'elle cherchait.

L'Autriche, heureusement, n'était pas prête encore : elle amusait donc le tapis à Rastadt : mais on savait partout qu'on était, la Russie « se réveillant », à la veille d'une grande guerre.

Cependant, le 19 mai — 29 floréal, Bonaparte prenait la mer avec 10 000 marins et 35 000 soldats, un brillant état-major, Berthier, Kléber, Davout, Lannes, Desaix, Murat, Bessières, Duroc, Marmont, Menou, Brueys et Villeneuve, et — chose très intéressante — toute une délégation du monde des lettres, des arts et des sciences, ce qui donnait à cette croisade épique un caractère d'exploration scientifique.

Quelques jours après, on apprenait que, sans coup férir, on avait enlevé Malte. Le 30 juin — 11 messidor an VI, l'expédition débarquait à Alexandrie.

« *Il est enfin parti!* » soupirait Barras. Ce cri de l'âme trahit une singulière politique, sans cesse dominée par la peur de mourir.

SOURCES. Œuvres déjà citées d'Aulard (*Paris...* IV-V, 1900-1902). Barras (III), La Revellière-Lépeaux (II), Grégoire, Mallet du Pan, Thibaudeau (II), Sandoz Rollin (dans *Baillet*), Fouché (I), Mme de Chastenay, Thiébauld (II), Miot, Lacrosette, B. Constant, baron Brinkmann (dans la *Correspondance du baron de Staël*).

OUVRAGES déjà cités de lady Blennerhasset, Sciout (*Directoire*), G. Pallain, Roger Peyre, V. Pierre (18 *Fructidor*), Daudet (II), Sorel (V), Pingaud (*Debry, D'Antraigues*). — Masson. *Napoléon et sa famille*, I. Gautier. *Mme de Staël et la République de 1798* (*Revue des Deux Mondes*), 1899. Bourgeois. *Le général Bonaparte et la Presse de son temps*, 1907. Dufourcq. *Le régime Jacobin en Italie*, 1903.

---

## CHAPITRE XLVI

### FLOREAL

#### LE DIRECTOIRE CONTRE LES « ANARCHISTES »

(Mai 1797-mai 1798).

Les élections de germinal an VI. Elles sont « anarchistes ». Le coup d'État du 22 floréal an VI contre les élus. Fureur des Jacobins. La lutte pour la « vertu ». Les élections de l'an VII. Coalition de tous les partis contre le Directoire : les catholiques soutiennent les « anarchistes ». La Seconde Coalition. L'expédition d'Égypte. Revers en Allemagne et en Italie. Souvorof et ses Cosaques. L'Italie perdue.

Avant de s'embarquer, Bonaparte avait pu apprendre que la lutte, engagée, dès brumaire, entre les jacobins et le Directoire, venait, en apparence, de prendre fin par un nouveau coup d'État, le 22 floréal.

« Le parti est pris, avait écrit le ministre prussien le 7 frimaire, *on (le Directoire) a résolu de comprimer l'essor des Jacobins...* avant qu'ils n'aient le temps de se fortifier de recrues. »

Cela était d'autant plus urgent, que les élections de germinal allaient avoir une exceptionnelle importance : les invalidés de fructidor n'ayant pas été remplacés, ce n'était pas cette fois le tiers, mais plus de la moitié du Corps Législatif qui allait être renouvelé — 437 sur 750. Or tous les partis exaspérés menaçaient de se coaliser, fût-ce pour élire des « anarchistes ».

Contre cette coalition, le Directoire avait recours à ses procédés familiers. D'abord il y aurait des candidats officiels : le gouvernement en dressa la liste qui fut remise, dit Barras, aux ministres. Après quoi, « pour soutenir l'opération électorale », on décida « l'envoi d'agents nouveaux en province », lestés d'argent grâce à « une décision corruptrice » dit encore le direc-

teur, en pirouettant sur ses talons. Mais le 1<sup>er</sup> germinal, on célébra en grande pompe la fête de la *Souveraineté du peuple* — comble de bouffonnerie six mois après fructidor et deux mois avant floréal.

Mais comme on craignait, malgré ce mélange de pression, de corruption et de séduction, que l'on « votât mal », on décida que *les pouvoirs des nouveaux élus seraient vérifiés non par eux-mêmes, mais par les députés sortants... ou sortis*. Les députés de la nouvelle législature seraient donc validés ou invalidés par ceux-là même qu'ils auraient battus. Couverte d'applaudissements fort naturellement, la résolution fut convertie en loi le 12 pluviôse.

Enfin, le *Publiciste* du 12 germinal (veille des élections) publiait une note officieuse où il était dit que, si des « terroristes » étaient élus, « *ils ne seraient pas reçus et les départements qui les auraient choisis resteraient sans députés* ». Le 22, les deux journaux d'opposition « anarchiste », les *Hommes libres* et *l'Ami des lois* ayant flétri cette note, furent supprimés.

Ainsi se préparaient des élections en l'an VI de la République, IX de la Liberté.

\*  
\* \*

Les élections allaient, en dépit de tout, être désastreuses.

Découragés par les événements de fructidor, les « honnêtes gens » restèrent chez eux. En ce cas, les violents l'emportent : presque partout la majorité appartient évidemment, dans les assemblées primaires, au parti « terroriste. » Alors, sur un mot d'ordre parti de Paris, et qui eut à Paris même sa première application, les minorités « directoriales » firent *scission*, se constituèrent en assemblées schismatiques et élurent avec un imperturbable sérieux des députés de la minorité en face des députés élus par la majorité.

Lorsque, le 30 germinal, les opérations prirent fin, on pouvait compter que sur 437 sièges à pourvoir, plus de 300 députés, élus par les majorités, seraient hostiles au Directoire. Jointes aux députés non sortants qui, depuis deux mois, s'étaient jetés dans l'opposition « anarchiste », ils allaient constituer une formi-



dable majorité anti-directoriale. Appelée à élire immédiatement un directeur (François de Neufchâteau s'en allait), elle introduirait au Directoire un ennemi du gouvernement, un « anarchiste » : redoutable hypothèse.

Le Directoire prit ses mesures. Il avait ses coudées franches jusqu'au 1<sup>er</sup> prairial, date où se devaient réunir les Conseils renouvelés. Tout d'abord, on décida de faire sortir François un mois plus tôt et (illégalement) de faire élire son successeur par les Conseils sortants. Ayant envoyé à Berlin le fâcheux Sieyès qui, « par ses bourdonnements » et surtout ses relations avec les « Jacobins » inquiétait le Directoire, on fit élire Treillard, le 20 floréal « bourgeois », (le mot lui est appliqué par Mme de Chastenay) qui nourrissait de rancunes anti-anarchistes une âme de légiste césarien.

Mais déjà les mesures étaient prises pour écarter les élus de l'opposition. Les chefs de la majorité battue, Régnier, Chénier, Bailleul, Crassous se rendaient tous les soirs au Luxembourg pour « arrêter l'épuration ».

C'est aux Anciens, le 8 floréal, qu'éclata la bombe. Régnier, le futur *grand juge* de l'Empereur, (tout ce monde s'entraînait à la manière forte) vint réclamer l'épuration. Il traitait d'ailleurs (c'était le mot d'ordre) les élus « anarchistes » de « royalistes déguisés ». Le 13, le Directoire, par un pressant message, vint appuyer cette « initiative » : on avait frappé les royalistes en fructidor, c'était bien ; mais il fallait, contre les anciens suppôts de Robespierre, prendre « des mesures aussi efficaces » qu'au 18 fructidor et « ne pas transiger plus avec Babeuf qu'avec les partisans d'un fantôme de roi ». « *La bascule* » ! dit lui-même Barras.

Le 14 floréal, une commission fut nommée pour examiner les élections. Bailleul, qui en fut le rapporteur, proposa d'annuler purement et simplement toute élection qui serait désignée comme dangereuse par le Directoire. De Bry approuva fort la mesure : n'avait-on pas « voulu obtenir des nominations républicaines et *conservatrices* » ? (le vocable est nouveau, indice d'un état d'esprit nouveau). Et ne les ayant pas obtenues, malgré de sérieux avertissements de la majorité des électeurs, il fallait (la théorie est admirable) considérer ces électeurs aveugles et

sourds comme incapables de se prononcer. On vota la mesure : les Anciens l'adoptant en firent la *loi du 22 floréal*, qui constitue le second coup de force du Directoire.

Les élections étaient intégralement annulées dans sept départements et 22 élus ainsi écartés — qui, pour plus de sûreté, ne seraient pas remplacés ; 30 autres étaient individuellement invalidés comme le général Fion parce que « babouviste », comme Lindet parce que « trop violent » ou comme Lequinio « pour avoir terrorisé ». Avoir terrorisé ! Et Barras était au Luxembourg ! Enfin et surtout — c'était la grande pensée — dans les 21 départements où il y avait eu *scission*, les Conseils s'arrogeaient le droit de choisir entre l'assemblée majoritaire et la *scission* minoritaire, et neuf fois sur dix déclaraient *élus* les candidats choisis par la minorité : notons que, dans tel département comme l'Ardèche l'assemblée électorale avait réuni 230 votants et que la *scission* n'en avait groupé que 57. *En dernière analyse, on rayait simplement 52 élus et on en rejetait une centaine d'autres au profit de leurs concurrents.*

C'était trop pour l'équité, mais trop peu pour la sécurité du Directoire. Il allait subsister, en somme, un groupe trop important de jacobins opposants (peut-être avait-on espéré qu'intimidés, ils se tairaient) ; la violence de ces gens aidant, ils entraîneraient vite la majorité. Le coup d'État, sournois tantôt et tantôt cynique, n'aboutissait pas même au résultat rêvé : il advenait qu'aux yeux des partis, le Directoire avait assumé l'odieux d'un nouvel attentat sans en recueillir les fruits : un coup d'État manqué, la pire chose en politique.

\*  
\*  
\*

Les jacobins épargnés arrivaient furieux aux Conseils. On sait quel était leur terrain d'attaque : *Sus à la corruption !* fut le mot d'ordre ; on allait enfin « crever les ventres pourris » ; Merlin entretenait des demoiselles, Barras était en décomposition, Reubell vivait entouré de fripons, Treilhard était une brute et La Revellière un bigot dévoyé, mais un bigot. (Je résume vingt réquisitoires.) Quant aux ministres, Ramel était l'homme des nouveaux riches et Talleyrand une ordure. Les salons étaient

des latrines publiques; le vice s'y étalait, apporté du Luxembourg. Il fallait « nettoyer les écuries de Barras ».

Le terrain était bien choisi. Chose curieuse, en ce pays de France qui n'est pas puritain pour un liard, les campagnes de vertu sont toujours assurées de quelque succès. En outre, cette plate-forme était assez large (puisqu'elle n'était pas à proprement parler politique) pour qu'aux élections de l'année suivante, tous les ennemis du Directoire pussent s'y coaliser, des catholiques aux terroristes. Et c'est, nous le verrons, ce qui adviendra.

Le parti « moralisateur » n'osa cependant tout de suite commencer sa campagne. Mais en thermidor, nous la voyons s'instituer. Une commission chargée d'enquêter sur « la démoralisation » fit un rapport à la vérité assez imprécis, mais effrayant : « Il n'existe aucune partie de l'administration publique où l'immoralité et la corruption n'ait pénétré... Une plus longue indulgence nous rendrait complices de ces hommes que la voix publique accuse. *Ils seront frappés du haut de leurs chars somptueux et précipités dans le néant du mépris public*, ces hommes dont la fortune colossale atteste les moyens infâmes qu'ils ont employés à l'acquérir. »

Pendant la lecture du rapport, deux noms couraient : Barras, Reubell.

Barras n'en parut pas étonné : « vieux parapluie, eût-il dit comme plus tard Thiers, sur lequel il a trop plu »; mais Reubell fut très ému et tomba même malade. Peut-être faut-il croire ce que dit de lui Barras, et qu'entouré de voleurs il restait personnellement propre. Il voulut donner sa démission : « mais — écrit un témoin impartial, le 9 thermidor — ses parents, avides de places et d'argent, s'y opposent fortement ».

Devant l'attaque, le Directoire était d'autant plus faible que, derechef, il était divisé. Treilhard estimait Reubell fort compromettant : « Malade ! disait-il ; c'est sa bile qui recuit ! » Merlin eût très bien « délogé » Barras et Reubell ; Barras enfin, pour avoir la paix, eût très bien sacrifié son vieux « complice » de fructidor. L'adversaire savait ces divisions et redoutait ses coups — poussé par un jeune tribun élu de la veille, remuant, dangereux et qui s'appelait Lucien Bonaparte.

\*  
\* \*

Or les élections de l'an VII, déjà, approchaient. Elles s'annonçaient plus mauvaises encore pour le Directoire que celles de l'an VI.

L'hiver était d'une exceptionnelle rigueur : « froid si rigoureux, note un journal en pluvieuse, que les aigles des Alpes paraissent avoir trouvé à Paris la même température que dans les hautes montagnes. On en a tué un près de Chaillot. » Cet aigle planant au-dessus de Paris — neuf mois avant brumaire —, les Romains y cussent vu un présage !

La vie renchérisait : la faim déchirait les entrailles ; on avait beau jeu devant ces affamés de dénoncer les orgies du Directoire et de ses amis. Les ouvriers sans ouvrage (la Seine avait été prise deux mois) tenaient « des propos atroces » sur le gouvernement.

En outre, il se formait décidément une tacite alliance entre l'opposition de gauche et tout ce qu'il y avait de chrétien dans le pays.

C'est que la religion, malgré tout, continuait à renaitre ; mais opprimée, elle soulevait les cœurs. En vain des prêtres avaient été fusillés, déportés ; en vain on avait, suivant la forte expression d'Albert Vandal, « arraché la langue » aux cloches. La religion, chassée derechef des temples, n'exaltait que plus ses fidèles : l'administration ferme-t-elle par exemple tous les oratoires, le 14 floréal an VI, les huit églises laissées aux catholiques de Paris sont fréquentées « avec une espèce de fureur ».

Les théophilanthropes, tombés dans le mépris public, se voient cependant attribuer quinze églises qu'on débaptise (Notre-Dame devenu *Temple de l'Être Suprême*, Saint-Sulpice *Temple de la Victoire*, Saint-Roch *Temple du Génie*, etc.). Puis *le culte décadaire* s'instaurant, on a voulu forcer les citoyens à fréquenter ses sanctuaires (personne n'y veut aller tant les cérémonies en sont ennuyeuses) ; on a menacé de révocation le fonctionnaire qui n'y menerait pas sa famille ; on a entendu faire chômer le décadi et travailler le dimanche : dans cette « querelle de M. Dimanche et du citoyen Décadi », celui-ci a

eu tort cependant ; on a alors condamné des négociants pour avoir fermé le dimanche. « Lutte infatigable », dit M. Aulard. On descend aux plus basses taquineries : interdiction de vendre du poisson le vendredi. Enfin on arrête des enterrements où la croix se porte, on décroche les derniers crucifix dans les écoles — car « il faut élever un mur entre l'instruction et les cultes » — si bien que, écrit triomphalement un policier en pluviôse an VII, deux mois avant les élections, « *le culte catholique ronge son frein* ».

Les catholiques « *rongent leur frein* » : c'est la vérité. Mais ils tiennent une vengeance. Ils ne peuvent élire des citoyens honnêtes partageant leurs croyances, puisque en l'an VI et en l'an VII, le gouvernement a menacé de casser toute élection « réactrice » : eh bien ! puisqu'à tout prendre, on ne peut rien attendre de pire des « *anarchistes* », on votera pour les « *anarchistes* ». Et cette fois le mouvement sera tel qu'on ne pourra plus *floraliser* ; le gouvernement de persécution en restera « crevé ».

L'alliance se fit tacitement. La police dénonce, dans les semaines qui précèdent les élections, un mouvement qui se généralise. Les partis extrêmes se coalisent. « Dans cet endroit, dit un rapport, les vendémiairistes (la Droite) nomment un anarchiste forcené ; en cet autre, les anarchistes élisent un vendémiairiste forcené. »

Le résultat fut bien vite connu : les fonctionnaires « jacobins » destitués par le Directoire et presque tous les députés *floralisés* étaient élus. « Vraies repréailles du 22 floréal », dit Barras. Jamais événement plus logique d'ailleurs : car jamais gouvernement n'avait, en mécontentant tous les partis, si savamment préparé leur coalition et sa défaite. Et tous ces députés arrivaient, dit Barras, « pleins de passions et de fureurs ».

\*  
\* \*

La situation était, pour le gouvernement, d'autant plus scabreuse que la paix était rompue et nos affaires en mauvais état.

Bonaparte parti, Barras avait dit : « *Enfin !* » L'Europe aussi.

L'Autriche, débarrassée de son vainqueur, avait décidé Paul I<sup>er</sup> à entrer dans la lice.

On avait à plaisir préparé les voies à l'invasion dans les *marches* conquises : la *République helvétique* mise à la raison le 22 fructidor an VI, la *République batave* asservie le 14 prairial an VI, la *République cisalpine* jetée sous la botte de nos généraux et prise dans le garrot de nos ministres, la *République romaine* ruinée par nos agents financiers, frémissent sous le joug. De Naples, Marie-Caroline, qui se sait menacée, appelle à l'aide son neveu d'Autriche. L'Autriche va rompre, le 6 juillet — 17 messidor VI, les conférences de Selz dont elle nous amusait.

A Frédéric-Guillaume II, conquis à la politique de neutralité presque bienveillante, succédait, ce pendant, le jeune Frédéric-Guillaume III, si hostile à l'idée révolutionnaire qu'il s'estimera déjà presque traître aux couronnes en montrant une malveillance expectante à la France. Et dès lors, à *Rastadt*, où la Prusse nous soutenait à peu près, tout allait s'écrouter.

Tout croulait en effet et la guerre éclatait : guerre redoutable, puisqu'à l'Autriche et à l'Angleterre allait se joindre la Russie. La frontière énorme que nous nous étions donnée, les marches que nous occupions du Zuyderzée à Corfou, constituaient une difficulté de plus qu'en 1792. On était en outre sans argent et l'on ne trouverait plus le bel élan de naguères.

D'Égypte seule arrivaient d'heureuses nouvelles. Ce n'est pas ici qu'on peut écrire cette fantastique épopée orientale que vivaient nos soldats, sur les traces des grands aïeux qui, de Damiette à Damas, avaient, six siècles avant, fait la Croisade. A cette heure, quel rêve de magnificence est en train de se satisfaire ! Il faudrait citer les détails ; ils donnent son vrai caractère à ce curieux chapitre de notre histoire : Bonaparte commentant le Coran devant les muphtis entre deux batailles contre les Mamelouks, Lasalle étonnant par ses tours de force les cavaliers de Mourad et d'Ibrahim, Murat allant, avec une poignée d'hommes, chercher jusque sous leurs tentes, en plein camp ennemi, les émirs stupéfaits, les pèlerinages marqués par des victoires, des Pyramides où s'évoquent les Pharaons, à Bethléem où est né le Christ, l'*Institut d'Égypte* et ses

fouilles — et les aventures du brave capitaine François, « dromadaire d'Égypte », allant des prisons, où l'on parle de l'em-paler, aux houris d'Orient, un conte de *Mille et une nuits* qui dure quatre cents jours, un épisode des *Gesta Dei* vécu par « les fils de la Liberté ».

Débarqué le « 30 juin — 11 messidor VI, Bonaparte avait déblayé, à *Ramanieh* et à *Chebreïss*, le chemin du Caire, s'en était, le 21 juillet, ouvert les portes par la victoire des *Pyramides* et, l'Égypte nettoyée de ses maîtres, avait établi sa résidence au centre du pays. Si le 1<sup>er</sup> août, Nelson avait, à *Aboukir*, anéanti notre flotte, et, partant, enfermé notre armée, le général n'y avait vu qu'un motif d'oser : car il fallait « sortir de là grand comme le monde ». Après avoir écrasé une révolte au *Caire* et soumis la Haute Égypte, il se préparait, au printemps de 1799, à se jeter en Syrie, et bientôt les batailles de *Tibériade*, de *Nazareth* et du *Mont-Thabor* semblaient faire présager la chute de *Saint-Jean-d'Acre*. Prodigieuse audace, Bonaparte rêvait de rentrer à Paris par Damas, Constantinople et Vienne.

\*  
\* \*

Mais, en Europe, nos affaires étaient en moins bonne voie. Sans doute, Joubert avait occupé le Piémont et Championnet, avait couru, de Rome, enlever Naples où s'était, sous notre protectorat, instaurée cette fantastique *République Parthéno-péenne* qui durera 113 jours. Mais tout cela était bien fragile et ne résisterait pas au premier choc de l'Europe.

Le 17 décembre 1798, la coalition s'était décidément nouée, menaçant, de Naples à Amsterdam, toute notre ligne de défense.

Schérer fut envoyé en Italie, Brune en Hollande avec Bernadotte; entre Hollande et Italie, Jourdan en Allemagne et Masséna en Suisse, l'un avec 40 000, l'autre avec 30 000 soldats, protégeraient (mal) l'ancienne France : à l'extrémité droite de la ligne, Macdonald était à Naples avec 30 000 hommes. En tout, on n'offrait que 170 000 hommes à la formidable masse d'armées qui, de toutes parts, allaient rouler sur la République.

Le 28 février 1799 — 9 ventôse VII, Jourdan avait franchi le Rhin. Quelques heures après, le Congrès de Rastadt, la

comédie étant désormais sans objet, se dissolvait, mais, par une abominable violation du droit des gens, nos plénipotentiaires De Bry, Roberjot et Bonnier étaient assaillis aux portes de la ville par des hussards hongrois et les deux derniers assassinés. Ce trait affreux faisait prévoir une guerre inexpiable.

Jourdan n'avait fait que quelques pas en Allemagne. Battu à *Stokach* par l'archiduc Charles, il s'était replié sur Strasbourg. A la même heure, Schérer, vaincu à *Magnano* (le 5 avril — 15 germinal), battait précipitamment en retraite derrière l'Adda et après avoir à peu près perdu son armée, devait en céder à Moreau le suprême commandement.

De plus grands désastres cependant se préparaient. La Russie intervenait : l'Europe allait voir les barbares du Nord qui, seize ans après, entameront la Grande Armée, mais qui, dès 1799, vont un instant ébranler le moral de nos soldats. A leur tête, un chef dont on a dessiné trop souvent, pour que je m'y essaie, la physionomie tout à la fois puissante et grimacière, barbare et dévote, ce Souvorof, soldat mystique, brutal, ricaneur, enleveur d'hommes et râfleur de cités, — redoutable au demeurant : « Le fer dans le ventre de l'ennemi ! » : c'est le principe. Ce terrible tacticien, doublé d'un Attila, c'est autre chose que le Brunswick de 1792 avec ses atermoiements.

Si on eût à Vienne, une année, donné carte blanche à ce barbare de génie, nous étions perdus — jusqu'au retour de Bonaparte. Heureusement, il avait à compter avec l'Autriche. Celle-ci, mettant en ligne le gros de l'armée coalisée (les Russes n'étaient que 30 000), entendait garder la haute main sur les opérations et, après avoir donné toute licence au « sauvage », va lui mettre sans tarder des bâtons dans les roues. Il n'en va pas moins que la France pouvait se croire perdue ; 26 000 Autrichiens dans les Grisons, 46 000 dans le Tyrol, 86 000 en Vénétie, les 30 000 Russes de Souvorof jetés sur le Pô, 40 000 Anglo-Russes vont par surcroît débarquer en Hollande : 320 000 hommes en face de nos 170 000 soldats déjà entamés, débordés.

Dès le 27 avril, Souvorof a pris un contact brutal avec nous. Surprenant le passage de l'Adda, il a défoncé le centre de Moreau, a rejeté celui-ci au delà du Pô, en Piémont : Moreau espère encore pouvoir donner la main à Macdonald qui, de



Naples, accourt (il faut lire Thiébault) à travers l'Italie aux trois quarts soulevée. Mais Souvorof se jette (c'est la tactique de Bonaparte retournée contre nous) entre les deux armées. Maître de Milan où il a mis par terre « le régime jacobin », il est tombé sur Turin ; et le voici qui se précipite vers Macdonald : trois jours — du 17 au au 19 juin (28-30 prairial) — on se bat sur les bords de *la Trebbia* ; inférieurs en nombre, les Français sont vaincus, mais grâce à une surhumaine énergie, Macdonald peut amener à Moreau les débris de son armée.

L'Italie n'en était pas moins perdue : les gouvernements » jacobins » s'y écroulaient à grands fracas, à Naples, à Rome, à Milan. En deux mois, les Cosaques avaient nettoiyé la vallée du Pô des « impies français », comme le disait leur chef, grand adorateur d'icônes. Nos frontières étaient menacées ; Masséna, mis à la tête de l'armée dite d'Allemagne, abandonnée par Jourdan, n'y pouvait rétablir l'ordre ; la Suisse s'insurgeait, la Bavière et la Prusse semblaient près de renoncer, pour se tourner contre nous, à la neutralité. L'Angleterre jetait l'or à poignées. La France, déchirée à l'intérieur, mal gouvernée, sans trésor, débordée, allait-elle succomber ?

Le 12 avril, Bonaparte avait offert de revenir. Telle était la peur qu'il inspirait au Luxembourg qu'en présence de tels périls, le gouvernement de la France avait d'un geste écarté la requête. Il fallait de plus grands malheurs pour qu'affolé, il finit par rappeler « le sauveur ».

Pour les sources et la bibliographie de ce chapitre, voir à la fin du chapitre XLIX.

---

## CHAPITRE XLVII

PRAIRIAL

LA DERNIÈRE POUSSÉE JACOBINE

(Mai 1798-Juillet 1799).

Les Conseils de l'an VII contre le Directoire. L'élection de Sieyès. Barras trahit Reubell. Le coup d'État de prairial contre le Directoire. La Montagne retrouvée. Les nouveaux directeurs. Sieyès maître du Directoire. Les trois lois jacobines : la Conscription de l'an VII; l'Emprunt forcé de l'an VII. mésaventure de l'impôt progressif; la Loi des otages. Soulèvement général:

Les ennemis du gouvernement n'avaient pas attendu les grands désastres pour s'en faire une arme contre lui. Les Conseils sortants en prairial ayant confirmé toutes les élections de germinal, « sans s'embarrasser, écrit un étranger, de l'humeur du Directoire », celui-ci s'était trouvé en face de la plus forte opposition.

Deux groupes la constituaient : d'abord une tapageuse Extrême-gauche, qui ne réclamait rien moins que la résurrection du Comité de Salut public et de toutes les lois terroristes; puis une masse de politiciens aigris contre les gouvernants : Boulay, Chénier, Baudin, Berlier les dirigeaient, qui entendaient simplement « régénérer » une fois de plus le Directoire.

Ils avaient d'abord attaqué Barras avant tous, puis avaient paru le ménager. Par quelle mystérieuse opération ce roué s'était-il rapproché d'eux? Quoi qu'il en soit, il sembla bien, au bout de quelques semaines, que tous les coups tomberaient sur Reubell et Treilhard et qu'on épargnait décidément « le directeur perpétuel ». Celui-ci avait tout simplement — à son ordinaire — trahi ses amis. Quoique considérant, nous dit-il, Reubell, comme « l'âme du Directoire », il s'était résigné à priver de cette âme un corps déjà si malade. On avait aidé le sort

— ainsi qu'on l'avait fait en toutes circonstances — et Reubell était parti. Pour rendre ce départ moins douloureux, le Directoire — croyons en Barras et La Revellière — alloua 100 000 livres sur les fonds secrets au partant et lui permit « d'emporter sa voiture et ses chevaux ». Sieyès, qui, à la vérité, est suspect, prétendait que Reubell avait, par surcroît, râflé les meubles et emporté jusqu'aux bougies.

Ce Sieyès n'avait, à maintes reprises, refusé d'entrer au Directoire que pour n'être point le collègue de Reubell qu'il abhorrait. Celui-ci parti, il pouvait entrer.

On ne peut se faire aucune idée du prestige dont était entouré l'ex-vicaire général de Chartres. Ce n'était pas une mitre, c'était une tiare qu'avait, à la Révolution, gagnée ce prêtre défroqué. « Ses partisans l'élèvent comme un dieu et ses détracteurs le rabaisent comme un diable », rapporte un diplomate : double prestige.

Nous connaissons le personnage. « *Féru d'orgueil philosophique* », comme l'écrivit en prairial le Prussien Gervinus, il croyait enfin venue l'heure où il pouvait, les tables de la loi en main, descendre du Sinaï. L'interrogeait-on sur leur contenu, il restait d'ailleurs dédaigneux et fermé; à dire vrai, je crois qu'il l'ignorait à peu près. S'il était caché, c'est que son cerveau était plus fumeux qu'on ne l'imaginait : lui-même n'y voyait pas toujours clair.

Il méprisait : c'est une force. Il méprisait avant tout la « bande » qui, depuis quatre ans et plus, investissait le pouvoir. Il la divisait en deux groupes : les fripons et les énergumènes. Il chasserait d'abord les « marchands du Temple » en s'appuyant sur les énergumènes, puis les « valets du bureau eux-mêmes ». Et il changerait alors la Constitution.

Il fut élu et — « enfin ! » dit un député — fit, de Berlin, savoir qu'il acceptait. « Opération de salut public ! » s'écriaient ses amis. « *Il y a peu de souverains, écrit l'agent suédois le 13 juin, dont l'avènement au trône, dans des circonstances difficiles, ait causé une sensation plus profonde... S'il ne réussit pas, cet exemple prouvera d'une manière éclatante que le génie le plus exercé sur des spéculations abstraites n'est pas toujours propre à tenir le gouvernail de l'État...* » C'est ce qui devait

arriver : *l'appel au philosophe* précédera *l'appel au soldat* et c'est le philosophe lui-même qui, se rendant compte qu'il n'y peut suffire, appellera le soldat.

Les directeurs le détestaient : ils furent atterrés. « Calamité ! » dit La Revellière, appréciant cet avènement. Barras, lui, de ce jour, renonça à gouverner : il ne voulait plus que durer : « Je serai toujours de son avis, ricanait-il ; il me croira presque autant d'esprit qu'à lui-même et nous vivrons parfaitement ensemble. »

\*  
\* \*

En attendant l'arrivée du « philosophe », l'opposition menait rude guerre. Les revers des armées, écrit cyniquement Fouché, la « servaient merveilleusement ». Elle somma rudement par un message le Directoire de s'expliquer sur ces désastres : « Pâlissez, imprudents et ineptes triumvirs ! » s'écriait tragiquement le député Bertrand à la tribune.

Barras pâlisait en effet d'effroi : cependant il négociait. Après avoir livré Reubell, il livrait encore Treilhard. Celui-ci était odieux aux députés qu'à l'opposé de Barras, il malmenait rudement : « Manant, tu nous le paieras ! » lui crièrent-ils un jour. Ils attendaient l'arrivée de Sieyès pour exécuter « le manant » et les autres.

L'ex-abbé arriva dans la nuit du 17 au 18 prairial et ne parut que le 20 au Palais avec un air fort composé qu'il garda dix jours.

Les Cinq-Cents attendaient toujours du Directoire une réponse à leur message. Elle ne venait pas ; ils perdirent patience et procédèrent à une première exécution, celle de ce « manant » de Treilhard.

Ce fut des plus simples : Treilhard n'avait jamais fait partie *légalement* du gouvernement, ayant été, en l'an VI, élu, contre la Constitution, par des Conseils caducs ; il fallait « rétablir la Constitution » (on ne parlait jamais tant de rétablir la Constitution que depuis qu'on la violait tous les trois mois) : Treilhard était donc prié de vider les lieux. Le Directoire réuni, il vit sur la figure morne de ses collègues que tous le sacrifiaient. C'était un homme simple : il se leva, prit son seul

parapluie (il n'avait pas les habitudes de Reubell) et s'en alla coucher chez lui, rue des Maçons.

Les Cinq-Cents le remplacèrent incontinent par Gohier, ancien ministre de la Justice, que Mme Roland avait parfaitement jugé d'un mot : « *Médiocrité* », et qui continuait à le mériter. Il était la créature des Conseils : uni à Sieyès et au « traître » Barras, il ferait sauter Merlin et La Revellière.

Ceux-ci voyaient venir le coup : Sieyès dans un discours « entortillé », démontra, le 29, en plein Directoire que, dans leur intérêt, les deux directeurs condamnés se devaient retirer. La Revellière, révolté, s'y refusa.

Il fallait donc recourir aux grands moyens : Boulay se chargea de l'exécution ; c'était un rude jouteur que ce futur ministre de l'Empereur, l'homme de tous les coups de force — fructidor, floréal, aujourd'hui prairial, demain brumaire. Il monta à la tribune et y débita une diatribe. Il fallait écarter, par un « grand coup », des gouvernants fâcheux : de faits précis, aucun. Une commission ayant été nommée incontinent, c'est comme rapporteur que Boulay reparut, dénonçant — ce qui dans cette bouche était assez comique — « des actes arbitraires et des détentions illégales » dont La Revellière et Merlin (on ne savait pourquoi Barras était indemne) s'étaient, disait-il, rendus coupables : conclusions adoptées.

A 11 heures, une députation vint au Luxembourg signifier que, si Merlin et La Revellière ne démissionnaient pas de bonne grâce, on lancerait contre eux un décret d'arrestation. Les deux directeurs firent encore quelques cérémonies. Barras insista : il fut insinuant, puis violent ; reprochant à Merlin de vilaines mœurs, il ajouta : « Hâte-toi de déloger. » La Revellière fit un discours extrêmement ému qu'il insère in extenso dans ses *Mémoires* et qui fait de lui, à ses yeux tout au moins, le dernier des Romains — moins la concision : car ce « Caton » fut pâteux. Cependant, on lui fit peur : il « versa des larmes » et, avec Merlin, « délogea ». C'était le 30 prairial au soir.

On nomma deux nouveaux « sires » (« cires à frotter », ricanait le peuple) : Roger Ducos, présentement juge de paix, et Moulin — « général de barricades », complètement inconnu. Et ce fut une stupeur. « La sage énergie du Corps Législatif,

écrit un journal officieux, a sauvé le corps politique... ; le peuple peut croire à la liberté, puisqu'il voit, en un moment, *briser le colosse directorial*. » Pauvre colosse !

Le peuple ne croyait plus à la liberté ; jamais — si j'en crois plusieurs témoignages — il ne montra plus d'indifférence : « L'apathie tempère le mécontentement », écrit Robert Lindet. Peut-être est-il plus intéressant d'entendre un paysan résumer l'affaire dans ce rustique *journal* qui permet de sonder les couches profondes. C'est le vigneron Laviron, du Doubs, qui écrit : « Les premiers jours de juin 1799, la *Convention* (*sic*) a décidé que les *élections jacobines* étaient reconnues valides. Les membres du Directoire qui n'avaient d'autre envie que de faire des grandes fortunes, comme on le leur a reproché publiquement, ont donné leur démission. Ils se sont retirés, avec chacun un trésor qu'une voiture ne pouvait mener... Aussitôt les autorités ont été changées à Besançon et remplacées par des hommes de sang. »

Hommes de sang, hommes de proie, il fallait donc sans cesse tomber des uns aux autres — voilà ce que pense le petit peuple, des villages aux faubourgs, en cet été de 1799.

\* \*

Allait-on revoir « les *hommes de sang* » ? On le pouvait croire. C'était la « nouvelle Montagne », la Montagne retrouvée, qui avait « défoncé » le « Directoire corrupteur ». Elle entendait être digne de l'ancienne Montagne. Dès le 1<sup>er</sup> messidor, les propositions les plus extravagantes pleuvaient. L'ennemi étant aux portes, il fallait rétablir le Comité de Salut public et, naturellement, la guillotine. « Est-ce qu'on ne fera pas tomber quelques têtes ? » entendait-on dans les cafés jacobins. *Est-ce qu'il n'y aura pas de guillotine ?* »

Les clubs, en attendant, allaient se rouvrir : les journaux jacobins ressuscitaient ; un groupe important, dans les Conseils, parlait de voter une nouvelle levée de conscrits, un emprunt forcé aux riches, une loi des otages ; il fallait enfin proclamer la patrie en danger et restaurer la Terreur.

Les honnêtes gens étaient fort effrayés.. Certes on était

« content de la chute des misérables individus qui s'étaient rendus indignes de leurs places », écrit un ministre étranger, mais le parti qui les a renversés est « bien plus dangereux pour la tranquillité publique ». Le diplomate, on le voit, parle comme le vigneron.

Une partie des « vainqueurs » de prairial s'effrayait plus que personne de cette effervescence : c'étaient les amis de Sieyès, Boulay, Baudin et les autres. Ils pensaient qu'il était dangereux de relever la guillotine et (ils songeaient à eux-mêmes), d'« accoutumer de nouveau le peuple à l'échafaud ». Ils accorderaient à leurs alliés — provisoirement — quelques lois de circonstance : levée, emprunt forcé, loi des otages ; on laisserait rouvrir les clubs, mais quand on se serait un peu fortifié, on les fermerait.

Le nouveau Directoire était dans cette mentalité. La « nullité » (le mot se retrouve sous toutes les plumes) du nouvel « attelage » le livrait à Sieyès. Ce « pauvre Gohier » avait perdu la tête, un instant, « de se voir le manteau de pourpre sur le dos » : « il appelait citoyen directeur toutes les personnes qui venaient lui faire compliment, écrit-on le lendemain ; il ne voyait que des directeurs ». Et de fait, tout le monde eût pu l'être, puisqu'il l'était. Je crois voir à des indices certains que Sieyès le considérait comme un imbécile. Le général Moulin semblait, lui, le fruit d'une détestable plaisanterie : on disait qu'il avait été « valet de pied chez la Du Barry, puis marchand de chandelles, puis adjudant du général Santerre, puis général lui-même. » A l'heure où les soldats de France s'appelaient Masséna, Moreau, Jourdan, Joubert, Bonaparte, le choix de ce « général de barricades » relevait de l'opéra bouffe. « En voyant tel homme remplir une des premières places de l'État, dit une contemporaine, on pouvait penser à ces temps où les soldats barbares arrivaient à l'Empire. » Sieyès tint bientôt pour un « pauvre homme » « ce général du temps de Robespierre ». En revanche, il estimait Ducos pour sa souplesse. Le fait est que, de son vote régicide à celui par lequel, au Sénat, il appellera, en 1814, Louis XVIII au trône, ce Ducos passera par toutes les équipes. Il eût été assurément pair de Louis-Philippe, s'il ne s'était tué dès 1816 en sautant de voiture — et ce sera bien la seule fois que cet homme prudent se sera

fait tort en quittant l'équipage où il avait pris place. « Esclave aux ordres de Sieyès », dit-on de lui en prairial an VII. « *Ce cul-de-jatte de Ducos!* » s'écriera Bonaparte, « *ce goujat de Moulin!* »

Barras, lui, ne bougera plus — en apparence. Il était à sa fin : du cœur, la décomposition gagnait le cerveau. Il en avait cependant gardé assez pour tenter une suprême intrigue : il négociait secrètement avec Mittau où le tzar hébergeait à cette heure le comte de Lille. La preuve est faite (par M. Ernest Daudet) que le ci-devant vicomte était acheté par le futur Louis XVIII. Il attendait l'heure; peut-être d'ailleurs trompait-il qui l'achetait : il l'a soutenu. En tous cas, « retourné à ses plaisirs », écrira-t-on le 10 fructidor VII, il ne discutait plus au sein du Directoire. On avait balayé « l'ordure »; il avait miraculeusement échappé; il se faisait petit.

Sieyès était donc le maître. Lui ne songeait pas à « Louis XVIII » : un instant il avait rêvé Orléans, un « Louis-Philippe I<sup>er</sup> », puis il pensait maintenant s'accommoder avec un soldat complaisant. Nous le verrons à l'œuvre. Dès l'abord, il effaroucha Gohier par des confidences (qui d'ailleurs nous étonnent de la part de cet homme secret) : « ... Quand la glace se rompt, des pilotes habiles savent échapper à la débâcle... » En attendant qu'il trouvât le soldat, il se préoccupait, ayant « chassé les marchands du Temple » d'en chasser aussi les braillards. Le mouvement néo-jacobin l'assombrissait et allait bientôt le révolter.

\*  
\*  
\*

Le groupe montagnard, de fait, se déchaînait. Et il est important de s'arrêter à cette poussée : de l'aveu de tous, elle acheva de jeter les citoyens dans les bras du César.

Les jacobins d'abord s'étaient fait donner des places — c'était l'usage. « La séquelle jacobine est arrivée aux places, » écrit-on. Ils obtinrent la disgrâce de Talleyrand; il s'en alla avec un sourire discret (on ignorait encore que les régimes mouraient des disgrâces de l'ex-évêque d'Autun); mais on le remplaça par Reinhardt qui parut trop modéré aux Jacobins; même sentiment en ce qui concernait le nouveau ministre de la justice,



Cambacérés. Les jacobins demandaient qu'on donnât les finances à un pur, Robert Lindet, par exemple : ils finirent par arracher sa nomination. N'importe : ils commençaient à trouver qu'on ne les payait pas assez et Sieyès, déjà, leur paraissait « un traître ».

Dans les Conseils, ils étaient plus heureux, enlevant *loi de conscription, loi établissant l'emprunt progressif, loi des otages*. Ce devait être, au surplus, une série de mécomptes après une série de ruines.

Le premier mécompte vint des conscrits. On le devait prévoir : les lettres de Joubert à son père (publiées par Chevrier) sont désclantes : depuis 1793, il n'y avait plus aucune ardeur à s'enrôler et les gens enrôlés désertaient. La levée de l'an VII rencontra donc fatalement d'invincibles obstacles : un voyageur qui parcourt le Midi, voit partout « les conscrits en révolte ouverte contre les délégués du gouvernement ». Un commissaire en accusait les prêtres. Point n'était besoin des prêtres pour savoir que, désargenté, le gouvernement envoyait ses soldats à la boucherie ; la confiance n'y était plus — et tout était là : nous verrons, à la nouvelle du débarquement de Bonaparte, des conscrits en rébellion se rendre soudain et rejoindre leurs drapeaux. Mais, en l'an VII, le Midi entier — comme jadis la Vendée — se soulevait contre la nouvelle « réquisition à la 93 » où manquaient l'esprit de 92 et la poigne de 93.

Le mécompte financier fut pire. On aimerait s'arrêter à cette histoire édifiante. Le parti prairialiste sortait en partie des officines de Babeuf : ce parti « radical socialiste », comme l'écrit M. Aulard, était donc imbu de cette idée — absolument fausse — que l'impôt doit être, non pas la contribution proportionnelle de chaque citoyen aux dépenses communes, mais une saignée faite à la bourse des riches et je dirai même un *châtiment* infligé à la fortune acquise.

L'aventure de l'emprunt forcé et progressif de l'an IV n'avait nullement éclairé nos hommes : s'il avait lamentablement échoué, c'est que, disaient-ils, « les purs » n'étaient pas au pouvoir ; or Lindet allait être chargé des finances. Il fallait immédiatement 100 millions ; on les demanderait aux riches : la progression commencerait à trois dixièmes des cotes foncières à partir des

cotes de 300 livres en principal et s'élèverait *jusqu'aux trois quarts* du revenu annuel estimé par un *jury taxateur*, pour les contribuables dont la cote dépasserait 4 000 livres. Telle fut à peu près la loi arrachée par les Jacobins aux Conseils, votée le 10 messidor, aggravée le 19 thermidor.

L'impôt était exorbitant : des contribuables étaient taxés à 50 000 livres ; d'autres devaient payer jusqu'à 300 000 et 400 000 livres. Ce n'étaient cependant pas les riches qui réellement étaient atteints, mais, comme toujours, les pauvres.

Dès le premier vote qui, le 10 messidor an VII, avait fait triompher au Palais-Bourbon (les Cinq-Cents y étaient depuis peu installés) le principe de l'impôt progressif, l'effet avait été foudroyant : le 12, les journaux signalent « la subite stagnation des affaires » ; le luxe se supprime ; on renvoie les domestiques et l'on contremande les commandes de meubles et de vêtements. A mesure qu'on voit, aux Anciens, la majorité céder à son tour à la pression jacobine, l'affolement s'accroît : des négociants demandent des passeports pour Hambourg, la Suisse et l'Espagne ; quelques-uns font de fausses faillites, entendant ainsi gagner du temps. Le luxe se supprimant, le travail cesse.

Les *juries taxateurs* étaient odieux : ils servaient aux pires vengeances politiques et privées ; la délation se mit à reflourir, menant ses victimes non plus à l'échafaud, mais à la ruine.

Par surcroît, les « gros » se dérobaient : les financiers n'étaient pas tous propriétaires, leur fortune, étant en portefeuille, échappait. Le financier Collot, raconte un étranger le 7 fructidor, étant venu, pour se libérer de toute inquisition, proposer 100 000 livres, on refusa : « Vous ne voulez pas, dit-il insollement, vous n'aurez rien. » Les vraies victimes étaient les propriétaires, partant, les fameux « acquéreurs », les négociants de Paris et enfin, par incidence, les ouvriers. Les ateliers en effet se fermaient. « Incivisme des chefs d'ateliers », disait le ministre de la police qui entendait forcer les patrons à rouvrir : en réalité « tous les riches quittent Paris, écrit *l'Ami des lois* du 22 thermidor : on fuit les *juries* comme on fuyait les comités. Les ouvriers sont sans ouvrage ». Un ébéniste du faubourg Antoine dit : « Ils m'ont épargné 6 livres d'emprunt forcé : ils m'ont fait perdre 60 livres en effarouchant mes pratiques. » Il

n était pas jusqu'à l'État qui ne pût dans son trésor des mesures prises pour le remplir. « Depuis l'emprunt, l'enregistrement et le timbre (les transactions s'étant arrêtées) ne produisent plus rien... *Cela s'appelle éventrer la poule.* »

Cependant, 40 millions rentraient péniblement — au prix de quelles ruines ! — au Trésor au lieu des 100 attendus. Avant trois mois, on devra reconnaître que l'aventure tourne mal : un député montera à la tribune pour demander le rétablissement d'un impôt proportionnel. Ce sera le 16 brumaire — l'avant-veille du coup d'État — trop tard pour empêcher les financiers Collot et Ouvrard d'épauler le vengeur, les propriétaires menacés de l'acclamer et les ouvriers, réduits au chômage par cet « impôt démocratique », de le bénir.

La *loi des otages* fut simplement odieuse. Elle fut votée le 24 messidor. La Terreur avait frappé les aristocrates suspects : elle n'avait pas conçu l'idée, peut-être plus monstrueuse, de frapper sciemment des innocents pour ceux qu'elle considérait comme « coupables ». Ce fut la dernière grande pensée du règne. La poussée jacobine, loin de terrifier, paraissait avoir mis le feu au pays : une vraie Chouannerie était née ou ressuscitée littéralement dans les trois quarts des provinces ; le pays était en sédition active ou latente. Bandits de grand chemin et conscrits révoltés s'unissaient. On affecta de les tenir pour des soldats de Louis XVIII : le 24 messidor, l'Extrême-Montagne impose aux Conseils une dernière loi : une liste d'*otages* sera dressée par commune (c'est la renaissance des *comités révolutionnaires*) : on y inscrira les parents d'aristocrates. A chaque assassinat d'un « patriote », quatre de ces otages seront déportés : à chaque acte de pillage, les otages paieront l'amende.

La loi souleva un cri d'horreur. On ne pouvait plus en imposer au pays ; les provinces, qui jusque-là n'étaient qu'effervescentes, se révoltèrent réellement. Une insurrection formidable mit debout, en un jour, le sud-ouest — six départements, toute la vallée de la Garonne jusque-là fidèle à la République. Dans la nuit du 18 au 19 thermidor, 20 000 hommes se lèvent spontanément, sans appels, sans chef, poussés par le désespoir. Ils seront dispersés le 3 fructidor, mais les tronçons de cette armée vont constituer de formidables bandes de hors-la-loi.

L'Ouest naturellement se réenflamma. L'œuvre de Hoche parut soudain compromise. Napoléon, d'accord avec d'Andigné, attribue à la seule loi des otages cette suprême réinsurrection de l'Anjou, de la Bretagne et de la Normandie. Cinquante mille hommes se réunissent à la fin de fructidor : chefs médiocres, hésitants, mais soldats valeureux qui vont enlever des villes que n'avaient pu réduire Cathelineau ni Charette, ces gens ne savent pas trop d'ailleurs ce qu'ils veulent : ils sont simplement au paroxysme de la haine et du désespoir. A l'automne de 1799, sur 86 départements français, 14 sont en révolte et 46 minés, près d'exploser. C'est le seul résultat de cette renaissance du terrorisme. « Les malheureuses suites des deux lois de l'emprunt et des otages, écrit un étranger, sont incalculables. La première anéantit toute espèce d'affaires et ruine l'État, la seconde menace la société entière d'une dissolution prochaine. »

Pour les sources et la bibliographie de ce chapitre, voir à la fin du chapitre XLIX.

---

## CHAPITRE XLVIII

### L'APPEL AU SOLDAT

(Juillet-Septembre 1799).

Le Directoire et Sieyès contre les néo-jacobins. Sieyès se résigne à l'appel au soldat. Mouvement général vers cette solution ; état d'esprit césarien. Le général Joubert. Fouché à la Police. La fermeture du Club. La mort de Joubert à Novi. Souvorof en Suisse. Victoires de Zurich et de Bergen. Le peuple à bout appelle aussi un homme. « Ah ! si Bonaparte était là ! » Bonaparte et les partis. « Il est débarqué ! »

Le Directoire « régénéré » n'avait pas attendu les résultats désastreux de la renaissance terroriste pour s'efforcer d'y mettre fin. La lutte va éclater entre les « vainqueurs de prairial ». Les Jacobins seront vaincus, mais à cette âpre lutte Sieyès et ses amis auront néanmoins mesuré leur faiblesse. Le régime en sort condamné par les deux factions : toutes deux tourneront les yeux vers un soldat, l'une pour se raffermir, l'autre pour se venger.

Avant toutes choses, les *Clubs*, rouverts après prairial, alarmaient et exaspéraient. Le 18 messidor, les anciens Jacobins s'étaient reformés : mais l'influence posthume de Babeuf donnait aux nouveaux *Amis de la Liberté* une allure plus démagogique. Au programme, en effet, on voit s'inscrire, à côté de la Constitution de 93, « l'éducation intégrale, égale et commune » et l'organisation d'ateliers nationaux ; Babeuf et ses complices étaient, aussi bien, salués à la tribune comme de « vertueux martyrs ». Par contre, on y réclama fort promptement des têtes : celles des directeurs déchus en prairial et des financiers repus — en attendant d'autres. Trois mille adhérents se rencontrèrent, et la Société s'installa dans la *salle*

du *Manège*, dans les meubles, par conséquent, du Corps Législatif, comme une sorte d'assemblée officielle. Enfin à Bordeaux, Lille, Lorient, Amiens, Rouen se fondaient d'autres clubs, tendant à reconstituer le fameux réseau de 1793. Deux mois, on y pérorait avec une croissante violence.

\*  
\* \*

Rien n'alarmait plus le parti proprement directorial, ces fameux *conservateurs* dont De Bry, après B. Constant, avait défini la politique. C'étaient les *modérés* de l'heure : singuliers modérés, anciens présidents de clubs, conventionnels régicides, gens qui avaient proscrit en juin 93, en thermidor an II, en fructidor an V, en floréal an VI, en prairial an VII et qui maintenant voulaient asseoir « l'État sur des bases inébranlables », modérés uniques, car étant de tempérament jacobin, ils étaient de vigoureux modérés.

Presque tous déjà étaient inconsciemment *césariens*. Ils savaient que la Constitution de l'an III n'était plus qu'une guenille. Il en fallait une qui assurât la tranquillité des bourgeois et du peuple, en consacrant à tout jamais, sous l'égide d'un gouvernement fort, les conquêtes de la Révolution. Car s'ils étaient « conservateurs », ils l'étaient de la Révolution. Mais déjà ils envisageaient comme fatale la perspective de l'homme « qui, pour tout conserver, tienne tout dans sa main. »

Boulay de la Meurthe était, dans les Conseils, le type de ces *néo-modérés* issus du jacobinisme : toute une société suivait, pêle-mêle de membres des Conseils et de membres de l'Institut, d'hommes d'État et d'hommes de plume, se ralliant tous les jours autour de cette idée : Bailleul, De Bry, Baudin, Camus, Riouffe, Réal, Cambacérès, Arnault, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), Cabanis. Le réveil du monstre les jetait plus avant dans la résistance à la nouvelle révolution.

Mais l'homme de la résistance, c'était, avant tous autres, maintenant, Sieyès. Tout d'abord, il avait pensé s'accommoder avec les Assemblées : « *Les députés sont tous bons ou mauvais, disait-il alors, selon la manière de s'en servir.* » Puis, après expérience faite, il avait radicalement condamné le sys-

tème et s'était ouvert à des députés (raconte l'un d'eux) « de la nécessité de reviser la Constitution ». « C'est à la suite de cette confiance que Lucien Bonaparte s'était mis à le cultiver », écrit Delbrel.

Le directeur, cependant, ne songeait pas — tant s'en fallait — au conquérant de l'Égypte. Il voulait un général, mais complaisant : « *Il nous faut deux choses, disait-il à Fouché, une tête et un bras!* » La tête, il l'avait; elle était sur ses épaules à lui, Joseph Sieyès, un des grands hommes d'État de l'Europe. *Restait à trouver l'épée — ou plutôt à la choisir.*

C'est qu'en effet il n'en manquait pas. Mais Joubert parut seul réaliser le type rêvé.

Il était jeune (trente ans), beau, ardent et réfléchi : « Grenadier par le courage, avait écrit Bonaparte, général par le sang-froid. » Ayant abattu un roi à Turin et épuré une République à La Haye, il avait évidemment le bras exercé. S'il déplaisait aux Jacobins (qu'il venait d'interpeller âprement au Manège), certains d'entre eux, comme Fouché, le patronnaient, mais surtout la société « conservatrice » l'agréait fort — et même l'aristocratique. Semonville, grand courtisan du succès du lendemain, le fiançait à sa belle-fille, Mlle de Montholon. Fouché le signala à Sieyès. « C'est bien », répondit simplement l'autre; mais Joubert fut nommé à ce commandement de Paris qui avait été les débuts de Bonaparte. Le nouveau général de l'armée de Paris comprenait à demi-mot ce qu'on attendait de lui : « *Moi, quand on voudra, je finirai cela avec vingt grenadiers.* »

\*  
\* \*

Ayant son homme en réserve, Sieyès entama la campagne contre ses « ennemis ». Le 7 thermidor, il faisait signifier par les Anciens (c'était dans ce Conseil que s'exerçait son influence) un congé en règle au Club, installé au Manège. Le 9, les clubistes furieux se réfugiaient au *Temple de la Paix* (Saint-Thomas d'Aquin). Ce jour-là même, Sieyès qui, président du Directoire, pontifiait à la fête anniversaire du 9 thermidor, en profita pour stigmatiser beaucoup moins Robespierre que ceux qui le pensaient ressusciter.

Les Jacobins l'attaquèrent avec la dernière violence. Il décida de les fermer. Mais qui oserait exécuter le dessein du directeur ? Il ne fallait pas compter sur le ministre de la guerre, Bernadotte : le Béarnais, au contraire, allait au Club et y périrait. Le ministre de la police, Bourguignon, était « nul ». Quel homme d'action « réacteur » se chargerait de fermer ce cercle où 300 députés s'inscrivaient ? Talleyrand qui, dans la coulisse, continuait à conseiller, vit juste (La psychologie politique faisait d'ailleurs de sensibles progrès — et le cynisme) : « *Il n'y a qu'un Jacobin qui puisse combattre les Jacobins, dit-il, les attaquer, les terrasser.* » Songeurs, les directeurs l'interrogeaient du regard : « *Fouché !* » dit-il. Barras appuya la motion, tenant Fouché pour sa créature.

Sa créature ! Cela dénote encore quelque naïveté chez ce roué de Barras. Fouché ne sera jamais la créature de personne. Il a été et sera à tout le monde ou plutôt jamais à personne. Perspicace, il flairait le vent à cette heure comme à toutes les autres. Le vent semblait souffler de gauche ; Fouché le sentait venir de droite : la réaction d'abord, César ensuite. Le futur duc d'Otrante prévoyait tout à cette heure ; ce regard, qui effrayait par son apparente atonie, perçait tous les nuages. Vaincre le jacobinisme par les procédés jacobins qu'il connaissait bien, c'était la tâche qui pouvait donc lui agréer le mieux. Et au service de ce cerveau avisé et de cette conscience sans principes, il y avait une main musclée.

Il fut, le 2 thermidor, nommé ministre de la police générale et, crevant ses chevaux, arriva de la Haye, où il était ministre, le 11, à Paris. Le 17, un message, inspiré par lui, sollicitait des Conseils la fermeture des Sociétés populaires, « dégénérées » de leur objet.

Aux Cinq-Cents, où le groupe jacobin avait été naguères assez fort pour faire voter les lois terroristes, il perdait du terrain, mais se croyant encore puissant, il s'insurgea avec la plus extrême violence. La lecture du message fut accueillie par les cris : « *C'est faux !* » Le « traître Fouché » était l'homme des royalistes, c'était sûr. Dès le soir, le Club, à son tour, retentit de protestations furieuses contre les « calomnies » de Fouché. Celui-ci cependant restait fort résolu dans cette tempête.



Le 27, il apparaissait lui-même rue du Bac à l'heure où Lepelletier pérorait contre lui ; il s'avança au milieu des injures, déclara dissoute la Société, la fit disperser, ferma les portes du *Temple*, laissa à l'entrée un piquet de cavalerie et alla déposer les clefs sur la table du Directoire, stupéfait d'une si rapide victoire. Le monde politique resta médusé : lorsque Briot, aux Cinq-Cents, voulut protester, il trouva ses collègues sans oreilles, et le *Journal des Hommes libres* ayant attaqué Fouché et ses patrons, fut, par un arrêté du 1<sup>er</sup> fructidor, tout simplement supprimé.

\*  
\* \*

Le parti frappé — chose affreuse — ne mettait plus son espoir que dans nos revers. Le général Jourdan, qui marchait avec lui, entendait qu'on proclamât la patrie en danger, ce qui pouvait entraîner une nouvelle Terreur. S'il espérait des défaites, il était d'ailleurs parfaitement servi.

Les nouvelles de la guerre, en effet, étaient affolantes. Souvorof tenait toute l'Italie et menaçait le midi de la France. Le Directoire avait voulu jouer sa dernière carte : Joubert avait été nommé général en chef de l'armée d'Italie. On devine le but de cette nomination, et déjà bien des gens le pénétraient : « Joubert, écrivait le ministre prussien, ne jouit pas encore d'une célébrité assez étendue. » On avait confiance en son génie. Il battrait Souvorof, arrêterait l'invasion, reviendrait couvert de lauriers et ferait la grande « opération » rêvée. On faisait ainsi coup double.

Sovorof avait attendu de pied ferme « ce jouvenceau ». Il avait 70 000 hommes contre les 40 000 de Joubert. Les deux armées se heurtèrent à Novi, le 27 thermidor — 15 août. La bataille n'était pas engagée depuis une heure, que le jeune général tombait frappé à mort. Moreau qui, avec une singulière abnégation, avait consenti à servir de lieutenant à son cadet, joua son rôle ordinaire : il prit la tête de l'armée et ne se décida à la retraite qu'après une bataille acharnée de seize heures. 16 000 hommes jonchaient le champ de bataille, 8 000 de chaque côté, tandis que, Moreau se retirant sur Gênes en bon

ordre, les hymnes d'actions de grâce au Très-Haut retentissaient dans le camp moscovite.

Cette défaite — si honorable fût-elle — mettait le comble à nos malheurs. Gênes seule nous restait en Italie. Masséna, pensait-on, allait être débordé en Suisse, où il tenait depuis deux mois en respect l'archiduc Charles, mais où, disait-on, Souvorof s'allait jeter. En Hollande, 40 000 Anglo-Russes débarquaient : que pourraient contre eux les 17 000 hommes de Brune? En Allemagne, nous n'avions plus d'armée. Déjà, de la Belgique au comté de Nice, nos frontières étaient menacées. Des régiments entiers repassaient la frontière, en guenilles et affamés, accusant moins les Austro-Russes de leurs défaites que la compagnie Lanchère à qui le Directoire avait donné la fourniture des armées.

Au Luxembourg, on connut un moment d'affaissement : Joubert tué, on n'avait plus de « bras ». Fouché réconforta ses gens : « Avant tout, ne pas laisser flotter les rênes! » Moreau s'était bien montré à Novi ; il « détestait l'anarchie » ; il était timoré, sans doute ; qu'importait ? on l'appellerait à Paris ; on le monterait, et, ce pendant, on poursuivrait la lutte contre la « jacobinisme ». On la reprit en effet : le 17 fructidor, un message du Directoire, étayé une fois de plus sur un rapport du ministre de la police générale, réclamait une loi contre la presse. Fouché fut attaqué nommément avec violence par Briot. Il se défendit dans une lettre au *Moniteur*, protestant qu'il restait un « patriote ». Mais, menacé des pires représailles si les Jacobins reprenaient l'avantage, il pressait les événements et les hommes : « *Il faut un homme* », écrivait-il à Barras.

Sieyès, en attendant, voulut achever le parti « terroriste » ; le commandant de Paris, Marbot, le ministre de la guerre, Bernadotte, passaient pour soutenir les « anarchistes » : on éloigna Marbot, on accula Bernadotte à la démission. La « faction » était forcée, vaincue. Elle se tut. « Son ressentiment... n'est pas éteint », écrit-on, d'ailleurs, le 11 vendémiaire.

\*  
\*  
\*

Il était extrême. Car ces « patriotes » accueillirent sans

faveur deux nouvelles qui, éclatant comme deux coups de clairon, eussent en d'autres temps surexcité l'enthousiasme du pays : la victoire de Masséna en Suisse, celle de Brune en Hollande.

Une fois de plus les divisions de la coalition nous sauvaient — provisoirement. Russes et Autrichiens s'étaient désunis. Souvorof effrayait le *Hofkriegsrath* et la chancellerie de Vienne : le « barbare » promettait la liberté aux peuples d'Italie ou rétablissait les princes dépossédés ; or l'Autriche comptait se payer, à la paix, avec la vallée du Pô. D'aigres propos furent échangés : Vienne voulant à tout prix éloigner les Russes de la Lombardie (le *Hofkriegsrath* gardait la haute main sur toutes les armées coalisées), l'archiduc Charles fut, de Suisse, appelé devant Mayence et Souvorof reçut l'ordre d'aller écraser Masséna en Suisse.

Ce fut la perte de Souvorof. Exaspéré contre les Autrichiens, dérangé dans ses plans, fatigué peut-être (il avait soixante-dix ans), il ne parut plus l'homme de Magnano et de Novi.

Le passage des Alpes fut d'ailleurs ardu : ce furent des troupes déjà fatiguées qui se vinrent heurter d'abord à Lecourbe qui dirigea là une des plus belles campagnes de montagnes qui se fût vue, puis à notre intrépide Masséna. Bataille de Zurich, dit-on de ces opérations d'août et septembre 1799 : en fait le plateau Suisse tout entier en fut le théâtre. Korsakof qui, avec 30 000 hommes, précédait Souvorof, fut finalement déconfit à Zurich que, le 8 fructidor — 26 août, les Russes n'abandonnaient (ils se battirent admirablement) qu'en laissant 8 000 morts, 6 000 prisonniers et 100 pièces de canon. Souvorof, ayant à grand'peine forcé le Gothard, arrivait : il tomba dans la déroute de Korsakof, désespéra de rétablir sa fortune, se jeta dans les Grisons et gagna la Bavière.

A l'extrémité de notre ligne, Brune se couvrait également de gloire : le 2<sup>e</sup> jour complémentaire — 19 septembre, il attaquait, entre Bergen et Alkmaar, Anglais et Russes d'ailleurs divisés ; et le duc d'York, battu à Castricum, signait la convention d'Alkmaar qui, du 19 septembre au 18 octobre, allait amener l'évacuation de la Hollande par les Alliés.

Ainsi la victoire « revenait sous nos drapeaux ». On pouvait penser que la France soulagée allait faire éclater sa joie. Elle

ne fit rien éclater. C'était fini ; la victoire elle-même n'enthousiasmait pas — pas plus que ne rassurait la défaite des Jacobins. *L'une et l'autre paraissaient douteuses et, en tous cas, provisoires.* Et les Jacobins d'ailleurs, par esprit de parti, accusaient le Directoire de forger les nouvelles rassurantes. Le peuple, au surplus, était à bout.

La dernière crise avait achevé d'épuiser le malade. Il ne croyait plus ni à la liberté ni à la victoire. La liberté, seule une main ferme la pouvait maintenir contre les Jacobins ; la victoire, seule une main infailible la pouvait rendre définitive.

Un seul homme pouvait faire ce miracle. Mais il était loin.

Bonaparte lui aussi avait connu l'échec : les Turcs l'avaient — en avril 1799 — arrêté devant Saint-Jean-d'Acre ; le gigantesque plan de retour par Constantinople s'était écroulé ; le général avait été rejeté dans sa magnifique et brûlante prison d'Égypte. Il s'en était vengé en jetant les Turcs à la mer dans la journée d'Aboukir (25 juillet — 6 thermidor). Mais il restait captif. L'échec de Saint-Jean-d'Acre avait, il est vrai, échappé à l'opinion : la victoire d'Aboukir, connue au commencement de vendémiaire, mettait, au contraire, une nouvelle auréole au front du guerrier. Et l'on savait aussi que, là-bas, administrant sa conquête, il rendait à la fois redoutable et aimable le nom français. C'était le grand ordonnateur qui toujours doublait le grand conquérant.

« Ah ! si Bonaparte était là ! » C'était le mot qui courait. Mais quelle chance y avait-il qu'on le revît ?

\*  
\*  
\*

Le mot courait partout, dans les salons du Directoire, dans les couloirs des Assemblées, dans les « sociétés » de Paris, dans les faubourgs de la capitale, et (nous en avons des témoignages encore) dans les campagnes reculées. Un paysan du Loiret, dans son grossier *Journal*, écorche son nom, mais met tout son espoir en lui.

A maintes reprises, j'ai signalé tout ce qui préparait la venue du César, longtemps anonyme et qu'enfin on nommait. En plus de deux cents pages nourries de faits et où éclate l'évidence, un

grand historien, Albert Vandal, a, de main de maître, peint une situation d'où sort l'événement de Brumaire.

Toutes les classes, tous les partis, toutes les sociétés, toutes les coteries, tous les groupes appellent l'ordonnateur, le vengeur, l'arbitre, le protecteur — le dictateur : la France entière, à y bien regarder.

« Il semble évident que la France doit bientôt être gouvernée par un despote unique... dictateur issu de la Révolution ou général républicain. » C'était, dès 1793, Morris qui écrivait en ces termes à Washington. Mais, de plus loin, on a prévu l'événement : c'est Rivarol, en 1790 : « Ou le roi aura une armée, ou l'armée aura un roi... Les révolutions finissent toujours par le sabre. » C'est Pellenc, en 1791 : « Comme la dynastie actuelle n'aura inspiré que de la défiance, on préférera le pouvoir de quelque soldat heureux. » Nous avons déjà cité la grande Catherine attendant dès 1794 : « l'homme supérieur, au-dessus de ses contemporains et peut-être du siècle » qui va s'emparer de la France.

Dès 1797 — après la paix de Campo-Formio — on s'était murmuré le nom de Bonaparte. Lui s'était effacé, ne trouvant pas « la poire mûre » et, pour se mieux effacer, s'était expatrié. Ses frères d'ailleurs « lui gardaient les avenues ». Mais d'autres l'y engageaient en pensée. Réal s'en était ouvert à Fouché : en avril 1799, Barras avait proposé de rappeler Bonaparte. « Le général est bien où il est », avaient répondu ses collègues. Le parti jacobin, par ailleurs, continuait à le tenir pour sien : Jourdan lui offrira une dictature jacobine ; Briot, le leader « anarchiste », saluera avec joie, de la tribune, la nouvelle de son retour. Beaucoup de royalistes, cependant, voyaient en lui « un Monck » possible ; jusqu'en 1802, ils n'en démordront pas. L'Institut « philosophe » le prônait, le poussait, mais des catholiques se rappelaient les paroles de Milan, le salut à l'archevêque et les égards montrés, dans Imola, au cardinal Chiaramonti (de main le pape Pie VII). C'étaient peut-être les grands soldats qui l'aimaient le moins ; mais ces soldats se jalouaient : jamais Bernadotte n'eût laissé un Moreau ni un Jourdan monter sur le pavois, et pas plus un Augereau n'eût peut-être accepté un Brune. Puisqu'un soldat devait régner, seul Bonaparte s'imposait à eux.

Mais la Nation surtout, indifférente à ce que pensaient et voulaient politiciens, savants et généraux, la Nation continuait à le chérir et à le regretter. « C'est depuis qu'il était en Égypte que nous avons subi nos désastres, écrit un soldat cependant hostile, Thiébault ; *il semblait que chaque bataille perdue eût été gagnée par lui* et que tout territoire évacué eût été conservé, tant la France avait foi, non seulement au génie, mais à l'influence magique du nom de cet homme ; il était l'objet de regrets et de vœux qu'aucun des autres généraux n'avait pu effacer ni diminuer et, si grâce à Masséna, la victoire semblait prête à rentrer dans nos rangs, *c'est en Bonaparte seul qu'on voyait alors le sûr garant de notre victoire.* »

Le Directoire s'était enfin, décidé à lui adresser un rappel ; mais c'était avec l'arrière-pensée qu'il ne pourrait parvenir à rentrer. Si la dépêche lui parvenait, comment arriverait-il, lui, à se glisser à travers les flottes ennemies ? Non, il ne pourrait arriver. « Tomberait-il des nues ? » comme le prévoyait Fouché qui était fataliste : on ne pouvait le croire. Ainsi la France ne reverrait pas son « sauveur ».

Or, le 19 vendémiaire, voici des « messagers » du Directoire qui, dans leurs bizarres costumes, apparaissent au Palais-Bourbon. Que viennent-ils apporter : nouvelle d'un désastre ou proposition despotique et ruineuse ? Non : « Le Directoire, citoyens, vous annonce avec plaisir qu'il a reçu des nouvelles d'Égypte. Le général Berthier débarqué le 17 de ce mois à Fréjus *avec le général Bonaparte...* » On n'écoute pas le reste. Les députés de tous les partis, debout, crient, applaudissent, les tribunes acclament. C'est un moment de délire. « *Vive la République !* » Était-il vrai ? N'était-ce pas un rêve ? Tout à l'heure, Paris qu'on dit si aveuli, Paris indifférent aux victoires mêmes, Paris insensible et mort, va être debout frémissant, riant, pleurant, s'embrassant, se ruant aux nouvelles. Un seul nom court : Bonaparte ! Bonaparte ! Bonaparte est débarqué !

Oui, il était là. Depuis sept semaines, il avait, sur les nouvelles des désastres et allant au-devant du rappel, quitté l'Égypte. La *Muiron*, portant César et sa fortune, voguait, depuis sept semaines, d'Alexandrie vers Marseille. Devant les

voiles anglaises, on avait louvoyé et, miraculeusement, échappé. Et doucement, le 17 vendémiaire, la frégate avait atterri à la plage de Saint-Raphaël. Prodigieuse traversée au cours de laquelle le Destin, avant le peuple, s'était vraiment prononcé.

Pour les sources et la bibliographie de ce chapitre, voir à la fin du chapitre XLIX.

---

## CHAPITRE XLIX

### L'AVÈNEMENT DE BONAPARTE

(Septembre-Novembre 1799.)

Paris ivre de joie. Bonaparte traverse la France. Le parti « brumairien ». Sieyès et Bonaparte. Le monde politique, l'Institut, l'État-Major et Bonaparte. Le plan de brumaire. Le 18 brumaire. La séance des Anciens. Les généraux chez Bonaparte. L'effondrement du Directoire. Bonaparte aux Tuileries. Le 19 brumaire. Paris à Saint-Cloud. Bonaparte aux Cinq Cents. « Les stylets ». L'intervention de Lucien. Les grenadiers jetés sur l'Orangerie. L'élection des Consuls. Le retour à Paris. « *Ça ira!* »

Le 21 vendémiaire, le futur général Thiébault, entrant au Palais-Royal, vit un spectacle insolite. Des groupes se ruaient autour d'un passant qui gesticulait et criait; puis ils se dissolvaient, chacun courant à perdre haleine comme pour semer une nouvelle miraculeuse. Un de ces passants heurta, en courant, notre mémorialiste et, au vol, lui cria : « *Le général Bonaparte débarqué à Fréjus!* » Une heure après, Paris était en fête : des musiques militaires remplissaient les rues de marches triomphales. On se congratulait, on s'embrassait. Le soir, dans chaque théâtre, un acteur vint, aux acclamations folles du public, annoncer « la nouvelle ». Ce pendant, dans les cabarets, on buvait « au retour ».

Les directeurs pouvaient lire leur condamnation dans cet enthousiasme : au Corps Législatif, la Montagne, en guerre avec le gouvernement, avait affecté une joie menaçante.

Le gouvernement fut perplexe quelques heures : Gohier et Moulin se méfiaient du général, celui-ci échappait à Barras et débordait Sieyès. Le 20 au soir, la nouvelle n'étant encore connue qu'au Luxembourg, ce Sieyès avait convoqué Moreau avec Baudin — l'un des plus ardents partisans de l'appel



au soldat. Il leur avait annoncé le débarquement : « Voilà votre homme, s'était écrié Moreau (il était, lui, l'homme des retraites), il fera votre coup d'État bien mieux que moi. » Quant à Baudin, il semblait ivre d'allégresse : le lendemain, il mourut d'apoplexie — de joie, dit-on dans Paris. Cet ex-conventionnel régicide, mourant d'allégresse, donne ici une note à retenir.

Le Directoire — devant cet universel mouvement de joie, — sentit que s'il ne suivait, il serait balayé. Il se résolut à faire à mauvaise fortune bon visage : il ne pouvait arrêter le lion qu'avec des toiles d'araignée.

\*  
\*  
\*

Bonaparte, cependant, s'avancait vers Paris. La Provence l'acclamait. Les paysans des Alpes l'escortaient, la nuit, des torches à la main. Lyon, toujours comprimé depuis 1790, parut en révolution à son arrivée.

Lui cheminait, grave, soucieux, ne souriant que distraitement.

Il était résolu aux grands coups. Lorsque, le 2 fructidor, il avait, sur la plage d'Égypte, révélé à ses compagnons qu'il s'allait embarquer, il avait dit : « Je vais chasser les avocats. » C'en'était qu'un mot à la Bernadotte : mais pour un Bernadotte, là se serait arrêtée l'opération ; pour un Bonaparte, l'opération n'était qu'un geste préalable à une gigantesque entreprise, la *reconstitution de la France*. Et pour que cette reconstitution se fit dans la concorde, il rêvait moins d'un coup d'État violent, fait à l'aide de soldats et avec une « faction », que d'une révolution consentie par tous et le portant au pouvoir comme l'arbitre des querelles françaises ; alors il fonderait « *un gouvernement national*. » Telle conception répondait au vœu général : on attendait Bonaparte avec impatience, écrit le 24 vendémiaire un journal, parce qu'on apprendrait de lui « qu'on peut faire aimer la République à tous les partis ».

Deviné dans ses généreuses et fortes intentions, le général était porté aux nues ; la Nation était secouée d'un frisson pareil à celui de 1789 : une administration locale écrit : « La nouvelle a tellement électrisé les républicains que *plusieurs d'entre eux en ont été incommodés, que d'autres en ont*

*versé des larmes et que tous ne savaient si c'était un rêve. »*

Lui, cependant, était dévoré d'un souci : il avait été avisé des désordres de Joséphine ; il promenait de Fréjus à Paris un cœur blessé et, pensant surprendre l'infidèle et mettre fin d'un coup par le divorce à une situation déshonorante, il tomba à Paris si brusquement que ce parut miracle.

Le 24 au soir, en effet, il se glissait dans sa maison de la rue de la Victoire ; il la trouva déserte : affolée, Joséphine avait couru au-devant de lui pour le désarmer et, se trompant de route, l'avait manqué. Tandis que Paris délirait de joie, il resta, vingt-quatre heures, seul, sombre, roulant des pensées sinistres, à ce foyer désolé. Rien ne donne plus que ces contrastes idée de la misère humaine.

Il se rendit, le 26, au Luxembourg. Tenant à rassurer, il était en tenue civile, chapeau rond et redingote olive : il faisait singulière figure en cet accoutrement, d'autant qu'en Égypte, il avait abattu ses longs cheveux noirs. Les soldats de garde au Petit Luxembourg coururent, toutefois, aux armes : eux l'avaient reconnu à l'éclair de son regard, que cependant il cherchait encore à voiler. Gohier, qui présidait, le reçut paternellement, l'embrassa. Le général, troublé, remercia en balbutiant. A sa sortie, la foule l'acclama.

Il retrouva chez lui Joséphine. Elle supplia, pleura, et, grande actrice aussi, jeta ses enfants aux pieds du héros. Il avait réfléchi : il venait reconstruire la France ; allait-il commencer par détruire son foyer ? Il pardonna et, dès lors, fut tout à la grande œuvre.

\* \*

Les politiciens avaient afflué rue de la Victoire, gens venus de tous les coins de l'horizon politique, un Rœderer, un Réal, un Talleyrand, un Regnault de Saint-Jean-d'Angély. « Vous croyez *la chose possible* ? leur avait dit le général. — *Elle est aux trois quarts faite* », avaient-ils répondu. Lorsque Réal eut un jour amené Fouché, on tint la chose pour entièrement faite. Le prudent ministre, cependant, laissa faire plus qu'il n'agit. Il endormira simplement le Directoire, le livra chlo-roformé à l'opérateur.

Sieyès, lui, attendait dignement et anxieusement le général; il ne le goûtait guère, et Bonaparte, de son côté, avait pour cet « idéologue » une antipathie extrême. L'Institut les rapprocha : l'Institut voyait dans ce duumvirat du philosophe mitré et du philosophe botté l'idéal d'un bon gouvernement. Or l'Institut croyait diriger le mouvement. Bonaparte continuait à le cultiver : son premier billet avait été pour Laplace qu'il remerciait de l'envoi de sa *Mécanique céleste*. Il comblait d'éloges Volney l'archéologue et le peintre David. Monge et Berthollet, revenus avec lui d'Égypte, vantaient à toute leur société le protecteur de l'Institut d'Égypte. De Chénier à Lagrange, ils étaient tous férus de lui : en voilà un qui n'eût fait mourir ni Lavoisier ni Condorcet et n'eût pas rejeté les chimistes hors de la République ! Avec lui, qu'on en crût Berthollet, les chimistes gouverneraient la République — et tout l'Institut avec eux. Le général ne raillait pas encore « l'idéologie » : il alla chez la vieille Mme Helvétius qui le reçut au seuil de cet hôtel d'Auteuil, où elle avait jadis fait révérence au « roi Voltaire ». Sieyès était de l'Institut; c'est l'Institut qui rapprocha l'ex-abbé et le général.

Une fois décidé à s'associer « ce prêtre artificieux » (ainsi qu'il l'avait nommé devant Gohier), Bonaparte l'enveloppa délibérément de flatteries : « Nous n'avons pas de gouvernement, parce que nous n'avons pas de Constitution, du moins celle qu'il nous faut; c'est à votre génie qu'il appartient de nous en donner une. »

Engagée sur ce ton, la conversation ne pouvait qu'aboutir aux conclusions prévues. Il fallait changer la Constitution, réduire de cinq à trois le nombre des magistrats, cela, autant que faire se pourrait, avec l'appui du Corps Législatif. Aux Cinq-Cents, on pouvait cependant craindre l'opposition de la « Crête ». Elle avait un instant cru trouver un vengeur dans « le général Vendémiaire » : le 10 brumaire, Jourdan vint trouver le général et lui offrit de l'aider à renverser les directeurs; mais c'eût été se faire l'homme d'un parti — et du plus impopulaire. Bonaparte ne voulait pas être « Robespierre à cheval ». Il écarta ces fâcheux — sans brutalité d'ailleurs, désireux qu'il était toujours que le coup se fit avec l'appui de tous les partis.

Cela était d'autant plus nécessaire que l'armée, en ces conjonctures, suivait beaucoup moins le général qu'on ne le croit communément. Aucun événement n'était vraiment plus méconnu que celui de brumaire avant qu'Albert Vandal le reconstituât. Ce « coup d'État fait par des prétoriens », comme on l'écrivait il y a vingt ans encore, a été préparé dans le cabinet de deux directeurs et de deux ministres, dans les couloirs des Assemblées et dans les salons de l'Institut — partout excepté dans les bureaux de l'État-Major. Moreau et Macdonald étaient hésitants, Bernadotte sournoisement réservé, Augereau et — après sa démarche infructueuse — Jourdan tout à fait hostiles; le ministre de la guerre Dubois-Crancé était le seul qu'on redoutât et le gouverneur de Paris, Lefebvre, si odieux que lui fussent les « avocats », était à conquérir; car il ne goûtait pas le général. Seuls, les jeunes chefs que celui-ci avait ramenés d'Égypte, Berthier, Murat, Lannes le vantaient éperdument. Ces fameux « grenadiers » que l'image a popularisés, accreditant ainsi l'idée du coup d'État militaire, ce ne sont des soldats d'Italie ni d'Allemagne, mais ces rudes gendarmes du Corps Législatif, garde policière des Conseils qui, en y pénétrant, donneront, à la suprême minute, une couleur pseudo-militaire au coup d'État des Anciens — purement parlementaire. De « prétoriens », pas un — sauf ces prétoriens du jacobinisme.

\* \*

Par contre, les soldats se tenant à l'écart, les « politiques » continuaient à délibérer : « tous les partis semblaient immobiles et dans l'attente devant Bonaparte », écrit Fouché. Mais les *brumairiens* n'étaient pas immobiles : ils se réunissaient tantôt chez le général, tantôt à dîner chez le restaurateur Rose. La police fermait les yeux. Interpellé par « le pauvre Gohier » sur les bruits de conspiration, Fouché répondit fièrement : « S'il y avait conspiration, on en aurait la preuve place de la Révolution (où l'on avait guillotiné) ou plaine de Grenelle (où l'on fusillait) ». Le bon Gohier qui, à cette heure, faisait à Joséphine une cour assidue, venait sans cesse dans ce guèpier

de la rue de la Victoire — croyant n'y trouver que du miel — et s'y engluait.

A la date du 15 brumaire, tout est prêt. Les « politiques » ont gagné complètement la majorité des Anciens et les « inspecteurs de la salle » ; Fouché et Cambacérès, Sieyès et Roger-Ducos sont acquis dans le gouvernement, et on pense neutraliser Barras : Joséphine s'est chargée d'aveugler Gohier, son adorateur ; Dubois-Crancé est trompé par son collègue de la police ; Murat et Leclerc ont à peu près gagné Lefebvre. Rœderer qui, avec Regnault et Maret, est, dit Barras, « le courtier » de Bonaparte, se multiplie vraiment ; son fils est entré comme apprenti dans une imprimerie pour y pouvoir, à l'insu de tous, *tirer* les proclamations. Le financier Collot a donné des millions.

Le plan est alors celui-ci : les Anciens, brusquement, se feront informer qu'un complot est tramé par les hommes de désordre contre la République ; ils transféreront à Saint-Cloud le siège du Corps Législatif et nommeront Bonaparte au commandement de la force armée. Sieyès et Ducos démissionneront : on amènera Barras et Gohier à agir de même. Le gouvernement effondré, le Corps Législatif en reconstituera un ; mais en face des périls de la République, on en rebâtera un plus fort. Bonaparte y entrera avec le suprême législateur Sieyès et, pendant que celui-ci donnera — enfin ! — à la France la constitution idéale, le général écrasera les « conspirateurs ». Les Cinq-Cents ne diront rien : on amènera, pour plus de sûreté, à Saint-Cloud des régiments fidèles.

Le 17 au soir, les batteries sont dressées et les servants aux pièces. Sébastiani et Murat savent qu'à l'aube, ils auront à amener aux Tuileries, l'un ses dragons l'autre ses chasseurs. Et le jeune Rœderer s'installant devant sa planche d'imprimerie, Bonaparte dîne chez le ministre de la justice : il s'est, pour leurrer Barras, invité à déjeuner chez celui-ci le lendemain, ce pendant que Gohier est prié pour la même heure chez la séduisante Joséphine. Au fond, quiconque n'était pas complice était dupe.

Le 18, à l'aube, les Anciens appelés dans la nuit par leurs « inspecteurs », étaient rassemblés aux Tuileries. Un des inspecteurs, Cornet leur lut un rapport obscur et d'autant plus effrayant : « ... Symptômes alarmants... Rapports sinistres... :

L'embrassement va devenir général... *La République aura existé et son squelette sera entre les mains des vautours...* » Pas un fait : comment, en effet, définir, sans accuser tout le monde, ce qui menace très réellement de ruiner la République et le pays ? Aussi bien, tel acte d'accusation ressemble beaucoup, par son vague tragique, aux réquisitoires imprécis sous lesquels ont succombé Brissot, Danton et Robespierre. L'Assemblée ne demanda donc aucune explication : il faut sauver le pays des « vautours » : qui mieux que Bonaparte le fera ? Un décret en cinq articles est donc voté d'acclamation : le Corps Législatif sera transféré à Saint-Cloud (on affecte la peur d'une journée terroriste à Paris) ; Bonaparte nommé au commandement de la 1<sup>re</sup> division, est mandé d'urgence aux Tuileries pour y prêter serment. Les inspecteurs l'iront quérir chez lui.

Ils y trouveront grande compagnie — et bruyante. La veille au soir, nombre de généraux ont été personnellement priés par Bonaparte de passer chez lui dès l'aube. Ils s'y rencontrent, causent, s'échauffent. De gros personnages se montrent : Moreau, Macdonald, Beurnonville, fort étonnés de cette assemblée, puis Lefebvre, puis Bernadotte. Ils se sont crus appelés à une conversation intime, ils tombent dans un club militaire. On les retient, même Lefebvre qui, d'abord récalcitrant, se laisse caresser et enlever ; Bernadotte seul se dérobe, sans rompre d'ailleurs : Sieyès a bien peint à Barras le Béarnais aux beaux gestes : « *Feez et cortez* » (faux et courtois), dit-on dans son Béarn ; il se réserve avec des gestes nobles et va attendre chez son beau-frère, Joseph Bonaparte, l'issue de l'événement — alibi qui équivaut à une demi-adhésion.

Mais plus de soixante généraux sont là quand surviennent les « inspecteurs » des Anciens. Ceux-ci présentent leur requête. Bonaparte l'agrée. Et, soudain, la porte de l'hôtel s'ouvre sur le jardin où bruissent les généraux. Le vainqueur de Rivoli apparaît, pâle comme un mort, sous le chapeau noir déjà légendaire et dans son uniforme brodé. Des acclamations retentissent, il harangue ses « braves compagnons d'armes » : ils l'aideront à sauver la République. Les mains se portent aux sabres. A quoi bon ? La légalité marche avec la gloire : on va aller ensemble prêter serment aux Anciens.

Et voici qu'encadré des dragons de Murat, se déploie ce prestigieux cortège qui — mots symboliques — descend de la rue de la *Victoire* à la place de la *Concorde*.

Sur le parcours des vivats ! Huit ans — huit siècles ! — de guerre héroïque tiennent dans ce cortège ou défilent tant de héros, du calme Moreau au fougueux Murat. En le voyant passer de sa fenêtre du boulevard des Capucines, Ouvrard, roi de la Bourse, écrit à ses coulissiers : « *Achetez !* » Et cela est encore un *vivat* que l'historien doit entendre.

Le cortège débouche devant la grille des Tuileries : elle s'ouvre, non plus forcée comme en fructidor, mais majestueusement comme devant l'homme attendu. Il entre dans le « Sénat » au milieu des applaudissements unanimes. Derrière lui, la foule crie : « *Vive le Libérateur !* »

\*  
\* \*

Au Luxembourg, la nouvelle était arrivée à 7 heures, du décret imprévu des Anciens. Barras fut surpris : « L'explosion m'a trompé de quarante-huit heures », dit-il. Mais il se croyait encore le « vieil ami » du général : il voulait voir venir et, pour se créer, lui aussi, un alibi, se mit dans sa baignoire en fermant les verrous. Il se déroba ainsi aux appels des autres.

Sieyès fut introuvable : il était au jardin où, depuis plusieurs jours, il s'exerçait, dès l'aube, à monter à cheval : car l'ex-vicaire général voulait, à l'heure dite, pouvoir faire bonne figure à côté du général — même si le coup d'État se faisait en bottes à éperons. Instruit de la situation, il s'achemina vers les Tuileries — sur son cheval — avec deux officiers.

Gohier, président du Directoire, le voulait rassembler. Mais Ducos s'était, lui aussi, éclipsé. Il fallait être trois pour prendre une décision valable : or Barras faisait répondre qu'il était, pour une heure, à sa toilette : il se contenta d'envoyer aux Tuileries son secrétaire Bottot. Gohier et Moulin, en tête à tête, s'épuisaient en lamentations, quand survint Fouché, jouant une stupéfaction attristée : ils le reçurent fort mal, le tenant pour un sot ou un traître. De ce mauvais accueil le ministre conclut qu'il fallait que ces gens-là fussent à bas avant vingt-quatre heures.

Cependant il avait probablement eu le temps d'insinuer qu'il ne s'agissait, à son sens, que de débarquer Barras, de *débar-rasser* le Directoire, comme disaient les mauvais plaisants. Et dans ce dernier espoir, Gohier et Moulins s'en allèrent aux informations vers les Tuileries où tout le monde convergeait — comme il arrive, à une heure donnée, dans les drames bien agencés.

La grande scène venait de s'y jouer. Le principal acteur, à la vérité, y avait été faible : à la tribune, Bonaparte, gêné, balbutiait toujours. Il avait donc balbutié des protestations de fidélité et prêté serment, et on avait levé la séance, tandis que, de l'autre côté de l'eau, les Cinq-Cents étaient, de par la Constitution, contraints de lever la leur sans discuter. Bonaparte sortait, à 11 heures, à cheval, des Tuileries, fort mécontent d'avoir mal parlé et — ainsi qu'il arrive — songeant à ce qu'il eût dû dire. Soudain, il aperçut l'âme damnée de Barras, Bottot, qui cherchait à l'aborder. Le général *voulut* que ce Bottot incarnât le Directoire : il poussa son cheval sur lui et interpella violemment le Régime tout entier à travers ce sous-ordre : « L'armée s'est réunie à moi, cria-t-il d'une voix forte, et je me suis réuni au Corps Législatif. (Des applaudissements crépitèrent dans la foule.) Qu'avez-vous fait de cette France que je vous avais laissée si brillante. Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ! Je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ! Je vous ai laissé les millions d'Italie, j'ai retrouvé partout les lois spoliatrices et la misère !... Qu'avez-vous fait des 100 000 Français que je connaissais, mes compagnons de gloire. *Ils sont morts*. Cet état de choses, ne peut durer : *avant trois ans, il nous mènerait au despotisme*. Mais nous voulons la République assise sur les bases de l'Égalité, de la Morale, de la liberté civile et de la tolérance politique. *Avec une bonne administration, tous les individus oublieront les factions dont on les fit membres et il leur sera permis d'être Français*... A entendre quelques factieux, nous serions bientôt des ennemis de la République, nous qui l'avons affermie par nos travaux et notre courage ; nous ne voulons pas de gens plus patriotes que les braves mutilés au service de la République. » Chaque phrase était hachée d'acclamations. Alors le général, abandonnant



Bottot écrasé, jeta son cheval noir à travers la place, parcourut le front des troupes, préférant des phrases coupées d'applaudissements et regagna la rue de la Victoire, croyant la bataille gagnée.

Elle l'était sur un point : le Directoire s'effondrait. Sieyès et Ducos, démissionnant spontanément, n'y eussent pas suffi. Il fallait que Barras se résignât à s'en aller. Talleyrand vint porteur d'un modèle de lettre — fort digne — où, invoquant son besoin de repos, Barras se démettait ; il ne manquait que la signature : le malheureux jeta, nous dit-il, un coup d'œil sur la rue de Tournon où la foule acclamait la troupe — et il signa. Mme Tallien survenant le pressa vivement de se « montrer digne de lui » (le mot prête à sourire) ; mais il était affalé : toute résistance serait ridicule et inutile. Ils se séparèrent ; l'homme et la femme incarnaient ce régime qui tombait comme s'effondrent les choses moisies. Elle regagna la « chaumière » d'où elle partira bientôt princesse de Chimay, mais rayée de la vie publique ; lui, quelques instants après, quittait le Luxembourg pour Grosbois avec 100 dragons autour de sa voiture. Ainsi le vicomte Paul de Barras, l'homme de thermidor, de vendémiaire et de fructidor, furtivement, « s'évada de l'histoire ».

Gohier et Moulins refusèrent de démissionner : ils étaient impuissants d'ailleurs ; cependant on crut bon de leur donner un haut geôlier au Luxembourg ; Moreau (le fait étonne) accepta le rôle.

Dès lors où était le pouvoir ? Dans les mains du commandant de la force armée, Bonaparte. On considérait donc le coup d'État comme fait ; la rente monta de plus d'un point. Le général était rassuré. Sieyès — dans la bonne tradition directoriale — eût voulu qu'on arrêtât 40 députés qui s'agitaient ; le général refusa, chargeant Salicetti de les calmer. Ils ne se calmèrent pas, se concertèrent et se préparèrent à opposer, s'il le fallait, Bernadotte à Bonaparte. Un peu d'agitation se produisit, tandis que Paris se noyait de pluie.

\* \*

Le matin du 19 brumaire, le temps étant rasséréiné, chacun

partit pour Saint-Cloud. Qu'y devait-on faire ? Chose étrange, personne n'était fixé sur ce point. Jusqu'au bout, la Révolution française subit la poussée d'une sorte de *Fatum*. Bonaparte ne sait pas au juste, le 19 brumaire, ce qu'il va faire, pas plus que ne l'avaient su, le matin du 14 juillet, les gens qui allaient prendre la Bastille, le matin du 10 août, les députés qui allaient renverser le trône et le matin du 21 septembre, ceux qui allaient faire la République.

On eût dû réunir les deux assemblées sous le même toit, les faire délibérer avant midi et leur faire acclamer le triumvirat où Bonaparte et Sieyès jouant César et Pompée, Ducos acceptait le rôle ingrat de Crassus. On en eût fini en une acclamation. Mais les Anciens s'étant emparés de la riche galerie d'Apollon, il ne restait aux Cinq-Cents que l'Orangerie à laquelle on n'accédait que par un escalier étroit et d'ailleurs peu élevé (les fenêtres s'ouvraient à quelques pieds des plates-bandes) : comme il fallait aménager cette salle, on perdit du temps. Ce pendant Anciens et Cinq-Cents, sur la terrasse, s'interrogeaient : l'histoire de la « conspiration » dénoncée la veille résistait mal à ces échanges de vues ; elle paraissait fabuleuse. Lorsqu'à 1 heure, les salles étant prêtes, les députés s'y engouffrèrent, les Anciens étaient troublés, et, aux Cinq-Cents, tout un groupe résolu à la résistance.

Saint-Cloud s'encombra de toute la société politique : Bonaparte y était arrivé à cheval par Auteuil. Il avait rejoint, dans les salons du premier étage, Sieyès et Ducos. Il se chauffait fébrilement au feu de fagots hâtivement allumé : il frissonnait.

Les députés drapés de leurs toges rouges, ce pendant, délibéraient. Lucien Bonaparte, président, depuis une semaine, des Cinq-Cents, avait pris le fauteuil, et Gaudin demanda la nomination d'une commission d'enquête sur les dangers de la République. L'Extrême-Gauche ricana : « A bas les dictateurs ! » cria-t-on. Les brumairiens furent déconcertés. Pour gagner du temps — dans quel but ? — les deux partis adhérèrent à une proposition absurde : chaque député viendrait à la tribune renouveler son serment à la Constitution.

Aux Anciens aussi, on atermoyait ; on envoya un message au

Directoire ; le secrétaire Lagarde fit savoir qu'il n'y en avait plus. Bonaparte, survenu sur ces entrefaites, fut, à la tribune, médiocre, presque incohérent et fort maladroit. Après s'être assez lourdement défendu d'être un Cromwell, il sortit de ce Sénat immobile, au comble de l'énervement.

\*  
\* \*

Il comprenait que ces vieillards n'agiraient plus. Il fallait forcer la Fortune et foncer. Il fit comme à Arcole : avec quelques grenadiers du Corps Législatif, il pénétra dans l'Orangerie.

Il s'arrêta, à l'entrée, suffoqué par la tempête imprévue que son apparition souleva. Des cris violents s'élevaient « A bas le dictateur ! A bas le tyran ! Hors la loi ! » et en un instant les tape-dur de la Montagne furent sur lui. Il était petit, plus nerveux que musclé ; il pensa être étouffé ; un géant, Destrem, lui asséna un coup de poing. Enveloppé par les toges rouges, ignoblement bousculé, frappé, il perdit presque le sentiment. Les grenadiers le dégagèrent, l'emportèrent, tandis que derrière lui une vingtaine de députés criaient : « *Hors la loi !* »

Lucien était débordé ; assailli à son fauteuil, il descendit à la tribune et contre les assauts s'y cramponna, pour défendre son frère. Mais sa voix était étouffée : déjà des timides, sous l'impression de la peur, unissaient leurs voix à celles des violents : le cri *Hors la loi !* semblait s'enfler. C'était le cri de thermidor et il avait mené Maximilien à l'échafaud.

Bonaparte, bouleversé, s'était un peu repris dans le salon où, autour de lui, des conseils de vigueur s'échangeaient. Dans les cours, les troupes, d'instinct, s'étaient massées ; mais l'armée de Paris n'était qu'en seconde ligne, séparée de l'Orangerie par les propres grenadiers du Corps Législatif, seuls arbitres de la situation.

« Mon cheval ! » dit le général. Il était effrayant ; sa figure blême était balafmée de traînées rouges ; c'était du sang : en proie depuis plusieurs jours à la fièvre, il avait, le matin, la figure couverte de boutons que, dans sa frénétique impatience, il avait

machinalement écorchés à coups d'ongles. Ce sang qui coulait accréditait le bruit que les députés l'avaient assailli et blessé — « avec des stylets », disait-on. La troupe se sentait indignée de ce que ces avocats eussent osé porter la main sur le vainqueur d'Arcole.

« Soldats, puis-je compter sur vous ? — Oui, oui ! » Et des injures grossières fusèrent, à l'adresse des députés. « Je vais les mettre à la raison ! » cria le général. Les dragons frémissaient d'impatience ; mais les grenadiers du Corps Législatif hésitaient. On leur disait bien qu'une bande d'assassins opprimait l'Assemblée, que celle-ci aspirait à être délivrée, mais qui le leur prouvait ? Soudain un immense cri : Lucien Bonaparte, président des Cinq-Cents, venait d'apparaître.

Il s'était fait enlever par des soldats, très résolument (il fut le seul *homme* de cette journée) et il apportait la victoire.

Il semblait incarner l'Assemblée qu'il présidait ; il parut donc parler en son nom lorsqu'à cheval, à côté de son frère, il appela à l'aide les grenadiers des Conseils : « *Le président du Conseil des Cinq-Cents* vous déclare que l'immense majorité de ce Conseil est pour le moment sous la terreur de *quelques représentants à stylets* qui assiègent la tribune, présentent la mort à leurs collègues et enlèvent les délibérations les plus affreuses. Je vous déclare que *ces audacieux brigands, sans doute soldés par l'Angleterre* (c'était le style de Robespierre) *se sont mis en rébellion contre le Conseil des Anciens* et ont osé parler de mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret. Je vous déclare que ce petit nombre de factieux se sont mis eux-mêmes hors la loi par leurs attentats contre la liberté du Conseil... Je confie aux guerriers *le soin de délivrer la majorité de leurs représentants*. Généraux et vous, soldats, vous tous citoyens, vous ne reconnaîtrez pour législateurs en France que ceux qui vont se rendre auprès de moi. Quant à ceux qui persisteront à rester dans l'Orangerie, *que la force les expulse !* Ces brigands ne sont plus les représentants du peuple, *mais les représentants du poignard !* » Et, comme pour enlever un dernier doute aux soldats républicains que déjà sa présence semblait autoriser à agir, il tira l'épée du général, en dirigea la pointe vers la poitrine de son frère, jurant, dans un geste

emprunté au théâtre de Marie-Joseph Chénier, de percer cette poitrine si jamais y battait le cœur d'un tyran.

Il n'y eut qu'un long cri. Les grenadiers étaient décidés : il fallait « délivrer les bons représentants des brigands qui les opprimaient ». Les officiers tirèrent leurs sabres ; puis, dans le tumulte des cris, un bruit sourd, rythmé : les tambours battent la charge. Une colonne se forme, baïonnettes au canon ; à la tête l'audacieux Joachim Murat ; il marche à l'escalier qui conduit aux Cinq-Cents. La foule applaudit : « Bravo ! A bas les Jacobins ! Le Rubicon ! A bas 93 ! » A bas 93 ! On sent toute la haine qui, depuis six ans, couve, trop longtemps comprimée. Bonaparte en bénéficie : on veut abattre une seconde fois Robespierre.

Dans l'Orangerie, c'est l'anarchie : les députés tourbillonnent. Le bruit du tambour, sourd d'abord, devient formidable. Déjà des spectateurs, puis des députés se jettent par les fenêtres très basses. La porte s'ouvre : Murat et les soldats foncent sur la tribune et l'investissent : les grenadiers se répandent dans la longue salle « Citoyens, vous êtes dissous ! » crient-ils. Le cri est répété du haut du fauteuil par un officier. Murat criait qu'il les fallait f... dehors. Les baïonnettes luisaient dans la pénombre du crépuscule. Alors des fenêtres encore furent enfoncées : les toges rouges s'envolaient dans la nuit de novembre : le lendemain, on trouvera les défroques pourpres accrochées aux buissons de la forêt de Saint-Cloud et des bois de Meudon. Quelques députés coururent jusqu'aux barrières de Paris que Fouché avait fait fermer.

Vaine précaution si elle était destinée à rendre impossible une émeute. Deux mois auparavant, des ouvriers du « faubourg de gloire », anciens soldats de Desmoulins, de Danton, de Santerre, de Hanriot, avaient dit : « Que l'on fasse ce que l'on voudra, les faubourgs ne s'en mêleront plus. » Il y avait dix ans et un peu moins de quatre mois que, sur le bruit du renvoi de Necker à Versailles, le faubourg s'était rué sur la Bastille. Ce 19 brumaire an VIII de la République, le faubourg, apprenant que l'on avait jeté par la fenêtre des députés récalcitrants, allait applaudir : « Des brouillons qui ont fait la culbute comme les cascades de Saint-Cloud » ! dira-t-on dans les cabarets.

\*  
\* \*

Ce même 19, à la tombée de la nuit, un nouveau gouvernement s'organisait. Les Anciens avaient nommé une Commission des Cinq qui proposa et fit voter la promotion au *Consulat provisoire* de Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, l'ajournement des Conseils au 1<sup>er</sup> nivôse et « *attendu la retraite des Cinq-Cents* » (le mot était pour rire), la création de Commissions législatives. Puis, pendant que les vainqueurs dînaient très joyeusement, on essayait de reconstituer des semblants de Conseils pour homologuer les décisions. On retrouva des députés avec ou sans toges dans les cabarets, dans les voitures, dans le parc : on les ramena dans les salles mal éclairées. Cabanis et Boulay prononcèrent des discours. Boulay eut un mot heureux : « Nous voulons *nationaliser* la République. »

A 2 heures du matin, les trois Consuls furent invités à prêter serment — on ne savait trop à qui, à quoi. Les salles étaient bondées de Parisiens accourus : ils poussèrent des *Vivat!* quand, les tambours battant au champ, les Consuls parurent. Ceux-ci prononcèrent un serment et se retirèrent aux cris de « *Vive la République!* »

A 6 heures, tout le monde était rentré à Paris. Les grenadiers du Corps Législatif regagnaient la caserne des Capucines en chantant *le Ça Ira*. Ils croyaient de très bonne foi avoir sauvé la République et la Révolution.

Mêmes sources et ouvrages qu'au chapitre XLV, plus :

SOURCES. OEuvres déjà citées d'Aulard (*Paris...* V) Laviron, Gervinus et Peter Roux (dans *Baillieu*), Barras (IV), Hyde de Neuville (I), Gohier (I), Morris — Rocquain. *Etat de la France au 18 Brumaire (Documents)*, 1897. Delbrel. *Lettre sur le 18 Brumaire (Rev. Fr., 1893)*. *Lettre de Robert Lindet* (dans *Montier*, cité). Chaptal. *Souvenirs*, 1899. Fabre de l'Aude. *Directoire*, 1832. Arnault. *Mémoires*, 1823. Ph. de Ségur. *Souvenirs*. Destrem. *Quelques documents sur le 19 brumaire (Rev. Fr., 1910)*. Coignet. *Cahiers*, 1892.

OUVRAGES. Albert Vandal. *L'Avènement de Bonaparte*, 1902. Chuquet *Lecture sur « Le retour de Bonaparte » faite à l'Académie des Sciences Morales*, 1910. Guillois. *Le Salon de Mme Helvetius*, 1889. Babeau. *La France et Paris sous le Directoire*, 1887. Cadoudal. *Georges Cadoudal*. Madelin. *Fouché*, 1, 1903. Néton, Sieyès, 1900. Berger. *Volney*, 1883. Libois. *Les emprunts forcés de l'an IV et de l'an VII dans le Jura*, 1895.

## ÉPILOGUE

---

*Ils avaient sauvé la Révolution.* C'est, après tant de travaux publiés depuis trente ans sur l'histoire révolutionnaire, un lieu commun que de l'affirmer. Les historiens de l'âge précédent déclaraient close — le 19 brumaire au soir — l'histoire de la Révolution. Il n'est pas un historien de notre âge qui admette telle conception. La Révolution entrait simplement, ce soir du 19, dans une nouvelle phase. Un Sorel, un Aulard, un Vandal nous diront que, pour le peuple de France, il n'y a, entre le crépuscule du 19 et l'aube du 20 brumaire, qu'un changement, c'est que la Révolution, ses principes et ses conquêtes, jusque-là mal défendus, sont raffermis et définitivement acquis. La France n'apercevait dans l'événement ni une régression, ni même un arrêt. Et, dans une certaine mesure, le pays voyait juste.

La République même ne paraissait pas menacée, mais renouée. Elle était en réalité perdue. César, sorti fatalement, j'ai dit comment et pourquoi, des excès, des fautes et des crimes, allait, un jour prochain, s'approprier l'Etat et mettre fin à la République. Mais la République, nous le savons, n'avait été, à aucun moment et à aucun degré, désirée par la plupart de ceux qui, du haut en bas de l'échelle sociale, avaient fait la Révolution.

La Révolution de 1789 avait été l'œuvre de la Nation. Le « progrès des lumières » avait ouvert les yeux des hautes classes sur les abus de l'inégalité. L'excès de la misère publique avait poussé à la révolte la classe populaire. La ferme volonté d'abolir le régime féodal avait soulevé le paysan. L'évidente anarchie qui régnait dans le gouvernement royal avait fait souhaiter pour tous une *constitution* : par là, les neuf dixièmes des

Français n'avaient entendu qu'une charte organisant enfin l'État. *Égalité devant l'impôt et la justice — abolition du régime féodal — administration méthodiquement ordonnée* — voilà ce qu'on avait voulu en janvier 1789.

*On avait à peu près obtenu tout cela au mois d'août de cette année*; et le 5 août au matin, on avait, en s'embrassant, déclaré la Révolution close. Pour la masse rurale surtout, elle l'était.

Mais une révolution ne va jamais sans entraîner le remous des éléments troubles. Toute nation, à toute époque, en contient. Il y en a en haut, les politiciens ambitieux, en bas, les hors la loi morale et sociale, et, à tous les gradins, les pêcheurs en eau trouble. Dès le début, ils s'étaient agités. Le 14 juillet, un jeune journaliste avait jeté sur la Bastille du Faubourg Saint-Antoine une foule fortement mélangée de bandits : la forteresse avait été prise, ses défenseurs — bons soldats du roi — massacrés, et massacré d'autre part le prévôt Flaisselle. Et l'acte parut universellement approuvé. Dès lors, l'émeute était consacrée : elle s'organisa à l'état chronique.

Tout un groupe en profita : c'étaient les ambitieux et les tribuns de l'Assemblée. Ils remuaient les plus nobles idées avec des desseins parfois moins nobles. Comme la Révolution sociale et politique rêvée en 1789 s'était trop rapidement réalisée pour qu'ils eussent eu le temps d'être portés par elle au pouvoir, ils en voulaient une plus vaste qui leur donnât le loisir d'y parvenir. Il fallait tout rénover, faire table rase du passé et bâtir la Cité immortelle. Beaucoup de Français, satisfaits avec les premiers résultats acquis, ne les suivirent pas, mais les subirent.

Ils les subirent *parce qu'ils les jugeaient les défenseurs des conquêtes faites à l'été de 1789 et que les conquêtes étaient menacées*. Les agités, les arrivistes, les tribuns, les meneurs de l'Assemblée et de la rue trouvèrent en effet leurs meilleurs alliés dans la Cour de Versailles et les classes ci-devant privilégiées. Celles-ci se divisèrent, comme la Cour elle-même. Elles pouvaient, ou organiser une résistance formelle, ou prendre la tête du mouvement. Tantôt on les crut déposées à cette attitude et tantôt à l'autre. Des prêtres, des nobles, des ministres



du roi — pour témoigner de leur sympathie envers les idées nouvelles — allèrent parfois plus loin que les démocrates. Mais d'autres, au contraire, ne comprirent pas que l'heure des sacrifices volontaires avait sonné. Le résultat de cette division fut — suivant que l'une ou l'autre idée prévalait — une résistance intermittente, maladroite, parfois sournoise.

Cette résistance alarma les Français qui, en 1789, n'avaient voulu que quelques réformes, mais voulaient qu'elles restassent acquises : l'attitude de certains princes, poussés par certains nobles, semblait justifier ce que disaient les meneurs de la Révolution totale, à savoir que « la Cour » n'attendait qu'une occasion de tout reprendre et qu'on reverrait les droits féodaux, la dime, la gabelle, la taille et tous les maux abolis.

Il eût fallu à la tête de la Nation un très grand roi. La Révolution trouva sur le trône un homme généreux, pieux, libéral, pas aussi sot qu'on le croit communément, mais inférieur assurément à des circonstances qui, à la vérité, étaient écrasantes. Entre sa femme, ses frères, ses ministres, ses courtisans, l'Assemblée et le peuple, qu'il considérait tous avec un œil bienveillant, il ne sut prendre aucun parti. Très sincèrement résolu à être roi constitutionnel, il crut que cela équivalait à être un roi débonnaire — quitte à laisser aux contre-révolutionnaires l'espoir d'un brusque revirement.

Lorsque le roi assauté voulut enfin résister, il sentit se briser dans sa main la seule arme qui reste l'*ultima ratio* des rois et même des républiques : l'Armée. Ce fut un des plus gros événements de l'époque : la dissolution de l'armée. Dès lors, que pouvait faire le roi ? Il parut se résigner.

Les meneurs de la Révolution intégrale, cependant, entraînaient l'Assemblée, grisée d'idéalisme, à des réformes formidables. Tout était jeté par terre inconsidérément : une *Constitution* singulière, monument d'utopie, s'élevait où rien ne tenait debout, tandis qu'une *Déclaration* magnifique promettait tout ce que ne tenait pas la Constitution et condamnait ainsi la Révolution à n'être jamais close. Et peut-être le roi eût-il passé par là-dessus : mais emportés par cette folie de réformes, poussés d'ailleurs par des haines plus vieilles qu'eux et finie talonnés par le besoin d'argent, les députés se tour-

nèrent vers l'Église séculaire — plus ancienne que le Trône — et, avec l'idée tout d'abord de la pressurer, se mirent à la réformer. On confisqua ses biens déclarés *nationaux*, on les mit en vente, on en fit la base du papier fiduciaire. Puis, l'Église protesta contre cette usurpation, l'on entendit la régénérer par *la Constitution civile du clergé*. *Ce fut la faute immense de l'Assemblée*. Lorsque — naïvement — elle entendit organiser à sa convenance la hiérarchie ecclésiastique, le clergé se gendarma et les querelles religieuses — dix fois plus inextinguibles que les querelles civiles — furent ouvertes.

Le roi était un catholique très pieux : il avait tout pardonné à la Révolution, même l'humiliation du trône ; *il ne lui pardonna pas de l'avoir forcé à sanctionner la Constitution civile*. L'événement le jeta dans les bras des contre-révolutionnaires qui le décidèrent à fuir. Il fut repris, ramené au milieu de la réprobation du peuple et, de ce jour, la Monarchie, jusque-là inattaquée, parut ébranlée.

Ce pendant, il se produisait dans le pays un double mouvement. La Révolution froissait — en les méconnaissant — mille intérêts et mille sentiments. Beaucoup estimaient qu'on allait trop vite et, l'industrie sombrant avec le commerce, mille petits métiers pâtissaient. La misère du peuple devenait affreuse. *Dès 1791 la Révolution dépasse son but et mécontente, avec tous ceux qu'elle a atteints, la moitié de ceux qui l'ont faite*. Par contre, elle attache à sa fortune une clientèle, les acheteurs de biens nationaux. Une nouvelle propriété se crée, en 1790 et 1791 ; en 1792, elle est déjà entrée dans la circulation. Et lorsqu'on attaque maintenant la Révolution, toute une armée de propriétaires se croient menacés. Ce ne sont pas des révolutionnaires, mais ils suivent, eux aussi, les meneurs contre la Cour, parce qu'en travaillant ainsi qu'on l'affirme, contre la Révolution, la Cour, leur dit-on, va frapper de vanité leur nouvelle propriété.

Or la Cour travaille maintenant, non plus seulement à enrayer, mais à refouler la Révolution. Et ne trouvant aucun appui en dedans, puisqu'au lieu de se constituer en parti solide de résistance, la noblesse s'est émigrée, *la Cour a fait appel à la solidarité des couronnes et sollicité l'étranger*.

L'étranger l'écoute, non que l'Europe ait le sentiment de la solidarité, mais parce qu'elle entend profiter des troubles du royaume, pour l'envahir et le dépecer. Louis XVI ni les princes émigrés eux-mêmes ne l'entendraient ainsi un instant : ils se feraient tuer plutôt que de céder une place forte ; mais des émigrés paraissent dans les armées de l'étranger et le solide bon sens du peuple pénètre les desseins (aujourd'hui patents) de l'Europe qui est la ruine de la France. *Telle connivence compromet irrémédiablement le roi.* Il est condamné du jour où les armées allemandes se massent à la frontière. Il tombe le jour où elles la franchissent.

En même temps, un mouvement violent soulevait le pays. Il était menacé dans son indépendance et c'était, avec la Révolution, la patrie qui était attaquée. *Dès lors il parut que patriotisme était synonyme de civisme et civisme de jacobinisme.* Ceux que la Révolution mécontentait légitimement n'osèrent plus témoigner de leurs rancunes, car ils eussent paru les agents de l'étranger. Une exaltation folle vint s'emparer des cerveaux et l'on vit un accès nouveau, violent, atroce de fièvre révolutionnaire.

Les meneurs en profitèrent pour dénaturer définitivement la Révolution, afin de se l'approprier. Elle s'était faite, en 1789, au cri, de *Vive la Liberté !* et de *Vive le Roi !* Ils détrônèrent le roi et, pour couper les chemins en arrière, le jetèrent à l'échafaud. Puis, exploitant l'idée du Salut public et de la Patrie en danger, ils organisèrent la dictature jacobine : la France, enveloppée depuis trois ans peu à peu dans le réseau des sociétés jacobines, fut jetée aux pieds d'un Comité de Salut public qui — comme la Convention — se laissa toujours dominer par qui paraissait « plus patriote ». Enfin la Révolution, qui s'était proclamée pacifiste, se grisa d'humeur belliqueuse. Attaquée, elle avait repoussé l'ennemi ; elle entendit l'aller chercher chez lui et lui imposer ses principes avec le poids de ses armes. La France restant la France, les passions qui, dans tous les temps, ont bouillonné chez nous, se surexcitèrent à de tels événements : *puisqu'on était victorieux, on admit qu'il en fallait profiter pour refaire la grande France par la conquête des frontières naturelles.* Cela prolongerait la guerre : le parti terroriste s'en

accommoda fort, puisqu'il avait ainsi un prétexte à s'imposer plus longtemps et *il lia par des déclarations solennelles le dogme des frontières naturelles aux principes de la Révolution.*

Dès 1793, un parti peu nombreux s'est emparé de la France, de la Révolution et de la République. Maintenant, les trois quarts de la France aspirent à ce que la Révolution soit arrêtée ou plutôt délivrée de ses odieux exploiters; mais ceux-ci tiennent le malheureux pays par mille moyens. Chaque fois qu'il a voulu se soulever, il a été maté. Ce sont d'ailleurs, ces exploiters, des gens d'énergie et de travail, que servent de rudes soldats. Comme il leur faut la Terreur pour régner, ils frappent quiconque semble — à un moment donné — vouloir s'opposer à la Terreur, fussent-ils les meilleurs serviteurs de la Révolution. On a ainsi décimé, de Barnave à Danton, les hommes qui, en 1789, ont lancé l'idée des réformes, puis ceux qui, en 1792, ont fondé la République.

Tout cela « éreintait » la Révolution. Elle était pervertie et, pervertie, elle s'imposait par la force à qui ne voulait plus reconnaître, en cette tragique République éclaboussée de sang, la souriante Liberté qu'on avait, en 1789, entendu instaurer. Une haine alors naquit dans toutes les classes de la société contre les nouveaux tyrans. On restait attaché à l'idée révolutionnaire primitive : on n'eût pour rien au monde voulu y renoncer ; en outre, à côté des principes intangibles, des intérêts s'étaient créés que les intéressés n'entendaient nullement sacrifier : on détestait l'Ancien Régime, on désirait le maintien de la Liberté et de l'Égalité, *mais c'étaient la Liberté et l'Égalité civiles* ; on entendait que l'État restât organisé sur ces bases ; mais on avait pris horreur des assemblées de tribuns, des clubs, des chambres politiques parce que le verbe s'était fait sang. On voulait aussi que les intérêts créés par la Révolution fussent consacrés, mais ils ne le pouvaient être par un gouvernement effréné, sans cesse menacé par ses propres excès et qui, à tous, apparaissait instable et fragile. Enfin, on entendait maintenir l'indépendance nationale et même conserver certaines conquêtes faites sur l'Europe, mais on en avait assez d'une guerre ruineuse et sans cesse renaissante. *En somme, on voulait, dès 1794, ce que l'on avait voulu en 1789 et ce que l'on voudra encore*

en 1799 : une France solidement organisée suivant les vœux des Cahiers.

Mais une oligarchie s'était créée qui s'était habituée au pouvoir et refusait de le lâcher. Ces Jacobins nantis n'avaient plus en vue un seul principe à faire triompher, mais de puissants intérêts à défendre, leur pouvoir, leur fortune — et premièrement leurs propres têtes qu'ils croyaient, en cas de contre-révolution, fortement menacées. C'est pourquoi ayant fait mourir un roi, une reine, des milliers de citoyens au nom de la souveraineté du peuple, ils méconnaissent brutalement cette souveraineté lorsque, délivrée du joug terroriste après le 9 Thermidor, la France crut pouvoir parler. Peut-être la France eût-elle rappelé un roi qui aurait accepté les idées de 1789 dans ce qu'elles avaient d'équitable, consacré la nouvelle propriété et, pour éviter toute guerre civile, promis l'oubli. *L'aveugle intransigeance des Bourbons ne permettait pas cet essai* : le pays pensa, à défaut d'une monarchie de 1789 à laquelle il était, à travers toute cette crise, resté attaché, organiser une République libérale, et plus particulièrement un régime où la liberté de conscience, odieusement opprimée, lui fût restituée.

Mais la première conséquence d'un tel événement eût été la chute de *l'oligarchie révolutionnaire*. Elle refusa de se laisser éliminer : dès 1793, elle s'imposa au pays, chercha à étouffer sa voix et n'y étant point parvenue, lui ferma brutalement la bouche en fructidor en V. Dès lors, le régime n'était plus qu'une fiction hypocrite. Le peuple s'en détachait. Il voulait se débarrasser de ses tyrans : il aimait d'avance celui qui l'en débarrasserait. On était las des phrases, des mensonges, des tribuns, des brouillons et des tyranneaux. On ne croyait plus à la liberté et, par ailleurs, on s'effrayait de voir la nation s'en aller à la dérive, à bout de forces après trop de crises. On ne pouvait plus rien faire : on attendait tout d'un homme.

L'homme parut : il sortit des armées ; et cela aussi était fatal.

Cette armée, que Louis XVI n'avait pu faire agir parce qu'elle se dissolvait, elle s'était reconstituée au feu de l'ennemi. Elle avait fait trente campagnes, remporté cent victoires, conquis des provinces et des pays entiers. Elle était chérie de la Nation

qu'elle avait gavée de gloire, tandis que les tribuns la décevaient avec des phrases. Chérie de la Nation, elle était dangereuse : mais elle l'était surtout, parce que, dans son sein, des généraux de trente ans s'étaient formés qui, conscients des services rendus, entendaient ne point rester subordonnés aux rhéteurs.

Parmi eux grandit un de ces hommes que le Destin semble faire surgir, comme les tragédiens anciens dressaient un Dieu à la fin de leurs drames. En réalité, il était le fruit de cent événements grands et petits. Il éblouit, séduisit, subjuga la Nation. De lui on espéra tout d'abord une paix glorieuse : si, par surcroît, soldat né de la Révolution, il lui restait fidèle, s'il établissait sur des bases solides le régime de l'égalité et de la liberté civiles et consommait ainsi à tout jamais la ruine de la féodalité, s'il donnait au pays l'organisation administrative rationnelle et méthodique que l'Ancien Régime n'avait pu faire, mais que n'avaient à aucun degré non plus créée les Assemblées de la Révolution, *le vœu de 1789 serait comblé*. S'il consacrait la propriété nouvelle en obtenant des anciens propriétaires mêmes — de l'Église surtout — la reconnaissance du fait, il sauverait des intérêts et, par ailleurs, rassurerait des consciences. S'il ne gouvernait avec aucun parti, si, sans s'entourer exclusivement de l'oligarchie révolutionnaire, il ne proscrivait aucun de ceux qui avaient, depuis 1789, travaillé à consommer la Révolution, il éviterait à la France de nouveaux heurts et remplirait un troisième vœu. Et enfin, s'il faisait s'incliner l'Europe devant les nouvelles frontières, *il aurait, loin de le détruire, parfait et fortifié tout ce que le pays aimait dans l'œuvre révolutionnaire*. Et alors, le pays ferait bon marché de la tribune publique, des assemblées de tribuns, des sociétés populaires, des journaux politiques, et de la République elle-même. Tout cela, on ne l'avait pas voulu en 1789 : c'avait été les plantes parasites qui enlacent l'arbre et qui, semblant l'orner, sucent sa sève et l'étouffent.

*On passait fatalement d'un excès à l'autre* : on faisait trop bon marché de la Liberté politique sauvegardée par le régime parlementaire. Mais c'est que le régime parlementaire — vraiment — n'avait pas su s'organiser et que la Liberté n'avait été

qu'inscrite sur les monuments, mais jamais instaurée ni dans les lois, ni dans les mœurs.

*Napoléon Bonaparte va donner à la France ce qu'elle attend.* Et c'est pourquoi la Révolution n'est pas close le 19 brumaire au soir, puisqu'elle va maintenant s'inscrire dans les Codes, les Concordats et les Traités.

Le volcan a craché sa lave ; elle a roulé, chargée de métaux précieux et d'horribles scories ; lentement, elle se refroidit. Tout à l'heure, elle semblait tout ravager : maintenant, muée en un granit magnifique, elle servira à construire la Cité. L'Empire Français (et le Régime moderne pour cent ans) fut fait de cette forte pierre, produit de la lave brûlante à laquelle un Mirabeau a ouvert passage en l'hiver de 1789 et que capte un Bonaparte en l'automne de 1799.

---





# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE . . . . .	I
-------------------	---

## AVANT-PROPOS

### LA FRANCE DE 1789

I. L' « anarchie dépensière . . . . .	1
II. Le « progrès des lumières » . . . . .	10
III. Les classes devant la crise. . . . .	15
IV. Le gouvernement de 1789. . . . .	27
V. Les élections et les cahiers . . . . .	34

## PREMIÈRE PARTIE

### L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

#### CHAPITRE I

##### LES ÉTATS GÉNÉRAUX

(Mai-juin 1789).

Les députés à Versailles. La procession du 4 mai. La première séance des Menus Plaisirs. Le Tiers refuse de se constituer. Négociations avec les deux autres Chambres. « Ces b.... de curés. » « L'Assemblée Nationale ». Le Clergé décide de rejoindre le Tiers. L'événement du Jeu de Paume. La Séance royale du 24 juin : les Communes refusent d'obéir. Le roi cède. La réunion des Etats en Assemblée. « La Révolution est finie! » . . . . . 43

#### CHAPITRE II

##### LE QUATORZE JUILLET

Les troupes affluent. Le renvoi de Necker. Paris à l'été de 1789. Les bandits entrent. La famine et l'émeute. Desmoulin et le Palais-Royal.

Attitude des gardes françaises. Attitude des « électeurs ». La bourgeoisie s'arme contre la populace. Le 12 juillet au Palais-Royal. Les charges de la place Louis XV. Les exploits du 13. La nuit du 13 au 14. La prise de la Bastille. La fièvre de sang. Les 14 et 15 juillet à Versailles; l'Assemblée approuve l'émeute. Le roi à l'Assemblée. Les députés et le roi à l'Hôtel de Ville. « Le Roy a-t-il signé la capitulation? » . . . . .	58
--	----

### CHAPITRE III

#### LA DISSOLUTION D'UN PAYS

L'anarchie. Paris foyer d'anarchie; les meurtres de Foulon et Bertier. « Ce sang était-il donc si pur? » Les provinces en anarchie. La <i>grande Peur</i> . Dévastation générale. Fonctionnaires massacrés. Naissance spontanée des « Communes » : leur faiblesse en face de l'émeute . .	74
---	----

### CHAPITRE IV

#### LA NUIT DU 4 AOÛT ET LA DÉCLARATION

(Juillet-octobre 1789).

La double peur de l'Assemblée. « Jean Sans Terre » à la tribune. Émulation d'immolation dans la nuit du 4 août : attendrissement général : le <i>Te Deum</i> des privilégiés. La <i>Déclaration</i> . Antinomie de la Déclaration et de la Constitution. La Terre Promise — et refusée. Craintes qu'inspire la Cour. Dispositions de la Reine. L'Assemblée « traitresse » vote le <i>Veto</i> . On décide « d'aller à Versailles » . . . . .	81
--	----

### CHAPITRE V

#### LES JOURNÉES D'OCTOBRE

Le régiment de Flandre à Versailles. Les scènes du 1 <sup>er</sup> octobre. Les femmes de Paris à Versailles : scènes de désordre à l'Assemblée. Mounier au Château. Le siège du Château. Les soldats sans cartouches. La Fayette à Versailles. « Il dormait contre son roi. » La surprise du 6 octobre. La reine menacée. Le roi va à Paris . . . . .	90
--	----

### CHAPITRE VI

#### L'ASSEMBLÉE, LES CLUBS ET LA CONSTITUTION

« Les députés seront au Manège et les écuyers au Palais Royal. » L'Assemblée Constituante : les partis et les orateurs. La <i>Société des Jacobins</i> . Intrigues de Mirabeau. Les débats de la Constitution. La Constitution de 1789-1791. Constitution anarchique et bourgeoise. Les Communes et les Départements : dépècement des provinces. La chute des Parlements. Le branlant édifice . . . . .	99
---	----

## CHAPITRE VII

## LA NATIONALISATION DES BIENS DU CLERGÉ

Mécontentement général. Le clergé, jusque-là favorable, dressé contre la Révolution. Les biens d'église. La crise financière. La proposition Talleyrand. Les débats. Le vote du novembre 1789. Les biens déclarés nationaux. Le vote du 10 avril 1790. Les <i>Assignats</i> . Conséquences de l'événement. Le clergé aigri. Les discussions de l'Assemblée. Anarchie croissante dans le pays . . . . .	114
--	-----

## CHAPITRE VIII

## LA RÉVOLTE DES SOLDATS ET LA FÉDÉRATION

L'armée fermente. Les officiers débordés. La Fédération. La fête de l'Amour. Elle a dans l'armée un effet dissolvant. La révolte de Nancy. L'armée alarme et fait désirer la guerre . . . . .	126
---	-----

## CHAPITRE IX

## LA GUERRE OU LA PAIX?

L'Europe et la Révolution. L'Europe 89. Son erreur au sujet de la France en général et singulièrement de la Révolution. Divisions de l'Europe : la question d'Orient ; la question de Pologne. La Pologne nous sauvera six ans. Catherine II. Léopold. Les <i>possessions</i> d'Alsace. « La France renonce aux conquêtes. » L'affaire d'Avignon. L'Europe se ramasse en 1790, mais hésite. Léopold attend l'appel de Louis XVI. . . . .	135
--	-----

## CHAPITRE X

## LA CONSTITUTION CIVILE

« Nous avons le pouvoir de changer la religion. » L'Assemblée et l'Eglise catholique : les <i>Morts qui parlent</i> . Rome et la Révolution. « Réforme évangélique. » Le rapport Martineau. Pourquoi on n'a pas séparé l'Eglise de l'Etat. La théorie de Voltaire. La nouvelle Eglise. On refuse de causer avec Rome. Angoisses de Louis XVI. Il promulgue la loi. L'Eglise de France oppose la force d'inertie. L'idée naît du serment. Vote du 27 novembre 1790. La prestation du serment : échec de la Constitution civile. Le sacre des évêques jureurs. Louis XVI rejeté à la contre-révolution . . . . .	146
--	-----

## CHAPITRE XI

## LA CRISE DE LA RÉVOLUTION

(Décembre 1790-mai 1791).

Le roi, la reine et l'Europe. Les émigrés. L'Assemblée fournit des prétextes à l'Europe : l'annexion d'Avignon est fatale. L'Autriche hésite

encore. La crise intérieure. Le pays veut qu'on s'arrête. Réaction dans l'Assemblée; le parti révolutionnaire se divise. Mirabeau et La Fayette; leurs dissentiments empêchent un parti modéré de se former. La mort de Mirabeau. La famille royale opprimée. Ses illusions. Projets de départ. . . . .	156
---	-----

## CHAPITRE XII

### L'ÉVÉNEMENT DE VARENNES

La fuite. Drouet galope. Varennes. La famille arrêtée. Paris affolé: La Fayette prend la direction. Romeuf à Varennes. L'agonie de la Monarchie chez Sauce. Affreux retour. La rentrée à Paris. . . . .	167
---	-----

## CHAPITRE XIII

### LA FUSILLADE DU CHAMP-DE-MARS

Le Roi suspendu. Les clubs veulent la déchéance: la Province ne la veut pas, ni l'Assemblée. Rôle de Barnave. Rupture aux Jacobins; le schisme des Feuillants. Le 17 juillet au Champ-de-Mars. La manifestation: la loi martiale; La Fayette et Bailly font tirer. L'Assemblée est trop lasse pour réagir. . . . .	174
--	-----

## CHAPITRE XIV

### LA FIN DE LA CONSTITUANTE

L'Assemblée veut réviser la Constitution et ne le peut. Barnave trop tard éclairé. L'Assemblée s'abandonne: le vote de non-réégibilité. Avignon réuni. Entrevue de Pilnitz: les princes allemands croient faire un geste dilatoire: les émigrés en font un geste menaçant. Le manifeste de Coblenz. Le Roi accepte et promulgue la Constitution. La fête de la Constitution. La Constituante a cru clore la Révolution et la laisse ouverte. . . . .	180
--	-----

## DEUXIÈME PARTIE

### L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

## CHAPITRE XV

### UNE ASSEMBLÉE DE « ROMAINS »

Les « Nouveaux ». La Droite. Les Romains de Bordeaux. Le groupe « bordelais ». Les <i>leaders</i> . Le Ventre. Escarmouche protocolaire. Brissot contre l'Europe. L'émigration. Lois contre les émigrés et les prêtres; sort déplorable des prêtres jureurs; on les venge. Le roi ne veut pas approuver les lois de proscription. Les révolutionnaires désirent la guerre . . . . .	189
---	-----

## CHAPITRE XVI

## NARBONNE ET LA GUERRE

- « Le cercle de Popilius. » La gauche et la guerre. Le pays veut la guerre. Attitude de Robespierre. Narbonne au Ministère. Pourquoi il prépare la guerre. La Cour et le ministère minent Narbonne. Dislocation du Ministère. . . . . 202

## CHAPITRE XVII

## LE MINISTÈRE ROLAND ET LA DÉCLARATION DE GUERRE

- Le ministère « brissotin ». Dumouriez. Le ménage Roland. Madame Roland et le Ministère. Le programme du grand ministère. Le souffle patriotique dans le pays. La séance du 20 avril 1794 : la guerre déclarée. « La guerre aux rois. » Le « Tant mieux » des Tuileries. . . . . 208

## CHAPITRE XVIII

LA CHUTE DU GRAND MINISTÈRE  
LA JOURNÉE DU 20 JUIN

- La déroute du 28 avril. Emoi de Paris. La dissolution de la garde constitutionnelle. Servan appelle les fédérés. Rupture entre Dumouriez et le Roland. Les ministres congédiés. Le salon de Manon prépare une revanche. La journée du 20 juin. Le peuple au Manège et au Château. « Le Roi boit. » Mouvement de réaction générale. La Fayette veut fermer les Jacobins. La Cour le trahit. La Gauche reprend courage. . . . . 217

## CHAPITRE XIX

## LA QUESTION DE DÉCHÉANCE

- La Gauche menace le roi pour obtenir le rappel des ministres. La suspension de Pétion. Le baiser Lamourette. Le 14 juillet 1792. L'arrivée des fédérés. La Patrie en danger. . . . . 226

## CHAPITRE XX

## LA CHUTE DU TRÔNE

- Les Marseillais arrivent : la *Marseillaise*. Les émigrés et l'Europe. Le Manifeste de Brunswick. La soirée du 9 août. Le coup d'État de Danton à l'Hôtel de Ville : la Commune insurrectionnelle. La mort de Mandat. La résistance disloquée. Le roi à l'Assemblée. Le conflit entre les émeutiers et les Suisses. Le massacre du 10 août. L'Assemblée suspend le roi et le livre à la Commune . . . . . 233

## CHAPITRE XXI

DANTON

## L'INVASION ET LES MASSACRES

Le consul exécutif. Jacques Danton. Son programme. L'invasion. Les forces en présence. Les volontaires. L'œuvre de Dumouriez. Prise de Longwy et de Verdun. Crise terrible à Paris. La Commune en conflit avec l'Assemblée. Pour affermir son pouvoir, la Commune prépare les massacres. Les massacres de septembre. Attitude du Conseil et de l'Assemblée. Danton et les massacres . . . . . 245

## CHAPITRE XXII

VALMY

La Législative dans les ruines. Sa fin. Les « Thermopyles » de la France. Le tertre de Valmy. Les soldats de la Nation font reculer les « soldats de Rosbach ». « Ère nouvelle. » . . . . . 262

## TROISIÈME PARTIE

## LA CONVENTION NATIONALE

## CHAPITRE XXIII

L' « ASSEMBLÉE GÉANTE »

Les élections de 1792. Dispositions et caractère de l'Assemblée. La Gironde. La Montagne. Le Marais. « Arène politique » . . . . . 265

## CHAPITRE XXIV

## LES ASSAULTS DE LA GIRONDE

(Septembre-décembre 1792).

La proclamation de la République. La Gironde contre Paris. Attaques successives et décousues contre Marat, Danton, Robespierre. Le : *J'accuse* de Louvet. La Montagne fait bloc. La conquête des frontières. Dumouriez et la Gironde. Les Girondins semblent maîtres de la situation. 272

## CHAPITRE XXV

LA MORT DU ROI

(Décembre 1792-janvier 1793).

Le procès du roi et la lutte entre les deux partis. Le procès. La question de l'appel au peuple. La pression. Les scrutins. Le vote du 17 janvier. Louis XVI à l'échafaud. Les conséquences du 21 janvier . . . . 281

## CHAPITRE XXVI

## LA TRAHISON DE DUMOURIEZ

(Janvier-avril 1793).

Le 21 janvier, les partis et l'Europe. L'Europe contre la France. La Gironde fléchit devant la politique du Salut public. Danton et la Gironde. Les mesures du Salut public. Mécontentement de Dumouriez. Le soulèvement de l'Ouest : la Vendée. La trahison de Dumouriez. La Montagne pousse à la dictature. Dumouriez jette le masque et perd la Gironde. . . . .	289
---	-----

## CHAPITRE XXVII

## LA CHUTE DE LA GIRONDE

(Avril-juin 1793).

La campagne anti-girondine. La Gironde se défend : Marat déféré au tribunal. La Commune contre l'Assemblée. Marat acquitté. La Commission des Douze. L'insurrection du 31 mai. La journée du 2 juin : l'Assemblée prisonnière. La scène du Carrousel. « Canonniers à vos pièces ! » L'Assemblée livre les Girondins. . . . .	297
--	-----

## CHAPITRE XXVIII

## L'INSURRECTION DES PROVINCES

(Juin-juillet 1793).

Soulèvement des départements. La Constitution de 1793 : une mystification. La défaite des insurgés normands. Le <i>fédéralisme</i> étouffé dans le Midi. Danton en face de Robespierre. Élimination de Danton du Comité de Salut public . . . . .	306
---	-----

## CHAPITRE XXIX

## LE RÉGIME DU SALUT PUBLIC

La guerre prétexte de la dictature jacobine. Le Comité du Salut public. La Convention, « machine à décrets ». Les représentants en mission. Le double réseau : les Sociétés populaires et les Comités révolutionnaires. La défense nationale. <i>L'amalgame</i> . Les Quatorze armées de la République. L'« organisation de la victoire » et Lazare Carnot. Les soldats de la Révolution. . . . .	314
---	-----

## CHAPITRE XXX

## LA PREMIÈRE TERREUR

(Juillet-décembre 1793).

Les frontières menacées. La Terreur. La guillotine en permanence. Les Messes rouges. Le Tribunal Révolutionnaire; Fouquier-Tinville. Le	
---	--

défilé des « coupables » : Charlotte Corday ; la mort de la reine ; l'holocauste des Girondins ; Manon Roland à l'échafaud ; Philippe-Egalité ; les soldats à la guillotine. La loi des suspects. La Terreur en province ; noyades, fusillades et guillotines. « Passez-la à la Convention. » . . . . . 324

### CHAPITRE XXXI

#### ROBESPIERRE ET LES « FACTIONS »

(Janvier-mars 1794).

Les « factions ». La crise de Danton. Maximilien Robespierre. Desmoulin, pour la clémence ; le *Vieux Cordelier*. Hébert et le *Père Duchesne* ; la Commune hébertiste ; la poussée « socialiste ». Chaumette : la Déchristianisation ; le Culte de la Raison. Robespierre condamne les « Indulgents », les « Exagérés » et les « Pourris » . . . . . 333

### CHAPITRE XXXII

#### LA CHUTE DES FACTIONS

Robespierre mine les « factions ». La « première » d'*Epicharis et Néron*. Saint-Just à la tribune. La chute des « exagérés » ; la mort du *Père Duchesne*. L'arrestation de Danton. Le procès des dantonistes. La mort de Danton. . . . . 349

### CHAPITRE XXXIII

#### LE RÈGNE DE LA VERTU

(Mars-juillet 1794).

La « dictature » de Maximilien. La victoire de Fleurus. La Vertu, base de gouvernement : « Salente » sanglante. La grande Terreur. Les Prisons, le Tribunal et la « lucarne à Samson ». La résurrection de Dieu ; la fête de l'Être suprême (20 prairial). L'opposition à Robespierre et Fouché. La loi de prairial. « Les têtes tombent comme des ardoises. » Fouché mine Robespierre. . . . . 358

### CHAPITRE XXXIV

#### THERMIDOR

Les divisions du grand Comité. Les dernières charrettes. Les deux complots. La séance du 8 thermidor. La soirée du 8 aux Jacobins. La nuit du 8 au 9 au Pavillon de Flore. La séance du 9 ; la mêlée ; le poignard de Tallien : la proscription des robespierristes. L'Hôtel de Ville contre la Convention. Les mésaventures d'Hanriot. Robespierre à l'Hôtel de Ville. La chute de « Catilina ». L'exécution de Robespierre. Le malentendu de thermidor. . . . . 369



## CHAPITRE XXXV

## LA CHUTE DES JACOBINS

(Juillet-septembre 1794).

Le Centre s'empare du mouvement. Tallien contre les Terroristes. La réaction post-thermidorienne : la Jeunesse Dorée et le *Réveil du Peuple* ; Fréron et Theresia Tallien. Theresia ferme elle-même le club des Jacobins. Fera-t-on « rebrousser chemin à la Révolution » ? . . . . . 385

## CHAPITRE XXXVI

## LA FRANCE DE L'AN III

Une « malade ». La famine et les faubourgs. La misère et les « nouveaux riches » : les « ventres creux », et les « ventres pourris ». Les paysans délivrés et nantis aspirent à la stabilité : la vente des biens nationaux. « Craintes et espérances. » L'attitude intransigeante du Prétendant éloigne les bonnes volontés. Les « Jacobins nantis ». Ils veulent s'imposer. La guerre nécessaire : il faut « occuper les généraux » ; le dogme des frontières naturelles. L'avènement d'un homme se présente . . . . . 393

## CHAPITRE XXXVII

## LES « VENTRES CREUX » CONTRE LES VENTRES « POURRIS »

(SEPTEMBRE 1794-SEPTEMBRE 1795)

La Droite repeuplée. La Crête exploite les « ventres creux ». L'émeute de germinal. Proscription des terroristes. La famine augmente. Le 1<sup>er</sup> prairial. L'Assemblée envahie. Les « Derniers Montagnards ». La répression des faubourgs. La réaction de Prairial. Quiberon. Le Comité de l'an III. Le *Décret des Deux Tiers*. Colère du pays. Les régicides semblent perdus. . . . . 403

## CHAPITRE XXXVIII

## LE 13 VENDÉMAIRE

Les royalistes sauvent les régicides. Les sections de Paris contre les Décrets. L'insurrection royaliste. Barras généralissime. « Buona-Parte » devant les Tuileries. La défaite des sections. Bonaparte émerge. La Convention agonise. La dernière séance. L'œuvre de l'« Assemblée géante » . . . . . 423

## QUATRIÈME PARTIE

## LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF

## CHAPITRE XXXIX

## LE DIRECTOIRE ET LE PAYS

La première séance du Directoire. Les Conseils. Les « Cinq Sires ». Barras. Carnot. Reubell. La Levellière-Lépeaux. Les partis en pré-

sence. Les Babouvistes; un parti « radical socialiste ». Les Royalistes. Le parti « national ». La politique du Directoire. Le péril militaire. Le péril « clérical. » Le Trésor vide. La France démoralisée : on ne sait plus que haïr. « Indolence générale » . . . . . 433

## CHAPITRE XL

### BARRAS BABEUF ET BONAPARTE

(Septembre 1795-mai 1796).

Pénurie financière; l'emprunt forcé de l'an IV; les mandats territoriaux. Le Club du Panthéon; on fait fermer le Club « babouviste ». L'arrestation de Babeuf. Les « frontières constitutionnelles ». Bonaparte et le Directoire. Le mariage du général. Bonaparte envoyé en Italie. . . . . 445

## CHAPITRE XLI

### L'ENTRÉE EN SCÈNE DE BONAPARTE

(Mai 1796-mars 1797).

Foudroyante campagne de Piémont. La Lombardie conquise. Le Directoire attend de l'or de Bonaparte. Paris reçoit le coup de foudre. Le pays contre le Directoire. L'affaire de Grenelle active la réaction. La conspiration royaliste. Les grandes victoires d'Italie. La campagne d'Allemagne de 1796. Le soir de Rivoli. Bonaparte veut la paix. Le Directoire effrayé et tremblant. Tolentino. Leoben. . . . . 454

## CHAPITRE XLII

### LES CONSEILS CONTRE LE DIRECTOIRE

(Mars-août 1797).

Les élections de germinal an V. Les électeurs veulent la liberté. La nouvelle majorité. L'élection de Barthélemy au Directoire. Le conflit porte surtout sur la question religieuse. « Le culte de nos pères »; le rapport Jordan. La disgrâce des ministres « réacteurs ». Talleyrand au Ministère. Le Cercle Constitutionnel contre le Club de Clichy . . . . . 465

## CHAPITRE XLIII

### LE COUP D'ÉTAT DE FRUCTIDOR

(Août-septembre 1797).

L'armée se prononcera. La revue des sabres. Barras et Hoche. Echec de la première tentative. Bonaparte et la majorité. La question de Venise. Bonaparte contre « Clichy ». Les adresses des armées. Augereau à Paris. « Vous fûtes un imbécile. » Le soir du 17. La fuite de Carnot. L'arrestation de Barthélemy, Augereau aux Tuileries. Les députés au Temple. Les séances des 18 et 19 fructidor. Les décrets proscriptionnaires. Les conséquences de fructidor. « La loi, c'est le sabre. » 472

## CHAPITRE XLIV

## LA SOCIÉTÉ SOUS LE DIRECTOIRE

- « Le plaisir est à l'ordre du jour. » Le règne de Theresia. La société de Barras. Les modes : les *sans-chemises* après les *sans-culottes*. Les lieux de plaisirs; les bals. Le « gésier » de Paris. Le jeu. Les théâtres. « Le pot-au-feu renversé. » Le foyer détruit. Ravages du divorce. Le vice. Les mœurs et la politique. . . . . 486

## CHAPITRE XLV

## BONAPARTE EN FACE DU DIRECTOIRE

(Septembre 1797-mai 1798).

- « Le pouvoir par escalade ». Les nouveaux directeurs Merlin et François. La curée des places. La terreur post-fructidorienne. La banqueroute. Rupture entre les vainqueurs de fructidor. Bonaparte à Udine. Campo-Formio (23 vendémiaire an VI). Popularité inouïe de Bonaparte. Le Général à Mombello : les paroles pacificatrices. Bonaparte à Paris. La réception au Luxembourg. Le Général à l'Institut. Il demande à partir; le Directoire révolutionne l'Italie. Le départ pour l'Égypte . . 496

## CHAPITRE XLVI

## FLORÉAL

## LE DIRECTOIRE CONTRE LES « ANARCHISTES »

(Mai 1797-mai 1798).

- Les élections de germinal an VI. Elles sont « anarchistes ». Le coup d'Etat du 22 floreal an VI contre les élus. Fureur des Jacobins. La lutte pour la « vertu ». Les élections de l'an VII. Coalition de tous les partis contre le Directoire : les catholiques soutiennent les « anarchistes ». La Seconde Coalition. L'expédition d'Égypte. Revers en Allemagne et en Italie. Souvorof et ses cosaques. L'Italie perdue. . . . . 509

## CHAPITRE XLVII

## PRAIRIAL

## LA DERNIÈRE POUSSÉE JACOBINE

(Mai 1798-juillet 1899).

- Les Conseils de l'an VII contre le Directoire. L'élection de Sieyès. Barras trahit Reubell. Le coup d'Etat de prairial contre le Directoire. La Montagne retrouvée. Les nouveaux directeurs. Sieyès maître du Directoire. Les trois lois jacobines : la Circonscription de l'an VII; l'Emprunt forcé de l'an VII; mésaventure de l'impôt progressif; la Loi des otages. Soulèvement général . . . . . 520

## CHAPITRE XLVIII

## L'APPEL AU SOLDAT

(Juillet-septembre 1799).

Le Directoire et Sieyès contre les néo-jacobins. Sieyès se résigne à l'appel au soldat. Mouvement général vers cette solution ; état d'esprit césarien. Le général Joubert. Fouché à la Police. La fermeture du Club. La mort de Joubert à Novi. Souvorof en Suisse. Victoires de Zurich et de Bergen. Le peuple à bout appelle aussi un homme. « Ah ! si Bonaparte était là ! » Bonaparte et les partis. « Il est débarqué ! » . . . . .	53
---	----

## CHAPITRE XLIX

## L'AVÈNEMENT DE BONAPARTE

(Septembre-novembre 1799).

Paris ivre de joie. Bonaparte traverse la France. Le parti « brumairien ». Sieyès et Bonaparte. Le monde politique, l'Institut, l'Etat-Major et Bonaparte. Le plan de brumaire. Le 18 brumaire. La séance des Anciens. Les généraux chez Bonaparte. L'effondrement du Directoire. Bonaparte aux Tuileries. Le 19 brumaire. Paris à Saint-Cloud. Bonaparte aux Cinq-Cents. « Les stylets. » L'intervention de Lucien. Les grenadiers jetés sur l'Orangerie. L'élection des Consuls. Le retour à Paris. « <i>Ça ira !</i> ». . . . .	542
ÉPILOGUE . . . . .	557

---

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, P. HÉRISSEY, SUCC<sup>r</sup>

---









123871

HF M1816rev  
Madelin, Louis  
La Révolution. Ed.2.

UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY

Do not  
remove  
the card  
from this  
Pocket.

Acme Library Card Pocket  
Under Pat. "Ref. Index File."  
Made by LIBRARY BUREAU

